

---

Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

---

1912

## Volume 77: 1912

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/Annales>

 Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

---

### Recommended Citation

Volume 77: 1912, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).  
<http://via.library.depaul.edu/Annales/77>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact [digitalservices@depaul.edu](mailto:digitalservices@depaul.edu).

SAINT VINCENT DE PAUL  
—  
**ANNALES**  
DE LA CONGRÉGATION  
**DE LA MISSION**

ou  
**RECUEIL DE LETTRES ÉDIFIANTES**

ÉCRITES PAR LES PRÊTRES DE CETTE CONGRÉGATION  
ET PAR LES FILLES DE LA CHARITÉ

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TOME 77 — ANNÉE 1912, N° 1

N° 303-304



45725

A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

AUTRES ÉDITIONS DES ANNALES

ÉDITION ALLEMANDE

GRAZ (Styrie), Mariengasse, 48.

ÉDITION ANGLAISE

EMMITSBURG (Maryland, États-Unis),  
St-Joseph.

EDITION POLONAISE : CRACOVIE (Galicie, Autriche), faubourg Kleparz, 19

ÉDITION ESPAGNOLE

MADRID, Garcia Paredes, 41

ÉDITION ITALIENNE

TURIN, via Nizza, 18.

1912



## SAINT VINCENT DE PAUL ET LES ETATS BARBARESQUES

Durant les derniers mois de l'année qui vient de finir, 1911, les noms du Maroc, de la Tripolitaine, de la Tunisie revenaient sans cesse dans les discussions sur les intérêts généraux des nations. A cette occasion, la pensée de ceux qui s'intéressent aux œuvres et au souvenir de saint Vincent de Paul se reportait vers ces pays-là : saint Vincent de Paul fut captif dans les Etats barbaresques et sur ces régions s'est étendue ensuite son action bienfaisante.

Toute la bordure de la Méditerranée qui comprend Tripoli, Tunis, Alger, Oran, Tanger, puis en descendant du côté de l'Atlantique, Larache et Salé était le repaire des corsaires barbaresques que redoutaient même les puissantes nations européennes, lesquelles, pour avoir un peu de paix, payaient tribut et devaient racheter leurs sujets emmenés esclaves. Ce n'est qu'en 1830, lorsque la France s'empara d'Alger, qu'une blessure qui allait lui être mortelle fut faite à la puissance barbaresque.

Pendant que la politique s'occupe à sa manière de Tripoli d'Afrique et du Maroc, rappelons quelques souvenirs historiques sur ces pays si différents par leur aspect et par leurs mœurs de ceux où nous sommes habitués à vivre.

### I. — LES DEUX RIVES DE LA MÉDITERRANÉE

C'est autour de cette vaste mer intérieure, la Méditerranée, que se sont développés les grands événements de la civilisation.

Les deux rives de cette mer intérieure sont bien diffé-

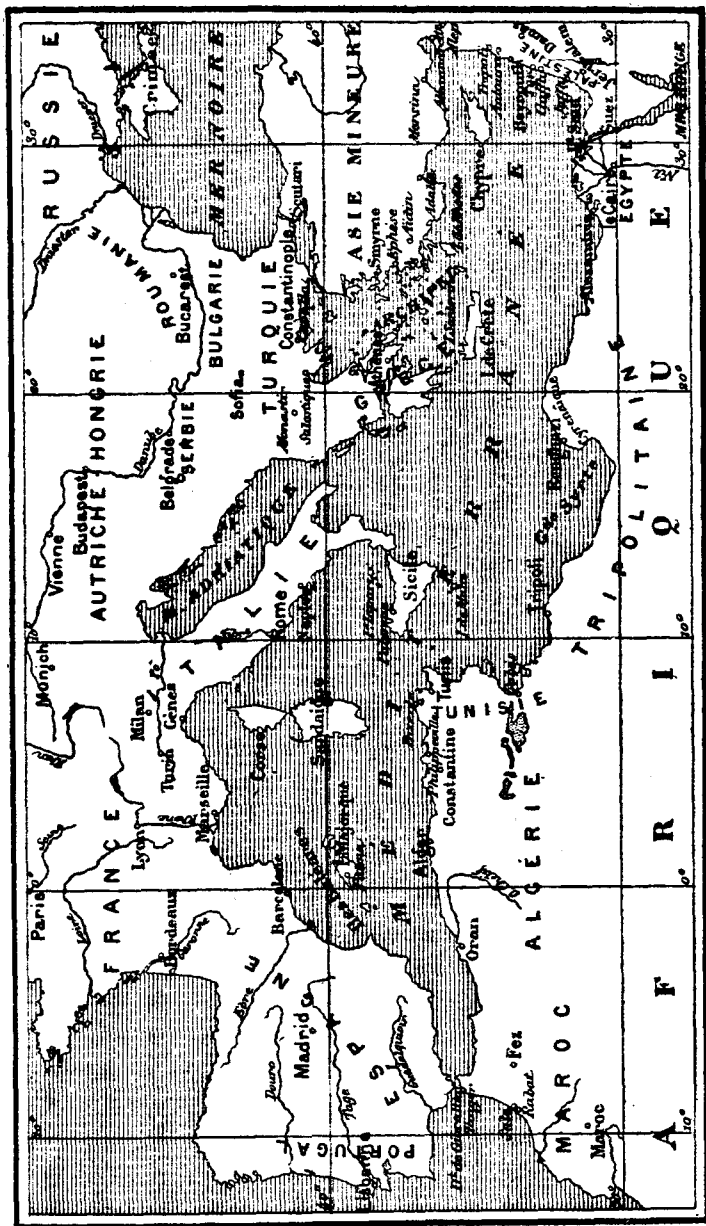
rentes : l'une est riante et policée, l'autre fut longtemps redoutable et quoique l'étymologie offre un sens différent, il arrive qu'elle porte le nom même de la Barbarie. Sur l'une des rives s'est épanouie la civilisation, celle des Anciens et celle des nations modernes ; là ont fleuri les arts, la science, l'éloquence. Qu'on en suive les contours en partant des côtes de l'Espagne, là où les Anciens avaient placé les colonnes d'Hercule ou les bornes du monde : on y trouve les cités du commerce, la colonie des Phocéens fondant Marseille ; les cités de la culture intellectuelle sur les plages de l'Italie et de la Grèce, de l'Italie où Virgile chantait à Mantoue et à Naples et où l'éloquence de Cicéron faisait retentir la tribune à Rome ; de la Grèce, où avec Platon, Démosthène, Sophocle, Phidias, la philosophie, les lettres, les arts avaient donné leur plus grand éclat. En suivant le rivage, on rencontrait la Macédoine — aujourd'hui les environs de Salonique — sur laquelle rayonne le nom et la gloire militaire d'Alexandre. Puis c'est le Bosphore et les champs de l'Asie Mineure *ubi Troja fuit* avec les souvenirs de l'Iliade et l'écho des chants d'Homère. Tout cela c'était la civilisation du monde ancien, et quand le monde chrétien surgit, c'est sur les rives encore de la Méditerranée qu'il s'épanouit.

Sur ces rivages du côté de l'Orient, Tyr et Sidon avaient été comme les entrepôts de la richesse et des délices orientales. Isaïe, le sévère prophète, à cause de leur luxe, les avait enveloppées dans ses anathèmes : le poète a traduit ses paroles :

Malheur à vous, filles de l'onde,  
Iles de Sidon et de Tyr !  
Tyrens qui trafiquez du monde  
Avec la pourpre et l'or d'Ophir.

(LAMARTINE.)

Plus bas, enfin, sont les rivages de la Palestine que



LE BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE

dominant au loin les montagnes du Liban et les collines de Jérusalem, du sommet desquelles la lumière du christianisme devait se répandre sur le monde. — Telle est la rive heureuse, d'un côté de la Méditerranée.

\* \* \*

La rive opposée offre un contraste saisissant. A la place de la lumière et de la civilisation règnent les ombres ou la stérilité. Ce sont d'abord les rivages de l'Égypte avec les mystères de cette terre des Sphinx et, surtout, ce sont les côtes de la Barbarie, où pendant des siècles qui sont encore près de nous, régna l'esclavage, où les ports les mieux abrités étaient des repaires de pirates et dont on peut dire d'une manière générale ce que saint Vincent de Paul disait de Tunis, où il avait été conduit captif, que c'était « une spelonque (une caverne) de brigands ».

Les États barbaresques, nous l'avons dit, étaient constitués par la régence d'Alger au centre, ayant à ses côtés la Tunisie et le Maroc. Au dessous, du côté de l'Égypte s'étendait la Tripolitaine.

De chacun de ces pays nous dirons quelques mots, en notant ce qui, pour ceux qui recherchent les souvenirs de saint Vincent de Paul, a un intérêt particulier.

## II. — ALGER ET TUNIS

L'Algérie, qui s'étend entre la Méditerranée au nord et le désert du Sahara au sud, avec une étendue de côtes de 1 100 kilomètres, a une superficie d'environ 700 000 kilomètres carrés. Les habitants indigènes se divisent en deux classes : les *Berbères* (d'où vient le nom de Barbarie) ou Kabyles, habitants des montagnes qui sont les représentants des races autochtones ou de première migration, et les *Arabes*, habitants des plaines, con-

quérants venus vers le VIII<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. Dans l'antiquité, la contrée appelée de nos jours Algérie faisait partie de la Mauritanie et de la Numidie dont elle suivit les destinées.

La Tunisie, qui est située à l'est de l'Algérie et a une superficie d'environ 120.000 kilomètres carrés, correspond à l'ancien territoire de Carthage et forma sous les Romains, les provinces d'Afrique et de Bysacène. Elle appartient aux Vandales et c'est en 649 que les Arabes s'y établirent définitivement.

Longtemps les musulmans, maîtres de ces deux régions, régnèrent en maîtres, de la Méditerranée au désert. Les courses audacieuses de leurs navires firent tomber en leurs mains une partie du commerce de l'Europe et des milliers de chrétiens qui furent ou massacrés, ou réduits à la plus dure servitude, ou rachetés à haut prix. Les nations européennes, qui naviguaient dans la Méditerranée, durent subir des injures sans les venger, ou conclure des traités qui se résolvaient en cadeaux et tributs humiliants. Toutes les tentatives des Espagnols, des Français, des Hollandais, des Anglais, échouèrent moins contre la force des armées ou des escadres barbaresques, que contre la difficulté qu'il y avait alors d'aborder la côte africaine.

\* \* \*

Le journal *le Temps*, dans son numéro du 20 octobre 1911, a publié l'étude suivante où le document historique, quoique respecté, a été un peu modernisé. La lettre de saint Vincent de Paul qu'il cite a été conservée; nous en donnons le facsimilé, reproduisant le commencement et la fin de la lettre.

L'occupation du Maroc par les Français et de Tripoli par les Italiens attire l'attention publique sur des pays que banfait



jadis une vision de terreur incessamment accrue et multipliée par les sinistres exploits des pirates barbaresques. Si l'on veut avoir une idée de ce qu'était la Méditerranée avant le grand exemple de police internationale que donna la France par ses expéditions d'Afrique, on lira les souvenirs et les correspondances de ceux de nos compatriotes qui furent pris en mer par les corsaires de Barbarie, et vendus comme esclaves dans les bazars de Tripoli, de Tunis et de Tanger : saint Vincent de Paul, après Cervantès, et avant le poète Régnerd.

Il y a notamment, dans la correspondance de saint Vincent de Paul, une lettre bien curieuse et qui nous renseigne abondamment sur ce sujet. Datée d'Avignon, le 24 juillet 1607, elle est adressée à M. de Commet, « avocat en la cour présidiale de Dax ». Le bon M. Vincent y raconte ses mésaventures, comment il fut capturé dans le golfe du Lion, entre Marseille et Narbonne, et ce qui advint pendant son séjour forcé au pays des Barbaresques.

Donc M. Vincent, se trouvant à Marseille et voulant se rendre à Narbonne, écouta les conseils d'un gentilhomme avec lequel il était logé près de la Canebière. Ce gentilhomme lui persuada que la route de terre, à travers le Languedoc, par Nîmes, Montpellier et Béziers, était trop longue et fort incommode à cause des ardeurs de la saison et de la sécheresse du sol. Mieux valait, selon cet obligeant conseiller — qui était peut-être un agent secret du syndicat des pirates, — mieux valait prendre la route maritime, plus agréable et plus courtée. C'est pourquoi M. Vincent et ses compagnons s'embarquèrent sur une tartane, au port de la Joliette. Le temps était beau. Le ciel était bleu. Les rayons du soleil jouaient sur l'azur étincelant des flots. On naviguait, toutes voiles dehors, sous le souffle caressant d'une jolie brise. M. Vincent avait le visage riant et l'âme épanouie... Mais tout à coup le timonier signala trois « brigantins turcs », qui rôdaient au large, en quête d'une proie, et qui se rapprochaient des côtes « pour attraper les barques qui venaient de Beaucaire, où il y avait foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté ». Poursuivis à force de rames, attaqués par les trois brigantins, criblés d'une grêle de flèches dont l'une atteignit M. Vincent, les pauvres gens de la tartane essayèrent d'opposer à cette agression une honorable résistance. Ils tuèrent, dans la bagarre, un des capitaines de la bande et quatre ou cinq rameurs, qui étaient peut-être, hélas ! des esclaves chrétiens... Mais que faire contre trois brigantins armés en guerre et montés par des « filous pires que tigres » ? Les pirates grimpèrent lestement à l'abordage, hachèrent « en mille pièces » le pilote de la tartane et s'emparèrent des passagers.

Enchaîné comme les autres, « grossièrement pansé », M. Vincent assista, pendant sept ou huit jours, à la plus étonnante des croisières. Les Barbaresques « poursuivirent leur pointe » sur les rivages du Languedoc et de la Provence, « faisant mille voleries ». Enfin, « chargés de marchandises », ils virèrent de bord et « prirent la route de Barbarie, tanière et spelonque des voleurs sans aveu du Grand Turc ».

Cette « marchandise », c'était une cargaison de chair humaine. M. Vincent nous dit, en un style d'une bonhomie savoureuse et qui, sans viser à l'effet, donne le frisson, comment il fut vendu aux enchères publiques, avec ses compagnons d'infortune.

« Ils nous exposèrent en vente, après procès-verbal de notre capture.. Leur procédure à notre vente fut qu'après qu'ils « nous eurent dépouillés tout nus, ils nous baillèrent à chacun « une paire de braves, un hoqueton de lin, avec une bonette, « nous promenèrent par la ville de Tunîs, où ils étaient venus « pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours « par la ville, la chaîne au col, ils nous ramenèrent au bateau, « afin que les marchands vissent voir qui pourrait maînger « et qui non, pour montrer que nos plaies n'étaient point mor- « telles... »

Bref, on les soigna comme ces chevaux fourbus, poussifs ou blessés, auxquels les maquignons en foire savent donner, par des moyens expéditifs, un semblant de vigueur. Ensuite, on les mena, pour les vendre, au bazar des esclaves. Écoutons le récit de M. Vincent :

« ... Les marchands nous vinrent visiter tout de même que « l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant « ouvrir la bouche pour visiter nos dents, palpant nos côtes, « sondant nos plaies, et nous faisant cheminer le pas, trotter « ou courir, puis tenir des fardeaux, puis lutter pour voir la « force d'un chacun, et mille autres brutalités... »

Acheté, après de nombreux marchandages, par un pêcheur du port de Tunis qui vraisemblablement ne le paya pas très cher, le pauvre M. Vincent souffrit beaucoup dans cette place : il avait le mal de mer. Son maître s'empressa de le ramener au bazar et de le revendre comme étant hors d'usage. Il fut alors acheté au rabais par un vieil alchimiste qui était un peu fou et point méchant. Il resta chez ce vieillard depuis le mois de septembre 1605 jusqu'au mois d'août 1606. Son service consistait à entretenir le feu dans les douze fourneaux dont se servait cet alchimiste dans sa recherche de la pierre philosophale. M. Vincent parle avec indulgence et charité de ce doux maniaque. Il oubliait quelquefois sa position en regardant l'or et l'argent de son maître se fondre en des creusets





d'orfèvre. Il fut fâché sincèrement lorsque l'alchimiste, appelé par le sultan Achmet, se mit en route. Il regretta d'apprendre que le bonhomme était mort de nostalgie avant d'arriver à Stamboul.

M. Vincent passa dès lors, avec les autres biens, meubles ou immeubles du défunt, entre les mains d'un neveu de l'alchimiste, jeune homme sauvage et cruel, qui le revendit aussitôt.

Le troisième maître de saint Vincent de Paul fut « un renégat de Nice en Savoie ». Ce renégat avait deux femmes, une Grecque et une Turque. La Grecque avait un « bel esprit », et rechercha la conversation de l'esclave chrétien, en qui elle devinait ce que nous appelons aujourd'hui un « intellectuel » et surtout un sentimental. La Turque, très curieuse de son naturel et poussée apparemment par l'exemple de sa rivale, venait voir souvent M. Vincent aux champs où il labourait la terre. Elle lui demanda de lui chanter des cantiques dont les chrétiens font usage habituellement pour célébrer leur culte et se consoler dans leurs épreuves.

« Le ressouvenir, dit-il, du *Quomodo cantabimus in terra aliena* des enfants d'Israël captifs en Babylone me fit commencer avec la larme à l'œil le psaume *Super flumina Babylonis* et puis le *Salve regina*, et plusieurs autres choses en quoi elle prit tant de plaisir, que merveille en fut grande... »

Finalement, le renégat se repentit de ses fautes ; et pour les réparer, il résolut de revenir en France, et d'amener avec lui M. Vincent. Ils se sauvèrent ensemble « sur un petit esquif », et débarquèrent, le 28 juin 1607, à Aigues-Mortes. Ils allèrent ensuite « en Avignon », où « M. le vice-légat reçut publiquement le renégat avec la larme à l'œil et le sanglot au gosier dans l'église Saint-Pierre ». — G. D. (1).

(1) Nous donnons ici le texte des fragments de la lettre de saint Vincent de Paul dont on a trouvé plus haut le *fac-simile* :

Monsieur,

L'on auroyt jugé, il y a deux ans, à voir l'aparence des favorables progres de mes affaires, que la fortune ne s'estudioyt, contre mon mérite, qu'à me rendre plus envié qu'inimité ; mais hélas ! ce n'estoyt que pour représenter en moy sa vicissitude et inconstance, convertissant sa grâce en disgrâce et son heur en malheur.

Vous avez peu sçavoir, Monsieur, comme trop adverty de mes affaires, comme je trouvis, à mon retour de Bourdeaux, un testament fait à ma faveur par une bonne fame vieille de Tholose ; le ~~bien de laquelle consistoyt en quelques~~ meubles et quelques terres, que la chambre my-partie de Castres luy avoyt adjugé pour trois ou quatre cens escus qu'un méchand mauvais garnement lui ~~demanda~~. Pour retirer partie duquel, je m'acheminis sur le lieu, pour vendre le ~~bien~~, comme conceillé de mes meilleurs amis et de la nécessité que j'avois

Ce ne sont pas les seuls souvenirs de saint Vincent de Paul qui sont demeurés en Algérie et en Tunisie : ses œuvres bienfaisantes ont conservé son nom et sa mé-

d'argent, pour satisfaire aux debtes que j'avois faites, et grande dépense que j'apercevois qu'il me convenoyt faire à la poursuite de l'affaire que ma témérité ne me permet de nommer. Estant sur le lieu, je trouvis que le galand avoyt quitté son pays pour une prise de corps que la bonne fame avoyt contre luy pour les mêmes debtes, et feus adverty comme il faisoyt bien ses affaires à Marceille, et qu'il y avoyt de beaux moyens. Sur quoy mon procureur conclud, comme aussi à la vérité la nature des affaires le requeroyt, qu'il me faloyt acheminer à Marceille, estimant que, l'ayant prisonnier, j'en pourrois avoir deux ou trois cens escus. N'ayant point d'argent pour expédier cela, je vendis le cheval que j'avois prins de louage à Tholose, estimant le payer au retour, que l'infortune fist estre aussi retardé que mon deshonneur est grand pour avoir laissé mes affaires si embrouillez ; ce que je n'aurois fait si Dieu m'eut donné aussi heureux succez en mon *entreprise que l'apparence me le promectoyt.*

*Suit le récit de l'embarquement de Saint Vincent, puis de sa captivité à Tunis. Voici la fin de la lettre reproduite ci-dessus. Après avoir mentionné le bon accueil que lui fit, au retour de Tunis, le nouce d'Avignon, il continue : « Sachant comme je suis homme d'Eglise il m'a envoyé querir les lettres de mes ordres, m'assurant de me faire du bien*

et très bien pouvoir de bénéfice. J'estoys en peyne pour trouver homme assureur pour ce faire, quand un mien amy de la maison de mondict seigneur m'adressa M. Canterelle, présent porteur, qui s'en aloyt à Tholose, lequel j'ay prié de prendre la peine de donner un coup d'esperon jusques à Dacqs, pour vous aller rendre la présente et recevoir mesdictes lettres, avec celles que j'obtins à Tholose de bachelier en théologie, que je vous supplie de lui délivrer. Je vous en envoye à ces fins un receu. Le dit sieur Canterelle est de la maison et a exprès commandement de Monseigneur de s'aquitter fidèlement de sa charge et de m'envoyer les papiers à Rome, si tant est que nous soyons partis.

J'ay apporté deux pierres de Turquie que nature a taillé en pointe de diamant, l'une desquelles je vous envoye, vous suppliant de la recevoir d'aussi bon cœur que humblement je vous la présente.

Il ne peut point estre, Monsieur, que vous et mes parents n'ayez esté scandalisez en moy par mes créanciers, que j'aurois déjà en partie satisfait de cent ou six vingt escus que nostre pénitent m'a donnez, si je n'avoys été conceillé par mes meilleurs amis de les garder jusques à mon retour de Rome, pour éviter les accidents qu'à faute d'argent me pourroyent advenir, ores que j'aye la table et le bon oeil de Monseigneur ; mais j'estime que tout cest escandale se tournera à bien.

J'escris à M. d'Arnaudin et à ma mère. Je vous supplie leur faire

moire. Aidé par Richelieu et la duchesse d'Aiguillon, il envoya ses Missionnaires sur cette terre d'esclavage : il les y fixa, soit comme aumôniers des bagnes, soit parfois comme Consuls en même temps que Missionnaires. Ils obtinrent le titre et les pouvoirs de Vicaires apostoliques de Tunis et d'Alger. Ils accomplirent leur ministère de dévouement pendant près de deux cents ans, visitant les esclaves dans les bagnes, les assistant dans leurs maladies et aux temps des pestes si fréquentes alors dans cette région. Ils y étaient encore quand une insulte du dey d'Alger au Consul de France provoqua l'expédition définitive de 1830, et ils eurent grand'peine à quitter la ville pour rallier le brick français qui les attendait en rade d'Alger. Les deux familles religieuses de saint Vincent de Paul ont de nombreuses œuvres florissantes en Algérie.

A Tunis, où, dans l'église qu'il a bâtie, on a consacré sur une plaque de marbre le nom du Lazariste Jean Levacher, vicaire apostolique, les Filles de la Charité de saint Vincent de Paul ont actuellement deux établissements : une crèche et un ouvroir.

### III. — LA TRIPOLITAINE

Au sud-est de la Tunisie est un autre État barbaresque, la Tripolitaine, qui, en y comprenant la Cyrénaïque, étend sa frontière maritime jusqu'à l'Égypte. Là aussi s'accomplissent des événements qui sont l'objet de l'attention de toute l'Europe.

tenir mes lettres par homme que M. Canterelle payera. Si, par cas fortuit, ma mère avoyt retiré les lettres, à tout événement, elles sont insinuées chaiz M. Rabel.

Autre chose, sinon que, vous priant me continuer vostre sainte affection, je demeure, Monsieur, votre très humble et obéissant serviteur.

En Avignon, ce 24 juillet 1607.

DEPAUL.

Voici sur Tripoli d'Afrique et la Tripolitaine, sur l'aspect actuel et sur les souvenirs anciens de cette région, quelques renseignements historiques :

Comme les autres Etats du Soudan, la Tripolitaine est une création politique de l'Islam. Intéressante à certain égard, est cette fortune de la propagande de l'Islam en Afrique. Il a su arracher les populations nègres de l'Afrique à leurs intérêts de morcellement et, par leur amalgame avec des colons arabes ou berbères, cimenter des organisations politiques dont quelques-unes ont une longue histoire. Le plus ancien de ces Etats, celui de Bornou, a servi de type aux Etats plus récents de Baghirmi, de Ouadaï.

Ces royaumes musulmans (auxquels il faudrait ajouter les Etats Haoussa, entamés aujourd'hui par la conquête française) ne cessent de progresser vers le Sud ; leurs expéditions pénètrent de plus en plus à travers les populations fétichistes, et ce sont leurs avant-postes que rencontrent les missions françaises parties du Congo dans la direction du lac Tchad.

Sa puissance créatrice est accrue par les confréries dont la plus puissante, celle des Senoussya ou Senoussites ; elle a son siège à Djaraboul (Cyrénaïque).

Ainsi donc l'Islam, qui se montre, en Afrique, créateur d'Etats, est particulièrement puissant en Tripolitaine.

L'histoire de la Tripolitaine est assez mouvementée. Après être successivement tombée entre les mains des Phéniciens, des Romains, des Vandales et des Grecs, la Tripolitaine fut finalement conquise par les Arabes, au moment de la grande invasion de l'Afrique par ceux-ci. Elle est restée depuis lors, Etat musulman.

Après des vicissitudes diverses et non sans avoir vu sa capitale bombardée, à diverses reprises, par les flottes d'Europe à la suite d'actes de piraterie, la Tripolitaine tomba aux mains, en 1714, d'un clan puissant, les Caramanlis. Mais en 1835, une guerre civile ayant éclaté, la Turquie en profita pour intervenir et faire reconnaître sa suprématie.

Depuis lors le Sultan de Constantinople a régné sur la Tripolitaine.

Fertile sur la côte, le pays est stérile dans l'intérieur, sauf en quelques endroits occupés par des oasis. Estimer sa population est difficile : on peut dire néanmoins qu'elle peut varier de 800 000 à 1 million d'habitants. Les Européens, au nombre d'environ 3 000, vivent surtout sur la côte : la plupart sont Maltais et Siciliens. Il y a également une colonie juive assez importante, qui accapare à peu près tout le commerce. Le reste



de la population est formé de Maures, Arabes, Kabyles, Kulu-glis, Turcs et nègres.

Tripoli, la capitale, est une ville de 25 à 30 000 habitants. Outre le trafic des caravanes ordinaires, deux causes ont contribué à la développer : d'une part, le commerce de l'alfa qui n'a cessé de grandir depuis 1876 ; d'autre part, l'arrivée à Tripoli des caravanes d'esclaves du Ouadaï qui ont cessé de passer par l'Égypte, comme celles de Timbouctou ont cessé d'abondir en Algérie.

Plus à l'est, le port de Berghasi; dans l'ancienne Cyrénaïque, sert de point de départ à des caravanes qui, par l'oasis d'Aoudjila et celle de Koufra; vont dans le Ouadaï. Cette route, en raison des progrès incessants du Senoussisme qui a son siège principal tout près, à Djaraboul, ne peut pas être explorée sans dangers et est très mal connue. La liste est d'ailleurs longue de ceux à qui le fanatisme musulman a déjà coûté la vie : Laing, von Beurmann, Melle, Tinné, l'expédition Flatters, et plusieurs missionnaires français, sont parmi les victimes. — MONESTIER (*Echo de Chine*).

On sait comment l'Italie a pris pied en Tripolitaine.

Rejetée de la Tunisie par la France qui avait pris sur elle de l'avance, l'ambition de l'Italie s'était reportée sur la Tripolitaine, laquelle se trouve à 250 milles environ au sud de la Sicile. Elle avait envoyé là des colons qui y avaient toujours été mal reçus. C'est en vain, d'autre part, qu'elle s'efforçait de développer des relations commerciales par la création d'une agence de la « Banque de Rome » à Tripoli.

Au mois de septembre 1911, pendant que l'Allemagne et la France discutaient la question du Maroc et que l'Europe était attentive et inquiète, l'Italie jugea que le moment était venu pour elle de réaliser ses desseins. Elle déclara la guerre à la Turquie (30 septembre 1911) ; après un court bombardement de la ville de Tripoli, elle débarqua un corps d'occupation et les Turcs ayant fait quelque résistance, elle déclara la Tripolitaine annexée au royaume d'Italie.

\* \* \*

Saint Vincent de Paul qui, non loin de là, à Tunis et à Bizerte, avait exercé autrefois par les mains de ses Missionnaires son ministère de dévouement et de charité, entendit aussi alors un appel lui venir de Tripoli.

Il écrivait à Ozenne, un de ses Missionnaires, alors en Pologne, le 28 août 1654 : « Nos gens de Barbarie sont à telle édification, par la miséricorde de Dieu, que le pacha de Tripoli demande qu'on lui en donne quelques-uns qui fassent comme eux, et se propose d'en écrire même au roi. C'est ce que le prévôt de Marseille me mande à l'instance de quelques-uns qui ont commercé en cette ville-là, et qui en viennent. Oh ! que de portes ouvertes pour servir Notre-Seigneur ! Priez-le qu'il envoie des ouvriers à sa vigne. »

Le manque d'ouvriers sans doute força Vincent à opposer un refus à cette demande.

#### IV. — LE MAROC

Le nom véritable du Maroc est *el Maghreb* (l'Occident). Ce nom qui lui a été donné par les Arabes vient de ce que le Maroc formait la partie la plus occidentale de leurs possessions. Le mot français *Maroc* est dérivé de Marrakech ou Marrokech (l'une des capitales du pays) dont les Espagnols ont fait *Marruecos* et les Français *Maroc*. Il est borné à l'est par l'Algérie, au sud par le Sahara ; par la Méditerranée au nord et par l'Atlantique à l'ouest. Sa superficie est d'environ 800.000 kilomètres carrés ; sa population de 6 à 8 millions d'habitants : ce sont des Berbères, des Maures, des Arabes, des Juifs, etc... Méquinez et Marakech ont le titre de capitales ; Fez est la ville sainte. Les cours d'eau étant nombreux, le sol est fertile, surtout dans le

Tell marocain. Les mines de fer et d'autres métaux y paraissent abondantes.

L'empire du Maroc occupe l'ancienne Mauritanie Tingitane. Cette contrée, longtemps gouvernée par des rois indigènes, obéit successivement aux Romains, aux Vandales, puis dès le VIII<sup>e</sup> siècle aux Arabes.

La France désirait assurer son influence sur l'empire du Maroc qui est contigu à l'Algérie. A la suite d'accords et de compensations accordées à l'Angleterre et à l'Allemagne par des conventions signées, avec l'Angleterre en 1904, et avec l'Allemagne le 4 novembre 1911, la France a établi son protectorat sur le Maroc.

\* \* \*

Nous apprenons par la correspondance de saint Vincent de Paul que le saint se préoccupa d'envoyer de ses Missionnaires au Maroc. En même temps, en effet qu'un de ses disciples, le Lazariste Guérin établissait de bons rapports entre la France et Tunis, il obtenait la permission de faire venir un second Missionnaire. Il écrit donc à Vincent pour lui demander ce précieux compagnon. Vincent se rendit aux désirs de Guérin, bien qu'il eût déjà envoyé de ses prêtres à Alger et que dans le même temps on lui en demandât pour Salé, ville du royaume de Fez, au Maroc, moins fameuse par sa mosquée d'une extraordinaire longueur que par la cruauté et le nombre de ses corsaires.

On lit, en effet, dans une lettre à Portail du 25 juillet 1646 : « On nous demande à Salé en Barbarie, où l'on a la liberté de prêcher Jésus-Christ. Qui pourrait bien être propre pour cela ? » C'était le Consul de France qui s'était adressé au saint prêtre. Vincent fit droit à une requête si chrétienne et désigna un de ses prêtres, Le Soudier, qui eut ordre de joindre le Consul

à Marseille et de se tenir prêt à faire voile pour Salé. Mais un Religieux prit les devants et s'empara de cette mission. Vincent, qui appréhendait une mésintelligence plus fatale encore dans les choses de Dieu que dans les affaires politiques, écrivit au Consul, le 5 octobre, à peu près en ces termes : « Nous vous remercions de l'honneur que vous avez fait à notre chétive Congrégation de vouloir bien jeter les yeux sur elle pour l'employer au service de Dieu et à l'assistance des esclaves de Barbarie. Mais nous avons pour maxime de céder aux autres les bonnes œuvres qui se présentent à faire. Je suis persuadé qu'ils s'en acquitteront beaucoup mieux que les nôtres ne pourraient faire. Si par malheur ces ouvriers, dont les emplois seraient si limitrophes, venaient à avoir quelque démêlé, ils ne manqueraient pas de scandaliser et les Chrétiens et les Infidèles. » Le départ du Missionnaire fut donc suspendu, et le projet de Mission au Maroc dut être bientôt abandonné. D'autres ouvriers apostoliques y ont réalisé ce que les circonstances ont permis.

Telles sont les transformations qui se sont accomplies sur les côtes barbaresques ; tels sont aussi les souvenirs qui se rattachent au nom de saint Vincent de Paul et au nom de ses disciples qui y ont accompli leur ministère de religion et de dévouement. Il restera à obtenir de Dieu que l'esclavage qui a cessé maintenant sur les rives de la Méditerranée, cesse aussi au cœur de l'Afrique, et que la religion et la civilisation étendent peu à peu leur bienfaisante influence sur les populations répandues dans l'immense Continent noir.

A. MILON.

---

# EUROPE

---

## FRANCE

---

### PARIS

#### SOUS LA BANNIÈRE DE SAINT VINCENT DE PAUL LES ŒUVRES

Que de fois nous nous sommes dit : « Qu'est-ce que ferait saint Vincent de Paul, s'il vivait de notre temps ? » Sans doute, ses grandes œuvres, la prédication évangélique aux populations abandonnées, l'œuvre de l'éducation du clergé, l'apostolat dans les missions étrangères, domineraient les autres entreprises. Mais il est l'homme qui certainement n'eût été étranger à aucun bien — comme de son temps : — *nullum fuit calamitatis genus cui paterne non occurrerit* (Brev. rom., office de saint Vincent de Paul). Grâce à la célèbre Société de Saint-Vincent-de-Paul, née à Paris vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Paris continue à faire honneur au saint qui illustra jadis cette capitale. Et c'est avec joie que nous avons parcouru le compte rendu des œuvres accomplies par les conférences de Saint-Vincent-de-Paul durant le dernier exercice.

Nos *Annales* ont pour objet de constater ce qu'accomplissent les deux familles religieuses que le Saint a fondées lui-même, Prêtres de la Mission et Filles de la Charité ; elles se font aussi une joie de mentionner le bien qu'accomplissent ces hommes du monde, pleins de foi et de charité, qui ont placé leur dévouement sous la bannière de saint Vincent de Paul. — Nous empruntons le compte rendu suivant à la *Semaine religieuse de Paris* (numéro du 21 octobre 1911).

#### LES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL DANS LE DIOCÈSE DE PARIS EN 1910-1911

Le dernier numéro (septembre 1911) du *Bulletin de la Société de Saint-Vincent-de-Paul* nous donne un très

intéressant aperçu du mouvement des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, au cours du dernier exercice de l'œuvre, dans le diocèse de Paris.

Nous apprenons, d'après ce compte rendu, lu à la dernière assemblée générale des conférences de Paris, que les 99 grandes conférences de Paris groupent 2 367 membres et visitent 4 569 familles pour lesquelles, en 1910, elles ont dépensé 343 803 francs.

Les 58 grandes conférences de la banlieue, avec 762 confrères, ont visité 1 403 familles et dépensé 92 623 francs. Les 46 conférences dans les patronages et les œuvres ouvrières de la Société comptent 566 membres et s'intéressent à 600 familles, vis-à-vis desquelles elles ont pu disposer de 26 609 francs.

Les 20 conférences dans les patronages libres, avec leurs 274 membres, s'intéressent à 265 familles : leur budget ne s'élève qu'à 11 459 francs.

Les 38 conférences d'anciens élèves des écoles chrétiennes comprennent 561 membres, et visitent 555 familles; elles disposent de 27 717 francs.

Les 12 conférences des maisons d'éducation visitent 165 familles avec leurs 252 jeunes gens. Leur budget est de 12 960 francs.

Les 7 conférences des catéchismes de persévérance (165 membres et 147 familles) ont dépensé 14 840 fr.

Tous ces chiffres qui, malgré leur sécheresse, ont la plus grande signification, accusent un important excédent de 1910 sur 1909. Les recettes de la dernière année dépassent de 41 780 francs celles de l'année précédente; on compte également 207 confrères et 169 familles de plus; 13 conférences nouvelles ont été agrégées.

Comme œuvres annexes des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, il est juste de signaler : 1<sup>o</sup> les groupes des Saintes-Familles au nombre de 35 (ils n'étaient que 33 en 1909) réunissant 1 075 hommes et 3 575 femmes;

2° les 29 secrétariats des Familles, en augmentation importante sur les années précédentes; 3° les 49 comités de mariage, également plus nombreux que par le passé, qui ont obtenu la célébration de 2 735 mariages et la légitimation de 1 413 enfants.

« Monseigneur l'Archevêque de Paris, ajoute le rapporteur, nous répétait cette année même, avec sa haute autorité que décuple encore le rayonnement d'un magnifique exemple, tout son bonheur de voir la Société se développer de plus en plus dans le sens social. Quel encouragement et quel réconfort pour la Société! Aussi comprenons-nous mieux l'insistance et l'élan avec lesquels le conseil de Paris s'engage dans cette voie. » Le conseil des Conférences affirme son intention de connaître les œuvres, de les étudier, de s'en faire expliquer les rouages, le but et les résultats, de les recommander enfin, quand il les juge utiles. Il cherche à amener une sorte de fusion ou mieux de pénétration de tous les groupements catholiques.

La Société subventionne l'atelier d'apprentissage fondé par le patronage de Notre-Dame du Rosaire. Ces encouragements ne sauraient être trop multipliés : l'apprentissage est la sauvegarde du métier pour les jeunes ouvriers. Une crise dangereuse sévit sur cette institution presque disparue et qui va renaître, car elle est nécessaire.

L'apprentissage est, d'ailleurs, une des œuvres de prédilection de la Société. En inaugurant, il y a bien des années, une exposition annuelle des travaux des apprentis et des jeunes ouvriers, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, devançant son temps et son époque, démontrait sa sollicitude éclairée et intelligente pour la jeunesse la plus digne d'être soutenue, pour la jeunesse qui travaille.

Une des œuvres les plus en honneur est encore celle

des logements ou des jardins ouvriers. La Société dispose aujourd'hui, à Paris, de 27 groupes de jardins ouvriers, formant environ 800 jardins. On se rappelle encore l'inauguration, en juin 1910, de 60 jardins ouvriers qui donna lieu à une très jolie fête dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement. On comprend tout le bienfait de cette institution : c'est un moyen d'atteindre le père, le mari, le chef de famille. Dans son jardin, le travailleur, l'ouvrier conquiert un grand apaisement; il s'adoucit, s'épanouit, heureux de la joie qu'il éprouve et de la joie des siens. Au contact de la terre, nourricière, éternellement agissante, l'homme se calme, se détend et s'améliore.

La Société a été aussi l'une des premières à préconiser les colonies de vacances, ajoutant une cure d'âmes à la cure d'air. Son rêve est aujourd'hui réalisé d'avoir à sa disposition un domaine rural (à Bourg-la-Reine) où pendant les mois d'été seront reçus, soignés et enseignés tant de petits, voués sans elle à la promiscuité des rues.

Quant aux secrétariats des familles, ils cherchent d'abord par leurs bureaux d'information, à suffire aux demandes de toutes sortes qui leur sont adressées (recherches d'emploi, pratique du va-et-vient entre les différentes conférences, rapatriement, assistance judiciaire, démarches diverses); ils ont compris en outre que les nombreuses lois ouvrières récemment votées, si compliquées et si peu aisées dans leur mécanisme, ouvriraient à leur dévouement et à leur activité un champ illimité.

Les Saintes-Familles, de même que les Conférences, multiplient les caisses dites d'économie pour les moments de nécessité urgente; ainsi celles-ci soutiennent, à Notre-Dame des Victoires, à Bonne-Nouvelle des caisses de loyers; les familles font un dépôt qui leur est



rendu à la fin de chaque trimestre, augmenté d'une prime d'encouragement offerte à l'économie, à l'épargne, au souci de la sécurité du lendemain, et qui constitue le côté sérieusement pratique et social de cette institution.

Une société mutuelle d'achats était récemment fondée par la conférence Sainte-Marguerite, afin de développer chez le pauvre l'idée si utile, si méritoire et si difficile pour lui de la prévoyance.

La Société, se souvenant qu'Ozanam avait toujours favorisé la propagation des bons livres, a souvent estimé que son activité serait utilement employée en fondations de bibliothèques. Neuilly-Saint-Pierre, Choisy-le-Roi, Saint-Mandé, Notre-Dame des Victoires, Vaugirard, Boulogne-sur-Seine, La Garenne-Colombes, Saint-Jacques du Haut-Pas ont des bibliothèques en pleine activité.

En résumé, les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul du diocèse de Paris ont prouvé qu'elles constituaient des cadres tout prêts pour favoriser l'épanouissement de la plupart des œuvres, sous cette seule réserve que la poursuite du bien moral recherché pour soi et pour les autres demeure en pareil cas la préoccupation foncière et constante. Par sa fonction même, la Société de Saint-Vincent-de-Paul accomplit donc une tâche sociale.

\* \* \*

Tel est le fait, — très consolant.

Et puisque l'occasion s'en présente, peut-être est-il opportun d'en profiter pour examiner un peu la théorie de cette vertu de Charité à laquelle quelques-uns se plaisent à opposer, peut-être un peu trop facilement, la vertu de Justice : comme si l'on ne pouvait pas aimer et promouvoir ensemble ces deux vertus !

La doctrine de saint Vincent de Paul est complète, et c'est lui qui écrivait à l'un de ses missionnaires lazaristes, Bareau,

alors Consul à Alger : « N'oubliez pas que la vertu de Justice passe avant la vertu de Charité. »

Voilà pour les deux vertus de Justice et de Charité.

Quant à la Charité elle-même, on a voulu de temps à autre mettre en conflit ses deux fonctions, celle de panser le mal ou l'Assistance et celle de le prévenir ou la Prévoyance. Ces deux fonctions doivent toutes deux s'exercer. Et sur leur rôle nous transcrivons avec plaisir cet exposé qui montre très clairement le *double rôle de la Charité* et qui mérite d'être remarqué.

Il est extrait de *l'Univers*, 16 novembre 1911.

### LA PRÉVOYANCE ET L'ASSISTANCE

On rencontre des personnes, bien intentionnées d'ailleurs, qui voient d'un mauvais œil le développement rapide des œuvres de prévoyance au détriment des œuvres charitables; d'autres, au contraire, appellent de leurs vœux une évolution de la prévoyance sociale qui absorberait les formes discrètes, disent-ils, de l'assistance individuelle. Y a-t-il entre ces deux tendances une opposition irréductible et ne peut-on pas trouver entre elles un terrain d'entente ?

La prévoyance a pour objet l'avenir, l'assistance s'exerce dans le présent ; celle-là emploie des remèdes préventifs, celle-ci des remèdes curatifs, l'une fait de l'hygiène, l'autre de la thérapeutique. De là résulte en faveur de la prévoyance un avantage marqué : elle prévient les causes, elle prévient les calamités, et parce que le plus souvent elle agit directement sur la collectivité, elle devient une œuvre sociale.

Parfois l'assistance ressemble à un médecin malade, qui appelé auprès d'un malade s'efforcerait de calmer ses douleurs sans se préoccuper des causes profondes du mal. Le salaire d'un ouvrier est-il insuffisant à la subsistance journalière, l'assistance lui allouera un secours; mais ne vaudrait-il pas mieux améliorer les

conditions de son travail et l'empêcher ainsi de mendier son pain ?

Les individus vivant dans une dépendance étroite avec le milieu social, c'est là que la prévoyance ira chercher les causes de nombreuses calamités humaines, causes sociales d'une redoutable efficacité. Pour prévenir les ravages de la tuberculose dans les classes ouvrières, on leur procurera des habitations saines et à bon marché; pour arrêter le flot montant de l'alcoolisme, on limitera le nombre des débits de boissons, on interdira la fabrication et la vente de ce poison qui s'appelle l'absinthe, on ralentira le commerce des spiritueux par ces lourds impôts. Ces mesures et d'autres semblables sont de la prévoyance sociale.

Une autre supériorité de la prévoyance sur l'assistance, c'est que celle-ci n'exige aucun concours, aucune initiative de la personne assistée, elle s'adresse à des êtres passifs; la prévoyance au contraire — principalement sous la forme d'assurance — postule le concours de l'intéressé, fait appel à son initiative, à sa responsabilité, elle s'adresse à un être actif. L'ouvrier que la vieillesse a rendu incapable de tout travail rémunérateur peut trouver ses moyens de subsistance, soit par l'assistance, soit par l'assurance. Dans le premier cas — c'est le régime anglais — il reçoit sous forme de subsides une pension à laquelle il n'a pas contribué : il est passif; dans le second cas — c'est le régime adopté en France et en Belgique — l'ouvrier, par ses versements à une caisse d'assurances, se fait une pension de retraite. Cette pension, fruit de son activité prévoyante, est d'une manière toute spéciale de lui et à lui. Ainsi l'assurance, parce qu'elle suppose l'effort, la responsabilité, la volonté consciente des difficultés de l'avenir, s'harmonie mieux avec la dignité humaine.

Opposera-t-on la prévoyance à l'assistance comme

œuvre sociale à œuvre charitable, à telles enseignes que l'œuvre sociale échapperait au domaine de la charité : Rien n'est plus faux que cette conception et rien n'est plus dangereux ; car elle ne tendrait à rien moins qu'à porter un coup fatal aux œuvres sociales.

La charité est la vertu par laquelle le chrétien aime Dieu pour lui-même, et le prochain pour l'amour de Dieu. D'autre part, l'amour du prochain a deux actes : la bienveillance et la bienfaisance, celui-ci étant produit par celui-là. Vouloir le bien du prochain, faire du bien au prochain, telles sont les deux manifestations de la charité, amour du prochain. Mais il y a deux manières de faire du bien au prochain : porter au mal dont il souffre un remède présent, c'est l'assistance ; obvier aux causes qui produisent ce mal, c'est la prévoyance.

Qui donc, pour peu qu'il se donne la peine de réfléchir, nierra que l'œuvre sociale, qui va tarir dans sa source le flot des misères humaines, ne soit à un haut degré une œuvre de charité. Le médecin qui par ses conseils empêche ses clients de tomber malades fait plus pour eux et pour la société que s'il leur rendait la santé, après les tourments et les dangers de la maladie. Si l'on démolit un quartier malsain de faubourg pour donner à de nombreuses familles un logement salubre, on rend à ces familles et à la société un service plus grand que si l'on avait fondé dans ce quartier malsain un hôpital pour les malades.

Ainsi, tout en restant distincte de l'œuvre d'assistance, vulgairement appelée œuvre charitable, la prévoyance sociale n'en demeure pas moins une œuvre où la charité se manifeste supérieurement et où la bienfaisance se multiplie et se renforce.

Cependant, il ne manque pas de gens qui donnent toute leur estime et leur faveur aux œuvres traditionnelles d'assistance, et témoignent quelque méfiance

sinon quelque dédain aux œuvres de prévoyance sociale. Celles-ci, du reste, ne se présentent-elles pas sous une forme ingrate ? Ne se préoccupent-elles pas des causes ? Moins sensibles aux effets immédiats, elles offrent je ne sais quoi d'abstrait, d'austère, d'intellectuel ! L'œuvre d'assistance au contraire est concrète dans ses applications, elle émeut la sensibilité, cette qualité maîtresse de la femme. Mettez sous les yeux d'une femme des malades en chair et en os, elle s'émeut et fonde un hôpital. Parlez-lui d'assurances, de mutualités, elle reste froide et réserve son concours.

Si c'est un abus de vouloir supprimer la prévoyance sociale au profit de l'assistance individuelle, il ne serait pas moins chimérique d'absorber l'assistance dans la prévoyance. Il est de mode parmi les rationalistes et les libres penseurs de faire appel à la solidarité. Mais si elle n'est pas un mot vide de sens ou un boniment oratoire excitateur des applaudissements de la foule, la solidarité n'est au fond que notre vieille charité chrétienne, cette charité qui, à travers les âges et sur tous les points du globe, a secouru toutes les misères, séché toutes les larmes, pansé toutes les plaies du corps et de l'âme.

Avant de supprimer la charité, il faudrait détruire toutes les causes de la misère humaine. Utopie sinistre ! Imaginez un réseau d'assurances aussi perfectionné que vous le voudrez, il laissera passer entre ses mailles de nombreuses infortunes ; c'est-à-dire que l'assistance individuelle aura toujours sa place marquée à côté de la prévoyance sociale.

L'aumône elle-même, cette forme primaire de l'assistance, aura toujours un rôle nécessaire soit pour le soulagement de la misère honteuse, soit pour prévenir les lenteurs de la prévoyance ou en compléter les effets. Enfin l'assistance morale par la compassion, la bonté,

le don de soi, le puissant réconfort des espérances éternelles sera toujours le privilège incontesté de la charité chrétienne.

En résumé, la prévoyance et l'assistance, au lieu de vivre en conflit irréductible, doivent s'unir harmonieusement dans l'organisation de la charité. — Ch. ANTOINE.

---

## ESPAGNE

### NOTES HISTORIQUES

#### SUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION EN ESPAGNE

(Suite).

#### IV. — BARBASTRO (Aragon), 1752.

(*Annales*, édit. espagnole, 1909, p. 374 ; 1911, p. 11. Traduct.)

Après les établissements de Barcelone, de Palma dans l'île de Majorque et de Guisona, eut lieu en Espagne la fondation d'une quatrième maison, celle de Barbastro.

L'établissement de Barbastro débuta, en quelque sorte, dans une localité voisine, au pèlerinage de Notre-Dame la Belle (*Nostra Signora la Bella*). A cause de cela, cette notice historique a deux parties, rappelant d'abord ce que fut l'essai et ce que fut ensuite la réalisation de la maison des Prêtres de la Mission à Barbastro.

#### I. — SÉMINAIRE DE LA BELLA (1752)

*Notice sur Notre-Dame de la Bella.* — La ville de Castejon del Puente, c'est-à-dire du Pont, est située au bord de la rivière Cinca entre la ville de Montzon et la cité de Barbastro dont elle n'est éloignée que de dix kilomètres. C'est à cette ville qu'appartient le Sanctuaire de Notre-Dame *La Bella* (La Belle), ainsi appelé

à cause d'une statue que l'on y vénère et qui date, dit-on, de l'époque antérieure à celle où les Maures entrèrent dans le royaume d'Aragon. Quand les habitants de Castejon durent abandonner leur ville pour fuir les Sarrasins, ils cachèrent la sainte image dans un creux de leur ancienne église pour la soustraire à la profanation des Barbares. La statue demeura dans ce lieu tout le temps que dura l'invasion des Maures; on l'y retrouva quand la ville fut enfin délivrée.

L'église de Notre-Dame devint alors l'église paroissiale de ce lieu; mais depuis on en bâtit une autre plus belle, qui est aujourd'hui dans la ville, et l'ancienne devint peu à peu déserte, bien qu'on ne cessât pas d'y vénérer par un culte constant la statue de l'ancienne Patronne. D'abord on l'appela Notre-Dame l'Antique ou la Vieille, épithète que beaucoup de statues de la sainte Vierge ont eue en Espagne pour avoir été déjà vénérées du temps des Goths. Enfin elle fut appelée Notre-Dame la Belle à cause de la beauté de la statue primitive. J'ai dit la statue primitive, parce que celle qui existe aujourd'hui, quoique très belle, n'égale pas, paraît-il, la première, qui, comme me l'écrit M. le Curé de Castejon del Puente, par négligence ou manque de précaution fut brûlée, il y a quelques années.

Au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, un prêtre zélé fit un très grand bien dans cette région; ce fut le Dr. Don François Ferrer, originaire de Monesma dans l'évêché de Lerida, à deux lieues de Barbastro. Pour prêcher, quelques prêtres zélés s'étaient joints à lui et leur nombre fut bientôt de douze. Le 29 octobre 1711 commença la Congrégation de ces prêtres zélés au Sanctuaire de Notre-Dame la Belle, situé au village de Castejon del Puente, comme nous l'avons dit plus haut.

Cet institut était semblable à celui de la Congrégation de la Mission et fut approuvé par Benoît XIII, le

29 janvier 1727. La Congrégation ainsi fondée prit le nom de « Pères Missionnaires » et Mgr Pedro de Padilla, évêque de Barbastro, en 1718, approuva et bénit l'établissement d'un séminaire épiscopal, confiant sa direction au Dr. Don F. Ferrer et ses compagnons de Notre-Dame la Belle. Peu de temps après, Mgr Padilla, étant élu évêque de Huesca, son successeur Mgr Carlos Alaman, dans le Concile qu'il célébra en 1723, confirma et approuva le Séminaire lui donnant des Constitutions.

*Le Séminaire de la Belle est remis entre les mains des Prêtres de la Mission.* — Du Séminaire fondé en 1718 et confié à la Congrégation fondée par M. Ferrer sortirent des ouvriers évangéliques qui fondèrent d'autres Séminaires à Jarca, Saragosse, Jaca et Orihuela. Mais soit à cause de la privation des prêtres qui allaient faire des fondations ailleurs, soit parce que ceux-ci ne faisant pas vœu de demeurer dans leur institut l'abandonnaient et retournaient chez eux, il advint qu'en 1750 ce premier séminaire de *la Bella* menaçait ruine étant réduit à seulement deux prêtres, Don Dominique Torres et Don Joseph Vidal, déjà avancés en âge, qui ne recevaient aucune demande d'admission. Don Dominique Torres, désirant que cette œuvre si utile et si près de périr fût continuée, résolut de laisser sa fortune à la Congrégation de la Mission à condition que ses membres viendraient soutenir ledit Séminaire de *la Bella* ou fonder une maison de leur Institut dans l'évêché de Barbastro. C'est ainsi qu'il s'en exprima dans son testament, fait le 9 novembre 1750.

Aussitôt après la mort de Don Dominique Torres qui arriva dans les premiers jours de janvier 1751, Mgr Jean Ladron de Guevara, évêque de Barbastro, demanda à la maison des Prêtres de la Mission de Barcelone deux missionnaires, avec l'intention de leur remet-



tre le gouvernement du Séminaire de *la Bella*. Ceux-ci, avec la permission et l'approbation du Supérieur général M. de Bras, vinrent et prirent entière et pacifique possession du Séminaire le 11 avril 1752, accompagnés de Don Joseph Millaruelo, chanoine de Barbastro, neveu de Don Dominique Torres et son exécuteur testamentaire, qui avait été lui-même faire part aux Missionnaires de la disposition du testament de son oncle et avait favorisé leur venue.

*Cession perpétuelle du Séminaire de la Bella à la Congrégation de la Mission.* — Quelques mois après la prise de possession par les Prêtres de la Mission, des difficultés furent suscitées par quelques habitants de Castejon del Puente. Les évêques de Barbastro, ainsi que Mgr Jean Ladron de Guévara et Mgr Diego de Ribera, son successeur immédiat, soutinrent les Prêtres de la Mission. Ce dernier céda à leur Congrégation l'entière direction et possession du temporel et du spirituel du Séminaire, selon les Règles, Bulles et Constitutions Apostoliques, non seulement en ce qui concernait le Sanctuaire de *la Bella*, mais aussi au cas où il serait transporté à n'importe quel point du diocèse de Barbastro. L'acte qu'il en fit fut approuvé par le pape Benoît XIV le 21 mars 1757.

*Résolution de transférer le Séminaire de la Bella à Barbastro.* — Il était incommode de demeurer à *la Bella*, tant à cause de l'insalubrité de l'endroit qu'à cause de l'édifice qui était petit et mal adapté à l'œuvre. Le domaine de Don Dominique Torres qui composait presque tout le bien du Séminaire était très loin et sur le mont Barbastro. On pensait aussi pouvoir faire à Barbastro plus de bien pour la gloire de Dieu et l'instruction du clergé et du peuple. Pour ces différents motifs, les Missionnaires sollicitèrent l'autorisation de transporter leurs œuvres dans cette ville. A cet effet, ils

adressèrent une requête à Mgr Don Diego de Ribera qui gouvernait encore ce diocèse. Ce digne Prélat accueillit favorablement la demande qui lui fut adressée, et, le 11 février 1759, il approuva les conventions faites entre la ville de Barbastro et les Missionnaires qui dirigeaient le Séminaire de *la Bella*, comme le prouve l'acte que, ces mêmes jour, mois et année, déposa Hyacinthe Mur, notaire et secrétaire de la Municipalité. Le Supérieur général de la Congrégation, M. de Bras, approuva aussi cet acte et ces conventions.

Mais pour faire la translation de ce séminaire il fallait aussi l'approbation du Roi; on remit immédiatement l'acte à l'Audience royale d'Aragon, afin que, vu et examiné par celle-ci, elle en fit son rapport au Conseil suprême de Castille; ce dernier à son tour donna la permission royale avec décret et approbation pour transférer ledit Séminaire, le 1<sup>er</sup> décembre 1758.

En vertu de cette autorisation royale vue et acceptée par l'Audience et par la Municipalité de Barbastro, on mit la main à l'œuvre pour le transfert du Séminaire de Notre-Dame de *la Bella* à cette ville. Un accommodement à l'amiable se fit entre les Prêtres de la Congrégation de la Mission et la Municipalité de Castejon del Puente.

*Œuvres et Personnel du Séminaire de la Bella.* — Les œuvres de cette maison étaient le Séminaire, les missions et le soin spirituel de la population environnante.

Le Supérieur de la maison de Notre-Dame de *la Bella* fut M. Jean Justafré.

M. Jean Justafré naquit le 27 décembre 1706. Il fut reçu dans la Congrégation de la Mission le 9 octobre 1736. Les Supérieurs de Barcelone l'employèrent deux ans après, en 1738, aux Missions de cette ville; il y demeura 14 ans, les sept premières années comme

simple Missionnaire, et les sept autres comme Directeur.

En 1752, il fut envoyé comme Supérieur au nouvel établissement et Séminaire de *la Bella* et malgré les difficultés qu'il rencontra, comme cela arrive ordinairement dans les nouvelles fondations, il s'acquitta avec succès de la tâche qui lui était confiée. M. Justafre se distingua par sa régularité, sa charité envers les pauvres et son zèle, prêchant avec un grand esprit de foi et une grande ferveur. Il mourut le 2 décembre 1766 à Espierba, village annexé à Bielsa et fut enterré le 4 du même mois dans l'église de ce lieu au milieu des prêtres de cette paroisse.

Les autres membres du Séminaire de la Bella furent :

Prêtres : MM. Pierre-Ignace Rafols, Narcisse Jubert, Joseph Rull, Antoine Fogueras, François Ribalta, François Lluch. A cette maison étaient aussi attachés les Frères coadjuteurs Ignace Bach et Narcisse Estibalca.

On trouve quelques autres détails sur la maison de Notre-Dame de *la Bella* dans un précédent volume des *Annales*, t. 72, p. 489.

## II. — SÉMINAIRE DE BARBASTRO (1759)

*Notice géographique et historique sur Barbastro.* — Barbastro ou Balbastro, situé dans la province de Huesca, (région du nord-est de l'Espagne, Catalogne), possède son administration municipale et judiciaire. La population est d'environ 9.000 habitants. Comme évêché la ville a sa cathédrale et son palais épiscopal. La cité est assise sur un terrain inégal dont elle couvre la pente. Sur la cime se trouve la partie la plus ancienne avec les principaux édifices et la principale partie de la population. L'ensemble est au milieu d'une fertile campagne et d'une vallée formée par les deux chaînes de monta-

gnes de Poyet et de San Marcos ayant un peu plus de deux lieues de longueur et de quatre de largeur. A une heure de distance environ se trouve le confluent du Vero et de la Cinca. Le climat est froid en hiver, mais toujours sain; les vents du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest, qui soufflent avec violence au printemps et en hiver, nuisent à la végétation.

La population est partagée en deux groupes de maisons sur les deux rives du Vero. Les maisons sont généralement commodes et de construction moderne; les rues bien pavées, les unes larges, les autres étroites et montantes.

La population est surtout commerçante.

Barbastro est la tête de ligne du chemin de fer de Barbastro à Selgua, ramification de la ligne de Saragosse à Barcelone. Une bonne route unit Barbastro à la capitale de la province distante de huit lieues à peu près. En outre de la station du chemin de fer, il y a une administration des postes et des télégraphes.

L'évêché compte les quatre archiprêtres suivants : Barbastro, Benasque, Boltana et Graus.

*Origine de cette maison. — Lieu où elle fut établie. — Son inauguration. — Construction d'une église; agrandissement de la maison.* — Modestes furent les débuts de la maison de Barbastro. Les Missionnaires du Séminaire, mal installés à Notre-Dame de la Bella, décidèrent, comme il a été raconté précédemment, de se transporter à Barbastro. Ils s'y installèrent le 17 avril 1759, changeant le nom du Séminaire de Notre-Dame la Belle en celui de Séminaire de Saint-Vincent-de-Paul.

La demeure destinée aux Prêtres de la Mission fut le couvent des Religieuses Capucines abandonné depuis vingt ans par elles. Il était nécessaire de réparer cette demeure de façon qu'elle puisse servir d'habitation com-

mode aux personnes qui désiraient y faire les exercices de la retraite et spécialement aux ordinands qui suivaient auparavant ces exercices au Séminaire de Notre-Dame de la Bella. Les Missionnaires, en cinq mois, disposèrent une chapelle capable de contenir deux cents personnes. Ils préparèrent aussi 32 chambres assez spacieuses et commodes pour les exercitants.

La maison se trouva prête le 19 juillet 1759, fête de saint Vincent de Paul. La première messe solennelle y fut célébrée par Don José Millaruelo, chanoine de Barbastro. Les Missionnaires eurent à cœur d'honorer ainsi ce pieux ecclésiastique non seulement comme un de leurs plus insignes bienfaiteurs, mais aussi comme nouveau fondateur et protecteur de ce nouvel établissement du Séminaire de Barbastro.

Après dix années de séjour, les Missionnaires voulurent agrandir leur maison et élever une église, afin de célébrer avec plus de pompe le culte divin. La Providence se servit de la marquise de Aytona, qui vint largement à leur aide, et, le 10 octobre 1768, fut bénite la première pierre de l'église par Mgr Peredes; neuf ans plus tard, le 19 octobre 1777, elle fut terminée et consacrée par Mgr Juan Manuel Cornel.

*Fonctions et obligations de cette maison.* — Les principales obligations des Missionnaires de cette maison étaient les suivantes : 1. Enseigner la Théologie Morale aux étudiants externes, obligation imposée par Mgr Ribera en 1756, quand il fut convenu de transférer le Séminaire de la Bella dans la cité de Barbastro. 2. En suite de l'héritage des biens de M. Domingo Torres, la maison devait célébrer chaque année 150 messes et trois anniversaires solennels pour le repos de l'âme dudit seigneur. Les trois anniversaires et cent messes étaient inscrits au testament de don Domingo et les cinquante

autres messes dans l'acte de vente par le même de la vigne de San Miguel et des Oliviers de Ferrara Alta. 3. En vertu du même testament, la maison devait donner assistance et l'éducation aux fils et descendants de l'héritier de don Miguel de Torres et Alaman, durant tout le temps qu'ils passeraient dans ledit Séminaire.

Il y avait aussi diverses autres messes à célébrer et l'obligation de donner diverses missions. — Les conditions de cette fondation, on le voit, étaient assez onéreuses.

*Suppression de cette maison. Sa restauration et projet de la céder de nouveau à la Congrégation de la Mission.* — Occupés à leur ministère religieux, les fils de saint Vincent de Paul demeurèrent à Barbastro l'espace de 67 ans, de 1769 à 1836. A cette époque, à cause des perturbations politiques et en vertu de la loi qui supprimait tous les Ordres et Congrégations religieuses en Espagne, les Missionnaires durent quitter leur maison de Barbastro. Elle fut bientôt dépouillée de tout ce qui s'y trouvait, puis destinée à divers services profanes et, entre autres choses, à devenir une prison.

La belle église fut convertie en magasins.

Quelques années passèrent; les temps devinrent meilleurs et l'immeuble du Séminaire devint propriété de la mense épiscopale. On songea alors à y établir les classes de philosophie et de théologie. Mais, faute de ressources, l'exécution de ce projet fut retardée quelque temps. A la fin de 1853, don Basilio Gil y Bueno, doyen de l'église, espérant l'appui de quelques personnes respectables de la population, crut que la restauration du Séminaire ne serait pas impossible; il fit part de son projet à Mgr Jacques Fort y Puig, évêque de Barbastro, qui non seulement l'approuva, mais encore chargea le respectable ecclésiastique de veiller à sa réalisation,

dans la forme et la manière qu'il jugerait le plus convenable.

Don Gil y Bueno mit de suite la main à l'œuvre et, aidé du conseil municipal de Barbastro et du charitable don Pablo Sainz y Palacin, il arriva en quelques mois à rendre habitable la partie de l'édifice destinée au Séminaire; l'inauguration en eut lieu le 1<sup>er</sup> octobre 1854.

Les Prêtres de la Mission ne retournèrent pas à Barbastro.

*Supérieurs de la maison de Barbastro.* — Voici, d'après les livres du personnel de cette maison, conservés en nos archives, la liste complète des Supérieurs qui gouvernèrent la maison de Barbastro depuis sa fondation jusqu'à son extinction :

- MM. Juan JUSTAFRÉ, 1759.
- Raphael PI, 1766.
- Manuel LOBERA, 1775.
- José DURAN, 1779.
- Raphael PI, pour la seconde fois, 1783.
- José MORILLO, 1789.
- Julien LACAMBRA, 1807.
- Fortunato FEU, 1813.
- José ESCARRA, 1825.
- Gaspar TORRES, 1831.

Voici quelques renseignements sur chacun de ces Missionnaires :

M. Juan JUSTAFRÉ naquit le 27 décembre 1706 ; il entra dans la Compagnie le 9 octobre 1736 et mourut à Espierba de Bielsa le 2 décembre 1766. Plus haut, il est parlé de sa mort.

M. Raphaël PI naquit le 24 octobre 1725. Envoyé de Barcelone à Barbastro le 22 octobre 1759, il fut nommé Supérieur de cette maison vers la fin de 1766. Le 27 mars 1775 il retourna à Barcelone comme Supérieur. Il revint de nouveau Supérieur à Barbastro le 10 mai 1783 et y resta jusqu'en 1789, où il retourna à Barcelone avec la charge de Visiteur de la province d'Espagne. Il mourut en 1796. Il fut un des principaux Missionnaires qui honorèrent par leur savoir et leur vertu la Congrégation de la Mission en Espagne durant le XVIII<sup>e</sup> siècle.

M. Manuel LOBERA naquit le 29 mai 1730 ; il entra dans la Compagnie le 29 décembre 1759. Il vint de Barcelone à Barbastro le 22 janvier 1762. Nommé Supérieur de cette maison en 1775 il y demeura jusqu'au 18 septembre 1779 où il passa à Barcelone par ordre du Visiteur. Il mourut le 27 mai 1791.

M. José DURAN naquit le 19 mars 1738 à Cervera, diocèse de Solsona. Il entra dans la Congrégation le 16 avril 1759. Envoyé à Barbastro le 19 août 1775, il y fut nommé Supérieur en 1779, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 27 mai 1784. Durant sa maladie il donna de grandes marques de piété. Peu d'instant avant sa mort il adressa une fervente prière à la Sainte Vierge à qui il était fort dévot.

M. Raphaël PI (pour la seconde fois). 1783.

M. José MORILLO vint à Barbastro le 14 septembre 1769 ; il fut nommé Supérieur de cette maison en 1789. Il était très versé dans les Saintes Lettres ; il était philosophe, humaniste et théologien distingué. Il fut aussi un remarquable prédicateur. Homme vertueux et zélé dans l'accomplissement de son ministère apostolique, il travailla longtemps et avec fruit à la conversion des âmes. Il mourut durant une Mission à Cadix le 27 avril 1806. La douleur fut très profonde parmi les habitants de cette ville.

M. Julien LACAMBRA naquit en la ville de Graus, province et diocèse de Huesca. Il eut pour père don Julian et pour mère Louise Baldeon. Envoyé par le Visiteur à Barbastro le 7 août 1784, il fut nommé Supérieur en 1807, charge qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée le 12 mai 1813.

M. Fortunato FEU naquit en 1771 à Torello, diocèse de Vich et province de Barcelone. Il entra dans la Congrégation en 1788. Nommé par le Visiteur d'alors, M. Philippe Sobies, il vint, comme Supérieur, à Barbastro le 20 mai 1813. Le 28 février 1825 il fut envoyé à Barcelone comme Supérieur de cette maison et Visiteur pour la province d'Espagne, charge qu'il conserva jusqu'en 1829. En 1828 il fonda la maison de Madrid dont il fut le premier Supérieur. Il fut aussi nommé Supérieur et Directeur des Filles de la Charité, s'intéressant beaucoup au bon ordre de leur gouvernement et à la prospérité de leur Compagnie. Durant le temps où il fut leur Directeur, furent fondées les maisons suivantes : La Miséricorde de Valence, l'hôpital et la Miséricorde de Jativa, la maison de Vitoria, Santo Domingo de la Calzada, Los Arcos, Tolosa, San-Sebastian, Oviedo, le Ferrol, Caceres, Badajoz, Cadix et la Grande Canarie. M. Feu fut un homme simple, affable, bon, attaché à l'observance de la règle. Pendant vingt ans il eut de violentes attaques de goutte et il souffrit de la pierre. Ces attaques étaient fréquentes ; il les endurait sans se plaindre. Enfin le 27 novembre 1833, ayant 62 ans d'âge et 45 ans de vocation, il mourut, édifiant ceux qui l'entouraient et récitant avec sa Communauté les prières de l'Eglise.

M. José ESCARRA naquit en Catalogne le 16 octobre 1777 et entra dans la Congrégation le 30 décembre 1802. Il vint de Majorque à Barbastro le 6 juin 1814 par l'ordre du Visiteur, M. Segura pour enseigner la théologie morale. Envoyé à Guisona comme député à l'Assemblée qui se tint en 1815, il fut alors employé à Barcelone pour expliquer également la théologie. Le 3 janvier 1825 il vint de nouveau à Barbastro comme Supérieur envoyé par le Vicaire général M. Baccari. Il demeura dans cette charge jusqu'en juillet 1831 où il vint à Madrid comme Assistant et y resta jusqu'à la fermeture de la maison en 1835. Il vint alors à Paris où il demeura seize ans comme professeur de théologie. La Congrégation de la Mission étant rétablie



en Espagne par le Concordat de 1851, M. Escarra retourna dans sa patrie avec la charge de Commissaire du Supérieur général. Il resta à Madrid jusqu'à sa mort, arrivée le 25 janvier 1855 ; il avait alors 76 ans d'âge et 52 ans de vocation. Il fut enterré avec la permission des Supérieurs ecclésiastiques dans le caveau de la chapelle de notre ancienne maison de *Leganillos* aujourd'hui appartenant aux Adoratrices (1910). M. Escarra fut amateur de l'observance des règles, fidèle à l'accomplissement des vœux, homme de véritable mortification intérieure et extérieure, prudent et ferme dans ses résolutions, pratique et ayant la connaissance du cœur humain, charitable pour tous, très appliqué au travail et aux divers ministères de notre Institut (Voy. *Relations abrégées*, tome III, p. 52).

M. Gaspar TORRES naquit à Naval, province de Huesca et diocèse de Barbastro, le 3 janvier 1768. Il eut pour père don Francisco Torres et pour mère dona Catalina Lapazuela. Il entra dans notre Congrégation le 1<sup>er</sup> mai 1791. Le 31 mai 1831 il vint de Madrid à Barbastro en qualité de Supérieur nommé par le Supérieur général M. Salborgne et il y demeura jusqu'à la suppression de cette maison. M. Torre fut fidèle observateur de la règle et fort laborieux. Il mourut en son pays natal le 8 avril 1839 à l'âge de 71 ans et ayant 48 ans de vocation.

---

## ITALIE

---

### *Lettre de la Sœur GRASSI, Fille de la Charité, à la très honorée Mère MAUCHE.*

Livourne, Ricovero, 30 octobre 1911.

A présent nous sommes tranquilles ; cette fois encore, c'est la Très Sainte Vierge qui a intercédé pour nous auprès de son Divin Fils. Vous connaissez, ma Très Honorée Mère, la dévotion qu'on a ici pour la Madone de Montenero. Tout le monde la priait déjà en particulier pour obtenir la cessation du choléra, quand, au moment où ce terrible fléau faisait le plus grand nombre de victimes, on décida de bénir la ville avec l'image vénérée, du haut de la colline. Monseigneur l'Evêque de Livourne, cependant, qui devait s'y rendre, ne voulut pas préciser le jour de la cérémonie pour éviter l'agglomération de la foule. On annonça le moment solennel par un coup de canon et par le son de toutes les

cloches de la ville. Impossible de dire l'émotion de tous. Ce fut le 24 août.

Depuis ce jour la terrible maladie diminua sensiblement et le 7 septembre, veille de la Nativité (qui est une fête très solennelle à Livourne et à Montenero), le choléra cessa tout à fait.

Pour remercier la très sainte Vierge, le 22 octobre, Monseigneur fit transporter de nouveau par des Prêtres l'Image miraculeuse sur la place, où on célébra la Sainte Messe.

Une nombreuse foule enthousiaste et reconnaissante chantait les gloires de Marie. De chaque Paroisse, les différents groupes, les croix en tête, marchaient processionnellement vers le sanctuaire, et Monseigneur l'Evêque se joignait à eux au pied de la colline. Après la Sainte Messe et la bénédiction donnée par Sa Grandeur avec la miraculeuse Image, on rentra dans l'église où on chanta le *Te Deum*. Le soir, à la Cathédrale, le cantique de la reconnaissance fut chanté de nouveau, Monseigneur fit une touchante allocution, donna la bénédiction papale, qui fut suivie de celle du Très Saint-Sacrement.

Ici, au Ricovero, par ordre du Directeur on avait déjà fait dans notre chapelle une pieuse cérémonie d'actions de grâces le 24 septembre : ce même jour les portes de notre vaste établissement, fermées depuis deux mois, furent rouvertes. Nos enfants émus chantèrent avec un élan de sentie reconnaissance pendant la Sainte Messe et le Salut. Vraiment il y avait de quoi remercier le bon Dieu et la très sainte Vierge ; car tous nos jeunes gens et nos jeunes filles ont été épargnés au milieu des grands ravages faits par le fléau !

Veillez agréer le respect sincèrement filial de notre bonne sœur Pellegrini, ceux de toute la famille du Ricovero et me croire, etc.

Sœur GRASSI.

## POLOGNE AUTRICHIENNE

---

*Lettre de M. SLOMINSKI, prêtre de la Mission,  
Visiteur, à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Cracovie, le 27 août 1911.

Les conditions toutes nouvelles dans lesquelles se trouve notre peuple polonais depuis un certain temps ont fait qu'une partie de notre travail d'évangélisation a dû prendre aussi un caractère nouveau. L'émigration à l'étranger est plus fréquente chez nous que partout ailleurs. Ceci est occasionné chez nous, non seulement par la recherche du gain, qui dans d'autres pays est la cause principale de l'émigration, mais encore par l'oppression et les persécutions religieuses si fréquentes hélas ! dans certaines parties de notre malheureuse patrie divisée. Aussi, dans toutes les parties du monde et dans tous les pays, trouve-t-on des Polonais à la recherche du pain et de l'abri qui leur est souvent refusé sur la terre natale. De leur patrie, ils emportent avec eux un attachement profond à leur religion, attachement qui a grandi avec eux, souvent au sein des persécutions, et qui leur fait tout souffrir, tout supporter plutôt que de vivre sans prêtre et sans église.

Malheureusement, à l'étranger encore, cet attachement à leur foi est souvent pour eux une occasion de souffrance, car il leur est plus difficile qu'à n'importe qui de trouver un prêtre qui comprenne leur langue. Car qui se soucie à l'étranger d'étudier le langage d'un peuple dépourvu d'existence politique, surtout quand cette langue est aussi pleine de difficultés pour les étrangers, que l'est notre langue polonaise ? Par suite, donc, du

manque de prêtres et des consolations de la religion, la démoralisation s'introduit facilement au milieu de notre pauvre peuple polonais, sur la terre étrangère, que l'on peut justement comparer à ces foules *vexati et jacentes sicut oves non habentes pastorem* dont Notre-Seigneur avait pitié. Il nous a semblé que nous aussi nous devions avoir compassion de ce peuple, et c'est ce qui a donné naissance à nos maisons, tant de l'Amérique du Nord que de l'Amérique du Sud. De là aussi les travaux de nos confrères au milieu des ouvriers polonais dans le Nord de la France et en Belgique, travaux dont nos Missionnaires ont eu le bonheur de vous rendre compte eux-mêmes de vive voix à leur passage à la Maison Mère, l'année dernière et ce printemps.

Cette année-ci, deux de nos confrères travaillent depuis trois mois en Allemagne, dans la province de Hanovre, diocèse de Hildesheim. Je les envoyai là, répondant aux instances de l'évêque du diocèse qui m'écrivait lettre sur lettre, me représentant que 17 000 Polonais étaient sans prêtres et suppliaient de venir à leur secours. Les lettres que je reçois de nos confrères m'apportent tant de consolation que je ne saurais résister au désir de vous en faire part. Je vous envoie donc quelques passages de leurs lettres, supposant que cela vous fera plaisir et vous donnera en même temps une idée de leurs travaux. Ils travaillent séparément et les jours libres, entre leurs excursions, ils reviennent à Hildesheim, où ils demeurent ensemble au Séminaire. L'un d'eux, M. Witaszek, m'écrit dans sa lettre du 26 juillet :

« Vendredi, 7 courant, j'arrivai à Goslar, d'où je partis immédiatement en voiture, pour Grauhof, où M. le Doyen me reçut avec beaucoup de cordialité. Ce digne ecclésiastique avait fait déjà des démarches de toutes parts, dans le but d'obtenir un prêtre polonais

qui pût confesser nos compatriotes demeurant dans sa paroisse et leur annoncer dans leur langue la parole de Dieu. Depuis quelques années, pendant le temps pascal, il venait ordinairement un Père Jésuite, et parfois même deux, de Cracovie, qui parcouraient à tour de rôle toutes les paroisses du diocèse. Mais, cette année-ci, le Provincial des Jésuites écrivit à l'évêque qu'ils ne pouvaient se charger de ce travail, à cause de leurs nombreuses occupations dans le pays. — Lors de leur dernière assemblée à Hildesheim, les doyens demandèrent unanimement à l'évêque de leur envoyer quelque prêtre polonais, ne pouvant supporter plus longtemps la vue de ce pauvre peuple abandonné et privé de secours religieux. L'évêque, désolé de ne pouvoir répondre à leurs désirs et n'ayant aucune perspective favorable, recommanda à ses curés de se mettre eux-mêmes à la recherche d'un prêtre polonais pour leurs paroisses respectives. Peu de temps après, cependant, le curé de Grauhof reçut de Hildesheim une lettre de son évêque, lui annonçant qu'il avait obtenu du Visiteur des Prêtres de la Mission de Cracovie deux prêtres polonais qui devaient parcourir tout le diocèse, et que l'un d'eux arriverait à Grauhof le 7 juillet. Le digne curé me raconta tout cela dès le premier abord et ne savait comment assez me témoigner sa joie de l'arrivée d'un prêtre polonais dans sa paroisse. Il me conduisit ensuite dans toute la maison qui est très vaste, me montra l'église et la sacristie, pour que je n'eusse pas de peine à m'orienter, en rentrant de l'église dans la nuit ; car je devais commencer les confessions le soir même.

« Toute la paroisse catholique de Grauhof ne compte que 220 âmes, dispersées dans cinq villages et deux fermes isolées. La moitié à peu près sont des Polonais établis dans l'endroit depuis assez longtemps et presque complètement germanisés.

« Vers les 7 heures du soir, nos Polonais arrivèrent donc à l'église. L'intendant de Grauhof, Polonais, originaire du duché de Posen, mais qui a épousé une Allemande, avait permis à ses ouvriers de quitter leur travail plus tôt, afin qu'ils pussent être à l'église à 7 heures. Un autre groupe arriva un peu plus tard de Ohlhof, en tout 83 personnes. Je leur fis une petite instruction, comme préparation au sacrement de pénitence, puis j'entendis leurs confessions. Ils reçurent la Sainte Communion le samedi matin pendant la Sainte Messe, car j'avais pu obtenir pour eux la permission de ne commencer leur journée de travail qu'après le déjeuner. Le samedi soir, 85 personnes, venues des fermes éloignées et des tuileries accoururent à l'église assez tard, après leur travail. Le dimanche matin, je confessai le reste de nos Polonais, au nombre de 45. Je distribuai à tous la Médaille miraculeuse et les reçus dans la confrérie. Après la grand'messe, je fis une allocution suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Au cours de l'instruction, je leur recommandai de se procurer le *Traité sur les vérités de la foi*, par l'abbé Gawronski, et d'en faire la lecture en commun pendant une demi-heure les dimanches et les fêtes, afin de suppléer un peu au manque de sermon. Ils y consentirent volontiers et firent aussitôt la demande de 8 exemplaires de ce livre. Dans l'après-midi du dimanche, j'allai visiter nos ouvriers polonais qui ne sont à Grauhof que pour la saison d'été. Ils sont au nombre de 58, soit 34 jeunes filles, 16 garçons et 4 ménages. Il y a en outre quelques familles polonaises qui ont à Grauhof leur demeure fixe, mais leurs enfants ne savent pas un mot de polonais. Les ouvriers qui ne sont là que pour la saison d'été, demeurent ensemble dans des casernes. Les femmes et les jeunes filles occupent une grande salle située dans les dépendances de l'ancien couvent, les hommes demeurent dans un

bâtiment à part, donnant dans la cour de la ferme.

« Le lundi, je visitai encore les Polonais établis dans l'endroit et j'eus la consolation d'administrer les sacrements à une malade. Je terminai ainsi ma mission à Grauhof où je n'attendais plus qu'une réponse définitive pour savoir de quel côté diriger d'abord mes excursions, car l'évêque avait désigné Henningen, et le curé de Dorstadt me demandait de venir dans sa paroisse, afin d'y préparer les Polonais au sacrement de confirmation. Il fut décidé que je partirais pour Dorstadt le jeudi. J'avais donc encore deux jours à ma disposition. Le premier jour, je visitai Goslar, tout plein de souvenirs des empereurs allemands, et pour le lendemain, M. le curé me proposa une excursion en chemin de fer à Harzburg, petite ville située au milieu des montagnes du Harz. Nous y rencontrâmes trois curés, chez lesquels je dois aller aussi, au cours de mes excursions de missionnaire. Tous témoignèrent beaucoup d'intérêt pour nos émigrants, déplorant en même temps qu'aucun prêtre polonais n'ait visité leurs paroisses depuis si longtemps. Cette rencontre me donna du courage et me fit espérer de trouver partout des prêtres bien disposés en notre faveur. De Harzburg, nous nous dirigeâmes tous ensemble vers Burgberg, où ils tenaient à me montrer le célèbre monument de Bismarck avec la fameuse inscription : « Nach Canossa, gehen wir nicht, Nous n'allons pas à Canossa ! » Ce monument fut érigé en l'honneur de Bismarck par les libéraux en souvenir de ce moment où Bismarck, luttant contre l'Eglise, s'était écrié : « Nous n'allons pas à Canossa ! » Le monument a été élevé à l'endroit même d'où Henri IV était parti pour Canossa.

« Ce monument, cependant ayant été érigé sans la permission préalable du duc de Brunswick, celui-ci, indigné de ce procédé, permit aux catholiques de bâtir

au pied même de cette montagne une petite église sous le vocable de Saint Grégoire VII.

« Le jeudi matin, je partis en chemin de fer pour Hedwigsburg, d'où je devais me rendre à Dorstadt. En descendant sur le perron de la gare, je remarquai une petite fille qui m'appelait de loin, et me dit qu'elle était venue pour me chercher. Je la suivis donc et elle me montra une petite charrette sur laquelle je mis ma valise, et nous nous mîmes en route, marchant sous un soleil brûlant pendant plus de trois quarts d'heure. Je compris bientôt pourquoi le curé n'avait pas envoyé de voiture à la gare : tous ses paroissiens, comme du reste tous les catholiques du diocèse de Hildesheim, sont des ouvriers et des pauvres gens. Dans toute la paroisse de Dorstadt, comptant 300 âmes, pas un catholique ne possède de cheval.

« Je commençai à confesser le jour même de mon arrivée à Dorstadt. Vers les 8 heures du soir, 120 personnes se pressaient autour du confessionnal. Les confessions finies, vers le matin, je donnai la Sainte Communion, dis quelques paroles d'exhortation et distribuai la Médaille miraculeuse.

« Le vendredi soir, j'allai avec M. le Curé à la ferme de Hedwigsburg, où travaillent une soixantaine de Polonais, 21 garçons et 41 filles. Le fermier est Polonais, originaire du duché de Posen. Il ne demeure pas à Hedwigsburg d'une manière stable, mais s'en retourne dans son pays en automne avec toute sa famille, et au mois de février, il revient avec les ouvriers qu'il a engagés, en grande partie du royaume de Pologne. C'est un fort honnête homme, tenant beaucoup à la moralité de ses ouvriers et réprimant très sévèrement les moindres écarts. Aussi sa petite colonie se conduit-elle très bien et fréquente assidûment l'église paroissiale. Je visitai encore une autre famille, polonaise elle aussi, mais habitant



depuis longtemps déjà Hedwigsburg. Les enfants, malheureusement, ne savent pas un mot de polonais ; l'aîné des garçons se rend tous les jours, par le chemin de fer, à l'école catholique de Wolfenbüttel, grâce à la Société catholique de Saint-Boniface qui lui paie sa carte coûtant 15 marks par mois. Le plus jeune fréquente l'école protestante qui est dans l'endroit, les parents n'ayant pas les moyens de payer un billet de chemin de fer. De retour le soir à Dorstadt, je trouvai à l'église quelques personnes qui n'avaient pu venir la veille. Je les confessai donc, et après minuit je leur donnai la Sainte Communion. Le samedi matin, sur la demande de M. le Curé, j'allai dire la messe à l'Asile des Sœurs, appelées « Sœurs de Saint-Vincent », où l'on me donna les plus tristes renseignements sur nos Polonais qui demeurent dans une caserne tout près de l'asile. Tous les soirs, jusqu'à une heure avancée dans la nuit, et quelquefois même jusqu'au matin, on entend là des cris, des rires, danses au jeu de l'*armonica*, etc. Ils ne vont presque jamais à l'église, tellement que les Sœurs étaient persuadées que c'étaient tous des protestants. En sortant de l'asile, j'entrai chez l'intendant et lui demandai la permission de visiter les Polonais vers le milieu du jour. Cet intendant est protestant et s'inquiète fort peu de la moralité de ses ouvriers. Je vins donc à midi, moment où tous les Polonais, au nombre de 60, étaient réunis dans la salle à manger. Ce sont des jeunes gens presque tous au-dessous de vingt ans, c'est à peine si je trouvai deux garçons et quelques jeunes filles un peu plus âgés. J'entamai la conversation, sur différents sujets d'abord, puis je leur exprimai mon chagrin de ce que de toutes parts on me donnait sur eux de si tristes renseignements. Je leur dis qu'on les prenait pour des protestants à cause de leur mauvaise conduite et parce qu'on ne les voyait jamais aller à l'église. Je leur don-

nai ensuite différents conseils, les engageant à aller à la messe de 7 heures où il n'y a pas beaucoup de monde, de sorte qu'ils n'ont pas besoin de se gêner de ce qu'ils ne sont pas assez bien vêtus ; de plus ils peuvent y chanter en polonais l'office de la Sainte Vierge, ce que M. le Curé leur permet volontiers. Comme l'intendant n'exerce sur eux aucune surveillance, je choisis les plus sérieux parmi les jeunes gens et les jeunes filles et je leur recommandai de veiller sur la conduite des autres. Les larmes aux yeux, tous me promirent de se corriger et j'espère qu'ils tiendront parole, car ce sont des enfants qui n'avaient besoin que d'être ramenés dans la bonne voie.

« Dans l'après-midi, j'allai à Hennigen à une demi-heure de Dorstadt. J'avais déjà fait la connaissance du curé, lors de notre excursion à Harzburg. Les Polonais commencèrent à se rassembler à l'église, dès les 5 heures 1/2. Je me rendis aussitôt au confessionnal, car je m'attendais à une abondante moisson. Mon attente ne fut pas trompée, 110 personnes s'approchèrent ce soir-là du tribunal de la pénitence. Un grand nombre étaient venus de loin, quelques-uns même du fond du duché de Brunswick. La plupart d'entre eux restèrent à l'église toute la nuit, car il était impossible de rentrer si tard. Le dimanche, dès les 5 heures du matin, un nouveau cortège arriva et entourra aussitôt le confessionnal. Je confessai encore 120 personnes. A la messe, il y avait environ 500 Polonais, parmi lesquels se trouvaient ceux que j'avais déjà confessés à Dorstadt. Malgré ce grand nombre, ils parvinrent facilement à trouver place à l'église, car la paroisse allemande compte à peine 350 âmes, et le peuple du reste, comme presque partout ici, est assez indifférent sous le rapport de l'assistance aux offices divins. L'église est de style roman et magnifique ; elle appartenait autrefois aux religieuses

Augustines qui furent expulsées en 1810, et leurs biens vendus à un protestant. Celui-ci établit à côté de l'église une immense glacière, de sorte que les murs de l'église sont constamment mouillés. Il fut obligé plus tard de transporter la glacière plus loin, il est vrai, mais malgré cela on n'a pu parvenir à faire sécher les murs.

« Le curé est très bienveillant envers les Polonais, car ceux-ci font beaucoup de bien dans sa paroisse par leur bon exemple. Dans le but de les maintenir dans la bonne voie, il fait venir pour eux un grand nombre d'exemplaires du *Messenger du dimanche*, journal catholique et religieux imprimé en polonais ; de plus, il invite le dimanche ceux qui viennent de loin à aller prendre le café chez lui après la messe et après les vêpres, et il étudie même le polonais afin de pouvoir au moins un peu converser avec eux.

« Après la messe, je fis un sermon, au cours duquel je recommandai la lecture en commun du *Traité des vérités de la foi*, dont ils firent venir 23 exemplaires. Après le sermon, M. le curé donna la bénédiction du Très Saint Sacrement, et moi je me remis à confesser. Le soir, j'allai avec le curé aux casernes de nos Polonais. L'intendant, un Polonais aussi, retourne au duché de Posen avec sa famille pour l'hiver. Les ouvriers sont presque tous des environs de Bochnia (Galicie)

« Le lundi matin, je confessai encore 11 personnes venues à pied d'une localité située à deux heures et demie de Henningen. Dans la matinée, j'allai avec M. le curé à Bürssum porter la Sainte Communin à une malade, la femme d'un petit employé du chemin de fer, M. Babuszkiewicz, originaire des environs de Ostrowa où il travaillait depuis 23 ans. Il y a quelques années, il reçut l'ordre de se rendre dans les environs de Berlin, s'il voulait conserver sa place à la Compagnie des chemins de fer. De là, il fut envoyé en Saxe, et peu de

temps après, l'année dernière, il fut transféré à Börs-sum, malgré les instances qu'il fit, représentant que sa femme était alitée et paralysée de tous ses membres.

« Le soir, vers les 8 heures il vint encore quelques personnes pour se confesser. Je leur conseillai d'attendre à l'église jusqu'après minuit, où je pourrais leur donner la Sainte Communion. A 10 heures et demie, il arriva encore 21 personnes, venues par le train du soir, de localités éloignées. Après la confession et la communion, ils s'en retournèrent tous ensemble, à pied, par une pluie battante, car il n'y avait pas de train convenable ; — beaucoup d'entre-eux cependant avaient plus de 3 heures de chemin à faire.

« Le mercredi soir, je revins à Dorstadt préparer les Polonais au sacrement de Confirmation que Mgr l'Evêque devait administrer le dimanche suivant. Il y a 72 personnes à confirmer. Je fis donc une instruction sur le sacrement de Confirmation, puis je confessai une quarantaine de personnes, presque exclusivement des hommes qui travaillent dans les briqueteries de Klein et Gross-Biewende, localités situées à deux lieues de Dorstadt.

« Jeudi matin, je partis pour Hildesheim, où je devais me rencontrer avec M. Paszyna pour aller rendre visite à l'Evêque. Monseigneur, à peine instruit de notre projet par le Recteur du Séminaire, à qui j'avais envoyé un mot, m'écrivit encore à Dorstadt qu'il attendait notre arrivée, et il m'indiquait en même temps l'heure de notre audience. Il nous reçut avec la plus grande bienveillance et nous dit en paroles chaleureuses combien il était reconnaissant à M. le Visiteur de ce qu'il avait bien voulu lui envoyer des Missionnaires. Il nous montra quelques lettres écrites par des Polonais qui le suppliaient de leur envoyer des prêtres. En lisant ces lettres dans lesquelles nos pauvres compatriotes exposaient leurs besoins spirituels d'une manière si touchante, Mon-

seigneur nous exprima encore son chagrin de ne pouvoir y remédier comme il le voudrait. Ce qui lui cause le plus de peine, ce sont les difficultés qu'il rencontre dans le duché de Brunswick, où il y a des milliers de Polonais. Il n'est permis à aucun prêtre étranger de s'arrêter dans le duché ; bien plus, les prêtres du diocèse que l'Evêque y envoie doivent être pourvus d'une autorisation spéciale du gouvernement et ne peuvent dire la messe sans la permission des autorités civiles. Il y a quelques années il existait encore une loi en vertu de laquelle les curés étaient obligés de demander la permission du pasteur protestant chaque fois qu'ils voulaient ou baptiser un enfant ou ensevelir un mort.

« A la fin, Monseigneur nous dit qu'il espérait que Monsieur le Visiteur voudrait bien encore venir à son aide pour l'évangélisation des Polonais de son diocèse, qui sont là comme un troupeau qui n'a point de pasteur. Ensuite nous reçûmes le plan de nos futures excursions. Je me réjouis à l'avance de ce travail, et si vous le trouvez bon, Monsieur le Visiteur, je vous prie de m'y laisser jusqu'à la fin. Quoique ces confessions dans la nuit fatiguent un peu, les fruits en sont bien consolants, et quand on voit ces pauvres gens se pressant autour du confessionnal ou de la Table Sainte, au prix de tant de fatigues et de sacrifices parfois, on oublie facilement sa propre peine. Du reste, je me dédommage de tout pendant la journée, de sorte que je ne ressens aucune fatigue, étant habitué déjà à ce genre de vie.

« Les jours libres entre nos excursions, nous nous retrouvons au Séminaire de Hildesheim. M. le Recteur est plein de bonté pour nous, et fait tout son possible pour nous y rendre le séjour agréable. Il n'y a ici que 9 étudiants de la dernière année, ce nombre étant suffisant pour le diocèse. Sur la demande du Recteur, je donne tous les jours une heure de leçon de polonais.

Cette leçon consiste à apprendre à lire et à prononcer le polonais. Tous les prêtres du diocèse possèdent le petit manuel : *Comes polonicus*, livre où se trouvent toutes les matières possibles pour les confessions en polonais et en allemand. C'est à l'aide de ce manuel que les prêtres se tirent d'affaire dans la dernière nécessité.

« Samedi dans l'après-midi, je partis pour Steinbrück, à 25 minutes en chemin de fer de Hildesheim. J'y confessai dans la soirée 70 personnes, et le dimanche matin une soixantaine. Comme je terminai assez tôt les confessions, je pus consacrer plus de temps à la prédication. Je fis donc une instruction après la Sainte Communion, une seconde après la grand'messe et une troisième, sur le sacrement de Confirmation, après les vêpres. Après l'instruction, je distribuai la médaille miraculeuse et recommandai comme partout la lecture du *Traité sur les vérités de la foi*. Après avoir confessé encore une dizaine de personnes, nous allâmes, M. le Curé et moi, jusqu'à Lafferdt, où une soixantaine de jeunes filles et quelques jeunes gens polonais, de la Prusse occidentale, travaillent dans des fabriques de conserves alimentaires. Ils y gagnent 17 pfennig par heure, et à part cela, ils ont tout leur entretien, hors le pain. Leur logement, par contre, n'est rien moins qu'hygiénique : 13 jeunes filles, par exemple, demeurent dans une chambre de 5 mètres de longueur sur 3 mètres de largeur et 2 1/2 de hauteur. De plus, le long des murs sont suspendus des vêtements, valises, boîtes à chapeaux et autres objets qui absorbent une bonne partie de l'air et de l'espace.

« En revenant de Steinbrück, nous entrâmes encore dans les casernes de nos Polonais, au nombre de 60 et quelques.

« Le lundi soir, il vint encore bon nombre de per-

sonnes pour se confesser, entre autres 3 jeunes filles à jeun, qui avaient travaillé toute la journée dans les champs; le soir, leur travail fini, elles avaient fait une heure de chemin à pied pour se confesser et recevoir la Sainte Communion. Ceux qui n'étaient pas à jeun attendirent jusqu'après minuit; pendant ce temps, ils chantaient des cantiques et moi je jouais des orgues. Cela ne dérangeait personne, car l'église est un peu isolée. M. le Curé seulement, entendant chanter, se leva et vint à l'église où il resta jusqu'à minuit. Il est grand amateur de chants polonais et, quoique Allemand lui-même, il a demandé aux Polonais de chanter leurs cantiques avant et après la grand'messe.

« Le mardi, je revins à Hildesheim pour m'y reposer un peu, avant de partir pour Salzgitter. »

(A suivre.)

---

## SUISSE

---

### FRIBOURG

Mgr Joseph Deruaz, évêque de Lausanne et résidant à Fribourg, est mort dans cette dernière ville, le 26 septembre de cette année 1911, âgé de 85 ans et dans la 21<sup>e</sup> année de son épiscopat.

Il a montré une si paternelle bienveillance aux Filles de la Charité, qui ont à Fribourg un très important établissement, que nous tenons à exprimer ici combien la famille religieuse de saint Vincent de Paul participe aux universels regrets que laisse le très remarquable et très saint évêque, Mgr Deruaz.

On pourrait lire dans un précédent numéro des présentes *Annales* (tome 74, p. 256) la lettre si honorable

et si paternelle qu'il adressa à la Supérieure des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul de la maison de Fribourg, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée de ces Sœurs dans cette ville.

Nous transcrivons ici quelques renseignements biographiques sur le vénéré évêque :

Né le 13 mai 1826 à Choulex, l'une des paroisses savoisiennes annexées au canton de Genève en 1814, Joseph Deruaz fit ses premières études au collège d'Evian. Se sentant appelé à l'état ecclésiastique, il entra en 1846 au grand séminaire de Fribourg pour commencer ses études théologiques. Mais, l'année suivante, la guerre du Sonderbund contraignit les élèves à se disperser. Plusieurs se rendirent au séminaire d'Annecy ; il fut de ce nombre et c'est dans cette ville qu'il reçut l'ordination sacerdotale, le 25 mai 1850.

Après avoir, de 1850 à 1859, desservi successivement les paroisses de Grand-Saconnex-Pregny et de Rolle, il fut appelé à Lausanne dont il devait rester curé pendant trente-deux ans. Son nom est inséparable de la laborieuse histoire de cette paroisse. Non seulement il s'était vivement attaché le cœur de ses ouailles, mais il avait su gagner la profonde estime des autorités vaudoises. A la mort de Mgr Cosandey, ce fut lui qui conduisit les négociations entre le Vatican et le Conseil fédéral en vue de la rentrée de Mgr Mermillod en Suisse.

Lorsqu'en 1891, Mgr Mermillod, nommé cardinal de curie, dut fixer sa résidence à Rome, c'est le curé de Lausanne que le Saint-Siège choisit pour lui succéder.

Nommé évêque, par Bref, le 14 mars 1891, Mgr Deruaz fut sacré à Rome par Son Eminence le cardinal Mermillod, assisté de Mgr Ferrata, archevêque titulaire de Thessalonique, et de Mgr Haas, évêque de Bâle et Lugano.

Quelques jours plus tard, sa première Lettre pastorale au clergé et aux fidèles de son diocèse réclamait instamment le secours de leurs prières pour l'aider à remplir la lourde charge imposée à sa faiblesse et dont les redoutables responsabilités l'effrayaient.

Combien étaient peu justifiées les appréhensions de son humilité, c'est ce que proclament hautement aujourd'hui les biographies que lui consacrent les journaux catholiques de la Suisse et la longue énumération de tout le bien que son épiscopat a réalisé. La Providence ne l'avait appelé à la plénitude du sacerdoce que pour faire briller d'un plus vif éclat sur un plus vaste théâtre « son zèle et son activité pastorale ». Bel



éloge dont l'auguste Pie X lui-même se plut à honorer Mgr Deruaz, dans la lettre si touchante qu'il lui adressait le 25 mai 1910 (soixantième anniversaire de l'ordination sacerdotale du vénérable évêque).

Ce témoignage de la paternelle bienveillance du Pontife suprême avait été une consolation bien douce pour le regretté prélat. Déjà l'acheminaient vers la tombe des infirmités qui, sans être physiquement douloureuses, le faisaient souffrir du vif regret de ne pouvoir se consacrer au service de son diocèse avec les forces de jadis et de devoir se contenter de lui vouer la sollicitude de son cœur. Depuis de longs mois, il passait toutes ses journées dans la prière, demandant à Dieu d'assister ses dévoués collaborateurs et se résignant pour lui-même à répéter les paroles du vieillard Siméon : « Seigneur, laissez aller votre serviteur en paix ! »

Les funérailles nationales que lui ont faites le gouvernement et le peuple de Fribourg et auxquelles ont pris part les grands Conseils de Vaud et de Neuchâtel, ainsi que le Conseil municipal de Lausanne, trois assemblées composées entièrement de protestants, montrent de quelle estime jouissait ce prélat vénéré. Sa haute raison, sa bienveillance sans nuages, son esprit de chrétienne conciliation étaient tels que, sans abdiquer aucun des droits de la vérité dont il était le gardien, il savait user avec ses adversaires eux-mêmes de tant de tact et de tant d'aménité, qu'il rapprochait de l'Eglise ceux qui en paraissaient les plus éloignés.

---

## TURQUIE D'EUROPE

---

### MONASTIR

*Lettre de la Sœur VIOLLET, Fille de la Charité,  
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Monastir, 12 novembre 1911.

Permettez-moi de vous entretenir quelques instants du travail que nous avons accompli dans la petite Mission de Monastir.

Dans le courant de l'année, environ 30 000 malades sont venus recevoir des soins au dispensaire externe et

nous en avons soigné 30 au dispensaire interne. Les visites à domicile, en ville ou dans les villages, au nombre de 3 202, nous ont donné le moyen d'ouvrir le ciel à 130 petits anges qui, j'en ai la confiance, attirent la bénédiction du bon Dieu sur nous et sur toute la communauté, puisque c'est aux Filles de la Charité qu'ils doivent leur bonheur.

A côté des consolations, il y a eu la peine ; ainsi, quoique des médecins et d'autres personnes aient désiré nous confier le soin des cholériques, le clergé orthodoxe, c'est-à-dire non catholique, a empêché cela, disant que nous ferions une propagande catholique. Vous voyez qu'il y a encore beaucoup à faire pour que disparaisse l'intolérance religieuse dans ce pauvre pays. Nous avons soigné tous les cholériques qui nous ont fait appeler. Il est toujours plus facile d'aborder les pauvres, et ils sont notre lot. Je me demande comment nous allons faire cet hiver pour secourir tous ceux qui viendront frapper à notre porte.

A l'école, nous avons 63 élèves à la fin de l'année scolaire. Le choléra les a dispersées et la rentrée tardive ne les a pas encore toutes réunies. Ces enfants sont studieuses et dociles, leur séjour auprès de nous leur fait certainement un bien qui portera son fruit plus tard. Combien nous agirions plus facilement sur les pauvres s'il nous était possible d'ouvrir une classe gratuite dans le quartier populeux du Baü ! Pour cela il faudrait louer une petite maison ; nous avons une sœur slave qui peut faire cette classe.

Veuillez agréer, etc.

Sœur VIOULET.

---

## CONSTANTINOPLE

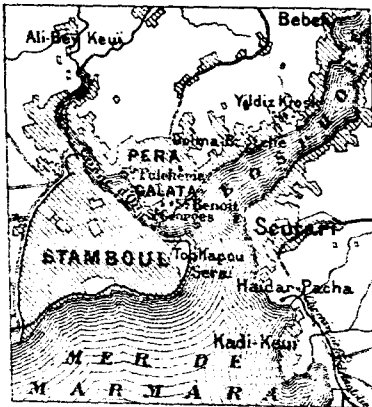
### AMBULANCE DES CHOLÉRIQUES

L'épidémie de choléra, qui en cette année 1911 a fait des ravages en diverses parties de l'Europe méridionale, a sévi en particulier en Turquie. Voici quelques lettres et un court rapport qui sont relatifs à une ambulance de cholériques à Constantinople, où quelques Filles de la Charité ont été appelées à donner leurs soins.

*Lettre de la Sœur GUERLIN, Fille de la Charité, Visitatrice provinciale, à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Constantinople, Maison centrale, 20 août 1911.

« Les Turcs viennent de demander trois Filles de la



PLAN DE CONSTANTINOPLE ET ENVIRONS

Charité pour aller à l'ambulance qu'ils viennent d'organiser à cause de l'épidémie de choléra qui sévit dans un des villages de la Corne-d'Or.

« Malgré la grande gêne que cela nous impose, j'ai pris trois sœurs à la Maison Centrale, mais, si la maladie prenait de l'extension et que

d'autres lazarets soient organisés, je devrais faire appel à nos autres maisons.

« M. le Consul Général de France m'a remerciée cha-

leureusement d'avoir répondu à la demande du Président de la Municipalité.

« Les trois Sœurs qui ont été désignées nous ont quittées rayonnantes, ne tarissant pas en remerciements d'avoir été choisies, et combien sont venues s'offrir pour aller les remplacer quand on le voudra ! »

*Lettre de la Sœur REISENTHÉL, Fille de la Charité.*

Constantinople, Maison centrale, 8 octobre 1911.

« Avant de partir pour les visites à Smyrne, notre digne Sœur Guerlin avait l'intention de faire recueillir les souvenirs du lazaret, où trois de nos chères sœurs viennent de passer quatre semaines, afin de vous les envoyer. Elle n'en a pas eu le temps, nos Sœurs n'étant pas rentrées lors de son départ. Je crois vous faire plaisir en vous adressant ce petit récit dans toute sa simplicité.

« De nouveau les Turcs avaient demandé nos Sœurs et nous avons accepté. Mais les fêtes du Baïram sont survenues, suivies immédiatement de la guerre et quoique le choléra continue son petit train, on ne s'en occupe plus. Nos Sœurs sont à la disposition de ces Messieurs, quand ils les redemanderont.

« Vous apprendrez aussi avec consolation que notre double famille à Salonique a, en ce moment, l'occasion d'exercer la charité de saint Vincent. Il y a quelques mois, nous voyions avec peine nos Sœurs remplacées à l'hôpital Italien de Salonique par des religieuses italiennes d'une Communauté d'Ivrea, et le bon Missionnaire lazariste par un Père, Conventuel d'Italie. Ces jours derniers, la guerre ayant éclaté entre l'Italie et la Turquie, les pauvres religieuses ont été fort embarrassées. A la demande des Consuls de France et d'Allemagne, elles sont venues demander l'hospitalité à nos

Sœurs, maison de la Providence de Salonique, et le Père Conventuel italien, à nos dignes Missionnaires. Les esprits étant échauffés contre les Italiens à Salonique, ils avaient dû quitter l'hôpital et pour combien de temps ?... Les desseins du bon Dieu sont impénétrables autant qu'admirables à notre égard ! »

#### L'AMBULANCE DES CHOLÉRIQUES A CONSTANTINOPLÉ (1911).

« Voici quelques détails sur l'ambulance des cholériques, tenue par les Filles de la Charité du 19 août au 15 septembre 1911. Le champ d'action se trouvait à Kara-Agach, au bord de l'eau, au fond de la superbe Corne d'Or.

« M. le Président de la Municipalité turque ayant demandé à ma Sœur Visitatrice des Filles de la Charité pour prendre soin de cette ambulance, trois d'entre nous furent désignées.

« A la hâte, linge et vêtements indispensables étaient préparés, et, quelques heures après la demande, la Sœur Visitatrice et la Sœur Assistante conduisaient à leur poste nos Sœurs Geneviève, Vincent et Agnès. Cette dernière, encore jeune et nommée providentiellement à la dernière minute, devait mettre la note gaie parmi nos chères exilées, au milieu de leur travail, trouvant facilement la répartie à tout. Les voitures, conduites par un soldat turc, s'ébranlent. Après 1 heure 1/2 de marche par des chemins et des sentiers presque impraticables, les voyageuses arrivent jusqu'au cordon sanitaire. Les soldats en faction crient : *ya sac !* — on ne passe pas), et s'appêtent à épauler ; mais, sur la présentation d'un passe-port bien en règle, les fusils s'abaissent et toute liberté est laissée de pénétrer dans la zone contaminée.

« L'ambulance présente, à vol d'oiseau, trois divisions : la première est réservée au personnel : Surveillant Osman bey, médecins, infirmiers, cuisiniers ; la seconde partie est pour les malades ; la troisième pour les isolés. Il y a en tout environ 80 tentes, à peu près 300 personnes, toutes de nation juive, sauf de rares exceptions. Aussitôt l'arrivée de nos Sœurs, les médecins israélites viennent saluer les Sœurs, leur disant en bon français : « Bonne arrivée, mes Sœurs, bonne arrivée ». Pour se loger, les Sœurs bénéficièrent d'une vieille petite baraque, tout au bord de l'eau, ancienne échelle de bateau, abandonnée.

« Ce ne fut pas une petite affaire que de chercher à s'installer, car il n'y avait place que pour deux, et il fallait vivre trois. « Cela ne fait rien, disait Sœur Agnès, « ma Sœur Geneviève, qui est la Supérieure, prendra son « lit d'officier ; ma Sœur Vincent, qui est Assistante, « celui de sous-officier, et moi, qui suis le pioupiou d'or-  
« donnance, je coucherai par terre. » Ce qui fut dit, fut fait : deux planches posées sur les deux banquettes du harem devinrent, avec un léger matelas, le lit de repos de notre petite compagne.

« Les médecins, dès le premier soir, voulurent faire leurs offres de service, et l'un d'eux se hasarda à demander si le lendemain, en rentrant de la ville, il ne devait pas apporter un miroir, du tabac, des cigarettes. Vous jugez des efforts que firent nos Sœurs pour ne pas rire à cette proposition. Dès ce premier soir aussi, les Sœurs firent leur visite sous les tentes. Avec quelle compassion ne virent-elles pas les pauvres malades couchés par terre en proie aux horribles souffrances de la maladie, dans une saleté repoussante, couverts de vermine, entourés d'enfants presque tout nus ! De leur côté, les pauvres malades s'étonnaient de voir rentrer les Sœurs sous leurs tentes, car jusqu'alors on n'avait osé les fran-

chir. Les infirmiers, en courant, déposaient à terre le remède, le thermomètre, la tasse de thé. Ce fut un véritable renouveau que l'arrivée des Sœurs. Dès le lendemain, elles proposaient les améliorations les plus urgentes ; sur leur demande, tout fut accordé.

« Pendant plus de 15 jours, levées dès le matin à 5 heures, les Sœurs ne se couchaient qu'à 10 heures du soir, et pour trouver quel repos ! Tout un régiment de la plus minuscule cavalerie semblait s'être donné rendez-vous la nuit dans la petite baraque transformée alors en véritable champ de manœuvres ! C'était donc au milieu des fatigues de nuit, de jour, et des privations de toutes sortes que s'accomplissait leur ministère de charité. Heureusement, le bon Dieu était là pour les soutenir. En l'absence de M. Lobry, M. Dekempeneer revendiqua, avec bonheur, cette fois, son titre de « Supérieur », et se nomma aumônier de nos Sœurs, au grand regret de tous ceux qui ambitionnaient ce poste de dévouement ; car ce n'était pas une sinécure. Pour arriver de bonne heure à l'échelle de Kara-Agatch, il fallait de grand matin, et quelquefois malgré la pluie ou le brouillard, s'embarquer sur un petit caique, à la merci d'un batelier turc. L'arrivée du Missionnaire était attendue ; à la hâte, la misérable baraque avait été préparée et alors le sacrifice de la messe était offert sur cette terre musulmane, en face des solitudes d'Eyoub (citadelle de l'Islamisme). Mais il ne fallait pas s'attarder dans l'office de Marie, et Marthe, vite, reprenait ses droits. C'était alors la visite sous les tentes, le soin des malades, la tournée avec les docteurs, la distribution des remèdes et celle de la nourriture à ceux qui pouvaient en prendre. C'était long et fatigant ; car, pendant de longues heures, il fallait se traîner par terre. Le plus souvent il fallait demeurer la journée sous un soleil de plomb, à tel point que les Sœurs en furent malades et que Sœur Vincent y

prit une insolation qui, grâce à Dieu, n'eut pas de suites fâcheuses.

« Trois fois par semaine, quelques Sœurs de la Maison Centrale leur portaient les petites provisions dont elles pouvaient avoir besoin, car ce qui leur était donné était bien insuffisant ! Le drapeau jaune (drapeau sanitaire) dans la poche, on l'arborait au bout de son parapluie en approchant de l'ambulance : autrement les soldats, en faction sur les hauteurs, nous auraient tiré dessus. C'était un grand plaisir d'être ensemble quelques instants ; nous causions, nous prenions le thé en famille, et puis il fallait repartir ; ce fut ainsi pendant quatre semaines.

« Quand les malades se sentaient mieux, ils entraient d'eux-mêmes en conversation avec nos Sœurs ; la chose était facile, tous les juifs parlant français. C'est ainsi qu'une femme étonnée du dévouement des Sœurs leur disait : « Mais pourquoi donc êtes-vous venues nous  
« soigner ? Nous sommes des inconnus pour vous et  
« nous ne sommes pas même de votre religion ; pourquoi  
« venir ici puisque vous n'avez ici ni sœurs, ni frères,  
« ni personne de votre famille ! — Oh ! répondait la  
« Sœur, ne savez-vous pas que nous sommes tous frères  
« en Jésus-Christ, et que nous devons nous aimer et nous  
« rendre service mutuellement ? Nous sommes venues  
« vous soigner pour l'amour du bon Dieu. » Alors cette  
pauvre israélite stupéfaite répliquait : « Ma Sœur, c'est  
« vous qui devez avoir la vérité, en voilà la meilleure  
« preuve. Notre religion, à nous, ne nous enseigne pas  
« ces choses ; pourvu que nous observions exactement  
« le sabbat, que nous accomplissions certains jeûnes,  
« que nous fassions un certain nombre de purifications,  
« c'est tout, notre religion ne nous demande pas autre  
« chose. Et devenant soudain mélancolique, la pauvre



« juive murmurait encore : « C'est vous qui devez avoir  
« la vérité ! »

« Au commencement de l'ambulance, la nourriture était commune ; puis nos Sœurs, s'apercevant qu'on la leur apportait très tard, en demandèrent la raison. On leur répondait que le rabbin tardait quelquefois à venir... Tous les matins, en effet, la bénédiction de la viande et autres denrées avait lieu ; le vendredi, la cérémonie se faisait pour deux jours, à cause du sabbat où la cuisine ne fonctionnait pas. Cependant nos Sœurs, qui n'avaient aucune disposition à changer de religion, firent leurs plaintes à Osman Bey, le préposé turc. Il fut ravi de leur réclamation et, dans son langage oriental, leur répondit : « Nous sommes frère et sœur... moi  
« non plus, je ne fais pas cuisine commune avec les  
« juifs ; vous ferez désormais votre cuisine à votre gré,  
« et regardez-moi bien toujours comme « votre père »  
« pour faire droit à toutes vos réclamations. » A partir de ce moment, les Sœurs ne mangèrent plus de viande bénite par le rabbin, et la Sœur Vincent cumula avec les fonctions d'infirmière les fonctions de cuisinière.

« Les nuits devenant froides et pluvieuses, l'ambulance ne pouvait continuer à fonctionner. La municipalité turque, avant de donner congé à nos Sœurs, téléphona pour connaître quels étaient les honoraires demandés par la Communauté. Un des médecins leur en fit part ; les Sœurs répondirent : « Monsieur, nous ne  
« sommes pas venues ici pour de l'argent ; nous ne  
« demandons rien pour nous. Maintenant, nous avons  
« des pauvres, et si la municipalité veut donner quelque  
« chose, ce sera pour eux. Pour nous, nous avons soigné  
« les malades pour l'amour du bon Dieu. » Et, pendant que ce dernier reprenait : « Mes Sœurs, vous avez fait  
« là vraiment une œuvre humanitaire », son collègue, moins européenisé et plus sincère sans doute, témoi-

gnait son étonnement et répétait en levant les bras au Ciel : « Pour l'amour du bon Dieu !... pour l'amour du bon Dieu ! ... » Cela paraissait bien nouveau à ce médecin juif qui ignorait les préceptes de l'Évangile.

« Grâce aux soins donnés aux malades et auxquels contribuèrent pour leur bonne part nos chères compagnes, la mortalité dans l'ambulance diminua sensiblement. Le rapport sanitaire, fait par les docteurs, établissait qu'avec les Sœurs on avait eu une proportion de 70 p. 100 de guéris, tandis qu'avec les soins précédemment donnés la proportion avait été beaucoup moindre.

« La mission de nos Sœurs était terminée. Nous nous réjouissions de les revoir, et nous apprêtions à aller au-devant d'elles, lorsque, le 15 septembre, vers 2 heures, un bruit inaccoutumé se produisit à la Maison Centrale : c'étaient nos Sœurs qui, devançant l'heure fixée, arrivaient seules, comme d'humbles filles de village, rentrant du champ de leur travail. Elles étaient toutes noires, toutes brûlées, mais toutes souriantes, tout heureuses d'avoir pu procurer la gloire de Dieu et le soulagement des pauvres malades. »

*Lettre du Préfet de Constantinople  
aux Filles de la Charité*

« ALLAH !

« A la direction des Sœurs de Galata.

« Les services humanitaires rendus depuis quelque temps par les Sœurs à l'hôpital des cholériques de Kara-Agatch ayant été appréciés par la Préfecture de la Ville, je vous prie d'agréer, au nom de ladite Préfecture, l'expression de ses remerciements et de sa satisfaction. Daignez aussi agréer la somme de dix livres, non comme rémunération des services rendus, mais

pour vous défrayer des dépenses occasionnées à ce sujet. Une réelle nécessité se faisant sentir d'attacher une Sœur à l'hôpital qui vient de s'ouvrir à Buyuk-Déré (Hadji Osman Boujere) et deux autres à l'hôpital de Démir-Capou, soit en tout trois Sœurs; veuillez nous indiquer quel jour il vous serait possible de les envoyer et recevez l'assurance de mes hommages respectueux. »

Le 6 septembre 1327.

Présidence du 6<sup>e</sup> cercle municipal de Péra.

---

# ASIE

---

## CHINE

---

La Chine paraît être à ce moment, comme on s'exprime souvent, « à un tournant de son histoire ». Une révolution, beaucoup plus étendue que toutes celles qu'on avait vues dans ces derniers temps, englobe une grande partie des provinces de la Chine.

### LES ORIGINES DE LA RÉVOLUTION

Deux causes immédiates, l'une économique, l'autre politique ou dynastique, ont fait éclater le mouvement révolutionnaire actuel de la Chine.

La cause économique est ce qu'on a appelé la nationalisation par l'Etat des chemins de fer, notamment dans la province du Sé-Tchuen. Les populations du Sé-Tchuen, irritées de la reprise par l'Etat de la ligne du chemin de fer pour laquelle on avait exigé d'elles d'énormes sacrifices dont elles perdaient ainsi le fruit, se révoltèrent. Pour réprimer les troubles du Sé-Tchuen, on fit descendre vers cette province les troupes du Hou-Pé. Mais bientôt le Hou-Pé, dont la capitale est Ouchtchang-fou (ou Wou-Tchang), dégarni d'une partie de ses troupes envoyées au Sé-Tchouen, se soulevait à son tour ; et les troupes qui y restaient, toujours prêtes à passer à l'insurrection, dès que celle-ci paraît la plus forte, se rebellaient et passaient à l'ennemi.

La cause politique est le sentiment dynastique anti-mandchou qui est à l'état permanent dans la population

chinoise. En 1644, la dynastie proprement chinoise (dynastie des *Ming*) fut supplantée par les Tartares Mandchous venus du nord (dynastie des *Tsin*), et depuis ce temps-là les insurrections se sont succédé surtout dans les provinces du Sud pour arriver à évincer les princes mandchous.

Il y a ici des causes plus profondes et qui font que cette fois bon nombre des révolutionnaires aspirent à un changement plus essentiel : ils voudraient établir, disent-ils, la forme républicaine de gouvernement.

#### LES PARTIS

La lutte est engagée entre le parti impérial et le parti révolutionnaire. Le parti impérial est représenté à Pékin par le prince Yuan-Shi-Kai, premier ministre. C'est à lui qu'a fait appel, dans les graves circonstances présentes, le régent, père du jeune Empereur Pou-Hi, lequel n'est âgé que de six ans.

Le parti révolutionnaire est inspiré par un chef qui a été banni par le gouvernement impérial et qui a vécu depuis lors en Angleterre et aux Etats-Unis, Sun-Yat-Sen. Il retourne, paraît-il, en Chine.

#### LA SITUATION

C'est le 11 octobre 1911 que la capitale du Hou-Pé, la ville de Ou-tchang-fou, à la suite d'une émeute, passa au pouvoir des rebelles. Depuis, le parti de la révolution déjà maître d'une partie du Se-Tchuen a étendu son pouvoir sur les provinces du Hou-Nan, du Kiang-Si et sur d'autres provinces, quatorze sur dix-huit, dit-on.

C'est au Hou-Pé, province centrale de la Chine, qu'il s'est établi d'abord, dans les trois villes importantes de Ou-tchang de Han-Kéou et de Han-Yang.

Han - Kéou, ville du Hou-Pé, qui a une population

de 800 000 habitants, est l'une des villes commerciales les plus importantes de la Chine. Son commerce en 1910 s'est élevé à 500 millions. Point terminus du grand central chinois, Pékin-Han-Kéou, commandant le moyen Yang-tsé, navigable aux navires de fort tonnage, c'est à proprement parler le cœur de la Chine.

Han-Yang, qui est en quelque sorte le faubourg, est le Creusot chinois. Le gouvernement y a installé une fabrique d'acier qui emploie plus de 4 000 ouvriers, une fabrique d'explosifs et d'immenses usines métallurgiques. On voit l'importance de cette prise de possession par les révolutionnaires.

Quant à Wou-Chang, centre administratif de la province, situé sur l'autre rive de Yang-Tsé, en face d'Han-Kéou, elle contenait le trésor et la monnaie dont les révolutionnaires se sont également emparés, augmentant ainsi de façon considérable leur trésor de guerre.

De ces trois centres, qui n'en font en réalité qu'un, le mouvement a rayonné. Et c'est autour de ces trois centres qu'est engagée la lutte armée entre les soldats impériaux et les soldats de la Révolution.

Le parti de la Révolution est aujourd'hui maître de Chang-Haï, de Nan-Kin (novembre 1911) et d'un grand nombre d'autres villes du centre et du sud de la Chine.

#### LA RÉVOLUTION ET LES ÉTRANGERS

Comme nous l'avons dit, le mouvement est dirigé contre la dynastie mandchoue et les étrangers ne paraissent pas en danger. Les révolutionnaires ont donné à ce sujet au corps consulaire les assurances les plus formelles et dans tous les centres où la révolte a éclaté des affiches recommandant de respecter la vie et les biens des étrangers ont été apposées sur les murs.

Telle est la situation générale à la fin du mois de

novembre 1911. Nous allons donner sur quelques villes où résident des Missionnaires des renseignements particuliers.

Pékin est toujours le siège du gouvernement impérial. Les détachements de troupes européennes en résidence à Pékin assurent l'ordre et la protection dans le quartier des Légations.

Quarante soldats du détachement français ont été envoyés au Pétang pour le protéger.

Sur Kiu-Kiang au Kiang-Si, sur Ning-Po au Tché-Kiang et sur la ville de Chang-hai, les journaux ou les correspondances ont donné les renseignements suivants :

#### KIU-KIANG

Voici deux lettres de Kiu-Kiang :

Kiu-Kiang, 21 octobre 1911.

La révolution qui vient d'éclater dans la province du Hou-pé menace aussi celle du Kiang-si. Les villes prises par les rebelles, sont nos proches voisines, ce qui occasionne dans toute la province de graves rumeurs et un danger prochain de révolution.

A partir de ce moment, on s'attend à voir arriver l'armée des révolutionnaires et très probablement à voir les garnisons embrasser la cause de la révolte.

Ici, à Kiu-Kiang, la ville est abandonnée par ceux de ses habitants qui jouissent de quelques biens. C'est un déménagement général. On craint, avec raison, en même temps que la prise de la ville, l'entrée des bandes de pillards.

... Le mouvement révolutionnaire est antidynastique. Les Chinois veulent se défaire des Tartares auxquels ils sont assujettis depuis près de trois cents ans. Donc, jusqu'ici rien contre les étrangers, ni contre les mission-

naires ou les chrétiens. Cependant nous devons prendre les précautions suggérées par la prudence.

† L. FATIGUET, Vic. ap.

Kiu-Kiang, 24 octobre 1911.

La ville de Kiu-Kiang est au pouvoir des révolutionnaires depuis la nuit dernière.

L'incendie du *Ya-men* du *Tao-tai* a donné le signal de la révolte. La garnison, après une courte chasse aux rebelles, est passée de leur côté. Quand on a ouvert les portes de la ville, ce matin, la nouvelle a été connue, et les huit bâtiments de guerre chinois sont partis.

Pas de nouvelles de l'intérieur ; on dit cependant que Nan-Tchang est occupé par les révolutionnaires.

Ceux-ci viennent d'afficher une proclamation menaçant de mort quiconque attentera à la vie ou aux propriétés des Européens ou du peuple. — Donc, jusqu'ici rien que de pacifique.

† L. FATIGUET, Vic. ap.

#### NANCHANG

*Lettre de M. MONTEIL, prêtre de la Mission, à M. BOUVIER, procureur, à Shanghai.*

Nanchang, le 1<sup>er</sup> novembre 1911.

Nous voilà en république depuis ce matin. Hier, on avait annoncé que les révolutionnaires avaient été battus au Houpé : tous les mandarins et notables qui avaient si fermement poussé le gouverneur à adhérer au mouvement, avaient, *disait-on*, changé brusquement d'avis, et étaient allés le féliciter de la victoire remportée par les troupes impériales. Et voilà que cette nuit, un peu après une heure du matin, la fusillade éclate tout près de nous, nous faisant sauter de notre lit : c'était la révolution qui éclatait...



Dès les événements de Outchang-fou, des rumeurs avaient commencé à circuler. Les faits étaient plus ou moins dénaturés et fort grossis. Comme conséquence, le commerce, celui surtout des banques subit une crise sérieuse. Lorsque, le 24 octobre, on apprit que Kiou-Kiang était passé à la révolution, et que les communications télégraphiques étaient interrompues, la panique secoua la population : ce fut une fuite éperdue vers la campagne, et l'on estime que plus du tiers de la population a émigré en l'espace de quatre à cinq jours. Ce ne sont pas les *Kemintang*s que l'on craignait, mais les sectes et sociétés de malfaiteurs qui se trouvent toujours dans les bas-fonds de la population et surtout dans les faubourgs.

Les notables de la ville résolurent de former une milice municipale ou *Pao-ngen-hoei* pour assurer la sécurité des habitants, surtout la nuit. On réunit des fonds, on loua des hommes qui, armés, firent le guet : la nuit, chaque rue était fermée par des barrières ; les portes de la ville, ouvertes seulement à neuf heures du soir, se fermaient dès cinq heures du soir.

Le 30 octobre, le bruit se répandit que la nuit même la garnison envahirait la ville. Craignant le pillage, les lettrés et notables font une nouvelle démarche auprès des autorités pour les faire adhérer à la révolution ; ils répandent le bruit que celles-ci ont consenti, et que le lendemain le journal publiera l'acte par lequel le gouverneur déclare le Kiang-si indépendant : on fait même circuler des épreuves du journal. Plus tard on dit que les rebelles ont été mis en déroute, que l'armée impériale a dispersé tous les révolutionnaires, et qu'en conséquence les mandarins sont allés offrir leurs félicitations au gouverneur. Cette nouvelle rassure les esprits, et la nuit vient très calme, lorsque, vers une heure du matin, l'armée, qui est casernée dans les fau-

bourgs, force les portes de la ville et réveille tous les échos par des salves bien nourries. Peu après, de sinistres lueurs font rougeoyer le ciel : ce sont le palais du gouverneur, le *Hoangtien* ou pagode de l'empereur, la maison commune des Mandchoux et divers postes de police qui flambent. Bientôt toits et murs s'écroulent avec un fracas lugubre et un jaillissement terrible d'étincelles que balaye un fort vent du nord, cependant que la fusillade éclate de tous côtés. Heureusement que tout ce bruit de mousqueterie n'est que de façade : on ne tue personne, mais on veut effrayer les malfaiteurs qui pourraient être tentés de se livrer au pillage. Et de fait, quelques soldats et vauriens mal inspirés ayant commencé à piller la Banque des mandarins et diverses boutiques d'argentiers, on les passe immédiatement par les armes et on cloue leurs têtes sur les portes mêmes des édifices qu'ils ont voulu dévaliser. Au jour, toute la ville est pavoisée de drapeaux blancs déjà préparés depuis plusieurs jours, et de nombreuses patrouilles circulent, de troupes qui portent toutes le brassard blanc. Une proclamation anonyme est affichée sur tous les murs de la ville. On y déclare que tout le monde sera efficacement protégé, peuple, commerçants et étrangers ; que tout pillage sera sévèrement réprimé, et que chacun doit se livrer paisiblement à son commerce et à ses occupations sans aucune crainte. De fait, le plus grand calme règne ; chacun ouvre sa boutique, on va à son travail, ravi de pouvoir nouer à son bras un mouchoir blanc et d'avoir fait une révolution. Quant aux autorités civiles, on n'en entend plus parler.

Telles sont les diverses péripéties de la révolution à Nanchang, nouvel acte d'un drame qui semble devoir être assez sérieux, et que je vous conte au soir de son accomplissement.

Ces nouvelles peuvent rassurer ceux qui s'intéressent

à nous. Nous ne sommes pas fâchés d'une solution qui nous délivre d'une bonne semaine d'angoisses, en rendant impossible un pillage qui semblait redoutable et dans lequel nous aurions été fortement exposés. Quant à l'avenir, il est bien difficile de le prévoir. Quels que soient les événements qui surviendront, ils ne supprimeront ni la famine, ni les grosses questions d'ordre intérieur qui sont encore pendantes. Mais Dieu, qui nous a jusqu'ici si bien gardés, continuera de veiller sur nous et de nous préserver de tout malheur. Nous en avons la confiance.

Paul MONTEIL.

NING-PO

*L'Echo de Chine*, 11 novembre 1911, donne les renseignements suivants sur l'occupation de la ville par les « Kemintang » ou parti de la Révolution :

Le 5 novembre 1911.

La cité et la ville de Ning-po ont été occupées par les « Kemintang » le 5 novembre à 2 heures du soir.

Depuis quelques jours une certaine agitation commençait à sourdre dans la cité. Le Taotai « Wen » (mandchou), pris de panique, avait fait sortir plusieurs canons braqués devant le Yamen ; sur l'observation à lui faite par la guilde chinoise, il se rendit aux conseils qui lui avaient été donnés, fit rentrer les canons et, finalement, s'embarqua avec sa famille, le 31 octobre dernier, sur le *Pékin* se rendant à Changhaï.

A partir de ce moment, aucune direction n'existait à Ningpo.

Nous apprîmes, le 4 novembre, la prise probable de Changhaï. Ningpo resta très calme ; aucune agitation parmi cette population considérée cependant comme assez turbulente.

Dimanche, 5 novembre, à midi, un officier accompagné de quelques hommes proclamait dans la cité le chan-

gement de Gouvernement, sans un cri, sans aucune manifestation. On voyait seulement de fortes agglomérations provoquées par les curieux. Toutes les maisons chinoises arborèrent immédiatement le drapeau blanc.

A deux heures de l'après-midi, M. Lou, très gentleman, accompagné de six hommes, pénétrait dans la ville, se rendait immédiatement à la Ta ching Bank, à la Police chinoise et faisait visite à M. le Consul d'Angleterre en l'assurant que les personnes et propriétés ne seraient nullement inquiétées.

La nuit fut très calme.

Le 6 novembre, toutes les maisons de la Cité et de la ville avaient arboré le drapeau blanc ; les policiers, ainsi que les volontaires chinois levés par le taotai, portaient le brassard blanc ; les quelques hommes de troupe sont restés inactifs et finalement passés aux « Kemintang ».

La Ta Ching Bank est gardée militairement par les révolutionnaires, ainsi que le bureau des Télégraphes où ceux-ci perçoivent les taxes et surveillent le trafic.

La Douane et la Poste ont abaissé leur pavillon attendant des ordres, toutes les Compagnies de navigation chinoise ont fait de même.

On s'attend aujourd'hui à la prise de Changhaï ainsi que des forts défendant l'entrée de la rivière.

Il est étonnant de voir le calme avec lequel s'est effectué ce changement de régime dans ce pays plutôt turbulent.

#### SHANG-HAI

L'occupation de la ville de Shang-haï est ainsi racontée par l'*Echo de Chine*, numéro du 11 novembre 1911 :

Dans l'après-midi de vendredi, 3 novembre courant, vers trois heures, une nouvelle des plus graves circulait à Shang-haï et se répandait avec une grande rapidité.

Les révolutionnaires, disait-on, avaient tenté un coup de main et s'étaient rendus maîtres de la cité.

Renseignements pris, le fait était exact ou à peu près.

C'est à l'arsenal que se produisit la première manifestation. Une bande de cent à cent vingt indigènes en civil, fusil à l'épaule, se présentèrent vers cinq heures à la principale porte de l'établissement où ils parlementèrent. Il y avait là une garnison de 250 hommes environ. Ceux-ci ayant manifesté des velléités de résistance, les révolutionnaires se retirèrent. Ils revinrent à 8 heures, pénétrèrent et s'emparèrent des bâtiments servant d'ateliers. La garnison n'opposa aucune résistance. Seul, le commandant des troupes tira un coup de feu sur les arrivants, en tuant un et en blessant quelques autres. Ceci fait, arrivèrent les volontaires qui organisèrent un service de garde, armés de pied en cap et fringants sous leurs costumes à la moderne.

Ce fut à 2 heures du matin que la question se résolut. Une escarmouche assez vive eut lieu, car il y eut une quinzaine de tués et quelques blessés. Au jour, les troupes loyalistes restées fidèles s'enfuirent, environ une centaine d'hommes.

Les révolutionnaires trouvèrent là de quoi s'approvisionner d'armes et munitions pour les recrues qui leur arrivent de tous côtés.

Le mouvement déclenché, les événements se précipitèrent. A neuf heures, cinq individus se présentaient au yamen du taotai déclarant qu'ils venaient l'incendier. Le taotai, qui était là, dit-on, voulut parlementer, mais il n'y avait aucune discussion possible : « Notre consigne est d'incendier, nous incendierons. » Il n'y avait pas à espérer une entente et, en quelques minutes, avec une hâte fébrile, que l'on peut s'imaginer en visitant les ruines et en voyant le désordre qui reste dans certaines

pièces épargnées par le feu, le yamen fut déserté. Et le feu ronfla, livré à lui-même.

Du yamen il ne reste plus à l'heure actuelle qu'un amas de bois calcinés, de tuiles, de briques, parsemé ça et là de fusils dont il ne reste plus que la partie métallique. Au milieu, un énorme canon de bronze, qui devait garder l'entrée du yamen, gît, lamentable et non sans ironie. Sur les ruines, des volontaires montent la garde, baïonnette au canon, pour prévenir tout pillage. Sur ce point — et c'est à leur honneur — les révolutionnaires sont intransigeants.

Ils adressèrent au corps consulaire une proclamation d'un ton très digne, dans laquelle ils s'engageaient à faire respecter les biens et les personnes de tous les étrangers.

Le journal *l'Echo de Chine* ajoutait ces réflexions, après avoir donné le texte de la proclamation :

On ne dénierait pas à cette lettre une certaine dignité. Elle paraît être l'œuvre de gens qui savent ce qu'ils veulent et où ils vont.

Ils doivent d'ailleurs se sentir soutenus par la population, si l'on en croit la floraison de drapeaux blancs (drapeaux de la Révolution) qui s'est abattue sur notre ville.

Dans la journée, on apprenait que les forts de Wou-song après quelques pourparlers avaient hissé le drapeau blanc et que les poudreries de Longwa et Poutong étaient aux mains des républicains.

Du côté étranger toutes mesures sont prises. Marins et Volontaires se tiennent prêts à tout événement.

---

C'est ainsi que le journal *l'Echo de Chine* qui se publie à Shang-Hai a raconté l'occupation de cette ville.

Depuis lors, la ville de Nankin est tombée, elle aussi, au pouvoir du parti de la Révolution.

Dans le prochain numéro des *Annales*, nous dirons la suite de ces graves événements.

---

## KIANG-SI SEPTENTRIONAL

*Lettre de M. Th. ZIGENHORN, prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

A bord du *Kiang-Foo*, sur le fleuve Bleu, vers Kiu-Kiang,  
4 octobre 1911.

Me voici en Chine, à bord du *Kiang-Foo*, sur le Yant-sé-kiang ou Fleuve Bleu. Je profite de mes longs loisirs, de la solitude et du silence qui m'entourent pour vous donner quelques nouvelles.

Vous savez déjà que nous avons fait un excellent voyage, malgré la mousson qui soufflait avec assez de violence dans l'océan Indien. N'ayant pas encore le pied marin, à peu près tous, nous avons payé le tribut à la mer ; mais cela n'a duré que deux jours. Après la délicieuse traversée de la Méditerranée, nous avons eu la douleur de constater que le bon M. Permé se trouvait dans l'impossibilité de continuer le voyage par suite d'une fièvre opiniâtre qui le faisait beaucoup souffrir. Le médecin du bord a voulu qu'il débarque à Suez. Cela a été heureux pour lui, car je ne sais comment il aurait pu supporter la traversée de la mer Rouge, où nous avons été accablés par une chaleur étouffante.

A toutes les escales, nous sommes descendus à terre afin de respirer un autre air que celui de la mer, et de visiter ces villes orientales qui offrent chacune un intérêt particulier : à chaque escale on rencontre sinon une autre race, au moins un autre type du genre humain. D'ailleurs, les Missionnaires des Missions Etrangères

nous ont reçus partout avec beaucoup de bienveillance et de bonté, ce qui dénote une grande charité entre Missionnaires à quelque congrégation que l'on appartienne, et la conviction que tous nous travaillons pour le même but, l'extension du règne de Dieu dans le monde et dans les âmes.

Tous les dimanches, un seul excepté, nous avons eu la messe publique au salon de première classe ; les Filles de la Charité et les deux Carmélites faisaient la sainte communion. Nombreuse était l'assistance des passagers. Quel beau spectacle de voir Notre-Seigneur descendre du ciel sur notre autel dressé au milieu de l'immensité de l'Océan ! Aussi nous avons reçu notre divin Maître par des hymnes de joie et des chants d'allégresse. Le prêtre qui offrait le saint sacrifice était un vieux Missionnaire à barbe grise, respectable par sa longue et laborieuse vie et par ses 14 coups de couteau qu'il a reçus pour la cause de la religion. C'était un prêtre des Missions étrangères, évangélisant le Yunnan.

Lorsque, arrivant à Shang-Hai, je mis pour la première fois le pied sur cette terre de Chine, je sentis mon âme frémir à la pensée que c'était là que je travaillerai, que je souffrirai et que je mourrai pour le bon Dieu.

A Shang-Hai, réception charmante et pleine d'affection ; tous ces Messieurs de la Procure étaient là pour nous ouvrir leurs bras et leurs cœurs. Je devais aller saluer mon frère Clément, avant de me rendre dans le Nord.

Dans la nuit de dimanche à lundi, 1<sup>er</sup> octobre, le *Kiang-Foo*, bateau chinois, sur lequel j'avais pris place, quittait Shang-Hai en s'enfonçant dans l'intérieur de la Chine, sillonnant les eaux du fleuve Bleu (Yang-tsé-Kiang).

Le fleuve Bleu roule en ce moment ses eaux gonflées



à travers la campagne désolée, dévastant tout sur son passage, ruinant toutes les récoltes du pays, arrachant les arbres, détruisant des villages entiers. Depuis trois jours déjà, j'ai cet affreux désastre sous les yeux. On voit partout des huttes abandonnées, des toits sortant à peine de l'eau, des cabanes renversées. — L'an dernier Paris était inondé ; mais, me disais-je en moi-même, Paris était secouru : ici plus d'une province entièrement dévastée et personne n'est là pour lui porter secours...

Pendant que je me livre à ces pensées, j'ai ~~atteint~~ le dernier jour de mon voyage : demain matin, 5 octobre à 8 heures, je dois arriver à Kiu-Kiang, où j'aurai le bonheur d'embrasser mon frère Clément.

Ma plus grande peine durant ce second voyage a été la privation de la Sainte Messe. Et cependant j'aurais tant aimé faire descendre Notre-Seigneur sur ce bateau chinois ! Enfin je me contente de l'adorer et de l'aimer dans l'intimité de mon cœur.

Me voici à Kiu-Kiang, à côté de mon frère qui en ce moment habite seul la grande maison de la Procure. Nous sommes donc bien chez nous et passons de bien doux moments ensemble. Nous faisons des promenades en ville, à la campagne, au séminaire où j'ai eu le bonheur de voir M. Perotti et M. Vernette, qui tous deux vont très bien.

Hier, nous avons visité notre cimetière où reposent les Lazaristes et les Filles de la Charité. A l'entrée du cimetière se trouve une petite chapelle où je lis cette inscription : « Ici reposent les prêtres de la Mission et les petits frères de Marie, massacrés à Nan-chang, le 25 février 1906. » C'est là que reposent les restes de MM. Lacruche et Salavert.

Plus loin, j'ai visité la tombe de Mgr Ferrant, j'ai transcrit l'épithaphe qui est conçue en ces termes :

« *Hic jacet in Domino Ill. Paulus Ferrant, C. M.,*

*Werwick natus 2 Jul. anno 1859, Vic. Apost. Kiang-si sept. Episcopus Barbalissensis, consecratus die 2 Oct. 1898. St. Vincentii filius fidelis et imitator, animarum zelo flagrans, pastor bonus, strenuo pro ovibus suis labore consumptus, meritis mature plenus, superioribus suisque subditis lugentibus, pie obdormivit in Domini 5 Nov. 1910. R. I. P.*

Après avoir récité un *De profundis* pour le repos de son âme, je m'en suis retourné à la Procure.

Vendredi prochain, je prendrai à Han-Kow le train qui m'amènera directement à Pékin.

Veillez agréer, etc.

Th. ZIGENHORN.

---

#### LA CHINE ET LES MISSIONS CATHOLIQUES

Le *Correspondant* a publié en tête du numéro du 25 septembre 1911 une remarquable étude sur la « Question Chinoise » due à la plume autorisée d'un Vicaire apostolique. Les dernières pages de ces instructives considérations sont consacrées aux Missions catholiques ; nous les reproduisons ici :

Missionnaire, je ne puis parler de la Chine sans dire au moins un mot des missions catholiques. Celles-ci me semblent tirer un parti excellent d'une situation si peu satisfaisante dans l'ensemble. Leur activité s'est grandement accrue depuis dix ans, et, si je ne me fais illusion, la sympathie vient à elles. Je l'attribue surtout à trois causes.

D'abord à certaines manifestations plus saisissantes de vitalité et d'énergie dont les événements des dernières années ont fourni l'occasion. Quel plus merveilleux épisode que le siège de la mission de Pékin, résistant soixante-dix jours à la porte du palais impérial aux attaques d'une armée de Boxeurs ? Quel geste plus noble que celui des missionnaires français du Setchouen, restant tous à leur poste, consul de France en tête, à

l'heure critique où la province se vidait entièrement de tout ce qui n'était pas catholique ?

Ensuite, à la somme énorme de bienfaits que nos missions répandent autour d'elles. La seule nomenclature des œuvres de bienfaisance catholique en Chine remplirait une épaisse brochure. Je n'essaie même pas un résumé qui serait trop long sans parvenir à être complet.

Enfin, je soupçonne une évolution, à peine perceptible encore, de la mentalité indigène. Il faut de toute nécessité apprendre quelque chose de l'étranger, voilà qui n'est pas niable. Mais par où commencer ? L'hésitation, les contradictions, l'échec trop visible des entreprises officielles, ne contraste-t-il pas avec le développement lent, mais régulier de cette vieille chose, la religion, importée elle aussi d'Occident, mais si stable, si sûre d'elle-même, si résistante, si affirmative quand elle prétend avoir la clef de toute civilisation durable ? Est-ce pour ce motif, est-ce pour un autre ? Mais je connais des missionnaires et en bon nombre qui, perdus au milieu des Chinois, se sentent dans le district qu'ils évangélisent, fût-il plus grand qu'un département français, aussi peu étrangers, aussi en sympathie avec la population que l'est un prêtre en pays chrétien.

D'ailleurs, l'élément chinois joue un rôle de plus en plus important dans le développement des missions. Prêtre ou religieux, trappiste ou jésuite, sœur de Saint-Vincent de Paul ou Petite sœur des Pauvres, frère des écoles ou catéchiste, le Chinois chrétien offre des types comparables à ce que l'Eglise catholique présente de meilleur.

Ici, j'entends trop bien s'élever, pour ne pas y répondre en passant, le reproche classique fait depuis longtemps aux Missions catholiques, et bruyamment renouvelé récemment encore. Si telle est, nous dit-on, la valeur du Chinois chrétien, pourquoi encore des Missions, pour-

quoi pas d'Eglise purement chinoise, pourquoi pas d'Episcopat chinois ? Parce que, — la raison est péremptoire et me dispense d'en indiquer plusieurs autres, — parce que le clergé indigène n'a pas en Chine d'existence officielle, de statut légal. Eût-il sous la houlette 200 000 fidèles, c'est à genoux devant son mandarin, simple sergent de police peut-être, c'est à genoux et sous la menace des soufflets de cuir et des verges de bambou, que l'évêque chinois aurait à réclamer la liberté de son ministère et à défendre les droits de son troupeau. Dans ces conditions, je ne pense pas qu'un seul chrétien chinois intelligent désire avoir, à l'heure qu'il est, un évêque chinois.

Que la chose ne soit pas une condition *sine qua non* du progrès des Missions, ce qui se passe depuis dix ans suffit à le prouver. Le nombre des chrétiens chinois pendant cette période a presque doublé : il est actuellement de 1 400 000, sans compter un demi-million d'adhérents non baptisés. Le nombre des prêtres indigènes approche de 800 et l'accroissement annuel des catholiques dépasse depuis plusieurs années 50 000. Il s'élevait à 84 000 l'année dernière et, cette année, il atteindra 100 000. Ce progrès jusqu'ici est dû surtout aux admirables missions jésuites et lazaristes plus voisines des côtes ; mais il s'étend de plus en plus et tend à gagner les missions les plus reculées.

La cause de la civilisation et le bien général de l'humanité y gagnent-ils d'autant ? Je m'en tiens parfaitement assuré. Nous ne discutons pas avec les chrétiens chinois, ce qu'ils reprochent aux chrétiens d'Europe ; ne discutons pas davantage ce que ceux-ci reprochent à ceux-là. Ce qui est certain, c'est que la mentalité du Chinois devenu catholique est radicalement modifiée. Il admet sans peine que les deux moitiés de l'humanité puissent avoir un autre but à poursuivre que celui de se supprimer

l'une l'autre, et cette conception le distingue immédiatement et profondément de la masse de ses concitoyens.

Ces questions et toutes celles qui se rattachent à la Chine méritent d'intéresser les esprits sérieux. Ce que j'en ai voulu dire, je le résume ici :

C'est d'abord que la Chine réformée, modernisée, n'est malheureusement jusqu'ici qu'une simple construction de l'esprit, répondant aux prévisions alarmées des uns, aux calculs intéressés des autres, que par conséquent, la question chinoise continuant à se poser tout entière, il est bon de l'étudier de très près ;

C'est ensuite que le peuple chinois, aussi mal gouverné que possible ne mérite pas moins, je dirai presque en mérite d'autant mieux estime et sympathie, et qu'il serait bien désirable de trouver une formule permettant de lui témoigner pratiquement l'une et l'autre sans mettre le monde à feu et à sang ;

C'est qu'enfin l'Eglise catholique n'a pas dit son dernier mot dans l'évolution chinoise, et qu'elle espère bien y jouer son rôle, qui sera excellent.

J. DE GUÉBRIANT, E. M. E.

Vicaire apostolique du Kientchang.

---

## LA PROVINCE DES FILLES DE LA CHARITÉ EN CHINE

(NOTES HISTORIQUES)

(Suite. — Voyez, tome 76, page 509).

### CHAPITRE II

*Départ de Macao. — Voyage et arrivée à Ning-po (21 juin 1852). — Ouverture de la succursale de Saint-Vincent (1854). — Révolte de Tchang-mao (1861).*

Le Vicariat du Tché-kiang était administré par les

Lazaristes ; le vicaire apostolique, Mgr Danicourt, désirait vivement voir les Filles de la Charité à Ning-po, et lors de la visite en Chine de M. Poussou, envoyé par M. Etienne, Supérieur Général, on décida le transfert des Filles de la Charité de Macao à Ning-po. Les Sœurs se disposèrent donc à quitter Macao. La nouvelle de leur départ causa une vraie désolation parmi leurs élèves. Pour éviter l'affluence du public vers l'embarcadère, on prit un chemin isolé, et une jonque ou barque chinoise conduisit les Sœurs jusqu'au bateau qui devait les emporter, ainsi que les Lazaristes qui transféraient aussi leur Procure à Ning-po. C'était au mois de mai 1852. Elles arrivèrent au bateau à 7 heures du soir, et le commandant, M. de Place, ayant retardé à cause d'elles son dîner, les Sœurs durent accepter son aimable invitation. Tout l'équipage du *Cassini* témoigna se sentir très honoré d'avoir les Filles de la Charité à son bord : aussi ces dernières furent-elles entourées de toutes sortes d'égards et de respect. Un des condisciples du lieutenant Alexis Clerc disait en parlant de ce dernier : « C'est bien beau des épaulettes ; mais je ne serais pas surpris de le voir un jour les échanger pour la soutane. » Cette prévision devait se réaliser. Le lieutenant Alexis Clerc devint Jésuite et fut le Père Clerc, fusillé pendant la Commune en 1871 ; son condisciple, lui aussi, entra dans la Compagnie de Jésus ; quant au commandant de Place, on l'a vu un peu plus tard entrer dans l'ordre de Saint-Bruno. Mais revenons à nos voyageuses. Un retard imprévu fit stationner le *Cassini* dans le port de Macao jusqu'au 29 mai ; une tempête terrible priva de messe la petite communauté le jour de la Pentecôte.

Amoy fut la première étape ; tandis que les autres passagers allaient visiter la ville, le commandant s'occupa de procurer aux Sœurs des distractions conformes à leur position. Enfin le 5 juin 1852, un samedi, le

*Cassini* levait l'ancre, remorquant la corvette la *Capricieuse*. Un temps magnifique permit de conserver le Saint-Sacrement dans un tabernacle improvisé. La seconde halte fut Tchousan ; c'était le 9 juin, et les Lazaristes, qui desservaient l'archipel depuis 1842, vinrent saluer les Sœurs. (L'île possède aujourd'hui une maison de Filles de Charité.) Le 18 juin, le *Cassini* entra dans le fleuve de Ning-po au prix de grandes difficultés : bancs de sable, rochers émergeant à peine ; cependant le 20 juin, il jetait l'ancre devant Ning-po. M. Montagneux, lazariste, vint à bord saluer les Sœurs. Mais comment s'y prendre pour descendre à terre dix femmes européennes dans cette cité païenne ? Dans la crainte de susciter une émeute, on attendit au lendemain. Pendant ce temps, le Consul de France avertit les mandarins qu'il amenait des Filles de la Charité dans la ville pour y établir une maison de bonnes œuvres, et réclama pour elles la protection des autorités chinoises. Les marins français les y introduisirent. Ce fut dans un endroit isolé, à la faveur des ténèbres, sous une pluie torrentielle, dans des chaises à porteurs bien fermées, que les Filles de la Charité, escortées du lieutenant Alexis Clerc et de quelques marins, entrèrent dans leur maison, en la fête de saint Louis de Gonzague : quatre ans auparavant, elles entraient à Macao, à pareil jour.

Durant le séjour à Macao, la Sœur Durand avait été appelée à la récompense éternelle, et les suffrages de ses compagnes désignèrent la Sœur Augé pour la remplacer ; cette dernière prit donc la conduite de la maison placée sous le vocable de Jésus-Enfant, à Ning-po. Mgr Danicourt, alors vicaire apostolique du Tche-kiang, lui confia l'orphelinat de la Sainte-Enfance avec un dispensaire.

À Ning-po, la vie de privation et de souffrance commencée à Macao se continua. L'exiguïté du local et le manque de ressources en étaient la cause. Les vêtements

des Sœurs usés et rapiéciés dans tous les sens tenaient à peine, leurs chaussures se recrutaient parmi les souliers que les Missionnaires, venant de France, quittaient pour revêtir le costume chinois. A ces mortifications, elles joignaient un travail assidu se livrant particulièrement à l'étude de la langue du pays avec une ardeur incroyable. Un Missionnaire disait même un jour : « Je suis gêné quand ma Sœur N... fait partie de mon auditoire ; elle sait mieux le chinois que moi. » Ces saintes Filles connaissaient la langue avec une telle précision, que leurs élèves, dont quelques-unes vivent encore (1910), possèdent la religion à fond et sont l'honneur de celles qui les ont instruites.

En retour de cette vie si méritoire, Dieu leur accordait de voir les malades accourir en foule au dispensaire ; le nombre des enfants donnés se multipliait et, dans les visites à domicile, elles avaient la consolation d'envoyer beaucoup de petits anges en paradis.

Peu à peu la situation s'améliora, mais au milieu de beaucoup de sacrifices ! Trois mois après l'arrivée des Sœurs à Ning-po, le 26 septembre 1852, la Sœur Martinière, cousine de la Sœur Ville, s'en allait au ciel ; deux ans plus tard, le 1<sup>er</sup> août 1854, c'était le tour de la Sœur Hocquart ; la Sœur Lapière, sœur de l'Amiral de ce nom, succombait le 1<sup>er</sup> novembre 1856, à une infirmité causée, pense-t-on, par l'humidité du local. L'année 1859 devait ouvrir le paradis à quatre autres Sœurs : les Sœurs Pin et Gélis succombèrent d'épuisement, l'une le 8 juin, l'autre le 18 ; la Sœur Augé mourut victime de son dévouement en passant la nuit près d'un cholérique qu'elle eut le bonheur de baptiser et qui la précéda seulement de quelques heures au ciel (3 septembre 1859). Dix jours plus tard, la Sœur Despouys, atteinte aussi du choléra, allait la rejoindre dans l'éternel repos. Douze ans s'étaient à peine écoulés depuis leur



départ de la Maison Mère et déjà sept d'entre elles s'étaient avec confiance endormies dans le Seigneur.

Dès 1853, le Conseil de Ning-po obtint des Supérieurs majeurs l'autorisation d'ouvrir une succursale dans la même ville, en dehors de la porte du Sud (*nain-men*). Le nouvel établissement, qui s'ouvrit en 1854, prit le nom de « Maison Saint-Vincent » ; on y transféra la Sainte-Enfance » ; la Sœur Desroys, aidée de la Sœur Perboyre, fut chargée de l'organisation. L'arrivée d'une seconde colonie en 1855, composée des Sœurs Jaurias, Pin, Barbarin, Pasquier, Laracine, Caperoi, Despouys et Luscau, avait permis de donner quelques développements à la Maison Saint-Vincent, péniblement ébauchée. La Sœur Jaurias en eut la conduite. Déjà la Sœur Jaurias et la Sœur Perboyre avaient entrepris l'œuvre des visites à domicile, et tandis que la Sœur Perboyre, par sa connaissance de la langue, préparait les mourants à recevoir le Baptême, la Sœur Jaurias pansait leurs plaies. Les Chinois, qui cependant ne sont pas facilement enthousiastes, les admirèrent ; ils ne craignirent pas de leur apporter des enfants abandonnés. Les deux maisons de Ning-po voyaient leurs œuvres se développer. M. Etienne, Supérieur Général, établit M. Guierry Directeur des Filles de la Charité (1855) ; néanmoins il voulut que la présidence du Conseil fût laissée à Mgr Delaplace successeur de Mgr Danicourt.

Shang-haï, port le plus important de la Chine, est assez rapproché de Ning-po, et l'on avait entendu parler du bien opéré par les Filles de la Charité dans cette dernière ville ; c'est pourquoi, en 1857, le Consul de France, M. Edom, demanda des Sœurs pour desservir une filature de Shang-haï. Le Conseil de Ning-po accepta cette offre avec plaisir, mais l'entente ne put avoir lieu et la fondation ne se fit pas. Cela paraît regrettable, car, aujourd'hui, les nombreuses filatures de

Shang-haï occupent des milliers d'ouvrières et sont confiées à un personnel laïque.

A cette époque, M. Etienne avait prié Mgr Delaplace d'aller reconnaître les cercueils renfermant les restes des vénérables martyrs François-Régis Clet et Jean-Gabriel Perboyre. La mission du Hou-pé n'était plus dirigée par les Lazaristes ; mais, grâce à la bienveillance de son vicaire apostolique, Mgr Spelta, l'affaire fut menée promptement à bonne fin et, le 18 juillet 1858, Mgr Delaplace revenait à Ning-po avec les précieuses reliques. La maison de Jésus-Enfant eut l'honneur de les posséder jusqu'au moment où Mgr Danicourt les accompagna à Paris. Ce ne fut qu'à ce moment qu'on découvrit qu'avec les restes de Jean-Gabriel Perboyre on avait emporté du Hou-pé le corps d'un Père Jésuite, à la place du corps de François-Régis Clet, lequel fut retrouvé plus tard par le même Mgr Delaplace. Les restes de Jean-Gabriel Perboyre arrivèrent donc seuls à Paris. Nous trouvons une lettre que la Sœur Perboyre adresse à son frère M. Jacques Perboyre à la Maison Mère à Paris. Cette lettre exprime tout son bonheur d'avoir pu vénérer dans la propre chapelle de la maison de Jésus-Enfant, les reliques de son bienheureux frère. Nous la reproduisons ici :

Ning-po, 21 juillet 1858.

« Mon très cher frère,

« Notre petite Maison de Ning-po a le bonheur de posséder, depuis quelques jours, une nouvelle Arche d'alliance entre le divin Maître et les deux familles de saint Vincent ; je veux dire les précieux restes de nos deux vénérables martyrs. Ce fut dimanche dernier, 18 du courant, vers onze heures du matin, que Mgr Delaplace reparut au milieu de nous. A peine au port, Sa Grandeur nous fit prévenir de son arrivée, voulant, comme elle nous l'avait écrit quinze jours auparavant, que

le son des cloches annonçât son heureux retour. J'étais, la veille de la fête de saint Vincent, occupée à panser des malades, à la porte, quand tout à coup, vers dix heures et demie, je vois arriver en toute hâte un de nos garçons de *Gen-tse-tong*, portant un billet ainsi conçu : « Sonnez les cloches : les reliques sont arrivées. » Aussitôt les joyeuses volées de toutes les cloches et clochettes de la Maison font retentir les airs de leurs accents de fête, pour annoncer ce grand sujet de joie. Mille actions de grâces s'échappent alors de nos cœurs et de nos bouches, et s'élancent vers le trône de Celui qui est le roi et la force des martyrs. Pour moi, je m'empresse d'aller me prosterner devant le Très-Saint-Sacrement et confier au Cœur de notre bon Jésus les émotions et les transports du mien. O instants mille fois heureux, uniques dans la vie ! Le lendemain, fête de notre Bienheureux Père, Monseigneur vint donner le Salut qui se termina par le chant d'un *Te Deum* solennel. Mieux que je ne saurais vous l'exprimer, mon cher frère, votre cœur peut comprendre et sentir ce qui se passa en moi pendant cette hymne d'actions de grâces. Sa Grandeur voulut bien nous honorer d'un petit cadeau ; elle nous donna un morceau du cercueil de notre vénérable frère ; elle eut même la bienveillante attention de me gratifier en particulier d'un clou de ce même cercueil : objet en apparence de peu de valeur, mais plus précieux à mon cœur que tout l'or de l'univers. Monseigneur nous dit ensuite qu'il avait recueilli plusieurs détails sur nos deux Vénérables ; je pense bien qu'il ne manquera pas de vous les communiquer.

« Le bonheur que nous avons eu de posséder ce précieux dépôt vous fera facilement conjecturer, mon cher frère, quelle a dû être pour nous la fête de saint Vincent. Ajoutez à cela que nous étrennions notre belle chapelle, et vous verrez si notre divin Maître n'a pas été

vraiment prodigue de ses bontés envers notre petite famille de Ning-po.

« Déjà, mon cher frère, je me suis acquittée de toutes vos petites commissions auprès de notre Vénérable, sans celles de tous les membres de la famille. J'aurais oublié grandement désiré annoncer cette bonne nouvelle à nos chers parents ; mais les excessives chaleurs que nous éprouvons ici me mettent hors d'état de leur écrire. Je compte sur vous pour la leur apprendre, et leur accuser en même temps réception de leur chère lettre. Toute la petite famille vous assure de son respect et se recommande de nouveau à vos prières. Nous sommes toutes plus ou moins fatiguées.

« Votre Sœur tout affectionnée

« Sœur GABRIELLE PERBOYRE. »

Après la Sœur Augé, décédée le 3 septembre 1859, la Sœur Pasquier fut chargée de la direction de la maison. Les œuvres prospéraient ; l'hôpital se remplit surtout à l'époque du choléra en 1859. Dans les visites à domicile, les Sœurs baptisaient beaucoup de petits moribonds.

Mais au moment où l'on s'y attendait le moins, éclata une révolte, celle des *Tchang-mao* (hommes aux longs cheveux), en 1861. Ces insurgés, après avoir répandu la terreur (1851-1864) dans tout le pays d'alentour, vinrent piller Ning-po ; toute la population s'était enfuie laissant la ville presque déserte, le danger était grand. Le Consul de France à Shang-hai, M. Edom, accouru à Ning-po pour assurer la protection aux établissements religieux, ordonna aux Sœurs d'abandonner leurs maisons et de se réfugier avec tout leur personnel dans une Maison appartenant à la Mission et située sur la concession européenne. Mgr Delaplace et M. Guierry restèrent en ville pour garder les établissements et pour

distribuer des vivres aux nombreux affamés, tandis que le frère Larousse, lazariste, s'était constitué le gardien de la maison Saint-Vincent.

A l'orphelinat vint s'ajouter un nombre considérable d'enfants d'émigrés, la plupart en bas âge ; les vivres manquaient et pour calmer les cris de ces enfants, il n'y avait qu'un peu d'eau de riz sucrée : aussi un grand nombre alla peupler le paradis avant la fin du siège. Les orphelins s'étiolaient et mouraient, tandis que les Sœurs luttaient avec courage contre la faim et cherchaient par mille moyens à prolonger une vie qui n'en était plus une.

De leurs fenêtres, les Sœurs voyaient passer le hideux cortège des rebelles portant au bout des piques les têtes des victimes. Pendant plus de vingt jours les incendies ne s'éteignirent pas ; un grand nombre des habitants restés en ville furent massacrés, les cadavres jonchaient les rues et pourrissaient sans sépulture. Pour s'en débarrasser, les rebelles les jetaient dans les brasiers et une horrible odeur de chairs brûlées arrivait jusqu'à la Concession ; les portes enfoncées et les charpentes démolies alimentaient ce véritable enfer. Comment les deux établissements ne devinrent-ils pas la proie des flammes ? C'était le secret de Dieu et une marque de sa Providence. La Sœur Jubin mourut pendant le siège et pour l'accompagner à sa dernière demeure, il fallut demander une escorte au commandant de Montpezat. Aussi une des Sœurs écrivait : « Nous sommes dans la saison des sacrifices ; que la croix soit notre lot sur la terre et le ciel notre partage pour l'éternité. »

Le chef des rebelles avait promis 100 taëls (environ 350 francs) à celui de ses soldats qui lui apporterait une tête d'Européen. Devant un tel défi, les amiraux français et anglais conçurent le projet de bloquer la ville, en attendant que du renfort venu de Shang-hai leur

permit de la prendre. Sœurs et enfants multiplièrent leurs prières, se confiant en cette bonne Mère du ciel, dont le mois, disaient-elles, ne devait pas se terminer sans leur apporter les joies de la délivrance. Le 11 mai eut lieu ~~une attaque terrible ordonnée par l'amiral Pa-~~  
~~ret~~; la lutte fut longue et difficile; la victoire coûta la vie à l'amiral qui expira le soir du combat (22 mai 1862). Enfin, après huit mois d'exil, en la fête de Notre-Dame Auxiliatrice, les Sœurs des deux Maisons entendaient la messe d'actions de grâces dans la chapelle de la maison de Jésus-Enfant.

### CHAPITRE III

*Arrivée de la Sœur Azais comme Visitatrice pour toute la Chine (1862). — Installation de la Maison Centrale à Pékin. — Ning-po, Jésus-Enfant, cesse d'être Maison Centrale. — Fondations d'une Maison à Tientsin (1862) et de l'Hôpital Européen de Shang-haï (1863). Suppression de la succursale Saint-Vincent de Ning-po (1864). — Fondation d'une maison à Tchou-san (1868).*

Le bien opéré par les Filles de la Charité dans le midi donna à Mgr Mouly, vicaire apostolique du Tchély, la pensée de procurer ce même avantage au Nord de la Chine. Dès que la liberté religieuse fut proclamée, le saint évêque se rendit à Paris et fit les plus vives instances auprès de M. Etienne, à l'effet d'obtenir des Sœurs pour Pékin et pour Tien-Tsin. Ce qu'il souhaitait si ardemment lui fut accordé et, le 22 février 1862, il quittait Paris emmenant avec lui quatorze Filles de la Charité. Le Conseil de la Communauté donna son Assistante, la Sœur Azais, qui venait en Chine avec le titre de Visitatrice pour les Filles de la Charité de tout le pays, afin d'ouvrir une Maison Centrale à Pékin. La

vénérée Sœur Azais avait pour compagnes de voyage les Sœurs Guez, Marquet, Vanderdrick, Antichau, Ridez, Viollet, Dodot, Doyen, Pavillon, Mervé, Andreoni, Valeyre et Philippe. Elle vint d'abord à Ning-po, assista au Conseil qui désormais devait dépendre de celui de Pékin, y laissa deux Sœurs et en emmena douze dans le Nord, au nombre desquelles se trouvait la Sœur Dutrouilh destinée à prendre la conduite de la maison de Tien-tsin.

Les Sœurs arrivèrent à Tien-tsin le 2 juillet 1862 et elles ouvrirent aussitôt un orphelinat, un dispensaire et un hôpital chinois. La récente occupation de la ville par les Européens avait laissé une telle impression sur les habitants que toutes les portes se fermaient au seul aspect d'une cornette ; mais l'heure de la Providence avait sonné. Le choléra éclata et causa de grands ravages. Or, un soir que Mgr Mouly sortait de chez les Sœurs en réfléchissant au moyen de leur amener des malades, il rencontra dans la rue un pauvre ouvrier qui se mourait dans l'étreinte du mal ; Monseigneur l'engagea à aller chez les Sœurs, et l'ouvrier accepta ; il se remit de là terrible maladie et revint chez lui. Au récit de sa guérison, un grand nombre de cholériques se dirigèrent vers les Sœurs. Les remèdes les plus simples, et surtout l'eau de Notre-Dame de Lourdes, firent des merveilles ; dès lors, le dispensaire et l'hôpital se trouvèrent assiégés. Quelques chrétiennes, excitées par le zèle de M. Talmier, apprenant que des païennes voulaient se défaire de leurs enfants, les engagèrent efficacement à les porter chez les Sœurs. C'est ainsi que la maison alla toujours se développant jusqu'en 1870.

Après avoir installé les Sœurs à Tien-tsin, la Sœur Azais se dirigea vers Pékin. C'est auprès du palais impérial qu'on ouvrit la Maison Centrale. Dans cette maison, dite de l'Immaculée-Conception, on installa un

orphelinat de 25 enfants ; la partie la mieux disposée fut destinée aux petits orphelins. La Sœur Azais ouvrit aussi un dispensaire, puis un hôpital où un grand nombre trouvèrent des soins et souvent la clé du paradis.

Les fondations se multipliaient. A celles de Tien-tsin et de Pékin, il faut ajouter celle de l'hôpital européen de Shang-hai en 1863. Ma Sœur Jaurias dut faire le sacrifice de son cher orphelinat Saint-Vincent de Ning-po pour aller prendre la direction de cet hôpital. Les débuts furent pénibles et laborieux. « En arrivant, écrit la Sœur Jaurias, nous croyions trouver une maison installée ou tout au moins convenable, il n'en fut rien ; ceux mêmes qui nous avaient demandées parurent contrariés de notre venue et firent des difficultés pour nous recevoir ; ils n'osèrent pas nous renvoyer et nous fûmes logées dans une maison de louage. » Une telle situation amena de longs et assez pénibles pourparlers avec l'administration, en grande majorité protestante. L'anglais étant la langue commerciale de Shang-hai, la Sœur O'Sullivan, d'origine irlandaise, devint l'interprète de la Sœur Jaurias ; la Sœur Desroys fut son bras droit. Par leur patience et leur confiance en Dieu, les Sœurs triomphèrent de tous les obstacles. Dans la suite, l'hôpital s'étant considérablement développé, il fut transféré sur la Concession américaine, où il est actuellement.

En 1864, la Visitatrice, la Sœur Azais, descendit dans le midi. Elle y descendit encore en 1867 et alors, après avoir visité l'hôpital international de Shang-hai et s'être rendue à Kiu-Kiang, avec la Sœur Jaurias et la Sœur Pasquier, pour voir, d'après le désir de M. Tagliabue, l'emplacement d'une maison projetée pour les Sœurs, elle vint à Ning-po et décida la suppression de la succursale Saint-Vincent (*Nain-men*). Plusieurs causes hâtèrent la réalisation de ce projet. Cette succursale était bâtie sur un terrain contigu à la place des exécutions



tions. Quand un condamné devait être exécuté, la foule, pressée sur les remparts, remplissait les airs de ses clameurs ; les enfants effrayées fermaient portes et fenêtres pour ne rien voir, ni entendre. De plus, la maison tombait en ruines et les ressources manquaient à cause d'une forte diminution sur l'allocation de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. Toutes ces raisons amenèrent la suppression de la maison.

D'ailleurs, les locaux de la maison de Jésus-Enfant avaient été considérablement agrandis : ils pouvaient recevoir la « Sainte-Enfance » sans que les autres œuvres en subissent aucune atteinte.

De plus, une nouvelle fondation se faisait dans l'archipel de Tchousan, distant de Ning-po d'environ quatre heures de bateau à vapeur. Depuis 22 ans, les Lazaristes évangélisaient cette terre infidèle. Les Filles de la Charité s'établirent à Ting-haï, capitale de l'archipel, et la maison, placée sous le vocable de la Présentation de la Sainte Vierge, fut confiée à la Sœur Leclerq ; comme pour toutes les œuvres de Dieu, les débuts furent pénibles et même décourageants, car ces pauvres insulaires ne comprenaient rien aux œuvres de miséricorde. Actuellement toutes les œuvres y sont représentées.

#### CHAPITRE IV

*Division de la Province (1868). — Sœur Azaïs, Visitatrice à Pékin, pour le Nord ; Sœur Pasquier, Visitatrice à Ning-po, pour le Midi. — Nouvelles fondations dans le Tché-kiang : hôpital Saint-Vincent à Hang-tcheou. — Hôpital Saint-Joseph à Ning-po (1869).*

M. Tagliabue, directeur des Sœurs de Shang-haï, travaillait de tout son pouvoir, en 1868, à procurer la constitution de deux Provinces pour les Sœurs de Chine. Il

fut même autorisé à se servir, pour cette fin, de l'assentiment de Mgr Guierry, vicaire apostolique du Tché-kiang, et de celui de la Sœur Azaïs, visitatrice de toute la Chine en résidence à Pékin. Plusieurs changements venaient de s'opérer, mêlant les Sœurs du Nord avec celles du Midi, lorsque M. Tagliabue reçut une lettre de la Mère Félicité Lequette, lui annonçant, de Paris, la décision prise par le Conseil de la Communauté qui érigeait en Province du Midi, indépendante de celle du Nord, les maisons du Tché-kiang et celle de Shang-hai, et le nommait lui, Directeur de cette Province, avec la promesse de l'envoi d'une Visitatrice et de la constitution d'un Conseil provincial.

La fondation d'une maison à Kiou-kiang (Kiang-si) était alors décidée. M. Tagliabue travaillait avec zèle à cette fondation, quand il fut nommé coadjuteur de Mgr Baldus, alors vicaire apostolique du Kiang-si. Ce fut pour lui une occasion de travailler plus efficacement à la réalisation de ce projet : un emplacement fut acheté. En 1869, on avait reçu de Paris l'autorisation d'en faire une Maison Centrale pour le Midi. Les plans étaient dressés lorsque arrivèrent la mort de Mgr Baldus et la nomination de son coadjuteur, Mgr Tagliabue, à Tching-ting-fou (Tche-ly Occidental), en remplacement de Mgr Anouilh décédé. Le départ de Mgr Tagliabue arrêta l'exécution de ses projets, et en attendant l'arrivée du nouveau vicaire apostolique, on suspendit les constructions qui ne furent reprises qu'en 1882, par l'ordre de Mgr Bray, non plus pour être une Maison Centrale, mais pour être un Orphelinat ; la direction de la Province du Midi revint donc à Ning-po. En 1870, le vicaire apostolique du Tché-kiang fut de nouveau nommé Directeur des Sœurs : c'était alors Mgr Guierry, lequel venait du Nord, pour remplacer Mgr Delaplace. Il devait avoir soin de la province méridionale des Sœurs.

Au mois d'octobre 1871 arriva la nomination de la Sœur Pasquier, alors Supérieure à Ning-po, comme Visitatrice de la province du Midi.

Une nouvelle colonie de Sœurs, arrivée en 1869, avait permis d'ouvrir deux maisons dans le Tché-kiang ; l'une à Hang-tcheou, l'hôpital Saint-Vincent, et l'autre à Ning-po, sur la Concession européenne, au nord du fleuve, en dehors de la porte de l'Est, et on la nomma hôpital Saint-Joseph (1869). Ma Sœur Pasquier avait accompagné les Sœurs de la fondation de Hang-tcheou, le 8 décembre 1869. A la vue de la maison, ou plutôt du hangar qui devait abriter la petite famille, le cœur de la Sœur Pasquier fut attristé ; elle prévoyait toutes les souffrances, conséquence d'un tel dénuement. Elle se mit à l'œuvre pour tout organiser du mieux qu'elle put et quand les réparations les plus urgentes furent terminées et la chapelle improvisée, alors seulement elle pensa à partir. L'hôpital Saint-Joseph de Ning-po fut exclusivement réservé aux œuvres d'hommes : hospice, hôpital, dispensaire. Plus tard, à la demande de Mgr Reynaud, vicaire apostolique du Tché-kiang, les petits garçons de la « Sainte-Enfance », qui jusqu'alors avaient fait partie du personnel de la maison de Jésus-Enfant, furent transférés à l'hôpital Saint-Joseph, à leur sortie de nourrice : ceci s'est toujours continué depuis. Dès 1869, le Tché-kiang, possédait quatre établissements confiés aux Filles de la Charité, le Tché-ly en comptait deux ; il y avait en outre l'hôpital de Shang-hai dans le Kiang-sou, vicariat appartenant aux Jésuites.

CHAPITRE V

*Sœur Azais et Sœur Pasquier se rendent à Paris. — Massacre de Tien-tsin (1870). — Fondation de l'hôpital Saint-Vincent de Pékin (1872). — Réouverture de la Maison de Tien-tsin (1874).*

La célébration du cinquantenaire de M. Etienne, Supérieur Général, fut l'occasion d'une convocation de toutes les Visitatrices à Paris. La Sœur Azais et la Sœur Pasquier partirent laissant le soin de leurs maisons à leurs Assistantes : la Sœur Jaurias à Pékin, et la Sœur Solomiac à Ning-po. En leur absence eurent lieu, le 21 juin 1870, les massacres de Tien-tsin, que du reste rien ne faisait présager au moment de leur départ.

La maison de Tien-tsin, ouverte depuis huit ans seulement, faisait un très grand bien quand s'éleva contre elle une violente persécution. Des forcenés se rendirent au cimetière de la Mission et déterrèrent plusieurs cadavres d'enfants auxquels ils arrachèrent les yeux et le cœur en ayant soin de les inhumer de nouveau, leur horrible besogne terminée. A quelque temps de là, les Sœurs furent accusées de voler des enfants et de leur arracher les yeux et le cœur pour en faire des remèdes ; pour convaincre le peuple, on fit l'exhumation des cadavres auparavant mutilés ; impossible de se le dissimuler, des jours sanglants se préparaient. Des démarches réitérées et infructueuses furent faites auprès du Consul français, M. Fontanier, car on prévoyait une émeute prochaine. Les Sœurs avaient beau multiplier leurs soins aux pauvres malades dans le but de calmer les esprits, tout fut inutile, et l'inertie du Consul et des mandarins augmenta l'audace des forcenés. Le 21 juin, vers une heure de l'après-midi, après avoir massacré deux Lazaristes, MM. Chevrier et Ou, et livré aux flammes leur résidence et l'église de Notre-Dame des

Victoires, les conjurés se rendirent au *Jen-tsé-tang* (nom chinois de l'hôpital et qui veut dire « temple de la miséricorde »). Depuis le matin, les enfants étaient dans des transes continuelles que les Sœurs essayaient de calmer tout en les partageant. A 2 heures, la cloche les réunit pour la lecture spirituelle ; quand la lectrice fit la conclusion accoutumée : *Deus charitas est*, le portier vint annoncer à la Sœur Marquet que du haut du belvédère on apercevait l'église Notre-Dame des Victoires en feu. Plus de doute, l'heure du sacrifice allait sonner. Toutes les Sœurs se rendirent à la chapelle suivies des enfants et des employées et les portes furent fermées. Pendant que les enfants chantaient les litanies de la Sainte-Vierge, sur un signe de la Supérieure, les Sœurs allèrent se grouper près de l'autel et la Sœur Marquet, prenant le ciboire, communia en viatique toutes ses compagnes. Avec ce calme que seul l'abandon à la Providence peut produire, la Sœur Marquet alla au-devant des bourreaux qui venaient d'enfoncer la porte. « Que nous voulez-vous ? Nous ne faisons que du bien ; si c'est notre vie que vous souhaitez, prenez-là, nous mourrons ; mais de grâce, épargnez nos enfants ! » Aussitôt un coup de sabre s'abat sur sa tête et lui fend la cornette et le crâne. Le carnage continua et toutes les Sœurs furent massacrées. Quelques petits bébés de la crèche participèrent au triomphe de leurs mères adoptives, en restant écrasés sous la crypte. On rassura les plus grands en leur répétant maintes et maintes fois qu'on était venu les délivrer pour les amener au tribunal du mandarin. La conduite de ces enfants y fut admirable : les promesses et les menaces furent successivement employées pour les engager à faire de faux aveux ; pas un ne faiblit, et tous, d'une voix unanime, protestèrent contre ces odieuses calomnies. Quand les enfants furent partis pour le tribunal, il se passa des scènes infernales : le

pillage et l'incendie de l'établissement s'accomplirent au milieu d'atrocités sans nom. Les corps des victimes furent mutilés et distribués à la populace, les débris furent jetés dans les flammes.

Quand M. Etienne, exilé à Bruxelles, apprit cette nouvelle, après quelques moments donnés à une douleur trop légitime, il s'écria : « Dieu soit béni ! Je puis chanter mon *Nunc dimittis* et mourir en paix puisque j'ai des fils et des filles martyrs. Leur sang versé sur cette terre infidèle attestera à la postérité que, selon la pensée du grand Apôtre, les Filles de la Charité regardent comme la plus grande grâce de croire en Dieu et de mourir pour lui. » Lorsque la nouvelle du massacre fut connue, plus de trois cents Filles de la Charité revendiquèrent la grâce d'aller remplacer leurs compagnes mortes glorieusement au champ d'honneur.

Par les soins de Mgr Delaplace, vicaire apostolique de Pékin, la chapelle fut relevée et le terrain d'alentour réparé ; cette chapelle est une chapelle privée ; elle est devenue un lieu de pèlerinage où se célèbre chaque année une messe pour les nobles victimes du 21 juin. Par les soins du pieux évêque, un petit monument commémoratif fut élevé à l'endroit même où chaque Sœur expira, une petite colonne porte le nom de la victime. Trois ans après, Mgr Delaplace crut que le temps était venu de réinstaller les Sœurs à Tien-tsin. Sa Grandeur fit construire un hôpital européen auquel furent annexés un hôpital chinois, un dispensaire et un catéchuménat ; le 27 septembre 1874, les Sœurs revenaient à Tien-tsin, Monseigneur ne crut pas prudent de leur confier la « Sainte-Enfance » ; cependant on continua à leur apporter des enfants dont elles s'occupèrent jusqu'à la sortie de nourrice ; à ce moment-là, les orphelins étaient placés dans un établissement confié à des vierges indigènes appelées « Joséphines ». Les débuts furent

modestes, car les préjugés n'étaient pas entièrement dissipés. Mais vint une famine et alors les malades se présentèrent en grand nombre à l'hôpital : cette année-là, 380 païens à l'article de la mort furent baptisés après avoir été instruits. Le nombre des Européens résidant à Tien-tsin augmentant tous les jours, plus tard on dut ouvrir une école pour leurs jeunes filles, lesquelles y reçoivent une éducation conforme à leur position sociale.

Pendant le séjour de la Sœur Azais à Paris, Mgr Mouly, prédécesseur de Mgr Delaplace, avait acheté, dans le quartier nord de la ville de Pékin, une maison afin d'y ouvrir un second dispensaire : ce fut l'origine de l'hôpital Saint-Vincent (1872).

(A suivre.)

---

LA CONGRÉGATION DE LA MISSION  
SOUS LES VICAIRES GÉNÉRAUX, de 1800 à 1827.

EXTRAIT

des *Notes historiques* de M. Gabriel PERBOYRE.

(Suite, Voy. ci-dessus, t. 76 p. 540).

III. M. Dominique-François HANON

Vicaire général (1807-1816).

§ I. *M. Dominique Hanon, Vicaire général  
de la Congrégation* (14 octobre 1807).

M. Placiard était décédé sans pouvoir nommer son successeur. M. Claude, Assistant de la Congrégation, désigna le 24 septembre 1807, en son nom et au nom de quelques Missionnaires réunis à Paris, M. Hanon, Dominique-François, Supérieur du Séminaire d'Amiens, au Cardinal Carafa, préfet de la Sacrée-Congrégation des Evêques et Réguliers, pour occuper le poste de Vicaire Général de la Congrégation de la Mission.

« L'intervention du Cardinal Fesch, alors à Rome, lisons-nous dans la Circulaire du 8 février 1808, ramena dans les mains du Supérieur français, successeur de M. Cayla, tous les pouvoirs qui y sont maintenant d'après nos règles et nos Constitutions. »

Par son Bref du 14 octobre 1807, le Souverain Pontife nomma M. Hanon, vicaire de toute la Congrégation de la Mission et lui délégua tous les droits, privilèges et facultés ordinaires ou assignées par les Constitutions de ladite Congrégation tant aux vicaires généraux, qu'aux seuls Supérieurs généraux, entre autres celui de désigner son successeur au vicariat général en cas de mort. Il lui accorda en outre d'user de tous ces droits, de suite, et même avant d'occuper la maison principale,



pourvu qu'il tâche d'y entrer le plus tôt possible et d'y vivre selon les règles de la Compagnie. (Circ. du 8 février 1808.)



DOMINIQUE HANON

VICAIR GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION (1807-1816)

Pour se conformer aux intentions du Souverain Pontife, exprimées dans la lettre du cardinal Carafa à M. Claude, lettre accompagnant le Bref, M. Hanon s'empressa de transmettre, le 19 décembre 1807, une copie de l'acte de sa nomination par le Saint-Siège à tous les Visiteurs de Provinces. Ils ne différèrent pas à

lui répondre et à l'assurer de leur parfaite adhésion aux volontés du Pape. M. Sicardi lui protesta également de sa parfaite soumission par sa lettre datée de Rome, le 8 janvier 1808.

Dans une lettre du 27 février 1808 à M. Claude, M. Sicardi, qui avait été à même de connaître le nouveau vicaire général pendant son séjour à Paris en 1789, disait : « On espère que son gouvernement sera très avantageux à la Congrégation, à cause de son zèle, de sa science, de sa piété, de son expérience à manier les esprits, surtout en ces temps difficiles et critiques pour les personnes de Communauté. On peut donc compter qu'il fera son possible pour rappeler dans la Congrégation, s'il en est besoin, et pour y maintenir l'esprit de notre Saint Fondateur. »

§ 2. *Circulaire du 8 février 1808.*

M. Hanon fut confirmé Supérieur de la Mission, dite de Saint-Lazare, par un décret impérial du 7 janvier 1808. Un de ses premiers soins fut alors de se rendre compte du personnel dont il pourrait disposer pour répondre aux demandes de Nosseigneurs les Evêques pour les Séminaires et aux réclamations du gouvernement pour les Missions du Levant, de la Perse, des îles de France et de Bourbon, enfin de la Chine. Il savait les préventions qui existaient dans l'esprit d'un grand nombre de Missionnaires français au sujet du décret du 7 prairial an XII, ou plutôt les prétextes qu'ils faisaient valoir pour ne pas venir se ranger de nouveau sous la règle de saint Vincent. C'est ce qui détermina le vicaire général à traiter la question du rétablissement de la Compagnie dans sa Circulaire du 8 février 1808, adressée à tous les Missionnaires dont il put découvrir la résidence en France :

« Vous avez dû, disait-il, apprendre par les papiers publics la mort du respectable et cher M. Placiard et ma *confirmation* dans la place de *Supérieur de la Mission de Saint-Lazare* par un décret impérial en date du 7 janvier dernier... Je vous dois un état de la situation actuelle de notre mère commune, ou plutôt de nos efforts pour son rétablissement effectif.

« Le décret du 7 prairial an XII, quelque vague, quelque étranger qu'il vous paraisse à notre Congrégation, n'en est pas moins son rappel ou son rétablissement dans les intentions du gouvernement. C'est de là qu'il est parti pour envoyer du secours à nos Missions d'Alger et du Levant, pour nous délivrer à nous-mêmes le traitement qui y est alloué et nous assurer dans Paris une maison qui nous serve de chef-lieu. C'est par un rapport évident à notre ancien état, ou à la Congrégation de la Mission, telle qu'elle existait avant la Révolution, que :

« 1° L'Empereur m'a confirmé (non pas nommé, ni institué) à la place de Supérieur de la Mission, connue sous le titre de Saint-Lazare, où m'avaient précédemment porté le vœu de mes confrères de Paris et la nomination de Sa Sainteté.

« 2° Par d'autres décrets spéciaux, Sa Majesté a maintenu nos maisons de Gênes, Savone, Plaisance, sous la condition expresse qu'elles continueront de dépendre du Supérieur Général résidant à Paris.

« Il est donc hors de doute — et tous nos confrères doivent être persuadés comme je le suis maintenant moi-même, d'après ces preuves et beaucoup d'autres que je ne puis rapporter ici — que ce n'est pas un nouveau corps, mais notre Congrégation de la Mission elle-même, toujours subsistante hors de France, que le gouvernement français a eu et a en vue de rétablir par ses décrets et ses secours.

« Il faut avouer aussi qu'il est loin d'avoir rempli tous nos désirs, d'avoir pourvu à tous nos besoins. Il ne nous a encore rappelés que pour les Missions étrangères ; et ce ne sont pas nos fonctions propres et primitives. Il nous a accordé une maison (celle occupée par les Filles de la Charité, rue du Vieux-Colombier), mais nous ne pouvons encore déterminer l'époque où nous l'habiterons. Il nous a donné des secours annuels pour monter notre établissement à Paris ; mais ces secours sont loin d'être en rapport avec les frais et les difficultés de l'enreprise...

« Son Altesse Mgr le Cardinal Fesch, craignant que les Filles de la Charité ne puissent encore de sitôt évacuer la maison qui nous est destinée, nous a proposé de lui-même d'en prendre une à loyer, en attendant. Nous y avons consenti, dans la supposition que le gouvernement nous fournira les fonds nécessaires...

Tout cela n'autorise-t-il pas l'espérance que nous pourrons lever enfin les obstacles qui jusqu'ici ont empêché notre réunion. »

Tous les Missionnaires au nombre de 300 environ en France, témoignèrent à M. le Vicaire général la vive satisfaction que sa lettre leur avait fait éprouver et ils lui manifestèrent les vœux les plus ardents pour le complet rétablissement de la Compagnie si heureusement commencé ; mais presque tous firent valoir leur âge, leurs infirmités, des engagements contractés, l'opposition de leurs évêques, motivée sur le petit nombre des prêtres valides dont ils disposaient. Il y en eut cependant une cinquantaine qui annoncèrent à leur Supérieur qu'ils se mettaient à sa disposition, et encore sur le nombre plusieurs mettaient des conditions à leur rentrée dans la Compagnie : qu'ils ne seraient pas envoyés dans les Missions étrangères, que la Congrégation de la Mission aurait une maison-mère où ils puissent être reçus

lorsque l'âge et les infirmités les condamneraient au repos, qu'ils seraient appliqués au service d'une paroisse, etc., etc.

Ces lettres convinquirent le nouveau vicaire général qu'il y avait peu à compter sur les anciens Missionnaires pour répondre aux demandes de Nosseigneurs les Evêques et surtout pour la réalisation des vues du gouvernement, et que les espérances pour la perpétuité de la Congrégation devaient se porter sur les générations nouvelles. Une trentaine de postulants parmi lesquels se trouvaient quelques prêtres s'étaient déjà annoncés ; n'ayant pas de maisons pour les recevoir, il dut ajourner leur réception.

### § 3. Démarches de M. Hanon pour obtenir une maison.

Dans toutes ses lettres au Ministre des Cultes et au Cardinal Fesch, Directeur Général des Missions, et en toutes circonstances, M. Hanon ne cessa de réclamer, comme moyen indispensable pour fournir aux Missions, dont les besoins devenaient de jour en jour plus urgents, une maison à Paris, dans laquelle on formerait des élèves selon les maximes de saint Vincent et les pratiques en usage dans la Compagnie. Il reçut ordre du Cardinal de chercher une maison assez spacieuse et de lui présenter un état des dépenses qu'exigerait cet établissement, en attendant qu'il pût entrer dans la maison de la rue du Vieux-Colombier. Les frais que ce projet devait entraîner le firent différer indéfiniment. Cependant la formation des Novices était d'autant plus urgente que, faute de pouvoir alimenter les établissements qui étaient déjà confiés à la Congrégation, on s'était trouvé dans la nécessité de les abandonner, et qu'on était à la veille de renoncer à quelques autres.

Dans sa Circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1809, M. Hanon disait :

« C'est avec peine que nous vous apprendrons que la maison qui nous est destinée est toujours occupée par nos chères Sœurs de la Charité. Elles ne peuvent la quitter et nous ne pouvons y réunir nos confrères que quand on aura réparé la maison que l'Empereur leur a donnée au faubourg Saint-Antoine, et mille circonstances ont retardé cette réparation. Deux fois, nous avons voulu louer une autre maison pour nous y établir ; deux fois nos espérances et nos efforts ont été trompés. Nous le tenterions encore si nous en trouvions de nouveau l'occasion favorable. Son Altesse, le Cardinal Fesch et Son Excellence le Ministre des Cultes semblent le désirer autant que nous.

« En attendant, nous rassemblons autant qu'il est en nous, soit à Paris, soit dans les divers établissements confiés à nos soins, tous ceux de nos confrères qui en ont le désir. Nous venons, entre autres, de nous associer M. Louis-Jérôme Lemaire, ancien professeur à Saint-Lazare et Supérieur de notre Séminaire d'Amiens au moment de la Révolution. Il gèrera l'office de Procureur Général de la Congrégation et des Missions.

#### § 4. *Services rendus à la Province Romaine par le Vicaire général.*

Les démarches du Vicaire général auprès des autorités civiles et de Son Eminence le Cardinal Fesch, pour la conservation de quelques maisons d'Italie, ne furent pas aussi inutiles que pour obtenir une maison-mère de la Congrégation à Paris. M. Sicardi faisait à son Supérieur le tableau désolant des provinces d'Italie dans les termes suivants, le 3 mars 1808 :

« La Congrégation en Italie a déjà perdu dix bonnes

maisons, et celles qui restent sont presque toutes dans un misérable état. Les sujets sont dispersés de côté et d'autre.

« La Province Romaine a été cinq ou six ans sans recevoir de séminaristes. Il y a cinq ans qu'on a recommencé le Séminaire interne, et il y a eu jusqu'à présent bon nombre de clercs qui promettent beaucoup.

« Selon toute apparence, le Cardinal Fesch voudra bien rendre à cette province le même service qu'il a rendu à celle du Piémont (1), et il le fera avec d'autant plus d'empressement que ces maisons, surtout celles de Monte-Citorio, de Saint-André, de Tivoli et de Fermo, sont pour l'instruction des jeunes ecclésiastiques, destinés à travailler auprès des peuples et aux Missions étrangères près des infidèles. Car ces maisons de Tivoli et de Rome comptent cinquante-quatre clercs. Trente et un sont de nos étudiants et séminaristes, et vingt-trois sont des pensionnaires de différents diocèses, mais surtout du Levant, envoyés ici chez nous pour y faire leurs études, retourner ensuite dans leur pays et y exercer les fonctions du saint ministère : ce qui est selon les intentions du gouvernement français et le désir du Cardinal Fesch. »

Le 22 mars 1808, M. Hanon mandait à M. Sicardi : « Aussitôt votre lettre reçue, j'ai écrit à Son Altesse le Cardinal Fesch, le priant de ne pas perdre un moment à s'intéresser en votre faveur. Ma dépêche lui fut portée à trois heures de l'après-midi. Le soir, à sept heures, il en parla à l'Empereur même qui lui promit sur-le-champ, et avec une bienveillance marquée, de donner les ordres les plus précis à tous ses représentants civils et militaires, pour qu'ils eussent à protéger nos établissements

(1) Grâce à la médiation du Cardinal Fesch, les maisons de Plaisance, Savone, Gênes, Sarzane, Crémone, avaient été conservées.

et nos personnes partout où nous existons. L'Empereur ajouta à son oncle de lui faire de suite une lettre pour lui rappeler cette affaire, et qu'il pût faire expédier sans retard à la Secrétairerie d'Etat. Aujourd'hui lundi, j'ai appris chez Son Eminence qu'Elle avait fait la lettre elle-même et qu'elle serait immédiatement envoyée aux Tuileries ; ainsi j'espère que nous ne tarderons pas avoir et à vous transmettre un bon décret qui nous tirera de nos inquiétudes. »

Sous la date du 9 avril 1808, M. Sicardi répondit à M. Hanon :

« J'ai communiqué votre lettre du 22 mars à mes confrères, et tous ensemble nous vous remercions des démarches que vous avez faites pour nous auprès de Son Eminence le Cardinal Fesch, qui a bien voulu s'intéresser avec tant de bonté pour l'avantage et la conservation de notre Congrégation en Italie et de ses maisons. Allez, mon très Honoré Père, allez le remercier de ma part en particulier. Si j'étais à Paris, j'irais me jeter à ses pieds pour remplir mon devoir. »

Comme les Missionnaires de Rome n'étaient pas encore rassurés sur leur conservation, au milieu de la dispersion des Communautés, et qu'ils craignaient que d'un jour à l'autre ils fussent compris dans la mesure qui était en voie d'exécution, M. Hanon manda à M. Sicardi, le 1<sup>er</sup> juillet 1808 :

« Je comprends très bien et je sens profondément tout ce qu'ont de pénible et de périlleux les circonstances où vous vous trouvez. Soyez persuadé que je ne m'épargne pas et que je fais tous mes efforts pour parer ou réparer les coups. J'en ai parlé plusieurs fois au Cardinal Fesch, qui fait aussi tout ce qu'il peut ; j'en ai parlé également au Ministre des Cultes. Ils m'ont assuré tous les deux qu'il n'y a rien à craindre pour nos établissements d'Italie, et pour ceux de Rome en particu-



lier. Je leur ai fait voir qu'ils pourront être dans la suite une pépinière de bons ouvriers pour les Missions étrangères, que vous avez déjà un certain nombre de bons élèves de la Propagande, qui n'étaient chez vous que pour s'y consacrer et s'en rendre dignes. Cette raison a paru les frapper vivement, et il m'a promis qu'il en écrirait plus fortement et plus spécialement à l'Empereur. Le Ministre m'a fait entendre que nous n'avions pas besoin d'ordres particuliers, que les coups étaient portés contre les religieux, et il comprend que nous ne le sommes pas. Il est même bien fâché de ce qui est arrivé à Florence et j'ai toujours un espoir fondé que cette maison sera bientôt rétablie. »

En effet, des ordres du ministère de l'Intérieur furent adressés au Commissaire Général de l'Etrurie, pour qu'il laissât rentrer dans leur maison de Florence les prêtres qui en avaient été expulsés pour le motif qu'ils n'étaient pas nés Toscans, et les Missionnaires purent répondre à leurs désirs et reprendre leurs fonctions ordinaires auprès du clergé et des populations.

Les bons offices de M. Hanon ne furent pas moins efficaces pour préserver d'une ruine complète les maisons des provinces d'Espagne et du Portugal. Grâce à la médiation du Cardinal Fesch, les Généraux des armées et les Commissaires civils dans ces Etats reçurent l'ordre de protéger non seulement les personnes, mais encore les propriétés des Missionnaires.

Sous le règne de Ferdinand IV, le 1<sup>er</sup> septembre 1788, un décret avait empêché les maisons du royaume de Naples d'avoir des rapports ostensibles avec un Supérieur étranger. De là, il avait fallu que ces maisons fissent des modifications dans la forme de leur gouvernement intérieur. Le vicaire général obtint que les maisons de ce royaume reprissent les relations que les Constitutions prescrivent qu'elles doivent avoir avec celui

qui est préposé à la direction de la Congrégation de la Mission.

Le 16 février 1808, M. Hanon marquait à M. de Matteis, Supérieur à Naples : « Soyez persuadé, Monsieur, que la défense présente de dépendre des Supérieurs étrangers au royaume ne s'étend pas aux corporations dont le Supérieur réside à Paris. Attribuez la tranquillité de vos Missionnaires dans le royaume de Naples à la protection de Son Altesse le Cardinal Fesch, protection spéciale qui leur est acquise, parce qu'ils appartiennent à la Mission de Saint-Lazare, et parce que l'Empereur les regarde comme dépendant du Chef de cette Mission. Si jamais vous éprouviez quelques difficultés qui vinsent à troubler votre repos, vous n'auriez qu'à recourir à Son Altesse par mon canal, et bientôt vous auriez de nouvelles preuves de la vérité de mon assertion. Il n'y a aucun inconvénient à ce que vous soyez en relation avec moi, et vous pourrez écrire en toute liberté sous le pli de M. Ansaloni ou de M. Sicardi à votre choix. »

Dans une autre lettre du 1<sup>er</sup> janvier 1809 au même, il lui apprend que « la protection du Cardinal Fesch a été du plus grand avantage pour nos confrères du Portugal, dans la première occupation de ce pays par le duc d'Abrantès, et que notre maison de Crémone, détachée de la Maison-Mère, au moins par ses rapports extérieurs, depuis le règne de Joseph II, vient d'être remise sous sa dépendance. »

#### § 5. *L'Etat de la Congrégation de la Mission au commencement de l'année 1809.*

Au commencement de 1809, Son Eminence le Cardinal Fesch demanda au Vicaire Général un état de la Congrégation de la Mission dans les différentes parties de l'Europe. Il le lui remit en février 1809. Nous le

reproduisons à titre de renseignement, et nous le complétons pour les Etats situés hors de l'Europe, d'après les notes antérieures de quelques mois.

#### ANCIENNE FRANCE CONTINENTALE

Dans l'ancienne France continentale, nous avons 6 Provinces. Dans 3 Provinces existait un séminaire ou noviciat : à Paris, à Cahors, à Lyon. Nous avons dans le premier environ 130 jeunes gens ; dans le second 50 ; dans le troisième 40. Le personnel des prêtres occupés aux fonctions de la Compagnie était de 460, répartis dans 54 séminaires et 23 paroisses ou missions ; en tout 77 maisons.

Tous les élèves ont été dispersés par la Révolution. Des 460 prêtres qui existaient, 120 sont morts, 40 sont infirmes et hors d'état de rendre le moindre service. Je présume que sur les 300 qui restent la moitié environ, c'est-à-dire 150, pourront se réunir à nous, quand auront été écartés les obstacles qui jusqu'ici ont empêché cette réunion effective. Les autres ou ne pourront ou ne voudront pas rentrer. Déjà nous sommes réunis au nombre de 21, répartis dans les maisons dont les noms suivent :

Maison du Vieux-Colombier, occupée par les Filles de la Charité. . . . .	5
Grand Séminaire d'Amiens. . . . .	5
— de Saint-Brieuc. . . . .	2
— de Carcassonne. . . . .	3
— de Vannes. . . . .	1
— de Sarlat. . . . .	1
— d'Albi. . . . .	1
Paroisse de Valfleury. . . . .	3
	<hr/>
	21

Une soixantaine soupirent après le moment où ils pourront reprendre la vie de Communauté.

PAYS RÉUNIS A LA FRANCE, OU ÉTAT DE GÈNES  
ET ANCIEN PALATINAT

1° *Etat de Gènes.* Nous y avons : 4 maisons avant la Révolution ; on les possède actuellement : Gènes, Savone, Sarzane, Plaisance. Il s'y trouve 58 prêtres ; de plus 9 étudiants, dont le tiers est par arrangement réservé pour les Missions étrangères. Nos maisons de la Savoie et du Piémont, au nombre de 6, ont été successivement anéanties par les malheurs de la guerre, ou à mesure que le gouvernement français a pris possession du pays.

2° *Palatinat.* Nous y avons : 4 maisons : Heidelberg, Mannheim, Neustadt, Engalheim. Les Missionnaires sont dispersés. Les Missionnaires allemands semblent avoir complètement oublié leur état ; cependant trois Missionnaires français sont restés à Heidelberg, et un quatrième est astronome depuis 20 ou 22 ans à l'Observatoire de Mannheim.

ÉTATS D'EUROPE

*Royaume d'Italie.* — Nous avons 12 ou 13 maisons dans les Etats qui composent le royaume d'Italie ; il en reste 5 : Bologne, Udine, Crémone, Fermo, Macerata, conservées par des décrets impériaux sous la condition expresse qu'elles seraient toujours dépendantes du Supérieur Général de la Congrégation de la Mission, résidant à Paris. D'après la revue de 1806, ces quatre maisons comptaient 32 prêtres.

Les Missionnaires de la maison de Florence ont été dispersés au commencement de mars 1808. Ils étaient au nombre de 25, tant prêtres que frères. On nous fait espérer son rétablissement.

*Etats du Pape.* — Nous y avons 4 maisons : Pérouse,

Tivoli, et deux à Rome, à Monte-Citorio et, à Monte-Cavallo, Saint-André. Elles renferment 27 prêtres. Dans notre maison de Monte-Citorio, se trouvent 27 jeunes gens élevés pour la Congrégation, et 13 autres que la Propagande y tient en pension et fait élever pour les Missions étrangères.

*Royaume de Naples.* — Il y a 4 maisons : Naples, Oria, Bari, Lecce, dans lesquelles se trouvent 39 prêtres et 14 jeunes Missionnaires, élevés pour la Compagnie.

Avant la conquête de ce royaume par les Français, la Cour avait défendu aux Missionnaires de correspondre avec des Supérieurs étrangers. Il y avait un Supérieur majeur, approuvé par le Général de la Congrégation de la Mission. Il serait sans doute aisé de remettre ces maisons dans leurs anciens rapports d'union et de dépendance.

*Royaume d'Espagne.* — Les maisons sont au nombre de 5 : Barcelone, Guisone, Reuss, Barbastro, Palma, dans l'île de Majorque ; elles occupent 48 prêtres.

Il y a en outre 20 jeunes gens élevés pour la Compagnie.

*Royaume de Portugal.* — Nous y avons 4 maisons : Lisbonne, Evora, Guimarens, Sernache ; elles renferment 31 prêtres. Il y a 14 jeunes gens se destinant à entrer dans la Compagnie. Ces maisons dépendaient immédiatement du Supérieur Général qui y tenait un Pro-Vicaire pour le remplacer et le représenter.

Les Missionnaires portugais ont été un certain nombre d'années à Goa, conjointement avec les Missionnaires d'Italie. Deux Missionnaires portugais qui travaillaient à Goa furent appelés vers 1782 à Macao par l'Evêque de cette ville pour y diriger son séminaire, ainsi que les Missions portugaises de Pékin, Nankin, etc.

*Pologne autrichienne.* — Nous y avons deux maisons : Cracovie et Lublin, qui comprennent 12 prêtres.

*Duché de Varsovie.* — Ce duché comptait 11 maisons, renferment 63 prêtres et 20 étudiants et séminaristes.

*Pologne russe.* — Elle renfermait 13 maisons et 72 prêtres.

*Pologne prussienne.* — Elle composait 2 maisons, renfermant 8 prêtres.

#### MISSIONS D'AFRIQUE

*Alger.* — Les fonctions des Missionnaires à Alger sont : le service des bagnes et des galères, les courses sur les plaines et dans les montagnes de la Barbarie, pour la consolation et le soulagement des pauvres esclaves, la desserte de la chapelle du Consulat et d'une paroisse pour les Français, la correspondance des esclaves avec leur famille, et souvent leur rachat, la protection de leurs compatriotes, presque toujours vexés et opprimés, etc.

*Iles de France et de la Réunion.* — Les Missionnaires desservent les paroisses, instruisent les nègres ; plusieurs fois ils ont tenté l'évangélisation de l'île de Madagascar, mais sans succès jusqu'à ce moment.

Avant la Révolution, le service spirituel de ces deux îles et des îles de Séchelles qui en dépendent exigeait de 26 à 28 Missionnaires prêtres. Ils sont maintenant réduits à 3 dans l'île de France, et à 4 ou 5 dans l'île de la Réunion.

#### MISSIONS D'ASIE

Elles comprennent pour nous les Missions du Levant, de la Perse, des grandes Indes et de la Chine.

*Missions du Levant.* — Les Missions du Levant ont pour objet le service des bagnes et des galères du Grand Seigneur ; la desserte des chapelles du Consulat pour les Français, et des paroisses pour les Français et les

catholiques du pays ; les pensionnats ou les écoles externes pour les enfants, surtout pour ceux des négociants ; l'hôpital pour les marins à Constantinople ; la direction de quelques couvents de religieuses établies dans ces contrées pour l'instruction des jeunes filles ; les congrégations de piété ; les Missions aux Arméniens catholiques, la conversion des Arméniens, des Coptes, des Grecs schismatiques, même des mahométans, moyennant beaucoup de précautions.

On divise ces Missions en deux classes : missions ou résidences de Grèce, missions ou résidences de Syrie.

*Missions de Grèce.* — Elles se composent de : Constantinople, Smyrne, Naxie, Santorin et autrefois Chio. Ces Missions comptaient avant la Révolution 13 à 14 Missionnaires ; elles n'en ont plus maintenant que 7 à 8, et pour la plupart âgés et infirmes.

La Mission de Chio n'existe plus, parce que nous avons été forcés de l'abandonner, faute de sujets.

*Missions de Syrie.* — Elles comprennent : Alep, Damas, Antoura, Tripoli, le Caire. Avant la Révolution, les Missionnaires y étaient au nombre de 6 ; ils sont maintenant réduits à 2.

*Missions de Perse.* — Cette Mission est toute nouvelle, ou plutôt elle n'est encore qu'un essai. Son Excellence le Général Gardanne, Ambassadeur de Sa Majesté Impériale près le Schah, a emmené avec lui deux de nos Missionnaires qui étaient à Constantinople.

*Missions des Grandes Indes.* — Ces Missions, situées sur les côtes de Malabar, ont pour chef-lieu : Goa. Le Supérieur Général avait tiré le nombre convenable de Missionnaires des maisons de Portugal et d'Italie. Les commotions de l'Europe et les craintes ainsi que les malheurs qu'elles ont occasionnées ont amené la ruine de cet établissement.

*Missions de Chine.* — Les Lazaristes ont dans cet empire des Missions françaises et portugaises.

Les Missions françaises, avant la Révolution, se composaient, pour Pékin, Macao et l'intérieur, de 8 Missionnaires français et 6 Missionnaires chinois.

Il n'y a plus que 4 ou 5 Français, et on ne sait combien de Chinois.

Les Missions portugaises possèdent 10 maisons.

En résumé, les Lazaristes ont encore environ 90 maisons, et leur nombre est à peu près de 600 prêtres.

(A suivre.)

---

## NOS DÉFUNTS

### MISSIONNAIRES

43. Martinez Vincent, diacre, décédé le 19 août 1911, à Madrid (Espagne) ; 24 ans d'âge, 9 de vocation.
44. Devin Charles, prêtre, décédé le 10 septembre 1911, à la maison-mère, à Paris ; 67, 49.
45. Moerscher Jean, frère coadjuteur, décédé le 24 septembre 1911, à la Nouvelle-Orléans (Etats-Unis) ; 86, 52.
46. Reboul François-Xavier, prêtre, décédé le 1<sup>er</sup> octobre 1911, à Pérols (France) ; 63, 43.
47. Relats Joseph, prêtre, décédé le 18 septembre 1911, à Mexico (Mexique) ; 80, 58.
48. Van Beveren Amand, frère coadjuteur, décédé le 9 octobre 1911, à la maison-mère, à Paris ; 79, 57.
49. Miralda Jean, prêtre, décédé le 5 octobre 1911, à Badajoz (Espagne) ; 64, 47.
50. Audouard Denis-Louis, clerc, décédé le 30 octobre 1911, à Montpellier (France) ; 23, 5.



51. Machu Jean-Baptiste, prêtre, décédé le 30 octobre 1911, à Santorin (Grèce) ; 56, 31.
52. Pradier Félix, frère coadjuteur, décédé le 23 septembre 1911, à Savone (Italie) ; 66, 20.
53. Le Bigot Louis-Mathurin, prêtre, décédé le 14 novembre 1911, à la maison-mère ; à Paris ; 76, 31.
54. Morgan Laurent, frère coadjuteur, décédé le 19 novembre 1911, à Voltaggio (Italie) ; 2 ans de vocation.
55. Husson Jean, prêtre décédé le 6 décembre 1911, à la maison-mère, à Paris ; 84, 65.
56. Angulo Julien, clerc, décédé le 11 décembre 1911, à Madrid ; 21, 5.

### NOS CHERES SŒURS

*Août-novembre 1911.*

- Lucia Maresca, décédée à la Maison Centrale de Naples ; 42 ans d'âge, 17 de vocation.
- Marie Cohade, Hôpital de Saint-Etienne (France) ; 81, 57.
- Françoise Vabic, Incurables de Laibach ; 47, 26.
- Ladislas Kwiecinska, Maison Centrale de Cracovie ; 71, 44.
- Louise Aldéa, Maion Principale à Paris ; 39, 16.
- Louise Desjouis, Maison de Charité de Longwy-bas ; 52, 24.
- Marie Talamas, Maison Centrale de Naples ; 84, 62.
- Marie Delorme, Maison Carrée (Algérie) ; 68, 46.
- Sarah M<sup>e</sup> Kenna, Providence de Washington (Etats-Unis) ; 54, 15.
- Marie Girardet, Maison Saint-Louis de Bordeaux ; 81, 61.
- Françoise Champomier, Maison Centrale de Sienne ; 77, 56.
- Sarah Gillan, Hôpital de Norfolk (Etats-Unis) ; 68, 47.
- Gabrielle Daune, Maison Principale à Paris ; 44, 22.
- Madeleine Bianchi, Asile de Boves (Italie) ; 48, 27.
- Jeanne Swietorzecka, Maison Centrale de Cracovie ; 77, 53.
- Zoé Nihoul, Nogent-les-Vierges (France) ; 65, 44.
- Marie Boisméry, Hôpital de Tarbes (France) ; 43, 17.
- Aloisia Achmann, Maison Centrale de Graz ; 28, 9.
- Justine Wiercienska, Providence de Varsovie ; 66, 39.
- Françoise Rochard, Saint-Quentin (France) ; 75, 55.
- Rose Labarrière, Herblay (France) ; 68, 45.
- Eugénie Lamarche, Ouvroir Sainte-Geneviève à Versailles) ; 76, 51.
- Anne Stukelj, Hôpital de Gurkfeld (Autriche) ; 26, 5.

- Marie Carrié, Hôpital de la Paix à Constantinople ; 85, 63.  
Clémence Blache, Hôpital de Pau (France) ; 77, 53.  
Joséphine Beuder, Maison Principale à Paris ; 49, 27.  
Jeanne Pouyadon, Maison Sainte-Rosalie à Paris ; 50, 27.  
Marie Rayé, Maison de Charité de Clichy ; 78, 60.  
Charlotte Leclercq, Miséricorde d'Alexandrie ; 85, 65.  
Marie Letora, Maison Centrale de Turin ; 42, 22.  
Angéline Laquerbe, Hôpital de Montauban ; 34, 8.  
Ana Panthon, Clinique de Buenos-Aires ; 57, 16.  
Nazarena Garavelli, Hôpital Civil d'Ancône (Italie) ; 55, 21.  
Joséphine Albert, de la Maison de la Gare d'Orléans, à Paris ; 78, 58.  
Léocadie Larondelle, Sainte-Geneviève à l'Hay ; 77, 56.  
Marie Perret, Paroisse Saint-Vincent de Paul, à Paris ;  
79, 55.  
Joaquina Gran, Maison de Charité de Barcelone ; 58, 37.  
Caroline Makarow, Maison Centrale de Cracovie ; 70, 42.  
Julie Lasne, Sainte-Isabelle de Madrid ; 75, 45.  
Anne Kajdi, Marianosztra (Hongrie) ; 68, 36.  
Elisabeth Price, Orphelinat de Germantown (Etats-Unis) ;  
67, 39.  
Anne Chambers, Providence à Mobile (Etats-Unis) ; 42, 9.  
Hélène Root, Hôpital Sainte Agnès de Baltimore ; 48, 24.  
Marie Chauve, Asile de Trapani (Italie) ; 82, 56.  
Catherine Mohren, Hospice de Thurn (Prusse) ; 34, 9.  
Amélie Ambroz, Hôpital Saint-Etienne de Budapest ; 21, 3.  
Josepha Ribic, Couçouche (Turquie d'Europe) ; 25, 4.  
Céline Guérin, Sainte Eulalie de Bordeaux ; 69, 48.  
Dolores Ercilla, San Diego de Valdemoro (Espagne) ;  
81, 54.  
Carmen Landibar, Saint Diego de Valdemoro (Espagne) ;  
64, 89.  
Catalina Picasarri, Saint Diego de Valdemoro (Espagne) ;  
67, 43.  
Petia Iribarren, Bienfaisance de Pasajes (Espagne) ; 72, 46.  
Marie Polge, Asile de Bahia (Brésil) ; 84, 65.  
Léonie Schneider, Hôpital Bon-Secours à Metz ; 82, 54.  
Pélagie Klos, Maison Centrale de Cracovie ; 32, 5.  
Jeanne Desbois, Hôpital d'Alençon (France) ; 64, 42.  
Euphrosine Fonteneau, Saint-Sauveur de Lille ; 54, 32.  
Odile Pollart, Saint-Alphonse de Madrid ; 67, 46.  
Mathilde Schwope, Maison Centrale de Cologne-Nippes ;  
36, 10.  
Marie Demassey, Hôpital Saint-Louis, de Madrid ; 74, 55.  
Jeanne Canot, Château-l'Evêque (France) ; 42, 20.  
Marie Gueneret, Marie Immaculée à Louvain ; 78, 59.

- Angèle Butet, Vermelles (France) ; 55, 34.  
Gabrielle Durand de Monestrol, Hospice de Quito ; 79, 56.  
Anne Massabki, Maison Centrale de Beyrouth ; 63, 46.  
Carmen Gamboa, Hôpital Saint-Jean-de-Dieu de Valparaiso ;  
63, 27.  
Elvira Parès, Saint-Diego de Valdemoro (Espagne) ; 56, 35.  
Josefa Sirvent, Hospice de Bujalance (Espagne) ; 63, 36.  
Emilie Donville, Providence de Smyrne ; 55, 34.  
Jeanne Cogno, Maison Centrale de Turin ; 54, 30.  
Anaïs Arrier, Hospice de Brienne (France) ; 77, 57.  
Madeleine Pilz, Incurables de Knittelfeld (Autriche) ; 39, 19.  
Anne Harwig, Hôpital Wilhelmine de Vienne (Autriche) ;  
43, 20.  
Cécile Macher, Prison de Wall-Meseritsch (Autriche) ;  
84, 59.  
Maria Villasana, Hospice de Cadix (Espagne) ; 49, 27.  
Maria Arambarri, Hôpital Civil de Séville (Espagne) ;  
69, 44.  
Juana Huici, Saint-Jean-de-Dieu de Manille ; 46, 22.  
Mercedes Fort, Asile de Cordoue (Espagne) ; 64, 43.  
Marie Mailly, Maison de Charité de Gigny (France) ;  
46, 17.  
Pauline Gasparini, Maison Centrale de Turin ; 37, 11.  
Julie Magdinecz, Ecole de Németsprona (Hongrie) ; 22, 3.  
Marie Wergles, Hôpital Saint-Jean de Budapest ; 52, 31.  
Eugénie Faria, Hôpital Saint-Jean-Baptiste de Rio-de-Ja-  
neiro ; 40, 22.  
Louise Demard, Maison de Charité de Saint-Loup (France) ;  
69, 49.  
Marguerite Sens, Paroisse Saint-Georges à Paris ; 59, 37.  
Marie Jacquemot, Maison Principale à Paris ; 39, 18.  
Augustine Coupeau, Saint-Joseph de Grugliasco (Italie) ;  
68, 43.  
Anastasia Berthelemot, Hôpital du Sacré-Cœur de Beyrouth ;  
78, 57.  
Alice Marin, Maison Principale à Paris ; 30, 3.  
Albina Fratoni, Sainte-Catherine de Florence ; 72, 47.  
Catherine Skolimowska, Hôpital de Kielcé (Pologne Russe) ;  
45, 22.  
Barbe Raczkó, Hôpital Saint-Roch de Budapest ; 30, 10.  
Adèle Dessay, Maison de retraite de Châtillon-sous-Ba-  
gneux ; 82, 57.  
Victorine Chatellain, Maison de Charité de Clichy ; 63, 40.  
Félicité Lewicka, Maison Centrale de Cracovie ; 75, 46.  
Catherine Maupas, Maison de Charité de Broumana (Syrie) ;  
48, 25.

- Noémie Saurel, Maison de Charité de La Prévière (France) ;  
46, 25.
- Antoinette Fandin, Hôpital des mineurs de Firminy  
(France) ; 92, 65.
- Anne Hautzinger, Hôpital Saint-Etienne de Budapest ;  
29, 5.
- Marie Roche, Providence de Syracuse (Etats-Unis) ; 39, 17.
- Georgette François, Hôpital Saint-André de Bordeaux ;  
25, 3.
- Jeronima Rojo, Hôpital de Murcia (Espagne) ; 35, 13.
- Joaquina Franca, Hospice de Malaga (Espagne) ; 67, 48.
- Venancia Garcia, Hôpital Général de Valladolid (Espagne) ;  
35, 11.
- Jeaune Idrac, Maison de Charité de Montolieu ; 74, 54.
- Victoire Baur, Hôpital Général de Valenciennes ; 75, 51.
- Victorine Grincourt, Paroisse Saint-Médard à Paris ; 61, 39.
- Marguerite Pommier, Maison de Charité, Saint-Mandé  
(France) ; 31, 5.
- Giustina Costa, Maison Centrale de Sienne ; 82, 51.
- Clara Fuentes, Hôpital Saint-Vincent de Santiago (Chili) ;  
23, 2.
- Marie Galiz, Hôpital de Sonsonate (Amérique Centrale) ;  
40, 21.
- Isabel de Zabala, Hôpital de Carthagène (Espagne) ; 43, 22.
- Isidora Mesa, Saint-Diego de Valdemoro (Espagne) ; 58, 33.
- Marcela Salo, Hospice des Enfants-Trouvés d'Avila ; 41, 15.
- Marie Bonchon, Hospice de Monclar (France) ; 33, 13.
- Camille Bourel, Saint-Louis-en-l'Isle à Paris ; 28, 5.
- Thérèse Hintergräber, Ecole de Pinkafo (Etats-Unis) ;  
57, 15.
- Dorothee Schlager, Maison Centrale de Salzburg ; 34, 15.
- Cécile Bruchmann, Maison Centrale de Graz ; 19, 1.
- Marie Rossetti, Hôpital de Cantu (Italie) ; 24, 4.
- Zélie Marcon, Maison de Charité de Saint-Mandé (France) ;  
74, 49.
- Cécile Guérin, Maison Principale de Paris ; 56, 41.
- Cécile Bocca, Maison Centrale de Turin ; 33, 11.
- Antoinette Pintus, Maison Centrale de Turin ; 37, 15.
- Anne Latour, Hôpital du Pont-Saint-Esprit (France) ;  
78, 56.
- Marie Papp, Clinique de Budapest ; 32, 6.
- Nancy Sabatier, Hospice des Incurables d'Amiens ; 66, 48.
- Louise Roncali, Maison Centrale de Turin ; 69, 45.
- Marie Keefe, Enfants-Trouvés de Philadelphie (Etats-Unis) ;  
61, 41.

- Marie Chaumeil, Hôpital Général de Shang-Haï (Chine) ;  
38, 16.
- Mathilde Constock, Maison Centrale d'Emmitsburg ; 77, 52.
- Noémie Ray, Hôpital Général de Guatemala ; 68, 45.
- Marie Kregelj, Incurables de Laibach (Autriche) ; 35, 13.
- Marie Valès, Providence de Salonique ; 66, 45.
- Frédérique Bonnet, Hospice d'Albert (France) ; 76, 56.
- Marie Leblanc, Paroisse Saint-Pierre à Troyes ; 72, 49.
- Marie Roche, Hôpital de Compiègne ; 82, 58.
- Marie Bondon, Maison de Charité de Clichy ; 69, 46.
- Sophie Pansecchi, Maison Centrale de Turin ; 33, 9.
- Marie Ytier, Providence de Fribourg (Suisse) ; 74, 42.
- Lansenzina Pietri, Hôpital Général de Shang-Haï ; 52, 31.
- Emilienne Aubier, Maison Principale à Paris ; 32, 8.
- Marie-Thérèse Rossetti, Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul ;  
77, 56.
- Marguerite Toth, Ecole de Veszpren (Hongrie) ; 29, 10.
- Augustine Spincic, Incurables de Laibach (Autriche) ;  
20, 1.
- Louise Bapst, Maison de Charité de Clichy ; 72, 47.
- Henriette Blain, Lille-Wazemmes (Nord) ; 75, 54.
- Rosa Garcia, Asile des Aliénés de Cadix (Espagne) ; 20, 2.
- Louise Cueva, Orphelinat de Cuença (Equateur) ; 42, 24.
- Maria de Esclerria, San Diego de Valdemoro (Espagne) ;  
56, 22.
- Marie Güell, Hôpital Général de Valencia (Espagne) ;  
69, 44.
- Maria Angulo, Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne) ;  
25, 5.
- Clara Bermond, Notre-Dame de Clignancourt à Paris ;  
83, 59.
- Marguerite Berger, Maison Centrale de Graz ; 39, 20.
- Marie Lavernhe, Maison de Téhéran (Perse) ; 61, 43.
- Berthe Liniewicz, Hôpital de Zywiec (Pologne) ; 61, 21.
- Agnès Lenart, Incurables de Laibach (Autriche) ; 25, 2.
- Louise Delclaud, Asile des Vieillards de Buenos-Aires ;  
77, 43.
- Rose Austin, Maison Centrale de Mill-Hill (Angleterre) ;  
72, 47.
- Françoise Le Blévec, Maison de Charité de Clichy ; 41, 18.
- Jeanne Lafage, Maison Centrale de Naples ; 81, 56.
- Marie Plos, Maison de Charité de Montolieu (France) ;  
73, 55.
- Maria Bujanda, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro ; 24, 4.
- Sebastina Madonar, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro ;  
54, 31.

## VARIÉTÉS

### I. — NOTICE

#### SUR M. PHILIPPE-EMMANUEL DE GONDI

COMTE DE JOIGNY, GÉNÉRAL DES GALÈRES (1581-1662)

Après la notice sur Mme de Gondi que nous avons publiée dans un précédent numéro des *Annales*, nous sommes bien aise de publier sur son mari, M. de Gondi, la notice suivante. Elle a paru, il y a quelques années dans les *Petites Annales de saint Vincent de Paul* (avril 1903).

Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny (1), marquis des îles d'Or (2), baron de Montmirail (3), Dampierre et Villepreux (4), chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes, généralissime des mers du Levant, général des galères de France, était le troisième fils d'Albert de Gondi, duc de Retz, aussi célèbre par son courage que par sa participation au massacre de la Saint-Barthélemy, et de Claude-Catherine de Clermont, dame de Dampierre.

La famille de Gondi, originaire de Florence, était, au seizième et au dix-septième siècle, une des plus illustres de France par sa noblesse (5) et par les charges qu'exercèrent ses membres soit dans l'Église, soit dans l'État. « La maison de Gondi, écrit un annaliste de l'Oratoire au dix-septième siècle (6), a l'honneur d'être

(1) Chef-lieu d'arrondissement (Yonne).

(2) Ou d'Hyères (Var).

(3) Chef-lieu de canton, arrondissement d'Épernay (Marne).

(4) Canton de Marly-le-Roi, arrondissement de Versailles (Seine-et-Oise).

(5) Les Gondi portaient d'or à deux massues d'armes de sable passées en sautoir liées de gueules.

(6) *Annales de la maison de l'Oratoire, établie rue Saint-Honoré, proche le château du Louvre* (Archives nationales, MM. 623, t. I<sup>er</sup>, p. 119).

alliée à la reine mère du roi, puisqu'une fille, Hélène de Gondi, était mère de Cosme de Médicis, premier duc de Toscane, et grand-père de la reine Marie de Médicis. »

Deux frères de M. de Gondi, Henri et Jean-Fran-



M. EMMANUEL DE GONDI

çois, administrèrent le diocèse de Paris : le premier, de 1616 à 1621, après son oncle, Pierre de Gondi, nommé évêque de Paris, en 1570, et ensuite cardinal ; le second, de 1622 à 1654, après avoir fait ériger le siège de Paris en archevêché (20 octobre 1622).

Les deux plus jeunes sœurs de M. de Gondi, Louise et Jeanne, furent successivement prieures de l'abbaye royale de Saint-Louis de Poissy (ordre de Saint-Dominique).

Une autre sœur, Marguerite de Gondi, épousa, en



MME DE GONDI (1)

(1) M. Dumoulin a eu l'obligeance de nous communiquer les clichés des portraits de M. et de Mme de Gondi.

Ces clichés reproduisent, sans les encadrements, les gravures que Claude Duflos a exécutées d'après les peintures d'A. Pezey pour l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi*, par CORBINELLI (Paris, 1705). Le frère François, lazariste, auteur des portraits de M. et de Mme de Gondi, qui se trouvent dans les appartements de M. le Supérieur général de la Mission, s'est servi comme modèle des gravures de Duflos.



1605, Florimond d'Halwin, marquis de Maignelay. Elle fut, pendant son long veuvage, la providence des pauvres, des malades et des prisonniers, la bienfaitrice d'une trentaine d'établissements religieux (1), et un modèle de vertus.

Philippe-Emmanuel de Gondi naquit à Lyon (2) en 1581.

« Il n'eut point de charges, écrit de Corbinelli (3), son parent, ni d'emplois, qui ne fussent infiniment au-dessous de son mérite ; et, comme il était l'homme le mieux fait, le plus adroit et l'un des plus vaillants du royaume, il ne faut pas s'étonner si sa valeur se fit remarquer dans la guerre, et son nom sur la scène et dans le Parnasse. Sa plume a autant exécuté pour sa gloire que son épée même. » Sauf quelques lettres écrites avec élégance et facilité, aucune de ses œuvres littéraires ne nous est parvenue.

D'après un de ses historiens de l'Oratoire, M. de Gondi, né avec un cœur droit et bon, un esprit doux et aisé, un caractère obligeant, des manières nobles, l'humeur libérale et magnifique, se fit aimer de toute la cour, et eut aisément un accès facile auprès d'Henri IV, qui l'honora de sa bienveillance.

En 1604, il épousa Françoise-Marguerite de Silly (4), fille aînée d'Antoine de Silly, comte de la Rochepot,

(1) Elle fut la bienfaitrice insigne de l'Oratoire. — Par son testament, elle « légua aux Prêtres de la Mission, 18000 livres de principal, faisant 1000 livres par an.... pour être ladite rente employée à la nourriture des Ordinandes ». Cf. ABELLY, *la Vie de saint Vincent de Paul* (Paris, 1891), t. II, p. 279 ; — CHANTELAUZE, *Saint Vincent de Paul et les Gondi* (Paris, Plon, 1882), p. 42.

(2) L'hôtel de Gondi, à Lyon, existe encore à l'angle de la montée du Garillan et de la montée Saint-Barthélemy.

(3) *Histoire généalogique de la maison de Gondi* (Paris, 1705, in-4°), t. II, p. 50.

(4) Le contrat de mariage de M. et de Mme de Gondi fut signé le 11 juin 1604 (cf. CORBINELLI, *Hist. gén. de la maison de Gondi*, t. II, p. 601).

chevalier des ordres du roi, gouverneur de l'Anjou, et de Marie de Lannoy, dame de Folleville (1) et de Paillart; elle était souveraine de Commercy (2) et d'Euville (3).

De ce mariage naquirent trois enfants : Pierre de Gondi (1606-1676), duc de Retz (5); Henri, marquis des îles d'Or, destiné aux grandes dignités de l'Église, mais enlevé prématurément, en 1622, par un accident de chasse; et Jean-Paul-François (1613-1679), qui devait d'abord être chevalier de Malte, mais fut obligé, par suite de la mort de son frère, de devenir homme d'église.

« Je ne crois pas, écrivait-il plus tard dans ses *Mémoires* (5), qu'il y eût au monde un meilleur cœur que celui de mon père, et je puis dire que sa trempe étoit celle de la vertu. Cependant et ces duels et ces galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Église l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers : la prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris, qui étoit dans sa maison, produisirent cet effet. Il ne le crut pas et ne le sentit pas lui-même; je jurerois qu'il eût lui-même juré, dans le plus intérieur de son cœur, qu'il n'avoit en cela d'autre mouvement que celui qui lui étoit inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire exposerait mon âme. »

(1) Canton d'Ailly-sur-Noye, arrondissement de Montdidier (Somme).

(2) Chef-lieu d'arrondissement (Meuse).

(3) Canton et arrondissement de Commercy (Meuse).

(4) « Pierre de Gond épousa, avec dispense du pape, sa cousine germaine, Catherine de Gondi, fille de Henri de Gondi, duc de Retz, dernier représentant mâle de la branche aînée des Gondi et de Jeanne de Scépeaux; et ce fut par cette alliance qu'il devint duc de Retz... Il n'eut que deux filles : l'aînée, Marie-Catherine, religieuse au Calvaire, et Paule-Françoise-Marguerite de Gondi, duchesse de Lesdiguières, en qui s'éteignit le nom des Gondi. » (CHANTELAUZE, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, p. 79.)

(5) *Mémoires du cardinal de Retz* (Paris, Heuguet, 1842), t. I<sup>er</sup>, p. 3.

Quand les deux aînés furent en âge de commencer leurs études, M. et Mme de Gondi cherchèrent un précepteur « le plus saint et le plus vertueux qu'il fût possible de trouver ». — « Je souhaite bien plus, disait la pieuse dame, faire de ceux que Dieu m'a donnés, et qu'il peut me donner encore, des saints dans le ciel, que des grands seigneurs sur la terre. » Le P. de Bérulle, supérieur de l'Oratoire, à qui elle s'était adressée, lui donna saint Vincent de Paul (1613).

Les historiens de saint Vincent (1) ont raconté sa vie vraiment sacerdotale et tout apostolique dans cette maison, qui, au témoignage d'Abelly (2), « était une des mieux réglées de la cour » ; ils ont dit la vénération de la pieuse comtesse pour sa personne ; son zèle pour détourner le général d'un duel qui semblait inévitable ; sa sortie enfin de la famille au mois de juillet 1617.

En apprenant cette nouvelle, M. de Gondi, « au désespoir », écrivit (sept. 1617) à sa femme, pour la prier « de faire en sorte par tous les moyens » de ne point perdre ce saint précepteur ; car, disait-il, « quand le sujet qu'il prend (3) serait véritable, il ne me serait de nulle considération ; n'en ayant point de plus forte que celle de mon salut et de mes enfants, à quoi je sais qu'il pourra un jour beaucoup aider, et aux résolutions que je souhaite plus que jamais pouvoir prendre et dont je vous ai bien souvent parlé ». Il s'agit très probablement ici de la résolution de mener une vie moins mondaine, et de mieux pratiquer ses devoirs religieux. Dites à M. de Bérulle, ajoutait-

(1) Cf. ABELLY, *la Vie de saint Vincent de Paul*, t. I<sup>er</sup>, p. 49 et suiv. : MAYNARD, *Saint Vincent de Paul* (Paris, Bray et Retaux, 1874), t. I<sup>er</sup>, p. 84, 180.

(2) *La Vie de saint Vincent de Paul*, t. I<sup>er</sup>, p. 62.

(3) « Son incapacité prétendue », dit Abelly, *ibid.*, t. I<sup>er</sup>, p. 66.

il en terminant, que « quand bien même M. Vincent n'aurait pas la méthode d'enseigner la jeunesse, qu'il peut avoir un homme sous lui ; mais qu'en toutes façons je désire passionnément qu'il revienne en ma maison, où il vivra comme il voudra, et moi un jour en homme de bien, si cet homme-là est avec moi ».

Rentré le 24 décembre 1617, saint Vincent s'adonna spécialement à prêcher des missions sur les terres des Gondi. « Mme la générale, dit Abelly (1), y prenait toujours une très bonne part, non seulement par les aumônes et bienfaits qu'elle répandait de tous côtés. mais allant elle-même en personne, quoique faible et souvent infirme, en tous les lieux qui dépendaient d'elle ou de M. son mari, visitant et consolant les malades, apaisant les discordes, terminant les procès, et appuyant de son autorité tous les biens que M. Vincent et ceux qui travaillaient avec lui, s'efforçaient de faire pour l'extirpation des abus et des scandales et pour l'avancement du royaume de Jésus-Christ. »

A l'œuvre des missions, saint Vincent ajouta l'assistance spirituelle et corporelle des forçats, placés sous la juridiction du général des galères.

Mme de Gondi, ayant reconnu l'utilité et la nécessité des missions, conçut le dessein de faire une fondation pour l'entretien de quelques bons prêtres ou religieux destinés à ce ministère. Après des démarches infructueuses auprès des Pères Jésuites et des Pères de l'Oratoire, elle résolut de confier son œuvre à saint Vincent. « Elle en parla à M. son mari, qui, non seulement approuva sa pensée, mais aussi voulut se rendre fondateur conjointement avec elle.

(1) *La Vie de saint Vincent de Paul*, t. 1<sup>er</sup>, p. 86.

Tous deux communiquèrent leur dessein à M. Jean-François de Gondi, leur frère, premier archevêque de Paris, lequel approuva grandement leur zèle, et voulut aussi y contribuer, en destinant le collège des Bons-Enfants, qui était à sa disposition, pour le logement de ces prêtres (1). »

Le contrat de fondation, « par leur ordre et suivant leur intention, conçu en des termes dignes de leur piété (2) », fut passé le 17 avril 1625 (3) dans leur hôtel de la rue Pavée, paroisse Saint-Sauveur (4).

« En cette année mil six cent-vingt-cinq, disent des Annales manuscrites des Carmélites de Paris (5), le vingt-quatrième juin, mourut Mme la générale des Galères, belle-sœur de Mme la marquise de Maignelay, une de nos grandes bienfaitrices...

« Cette dame et M. le général, son mari, ont toujours fait paraître une charité très grande pour cette maison, et ont fait bâtir en notre église la chapelle de Saint-Joseph, y donnant tous les ornements nécessaires. Ils y ont fait faire une cave pour être enterrés.

« Cette dame a toujours vécu dans une haute piété,

(1) ABELLY, *la Vie de saint Vincent de Paul*, t. I<sup>er</sup>, p. 104.

(2) *Ibid.*, t. I<sup>er</sup>, p. 103.

(3) Ce contrat se trouve *in extenso* dans les *Actes du gouvernement français concernant la Congrégation de la Mission* (Paris, 1902), p. 1. La minute de ce contrat portant les signatures de « P. E. de Gondy », de « Françoise-Marguerite de Silly » et de « Vincent Depaul », est conservée dans l'étude de M<sup>e</sup> de Meaux, successeur actuel de Nicolas le Boucher, notaire au Châtelet, qui rédigea cet acte.

(4) La rue Pavée de la paroisse Saint-Sauveur, où demeura souvent saint Vincent, pendant son séjour de douze ans dans la famille de Gondi, est actuellement la partie de la rue Tiquetonne, comprise entre la rue Montorgueil et la rue Dussoubs (II<sup>e</sup> arrondissement).

(5) *Annales du monastère des religieuses Carmélites, érigé sous le titre de la Mère de Dieu, à Paris, rue Chapon, en seize cent dix sept* (communiquées par les Religieuses du Carmel de Paris, 26 avenue de Saxe). La rue Chapon va de la rue du Temple à la rue Beaubourg, anciennement rue Transnonain. Le Carmel établi en 1617 dans une maison de la rue Chapon, fut transféré en 1619 dans l'hôtel de Châlons, même rue, à l'endroit où s'élèvent maintenant des écoles de la Ville de Paris.

et dans la grandeur de sa condition portait un mépris de toutes les choses de la terre. Elle était la mère des pauvres qu'elle secourait très charitablement, mais ce qui éternisera sa mémoire et la principale de ses bonnes œuvres a été l'établissement des Pères de la Mission. Dieu lui ayant donné le désir du salut des pauvres gens de la campagne, et voyant dans ses terres combien l'ignorance en perdrait, et même la nécessité que les curés et les prêtres fussent instruits pour exercer dignement leur ministère, elle pria M. Vincent de s'employer à cette fonction apostolique, et, M. le Général secondant ses bons desseins, ils fondèrent la première maison de la Mission, qui depuis s'est étendue par toute l'Europe.

« Cette pieuse dame est morte dans toutes les saintes dispositions où elle a vécu, et est enterrée dans la cave de la chapelle de Saint-Joseph, et son cœur dans notre cloître parmi les Sœurs, comme elle l'a désiré, ayant aussi demandé par humilité qu'il n'y eut qu'une petite pierre toute simple où on a gravé les paroles suivantes :

*« Ci-gît le cœur de Françoise-Marguerite de Silly, en son vivant femme de Philippe-Emmanuel de Gondy, comte de Joigny, général des galères de France, qui depuis est entré et fait prêtre de l'Oratoire de Jésus. Elle décéda le 24 juin 1625.*

« En mil six cent vingt-sept, continue la religieuse annaliste du Carmel, deux ans après la mort de cette grande dame, M. le général des galères, son mari, quitta toutes ses grandeurs et ses charges avec un grand mépris des vanités du monde, prenant l'ordre de Prêtrise dans la Congrégation de l'Oratoire, où il a persévéré de longues années dans une très haute piété et les vertus dignes de son ministère, et est mort plusieurs mois après notre très honorée Mère Marguerite du

Saint-Sacrement (1), qu'il disait ordinairement être son ange tutélaire que les prières et pénitences qu'elle avait faites pour lui l'avaient retiré du siècle pour se convertir tout à Dieu, qu'elle lui avait prédit plus de dix ans auparavant sa conversion et tout ce qui arriverait dans sa famille, ce qui l'avait préparé à porter les travaux et exercices que Dieu a permis qui lui soient arrivés dans le cours de sa vie.

« Nous avons mis ce peu de particularités du R. P. de Gondi, conclut l'annaliste du Carmel, en suite de la mort de M<sup>me</sup> sa femme, à cause qu'en ce temps notre très honorée Mère Marguerite étant en la charge de prieure, faisait des pénitences extrêmes pour obtenir sa conversion. »

Après avoir réglé ses affaires temporelles, pourvu à l'éducation de son jeune fils, Jean-François-Paul, s'être démis de la charge de général des galères en faveur de son aîné, M. de Gondi entra à l'Oratoire. « Le 6 avril, raconte, à l'année 1627, l'annaliste de la maison Saint-Honoré déjà cité (2), M. Philippe-Emmanuel de Gondi, après avoir soutenu avec ferveur les épreuves auxquelles notre R. P. Supérieur général (3) l'a mis, a été reçu parmi nous et a pris ici la soutane... ».

L'Oratoire, choisi par M. de Gondi et souvent fréquenté par saint Vincent, devait être, d'après les lettres

(1) Cette religieuse était fille de Mme Acarie, devenue carmélite elle-même et béatifiée sous le nom de la bienheureuse Marie de l'Incarnation. « Mme Acarie était une sainte, déposa la marquise de Maignelay pour le procès de béatification; mais la Mère Marguerite, sa fille (alors vivante), l'est encore davantage. » Elle avait le don de prophétie et celui des miracles. Elle mourut en odeur de sainteté au couvent de la rue Chapon, le 24 mai 1660, âgée de plus de soixante-dix ans. (*Hist. de la bienheureuse Marie de l'Incarnation* (Mme Acarie), par J.-B. BOUCHER, Paris, 1854, t. II, p. 168. — Cf. *la Vie de la vénérable Mère Marguerite-Marie, dite du Saint-Sacrement*, écrite par M. T. D. C. (Tronçon de Chenevière), Paris, Vuarin, 1689, in-8.)

(2) MM. 623, p. 119.

(3) M. de Bérulle.

patentes d'autorisation données en décembre 1611, une « Congrégation de prêtres vivant en société » et ayant pour « principal but de tendre à la perfection de prêtrise, selon son ancien usage et institution; instruire le peuple tant en ladite ville (de Paris) qu'ès faubourgs d'icelle, et autres villes du diocèse, en la doctrine de Jésus-Christ; s'employer, par l'ordonnance de leur évêque ès fonctions ecclésiastiques, à quoi il les voudra occuper; prendre le soin et la conduite des bonnes œuvres, qui leur seront commises par lui; et, généralement faire ce que les prêtres de Jésus-Christ Notre-Seigneur doivent accomplir en son Église, pour ne rendre inutile la grâce qu'ils ont reçue de lui en l'état de prêtrise (1) ».

Cette Congrégation, approuvée par Paul V sous le nom de *Congrégation de l'Oratoire de Notre-Seigneur Jésus-Christ en France* (2) sur le modèle de celle de Rome fondée par saint Philippe de Néri, eut pour instituteur M. Pierre de Bérulle, prêtre, qui l'établit à Paris en novembre 1611.

Ce saint prêtre aspirait depuis longtemps à vivre en communauté. Étant directeur des Carmélites, qu'il amena d'Espagne en France, en 1604 et établit au faubourg Saint-Jacques (3), « pour être plus à portée, raconte l'annaliste de l'Oratoire (4), de rendre à ses chères filles les services qu'elles avaient droit d'attendre de lui, il se logea dans les dehors de leur couvent. C'est là que dans la suite il vécut en communauté avec quelques ecclésiastiques qui souhaitèrent de se former à la piété sous sa conduite : de ce nombre étaient M. Vincent de Paul et M. Adrien Bourdoise;

(1) MM. 623, p. 8.

(2) Bulle du 10 mai 1613.

(3) A l'emplacement même du Carmel de la rue Denfert-Rochereau.

(4) MM. 623, p. 146.



le premier a depuis institué la Congrégation des Prêtres de la Mission, et le second a été l'instituteur de la Communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. A ceux-là en succédèrent d'autres, en particulier MM. Bence et Metezeau, qui demeuraient avec lui, lorsqu'il loua l'hôtel du Petit-Bourbon (1), où il a donné naissance à notre Congrégation ».

Le P. de Bérulle « insinuait en même temps par ses discours et par son exemple, une piété tendre, un zèle éclairé, une humble modestie, et une charité désintéressée. Sa dévotion principale... a été d'honorer d'un culte particulier les mystères de Jésus-Christ dans son Incarnation, dans son enfance et les autres actions de sa vie (2) ». Il mourut, le 2 octobre 1629, deux ans après avoir reçu le chapeau de cardinal (3).

Le P. de Gondi reçut l'ordination sacerdotale l'année même de son entrée à l'Oratoire. Le séminaire de Saint-Magloire (4), près Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, fut le lieu ordinaire de sa résidence. Corbignelli (5) dit qu'il y « séjournait souvent dans un pavillon qu'il avait fait bâtir, qui porte aujourd'hui son nom ».

(1) Cet hôtel, où plus d'une fois saint Vincent dut visiter son saint directeur, fut démoli pour faire place aux bâtiments du Val-de-Grâce. Au commencement de février 1616, l'Oratoire se transporta du faubourg Saint-Jacques à l'hôtel du Bouchage, rue Saint-Honoré, « proche le château du Louvre ». Cette maison fut la demeure du général, qui est nommé à perpétuité, et des trois assistants formant son conseil. Aujourd'hui, l'église des Pères de l'Oratoire est le temple protestant de la rue Saint-Honoré.

(2) *Histoire de la Ville de Paris*, par D. FÉLICIEN et D. LOBINEAU, Bénédictins (Paris, 1725), t. II, p. 1286 et suiv.

(3) Les supérieurs généraux de l'Oratoire, ses successeurs, furent, du vivant de saint Vincent et du P. de Gondi : le P. de Condren (1629-1641) et le P. François Bourgoing (1631-1662). Ensuite vint le P. Jean-François Sénault (1663-1672).

(4) Ancienne abbaye bénédictine donnée en 1618 à l'Oratoire par Mgr Henri de Gondi, évêque de Paris et cardinal de Retz. Sur son emplacement est établie actuellement l'institution des Sourds-Muets (rue Saint-Jacques).

(5) *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, t. II, p. 51.

Quand, suivant l'expression rapportée par le contrat du 22 août 1629, « touché de la grâce que Dieu lui a fait d'entrer dans (la Congrégation de l'Oratoire), et considérant que son frère, le cardinal de Retz, et sa sœur, la marquise de Maignelay, ont le plus contribué à son établissement, l'un par son crédit, l'autre de ses biens », il donna 64000 livres pour la fondation de douze confrères et d'un directeur dans une de leurs maisons d'institution, le P. de Bérulle affecta la donation au séminaire de Saint-Magloire, afin, dit-il, « qu'ayant planté cette vigne, il en voie tous les jours les fruits ».

Dans cette retraite, le P. de Gondi vécut en saint prêtre. « Charitable envers le prochain, sévère à lui-même, il était fidèle aux moindres usages, avec une attention de novice, jeûnant rigoureusement deux ou trois fois la semaine, portant souvent le cilice et la haire, exerçant tous les jours quelque mortification sur son corps, enfin menant une vie qui tenait plus du ciel que de la terre...

« Il disait la messe avec un recueillement, un air de piété et de religion qui charmaient tous les assistants, et faisaient qu'on était ravi d'entendre la sienne. Une de ses pratiques était de se la faire servir par un pauvre que ses domestiques lui choisissaient, et de lui faire ensuite, de retour à la sacristie, une forte aumône (1) ».

(1) *Mémoires du P. Batterel*, cités par CHANTELAUZE, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, p. 213. — Cf. *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, par DE CORBINELLI, t. II, p. 51.

Outre l'annaliste déjà cité qui a parlé de M. de Gondi en trois endroits de son manuscrit (mm. 623, p. 119, 140 et 319), deux autres Pères de l'Oratoire ont écrit sa vie : Le P. CLOYSEULT dans son *Recueil des vies de quelques prêtres de l'Oratoire* dont le manuscrit a été publié chez POUSSIELGUE (3 vol.) et le P. BATTEREL dans les *Mémoires domestiques pour servir à l'histoire de la Congrégation de l'Oratoire*, XI<sup>e</sup> partie, *les Particuliers*. Ce dernier manuscrit est actuellement en cours de publication chez PICARD, à Paris.

Cependant, Richelieu, qui cherchait à humilier les grands seigneurs, accusa les Gondi de conspirer contre lui. « En 1635 (M. de Gondi), ce tendre père eut la douleur de voir dépouiller son fils (le duc de Retz) de sa charge de général des galères (1) sans dédommagement et sans récompense d'aucun autre emploi, obligé qu'il fut par le cardinal de s'en défaire en faveur du marquis du Pont de Courlay, neveu de Son Éminence. Le P. de Gondi souhaitait encore passionnément de voir son cadet, Jean-François-Paul de Gondi, devenir coadjuteur de Paris, et le neveu... succéder à un oncle infirme. Il ne le put jamais obtenir du vivant du cardinal de Richelieu. Je ne sais si le dépit de se voir ainsi maltraité en la personne de ce qu'il avait de plus cher au monde ne le fit pas s'expliquer d'une manière moins mesurée au sujet de cette Éminence, mais il est sûr qu'elle le fit exiler à Lyon (2). »

Le P. de Gondi ne fut rappelé de son exil en 1642 « qu'aux instances de la duchesse d'Aiguillon, la nièce chérie du cardinal, qui voulait obliger la marquise de Maignelay, son amie (3) ».

Anne d'Autriche, au commencement de sa régence (1643), offrit au P. de Gondi la charge de premier ministre; mais il « refusa obstinément de sortir de sa cellule des Pères de l'Oratoire (4) ». A Rome, vers 1629, on avait songé sérieusement à l'élever au cardinalat.

Mazarin, plus encore que Richelieu, maltraita le P. de Gondi. « Durant les troubles de Paris qui arri-

(1) Pierre de Gondi avait pourtant donné des preuves d'un « courage martial intrépide ». Suivant Corbinelli, « il fit le premier passer et repasser dans l'Océan les galères de la Méditerranée pour mener du secours au roi devant La Rochelle ». *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, t. II, p. 56.

(2) *Mémoires du P. Batterel*, cités par CHANTELAUZE, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, p. 238.

(3) *Ibid.*, p. 241.

(4) *Mémoires du cardinal de Retz*, t. I<sup>er</sup>, p. 39.

vèrent en 1649, dit l'annaliste de l'Oratoire (1), son fils, l'archevêque de Corinthe, coadjuteur de Paris (2), se trouva malheureusement engagé dans le parti des Princes, et ayant été arrêté par ordre du roi, il fut conduit au château de Vincennes, et de là, à celui de Nantes, d'où il se sauva, et sortit de France. Il fut proscrit, ses biens confisqués et sa tête mise à prix. Le P. de Gondi, qui, depuis plusieurs années, goûtait à Saint-Magloire les douceurs d'une sainte retraite, se retira à sa terre de Villepreux avec le P. Jérôme Vignier, qu'il emmena pour qu'il le fortifiât dans son affliction, par la sainteté de ses discours. »

Ici mérite d'être rapporté un fait peu connu, transmis par le P. Batterel (3). « M. Vincent, raconte-t-il, sortit un matin de Paris, non sans courir quelque risque pendant les grands troubles de cette ville, et fut à Saint-Germain parler en faveur du P. de Gondi à la reine-mère, auprès de qui il avait eu quelque accès, lorsqu'il était du Conseil de conscience. Mais il ne put rien gagner ni sur l'esprit de cette princesse, ni sur celui du cardinal Mazarin; et, quand il vint à Villepreux, rendre compte au P. de Gondi du peu de succès de sa négociation, édifié des saintes dispositions avec lesquelles il vit que le saint prêtre supportait toutes ses disgrâces, il admira la conduite de Dieu sur son âme, et s'écria plusieurs fois : « Oh ! que les voies de Dieu sont tout à la fois et terribles et admirables dans ses élus ! »

« Là (à Villepreux), reprend l'annaliste de l'Ora-

(1) MM. 623, p. 319.

(2) En 1643, le P. de Gondi avait obtenu de la reine, que son fils, Jean-François-Paul, fût nommé coadjuteur de Paris. Celui-ci, en 1652, devint le fameux cardinal de Retz. En 1654, à la mort de son oncle, il prit possession de l'archevêché de Paris.

(3) *Mémoires*, cités par CHANTELAUZE, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, p. 348.

toire, il trainait une vie de douleur et de tristesse, lorsqu'il reçut ordre de la Cour de se retirer à Clermont, en Auvergne (en 1654). » D'après le P. Batteredel (1), « il supportait cette triste situation avec une soumission et une patience admirables, faisant du bien à la maison de Clermont, comme, dans son premier exil, il en avait fait à celle de Lyon, toutes deux fort pauvres, et mettant sa consolation à prier beaucoup, à méditer la loi de Dieu, à adorer ses jugements sur lui et les siens. »

« MM. les Princes, continue l'annaliste, étant rentrés en grâce avec le roi (2), le P. de Gondi fut rappelé de son exil et eut permission de revenir à Paris; mais il préféra de se retirer dans son château de Joigny, où il a consumé le reste de ses jours dans l'austérité de la pénitence. »

« Plus dégoûté du monde que jamais, dit le P. Batteredel (3), il ne pensa plus qu'à se préparer à la mort... Il avait (à Joigny) un très beau château, devant lequel était une terrasse qui a vue sur une vaste et agréable campagne. Il y passait souvent des heures entières à se promener tout seul, en méditant les vérités éternelles... Depuis quelques années, il s'était fait une dévotion de réciter tous les jours, outre l'office ordinaire, celui des morts. Il y ajouta les prières de la recommandation de l'âme et la récitation de cinquante psaumes de la pénitence, la face contre terre, qu'il s'imposa pour pénitence de tous les jours. Il fit une

(1) *Mémoires*, cités par CHANTELAUZE, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, p. 409.

(2) Ce fut le 14 février 1662, que le cardinal de Retz reçut l'autorisation de rentrer en France; il se retira dans sa seigneurie de Commercy, donna sa démission d'archevêque de Paris, et reçut, en compensation, l'abbaye de Saint-Denis. Il mourut à Paris, le 24 août 1679.

(3) *Mémoires*, cités par CHANTELAUZE, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*, p. 412.

confession générale de toute sa vie... et des aumônes plus abondantes que de coutume. Enfin, il défendit qu'on lui parlât jamais de la Cour et de ses nouvelles, afin ne ne s'occuper que des jugements de Dieu. »

Après avoir reçu les derniers sacrements, dit encore le P. Batterel, « il ordonna au Frère qui le servait de lui lire la mort de notre très honoré Père (le cardinal de Bérulle) et celle du P. de Condren, pour remarquer les saintes dispositions avec lesquelles ils s'étaient soumis à la volonté de Dieu et s'efforcer de les exciter en lui ».

Il mourut « en odeur d'une grande piété » le 29 juin 1662, « âgé de quatre-vingt-un ans, écrit l'analiste de l'Oratoire (1), la trente-quatrième année de son entrée dans notre Congrégation et de son sacerdoce. Il a souhaité que son corps fût transporté (à Saint-Magloire) pour reposer au milieu de ses frères qu'il a édifiés par ses rares vertus, son mépris des grandeurs du monde, sa vie humble, pénitente et retirée, son ardente charité et sa soumission à Dieu dans la plus sensible affliction qui pût jamais lui arriver ».

Suivant Corbinelli (2), son corps fut embaumé et mis dans un cercueil de plomb; après avoir séjourné quelques jours dans l'église paroissiale de Joigny, il fut conduit à l'église de Saint-Magloire, « où il fut reçu avec les harangues ordinaires, au chant des antiennes et de l'office des morts; et, sur le soir, on l'inhuma dans un caveau construit exprès, pour lui seul, au milieu du chœur, au bas des marches du grand autel ». Plusieurs jours après, on célébra, « dans la même église, un service solennel, où assistèrent les Prêtres (de l'Oratoire) des cinq maisons du diocèse de

(1) MM. 623, p. 319.

(2) *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, t. II, p. 51.

Paris, avec un nombreux clergé du séminaire, et plusieurs personnes de la première qualité, étant précédées de M. le duc de Retz, son fils, de Mme la duchesse, son épouse, et de toute la famille. Il n'y eut aucunes tentures, ni autres décorations funèbres, suivant l'intention du seigneur défunt.

« Sur son tombeau, qui est de marbre noir de huit pieds de long sur quatre de large », fut écrite, en lettres d'or, une épitaphe latine, dont voici la traduction : (1)

*« A Dieu très bon, très grand. Ci-gît Révérend Père en Dieu, PHILIPPE-EMMANUEL DE GONDI, prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Jésus, ci-devant comte de Joigny, chevalier des Ordres du Roi, général des galères, et lieutenant général ès mers du Levant, qui, s'étant démis volontairement de ces honneurs, entra dans la Congrégation de l'Oratoire, qui reconnaît les seigneurs de Gondi pour ses principaux fondateurs, et il unit en sa personne une piété singulière avec une égale modestie.*

(1) Voici le texte en latin :

D. O. M.

Hic situs est Reverendus Pater  
PHILIPPUS EMMANUEL DE GONDI,  
Congregationis Oratorii D. J. Sacerdos;  
Qui olim Juniaci Comes,  
ac utriusque Regii Ordinis Eques Torquatus,  
necnon Triremium, Classiumque Gallicarum  
per Mare internum summo cum imperio Præfectus,  
his honoribus sponte se abdicavit :  
Post adlectus in Congregationem Oratorii,  
Quæ in Gondiacâ gente  
præcipuos suos Fundatores agnoscit.  
eximiam pietatem, cum pari modestiâ,  
Constantiâque vere christianâ conjunxit.  
Devixit 29. Junii, anno salutis 1662,  
Ætatis 81. Sacerdotii 35.  
Congregationis Oratorii PP. de se bene merito  
hoc monumentum mœrentes posuere.  
*Gratia Dei vita æterna in Christo Jesu Domino nostro.*  
Ad Roman., cap. 6, v. 24. (23)

*Il mourut le 29<sup>e</sup> juin, l'an de salut 1662, la quatre-vingt-unième de son âge et la trente-cinquième de son sacerdoce. Les Prêtres de la Congrégation de l'Oratoire ont érigé ce monument à leur bienfaiteur, pour marque de leurs regrets et de leur reconnaissance. La grâce de Dieu est la vie éternelle en Jésus-Christ, Notre-Seigneur. »*  
(*Aux Romains*, ch. VI, vers. 24.)

L. B.

## II. — BOSSUET ET SAINT VINCENT DE PAUL

Dans son remarquable ouvrage consacré à étudier Bossuet (*Bossuet*, un vol. in-12, libraire Hatier, 8, rue d'Assas, Paris), M. Calvet, s'est arrêté à plusieurs reprises aux relations qui ont existé entre le grand orateur et saint Vincent de Paul ; il a souligné l'influence que le saint avait eue sur le futur évêque de Meaux.

Le journal *la Démocratie* (numéro du 17 novembre 1911), rendant compte du beau livre de M. Calvet a publié l'excellente étude dont nous allons donner quelques fragments ; nous en transcrivons notamment ce que le critique a constaté, lui aussi, sur les rapports de saint Vincent de Paul et de Bossuet.

### CHRONIQUE LITTÉRAIRE

#### POUR CONNAITRE BOSSUET

J'ai voulu, ces derniers jours, m'associer aux hommages rendus récemment à Bossuet, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du monument qui vient de lui être élevé dans la cathédrale de Meaux. Pour le mieux faire, j'ai relu quelques pages de sa prose forte et lumineuse, dans une nouvelle édition de ses *Œuvres choisies* qui fut publiée, il y a quelques semaines. Ce petit livre m'a semblé, à la fois, commode et pratique pour ceux qui, trop nombreux, n'ont ni assez de ressources, ni assez de loisirs pour étudier Bossuet dans tel ou tel des savants ouvrages qu'on a consacrés à sa gloire.

Son premier mérite, à mes yeux, est de contenir des



extraits de presque toutes les œuvres de l'Évêque de Meaux et de nous fournir ainsi le moyen de nous faire une idée plus complète de l'immensité de son labeur et de la diversité de son génie. Tout le monde sait quelque chose de ses *Oraisons funèbres* et de ses *Sermons* ; plus rares sont ceux qui ont savouré les *Méditations sur l'Évangile* ou les *Élévations sur les mystères*, remplies pourtant de doctrine, d'onction et de ferme piété. Mais le Bossuet de l'*Histoire des Variations*, l'écrivain polémiste et controversiste, le rude jouteur qui ne cessa d'argumenter contre les protestants, mais le Bossuet, directeur de conscience, l'auteur de tant de lettres de direction aussi pleines de bon sens que de foi, la masse des lecteurs français l'ignore presque totalement. Grâce au choix judicieux auquel s'est livré M. Calvet, dans le volume dont nous parlons, tout Bossuet sera désormais à la portée de tout le monde, dans une édition d'un prix accessible, élégante et d'agréable aspect.

\* \* \*

Cette édition des *Œuvres choisies* de Bossuet a été composée selon la méthode historique. Elle n'est point précédée, selon l'usage, d'une biographie de l'Évêque de Meaux, court résumé analytique de sa vie et de ses travaux. Elle est elle-même un vrai récit de la carrière du grand orateur, très fréquemment interrompu par de longues citations de ses discours ou de ses ouvrages. Nous avons sous la main, ainsi, en un habile raccourci, tout Bossuet. Il nous est loisible de le suivre partout, au collège de Navarre où il fit ses études, à Metz dont il fut grand archidiacre, à Paris, à la Cour, à Meaux même, où il passa ses dernières années, dans l'exercice de sa charge épiscopale. L'avantage de cette méthode est évident : chaque œuvre se trouvant, par ce procédé,

replacée dans le cadre des circonstances historiques qui l'ont produite, nous sommes mieux outillés pour en avoir la complète intelligence. Chaque extrait a donc chance d'être lu comme il doit l'être, c'est-à-dire par quelqu'un qu'on a averti de sa portée et du but qu'a poursuivi l'auteur en l'écrivant.

\* \* \*

Rien enfin n'est plus intéressant, quand on entreprend l'étude d'un grand écrivain que de savoir quelles influences ont concouru à la formation de son génie et l'ont entraîné aux positions qu'il a prises.

Sur ce point, le travail de M. Calvet nous apporte quelques précieuses indications. Jusqu'ici on s'était trop peu préoccupé de mettre en lumière tout ce que Bossuet prédicateur doit aux conseils et aux exemples de saint Vincent de Paul. Le fondateur des Filles de la Charité entra en relations avec le futur évêque de Meaux, alors que celui-ci était encore étudiant au collège de Navarre et, comme s'exprime M. Calvet, « le saint vieillard eut le temps d'exercer une action profonde sur le jeune prêtre ».

De cette action, qui se prolongea pendant huit années, M. Calvet nous semble avoir fort bien précisé le caractère. C'est à saint Vincent de Paul que Bossuet doit l'allure de simplicité qu'on remarque dans son éloquence. Le bon M. Vincent était, en effet, avant tout, un homme apostolique, qui détestait les subtilités de langage, l'étalage d'érudition pédantesque qui étaient les défauts courants des prédicateurs de ce temps. Aux conférences du mardi, assemblée des meilleurs ecclésiastiques de Paris qui se tenait dans la maison de Saint-Lazare, asile de ses premiers missionnaires, il ne cessait d'exposer les lois de sa « petite méthode » qui consistait

surtout à parler au peuple chrétien, avec son cœur, de Jésus-Christ et de son Évangile. Il suffit de relire le fameux *Panegyrique de saint Paul*, pour voir jusqu'à quel point Bossuet fut impressionné de ces conseils et chercha à y conformer sa propre conduite.

D'autre part, si Bossuet fut, à un tel degré, un homme d'action, c'est encore, en partie du moins, à saint Vincent de Paul qu'il le doit, car l'influence de ce dernier s'étendit bien au delà de la réforme de l'éloquence de la chaire; elle contribua, avec celle de M. Olier et de quelques autres, à ramener le clergé à une pratique plus rigoureuse de l'esprit de la vocation. M. Vincent était, avant tout, préoccupé d'agir et de mettre au service de l'Église, des âmes saintes, capables de la bien servir. Bossuet entra si bien dans ces vues qu'il mérita d'être choisi lui-même par l'éminent vieillard pour donner aux ordinands les exercices de la retraite. Il fut chargé plusieurs fois de ce ministère et s'en acquitta avec autant de piété que de zèle.

Enfin, n'est-ce pas encore saint Vincent de Paul, l'incomparable modèle de la Charité, qui mit dans le cœur de Bossuet cet amour du pauvre dont nous trouvons la preuve magnifique dans ce sermon si justement célèbre où il osa rappeler son éminente dignité dans l'Église de Jésus-Christ devant la cour et les grands.

\* \* \*

On oublie trop ces commencements de Bossuet, comme on ne se souvient pas assez de ces dernières années où il s'acquitta, si courageusement, de ses fonctions épiscopales. Ce souci de remplir son devoir; cette constante hauteur de vie morale, ce zèle aussi ardent qu'infatigable pour l'Église et pour la vérité; cette préoccupation même de plaider auprès des riches la cause des

déshérités, Bossuet les a donc puisés à l'école de saint Vincent de Paul. Sa gloire d'orateur et d'écrivain s'épure ainsi, à nos yeux, de ce qu'elle pourrait susciter en nous, d'admiration trop exclusivement littéraire, car son incomparable génie n'aurait probablement pas connu un tel épanouissement, si le commerce de l'une des plus belles âmes du dix-septième siècle, de ce bon M. Vincent qui sut allier la sainteté la plus authentique à une intelligence singulièrement avertie de tous les besoins de son siècle, n'était venu achever en Bossuet l'éducation de ses dons naturels et donner à ce grand travailleur une idée plus haute de sa mission.

Si les lecteurs de ce chapitre particulièrement suggestif de l'édition des *Œuvres choisies* de Bossuet que vient de publier M. Calvet emportent de cette partie de son livre l'impression que nous venons de dire, il est permis d'affirmer que cet ouvrage, destiné à mettre à la portée du grand nombre l'œuvre unique de l'Évêque de Meaux, aura utilement servi à nous le faire connaître et aimer. — JEAN LEFORT.

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

405. — [Eug. BODIN, C. M.] : *Novum Testamentum D. N. Jesu Christi, græce e Codice Vaticano, latine e Vulgata*. In-18 de VIII-1140 pages. — Plié, 2 francs ; reliure toile, net en plus 0 fr. 60 cent. ; sur papier indien, plié, 3 fr. 20. — Paris, Gabalda, 1911.

Une revue ecclésiastique, *l'Ami du Clergé* (5 octobre 1911) dit de cet ouvrage :

« Je rappellé d'abord, en le complétant, ce que j'ai dit de la physionomie de cette édition gréco-latine du N. T. — Les deux textes se font face en verso et recto, le grec à gauche et le latin à droite ; au bas du premier quelques variantes choisies, plus nombreuses pour les Epîtres, et sous le second les références bibliques. La numé-

tation des versets est gardée ; mais les chapitres sont en outre divisés d'après leur contenu. Le texte latin est celui de la Vulgate Clémentine. Le texte grec est emprunté, dans l'ensemble, au Codex *Vaticanus*, revu sur la dernière édition phototypique (Milan, Hoepli, 1904) ; la fin de l'épître aux Hébreux et les Pastorales sont prises de A (*Alexandrinus*), qui a fourni pareillement l'Apocalypse, de concert avec Q ou B 2066. B (*Vaticanus*) offre quelques erreurs grossières ; elles ont naturellement été corrigées. De plus, quand les leçons du manuscrit-type s'écartent, par omission ou divergence de sens, de la teneur de la Vulgate, elles sont, au moins en principe, reléguées à la marge inférieure et cèdent leur place dans le texte à d'autres plus en harmonie avec la version officielle : on cite, dans ce cas, à l'appui des lectures substituées, un manuscrit ou l'autre de quelque autorité. L'auteur signale également, pour la Vulgate, quelques-unes des leçons dont la provenance hiéronymienne est niée par Wordsworth et les variantes les mieux appuyées de l'*Amiatinus* et du *Fuldensis*. — Le format est commode, l'exécution typographique d'une netteté satisfaisante. Inutile d'insister sur la modicité du prix ; tous l'auront remarquée. Je ne connais pas de texte gréco-latin plus avantageux à ce point de vue, même parmi les publications protestantes.

« D'après cet aperçu, il est facile de saisir ce qui caractérise, pour le fond, la nouvelle édition dans le groupe des productions similaires mises récemment en cours. — Le texte de Nestle est basé sur d'autres principes et vise à mettre sous les yeux, pour le grec, simultanément la teneur des dernières éditions critiques. — Brandscheid professe, comme notre auteur, un respect souverain pour la Vulgate ; il pousse même ce sentiment plus loin, je crois, dans la pratique. Mais il n'accorde pas le même crédit général au *Vaticanus*, s'abstient de notes critiques marginales et y supplée, en fin de volume, par un *Apparatus* d'une portée très spéciale. — Il y a, ce semble, plus d'affinité de fait entre le texte nouveau et celui d'Hetzenauer (Inspruck, Wagner). Au fond les mêmes principes fondamentaux semblent avoir présidé à leur établissement, là nettement proclamés, ici tenus sous silence provisoire, mais non moins fidèlement observés. Grâce à l'*Appendix critica* de chacun de ses deux volumes, H. est plus riche en variantes ; mais M. B. choisit parfois mieux celles qu'il croit bon de signaler.

« Le bon marché de l'édition nouvelle, joint à ses mérites intrinsèques, permet d'augurer pour elle une large diffusion. Sa place est marquée dans les Petits Séminaires, pour l'initiation des futurs lévites à l'étude du grec Néo-Testamentaire. Elle leur mettra en main un texte correct, appuyé sur de sérieuses autorités, et constitué d'après des règles simples et précises. Il n'est besoin de rien de plus.

« Je souhaite également que le volume du Lazariste français remplace Nestle dans les Grands Séminaires où ce dernier est en usage. D'ores et déjà il y peut rendre autant de services. Il suffirait d'ailleurs de quelques améliorations pour lui donner sa pleine utilité et le rendre tout à fait classique.

« Théoriquement et de façon absolue, la conception qui a présidé à l'établissement du texte grec est certainement discutable. Un manuscrit, si parfait soit-il, présente toujours, en dehors même des lapsus

grossiers des leçons moins heureuses auxquelles d'autres sont préférables. A le suivre en toute hypothèse, on s'expose à garder des lectures certainement défectueuses. D'autre part, l'appui du texte officiel de la revision Hiéronymienne ne saurait, en bonne critique, constituer le criterium exclusif pour le choix à faire entre les variantes ; et il semble excessif d'ériger en principe qu'on abandonnera le manuscrit-type en tout cas de divergence, positive ou négative, avec la Vulgate. Quelque respect qu'on professe pour l'œuvre de saint Jérôme, on ne peut en méconnaître les imperfections, et d'autre part la mission confiée naguère à l'Ordre de Saint-Benoit montre bien que la Clémentine ne nous donne pas toujours de façon certaine le texte fixé par le grand exégète. Il est donc des cas où il convient de rester fidèle aux leçons de B et des autres grands onciaux contre les indications du latin. M. B., du reste, l'a si bien compris que, dans l'application, il est loin d'être resté toujours fidèle à son principe. La *Revue Biblique* a cité des exemples (janv. 1911, p. 147) ; on en pourrait indiquer d'autres (v. g. Actes, xv, 8, 40<sup>e</sup>...). L'auteur s'est trouvé pratiquement ramené de force à l'éclectisme. Peut-être eût-il été préférable, dès lors, d'atténuer les déclarations de la Préface, p. VII, et de se rallier, en principe comme en fait, à des règles de critique plus complexes.

« Cependant je ne veux pas insister trop sur ce grief. Il convient de voir les choses pratiquement, au point de vue relatif où s'est placé M. B. Il a visé non des techniciens, mais des élèves de Séminaire et des gens du monde, incapables, à ses yeux, de contrôler l'application des règles complexes auxquelles je viens de faire allusion. Dans ces conditions la reproduction d'un manuscrit unique, bien choisi, est un procédé qui peut très bien se soutenir. Mais il eût été sage d'y demeurer fidèle, sauf à noter en marge les leçons appuyées par la Vulgate et celles dont l'autorité critique égalait ou surpassait la lecture offerte par le *Vaticanus*. On pouvait également, à ce point de vue pratique, bien que moins heureusement, prendre la Vulgate comme guide exclusif, mais sous réserve toujours de notes critiques permettant d'apprécier la valeur des leçons présentées dans le texte et, à l'occasion, d'en choisir d'autres pour l'explication exégétique.

« Cette absence d'un *apparatus criticus*, suffisant bien qu'élémentaire, est à mes yeux la grande lacune à combler, si l'on veut que l'ouvrage rende aux Grands Séminaires tous les services qu'on en peut attendre. Les Epîtres marquent un progrès à ce point de vue. On ne peut qu'y applaudir, en souhaitant qu'il s'accroisse et se généralise. Pas n'est besoin, pour donner ce qui est nécessaire, d'attendre l'édition de Von Soden. L'*Octava major* de Tischendorf et les autres publications critiques fournissent des matériaux suffisants. L'insertion de cet *apparatus* dans les marges constituerait une difficulté typographique sérieuse. Mais pourquoi ne pas le renvoyer en fin de volume ? Pour dire franchement toute ma pensée, ce complément nécessaire du texte prendrait avantageusement la place de la *Christologia*. Cet *Index Titulorum qui in Novo Testamento Jesu Christo Domino nostro adscribuntur* est intéressant, édifiant, mais d'une utilité pratique médiocre. En tout cas, dans un volume comme celui-ci, il constitue un véritable hors-d'œuvre. A l'encontre, un *Apparatus* serait tout

à fait en situation dans une édition du texte sacré. Sobre, si l'on veut, mais intelligente, cette collection de variantes rendrait les plus grands services pour la formation scripturaire de nos jeunes lévites. Elle permettrait de les initier pratiquement aux problèmes que soulève l'établissement du texte. De plus, elle les aiderait à mieux suivre certaines discussions d'exégèse où la critique verbale fournit, à défaut de solution, des indications précieuses. »

Cette appréciation concorde avec le compte rendu fort bienveillant de la très autorisée *Revue Biblique* que nous avons citée précédemment dans les *Annales*.

406. — *Directorio de los seminarios mayores confiados a la Congregacion de la Mision. Traducido por M. A. misionero de la Provincia Mexicana. Mexico, Guerrero, 1910.* Un vol. in-8, de 177 pages.

*Directorio de los seminarios menores confiados a los sacerdotes de la Mision. Mexico, 1911.* Un vol. in-8, de 139 pages.

Ces deux volumes sont la traduction en langue espagnole des Directoires pour les Grands Séminaires et pour les Petits Séminaires confiés à la direction des Prêtres de la Congrégation de la Mission ou Lazaristes publiés en France pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et qui y ont été très appréciés.

407. — *Explanatio votorum quæ emittuntur in Congregatione Missionis ordine disposita a presbytero ejusdem Congregationis. Secunda editio. Parisiis, 1911.* Un vol. in-8, de 80 pages.

Cet ouvrage a pour auteur M. Alfred Louwyck prêtre de la Mission. Nous en avons signalé, lorsqu'elle parut, la première édition. Les Prêtres de la Mission y auront sous la main plusieurs documents importants, comme les Brefs apostoliques se rapportant aux vœux prononcés dans leur Communauté (pages 67-75). Quant aux Commentaires, l'auteur propose son interprétation et donne ses raisons : c'est ce qu'il avait à faire. Ce que le lecteur a, lui, à accomplir, c'est d'examiner ces raisons et de les apprécier.

On trouvera l'exposé de questions qui sont ou furent controversées : à qui appartiennent les livres qu'on achète de son argent et peut-on les emporter quand on change de résidence ? à qui appartiennent les manuscrits, à l'auteur ou à la Congrégation ?

Il peut arriver aussi qu'on accepte les solutions de l'auteur, mais pas pour les mêmes raisons que lui. Ainsi, c'est un principe qu'on n'a pas aboli : la Congrégation de la Mission est une association de

prêtres séculiers : les Bulles des papes sont formelles. Aussi sur certains points serait-ce une base plus ferme, nous semble-t-il, que la « tradition séculaire » qu'on allègue (page 7, *Quaeres 1'*). « Monsieur, écrivait saint Vincent de Paul à un Missionnaire en 1648 (24 juillet), vous savez que nous ne sommes pas religieux et n'avons pas l'intention de l'être. » Si l'on changeait cela, on changerait l'œuvre de saint Vincent de Paul.

Une bonne table alphabétique permet de trouver facilement les questions traitées dans l'ouvrage.

408. — En souvenir du célèbre et si vénérable évêque Alain de Solminihac et de saint Vincent de Paul, le Séminaire de Cahors fut toujours cher à la Congrégation de la Mission. Aussi est-ce avec un vif intérêt que nous avons lu le volume plein d'érudition intitulé : *Le premier Grand Séminaire de Cahors (1638-1791)* par A. F[ois]sac. Cahors, Plantade, 1911 (In-8°, de 95 pages). Ce volume, qui n'est pas très considérable par le nombre des pages, suppose une quantité énorme de recherches ; car il est tout rempli de dates et de noms propres recueillis dans les anciennes archives du diocèse ou du grand séminaire.

L'auteur l'a intitulé « Simples notes d'histoire » ; c'est, en réalité, une importante série de renseignements, qui permet, par l'étude détaillée, et suivie au jour le jour, du Séminaire de Cahors, de se faire une idée de ce que fut ce Séminaire et de ce qu'étaient les Séminaires en France au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècles. Pour la Congrégation des Lazaristes spécialement, ce livre a un grand intérêt. A la fin du volume (pages 93 et suivantes) se trouve une liste importante des Prêtres et Frères de la Mission qui ont séjourné au Séminaire de Cahors ; ailleurs on a la liste d'un certain nombre des Lazaristes originaires du diocèse de Cahors (page 34). Ça et là on a des renseignements sur le Séminaire interne que les Lazaristes eurent à Cahors, sur l'union à leur Communauté des prêtres du Séminaire de Figeac ou Bonalistes en 1735 (page 55).

Nous citerons en particulier sur le Séminaire de Cahors ce qui concerne la fin de cet établissement à l'époque de la Révolution (pages 84 et suiv.) :

« M. Collot (Jean-Joseph), Lazariste, fut Supérieur du Grand Séminaire de Cahors depuis le 28 juillet 1788 jusqu'à la dispersion du personnel à l'époque de la Révolution en 1791. Il assista dès juillet 1789 au pillage de la maison et en 1791 à la fermeture du Séminaire.

« Il écrivait de Cahors à M. Claude Guillou :

« Cahors, le 13 août 1789.

« Messieurs et très chers Confrères,

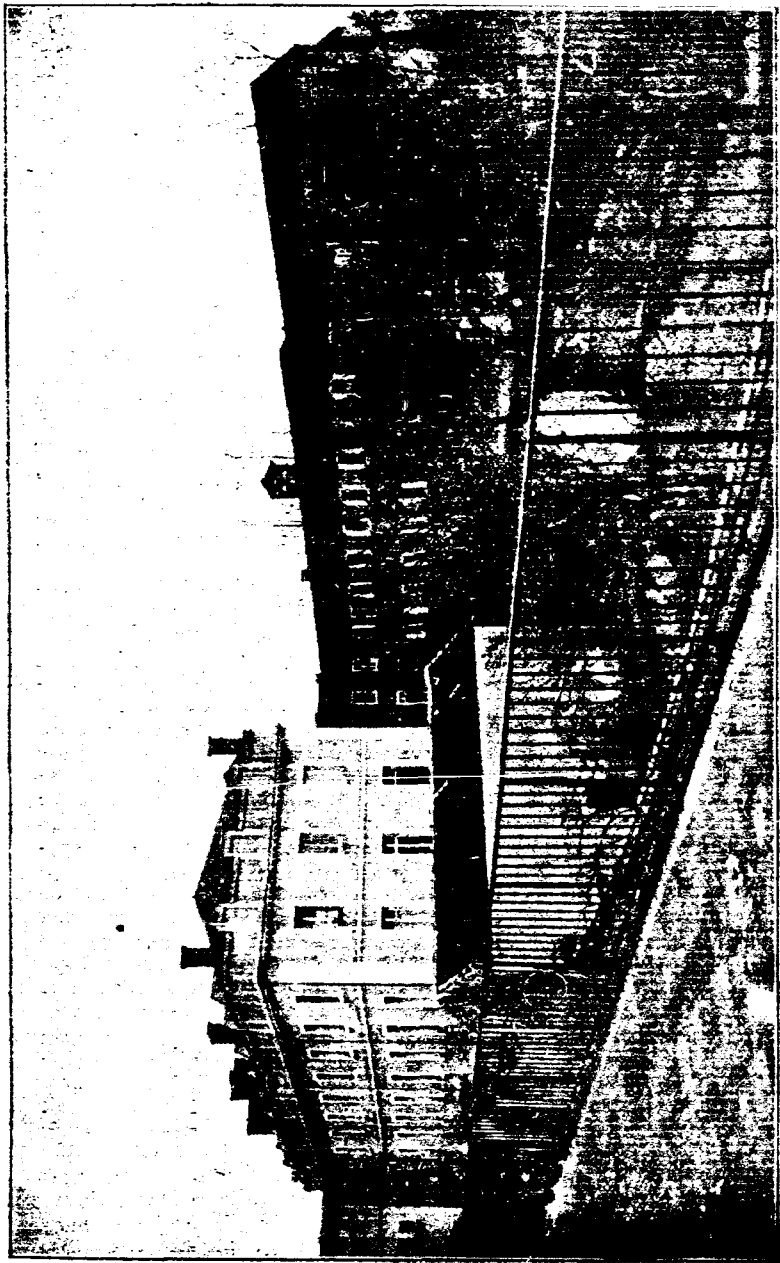
« ...Notre maison de Cahors aurait éprouvé le 31 juillet les mêmes horreurs que celle de Saint-Lazare, si les habitants de la Barre n'eussent arrêté la fureur d'une foule de brigands ; ils n'ont eu le temps que de briser à coups de hache notre porte d'entrée et une vingtaine d'autres au corridor du premier étage. Ils ont été mis en





GRAND SEMINAIRE DE CAHORS (COUVRENT DE CHANCELLEADE), LA CHAPELLE

SON  
MAYEUR P. S.



GRAND SÉMINAIRE DE CAHORS, VUE PRISE DE L'OUEST (1899)

« fuite sans avoir pu faire d'autre mal quoique leur projet fut de piller et d'incendier la maison. — COLLOT.

« Une pièce de la série B 829 donne un plus grand détail sur cette scène. Elle est de Jean-Pierre Lavit, âgé de 52 ans, et donne une idée de ce que fut à Cahors ce jour de terreur. Mais ce n'était là qu'un prélude et le commencement des malheurs. Toutefois, le Séminaire dut rouvrir ses cours comme d'ordinaire en novembre, ainsi que l'indique l'état, dressé le 10 octobre 1789, des bourses ou des places données tant du grand que du petit Séminaire.

« En 1791, le 6 février, jour où expirait le délai accordé pour prêter le serment exigé par la constitution civile du clergé, le maire dressant la liste des ecclésiastiques qui ont refusé de jurer, mentionne au premier rang, comme il convenait, le Supérieur et les Directeurs du Séminaire..., M. l'Evêque, M. Bégoulé, curé de Saint-Barthélemy, etc. (Combes, *Etudes du Lot*).

M. Bégoulé avait d'abord prêté le serment : « Bégoulé commença par refuser le serment ; huit jours après il le prêta solennellement. Depuis les Lazaristes ne voulurent plus manger avec lui, il finit par se rétracter ». — Note du *Pouillé du Clergé Constitutionnel du Lot*.

Le même jour 6 février, un arrêté de la municipalité enjoint à M. Bégoulé d'avoir à continuer les fonctions de curé de Saint-Barthélemy (église jointe au Séminaire et desservie par les Lazaristes), jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné.

« Un mois après, M. Henry Ramel est nommé curé de Saint-Barthélemy, par le corps du district de Cahors, le 22 mars 1791 (Combes, *Etudes du Lot*), et le 17 avril suivant il prend possession (*Pouillé*). Ce ne fut pas sans peine ; nous lisons en effet :

« Le 17 avril 1791, le comité de la garde nationale réuni extraordinairement décide « : 1<sup>o</sup> Que la municipalité est priée de « mander au directoire du département des ordres les plus prompts « pour l'expulsion des Lazaristes, prêtres ou non, qui sont encore « au Séminaire ; les désordres survenus aujourd'hui dans la paroisse « de Saint-Barthélemy, vers l'heure des vêpres, provenant en partie « de cette maison. » (Combes, *Etudes du Lot*). Cet arrêté ne signalant la présence d'aucun séminariste on peut croire que déjà le Séminaire était licencié.

« Bientôt après, à la fin des vacances, M. d'Anglais (l'Evêque constitutionnel) ayant fondé à la hâte son simulacre de Séminaire, demande aux pouvoirs locaux d'installer ses classes dans une partie de l'ancien. En vain les prêtres de la Mission encore présents exposent au Conseil général qu'ils étaient les vrais propriétaires et qu'ils le prouvaient par tous les actes d'achats qu'ils offraient de vérifier.

« Un décret porté le 16 novembre leur ôtait la jouissance d'une moitié des bâtiments et y introduisait ce qu'on appela le Séminaire constitutionnel. Bientôt après les derniers prêtres de la Mission restés dans la partie réservée de leur immeuble, informent le Conseil général, dans une pétition de juillet 1792, qu'ils ont le dessein de s'absenter pour quelque temps et ils réclament qu'on fasse apposer les scellés sur leurs appartements. (*Archives du Lot*, 1791). C'était le mois où dans toute la France l'exode des prêtres restés fidèles s'accomplissait.

« Quinze jours après le départ des Lazaristes, le 19 juillet 1792,

les scellés à peine placés étaient de nouveau levés, et le Conseil général de la ville de Cahors désignait la maison du Séminaire pour y loger les prêtres insermentés. Mais nous n'avons pas à faire l'histoire de cette réclusion. »

Après la Révolution, cet immeuble, voisin de l'église Saint-Barthélemy, abrita de nouveau les Séminaristes. C'est en 1830 que la municipalité de Cahors le revendiqua pour en faire une caserne dont elle avait besoin, usage auquel il est encore affecté.

En 1830, donc, il fallut installer ailleurs le grand Séminaire. On l'établit d'abord à la Verrerie, puis d'une manière définitive dans l'ancien Couvent des religieux de Chancellade qu'Alain de Solminihac avait également fait construire. Ce couvent était devenu comme le Séminaire une prison pendant la Révolution. Cet immeuble fut restauré et agrandi ; il est situé au milieu des vastes jardins et domine la vallée du Lot. La chapelle, bâtie au XVII<sup>e</sup> siècle comme tout le Couvent, possède une voûte du pur XIII<sup>e</sup> siècle, chose rare pour une époque où l'on n'imitait guère les âges précédents. Il a fallu que les Séminaristes abandonnent cet immeuble après la loi de Séparation, votée au mois de décembre 1905.

409. — *Storia della vita del venerabile Giustino de Jacobis, apostolo dell' Abissinia, per Monsignor d'Agostino, vescovo di Ariano. Napoli, 1910. Un vol. grand in-4°.*

Nous venons de recevoir ce volume très bien imprimé. Mgr l'évêque d'Ariano a recueilli de nombreux renseignements sur la vie de Mgr de Jacobis, et l'on y trouvera sans doute d'utiles indications, notamment sur son pays d'origine, sa famille et ses premières années, choses connues personnellement par l'auteur. Nous ne pouvons retenir que celui-ci a complètement omis d'indiquer les sources où il a puisé ; à cause de cela le livre perd de sa valeur historique. Mais, étant données les vertus du héros, l'ouvrage ne peut qu'être de grande édification. Pour la documentation historique, il faudra continuer de recourir aux ouvrages français que l'auteur a certainement consultés quoique nous ne les ayons pas vus mentionnés : *L'Abyssinie et son apôtre, Vie de Mgr de Jacobis*. In-12, Paris, 1866 ; et *Vie du Vénérable Justin de Jacobis, de la Congrégation de la Mission*, par Mgr Demimuid, chanoine honoraire de Paris, docteur ès lettres, directeur général de l'Œuvre de la Sainte-Enfance. In-8, Paris, Téqui, 1905.

410. — M. Horcajada qui recueille en Espagne avec une si pieuse et si louable sollicitude les souvenirs historiques concernant la Congrégation de la Mission, a publié des notices historiques très précieuses sur les divers établissements des Missionnaires de la province de Barcelone, puis de la province de Madrid. Nous en avons cité une bonne partie ici, dans les *Annales*, nous continuerons.

Il a aussi établi la liste des Visiteurs de la province d'Espagne et autour du portrait de saint Vincent de Paul il a fait reproduire celui de chacun des Visiteurs espagnols. Nous avons connu les derniers et nous constatons que ces portraits sont ressemblants : nous présumons qu'il en est ainsi des autres et que le dessin a été fait sur des documents autorisés.

Voici la liste des Visiteurs et la date de la durée de leurs fonctions.

MM.	MM.
1. FERRER (Vicente), 1774-1781.	9. CODINA (Buenaventura), 1844-1848.
2. NUALART (Ferdinando), 1781-1789.	10. SANTASUSANNA (Ignacio), 1848-1853.
3. PI (Rafael), 1789-1796.	11. ARMENGOL (Buenaventura), 1853-1857.
4. SOBIES (Felipe), 1796-1814.	12. MASNOU (Juan), 1857-1862.
5. SEGURA (Antonio), 1814-1817.	13. SANZ (Ramon), 1862-1866.
6. CAMPRODON (Francisco), 1817-1825.	14. MALLER (Joachim), 1866-1892.
7. FEU (Fortunato), 1825-1829.	15. ARNAIZ (Eladio), 1892.
8. ROCA (Juan), 1829-1844.	

411. = *Le Fils du Cid*. Pièce en trois actes, en vers, par L. Basile, prêtre de la Mission, professeur au Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul (Landes). Musique de Jos. Praneuf. In-12, 1911. En vente chez l'auteur.

Au souvenir des héros dont les grandes actions nous ont émus nous sentons notre curiosité s'étendre et aller à ceux qui les entouraient et qui ont été plus ou moins associés à leur fortune. On voudrait entendre se continuer leur histoire, soit dans les œuvres qui leur ont survécu, soit dans les fils qu'on suppose héritiers, en partie au moins, de leurs grands sentiments. Plus d'un auteur a su profiter opportunément de cette curiosité instinctive du lecteur. Aux esprits cultivés, charmés encore d'avoir lu dans l'*Odyssée* le récit des voyages d'*Ulysse*, Fénelon présente, comme une suite, *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse*. Aux esprits, amis des gestes héroïques et qui ont frémi en lisant la Chanson de Roland, toute retentissante des sonneries de l'oliphant et des coups de Durandal, un poète moderne, heureusement inspiré, a offert la continuation en quelque sorte de l'épopée, dans la *Fille de Roland*. Et le *Cid*? M. Basile a pensé que l'âme qui a tressailli aux grands cris de don Diègue et de Rodrigue prêterait une attention particulièrement curieuse et bienveillante au récit de ce qu'est devenu le *Fils du Cid*. Il a eu raison.

Quiconque lira son drame sera charmé par les tableaux saisissants et par l'émouvant quoique inusité dénouement : le fils du Cid se fait moine et apôtre. La tenue littéraire toujours classique, facile, quoique toujours pleine de distinction, satisfait pleinement le lecteur ; ses beaux vers font, çà et là, dignement écho à ceux du *Cid* qui retentissent encore dans la mémoire.

Les conditions auxquelles l'auteur a dû accommoder son drame et la représentation de son drame étaient un peu particulières : nous voulons dire qu'il l'a écrit pour un collège de jeunes gens et pour être représenté par des jeunes gens. On pourrait croire que cette situation l'a un peu paralysé. Il n'en est rien. Qu'on se rappelle que des chefs-d'œuvre ont été créés dans des conditions analogues. Dans *Philoctète*, où Sophocle fait éclater en cris incomparables la douleur humaine, il n'y a que des hommes qui paraissent sur la scène. Quant au mobile qui, de nos jours, au théâtre fait naître les événements et crée les situations, c'est presque toujours l'amour coupable ; mais il ne faut pas oublier que toute grande passion, quelle qu'elle soit, peut devenir, elle aussi, le ressort d'une action apte à émouvoir le spectateur. Or, c'est la remarque de Pascal, précisément dans son *Discours sur les passions de l'amour* : « Dans une grande âme tout est grand ». C'est pourquoi les tragiques grecs, par exemple, ces immortels modèles, ont choisi suivant les circonstances les diverses passions de leurs héros : c'est quelquefois l'amour, comme dans *Déjanire* ou *les Trachiniennes*, dont une adaptation accompagnée de la musique de Saint-Saëns, occupe actuellement à Paris la scène de l'Opéra ; mais, plus souvent encore, ce sont tour à tour l'ambition, la colère, le dévouement à la patrie qui sont le ressort de leurs drames. Dans *l'Ajax furieux* de Sophocle, c'est l'indignation du héros qui centralise les diverses scènes et doit captiver l'attention du spectateur. Pour Euripide, qu'on se souvienne, par exemple, des deux *Iphigénies*. Dans la première, *Iphigénie en Aulide*, c'est le sentiment patriotique en conflit avec l'amour paternel, qui noue le drame et le soutient : la flotte des Grecs est immobilisée dans la baie d'Aulis par un calme désastreux et les dieux ont déclaré que le vent favorable ne se lèverait que quand Agamemnon, le père d'Iphigénie, aurait immolé sa fille sur les autels. C'est, on le voit, sur la scène profane, le drame sacré de la fille de Jephté. Dans la seconde Iphigénie, *Iphigénie en Tauride*, il n'est pas d'autre ressort de l'action que l'amour fraternel. Devenue prêtresse de Diane, Iphigénie se trouve en face d'Oreste, son frère, qui, à son tour, va devoir être immolé comme étranger descendu sur un rivage inhospitalier. Elle sent l'angoisse briser son cœur, et elle se décide à sauver son frère, aidée d'ailleurs par les dieux eux-mêmes, car Neptune intervient : intervention qui facilite même un peu trop, semble-t-il, le dénouement. Et, soit dit à cette occasion, quelques-uns trouveront peut-être que dans le drame de M. Basile le dénouement arrive, lui aussi, un peu trop promptement. Mais, après tout, *ad eventum festina* ; il vaut mieux, suivant le précepte d'Horace, se hâter — fût-ce un peu trop — vers le dénouement, que de le faire trop attendre au spectateur.

Nous avons présenté les considérations qui précèdent pour montrer comment il n'est pas téméraire d'essayer, en dehors des moyens presque uniquement employés au théâtre aujourd'hui, d'intéresser et d'émouvoir. M. Basile l'a ainsi pensé ; il s'y est essayé dans le *Fils du Cid*, avec talent. Et il a réussi.

412. — En louant ici, à diverses reprises, les publications sorties des presses de l'imprimerie des Lazaristes, à Pékin, nous n'avons pas

constaté seulement l'utilité de ces publications, nous en avons mentionné aussi l'excellente exécution au point de vue typographique. Chaque jour l'imprimerie des Lazaristes fait de nouveaux progrès : nous en avons pour preuve deux beaux volumes actuellement sous nos yeux. Le premier est un fort volume grand in-octavo, intitulé : *Convention des première et deuxième Conventions internationales de la paix à La Haye. Actes et documents*. Le texte français avec, en face le texte anglais, occupe 260 pages ; suit le texte chinois. Pour l'impression des texte anglais et français, on a employé un caractère elzévir qui satisfait l'œil ; les 200 pages de texte chinois qui suivent ont aussi très bon aspect : le tirage est peut-être encore plus parfait, d'une venue et d'une teinte plus régulière que dans le texte européen. Le second ouvrage sorti récemment des presses du Pé-tang est, lui, en italien et en chinois. L'auteur est M. Marc Guseo, interprète pour la langue chinoise de la Légation du Mexique à Pékin ; le titre en est *Manuale pratico di corrispondenza cinese*. Le livre porte la date de 1912. — Nous n'avons voulu constater ici que le côté technique et professionnel de l'imprimerie du Pé-tang ; comme les autres œuvres des Missionnaires Lazaristes du Tché-ly, l'imprimerie qu'ils ont organisée à Pékin leur fait honneur.

A. MILON.

Le Gérant : CH. SCHMEYER.



Le 11 janvier 1912, à sept heures et demie du soir, s'est éteinte pieusement, à Paris, à la maison mère de la rue du Bac, 140, après une très courte maladie la sœur Marie-Antoinette MAUCHE qui était, seulement depuis le 16 mai 1910, à la tête de la Compagnie des Filles de la Charité.

Son abord était celui d'une personne très distinguée et très affable. L'importante position qu'elle occupait indique la capacité et les vertus qu'on avait reconnues en elle. Les médecins constatèrent vite la gravité de son état; pendant les quelques jours de sa maladie, elle montra une résignation parfaite et ce calme devant la mort qui est la condition naturelle des personnes qui ont conscience d'avoir servi Dieu pendant leur vie.

Après avoir reçu tous les secours de la religion, elle mourut dans une grande paix. M. le Supérieur général était venu chaque jour la consoler et l'encourager pendant sa courte maladie. Après la mort, S. Ém. le cardinal archevêque de Paris vint prier devant les restes de la regrettée supérieure et offrir à la Communauté des sœurs ses condoléances et l'expression de sa paternelle bienveillance. Le jour des funérailles, Son Éminence donna une nouvelle marque de sa particulière sympathie en assistant à la messe solennelle et en donnant l'absoute. — Voici l'éloge de la vénérée sœur défunte qu'a publié la *Semaine religieuse de Paris* (27 janvier 1912) :

LA MORT DE LA SUPÉRIEURE GÉNÉRALE DES SŒURS  
DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Le 15 janvier, ont été célébrées, présidées par Son Ém. le cardinal archevêque, en la chapelle de la maison mère des



Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, rue du Bac, les obsèques de la sœur Mauche, Supérieure générale de la Compagnie.

L'enterrement fut aussi modeste que pouvait le souhaiter celle qui avait été toute sa vie une servante des malheureux : elle fut portée à sa dernière demeure sur le corbillard des pauvres. Cette extrême simplicité, cette absence de tout appareil semblaient rehausser encore la valeur et la supériorité de l'humble femme qu'une foule considérable, profondément émue et recueillie, accompagnait au champ du grand repos. C'est que la sœur Mauche était au tout premier rang de cette magnifique légion de trente mille Filles de saint Vincent de Paul, répandues dans tous les pays, dont l'unique préoccupation, l'unique but de la vie est de faire le bien autour d'elles aux déshérités de ce bas monde.

Celle qui vient de terminer son héroïque carrière de charité était âgée de soixante-sept ans. C'est à l'âge de vingt et un ans qu'elle était entrée chez les Filles de la Charité. Elle fut d'abord placée à Reuilly, puis désignée bientôt pour des emplois de confiance auprès des jeunes novices à la maison mère, à Paris; puis à Sienne, en Toscane. En 1879, elle prenait la direction de la maison de charité de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Belleville, et y restait jusqu'en 1902, où elle retourna à Sienne, comme visitatrice du centre de l'Italie.

Deux fois dans l'intervalle, il avait été question de l'éloigner de nouveau. Docile à la voix de ses chefs, elle était partie. Mais le peuple bellevillois, moins habitué qu'elle à la soumission, refusa d'autoriser ce départ. Il descendit de sa butte; hommes et femmes arrivèrent en foule à la maison mère des Filles de la Charité et à celle de la Mission où réside le Supérieur général, et protestèrent si bien qu'ils obtinrent son rappel. Les deux fois, la vénérée fille de saint Vincent de Paul dut revenir de Turin sur une dépêche de ses supérieurs qui la rappelaient.

La sœur Mauche était singulièrement populaire à Belleville. Elle avait le don de subjuguier les cœurs par une extrême bonté et par une sensibilité naturelle qui lui faisait prendre un intérêt réel et efficace à toutes les peines, à toutes les misères, à toutes les souffrances.

Toute jeune sœur à Reuilly, lorsque cette maison fut transformée en ambulance en 1870, elle fut chargée d'une salle de

blessés. Malades et médecins ne savaient comment lui témoigner leur admiration pour son inlassable dévouement, si bien qu'après la guerre, les chefs de l'ambulance voulurent la proposer pour la croix. La supérieure les en empêcha, les assurant que ce serait lui causer la plus grande des peines.

Après six années passées à Sienne, comme visitatrice, elle fut appelée, par les suffrages de la Communauté, à la charge d'assistante générale de la Compagnie, d'où les mêmes suffrages la placèrent comme supérieure générale à la mort de la regrettée Mère Kieffer, il y a deux ans. C'est là qu'elle est morte, — prématurément, pourrait-on dire, — sans avoir eu le temps d'apporter à la lourde charge qui venait de lui être confiée les éminentes qualités qu'elle avait si magnifiquement déployées dans la hiérarchie des postes secondaires.

---

## LES RÉFORMES LITURGIQUES

Depuis un an, des réformes assez importantes sont faites par Rome à la liturgie et elles seront encore complétées par de nouvelles dispositions, paraît-il.

Notre but est uniquement de constater ici ce qui intéresse spécialement la Congrégation de la Mission.

### I. — LE « MOTU PROPRIO » DU 12 JUILLET 1911

La première modification importante a été faite au mois de juillet 1911, par le *Motu proprio* du Souverain Pontife Pie X. Le Souverain Pontife expose dans le préambule de ce décret que les conditions économiques du temps présent l'ont porté à diminuer le nombre des fêtes chômées. De fait, ce que son décret généralise, c'est à peu près la pratique des pays de concordat que nous avons déjà en France et en Belgique.

Il y a quelques autres modifications plus spécialement liturgiques. — Nous rappellerons que sont obligatoires dès la présente année les prescriptions du *Motu proprio* du 2 juillet 1911, touchant les fêtes de la

SOLENNITÉ de SAINT JOSEPH (3<sup>e</sup> dimanche après Pâques),  
de la TRÈS SAINTE TRINITÉ, de l'Octave privilégiée de  
la COMMÉMORAISON DU TRÈS SAINT SACREMENT et de la  
NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE.

Au commencement de janvier de la présente  
année 1912, nous avons envoyé à MM. les Supérieurs  
un petit imprimé contenant tous les changements à  
faire dans l'*Ordo* de notre Congrégation pour 1912,  
afin de nous conformer au *Motu proprio* du 2 juillet 1911.

## II. — LA CONSTITUTION « DIVINO AFFLATU », DES CALENDES DE NOVEMBRE 1911

Cette constitution a pour objet une assez large  
réforme du bréviaire.

Il n'y a pas lieu de s'en étonner. La législation  
liturgique doit, de temps à autre, être modifiée comme  
les autres. Ce ne sont pas les hommes qui sont faits  
pour les lois, comme semblait le penser l'austère  
Dracon, il faut dire et penser plutôt, avec le sage Solon,  
que ce sont les lois qui sont faites pour les hommes.  
Et parce que les conditions de la vie des hommes  
changent, que les circonstances se modifient, le soin  
du législateur doit être de modifier aussi, avec discer-  
nement, les lois pour qu'elles s'adaptent aux conditions  
nouvelles qui surviennent et qu'elles continuent à être  
par cette meilleure adaptation un soutien et une lumière,  
aidant ceux à qui elles sont imposées à atteindre plus  
facilement, plus agréablement et plus sûrement leur  
but.

La loi de la prière officielle a parcouru diverses  
étapes.

Au commencement, on trouve, dès les temps de  
l'apôtre saint Paul, une pratique qui apparaît comme  
un germe de ce que deviendra plus tard la prière litur-

gique; c'est lorsque l'Apôtre félicite les Colossiens de ce qu'ils se réunissaient et s'entretenaient ensemble « chantant des psaumes, des hymnes et des cantiques spirituels », *Commonentes vosmetipsos psalmis, hymnis et canticis spiritualibus* (III, 16).

Dès le haut moyen âge, la récitation officielle de la prière commune fut la fonction des monastères : là, peu à peu, et même assez vite, dans l'office du jour et dans celui qu'on chantait la nuit, se coordonna ce qui devait constituer le bréviaire que nous connaissons.

C'est enfin de l'invention de l'imprimerie (fin du quinzième siècle), que date la dernière évolution. Jusqu'au seizième siècle, les livres de l'office, psautier, lectionnaire, etc. qui composent le bréviaire, n'étaient que des manuscrits.

L'Église intervint. Par sa Congrégation des Rites, elle codifia les méthodes de réciter l'office et régla de plus en plus la matière de cette récitation. La codification des règles pour la récitation et l'organisation de la prière a formé les rubriques du bréviaire qui, peu à peu, sont devenues très nombreuses et qui requièrent une étude spéciale.

Les deux grandes réformes sont, d'abord celle qui fut sollicitée par les Pères du concile de Trente, et ensuite celle qui fut demandée par les Pères du concile du Vatican; la première fut accomplie par saint Pie V, et la seconde est actuellement en cours de réalisation par l'ordre de Pie X.

La première réforme, celle de saint Pie V, répondait à une triple réclamation. Un mémoire daté de Trente, 1<sup>er</sup> août 1551, exprimait le vœu de voir « l'office férial plus fréquemment célébré pour l'amour du Psautier ». Une seconde demande était la simplification des rubriques « une vie d'hommes ne suffirait pas, disait-on, pour être sûr de les connaître toutes ».

Enfin, plusieurs, avec le cardinal de Lorraine, demandaient que le bréviaire fût abrégé, *in occupatorum hominum levamen* et dans le but « de faire reprendre à tant de clercs qui l'avaient perdue l'habitude de dire les heures canoniales ». Roskovany, t. XI, p. 13.

La réforme de saint Pie V, après diverses hésitations, fut orientée dans ce sens-là, notamment pour la longueur de l'office. On avait tout pris du bréviaire des moines : conjointement à l'office du jour, il y avait fréquemment l'office des morts, celui de la Vierge, les psaumes pénitentiels, les psaumes graduels : cela est encore indiqué dans notre bréviaire où on lit çà et là : *Hodie dicitur officium de functorum* ou *Hodie dicuntur, psalmi graduales*. Pie V réduisit les jours de ces dernières récitation et, pour les jours qui restaient, il déclara, comme on peut le lire dans la bulle qui est en tête du bréviaire actuel, que la récitation en était facultative. Pie V accordait d'ailleurs des indulgences spéciales pour ceux qui, à l'office ordinaire, ajouteraient cette seconde série de prières : office de la Vierge, psaumes graduels, etc.

Telle fut la première réforme, celle faite par saint Pie V en 1568. Une réforme analogue s'accomplit en ce moment par Pie X et sur les mêmes points.

Quant aux rubriques, pour confectionner l'*Ordo* annuel des offices, il est certain qu'elles sont redevenues très nombreuses. — Quant au caractère de l'office, on va revenir à « la prière antique » par la récitation plus fréquente et plus complète du Psautier ; on y reviendra aussi par la récitation plus habituelle de l'office férial qui avait été en partie supplanté par le « sanctoral », c'est-à-dire par les offices des saints, offices qui ne seront pas supprimés mais dont la texture sera modifiée.

Comme avait fait le cardinal de Lorraine au concile

de Trente, de nombreux évêques, au concile du Vatican, déposèrent un *postulatum* réclamant, à cause des travaux du clergé et du nombre aujourd'hui plus restreint des prêtres, soit dans le ministère paroissial, soit dans l'enseignement, que la prière du bréviaire soit abrégée. C'étaient des évêques d'Allemagne, du Canada, de France, d'Espagne, etc. (*Collectio Lacen., Conc. Vaticanum*). De fait, l'office du dimanche est ramené aux dimensions de l'office de neuf psaumes et neuf leçons; pour les autres jours de la semaine, l'étendue de l'office reste sensiblement la même.

Ce bréviaire réformé pourra être employé dès cette année 1912; mais on n'y est pas obligé.

M. le Supérieur général a estimé qu'il n'y avait pas à prendre de mesure spéciale pour la date de l'adoption de ce bréviaire réformé dans la Congrégation. Les diverses maisons sont dans des situations fort diverses; quelques-unes ont des églises publiques où il faut suivre les prescriptions de l'autorité diocésaine. Il appartient donc au supérieur de chaque maison d'apprécier comment il doit agir en cette circonstance. Ce bréviaire sera obligatoire à partir du commencement de 1913.

Pour la commodité de ceux de nos confrères qui ont ou qui auront à réciter le bréviaire réformé, nous donnons ici quelques renseignements utiles et pratiques. Nous les devons au rédacteur de l'*Ordo* de notre Congrégation.

---

#### RÉFORME DU BRÉVIAIRE

*Constitution apostolique « Divino afflatu » de S. S. Pie X sur la nouvelle disposition du bréviaire romain.*

Nous ne croyons pas nécessaire de reproduire dans nos *Annales* cette mémorable constitution. Nos lecteurs en ont déjà pris connaissance dans les journaux catholiques et les

revues qui l'ont publiée. Nous nous contenterons de présenter quelques remarques sur la nouvelle disposition du bréviaire et sur la manière de réciter l'office divin conformément aux rubriques promulguées à la suite de la bulle *Divino afflatu*.

Pie X a voulu restaurer l'office du temps sans amoindrir la part des saints. Sa réforme ne touche pas aux fêtes de Notre-Seigneur ni à leurs octaves; elle ne touche pas non plus aux fêtes de la Sainte Vierge, ni à celle des saints anges, de saint Jean-Baptiste, de saint Joseph, des saints apôtres et de tous les saints de première et de deuxième classe. Dans toutes ces fêtes, on continuera à réciter l'office tel qu'il est au bréviaire ou au supplément de la Congrégation, à cette condition, toutefois, que les psaumes des laudes, des petites heures et des complies seront ceux du dimanche tels qu'ils se trouvent au psautier récemment édité.

L'office du dimanche est remis en honneur: désormais, il aura la prérogative de l'emporter sur toutes les fêtes des saints, à l'exception des doubles de première et de deuxième classe et du jour de l'octave des fêtes de Notre-Seigneur. Ces fêtes elles-mêmes de première et de deuxième classe devront céder le pas à certains dimanches majeurs de l'année; elles seront transférées au jour qui suivra immédiatement le dimanche et sera libre de toute fête de première ou de deuxième classe. L'office du dimanche se récite tel qu'il est indiqué au psautier et au propre du temps; il est sensiblement plus court que celui de l'ancien psautier. S'il se trouve en concurrence avec la fête d'un saint, on ne lit pas les leçons historiques de ce saint à la neuvième leçon; on se contente d'en faire mémoire aux vêpres, à laudes et à la messe. Lorsque ce saint est de rit double, on supprime le suffrage à laudes, le symbole de saint Athanase avec les prières à prime et la troisième oraison à la messe. Le dimanche a droit aux premières et deuxième vêpres, à moins qu'il ne soit en concurrence avec une fête de première ou de deuxième classe. Aux premières vêpres, on dit les antiennes et les psaumes du samedi; les complies sont de la férie.

Dans la semaine, l'office des saints se trouve combiné avec l'office du temps. Tous les jours, sauf ceux où l'on célèbre une fête de première ou de deuxième classe, ou toute fête de rit double (même majeur) ou semi-double, on récitera les antiennes et les psaumes de la férie à toutes les heures, et on lira au premier nocturne les leçons de l'Écriture occurrente. Le reste de l'office sera pour le saint dont on célèbre la fête.

Ainsi pour *matines* : l'invitatoire, l'hymne, les leçons des deuxième et troisième nocturnes et les répons des trois nocturnes reviennent à l'office du saint. Les antiennes, les psaumes avec les versets des trois nocturnes et les leçons du premier nocturne sont à l'office du temps.

Pour *laudes* et *vêpres* : les antiennes et les psaumes appartiennent à l'office du temps. — Le capitule, l'hymne avec le verset, l'antienne du *benedictus* et du *magnificat* avec l'oraison sont à l'office du saint.

Pour les *petites heures* : l'hymne, l'antienne, les psaumes sont de la férie ou de l'office du temps. — Les capitules, etc. avec l'oraison du saint.

Les *complies* sont de la férie.

*N. B.* — 1<sup>e</sup> La réforme du bréviaire prescrite par la bulle *Divino afflatu* reste facultative jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1913, mais dès cette année, l'obligation de réciter l'office de l'octave des saints le 2 novembre est abrogée.

---

## NOS ANNALES

---

Le recueil de nos *Annales* est devenu par l'ensemble des renseignements qu'il contient une source très importante de l'histoire générale de la Congrégation. Année par année, on y suit le développement des œuvres de la Compagnie ; on y trouve notées ses épreuves et aussi ses sujets de consolation.

Mais ce recueil ne date que de l'année 1834. Il faudrait donc, pour qu'il fût complet, que, reprenant en quelque sorte l'entreprise en sous-œuvre, il fût possible de combler la lacune qui va des origines jusqu'à l'époque où les *Annales* ont enregistré, année par année, les événements divers qui constituent la vie et qui deviennent l'histoire de la Compagnie. C'est réalisable, à condition d'être exécuté brièvement. En consacrant, par exemple, une page ou à peu près, à chaque année,



on constaterait suffisamment la suite historique des événements, suite sans laquelle les détails instructifs ou édifiants que chacun recueille sur les hommes et sur les œuvres de la Congrégation ne sont que des éléments épars — *disjecta membra* — et presque un chaos au lieu d'être un ensemble historique. De plus, en omettant de placer ces faits dans le cadre général de l'histoire du temps, on s'expose aussi, soit à ne pas en apprécier suffisamment l'importance, soit à l'exagérer, ce qui est une manière de fausser et de déformer l'histoire.

A cause de l'utilité qu'il y a d'avoir ainsi un fil conducteur pour se représenter à soi-même l'histoire de la Congrégation, nous donnerons désormais, à la fin de chaque numéro des *Annales*, et nous commençons avec le présent numéro, un supplément. Sous le nom d'*Antiques Annales*, il retracera année par année les événements concernant la Compagnie, en notant les événements contemporains de l'histoire générale.

La courte préface que nous avons mise à ces *Antiques Annales* contient l'exposé un peu plus détaillé des considérations que nous venons de mettre sous les yeux du lecteur.

Ce supplément de chaque numéro sera composé d'une feuille ou cahier d'impression, seize pages, cousu avec le numéro ; il suffira d'un coup de canif pour détacher ce supplément qui, peu à peu, deviendra un volume assorti à ceux de nos *Annales* et constituera la première partie ou première série de ces *Annales*.

---

# EUROPE

---

## FRANCE

---

### PARIS

S. EM. LE CARDINAL AMETTE, ARCHEVÊQUE DE PARIS,  
A LA MAISON MÈRE DES PRÊTRES DE LA MISSION.

Mgr l'archevêque de Paris fut nommé cardinal au consistoire du 27 novembre 1911, par le Souverain Pontife. Le diocèse de Paris en témoigna sa vive joie dans la magnifique cérémonie qui eut lieu à son retour, dans l'église Notre-Dame de Paris.

M. le Supérieur général et la Communauté des Lazaristes désiraient exprimer particulièrement leurs félicitations et leurs sentiments de vénération et d'attachement au nouveau prince de l'Église. Son Éminence s'y prêta avec une bonne grâce parfaite.

Le 4 février, Mgr Amette fut reçu à la maison mère de la rue de Sèvres, dans la belle « salle des reliques » ornée pour la circonstance. Après que les jeunes gens de la Communauté eurent chanté un hymne dont d'ingénieuses et aimables allusions faisaient un chant de circonstance, M. le Supérieur général lut à Son Éminence une allocution exprimant à notre archevêque, devenu prince de l'Église, la joie que nous ressentions de voir couronnés ainsi les vertus et le dévouement admirable du premier pasteur de l'Église de Paris; il lui exprima aussi les sentiments de respectueux et profond attachement de toute la Communauté.

S. Ém le cardinal Amette tint à avoir le manus-

crit des paroles que M. le Supérieur général venait de lui adresser et qu'il parut vivement agréer. Avec sa bienveillance parfaite et son habituel à-propos, il répondit qu'il était très sensible à ce qui venait de



SON ÉMINENCE LE CARDINAL AMETTE  
ARCHEVÊQUE DE PARIS

lui être dit. Il rappela que parmi les premières félicitations qui lui parvinrent après la nouvelle de sa promotion au cardinalat était la dépêche de M. le Supérieur général qui se trouvait alors à Dax : venant de la patrie de saint Vincent de Paul, il me sembla, ajouta-t-il, que c'était comme un sourire de saint Vincent de Paul et une promesse qu'il me faisait du ciel qu'il prierait pour moi.

Après quelques paroles toutes de sympathie pour l'autre famille de saint Vincent, elle aussi, les Filles de la Charité, le cardinal admit chacun des membres présents à lui baiser la main et à recevoir sa bénédiction. Il se rendit ensuite à notre chapelle où il avait accepté de présider une cérémonie religieuse à l'occasion du cinquantième anniversaire de la fondation de l'œuvre de la Sainte-Agonie de Notre-Seigneur.

---

#### AUPRÈS DU TOMBEAU DE SAINT VINCENT DE PAUL

Il y a comme un foyer de charité auprès du tombeau de saint Vincent. C'est là que diverses œuvres viennent s'animer au dévouement. Au 95 de la rue de Sèvres, se réunissent régulièrement les membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul du quartier; au 93, une de leurs œuvres est venue s'abriter aussi, pour rendre les services de « solidarité » dont on parle aujourd'hui, nous disons, nous, plus clairement de charité chrétienne. L'œuvre a plusieurs centres dans Paris; elle mérite d'être connue et nous reproduisons avec plaisir ce qu'en dit la *Semaine religieuse de Paris* (numéro du 6 janvier 1912).

#### LES SECRÉTARIATS DES FAMILLES DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Parmi les œuvres récemment fondées dans le diocèse de Paris par la Société de Saint-Vincent de Paul, celle des secrétariats des familles mérite d'être particulièrement signalée. Elle a pris très rapidement un important développement. Fondée, il y a un peu plus de trois ans, elle compte, à l'heure actuelle, 37 secrétariats dans le diocèse, dont 26 à Paris et 11 en banlieue. Tous les arrondissements de Paris, sauf deux, en sont pourvus. Le XI<sup>e</sup> en a dans toutes les paroisses. Les 33 secrétariats existant au 1<sup>er</sup> janvier dernier avaient reçu, en 1910, 8098 clients. Nul doute que le mouvement ne soit des-

tiné à prendre encore plus d'ampleur, à mesure qu'on connaîtra davantage cette œuvre éminemment sociale. Un rapport récent énumérait en ces termes les principaux services que peut rendre un secrétariat : « Demandes de travail, placements divers, placements d'enfants, demandes de secours, hospitalisation de vieillards, maisons de refuge, accidents du travail, restitution d'outils de travail, assistance obligatoire, réparations locatives, instances judiciaires, rapatriements, affaires militaires, recouvrements, naturalisation, allocations de rentes viagères, restaurants ou pensions de famille pour jeunes filles, rectifications d'actes de l'état civil, démarches pour héritages et successions, traduction, assistance aux vieillards, assistance publique, secours de loyers, casiers judiciaires. » Cette nomenclature ne donne qu'une idée approximative des multiples services que peuvent rendre les secrétariats. L'application de la loi sur les retraites ouvrières va, sans aucun doute, leur amener de nombreux clients. Mais ce qui ne peut se chiffrer, c'est l'action exercée sur les âmes par l'accueil profondément réconfortant que l'on reçoit au secrétariat. Combien en sont sortis consolés et prêts à donner à leur vie une orientation nouvelle !

Tout en félicitant les initiateurs et fondateurs de ces institutions, nous ne pouvons que souhaiter que celles-ci soient mieux connues. Le clergé et en particulier MM. les Curés, qui leur donnent bienveillant appui, trouvent dans cette organisation un moyen puissant d'action paroissiale. Combien de services sont ainsi rendus avec cet admirable esprit de fraternité chrétienne, qui est bien l'un des plus remarquables caractères des conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

Aussi, nous saura-t-on gré de reproduire ici les principales indications de ces centres de charité sociale :

*Jours et heures de réunion des secrétariats des familles*

II<sup>e</sup> arrondissement, une salle dépendant de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, rue de la Lune. — 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches, à 8 h. 1/2 du matin.

III<sup>e</sup> arrondissement, 9, rue de Saintonge. — Jeudi, de 8 h. à 9 heures du soir.

IV<sup>e</sup> arrondissement, 20, rue Geoffroy-L'Asnier. — Mercredi, de 9 h. 1/2 à 11 heures.

V<sup>e</sup> arrondissement, 7, rue des Chantiers. — Mercredi, de 8 heures à 9 heures du soir.

VII<sup>e</sup> arrondissement *Est*, 93, rue de Sèvres (VI<sup>e</sup>). — Dimanche,

de 10 heures à 11 heures du matin ; jeudi, de 2 h. à 4 heures.

VII<sup>e</sup> arrondissement *Ouest* (Gros Caillou), au patronage Sain-Jean, 9, passage Landrieu. — Dimanche de 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin, etc.

---

## UNE SOUTENANCE DE THÈSE

### POUR LE DOCTORAT BIBLIQUE

Le 25 janvier 1912, M. Charles Souvay, Prêtre de la Mission, a soutenu à Rome devant la Commission biblique, avec grand succès, sa thèse pour le doctorat biblique. Et il a conquis, aux applaudissements du jury et de la nombreuse et distinguée assistance présente à cette solennité scientifique, son diplôme de docteur.

M. Charles Souvay, originaire du diocèse de Saint-Dié (France), est entré dans la Congrégation de la Mission en 1893. Il termina ses études de théologie à Paris, et, devenu prêtre, il fut envoyé pour les couronner étudier à Rome où il demeura deux ans à la maison internationale d'étude des Lazaristes, *via San Nicola da Talentino*, 67.

A Rome, M. Souvay en 1897 et 1898 prit ses grades de docteur en philosophie et en théologie ; il obtint aussi une médaille d'argent au cours de langue syriacque.

Alors il fut envoyé comme professeur dans un des séminaires que les Lazaristes dirigeaient en France, à Saint-Flour. Il y enseigna jusqu'à l'année 1903 où le gouvernement d'alors imposa aux évêques de retirer aux congréganistes la direction de leurs séminaires. En face de cette situation, M. Souvay accepta d'aller aux États-Unis d'Amérique où, au séminaire de Saint-Louis (Missouri), dirigé par les Lazaristes, il a continué de se livrer à l'enseignement. Là, il a aussi fourni au Dictionnaire de théologie qui s'imprime à New-York

de nombreux articles, contribution fort appréciée à cette grande publication.

Le grand séminaire de Saint-Flour n'a point oublié le professeur d'autrefois, et dans la *Semaine catholique* de ce diocèse, M. l'abbé E. Théron, aujourd'hui l'un des directeurs du grand séminaire, a consacré à son ancien maître les lignes suivantes :

« *Doctorat biblique; M. Charles Souvay, C. M.*

« Nous apprenons avec un vif plaisir le succès de M. Charles Souvay, aux épreuves du doctorat ès sciences bibliques. Comme on le sait, ce doctorat, institué par les lettres apostoliques *Scripturae Sanctae* de S. S. Pie X (23 février 1904), est la plus haute distinction académique que confère actuellement l'Église, soit parce qu'il exige du candidat le diplôme de docteur en théologie, soit également parce que seul, il est attribué par une commission de cardinaux et de membres d'une congrégation romaine. On compte jusqu'à ce jour à peine une dizaine de docteurs ès sciences bibliques.

« Le jury fut présidé par LL. EE. les cardinaux Rampolla et Van Rossum. Les examinateurs furent : M. Vigouroux, S. S. 1<sup>er</sup> secrétaire de la Commission biblique; le P. Fonck, S. J., directeur de l'*Institut biblique pontifical* de Rome; le P. Gismondi, S. J., professeur de syriaque au même Institut; le P. Janssens, O. S. B., et le P. Frey, S. Sp. du séminaire français.

« Les examens s'ouvrirent au Vatican, le 25 janvier, devant un nombreux public, où l'on remarquait S. G. Mgr Belmont, évêque de Clermont. Tour à tour, M. Souvay fut interrogé par le P. Gismondi sur le syriaque (chapitre de saint Matthieu de la *Peschitto*), — sur l'exégèse hébraïque du livre de Job (chap. I, 6-14;

chap. XIV, 1-6), sur le texte grec du Nouveau Testament (I Cor., chap. IX), — sur divers sujets d'introduction générale de la Bible. Le soir, après une préparation d'une heure, il fit une leçon sur l'authenticité du discours d'Éliu dans le livre de Job.

« Le lendemain, eut lieu la soutenance de la thèse, où le nouveau docteur fut à la fois remarquable par son érudition savante, sa méthode rigoureusement scientifique et modeste dans la sagesse et la prudence des conclusions : qualités auxquelles rendirent hommage tous les membres du jury, après une étude approfondie du travail de M. Souvay, soumis depuis deux ans à leur examen.

« L'objet de la thèse est la *Métrique des psaumes en hébreu*. Nous ne ferons pas ici l'analyse de ce travail minutieux et technique, où l'auteur, partant des données positives certaines, essaye de déduire des hypothèses générales ou des lois sur les points obscurs de la poésie hébraïque. Qu'il nous suffise de dire que la soutenance valut à M. Souvay le titre de docteur et les encouragements les plus flatteurs des examinateurs qui l'engagèrent à faire connaître son étude pour le monde savant et à la vulgariser pour les prêtres et les fidèles.

« Avec *l'Univers*, nous félicitons le savant lauréat de l'entreprise qu'il a tentée sur un sujet encore si obscur, malgré les travaux les plus qualifiés dont il a été l'objet. Il fallait, pour l'aborder, sa connaissance approfondie de l'hébreu, puisée à l'école de M. Pouget, notre excellent compatriote, et aussi son attachement passionné pour le texte sacré des psaumes. Avec quelle affection, il aimait à retenir notre esprit et notre piété sur cette partie de nos Saints Livres !

« Rappelons que la *Semaine catholique*, en 1902 et 1903, publia les prémices des leçons si instructives sur les psaumes que professait M. Souvay. Son dernier



travail, poursuivi jusqu'au départ pour l'Amérique, fut encore une traduction des psaumes destinée à notre usage, avec une introduction et des notes explicatives sur la métrique et sur le texte sacré.

« Détail intéressant : c'est à Panningen, auprès de M. Meuffels et du vénéré P. Nicolaux, que l'ancien professeur de Saint-Flour, assura tout récemment, pendant deux mois, la préparation immédiate de son examen. Depuis, il est en résidence à la *Procure internationale de la Mission*, 67, *via San Nicola da Tolentino*, Rome.

« Au lauréat, dont le succès honore à la fois la Congrégation de la Mission et le diocèse de Saint-Flour, nous offrons nos respectueuses félicitations.

« E. T. »

---

## ALLEMAGNE

---

C'est à Mayence que les catholiques allemands ont tenu l'an dernier, 1911, leur assemblée annuelle à laquelle on attache toujours un grand intérêt.

Une revue (1) en rend compte dans un article intitulé *le Mouvement religieux dans les pays de langue allemande*. De ce compte rendu, nous détachons le passage suivant :

« Le clergé régulier ne fut pas oublié, et, comme dans les congrès précédents, on s'éleva avec énergie contre les lois d'exception qui existent encore dans certaines parties de l'empire. « Nous, catholiques, « s'écria dans la première réunion publique le président du congrès, le comte Von Galen, nous n'aurons « ni repos, ni trêve que tous nos ordres religieux, jé-

(1) *Revue du clergé français*, 25 janvier 1912, p. 182.

« suites, lazarisés, dames du Sacré-Cœur, ne soient  
« complètement délivrés de toute loi d'exception en  
« Prusse, dans la Hesse, dans le Wurtemberg, en Bade  
« et même dans le Mecklembourg, la Saxe et le Brun-  
« swick. »

Il s'agit, on le sait, des lois d'expulsion portées contre ces communautés en 1872 et 1873.

---

## DANEMARK

---

### MISSION D'HELSINGOR (ELSENEUR)

C'est en 1904, le 29 février, que quatre Filles de la Charité arrivèrent de France pour s'établir à Elseneur. Un missionnaire lazariste les accompagnait.

Nous transcrivons d'abord quelques renseignements généraux sur le Danemark et nous dirons ensuite quelle est, au point de vue religieux, la situation de la mission d'Elseneur.

Le Danemark n'a plus que 38 000 kilomètres carrés de superficie, c'est-à-dire à peu près celle de trois de nos départements, depuis qu'à la suite d'une agression violente, il a été amputé du Slesvig-Holstein et du Lauenbourg. Sa population, qui était auparavant de 3 millions et demi d'habitants, fut alors réduite à 2 millions d'âmes. En dehors des îles de Seeland, de Fionie, de Bornholm et du Jutland, il n'a plus, d'un empire autrefois très vaste, que les îles Féroé, la terre glacée d'Islande où le feu couve sous les neiges éternelles, et le Groenland, dont les immenses plaines également glacées sont inhabitables.

Ce petit État est un des plus industriels du globe. Sa richesse agricole est merveilleuse. Son agriculture est très perfectionnée. Qu'on en juge par ce seul fait : il vend chaque année pour 200 millions de beurres exquis. Son commerce annuel atteint tout près de 1 milliard de francs. C'est le pays où il y a le moins d'illettrés.

La capitale, Copenhague, la « Byzance du Nord », sur le Sund, est une très grande ville de 400 000 âmes. C'est la clef de la Baltique comme Constantinople est la clef du Bosphore. Elle s'élève à peine au-dessus du niveau des flots. L'aspect en est majestueux. Le palais de Christiansborg est superbe. La bibliothèque est une des plus considérables du monde. L'observatoire est un des plus vieux et des mieux outillés du continent. Plus de cinquante mille navires passent et repassent chaque année à portée de ses forteresses.

Parmi les autres villes danoises, il faut dire un mot d'Elseleur, la ville tragique, aux terrasses fameuses où le génie de Shakespeare faisait errer le malheureux Hamlet. Elseleur est située à l'endroit le plus resserré du Sund ; et jadis elle exigeait un droit de péage de tous les navires : c'était un riche revenu. En 1855, les États-Unis et avec eux seize autres puissances rachetèrent ce droit et le payèrent 87 millions.

En 1801, l'amiral anglais Nelson, à la tête d'une flotte formidable, vint sommer Copenhague de se rendre. Mais la défense fut telle qu'il dut se retirer. Quelques années plus tard, en 1807, le cabinet anglais crut se venger de cet échec en bombardant et en incendiant à demi la vaillante cité, sans déclaration de guerre. L'empereur Alexandre I<sup>er</sup>, et avec lui presque tous les souverains de cette époque, protestèrent contre ce « crime ».

Quelques mots maintenant au sujet du Slesvig-Holstein. — Ces duchés, avec le Lauenbourg, étaient au Danemark depuis huit cents ans ; quand, tout à coup, en 1848, une partie de la population, qui était d'origine et de langue allemandes, réclama son autonomie. Kiel se souleva. La Confédération germanique, poussée par la Prusse, prit fait et cause pour les insurgés qui, cependant, furent battus. Mais, en 1863, peu après l'avènement de Christian IX, M. de Bismarck, qui convoitait une partie de ce territoire et notamment le port de Kiel, soutint les prétentions du prétendant au trône du Slesvig.

La guerre fut déclarée : 28 000 Autrichiens et 45 000 Prussiens envahirent le Jutland. Les Danois se battirent héroïquement. Ils durent enfin céder au nombre et abandonner les deux provinces. A la paix, il fut convenu que la population détachée du royaume serait consultée. On ne l'a jamais fait. Le Slesvig-Holstein fait partie de l'empire allemand. Kiel est devenu un de ses plus grands ports.

Au point de vue religieux, le Danemark qui était catholique, passa vers 1536 au protestantisme.

Vers ces dernières années, dans tout le Danemark, il y avait environ 10 000 catholiques, 20 prêtres séculiers ou environ, et 25 prêtres religieux : Jésuites, Rédemptoristes, Lazaristes, Camilliens, Petits-Frères-de-Marie. Il y a, à Copenhague, une école dirigée par six Petits-Frères-de-Marie. Les religieuses sont plus nombreuses : sœurs de Saint-Joseph de Chambéry (environ 250), sœurs de Sainte-Élisabeth, Franciscaines, Filles de la Sagesse...

Voici maintenant l'état de la petite mission d'Elseneur en 1911 :

La population est de 12 000 habitants ; les catholiques sont 110.

Il y a quatre missionnaires lazaristes : deux prêtres et deux frères coadjuteurs. Il y a une église catholique.

Les Filles de la Charité sont au nombre de 5. Elles ont une école avec 50 élèves, un ouvroir et un dispensaire. Les protestants eux-mêmes ont pour elles beaucoup d'égards.

---

## ESPAGNE

---

*Lettre de la Sœur EZCURRA, Fille de la Charité,  
à M. A. FIAT, Supérieur général*

Valladolid, 20 décembre 1911.

Il m'est toujours très doux d'accomplir le devoir filial de vous féliciter pour la grande fête de Noël et de vous exprimer à cette occasion les vœux de la petite famille. Que le divin Enfant, mon très honoré Père,

vous comble de ses plus douces bénédictions et qu'il vous accorde une très heureuse année.

Bien que vos occupations soient très nombreuses, il me semble que vous lirez avec plaisir les consolantes nouvelles relatives à nos jeunes garçons ; leur piété va en augmentant depuis que je vous ai supplié de prier pour eux à l'autel de l'Apparition.

Je vous ai déjà parlé de cette œuvre : c'est une maison de correction où les autorités civiles font conduire tout ce qu'il y a de plus chenapan et de plus abandonné parmi les garçons au-dessus de quatorze ans, pour tâcher d'en faire des hommes honnêtes et travailleurs. Or, voici qu'une fois arrivés ici, avec quatre pauvres sœurs que nous sommes, sans zélateurs pour les faire entrer dans l'ordre, et sans autres armes que la bonté et la réflexion, on arrive, par la grâce de Dieu, à faire d'eux tout ce qu'on peut désirer qu'ils soient pour leur bien.

MM. leurs aumôniers en sont édifiés. Plusieurs de ces enfants font la communion très fréquente et quelques-uns la font tous les jours. Deux qui sont arrivés il n'y a pas bien longtemps (dix-sept et vingt ans) n'ont pas encore fait la première communion ; leur métier était le vol.

Parmi nos braves garçons, quatre sont déjà admis dans une communauté de religieux, et ces jours derniers, un de nos jeunes pénitents demandait à un des aumôniers : « Mon Père, où tue-t-on encore les chrétiens ? Je veux y aller ; je dois beaucoup au bon Dieu et je l'ai trop offensé. »

Veillez nous accorder à nous et à nos enfants votre paternelle bénédiction.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Sœur EZCURRA,

## NOTES HISTORIQUES

### SUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION EN ESPAGNE

#### V. — REUS (Catalogne), 1758

(*Annales*, édit. espagnole, 1910, p 368. — Traduct.)

REUS est une ville de la Catalogne, à 14 kilomètres au nord-ouest de Tarragone. Elle communique avec la Méditerranée. Elle fait partie de la province et du diocèse de Tarragone. Sa population est de 28 000 habitants.

La ville de Reus était autrefois une place forte. Établie dans une belle plaine, sur un plan légèrement incliné, Reus est une cité assez bien bâtie. Elle a son port au village de Salon, avec lequel elle communique par un canal de 8 kilomètres et par un tramway. C'est une station du chemin de fer qui va de Tarragone à Lérída, et, de là, à Saragosse et à Madrid.

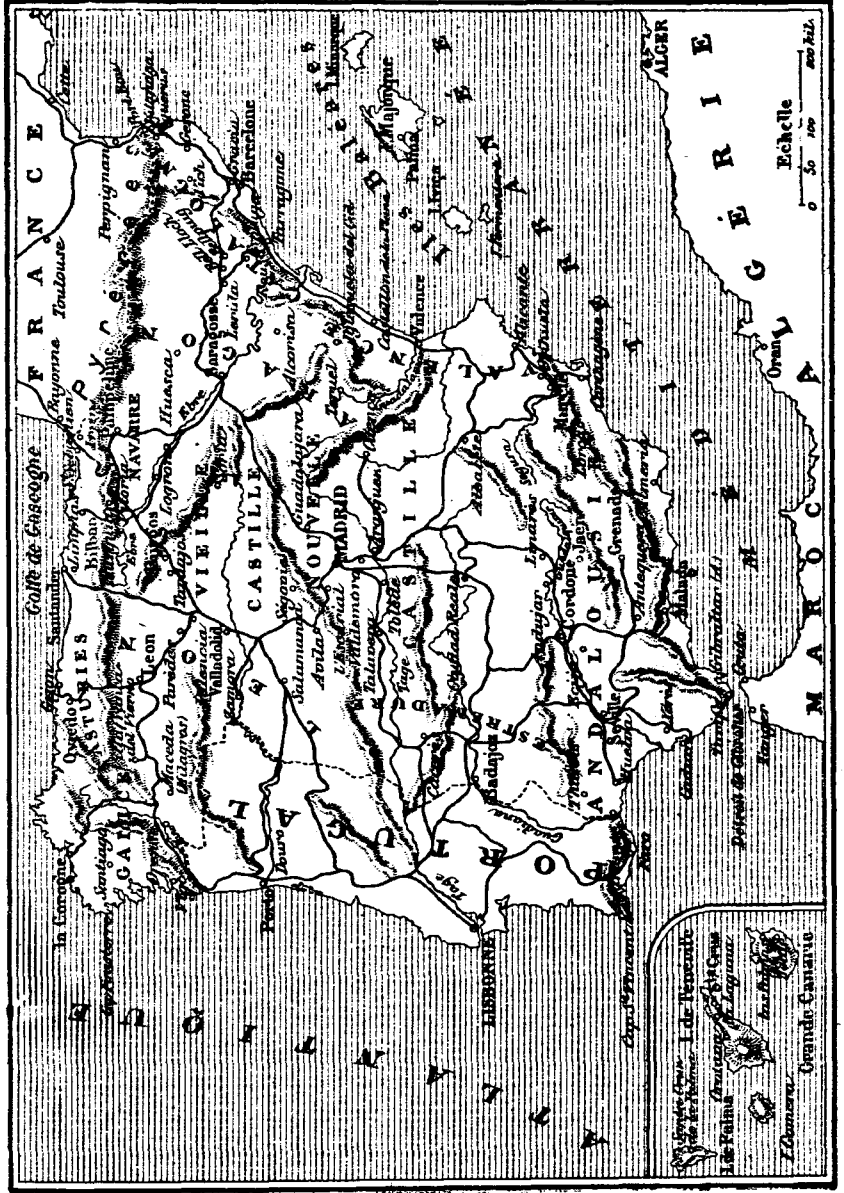
*Origine de la maison de la Mission à Reus.* — Mgr Pierre de Copons, archevêque de Tarragone, fut l'instrument dont Dieu se servit pour élever cette nouvelle fondation. Mgr Copons avait été chanoine de la cathédrale de Barcelone et vicaire général de la même église, inquisiteur apostolique du saint tribunal de Catalogne et évêque de Gerona. Pendant qu'il remplissait ces charges, il connut les Prêtres de la Mission et apprécia leurs œuvres. Devenu archevêque de Tarragone, il procura durant bien des années des missions aux villes et aux campagnes de son diocèse. Alors, désireux de perpétuer de si utiles secours religieux, il résolut de fonder à Reus une maison de la Congrégation de la Mission.

Pour cela, il s'adressa en 1741 au supérieur de la

maison de Barcelone. C'était alors M. Joseph Tort, qui lui donna tous les renseignements nécessaires.

Le prélat obtint, en septembre 1745, le consentement du clergé de la ville et alors il s'adressa lui-même à la municipalité de Reus, demandant l'autorisation de fonder en cette ville une maison de mission et un séminaire sous l'invocation de saint Vincent de Paul. La municipalité donna son consentement le 15 septembre 1745 ; elle imposait quelques conditions et accordait quelques privilèges.

Le 27 janvier 1746, Mgr l'archevêque de Tarragone établit un acte de fondation, d'après lequel les Prêtres de la Mission à Reus, étaient obligés d'instruire les ordinands en leur maison et de leur donner les exercices spirituels avant l'ordination ; d'admettre aussi tout ecclésiastique ou laïque qui désirerait pratiquer lesdits exercices spirituels. Ils étaient obligés également de prêcher des missions au peuple dans les villages et hameaux. Et, d'autre part, le prélat transférait, à perpétuité, aux Prêtres de la Mission de la maison de Reus et à leur communauté pour leur subsistance, les immeubles, propriétés, pensions, rentes et autres biens notés plus bas, composant la somme de dix-neuf mille quatre cent trente-six livres barcelonaises. Il restait à obtenir l'approbation royale. Mgr Pierre Copons était mort en 1753 ; son successeur à l'archevêché de Tarragone fut Mgr Jaime Cortada. Enfin, le roi signa le décret de la fondation de la maison de Reus. Les démarches avaient duré l'espace de dix-sept années, savoir de 1741 à 1757. Une maison fut louée pour y recevoir les Missionnaires et un terrain fut acheté pour bâtir l'église et la maison de la Mission. Enfin, au mois de février 1758, arrivèrent à Reus, M. Paul Canudas et Joseph Delmau, lazaristes, accompagnés d'un frère coadjuteur, et ils commencèrent leur tâche apostolique.



CARTE D'ESPAGNE



M. Cayetano Barraquez y Roviralta, chanoine de la cathédrale de Barcelone dans son ouvrage intitulé : *les Maisons religieuses en Catalogne durant le premier tiers du dix-neuvième siècle*, au tome II, page 593, s'exprime ainsi : « La maison des Lazaristes de Reus est convertie en maison de charité ou asile. Elle s'élève à côté d'une large promenade au nord-ouest, appelée à cause de cette maison *Promenade du Séminaire*, quoique son nom originaire soit *Promenade de la Mata*. L'édifice se trouve en face d'une porte où se termine la rue appelée *Castellar*, mais plus communément rue du Séminaire. L'édifice, fort convenable, est précédé d'une cour clôturée.

« En 1835, l'église n'était pas encore terminée et la communauté utilisait pour le culte une chapelle provisoire qui se trouvait à l'entrée, à main droite. Cette chapelle possédait seulement un autel ou peut-être deux. En cette année néfaste de la révolution en Espagne, il n'y avait de bâti pour l'église définitive que les maîtresses murailles et les arcs transversaux de la voûte. L'église était située au centre de l'édifice et tout autour se trouvait la maison. Les corridors voûtés étaient très larges. L'édifice comprenait deux hauts étages.

« Un jardin était joint à cette maison : il se trouvait par derrière au nord-ouest.

« En 1835, s'y trouvait une petite communauté composée de quatre ou cinq Missionnaires accompagnés, sans doute, de deux ou trois frères coadjuteurs. » Tels sont les détails donnés par M. Barraquer y Roviralta :

L'église, dont la construction avait été suspendue en 1835, ne fut terminée qu'à la fin du dix-neuvième siècle, et grâce à la générosité de l'insigne bienfaiteur Jean Requesens, archiprêtre et prieur de Reus, lequel paya et dirigea les travaux voulant que l'on suivit le

plan ancien conservé à l'hôtel de ville. L'inauguration fut faite le 12 juin 1896, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Cette église est de style roman ; elle est peinte simplement, mais avec goût.

Cette église est dédiée à saint Vincent de Paul dont la statue, placée au-dessus de l'autel principal, est plus que de grandeur naturelle : elle fut offerte par le bienfaiteur cité déjà et elle est l'œuvre d'un habile sculpteur. Il y a deux autres autels, consacrés l'un à la Vierge Immaculée et l'autre au glorieux patriarche saint Joseph.

*Œuvres et occupations des Missionnaires de la maison de Reus.* — Accomplissant les intentions du fondateur de cette maison, le regretté Mgr Copons, archevêque de Tarragone, les Missionnaires s'employaient à l'éducation et à l'instruction des ordinands, leur enseignant la théologie morale et la théologie pastorale, ainsi que la liturgie.

Unis au clergé séculier, aux Franciscains et aux Carmes, qui possédaient aussi des maisons à Reus, les Prêtres de la Mission travaillaient efficacement au bien des habitants de la ville, entendant les confessions dans la modeste chapelle de la maison. Une autre occupation des Lazaristes à Reus furent les missions auxquelles les obligeait le contrat passé avec leur fondateur.

*Suppression de cette maison ; essais de restauration.* — Le roi Charles III qui avait expulsé, en 1767, les Pères Jésuites de l'Espagne, inquiéta aussi bien d'autres communautés religieuses, parmi lesquelles on compte les Missionnaires Lazaristes de Reus. Le roi les expulsa de leur demeure et en attribua la possession à la mairie de Reus. Les Prêtres de la Mission purent cepen-

dant rester à Reus, grâce à la municipalité qui leur était sympathique et grâce à la bienveillance des personnes influentes.

Plus tard, lors de la guerre de l'Indépendance, en 1811, les Missionnaires durent, pour la première fois, quitter leur résidence si aimée qui fut convertie en hôpital militaire quand les Français assaillirent Tarragone. En 1815, ils y retournèrent; mais à cause du soulèvement de Riego en 1820, ils durent l'abandonner de nouveau cette année-là, et la municipalité destina l'année suivante cet immeuble à devenir lazaret, parce que la fièvre jaune s'était déclarée à Barcelone et dans d'autres villes. Toutefois, grâce à sa situation très salubre, Reus ne fut pas atteint par le fléau. En 1824, le roi d'Espagne ayant recouvré sa liberté rétablit le régime absolu; les Lazaristes retournèrent à Reus, où ils demeurèrent jusqu'en 1835.

A cette époque, Reus fut abandonné définitivement à cause des attentats et des assassinats que les révolutionnaires commirent contre les religieux. Le 17 avril 1836, la mairie de Reus, s'appuyant sur les droits anciens donnés par Charles III à cette ville, destina la maison de la Mission à devenir un asile ou maison de charité, œuvre qui existait à Reus depuis 1809. Dans l'ancien immeuble des Missionnaires, les Filles de la Charité servent aujourd'hui Jésus-Christ en la personne des pauvres et des abandonnés.

La Congrégation de la Mission ayant été rétablie en Espagne en 1852, les Missionnaires pensèrent pouvoir relever leur établissement de Reus. Mais il fut impossible de recouvrer l'ancien immeuble affecté aux œuvres déjà citées.

M. Jean-Baptiste Costa, prêtre de la Mission, visiteur en Espagne, écrivit le 27 octobre 1853 à Mgr l'archevêque de Tarragone, le priant de vouloir bien céder

aux Missionnaires le couvent des Pères Franciscains situé en la ville de Valls. L'archevêque n'accéda pas à cette demande ; mais, à la place, il offrit aux Missionnaires le couvent de la Merci dans la ville de Montblanch. Ils refusèrent, cette ville étant trop distante du collège de la Selva où ils voulaient continuer à diriger les Filles de la Charité. Depuis cette époque, déjà lointaine, on n'a plus essayé de relever la maison de Reus.

*Supérieurs de la maison de Reus.* — Il reste peu de renseignements sur le personnel ayant habité la maison de Reus. Voici la liste des supérieurs qui la gouvernèrent. Nous avons pu recueillir les noms suivants :

#### SUPÉRIEURS

CANUDAS (Pablo), 1758 ;  
GOMEZ (Raymond), 1780 ;  
VALHONESTA (Pedro), 1800 ;  
COLL (José), 1824 ;  
BORJA (Antoine José), 1830 ;  
VEHIL (Jaime), 1830 ;  
SANTASUSANA (Ignacio), 1833.

Voici quelques renseignements sur chacun de ces Missionnaires :

CANUDAS (Paul) fut Missionnaire de la maison de Barcelone depuis 1752 jusqu'en 1758 ; il donna diverses missions avec d'excellents résultats.

GOMEZ (Raymond) assista comme député à la seizième assemblée générale qui eut lieu à Paris, le 10 mai 1788 ; il était alors supérieur de la maison de Reus ; l'autre député de la province d'Espagne fut M. Philippe Sobies, alors supérieur de la maison de Guisonaz. Il accompagnait M. Fernand Nualart, supérieur de la maison de Barcelone et visiteur.

VALHONESTA (Pierre) fut aussi supérieur de Guisona et de Badajoz.

COLL (Joseph) était Missionnaire de Barcelone durant les années 1797, 1802 à 1807, 1817 et 1819.

VEHIL (Jacques) fut pendant quelques années Missionnaire de la maison de Barcelone. Avant d'être supérieur, de cette maison il l'avait été de la maison de Valence.

SANTASUSANA (Ignace) naquit le 5 avril 1787 à Manrèse, province de

Barceloné ; il entra dans la Congrégation le 14 février 1804, âgé de dix-sept ans. Sans que, au commencement il fût été signalé par ses talents, il possédait un jugement sûr et droit et son application constante à l'étude, surtout à celle de la théologie morale, fit qu'il devint un maître excellent en cette science. Quand éclata en Espagne la révolution de 1835, M. Santasuna était supérieur de la maison de Reus qu'il dut abandonner avec ses compagnons. Il se rendit en France, où il demeura quelques années ; il s'y montra homme de vertu et de science. Nommé en 1849 visiteur de la province d'Espagne, il assista à la vingtième assemblée qui eut lieu le 30 juillet de la même année à Paris. La maison de Madrid ayant été de nouveau ouverte en 1852, M. Santasuna fut nommé supérieur et conserva ces fonctions jusqu'en 1853. Il fut remplacé dans cette charge par le Visiteur M. Bonaventure Armengol. Pendant les difficiles et périlleuses questions suscitées à cette époque au sujet du gouvernement des Filles de la Charité, il se trouva toujours du côté du Supérieur général de la Congrégation, M. Étienne. Celui-ci l'avait appelé près de lui, lorsqu'il fut écarté de Madrid par la persécution. M. Santasuna dirigea alors le collège de la Selva, près de Reus, durant quelques mois, et il put bientôt retourner à Madrid et reprendre son office de directeur des Filles de la Charité. En 1862, ayant eu une attaque de paralysie, il dut abandonner son emploi ; il s'éteignit peu à peu et mourut le 12 février 1867.

## ITALIE

### LE SÉMINAIRE DE CALTAGIRONE

C'était un rêve qui durait depuis 1816, date de la fondation du diocèse de Caltagirone. Beaucoup craignaient que ce fût éternellement un rêve. Grâce au zèle persévérant de l'évêque Mgr Damaso Pio de Bono, le rêve est devenu une réalité : le séminaire possède désormais un local fixe et convenable.

De maison de louage en maison de louage, les séminaristes avaient bien fini par se réfugier dans un local que l'on avait décrété définitif, mais il était célèbre en Sicile et jusqu'à Rome par son manque absolu d'hygiène et de commodités. L'entrée était celle d'une prison obscure et humide. On s'en rendait si bien compte que quand arrivèrent les Prêtres de la Mission on n'osait le leur faire visiter de peur de les épouvanter

et de leur faire reprendre le train. Aussi les nouveaux directeurs, avec l'actif M. Durand comme supérieur, s'occupèrent-ils aussitôt de rechercher un local plus hygiénique et mieux situé, bien persuadés qu'avoir un local convenable est un des grands facteurs de l'éducation de la jeunesse cléricale. L'œuvre n'était point facile. Point de ressources, et où bâtir? De la municipalité dépendait la solution de la difficulté, mais ce n'était point facile d'obtenir quelque chose pour le séminaire, vu qu'autrefois on avait renoncé à tout droit sur ce point. Après bien des contretemps qui ne découragèrent pas leur ténacité, l'économe du séminaire, le secrétaire de l'évêché et le maire de Caltagirone, le célèbre abbé Sturzo, arrivèrent à trouver *una combinazione*. La municipalité, pour se libérer du fort loyer annuel qu'elle devait payer pour l'évêché, offrit à l'évêque comme palais l'ex-couvent de Saint-François-d'Assise, lequel était assez vaste pour accueillir aussi le séminaire. Cet ancien monastère de conventuels servait de tribunal et de caserne de gendarmes. On aurait bien voulu que le séminaire eût un local tout à fait séparé et complètement adapté aux exigences d'une maison d'éducation. Mais la question financière, la situation juridique créée par d'anciennes renonciations et l'horreur de l'ancien local ne permettaient pas d'hésiter un instant. D'ailleurs, le vaste édifice pouvait très bien se diviser et convenablement s'adapter. Monseigneur signa donc avec empressement le contrat avec la municipalité. L'argent disponible ne suffirait pas? il y aurait la Providence. L'on se mit vaillamment à l'œuvre.

Après les travaux les plus nécessaires d'adaptation, exécutés fébrilement pendant les vacances de 1910, les séminaristes purent dire adieu à leur vieille prison et s'installer en novembre dans leur nouveau local. Les tra-

vaux, cependant, étaient loin d'être finis ; pendant que les séminaristes étudiaient, les ouvriers continuaient à travailler. On fit pour le mieux dans cette paix relative. En novembre 1911, les travaux du séminaire étant fort avancés et le palais épiscopal complètement terminé, on décida de procéder à l'inauguration solennelle du nouveau local. Elle eut lieu le 11 décembre, jour de Saint-Damase, patron de l'évêque et treizième anniversaire de sa consécration épiscopale.

La fête fut fort bien réussie. Une commission composée du vicaire général, des principales dignités du chapitre et du supérieur du séminaire, avait dressé un programme très complet et qui fut fidèlement exécuté. On lit dans le journal catholique *l'Asione*, le compte rendu très exact qu'a fait de la fête un témoin oculaire, Mgr Yatrini, qui était venu à Caltagirone pour représenter le séminaire métropolitain. Ce fut surtout une belle fête ecclésiastique. Tous les curés et doyens avaient été gracieusement invités par le supérieur du séminaire et aucun ne manqua à l'invitation. Il était touchant de voir tous ces prêtres vénérables se presser, en habit de chœur, autour du trône de leur évêque. La ville de Caltagirone a vu rarement de spectacle aussi beau et aussi émouvant, et le grand orateur, Mgr l'évêque de Piazza, dans un discours splendide, sut bien interpréter les sentiments de tous en parlant sur l'unité de l'Église. Son discours était un très éloquent commentaire des paroles de Notre-Seigneur après la Cène et surtout de ces mots : « Mon Père, qu'ils soient un pour qu'on reconnaisse que tu m'as envoyé. »

De la cathédrale, on passa au palais épiscopal. Monseigneur l'évêque, qui professe un culte spécial pour saint Vincent de Paul, voulut donner la première place à la charité pour les pauvres. Avant toute autre

cerémonie, il servit à table de ses propres mains douze pauvres de la ville. Vinrent ensuite les réceptions officielles, puis on se dirigea vers le séminaire.

Le nouveau et vaste réfectoire, orné avec goût, réunissait tout le clergé et le séminaire dans de fraternelles et cordiales agapes. L'esprit et le cœur y furent aussi à la fête. M. le Supérieur se fit l'interprète de tous en célébrant cette union si intime du clergé et des fils de saint Vincent de Paul, et en expliquant la signification de cette fête à laquelle participaient l'illustre évêque de Piazza, le maire de Caltagirone, le recteur du séminaire de Catane, celui de Piazza et l'élite du clergé régulier et séculier. Parlant de l'affection du Souverain Pontife pour les séminaires, il montra l'importance de l'acte qu'on faisait en ce jour. L'ex-couvent de Saint-François redevenait un foyer de prière et de vie profonde pour tout le diocèse et pour la Sicile.

En Italie, dans le pays du marbre, il n'y a pas d'événement tant soit peu important sans une inscription commémorative. Une plaque de marbre dans le magnifique cloître d'entrée rappellera donc notre fête à la postérité. Elle fut inaugurée dans la soirée après la bénédiction solennelle de tout le local. Don Luigi Sturzo, le maire de Caltagirone, devant une foule imposante et choisie, en souligna l'importance et la signification avec cette éloquence qui lui a conquis Caltagirone et lui vaut une place si grande dans le mouvement social italien.

Une belle conférence fut ensuite donnée par le séminaire avec projections lumineuses et entrecoupée de chants artistiquement exécutés. La bénédiction du très-saint Sacrement avec le *Te Deum* clôtura dignement cette fête inoubliable.

Émile NEVEU.



## POLOGNE AUTRICHIENNE

---

*Lettre de M. SLOMINSKI, Prêtre de la Mission.  
Visiteur, à M. A. FIAT, Supérieur général.*

(Suite; voyez ci-dessus p. 44.)

Cracovie, le 27 août 1911.

M. Paszyna commença en faveur de la colonie polonaise ses travaux à Peine. Voici ce qu'il m'en écrit, dans sa lettre du 12 juillet :

« Peine est une jolie ville située sur les rives de la Fuse. Sa population est d'environ 17 000 habitants, desquels 3 000 à peu près sont catholiques, environ 300 sont juifs et le reste protestants. On y rencontre principalement des fabriques de fer, d'alcool, de sucre, etc. Les Polonais y sont au nombre de 100, tout au plus, mais à Veschelde, localité située à une quinzaine de kilomètres d'ici, il y en a paraît-il près de 500. Les uns cultivent la terre, les autres sont occupés dans les usines.

« Je commençai ma besogne le 8 juillet. Nos Polonais arrivèrent à l'église dès les cinq heures et demie du soir par petits groupes. Je confessai jusqu'à neuf heures et demie. Ceux qui étaient venus par le train du soir, passèrent toute la nuit à l'église, chantant des cantiques pour ne pas se laisser gagner par le sommeil. Mon travail de mission commença sérieusement le lendemain, 9 juillet. Dès les six heures du matin, arrivèrent des groupes d'ouvriers et d'ouvrières venus de Vechelde et des environs; ils entourèrent bientôt le confessionnal. A huit heures, je dis une messe votive, après laquelle je me remis à confesser jusqu'à dix heures et demie. Je fis ensuite un sermon polonais sur la nécessité de travailler au salut de son âme, après quoi

je retournai au confessionnal où je restai jusqu'à trois heures de l'après-midi. A quatre heures, bénédiction du très saint Sacrement, à laquelle tous nos Polonais étaient présents. Je confessai pendant cette journée environ cent vingt personnes ; pour la plupart des jeunes filles occupées dans les fabriques des environs. Chaque pénitent recevait après la confession une petite brochure intitulée « Prends-moi pour compagnon de voyage ». Mgr l'évêque de Hildesheim m'a envoyé ici un grand nombre de ces petits livres qui renferment de précieux conseils. Ce digne pasteur est plein de bienveillance et de sollicitude pour les Polonais de son diocèse. C'est grâce à son initiative aussi que l'on fit imprimer en polonais une sorte d'appel, annonçant à nos compatriotes l'arrivée d'un missionnaire. Ces feuilles furent affichées partout sur les murs de l'église.

« Je dois ajouter, qu'à ma grande satisfaction, je n'eus nullement besoin de chercher les Polonais, ni de les engager à prendre part à la mission et à se confesser, ce que je redoutais tout d'abord. Au contraire, les patrons eux-mêmes, quoique protestants pour la plupart, se font un devoir d'envoyer leurs ouvriers polonais à confesse. Hier, le 11 juillet une dame, la femme d'un économiste des environs de Rosenthal, m'amena elle-même une quarantaine de personnes, des Polonais originaires du duché de Posen. De même, un protestant m'envoya aussi deux garçons et une jeune fille avec une lettre où en toute confiance disait-il, il tenait à m'informer sur ces « bons sujets de Polonais », me priant de ne pas les ménager à la confession, car lui-même ne pouvait en venir à bout. Aujourd'hui, de nouveau, j'étais dans ma chambre, quand un gros personnage allemand entra comme une bombe, me dénonçant qu'il avait vu un certain prêtre qui, depuis la veille, était à

boire dans un cabaret. C'était à moi, dit-il, d'user de mon autorité de prêtre et de missionnaire pour lui défendre d'agir de la sorte. D'autres m'apportent, pour que j'en prenne connaissance, les contrats qu'ils ont conclus avec nos ouvriers polonais. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, nos Polonais sont satisfaits et de leur besogne et de leurs patrons, à part de rares exceptions. On leur permet généralement d'aller à l'église, même pendant la semaine quand ils le demandent, ils viennent donc me trouver le matin ou bien dans la soirée et tous se confessent à tour de rôle. »

Dans sa seconde lettre du 1<sup>er</sup> août, M. Paszyne m'écrit ce qui suit : « Mon séjour à Peine dura deux semaines entières, c'est-à-dire du 7 juillet jusqu'au 22. Pendant tout ce temps, je reçus beaucoup de marques de sympathie, non seulement de la part de M. le curé Reinhart et de son vicaire, mais aussi du côté de la population tout entière. C'est dans l'après-midi du samedi et pendant la journée du dimanche que j'avais le plus à faire, car les Polonais qui demeurent ici sont pour la plupart employés dans les usines. Le samedi donc, je confessais ordinairement jusqu'à une heure avancée de la nuit, et le dimanche jusqu'à trois heures de l'après-midi. Dans ce moment-ci, on ne reçoit plus de nouveaux ouvriers polonais dans les fabriques de Peine, et ceux qui y sont établis, quelques-uns depuis une vingtaine d'années, ne songent pas à quitter leur poste pour retourner dans leur pays. J'ai eu ici, à la cure, la visite de quelques compatriotes qui parlent très mal le polonais déjà, et les larmes leur venaient aux yeux en me racontant que leurs enfants seraient bientôt complètement germanisés, puisqu'ils fréquentent les écoles allemandes.

« Pendant mon séjour à Peine, je confessai quatre cent soixante Polonais, dispersés dans les fabriques de

Peine, de Vechelde et dans différentes fermes, comme celle de Rosenthal, etc. Le dernier jour, il m'arriva encore une jeune fille, originaire de Cracovie et demeurant depuis quelques années à Vechelde. Elle vint me demander de lui faire sa première communion, ce à quoi je consentis volontiers, bien entendu.

« Ce fut le 20 juillet que je partis pour Hildesheim, où je devais rencontrer M. Witaszek. Nous nous rendîmes ensemble chez l'évêque, qui nous fit le meilleur accueil. D'après la conversation, nous pûmes juger que Monseigneur avait fort à cœur le sort de nos émigrés polonais. Cette visite faite, je retournai à Peine le lendemain matin, mais seulement pour y prendre congé de M. le curé, du vicaire et de nos Polonais et je quittai ce premier poste de mission en emportant un agréable souvenir.

« Passant par Hildesheim, je me dirigeai vers Ringelheim em Harz, où j'arrivai vers midi. M. le curé mit à ma disposition trois de ses plus belles chambres et pendant tout mon séjour chez lui, il fut d'une grande politesse et d'une grande cordialité. L'église, de style roman, est très spacieuse ; elle appartenait autrefois aux Sœurs de l'ordre de saint Benoît, puis plus tard aux Pères bénédictins. Après l'expulsion de ces derniers, en 1802, on en fit une église paroissiale. Le couvent des Pères bénédictins fut transformé en un superbe palais. Tout près de là, se trouve une immense ferme qui appartenait aux mêmes religieux. Tous ces bâtiments, de pierres massives, portant çà et là des inscriptions latines, sont aujourd'hui entre les mains d'un protestant. A côté de la ferme se trouve un parc magnifique, l'ancien jardin des Bénédictins. Non loin de là se trouvent les casernes ou baraques de nos Polonais, qui sont au nombre de vingt. Ils sont originaires de la Prusse occidentale, de la Galicie et du royaume de

Pologne. Ringelheim est un village très propre, ayant l'apparence d'une petite ville. Les catholiques sont au nombre de quatre cents à peu près. Je me mis au travail le jour même de mon arrivée à cinq heures du soir. La chaleur était excessive, le thermomètre indiquait 30° centigrades, malgré cela l'église était assez fraîche.

« Je me mets au confessionnal, les confessions vont rapidement; malgré cela, le nombre des pénitents ne diminue pas; au contraire, à chaque instant, il m'en arrive de nouveaux. Les heures s'écoulent, la fatigue commence à se faire sentir et je suis loin encore d'avoir fini ma besogne. La présence de M. le curé, un bon vieillard, me donne du courage. Ce digne pasteur va et vient dans l'église, fouille tous les coins, ramasse tous les morceaux de cierges et de bougies et les allume lui-même, puis les apporte aux Polonais; à la fin ce fut une véritable illumination. A onze heures, j'avais confessé cent quatre personnes, sans interruption. Sentant grandement le besoin de repos, je fermai l'église et me rendis à la cure, où je me promettais d'aller me coucher bien vite. Mais à peine avais-je fermé la porte, que j'entends frapper à grands coups. C'était un nouveau groupe de Polonais, au nombre de seize, qui venaient se confesser. Ils étaient venus la nuit de Luter am Baremberg, localité éloignée de Ringelheim d'environ 3 lieues. Il fallait donc sans retard retourner à l'église pour entendre leurs confessions. Le lendemain 23 juillet, était un dimanche. Je me rendis au confessionnal à six heures et demie et y restai jusqu'à onze heures et demie. Je confessai pendant ces quelques heures soixante-quinze Polonais, venus de Ringelheim, Alt Wallmsden, Upren, Luter am Baremberg, etc. Après la grand'messe, je fis un sermon et dans l'après-midi, à trois heures, je donnai la bénédiction du très saint Sacrement. Les cantiques

polonais, doux et harmonieux à la fois, émurent tous les assistants, non seulement M. le curé, mais grand nombre d'Allemands venus pour assister aux offices des Polonais. Il est vrai de dire que les jeunes filles polonaises chantaient ici avec beaucoup de sentiment. Après le salut, je distribuai la médaille miraculeuse et inscrivis tous nos compatriotes dans l'Association de la dite médaille. Dans l'après-midi, je me rendis aux baraques des Polonais, à Ringelheim, accompagné de M. le vicaire. Au lieu de se réjouir de ma visite, nos Polonais se mirent à pleurer au souvenir de leur patrie. Le lendemain, je fis une excursion à Alt-Wallmsden, aussi pour voir nos Polonais. Je ne trouvai personne dans les baraques, car tous travaillaient à la moisson.

« Durant mon séjour à Ringelheim, du 22 au 25 juillet, je confessai cent quatre-vingt-quinze Polonais. Je passais ordinairement mes soirées à enseigner le polonais à M. le vicaire, ce qui n'était pas facile, vu les difficultés de notre langue pour les Allemands. Le mardi 25 juillet, je pris congé de Ringelheim, pour me rendre à Detfurth, mon troisième poste de mission. Après une heure et demie de chemin de fer, j'arrivai à la station de Gross-Dungen. A peine avais-je mis pied à terre que deux enfants, un petit garçon et une petite fille de famille polonaise, mais ne sachant que l'allemand, s'approchèrent de moi en me disant : « Par ici, mon Père, je vais vous conduire à Delfurth. » J'aperçus alors une petite charrette, mais si petite qu'à peine un enfant y aurait trouvé place. La petite fille y mit ma valise, puis, elle tirant la charrette, lui la poussant, ils prirent le chemin de Detfurth. Et moi *per pedes apostolorum* et par une chaleur étouffante je me mis à leur suite. Après trois quarts d'heure de marche, nous arrivâmes à Detfurth, où M. le curé Kausser m'attendait devant la cure. Il me reçut avec la plus grande cordia-

lité, et pendant les quelques jours que je passai chez lui il me traita comme un ami intime, me donnant mille témoignages de sympathie. Je devais rester à Delfurth jusqu'au 27. Les catholiques sont au nombre de huit cents, dont une quarantaine de Polonais et quelques Ruthènes. Je commençai mon travail le même jour, vers les neuf heures du soir. Je confessai une trentaine de jeunes gens et autant de jeunes filles, qui travaillent à Bodenbourg. Je fis ensuite une instruction sur la dévotion à la très sainte Vierge et distribuai la médaille miraculeuse, après quoi eut lieu la réception, dans la confrérie, de la médaille. Je sortis ensuite de l'église et attendis dans le cimetière l'arrivée de Polonais de Wesseln. Les fidèles, restés à l'église, attendaient minuit, moment où je leur donnai la sainte communion. Après l'action de grâce, ils retournèrent chez eux, à Bodenbourg, éloigné de près de 2 lieues. Le lendemain, je me rendis à Wesseln, avec M. le curé, pour y visiter les Polonais et les Ruthènes; je tenais aussi à savoir pourquoi ils n'étaient pas venus se confesser la veille. Ceux du royaume de Poïogne s'excusèrent en me disant, qu'il y avait entre eux des malentendus et des querelles, et que, pour cette raison, ils ne pouvaient aller à confesse. Les Ruthènes, de leur côté, me dirent qu'ils n'étaient pas venus, parce qu'il n'y avait pas de prêtre ni de communion ruthène. Je m'efforçai de leur faire comprendre, que ce n'était pas là un empêchement, et que l'évêque ne pouvait pas faire venir un prêtre ruthène pour cinq personnes, et qu'enfin Notre-Seigneur était aussi bien présent et tout entier dans la sainte hostie que sous les deux espèces... Je les engageai à venir à l'église, leur promis de leur donner des médailles, des images, etc. Il me promirent d'abord, mais je vis qu'ils n'étaient pas convaincus et que leurs promesses n'étaient pas sincères. Nous

retournâmes donc chez nous par une chaleur excessive. En chemin, nous rencontrâmes grand nombre d'enfants; ils venaient au-devant de nous, nous tendant familièrement la main, comme ils l'auraient fait à leurs camarades et nous disant tout simplement « bonjour! ». Vers les quatre heures du soir, j'allai encore avec M. le curé à Salzdetfurth, petite ville à quelques minutes seulement de Bodenburg. C'est une station climatérique et en même temps une station de vacances pour les enfants. Il s'y trouve un magnifique *sanatorium* pour les enfants protestants. Les hôtels et pensions apparaissent çà et là au milieu des forêts qui couvrent le flanc des collines. Une quantité de personnes viennent chercher là le repos et l'air frais des bois. Il y a là aussi des mines de sel, et, par conséquent, des bains d'eau salée.

« Le soir, dès les huit heures et demie, j'attendis les pénitents qui devaient m'arriver de Wesseln. Il n'en vint que quatre. J'attendis encore jusqu'à onze heures, mais en vain. Cette déception, qui était la première pendant mes missions, m'attrista beaucoup. Malgré moi, les paroles de Notre-Seigneur, adressées à la ville de Jérusalem me venaient à l'esprit : *Quid debni tibi facere et non feci?*

« Je fis prier pour eux et leur envoyai des médailles miraculeuses, espérant que la sainte Vierge accomplirait ce que j'avais tenté en vain. A Detfurth, je confessai trente-trois Polonais, la plupart du royaume de Pologne et du duché de Posen. L'intendant de Wesseln, M. Engelhe, est un fort honnête homme. Il était peiné de l'indifférence de ses ouyriers polonais et ruthènes; mais malheureusement il se sent impuissant à y remédier.

« Le lendemain, 22 juillet, je fis encore une excursion à Salsdetfurth, et, dans l'après-midi, je pris la route de



Hildesheim et me rendis au palais épiscopal où je rencontrai M. Witaszek. Je demeurai avec lui au séminaire jusqu'au 28 juillet, jour où je devais me rendre à Hameln, mon quatrième poste de mission. Je partis de Hildesheim par l'express, à cinq heures du soir, et, une heure après, j'étais à la station de Hameln, où M. le curé m'attendait déjà. M. le curé Heine est un Allemand de taille athlétique, ce qui ne l'empêche pas d'être plein de délicatesse et de cette bonté ronde qui rend la vie facile. Il me fit donc le meilleur accueil, d'autant plus qu'il aime beaucoup les Polonais, et a même pour eux une certaine faiblesse, ce dont j'ai eu l'occasion de me rendre compte moi-même. Nous fîmes le trajet de la gare à la cure en fiacre. Le bon curé me choisit la chambre la plus fraîche de toute la maison, et j'y trouvais toujours une boisson rafraîchissante, sorte de limonade qu'il préparait lui-même et m'apportait même jusqu'à la sacristie, quand je confessais longtemps sans intervalle. Il me tirait alors adroitement du confessionnal, me recommandant d'un ton paternel de ménager ma santé. Souvent aussi, il venait me trouver dans ma chambre, m'apportant des fruits, du raisin et tout ce qu'il a de meilleur. En un mot, c'est un bon papa.

« Cette mission est la seconde que j'ai eue en ville. Hammeln compte environ deux mille deux cents habitants. La moitié de la population est catholique. Dans les environs, il y a beaucoup de Polonais, pour la plupart du royaume de Pologne, du gouvernement de Kielce et de la Galicie. L'église, qui n'est pas grande, est de style gothique très original; elle est sans voûte et éclairée à la lumière électrique. Dès le début, M. le curé me donna des détails précis sur le travail qui m'attendait. Une semaine à l'avance, il m'avait demandé de l'avertir par télégramme du jour de mon arrivée et du temps que je pouvais consacrer à sa paroisse, afin, disait-il, de me

préparer un plan bien exact de la besogne et de s'entendre à l'avance avec les patrons. Il me présenta donc une liste des Polonais qui devaient venir se confesser. Tout aurait été pour le mieux, si les Polonais s'étaient conformés à l'ordre indiqué ; mais presque tous s'étaient réservés pour le dimanche, de sorte que le confessionnal était littéralement pris d'assaut ; malgré les barricades que M. le curé avait fait élever autour de moi pour me préserver, ils passaient par-dessus les bancs et se pressaient autour de moi, de sorte que je pouvais à peine respirer. Le jour de mon arrivée, je confessai d'abord douze Polonais venus vers le soir. Ne voyant plus personne, j'allai me coucher, mais à peine commençai-je à sommeiller qu'un nouveau groupe arriva à l'église. Je confessai jusqu'à onze heures, puis je distribuai à tous, les mêmes brochures qu'à Peine : « Prends-moi pour compagnon de voyage », et quelques feuilles sur l'alcoolisme. Après minuit, je leur donnai la sainte communion, après quoi, ils retournèrent chez eux. Le samedi, dès les six heures du matin, j'étais au confessionnal ; le plus grand nombre arriva vers le soir, je confessai de nouveau jusqu'à minuit, après quoi je donnai la sainte communion. Le dimanche, les confessions m'occupèrent encore de six heures jusqu'à deux heures de l'après-midi, cent vingt personnes s'approchèrent du sacrement de la pénitence. Après la grand'messe, il devait y avoir un sermon polonais, mais j'attendis longtemps en vain que les Allemands quittassent l'église. A la fin, j'entonnai le cantique polonais « Tendre Mère » sans plus de résultat ; tous étaient restés, Polonais et Allemands. Je commençai donc mon sermon et ensuite je me remis à confesser jusqu'à deux heures. Nulle part je n'ai vu nos compatriotes entourés d'autant de sollicitude qu'ici, grâce au dévouement et à la bonté de M. le curé. J'en

confessai pendant ces quelques jours deux cent soixante-quinze. Aujourd'hui, je visitai encore l'hôpital protestant, où je confessai une jeune fille polonaise des environs de Breslau. Je lui apportai la sainte communion, comme c'est en usage en Amérique, dans un étui semblable à un étui à cigarettes que j'avais mis dans la poche de ma redingote.

« Je pris congé de Hameln à une heure quarante pour me rendre par le courrier à Hildesheim, en compagnie de M. le curé qui me reconduisit lui-même au séminaire. Demain, je compte repartir pour Sorsum, et il me restera encore huit localités à visiter. »

D'après les lettres de nos confrères, nous voyons qu'ils ne se laissent pas décourager par les difficultés et les fatigues de leur ministère, qu'ils exercent en grande partie pendant la nuit; au contraire, ils y travaillent avec joie. M. Paszyna y restera jusqu'à la fin du mois d'août, ses occupations ordinaires le rappelant à l'école apostolique. Ces excursions de missions lui tiennent lieu de vacances. M. Witaszek doit rester en Allemagne jusqu'à la fin d'octobre, mais je prévois qu'il faudra l'y remplacer par un autre confrère. Nos missions et retraites habituelles n'en souffrent pas, car d'autres confrères s'y dévouent.

C. SLOMINSKI.

---

## TURQUIE D'EUROPE

### GRÈCE ET ROUMANIE

STATISTIQUE des œuvres des Lazaristes durant l'année 1911 :  
Missionnaires lazarisites, 57. Prêtres indigènes (séculiers), 7; plus 36 popes. Séminaires, 2. Étudiants ecclésiastiques, 70. Frères de diverses congrégations, 66. Catéchistes, 3.

Religieuses européennes (Filles de la Charité), 350, y compris les Filles de la Charité autrichiennes. Religieuses indi-

gènes (Eucharistines), 32. Conversions d'hérétiques, 253. Baptêmes d'enfants *in articulo mortis*, 296.

Églises ou chapelles, 48. Écoles, 46. Élèves, 4 803. Hôpitaux et hospices, 9 français, 4 autrichiens. Collèges et écoles normales, 4 (y compris Bebek et le Collège autrichien), avec 780 élèves. Orphelinats, 12, avec 809 enfants. Dispensaires, 11, avec 308 457 assistés.

---

## CONSTANTINOPLÉ

Le 15 décembre 1911, une fête a été organisée au collège de Saint-Benoît à l'occasion de la vingt-cinquième année de séjour à Constantinople de M. Lobry, visiteur des Lazaristes. Elle a été l'occasion, pour la colonie française, de témoigner combien elle appréciait le dévouement de M. Lobry et de ses confrères, les Missionnaires lazaristes, et les services qu'ils rendent pour l'éducation de la jeunesse et pour les œuvres de charité. L'ambassadeur de France, M. Bompard, par sa présence et par les paroles très autorisées qu'il prononça en cette circonstance, indiqua le sens de cette bienveillante manifestation.

Une statue de Jeanne d'Arc fut offerte à M. Lobry en souvenir de cette solennité dont nous nous proposons de donner, dans un prochain numéro, le compte rendu.

---

## MACÉDOINE

« La mission de Macédoine rencontre de grandes difficultés du fait de l'anarchie dans laquelle se débat ce pays. Le supérieur de la mission, M. Cazot, poursuit son œuvre avec une persévérance qui ne se lasse pas. Le neuvième prêtre du séminaire bulgare de Zeitenlik (Salonique) va être ordonné; neuf prêtres en dix ou onze ans, c'est peu à première vue; étant donnés les difficultés locales et l'exemple des popes catholiques

mariés, il faut à ces jeunes prêtres beaucoup de bonne volonté; aussi font-ils un grand bien dans les milieux où ils exercent leur ministère. La mission renferme 13 villages entièrement catholiques avec 7 000 catholiques environ, 20 églises, 7 chapelles avec 7 prêtres célibataires et 36 popes. Il y a 20 écoles de garçons avec 25 maîtres, 9 écoles de filles dont 2 dirigées par les Filles de la Charité et 6 par les religieuses eucharistiques. On peut dire, ajoute M. Cazot, que le catholicisme pénètre peu à peu dans nos villages par les élèves qui sortent de notre séminaire, les écoles des villages, les missions et les confessions. Cela est frappant surtout si l'on compare nos villages aux villages schismatiques, où on ne sait ni prier ni se confesser, où Notre-Seigneur est toujours le Dieu inconnu, et où l'Eucharistie est traitée sans respect. » — COMPTE RENDU.

---

### MONASTIR

« M. Proy, supérieur de la mission des Lazaristes à Monastir, écrit que les écoles de garçons et de filles voient le nombre de leurs élèves augmenter sensiblement, et que les œuvres de charité sont en grande prospérité. Un village de cinquante familles s'est uni à l'Église catholique; on espère que d'autres suivront cet exemple à bref délai. » — COMPTE RENDU.

# ASIE

---

## LES MISSIONS ÉTRANGÈRES

DESSERVIES PAR LES LAZARISTES ET PAR LES FILLES  
DE LA CHARITÉ DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

*Situation et résultat en 1911.*

Nous donnons ici en chiffres les résultats de la situation dans les diverses missions pour l'exercice 1911 :

On trouvera le détail de cette situation et de ces chiffres à l'article consacré à chacune de ces missions, ci-après. — Il faut remarquer que cette statistique ayant été dressée comme compte rendu pour l'œuvre de la Propagation de la foi, on n'a mentionné ici ni la France, ni l'Autriche, etc., ni l'Amérique, avec leur personnel nombreux. Il n'est question que des œuvres existant en ce qu'on appelle « pays de mission » et qui sont secourues par l'œuvre de la Propagation de la Foi : 1, Turquie d'Europe, Grèce et Roumanie ; 2, Turquie d'Asie, Anatolie ; 3, Syrie et Palestine ; 4, Délégation apostolique de Perse ; 5, Égypte ; 6, Vicariat apostolique d'Abyssinie ; 7, Vicariat apostolique de Madagascar-sud ; 8, Chine : Vicariat apostolique du Tché-ly septentrional, Pékin ; 9, Vicariat apostolique du Tché-ly central, Pao-ting-fou ; 10, Vicariat apostolique du Tché-ly occidental, Tcheng-ting-fou ; 11, Vicariat apostolique du Tché-ly oriental, Young-ping-fou ; 12, Vicariat apostolique du Tché-Kiang oriental, Ning-Po ; 13, Vicariat apostolique du Tché-Kiang occidental, Hang-tcheou-fou ; 14, Vicariat apostolique du Kiang-Si septentrional, Nan-tchang ; 15, Vicariat apostolique du Kiang-Si oriental, Fou-tcheou-fou ;

16, Vicariat apostolique du Kiang-Si méridional, Kiangnan-fou; 17, Procure des Lazaristes à Shang-Hai et deux maisons de formation des Lazaristes à Cha-la près Pékin et à Kia-Shing-fou. Enfin, 18, la mission catholique d'Elseneur (Danemark).

Dans les totaux qui suivent sont compris la Turquie d'Europe et le Danemark déjà mentionnés. — Voici ces résultats :

### Exercice 1911

#### TOTAUX POUR LES DIVERSES MISSIONS DIRIGÉES PAR LES MISSIONNAIRES LAZARISTES

Évêques lazaristes, 13.

Missionnaires lazaristes, 390.

Prêtres séculiers européens et indigènes, 260, y compris 36 popes.

Séminaires, 25.

Étudiants ecclésiastiques, 792, dont 36 novices lazaristes à Cha-La et à Kia-Shing.

Frères de diverses Congrégations, 195 ; plus 79 RR. PP. Trappistes.

Catéchistes, 4 155, dont 4 112 pour la Chine, avec 2 364 catéchuménats ayant 45 984 catéchumènes.

Religieuses européennes (Filles de la Charité), 1 143.

Religieuses indigènes, 400 ; un certain nombre de vierges vivant dans leurs familles.

Conversions d'hérétiques, 676, relevées dans les rapports reçus.

Conversions d'infidèles, 36 920, dont 36 628 pour la Chine seulement.

Baptêmes d'enfants *in articulo mortis*, 57 959, dont 55 820 pour la Chine seulement.

Églises ou chapelles, 2 380, dont 2 200 pour la Chine seulement.

Écoles, 1 802.

Élèves, 57 026.

Hôpitaux et hospices, 98.

Collèges et Écoles normales, 68, avec 3 963 élèves.

Population catholique, 355 373, dont 345 873 pour la Chine seule, qui a, en outre, 65 124 catéchumènes assez bien disposés.

72 ouvriers, ateliers et fermes ; 2 532 enfants pour la Chine seulement.

94 orphelinats, avec 6 571 enfants.

2 léproseries, avec 424 lépreux.

76 dispensaires, avec 1 580 509 assistés.

Nous transcrivons autant que possible, à la suite de chaque tableau de statistique, les renseignements généraux donnés par le « compte rendu » qui les accompagne et qui indiquent brièvement l'état de la mission.

---

## TURQUIE D'ASIE

---

### ANATOLIE

STATISTIQUE des œuvres des Lazaristes durant l'année 1911 :  
Missionnaires lazaristes, 18. Prêtres indigènes (séculiers), 3.  
Frères, 3.

Religieuses européennes (Filles de la Charité), 128. Bap-  
têmes d'enfants *in articulo mortis*, 192.

Églises ou chapelles, 10. Écoles, 8. Élèves, 1 935. Hôpitaux  
et hospices, 2. Collège et école normale, 1 (180 élèves). Or-  
phelinats, 4 (400 enfants). Dispensaires, 3 (59 360 assistés).

---

### SYRIE ET PALESTINE

STATISTIQUE des œuvres des Lazaristes durant l'année 1911 :  
Missionnaires lazaristes, 52. Prêtres indigènes (séculiers),  
26. Séminaire, 1. Étudiants ecclésiastiques, 25. Frères, 16.

Religieuses européennes (Filles de la Charité), 252. Bap-  
têmes d'enfants *in articulo mortis*, 200.

Églises ou chapelles, 29. Écoles, 200. Élèves, 13 675. Hôpi-  
taux et hospices, 8. Collèges, 2 (600 élèves). École normale  
(filles) (45 élèves). Orphelinats, 10 (896 enfants). Dispensaires,  
12 (94 671 assistés).

« En Syrie, le Liban au point de vue de la foi, tra-



verse une crise grave depuis plusieurs années; les protestants anglais et américains y font une propagande très active et y multiplient leurs écoles. Nous avons beaucoup à faire pour y soutenir les écoles paroissiales que nous avons prises à notre charge et pour lesquelles nous devons faire de fortes dépenses. » — COMPTE RENDU.

*Lettre de M. Antoine ACKAOUY, Prêtre de la Mission,  
à M. Antoine FIAT, Supérieur général.*

Broumana, le 17 janvier 1912.

Pour répondre à ce que vous m'écrivez, je dois dire que, bien volontiers, je me chargerais de donner un rapport sur les missions en Syrie, si j'avais les documents nécessaires; c'est la maison de Tripoli qui est en possession de tout cela. M. Poussou, qui en a été le premier supérieur et qui a organisé les missions, y a laissé quelques détails; plus tard, M. Reygasse a continué l'œuvre et l'a développée.

Un manuscrit que nos confrères de Tripoli possèdent forme le journal de cet intrépide et zélé missionnaire. La maison de Broumana, étant de création récente, ne peut que suivre les traces de son aînée.

Nos anciens confrères ne s'étaient occupés que du nord de la Syrie, tandis que la partie sud a été privée du bienfait des missions, et c'est précisément ici que les missions des protestants ont eu le champ libre; ils y comptent plus de 10 centres de mission et près de 130 écoles bien organisées. La fondation de Broumana oppose une digue à leur invasion toujours croissante. Depuis deux ans et demi que je suis ici, on a pu donner 23 missions dans le sud du Liban et 6 en Palestine. Partout c'était du nouveau et le bien s'est fait d'une manière sérieuse.

Pour ne parler que de l'exercice de 1911, à Kafar Chima, première résidence des protestants dans le Liban depuis soixante-quinze ans, nous avons trouvé des personnes qui ne s'étaient pas confessées depuis dix et quinze ans et plus. Le curé qui dessert cette paroisse depuis vingt-sept ans m'a signalé des catholiques qu'il n'avait jamais vus mettre le pied à l'église. A force de patience, et la grâce aidant, tout le monde a fait son devoir. Au milieu de la mission, un homme qui ne s'était pas confessé depuis trente ans a fini par se rendre et, le jour de la communion, il nous a présenté ses deux enfants, l'un de dix-sept ans et l'autre de dix-neuf ans en déclarant que depuis leur baptême ils n'avaient pas mis le pied à l'église; il en était temps, car l'aîné est mort peu de temps après la mission.

A Ras-el-Harf, le village était divisé en deux camps; nous y restâmes plus d'un mois, et ce n'est que le quinzième jour que nous avons pu ménager la réconciliation. C'était un dimanche; après un sermon sur le jugement, le curé, les larmes aux yeux, a demandé pardon à ses paroissiens et s'est mis à les embrasser; entraînés par son exemple, les hommes ont fait de même. Je me disposais à leur donner une bénédiction solennelle, lorsque du fond de l'église surgit un paysan qui cria à haute voix : « Si un tel et un tel ne s'embrassent pas, rien n'est fait. » A chaque proclamation, les adversaires sortaient des rangs et se donnaient l'accolade.

A la fin, le même héraut termina par un *Deo gratias*; c'était réellement un spectacle bien touchant et digne des premiers siècles de l'Église.

A Nibai, le blasphème était à l'ordre du jour. Ici encore, presque tout le monde a fait son devoir et les blasphèmes ont bien diminué. Les schismatiques venaient en nombre aux exercices de la mission; ils déclaraient hautement que, s'ils avaient la liberté, ils

se feraient volontiers catholiques. S'ils ne se sont pas convertis, ils ont été fortement ébranlés.

En ce moment, nous nous trouvons, mes collaborateurs et moi, dans un gros village des environs de Sidon qui compte huit mille catholiques; nous y sommes depuis un mois et demi et nous comptons y rester jusqu'au Carême. Nous sommes quatre prêtres et nous pouvons à peine suffire aux confessions.

Qu'il est beau de voir les hommes accourir les premiers aux exercices. Nous commençons à cinq heures du matin pour ne finir qu'à huit heures du soir.

Comme vous voyez, le champ est bien vaste et ce sont toujours les ouvriers qui manquent. Pour tout ce travail, il y a trois religieux maronites qui m'aident pour les confessions. Mais tout le reste revient au Missionnaire : ces bons religieux n'ont pas été formés à la prédication, encore moins à faire le catéchisme.

J'abuse de votre bonté et je réclame votre indulgence. Veuillez agréer, etc.

A. ACKAOUY.

---

## PERSE

---

STATISTIQUE des œuvres des Missionnaires lazaristes; année 1911 :

Un Évêque lazariſte, délégué apostolique; Évêques chaldéens, 2. Missionnaires lazaristes, 22. Prêtres indigènes (séculiers), 52. Séminaires, 2. Étudiants ecclésiastiques, 40. Frère coadjuteur, 1.

Religieuses européennes (Filles de la Charité), 38.

Conversions d'hérétiques, 23. Baptême d'enfants *in articulo mortis*, 231. Églises ou chapelles, 63. Écoles, 65. Élèves, 2 150. Hôpitaux et hospices, 3. Collèges et écoles normales, 3 (580 élèves). Orphelinats, 5 (90 enfants). Dispensaires, 5 (56 363 assistés).

« La Perse est bien éprouvée par les révolutions politiques. Les Missionnaires lazariques et les Filles de la Charité, malgré des difficultés de tous genres, voient leurs œuvres plutôt en progrès; mais nous savons ce qu'il leur en coûte d'argent. A Tauris, à Téhéran, à Ispahan, nous avons des collèges avec de nombreux élèves; leur population scolaire s'augmenterait bien plus encore si nous avions plus de ressources et un personnel plus nombreux. Ces collèges ont le grand avantage de donner à la mission un plus grand prestige auprès de la population et permettent aux missionnaires d'exercer une influence plus profonde et plus étendue. »

— COMPTE RENDU.

---

#### LA SITUATION GÉNÉRALE EN PERSE

Ce pays est très éprouvé par les menaces du dehors et par les dissensions du dedans.

En 1910, l'Angleterre intervint dans le sud de la Perse. Elle alléguait l'insécurité des routes dans la région qui avoisine le golfe Persique, et débarqua, au mois d'octobre de cette année-là, des marins au port de Lingah.

Survint la famine qui, en 1911, causa des troubles. Au commencement de mai, les agences télégraphiaient : « En raison de la famine, un soulèvement a éclaté à Ispahan. La foule a détruit un bureau de police de quartier et a tué un membre de l'administration municipale; elle a donné l'assaut à la maison du gouverneur, mais a été repoussée. Les soldats Bachtyaris ont pris part au soulèvement, qui a un caractère anticonstitutionnel. Le consul de Russie a demandé aux autorités d'assurer la sécurité des sujets russes. » (*La Démocratie*, 7 mai 1911.)

Quelques mois après, en juillet 1911, ce fut l'ex-shah

Mohammed-Ali, qui, espérant reconquérir le pouvoir, organisa une expédition militaire. Une dépêche de Téhéran du 20 juin disait :

« Le Medjliss autorise le gouvernement à proclamer un très rigoureux état de siège.

« Cinq cents Bakthiaris et cinq cents cavaliers européens accompagneront les volontaires qui partent pour combattre l'ancien shah.

« Le chef de la police est chargé de maintenir l'ordre dans la capitale. Deux mille Bakthiaris, commandés par deux de leurs chefs, marcheront contre Salar-ed-Daouleh.

« On attend prochainement l'arrivée à Téhéran de mille huit cents cavaliers Bakthiaris.

« Par protocole du 25 août 1909, la Russie s'est engagée à empêcher l'ancien shah de fomenter de l'agitation politique. La Grande-Bretagne était co-signataire; les Persans se demandent ce que fera l'Angleterre. »

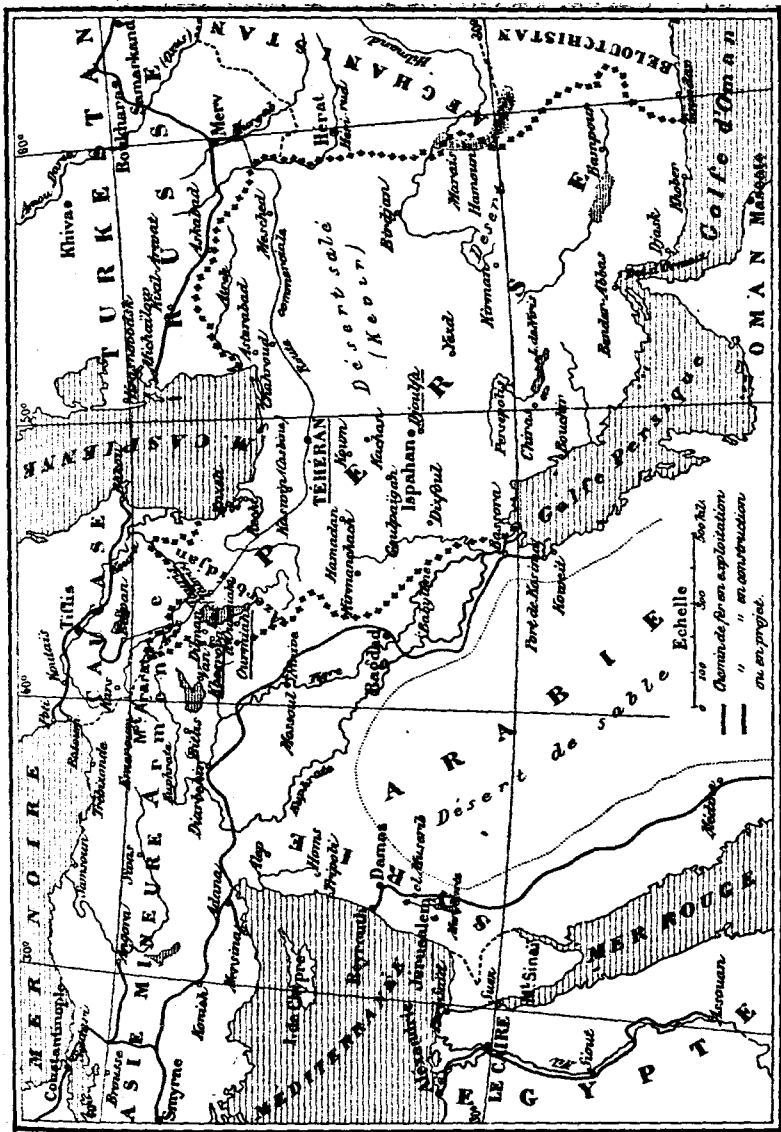
C'est la Russie qui intervint. L'expédition de l'ex-shah ne réussit pas. La Russie prit prétexte de l'influence d'un M. Shuster, américain d'origine, chargé par la Perse de la direction du Trésor à Tabriz, et qu'on accusait de nommer des employés favorables à l'Angleterre et hostiles à la Russie dans le nord de la Perse.

La Russie alors fit avancer ses troupes et occupa Tauris. Déjà, le 3 décembre 1911, une dépêche venue de Téhéran disait :

*Téhéran, 3 décembre.* — Les troupes russes avancent maintenant entre Recht et Kazvine.

Une petite avant-garde de quatre cents hommes est signalée ce soir près de Téhéran. Il paraît probable que quelque résistance sera offerte à l'entrée des troupes russes dans la capitale.

*Téhéran, 3 décembre.* — Un télégramme de Kazvine annonce qu'à Recht les troupes russes ont désarmé la



CARTE DE PERSE

milice locale persane et occupé le bureau du télégraphe, comme si la guerre était déclarée. (*Reuter.*)

A la fin du mois de décembre, les troupes russes arrivèrent jusqu'à Tauris (Tabriz) qu'elles occupèrent. C'est à ce fait que se rapportent les lettres que nous allons reproduire. La première se rapporte aux troubles causés par l'ancien shah, la seconde à l'occupation de Tauris.

*Lettre de la Sœur GALICHET, Fille de la Charité.*

Ispahan (Djoulfa), 24 septembre 1911.

Il y a près d'ici, à Cachan, ville très importante, un personnage, vieux partisan du shah qui, avec ses six ou sept fils, garde sa ville et arrête tout ce qui passe (et cette ville est sur la route d'ici à Téhéran).

Depuis huit jours, cependant, on recommence à expédier la poste.

Pour la guerre, on ne sait rien; nos Bakthiaris partent chaque semaine et ne reviennent pas. Le frère du shah est, dit-on, à Kerman, à quelques jours d'ici, et gagne des partisans; comment?

On pille toujours près de Chiraz; c'est-à-dire que d'ici Bouchir, ce sont les Khachkhayes, et d'ici Téhéran ce sont les Bakthiaris.

Deux mille mulets, lisez bien *deux mille*, ont été volés avec leurs balles de marchandises coton et tapis à un commerçant anglais d'ici même, et, chaque jour, caravanes et voyageurs sont dépouillés.

Pour le shah, on ne sait où il est; un jour on annonce une victoire, un autre jour une défaite; cette semaine, on nous disait que les Bakthiaris, trahis par un des leurs, auraient perdu six cents hommes; depuis on ne sait rien.

Mais peut-être, êtes-vous, en Europe, mieux rensei-

gnés que nous par les journaux, car, à Téhéran, le télégraphe marche encore.

Veillez agréer, etc.

Sœur Vincent GALICHET.

D'Ispahan, le 26 janvier 1912, M. E. Demuth écrit :  
« Le 4 décembre, un escadron de cavaliers hindous, commandés par des officiers anglais, a fait son entrée à Ispahan pour y rester jusqu'à nouvel ordre. »

---

*Lettre de M. BERTHOUESQUE, Prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Tauris, le 25 janvier 1912.

Lors des troubles intérieurs qui agitaient particulièrement la province d'Azerbeïdjan, il y a trois ans environ, les troupes russes étaient entrées à Tauris pour rétablir l'ordre et pour protéger les Européens soi-disant menacés.

L'ordre aurait donc dû être rétabli depuis trois ans ; mais il n'en fut rien : l'anarchie a régné jusqu'à présent. Jusqu'au 21 décembre, époque où commencèrent les hostilités entre Russes et Persans, la ville de Tauris resta assiégée par Samet Khan, lieutenant de l'ex-shah Méhémet Ali. Vous savez déjà combien nous eûmes à souffrir de cet état de choses ! Tout avait quadruplé de prix, et, sans votre assistance, je ne sais ce que nos deux maisons de Tauris, la nôtre et celle des Filles de la Charité, seraient devenues !

Les incidents russo-persans ont apporté une diversion aux premiers soucis : une peine en fait oublier une autre.

Le 20 décembre, une rixe éclata entre quelques soldats russes occupés à réparer les fils du téléphone et



quelques policiers persans qui leur avaient fait, dit-on, des observations un peu vives. D'où altercation, dispute, et finalement coups de fusils. Deux soldats russes furent tués et aussi deux policiers.

Le lendemain, comme nous étions en classe, le bruit de la fusillade se fit tout à coup entendre : les Russes venaient d'attaquer le poste de police.

Les élèves musulmans inquiets me dirent : « Monsieur, permettez-nous de nous retirer, car notre famille sera dans la crainte à notre sujet. » Je leur permis de se retirer, et tous rentrèrent, à la hâte, chez leurs parents.

Quelques instants après, le canon tonnait et la fusillade devenait plus vive : la lutte était engagée entre les Russes et les Persans. Nous jugeâmes prudent de renvoyer aussi les élèves arméniens, jusqu'au retour de la tranquillité.

Tout le monde était extrêmement surpris de la vive résistance des Persans : ils venaient de relever la tête ; n'était-ce pas trop tard ? Et puis ils savaient que les Russes étaient peu nombreux dans la ville.

Les combats du 21 et du 22 décembre furent très meurtriers. La bataille était engagée sur une grande étendue : la canonnade et la fusillade faisaient rage ; le crépitement des mitrailleuses dominant les autres bruits donnait le frisson.

Et nous, dans tout cela, nous étions sur la ligne de feu : les obus passaient sur notre maison et notre église pour aller éclater un peu plus loin ; nous avons trouvé dans notre cour une trentaine de balles qui étaient venues s'aplatir sur les murs de notre église. Pendant ces deux jours, il eût été dangereux de s'aventurer dans les rues avoisinant la Mission. Aux extrémités de notre école, sous nos fenêtres, se tenaient des Cosaques russes qui tiraient sur les fusiliers persans postés à une cen-

taine de mètres; ce n'était pas très rassurant; mais Dieu nous a gardés!

Je l'ai dit, les journées du 21 et du 22 décembre furent certainement les plus meurtrières.

Le 23, à sept heures et demie du matin, les premiers coups de feu se font entendre : d'abord très distancés, ils deviennent violents vers les onze heures. L'action, comme la veille, se déroule autour de notre maison : notre domestique, qui sortait, est effleuré par une balle; on tire sur tous les passants. Ce jour-là, tout fut fini à trois heures de l'après-midi. On nous dit que les Russes attendent de nouvelles forces.

A neuf heures, comme je venais à peine de me mettre au lit, j'entends frapper à la porte. Je me lève en toute hâte. Le consul de Russie envoyait un employé de la Banque me demander si je voulais bien accepter, à la Mission, les malades et les blessés de l'hôpital russe (on craignait le pillage de cet hôpital). Je répondis : « Qu'on apporte les malades et les blessés. » Deux heures après, ces pauvres soldats étaient installés dans les classes rapidement aménagées; ils étaient en sûreté.

*24 décembre.* — Rien d'extraordinaire. Une légère attaque commencée à trois heures du soir est terminée à six heures. Pourtant des pourparlers avaient eu lieu, mais ils n'avaient pas abouti.

*25 décembre.* — Quelle triste fête de Noël! Nous avons dit nos trois messes, mais pas un fidèle n'était présent : personne n'ose encore sortir. Cependant, la journée a été très calme jusqu'au soir.

A cinq heures, quelques coups de fusil se font entendre : on dit que quatre mille Russes arrivent sur Tauris. Sur ces entrefaites, notre vice-consul vient prendre de nos nouvelles et il nous annonce que, le lendemain, les Russes bombarderont sérieusement la ville. De fait, un ultimatum a été signifié au gouverneur

de Tauris : « Ou rendez les armes, ou nous bombardons. »

Le gouverneur, impuissant, donne sa démission et se retire au consulat anglais.

26 décembre. — Une affiche annonce que les armes des soldats persans seront déposées : ceux qui seront trouvés porteurs d'armes seront passibles de peines sévères. Est-ce la capitulation ? Le fait est que l'on commence à circuler dans les rues. On attend, pour le soir, les quatre mille Russes annoncés. Vers trois heures, la canonnade éclate, serait-ce l'arrivée des renforts ? Nous le saurons demain.

27 décembre. — En effet, cinq mille soldats russes sont aux portes de la ville. A dix heures du matin, une quarantaine de coups de canon sont tirés sur la forteresse (Arck) ; mais comme elle ne répond pas, le feu cesse. Comment la citadelle aurait-elle pu répondre ? Dans la nuit du 26, ses défenseurs ont pris la fuite, voyant bien qu'ils ne pourront rien contre le nombre. Alors, le lendemain, à quatre heures du soir, le drapeau russe flottait sur la plus haute cime de l'Arck ! Quelques coups de canon retentiront encore ; mais c'est la fin : la ville est au pouvoir des Russes !

28 décembre. — Journée tranquille. Mes confrères vont visiter l'Arck où se trouvent environ deux cents soldats russes.

29 décembre. — Les Russes font la police dans la ville ; ils vont à la recherche de leurs morts. Les blessés quittent la Mission et réintègrent l'hôpital russe ; M. Miller, consul de Russie, m'écrit une charmante lettre pour nous remercier de l'hospitalité accordée à ses soldats blessés.

Examinons maintenant, d'un peu plus près, les résultats de cette querelle entre Russes et Persans.

L'effet direct a été la mort d'un grand nombre : en-

viron mille personnes du côté persan, entre deux cents et trois cents du côté russe. Mais ce n'est pas tout : depuis un mois, des représailles sévères ont été exercées contre les individus qui, d'une manière ou d'une autre, avaient trempé dans la révolte contre les Russes; une quarantaine de personnes ont été pendues, parmi lesquelles un Arménien; la liste des exécutions n'est pas encore close.

Le résultat obtenu a été l'occupation de Tauris, l'envoi de troupes russes sur plusieurs points de la Perse, soi-disant pour maintenir l'ordre, mais, en réalité, pour arriver à une occupation systématique et définitive.

Quelles seront les conséquences de l'arrivée des Russes dans ce pays? Ici, je ne veux envisager la situation qu'au point de vue religieux. Cette situation peut être déplorable pour nous! Avec leurs soldats qui assurent une protection efficace, et leur argent, les Russes arriveront bien vite à se faire des adeptes; et hélas! nous voyons déjà cette triste réalité! Et que faire contre cet état de choses? Prier et agir et surtout former des catholiques convaincus qui ne quitteront pas leur religion pour un peu d'argent!

Nos deux maisons ont-elles eu à souffrir, pendant ces jours de trouble? Nous devons bien remercier le bon Dieu et la Vierge puissante qui nous ont préservés et ont veillé sur nos personnes et nos biens; nous n'avons donc eu rien à souffrir de ce côté-là. Notre plus grand souci a été de savoir comment nous pourrions donner à manger à nos enfants, vu la cherté des vivres et la difficulté que nous avons à nous procurer le nécessaire! Mais alors, comme toujours, la divine Providence est venue à notre secours; nous n'avons donc que des actions de grâces à adresser au ciel!

Actuellement, le calme est seulement à la surface :

on tremble, car il ne se passe presque pas de jour qu'il n'y ait à enregistrer de nouvelles pendaisons : musulmans et Arméniens, tous craignent; ceux qui peuvent s'enfuir quittent la ville et même le pays pour chercher la sécurité dont ils ne jouissent plus ici.

Malgré toutes ces difficultés, nos œuvres vont : notre école compte quatre-vingt-deux Arméniens et soixante-cinq musulmans; c'est le chiffre le plus élevé que nous ayons atteint depuis la fondation de la Mission de Tauris.

Les œuvres des Filles de la Charité sont en très bonne voie : leur école externe est fréquentée par plus de cent fillettes qui, en apprenant l'arménien et le français, reçoivent en leur cœur les germes de la religion.

A côté de l'école externe, se trouve le petit orphelinat. C'est par cette œuvre que les sœurs pourront faire le plus grand bien.

Les résultats déjà obtenus sont bien consolants et très satisfaisants; sur trente fillettes schismatiques reçues à l'orphelinat, plus de la moitié ont embrassé notre sainte religion.

Veuillez agréer, etc.

F. BERTHOUNESQUE.

---

## CHINE

---

### LES ÉVÉNEMENTS GÉNÉRAUX

Le 12 février 1912, l'empereur de Chine a abdiqué et l'édit impérial a proclamé lui-même la République.

Nous avons précédemment indiqué à quelle occasion éclata la révolution qui vient de s'accomplir en Chine (ci-dessus, p. 68), il y a lieu de rappeler maintenant

comment elle s'est réalisée et de constater sa cause et la suite des événements qui viennent de se dérouler.

On l'a dit justement : « Si la réforme s'était faite pacifiquement en Chine, il y a douze ans, elle ne se ferait pas violemment aujourd'hui. »

Au Japon, par exemple, a eu lieu une évolution. L'empereur a senti que son peuple aspirait à être associé au pouvoir. Un gouvernement constitutionnel a été installé. Le Japon est aujourd'hui comme une nation européenne.

Il n'en fut pas ainsi en Chine et la Chine a une révolution.

Dès 1898, un mouvement de réformes se dessina, et l'ancien empereur Koang-Siu y donnait la main. Mais le parti conservateur intervint, représenté par l'impératrice mère d'alors, Tseu-Hi, et par Yuan-Shi-Kaï qui reparait aujourd'hui. L'impératrice fit un coup d'État qui annulait le pouvoir de l'empereur; elle déclencha contre les Européens les Boxeurs. La tempête passée, les réformateurs demandèrent de nouveau des améliorations et le pouvoir représentatif. Le gouvernement impérial acquiesça cette fois, mais ajourna la convocation des Chambres à douze ans, ce qui parut à quelques-uns une raillerie. On insista, le gouvernement impérial céda, en diminuant l'ajournement fixé, mais en observant que les représentants des provinces, le Parlement, seraient simplement consultés, mais n'auraient pas voix délibérative.

C'est alors que le parti réformiste se décida à agir directement et à prendre ce qu'on ne lui voulait pas accorder. Il proclama la République, guidé par Sun-Yat-Sen ou Sen-Wen. Il y eut des combats où les deux partis eurent des chances à peu près égales; mais l'opinion gagnait du terrain : deux provinces, puis cinq, puis dix, puis quinze sur dix-huit acceptèrent la répu-

blique. Le parti impérial avait appelé Yuan-Chi-Kaï à son secours ; c'était trop tard. Les concessions furent faites : on accorda un vrai Parlement, puis le régent donna sa démission. Ces concessions qui, à l'heure propice eussent largement suffi, venues trop tard ne furent pas acceptées et l'empereur dut abdiquer : le jeune empereur Pou-Hi donna un édit par lequel il déclarait que la République succédait désormais en Chine au gouvernement monarchique. — Tel a été le *processus* de la révolution qui vient de s'accomplir.

Afin qu'on puisse se retrouver dans cette suite d'événements, voici les principales dates.

Le 14 novembre 1908 mourait le précédent empereur Kouang-Siou, et le lendemain la vieille et redoutable impératrice Tseu-Hi. Elle avait dicté auparavant le décret nommant empereur le fils du régent Tchouen, un enfant nommé Pou-Hi, qui alors n'avait pas trois ans et qui en a cinq aujourd'hui.

Quelques jours plus tard, le 2 janvier 1909, Yuan-Shi-Kaï, qui, quoique ayant paru réactionnaire, s'était ensuite montré progressiste, fut disgracié. « Il a des douleurs aux pieds, disait le décret. Pour lui témoigner notre bienveillance, nous lui ordonnons de démissionner et d'aller se soigner dans son pays. »

On l'a remarqué : « Depuis vingt ans, plus de cent mille Chinois, parmi les plus intelligents et les plus riches, ont fait au Japon, aux États-Unis et dans divers pays d'Europe, des études scientifiques complètes. Médecins, ingénieurs, industriels, juristes, ils sont revenus en Chine munis de diplômes, pénétrés d'idées nouvelles — et le cerveau rempli de considérations fort judicieuses sur les avantages ou les inconvénients de telles ou telles de nos institutions ; car ils n'admirent pas tout sans restriction dans notre civilisation occidentale. Ils se sont acquis la confiance du peuple

par leur esprit d'initiative, et surtout par le contraste de leur vie studieuse avec la veulerie et l'insouciance des mandarins de l'ancien régime. »

Ce sont ces hommes jeunes, instruits, énergiques qui demandaient les transformations politiques que nous avons dites, et nous avons mentionné de quelle manière le pouvoir impérial les leur refusait.

Au mois d'octobre 1911, la révolution éclata au Hou-Pé. La cour fit appel à Yuan-Chi-Kaï et le nomma vice-roi des provinces du Hou-Kouang, après sa disgrâce de trois ans, le chargeant de rétablir l'ordre. Il se décida à accepter.

Les combats entre troupes révolutionnaires et troupes impériales furent meurtriers à Ou-tchang; mais ils n'eurent pas de résultat appréciable.

On sentit aussitôt, dans la direction du parti réformiste, une main active, c'était celle de Sun-Yat-Sen. La cour, de son côté, accorda à Yuan-Shi-Kaï des pouvoirs presque sans limites. Mais la révolution gagnait.

C'est alors que l'empereur publia (fin d'octobre) l'édit où il s'humilie devant le peuple : il y a lieu de rappeler que l'empereur qu'on fait ainsi parler n'a que cinq ans. Il faut citer le texte :

Je règne depuis trois ans : j'ai toujours agi consciencieusement dans l'intérêt du peuple, mais étant dépourvu d'habileté politique, je n'ai pas employé les hommes comme il convenait.

J'ai donné à des nobles trop de postes politiques importants, ce qui est contraire au régime actuel.

J'ai mis ma confiance, en ce qui concerne les chemins de fer, dans quelqu'un qui m'a trompé, ce qui a indisposé l'opinion publique.

Quand j'insiste pour faire des réformes, les fonctionnaires et les notables en profitent pour détourner l'argent.

Quand on abroge d'anciennes lois, les hauts fonctionnaires tirent parti de la situation pour leur intérêt personnel.



On a pris beaucoup d'argent au peuple, mais on n'a rien fait pour son avantage.

En plusieurs circonstances, des édits ont promulgué des lois, mais on ne s'est conformé à aucun d'eux.

Le peuple murmure. Cependant, je ne le sais pas ; un désastre approche, mais je ne le vois pas.

Ce furent d'abord les troubles du Sé-Tchouen, puis la rébellion de Wou-Chang. Maintenant, des nouvelles alarmantes arrivent du Chan-Si et du Hounan et des émeutes éclatent à Canton et au Kouang-Si : tout l'empire est en ébullition.

L'esprit du peuple est troublé et les esprits des neuf derniers empereurs ne peuvent plus jouir en paix des sacrifices qui leur sont offerts.

Tout cela est de ma faute, et par le présent édit, j'annonce au monde que je jure de me réformer, d'appliquer fidèlement la constitution avec le concours de nos soldats et de la nation, de modifier les lois, de développer les intérêts du peuple, de faire disparaître la souffrance en conformité de ses désirs et de ses intérêts.

J'abrogerai celles des anciennes lois qui ne sont plus appropriées aux nécessités actuelles.

J'établirai entre les Mandchoux et les Chinois l'union dont parlait le dernier empereur.

Les griefs du Houpé et du Hounan, quoique amenés à la période aiguë par les soldats, sont dus à Djoutichen.

Je prends le blâme sur moi, parce que j'ai eu, à tort, confiance en lui et que je lui ai trouvé du mérite.

Quoi qu'il en soit, nos finances, notre diplomatie touchent au fond de l'abîme : je crains d'y tomber, même si nous nous unissons.

L'avenir de la Chine est désespéré si les sujets de l'empire n'honorent plus le destin et se laissent égarer par des gens sans aveu.

Jour et nuit je suis accablé d'inquiétude. Mon seul espoir est que mes sujets comprennent bien la situation.

Yuan-Shi-Kaï fut alors nommé premier ministre responsable ; il fut appelé à Pékin, où il arriva le 13 novembre.

Le 1<sup>er</sup> novembre, une dépêche de Pékin disait :  
« L'agitation continue à Pékin. Les troupes étran-

gères protègent les Missions. Soixante-dix soldats sont postés à la cathédrale du Pétang. » Et quelques jours plus tard, le corps diplomatique, conformément aux droits concédés par le traité qui suivit la guerre des Boxeurs, fit occuper par les troupes étrangères la ligne de chemin de fer allant de Pékin à la mer.

Dans les premiers jours de novembre, on apprend que de nombreuses villes importantes passent au parti révolutionnaire.

Dépêche du 16 novembre :

Les délégués des provinces sont déjà en route pour Changhaï, où doit se tenir la première Convention nationale. Ils disent avoir des troupes en nombre suffisant pour prendre Nankin en une semaine, et ils ajoutent que toute la flotte est entre leurs mains. — *Times*.

Dépêche du 21 novembre :

*Changhaï, 21 novembre.* — Les délégués des onze provinces sont maintenant arrivés à Changhaï pour y commencer bientôt l'étude des questions ayant trait à la future constitution de la Chine, à la forme précise que prendra la République, au choix de la nouvelle capitale et au droit de vote.

De son côté, le pouvoir impérial accordait enfin une constitution et en jurait l'observance sur l'autel des ancêtres. La dépêche suivante de Pékin, 26 novembre, le raconte :

*Pékin, 26 novembre.* — Par ordre de la police, les drapeaux jaunes flottent dans toute la ville pour montrer la joie que cause au peuple la nouvelle constitution.

Tous les fonctionnaires de la capitale étaient présents aujourd'hui, à midi, en robes de grande cérémonie, lorsque le régent, représentant l'empereur, prêta le serment devant les ancêtres impériaux.

Voici le texte de ce serment publié dans un édit :

« La dynastie existe depuis bientôt trois cents ans. Moi, votre descendant, Pou Yi, je me suis efforcé, depuis mon ac-

cession au trône, de réaliser le programme constitutionnel : mais ma politique et mon choix des fonctionnaires n'ont pas été heureux, d'où les troubles actuels.

Craignant la chute de la dynastie sacrée, j'accepte le conseil de l'Assemblée nationale ; je jure de faire respecter les dix-neuf articles de la constitution, d'organiser un Parlement et d'exclure les nobles des postes administratifs. Moi et mes descendants en faisons la promesse formelle.

Vos esprits célestes verront et comprendront. — (*Reuter.*)

Cette fois encore, c'était trop tard.

De même, le 6 décembre, c'est en vain que le régent, devenu impopulaire, abdiqua, laissant le pouvoir à l'impératrice douairière Long-Yu et au premier ministre Yuan-Chi-Kaï. Quelques jours après, on écrivait de Pékin : « Yuen-Chi-Kaï aurait dit à l'impératrice-mère Long-Yu qu'on ne peut trouver aucun moyen de faire organiser la monarchie constitutionnelle et l'aurait priée de se retirer à Je-hol. Ladite souveraine n'a rien dit et a pleuré sans cesse. »

Le 2 décembre 1911, les révolutionnaires s'étaient emparés de la ville de Nankin, la capitale du Sud. Une assemblée nationale provisoire s'y réunit et elle élut à l'unanimité, le 29 décembre, comme président de la république, Sun-Yat-Sen qui venait d'arriver le 25 décembre à Shang-Haï venant d'Europe. Il accepta, s'engageant à se démettre de cette présidence provisoire aussitôt que le gouvernement impérial aurait abdiqué et que la République serait ainsi définitivement établie.

Le 1<sup>er</sup> janvier, fut adopté par ordre du gouvernement dans toutes les provinces, le calendrier grégorien, et fut fixé à ce jour-là le commencement de l'année, comme chez les autres nations. Et Sun-Yat-Sen publia ce jour-là un long manifeste adressé aux nations pour expliquer les causes qui avaient contraint, disait-il,

son parti à prendre les armes et pour exposer quels étaient ses desseins. — Il disait :

« ...Une fois le remède apporté à ces maux, la Chine pourra entrer dans la famille des nations.

« Nous avons combattu et avons constitué un gouvernement, et afin que nos bonnes intentions ne soient pas méconnues, nous faisons, publiquement et sans réserve, les promesses que voici :

« Tous les traités conclus avec les Mandchoux avant la révolution resteront en vigueur jusqu'à l'époque qui a été prévue.

« Tous les traités conclus après le commencement de la révolution seront répudiés.

« Il sera fait honneur à tous les emprunts et à tous les engagements pécuniaires contractés avant la révolution, mais nous ne ferons pas le service des emprunts contractés postérieurement par les Mandchoux.

« Les mêmes principes s'appliqueront aux concessions faites aux nations et à leurs ressortissants.

« Les biens et les personnes des nations étrangères seront respectés et protégés ; toutes nos forces tendront constamment à élever sur des fondations stables et durables un édifice national en rapport avec les ressources virtuelles de notre pays, depuis si longtemps laissées dans l'abandon.

« Nous ferons notre possible pour donner de l'élévation à l'esprit du peuple, assurer la paix, faire des lois qui donnent la prospérité.

« Les Mandchoux résidant dans les limites de notre juridiction seront protégés et traités sur le pied d'égalité avec les Chinois.

« Nous remanierons la législation, nous reviserons les codes civil, criminel, commercial et minier ; nous réformerons les finances : nous ferons disparaître les restrictions imposées au commerce ; nous exercerons

la tolérance religieuse; nous rendrons nos relations avec les pays et les gouvernements étrangers meilleures qu'elles ne l'ont jamais été.

« Nous avons le vif espoir que celles des nations étrangères qui nous ont témoigné de constantes sympathies resserreront, plus étroitement encore, les liens qui les unissent à nous.

« Nous avons le vif espoir qu'elles nous aideront à mener à bien les réformes si attendues que nous allons apporter et qu'elles avaient si longtemps, mais en vain, conseillées à notre peuple et à notre pays.

« Avec ce message de paix, la République exprime le vif espoir qu'elle sera accueillie dans la famille des nations, non pas seulement pour y jouir de droits et de privilèges internationaux, mais pour apporter sa coopération à la grande et noble tâche de la civilisation de l'univers.

« Signé : SUN-YAT-SEN. »

*L'Echo de Chine* (27 janvier 1912) donne sur Sun-Yat-Sen, ces renseignements biographiques :

« Sun-Yat-Sen est originaire de la province de Kouan-tong. Il a aujourd'hui quarante-six ans. Son grand-père s'appelait Sun-King-yng et son père se nommait Sun-Te-jeng. Ils étaient tous cultivateurs et connus pour leur sobriété et leur activité.

A cause de la situation peu fortunée de sa famille, dès l'âge de quatorze ans, Sun-Yat-Sen fut obligé de quitter la Chine pour aller trouver à l'étranger son frère Sun-mé.

En ce temps-là, ce dernier travaillait à Honolulu comme ouvrier et ne gagnait qu'une modeste somme de 12 à 14 dollars par mois. Cependant, sa situation s'améliora et Sun-Yat-Sen put faire à côté de son frère ses études. Il retourna à dix-huit au pays natal, et un peu

plus tard il alla à Hong-Kong compléter ses études de langue étrangère et devint médecin.

En 1906 il était à Tokio, au Japon, où un grand nombre de jeunes Chinois étudiaient à l'Université arts et sciences modernes. C'est là que se fonda l'association des jeunes réformistes dont Sun-Yat-Sen fut nommé président. Alors celui-ci se rendit à Berlin, à Paris, à Londres, à Bruxelles, aux États-Unis. Il exerça alors cette action qui vient d'avoir son aboutissement. »

Le 12 février 1912, fut rendu à Pékin l'édit par lequel l'empereur abdiquait en faveur de la République. On y lisait :

« Il est maintenant évident que la majorité du peuple est en faveur d'une république, et la volonté du ciel se discerne dans la préférence du peuple. Comment pourrions-nous nous opposer aux désirs de millions d'âmes pour la gloire d'une famille ?

« En conséquence, moi, l'empereur, je décide que la forme du gouvernement en Chine sera une république constitutionnelle. »

Un autre édit du même jour constate que la cour est satisfaite des conditions faites à la famille impériale et aux princes qui se retirent. Une liste civile de 10 millions est attribuée à l'ancien empereur qui gardera son titre d'une manière honorifique, mais sans le passer à un successeur.

Immédiatement après la publication de l'édit d'abdication, Yuan-Che-Kai a envoyé, pour être communiqué à Sun-Yat-Sen et au cabinet de la république, le télégramme suivant :

12 février. — La cause pour laquelle vous avez lutté pendant de longues années a maintenant triomphé. Le jour qui voit s'éteindre la monarchie absolue voit naître la République.

C'est avec grand plaisir que je rends hommage au nouveau régime.

La monarchie a cessé d'être pour toujours. La République vivra à l'infini.

Sun-Yat-Sen, comme il l'avait promis, a donné aussitôt après la proclamation de la République à Pékin, sa démission de président provisoire. Il a exhorté l'Assemblée nationale de Nankin à élire Yuan-Chi-Kai comme président. Celui-ci a été, en effet, élu à l'unanimité, le 15 février, président de la République de Chine.



Notre unique désir, au milieu de ces graves événements, est que, dans cette Chine où la Liberté religieuse a été si longtemps méconnue, et où le sang des martyrs a coulé, cette liberté s'acclimate. Sa bienfaisante influence ne peut que contribuer grandement à la prospérité de ce vaste pays qui aspire à des progrès nouveaux.

C'est à cause de l'intérêt particulier que nos lecteurs portent aux affaires de Chine, vu le grand nombre des membres de nos deux communautés qui s'y dévouent, que nous avons donné, avec des détails un peu plus abondants, les renseignements historiques qu'on vient de lire.

---

## RÉSULTATS GÉNÉRAUX EN CHINE

### DES TRAVAUX DES MISSIONS POUR L'ANNÉE 1911

« Nos missionnaires bénissent la Providence qui féconde leurs travaux. Le moyen le plus facile de faire ressortir les progrès réalisés au point de vue de la foi dans l'empire de Chine dans ces dix dernières années est de rapprocher un certain nombre de chiffres se rapportant aux années 1901 et 1911.

I. POPULATION CATHOLIQUE DANS NOS VICARIATS APOSTOLIQUES

	1901	1911
Catholiques . . . . .	111 848	345 763
Catéchumènes assez bien disposés . . . . .	20 633	65 124
Total . . . . .	132 481	410 887
Baptêmes d'adultes dans l'année . . . . .	2 209	35 213

II. PERSONNEL DE LA MISSION

	1901	1911
a) <i>Lazaristes</i> : Vicaires apostoliques . . . . .	7	9
— Prêtres . . . . .	119	201
— Novices et scholastiques . . . . .	0	36
— Frères coadjuteurs . . . . .	10	21
Total . . . . .	136	267
b) <i>Prêtres séculiers</i> (presque tous chinois . . . . .	174	334
c) <i>Séminaristes</i> : Grands séminaristes . . . . .	47	99
— Petits séminaristes . . . . .	209	497
Total . . . . .	256	596
d) <i>Religieux</i> : Trappistes . . . . .	47	79
— Frères Maristes . . . . .	12	44
— Frères Paulistes (indigènes . . . . .	12	35
Total . . . . .	71	158
e) <i>Religieuses</i> : Filles de la Charité . . . . .	150	196
— Religieuses indigènes . . . . .	150	353
Total . . . . .	300	549

« Ces chiffres font bien ressortir les résultats obtenus depuis dix ans et, par suite, le zèle de nos vicaires apostoliques et de leurs collaborateurs. Il y a lieu de faire remarquer que, si dans les années précédentes l'augmentation des chrétiens était sensible surtout dans nos missions du Tché-Ly, cette année nous avons



constaté un progrès bien accentué dans nos missions du Sud, tout particulièrement dans le Kiang-Si septentrional. » — COMPTE RENDU (1).

(1) Le total qu'on vient de lire sur le personnel et les œuvres des Lazaristes en Chine se décompose de la manière que nous allons indiquer.

Les chiffres qui suivent établissent une situation, mais ils ne peuvent servir à une comparaison, car entre les divers vicariats les conditions sont souvent fort différentes : l'étendue et le chiffre général de la population des divers vicariats souvent ne sont pas semblables, même approximativement; quelques vicariats sont déjà anciens, d'autres viennent d'être créés récemment et ne sont qu'à leur début, etc. Voici les chiffres du compte rendu déjà cité :

PROCURE DE SHANGHAI ET MAISONS DE FORMATION DES LAZARISTES  
A KIA-SHING ET A CHA-LA

Missionnaires lazaristes . . . . .	11
Séminaires . . . . .	2
Étudiants et novices lazaristes. . . . .	36
Frères . . . . .	9
Filles de la Charité . . . . .	54
Conversions d'infidèles . . . . .	184
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	331
Églises ou chapelles . . . . .	6
Hôpitaux et hospices. . . . .	5
Dispensaires . . . . .	3
(Ayant eu 118 148 assistés.)	

PÉKIN ET TCHÉ-LY SEPTENTRIONAL (Mgr Jarlin)

Évêque lazariste . . . . .	1
Missionnaires lazaristes . . . . .	39
Prêtres indigènes (séculiers). . . . .	43
Séminaires . . . . .	2
Étudiants ecclésiastiques . . . . .	167
Frères . . . . .	48
(Plus 79 Trappistes.)	
Catéchistes . . . . .	2 038
(Avec 1 577 catéchuménats ayant 28 065 catéchumènes.)	
Religieuses européennes (Filles de la Charité). . . . .	52
— indigènes . . . . .	79
Conversions d'hérétiques . . . . .	65
— d'infidèles . . . . .	20 398
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	6 879
Églises ou chapelles . . . . .	522
Écoles . . . . .	453
Élèves . . . . .	7 960
Hôpitaux et hospices . . . . .	5
Collèges (593 élèves) . . . . .	12

Écoles normales (554 élèves) . . . . .	18
Population catholique. . . . .	111 367
(Plus 18 521 catéchumènes assez bien disposés.)	
Population hérétique. . . . .	10 000?
— infidèle. . . . .	6 300 000?
Orphelinats (611 enfants) . . . . .	7
Ouvroirs (253 enfants) . . . . .	6
Dispensaires . . . . .	5
(Ayant eu 242 809 assistés.)	

TCHÉ-LY CENTRAL (Pao-Ting-fou; Mgr Fabrègues)

Évêque lazariste . . . . .	1
Missionnaires lazaristes . . . . .	17
Prêtres indigènes (séculiers). . . . .	23
Séminaires. . . . .	2
Étudiants ecclésiastiques . . . . .	77
Frères . . . . .	3
Catéchistes. . . . .	579
(Avec 207 catéchuménats ayant 2 908 catéchumènes.)	
Religieuses indigènes. . . . .	46
Conversions d'infidèles . . . . .	1 848
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	4 383
Églises ou chapelles . . . . .	324
Écoles . . . . .	372
Élèves . . . . .	6 841
Collèges (103 élèves) . . . . .	2
Écoles normales (62 élèves). . . . .	4
Population catholique . . . . .	73 661
(Plus 10 000 catéchumènes assez bien disposés.)	
Population hérétique . . . . .	1 000?
— infidèle . . . . .	3 000 000?
Orphelinat (47 enfants) . . . . .	1

TCHÉ-LY OCCIDENTAL (Tchen-ting-fou; Mgr Coqset)

Évêque lazariste . . . . .	1
Missionnaires lazaristes . . . . .	29
Prêtres indigènes (séculiers). . . . .	13
Séminaires . . . . .	2
Étudiants ecclésiastiques . . . . .	123
Frères . . . . .	36
Catéchistes. . . . .	280
(Avec 136 catéchuménats ayant 2 833 catéchumènes.)	
Religieuses européennes (Filles de la Charité). . . . .	17
— indigènes . . . . .	80
Conversions d'infidèles . . . . .	2 874
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	30 544
Églises ou chapelles . . . . .	516
Écoles . . . . .	148
Élèves . . . . .	2 611
Collèges (243 élèves) . . . . .	7

Population catholique. . . . .	60 210
(Plus 4 382 catéchumènes assez bien disposés.)	
Population infidèle. . . . .	8 000 000?
Orphelinats (717 enfants) . . . . .	4
Ouvroirs (190 enfants) . . . . .	4
Dispensaires . . . . .	3
(Ayant eu 34 965 assistés.)	
Hôpitaux et hospices . . . . .	6

TCHÉ-LY ORIENTAL (Young-ping-fou; Mgr Geurts)

Évêque lazariste . . . . .	1
Missionnaires lazaristes . . . . .	10
Prêtre indigène (séculier). . . . .	1
Séminaire . . . . .	1
Étudiants ecclésiastiques . . . . .	22
Frère . . . . .	1
Catéchistes. . . . .	196
(Avec 159 catéchuménats ayant 1 792 catéchumènes.)	
Religieuses indigènes. . . . .	18
Conversions d'hérétiques . . . . .	107
— d'infidèles . . . . .	1 770
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	1 310
Églises ou chapelles . . . . .	33
(Non compris les oratoires particuliers.)	
Écoles). . . . .	52
Élèves. . . . .	723
École normale (10 élèves). . . . .	1
Population catholique . . . . .	10 889
(Plus 1 000 catéchumènes assez bien disposés.)	
Population hérétique. . . . .	3 500?
— infidèle. . . . .	5 000 000?
Orphelinats (50 enfants) . . . . .	3

TCHÉ-KIANG ORIENTAL (Ning-Po; Mgr Reynaud)

Évêque lazariste . . . . .	1
Missionnaires lazaristes. . . . .	21
Prêtres indigènes (séculiers). . . . .	13
Séminaires. . . . .	3
Étudiants ecclésiastiques . . . . .	36
Frères. . . . .	3
Catéchistes. . . . .	201
(Avec 17 catéchuménats ayant 1 052 catéchumènes.)	
Religieuses européennes (Filles de la Charité). . . . .	26
— indigènes. . . . .	54
Conversions d'hérétiques . . . . .	64
— d'infidèles . . . . .	1 447
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	3 697
Églises ou chapelles . . . . .	216
Écoles. . . . .	77
Élèves. . . . .	2 577

Hôpitaux et hospices . . . . .	9
Collèges (49 élèves) . . . . .	2
Population catholique . . . . .	20 061
(Plus 3 109 catéchumènes assez bien disposés.)	
Population hérétique . . . . .	12 000?
— infidèle . . . . .	11 000 000?
Orphelinats (678 enfants) . . . . .	7
Ouvroirs, fermes et ateliers (684 enfants) . . . . .	20
Dispensaires . . . . .	6
(Ayant eu 109 458 assistés.)	

TCHÉ-KIANG OCCIDENTAL (Hang-Tcheou; Mgr Faveau)

Évêque lazariste . . . . .	1
Missionnaires lazaristes . . . . .	17
Prêtres indigènes (séculiers) . . . . .	9
Séminaire . . . . .	1
Étudiants ecclésiastiques . . . . .	18
Catéchistes . . . . .	112
(Avec 8 catéchuménats ayant 154 catéchumènes.)	
Religieuses européennes (Filles de la Charité) . . . . .	16
— indigènes . . . . .	6
Conversions d'hérétiques . . . . .	2
— d'infidèles . . . . .	665
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	1 272
Églises ou chapelles . . . . .	161
Écoles . . . . .	37
Élèves . . . . .	889
Hôpitaux et hospices . . . . .	8
Population catholique . . . . .	11 152
(Plus 1 825 catéchumènes assez bien disposés.)	
Population hérétique . . . . .	5 000?
— infidèle . . . . .	9 000 000?
Orphelinats (419 enfants) . . . . .	6
Ouvroirs (233 enfants) . . . . .	8
Dispensaires . . . . .	5
(Ayant eu 66 297 assistés.)	

KIANG-SI SEPTENTRIONAL (Kiu-Kiang; Mgr Fatiguet)

Évêque lazariste . . . . .	1
Missionnaires lazaristes . . . . .	23
Prêtres indigènes (séculiers) . . . . .	3
Séminaires . . . . .	2
Étudiants ecclésiastiques . . . . .	52
Catéchistes . . . . .	342
(Avec 146 catéchuménats ayant 5 906 catéchumènes.)	
Religieuses européennes (Filles de la Charité) . . . . .	18
— indigènes . . . . .	15
Conversions d'hérétiques . . . . .	9
— d'infidèles . . . . .	4 415
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	3 264
Églises ou chapelles . . . . .	134

Écoles . . . . .	155
Élèves . . . . .	4 687
Hôpitaux et hospices . . . . .	4
Collège (11 élèves) . . . . .	1
Population catholique . . . . .	20 626
(Plus 18 872 catéchumènes assez bien disposés.)	
Population infidèle . . . . .	12 000 000?
Orphelinats (389 enfants) . . . . .	4
Ouvroirs, fermes et ateliers (339 enfants) . . . . .	5
Dispensaires . . . . .	3
(Ayant eu 78 616 assistés.)	

KIANG-SI ORIENTAL (Fou-Tcheou, Mgr Vic)

Évêque lazariste . . . . .	1
Missionnaires lazaristes . . . . .	25
Prêtres indigènes (séculiers) . . . . .	8
Séminaires . . . . .	2
Étudiants ecclésiastiques . . . . .	52
Catéchistes . . . . .	246
(Avec 79 catéchuménats ayant 1 859 catéchumènes.)	
Religieuses européennes (Filles de la Charité) . . . . .	6
— indigènes . . . . .	24
Conversions d'hérétiques . . . . .	23
— d'infidèles . . . . .	1 599
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	1 680
Églises ou chapelles . . . . .	195
Écoles . . . . .	104
Élèves . . . . .	3 539
Hôpitaux et hospices . . . . .	25
Collèges (61 élèves) . . . . .	3
École normale (92 élèves) . . . . .	7
Population catholique . . . . .	21 959
(Plus 3 462 catéchumènes assez bien disposés.)	
Population infidèle . . . . .	8 000 000?
Orphelinats (472 enfants) . . . . .	16
Ouvroirs (387 enfants) . . . . .	14
Dispensaires . . . . .	2
(Ayant eu 56 377 assistés.)	
Léproserie (24 lépreux) . . . . .	1

KIANG-SI MÉRIDIONAL (Ki-Ngang-Fou; Mgr Ciceri)

Évêque lazariste . . . . .	1
Missionnaires lazaristes . . . . .	17
Prêtres indigènes (séculiers) . . . . .	11
Séminaires . . . . .	2
Étudiants ecclésiastiques . . . . .	49
Catéchistes . . . . .	118
(Avec 55 catéchuménats ayant 1 415 catéchumènes.)	
Religieuses européennes (Filles de la Charité) . . . . .	11
— indigènes . . . . .	31

Conversions d'hérétiques . . . . .	9
— d'infidèles . . . . .	1 420
Baptêmes d'enfants <i>in articulo mortis</i> . . . . .	2 460
Églises ou chapelles . . . . .	92
Écoles . . . . .	62
Élèves . . . . .	1 706
Hôpitaux et hospices . . . . .	5
Population catholique . . . . .	12 838
(Plus 3 953 catéchumènes assez bien disposés.)	
Population infidèle. . . . .	10 000 000?
Orphelinats (422 enfants) . . . . .	8
Ouvroirs, fermes et ateliers (346 enfants) . . . . .	14
Dispensaires . . . . .	3
(Ayant eu 41 529 assistés.)	

---

## TCHE-KIANG ORIENTAL

---

### NING-PO

Kang-Po est un faubourg de Ning-Po. C'est le centre d'un district qui comptait, en 1910, 1 900 chrétiens. Kang-Po possède une grande église bâtie en 1890, une grande résidence bâtie en 1893, un catéchuménat et des écoles paroissiales.

Il y a en outre deux établissements dirigés par des religieuses : celui du Ma-Lou, tenu par les Filles de la Charité et celui, plus près de la résidence, créé en 1899 pour l'instruction des filles des chrétiens et des femmes catéchumènes. Il est dirigé par les vierges de la société du « Purgatoire ».

A Kang-Po a eu lieu la fête dont *le Messager de Ning-Po* (1912) donne le récit suivant :

#### LA FÊTE DU SIN-TE-HOEI

Les membres de la *Sin-te-hoei* ou « Société de la foi » ont invité Mgr Reynaud à pontifier pour l'Épiphanie. C'est leur fête patronale. La « Société de la foi » a pour but de grouper les chrétiens pour les

conserver, et d'aider les Missionnaires. Ses membres payent une obole proportionnée à leurs forces. Les plus riches adoptent les plus pauvres et versent, à leur place, une petite cotisation. Cette société, très populaire parmi les chrétiens de *Kang-Po*, serait peut-être plus difficile ailleurs, où les chrétiens sont moins à l'aise et plus habitués à recevoir qu'à donner.

Monseigneur a été heureux d'accepter cette invitation pour encourager les membres de cette société. Le sujet du sermon était tout trouvé : les Mages viennent avec des présents, les chrétiens doivent les imiter en aidant la Mission. C'est un devoir et un grand mérite.

Les Missionnaires donnent tout aux chrétiens : leur temps, leurs forces, leur vie; ils ne marchandent pas leurs sacrifices, et cependant ce n'est pas assez. De leur côté, les chrétiens d'Europe, malgré d'autres charges accablantes, s'imposent encore des privations généreuses en faveur des Missions. Néanmoins, les œuvres, croissant plus vite que les secours, les Missionnaires ne peuvent faire face à tous les besoins. Il faut donc les aider. Un arbre doit vivre du sol où il est planté. Ainsi la religion. D'ailleurs, tout le bénéfice est pour les chrétiens.

Monseigneur, s'adressant aux chrétiennes, leur parle du dévouement admirable des Dames de l'Œuvre apostolique. Elles aussi, elles imitent les Mages, elles ornent les crèches de Jésus, c'est-à-dire nos pauvres chapelles, en donnant des chandeliers, des missels, des nappes, des tapis, même des candélabres; elles habillent Jésus dans la personne de ses ministres, qu'elles fournissent d'ornements sacrés. Pourquoi nos chrétiennes ne tenteraient-elles pas un effort semblable dans la mesure de leurs forces?

Le soir, après la bénédiction du saint Sacrement,

eut lieu la réunion des membres de l'Association dans la bibliothèque chinoise. On récite le *Veni Sancte Spiritus* en chinois et Monseigneur dit encore quelques mots aux assistants : le matin, il leur rappelait la générosité des chrétiens d'Europe, le soir il leur cite l'exemple des chrétiens chinois, les docteurs Li-leou et Yang (Michel) qui aidèrent si efficacement les premiers Missionnaires du Tche-Kian. Si les chrétiens ne peuvent pas se passer des Missionnaires, ces derniers ont aussi besoin de l'aide des chrétiens. Les uns et les autres, en réunissant leurs efforts, feront prospérer l'œuvre commune pour le plus grand bien de tous.

A son tour, M. Seung, curé de la paroisse et organisateur de l'œuvre, se lève pour rappeler l'origine et les progrès de la *Sin-té-hoei*; il termine par quelques conseils et des vœux pratiques pour sa prospérité.

M. Ou (Maur), à son tour, parla très bien, recommandant la communion fréquente comme moyen de fortifier la foi et d'entretenir le zèle.

M. Paul Lou recommande les lectures utiles; ce sont, dit-il, les bons livres, les lectures pieuses qui vous aideront à chasser le démon et à établir le règne de la foi dans votre vie et vos familles.

On procéda ensuite aux élections et quand les titulaires furent nommés, le nouveau président, M. Ting, quitta sa place, vint au milieu de la salle, fit un salut profond aux assistants qui tous se levèrent pour le rendre; il s'humilia du choix qu'on avait fait de lui, fit appel aux dévouements de tous et se retira au milieu des applaudissements. D'ailleurs, c'est l'habitude, on bat des mains après chaque discours. Nous sommes modernes.

D'autres membres auraient dû et voulu parler; c'était dans le programme, mais le jour baissait et il restait encore une cérémonie importante, celle qui termine



toute réunion « sérieuse », la photographie du groupe. On pria donc Monseigneur de bénir l'assemblée et la séance fut levée.

Chaque dimanche les membres de la Société, surtout les jeunes, reviendront à la bibliothèque chinoise pour lire, se distraire, etc. On leur fera une petite instruction. C'est le commencement d'un patronage. Il faut bien y penser pour conserver nos jeunes gens si exposés au milieu des païens.

Depuis longtemps, les protestants ont le *Tsin-nien-hoei* ou *Young-men's christian association* avec une revue mensuelle ou hebdomadaire. D'un autre côté, dans plusieurs endroits, les représentants du régime actuel organisent des sociétés et des réunions de jeunes gens surtout parmi les collégiens. Cette tendance nous montre un devoir. Il y a un effort à faire, et puisque nous n'avons pas pris les devants, tâchons du moins de ne pas être en retard.

Nous donnerons des nouvelles de cet essai.

---

## SHAO-SHING

Une note historique de 1910 donne sur Shao-Shing les indications suivantes : « SHAO-SHING : 1900 chrétiens. Grande église et résidence bâties il y a cinq ans. École-catéchuménat. Ce district renferme cinq sous-préfectures qui ont toutes des chapelles. L'une d'elles, Tchu-tchi, possède même une belle église neuve. »

*Lettre de M. LOUAT, Prêtre de la Mission, à M. A. FIAT, Supérieur général*

C'est à Shao-Shing que nous avons élevé une belle église à saint Joseph.

Le nombre de nos catéchistes, qui était de 18 au commencement de l'année, est monté à 23, et j'espère

qu'à la prochaine retraite ils seront 26. Le plus fervent a demandé à devenir enfant de la congrégation et M. le Visiteur a promis de le recevoir à la fin de l'année comme frère coadjuteur. Nous avons ouvert cinq oratoires, commencé la construction d'une chapelle et nous achevons une belle église au Sacré-Cœur.

Notre chrétienté la plus fortunée qui, par ses nombreuses collectes, a pu nous permettre de lui bâtir une belle église voit ses rêves se réaliser. Nous achevons de bâtir une église au Sacré-Cœur. Nous regardons presque comme un miracle d'avoir pu achever cette église malgré les troubles. Nous en sommes bien consolés et nous voudrions bien pouvoir, chaque année, remplacer une de nos chapelles par une église, comme nous venons de le faire.

Nous allons confier le soin de cette chrétienté à M. Delafosse. Il a du zèle et de bonnes jambes, cela fera bien son affaire. Il aura 120 kilomètres à parcourir pour aller d'un bout à l'autre de la chrétienté; des montagnes magnifiques à escalader, des torrents avec des ponts de tréteaux longs de 200 mètres, hauts de 5 à 10 et larges de 2 à 3 pieds. Ponts, en outre, pas solides pour deux sous, puisque, dès que le torrent grossit de 2 ou 3 pieds, ils sont emportés comme un jouet d'enfant. Quand la crue cesse, on apporte de nouveaux tréteaux avec de nouvelles planches et, sans faire appel aux fonds de l'État, on a un pont neuf.

La préfecture de Shao-Shing se compose d'une plaine riche et fertile au nord et de belles montagnes dans le Sud. Sa plaine est protégée du côté de la mer par une digue renommée qui a plus de 300 kilomètres de long et qui va de Hang-tchéou jusqu'à Ning po. Dans beaucoup d'endroits, cette digue est déjà loin de la mer qui se retire d'année en année, laissant une plaine

fertile là où l'on allait à la pêche il y a quelques années. Les Chinois s'empresent de cultiver ces terrains qui leur apportent la richesse. Cependant, la mer a parfois des retours terribles; non seulement elle reprend ce qu'on n'a pas défendu, mais même elle renverse la digue la plus solide. Nous en avons vu quelque chose au mois de septembre dernier, quand les autorités locales, avec de nombreuses équipes d'ouvriers, n'arrivaient pas à nous préserver d'un envahissement désastreux.

La ville de Shao-Shing est la première capitale historique de la Chine. Certains monuments et quelques noms d'endroits rappellent son ancien titre. L'empereur Ta yu qui habitait Shao-Sing est regardé comme le premier monarque de Chine ayant certainement existé. Son tombeau se trouve dans une montagne à 4 kilomètres d'ici.

Le plus beau monument de la ville est sans contredit notre belle église de Saint-Joseph avec ses deux belles tours. A plus d'une lieue à la ronde, on peut admirer ce beau monument sur lequel brille la croix qui nous invite à l'espérance.

Cette année-ci, les autorités de la préfecture ont procédé à un recensement en règle de la population : on a ainsi constaté que la préfecture de Shao-Shing, à elle seule, a 3 449 157 habitants; on a remarqué que, partout, la population féminine est inférieure à l'autre; que c'est dans la sous-préfecture la mieux famée que la différence est la moindre, et dans celle qui a la plus mauvaise renommée que la différence est la plus grande. Le nombre des hommes l'emporte de 237 999. Cet état de choses provient certainement de l'infanticide, de la mutilation des pieds et du peu de soin qu'on prend des petites filles qui, souvent, sont moins bien vues de leurs parents que les petits garçons.

La révolution vient de gagner à elle toute notre préfecture. Par ordre de notre nouveau préfet, tout commerce d'objets superstitieux a cessé. Dieu veuille que ce peuple détourné ainsi de l'idolâtrie se tourne vers notre sainte religion.

P.-Cl. LOUAT.

---

### PING-YANG

Les *Missions catholiques* (9 février 1912) ont publié les lignes qui suivent :

« Sous ce titre : *Lettre ouverte à l'Enfant Jésus*, nous recevons de M. Salon, lazariste, Missionnaire à Ping-Yang près Wentchéou, les touchantes lignes que l'on va lire :

« DIVIN ENFANT,

« Je viens de parcourir une vaste mission, y trouvant partout la paix, malgré la tempête qui agite ce vaste empire de Chine.

« Vous connaissez les besoins spirituels de cette mission. Vous seul appelez ces nombreux catéchumènes qui se pressent à nos portes en dépit de ces temps troublés.

« Il me faudrait plus d'un millier de piastres pour subvenir aux nécessités de plusieurs de mes chrétiens, d'où vous serez sous peu mis à la porte, faute d'un local à vous offrir. Comme à Bethléem, point de logement à louer. Encore si je pouvais vous trouver une grotte convenable, mais, hélas ! point de grotte.

« J'ai frappé en vain à bien des portes, pour vous donner cet humble abri qu'on décore du nom de chapelle, où mes chrétiens, aussi humbles de naissance que vos premiers adorateurs, pourraient venir vous adorer; toutes sont restées fermées. Point de place pour les

pauvres ! Et voici que vous me dites : *Sto ad ostium et pulso*. Ces nombreuses recrues sont l'expression de votre volonté...

« Touchez de compassion, divin Jésus, les âmes généreuses qui liront ces quelques lignes à vous dédiées, et faites qu'en ce jour mémorable de votre naissance, je trouve pour vous l'humble demeure qui vous convient.

« Avec confiance, je dépose cette lettre sous le manteau hospitalier des *Missions catholiques*... »

---

## KIANG-SI ORIENTAL

---

### KING-TE-TCHENG

M. Clerc-Renaud, Missionnaire lazariste, écrit de King-te-tcheng, le 2 janvier 1912 :

« Cette fin d'année 1911 a été tranquille : les écoles ont fonctionné comme en temps ordinaire. Avant-hier, dernier jour de l'an, surprise : on annonçait à la population qu'elle eût à se conformer, pour le calendrier, à la manière des Européens ; d'où obligation pour tout le monde de fêter le lendemain le premier de l'an.

« Le peuple n'y comprend plus rien ; mais le jour où on lui donnera la confiance et quand le commerce aura repris, il se ralliera à n'importe quelle forme de gouvernement. Les autorités locales annoncent la proclamation de la République avec Sunwen (Sun-Ya-Tsen) comme président. J'attends confirmation de la nouvelle. » — *Missions catholiques*, 9 février 1912.

---

## LES LAZARISTES PORTUGAIS EN CHINE

Les documents relatifs aux Lazaristes portugais en Chine sont rares. A cause de cela, nous reproduisons ici deux notes qui se rapportent à eux.

La première, plus courte, donne surtout des dates importantes.

La seconde, plus étendue, contient d'intéressants renseignements historiques et biographiques.

### I. — LES LAZARISTES DE LA PROVINCE PORTUGAISE EN CHINE

Les Lazaristes de la province du Portugal vinrent en Chine vers 1784, introduits par Mgr de Gouvea, évêque de Pékin qui amena avec lui les premiers Prêtres de la Mission. On leur confia d'abord à Macao le séminaire et le collège Saint-Joseph. C'est dans ce collège que mourut, en 1841, M. Joachim-Alphonse Gonzalez qui fut de son temps un sinologue distingué.

D'autres lazaristes furent appelés un peu plus tard à Péking, pour y soutenir l'œuvre des jésuites portugais. Ils continuèrent leurs travaux à la cour et au tribunal des mathématiques.

C'est parmi les lazaristes portugais que le Saint-Siège choisit, dans le premier tiers du dix-neuvième siècle les évêques de Pékin, Nankin et Macao.

L'un de ces évêques, celui de Nankin, Mgr Pirès, qui était membre du tribunal des mathématiques et ne put, pour ce motif, quitter la capitale, vécut assez pour voir le commencement de la réorganisation des missions sous Grégoire XVI. En même temps qu'évêque de Nankin, il était, depuis 1827, administrateur du

diocèse de Pékin. A sa mort, son vicaire général pour le diocèse de Pékin, M. Castro, n'ayant pas accepté sa nomination de vicaire apostolique du Tchély, le Saint-Siège, sans détruire encore ce diocèse, en nomma administrateur Mgr Mouly, qui le resta jusqu'à ce qu'il fût nommé vicaire apostolique de Pékin, en 1856.

Dans le diocèse de Nankin, Mgr Pirès avait nommé vicaire général son confrère M. Henriquez. D'autres missionnaires lazartistes s'y occupaient des nombreuses missions qu'y avaient autrefois évangélisées les PP. de la Compagnie de Jésus. Après la suppression des congrégations en Portugal, en 1834, le Saint-Siège appela dans ce diocèse les lazartistes français (1836), et l'un d'eux, M. Faivre, fut nommé vicaire général.

Mgr de Bési, ayant été un peu plus tard nommé vicaire apostolique du Chan-Tong et administrateur de l'évêché de Nankin, appela les Jésuites, qui vinrent y reprendre leurs anciennes missions et les Lazaristes se retirèrent.

E. S.

## II. — NOTES SUR LES LAZARISTES PORTUGAIS DE MACAO

Ces notes nous ont été communiquées par le frère Joseph Van den Brandt, C. M., chargé, pour sa part, de l'imprimerie de la Mission à Pékin; il les a reçues de S. Gr. Mgr Jean de Azevedo e Castro, évêque de Macao.

Evêché de Macao. — 6 juin 1911.

Les Pères de la Congrégation de la Mission (Lazaristes) sont venus en Chine à la demande de l'évêque de Pékin, Don Alexandre de Gouvêa, lequel reconnaissant le triste état où se trouvaient les missions après la suppression de la Compagnie de Jésus, en

Portugal (1759), demanda au roi de Portugal de lui procurer une congrégation religieuse capable de pourvoir de missionnaires les missions de Chine.

La Congrégation de la Mission, invitée par le roi, n'accepta pas une telle obligation et elle ne s'engagea qu'à élever dans sa maison de Lisbonne et dans les deux collèges de Macao et de Pékin, dont elle fut mise en possession, les jeunes gens voulant se dévouer au service des missions.

Dès 1784, époque de l'arrivée des premiers Pères à Macao, 23 Lazaristes sont venus en Chine, les seuls prêtres venus de l'Europe, car la maison de Lisbonne n'en a formé aucun et les collèges de Macao et de Pékin ne formèrent que quelques prêtres indigènes pour les missions de la Chine.

De ces 23 Lazaristes, 8 sont allés dans l'intérieur de l'empire; 4 d'entre eux y sont morts, et les autres sont retournés en Europe.

Les 15 restants ne sont pas allés dans l'intérieur et ne passèrent pas au delà de Macao, où ils rendirent de très bons services, soit au séminaire, contribuant à ce que les missions fussent convenablement pourvues de missionnaires, soit dans le ministère des âmes et dans la diffusion de l'instruction.

Quelques-uns de ces 23 Lazaristes étaient des hommes remarquables par leurs vertus et leur savoir. En effet, 4 ont été décorés de la dignité de mandarins à la cour de Pékin, et furent membres du tribunal de mathématique.

Sept ont été nommés par le roi de Portugal évêques pour des diocèses vacants, et quelques-uns d'eux furent confirmés par le pape. Si on ajoute à ce nombre D. Eusebio Luciano Carvalho da Silva (lazariste), évêque de Nankin en 1790, on aura 8 évêques lazarisites, savoir :



*Pour Pékin :*

- 1° Don Joaquim de Souza Saraiva.
- 2° D. Verissimo Monteiro da Serra.
- 3° D. João de França Castro e Moura.

*Pour Nankin :*

- 4° D. Eusebio Luciano Carvalho da Silva.
- 5° D. Gaetano Pirès Pereira.
- 6° D. Jose Joaquim Pereira de Miranda.

*Pour Macao :*

- 7° D. Nicolao Rodrigues Pereira de Borja.
- 8° D. Jéronymo Jose da Matta.

D'autres Lazaristes ont eu une grande réputation à cause des services qu'ils ont rendus aux lettres et à l'instruction. Tels sont :

Le P. Joaquim Alfonso Gonsalves ;

Le P. Joaquim Jose Leite.

Le premier était un célèbre sinologue, professeur au collège de Saint-Joseph, dont les ouvrages sont encore de nos jours consultés avec intérêt par tous ceux qui s'adonnent à l'étude de la langue et de la littérature chinoise.

Le dernier, le P. Leite, a été pendant plusieurs années supérieur du collège de Saint-Joseph de Macao.

Ce fut une époque assez brillante pour le collège que celle où il fut sous la direction d'un tel supérieur, et où l'enseignement fut ainsi confié à des professeurs habiles. En outre de ces deux Pères, il y en eut encore d'autres, illustres aussi, dont les noms figurent parmi ceux déjà connus.

Outre la lecture, l'écriture et le calcul, on y enseignait les langues portugaise, anglaise, française, le

chinois et le latin, la musique, la rhétorique, les mathématiques et la philosophie, avec les études théologiques pour ceux qui se dévouaient à la vie ecclésiastique.

Le nombre d'élèves qui recevaient l'instruction au séminaire était assez considérable.

En quel pays de l'Extrême-Orient y avait-il, à cette époque, une école si bien organisée pour la diffusion de l'instruction ?

Les *biens des missions portugaises en Chine*, tels qu'ils sont actuellement, doivent leur conservation et leur conversion, qui leur garantit plus de sûreté et un accroissement progressif, principalement à la part que les Lazaristes ont prise dans leur administration pendant presque soixante ans.

Voici les noms de quelques-uns de ces Pères :

D. Joaquim de Souza Saraiva, céda en faveur de ces biens la pension qu'il recevait de l'État.

D. Caetano Pirès Pereira, *item* ; et il fit tout de son mieux pour sauver ces biens de la perte totale.

P. Joaquim Pereira Miranda ;

P. Nicolau Rodrigues Pereira de Borja ;

P. Joaquim Jose Leite, qui furent tous trois procureurs des missions à Macao, pendant plus de trente ans ;

P. Manoel Corea Valente, promoteur à Goa d'une souscription en faveur des biens des missions ;

P. Francisco da Silva Pinto et Maia, procureur des missions à Singapore.

La Congrégation de la Mission, sous le patronat royal portugais, a subsisté en Chine jusqu'en 1836, époque où elle fut dissoute en vertu du décret du pouvoir civil du 28 mai 1834, qui supprimait tous les ordres et congrégations. Quelques-uns des Pères y

subsistèrent encore, le P. Joaquim Jose Leite étant le dernier, il décéda le 25 juillet 1853.

D'après le *Kalendarium perpetuum ad usum Macaoensis dioeceseos*, la fête de saint Vincent de Paul, de même que celles de saint Ignace de Loyola et de saint François d'Assise, les fondateurs des congrégations qui ont rendu les meilleurs services dans ce diocèse, est de rite double de deuxième classe. C'est un hommage à la Congrégation en souvenir de ses services.

Voici des renseignements sur quelques missionnaires lazaristes en particulier :

D. Joaquim de Souza Saraiva, nommé coadjuteur et futur successeur de l'évêque de Pékin D. Alexandre de Gouvêa, le 20 décembre 1804 avec le titre d'évêque de Tipasa, est mort à Macao en 1818 sans avoir pénétré dans son diocèse.

D. Verissimo Monteiro da Serra, né à Bombarral, village de la province de Beira en Portugal. Il arriva en Chine en 1804 et vécut à la cour de Pékin, où il fut membre du tribunal de mathématique avec la dignité de mandarin. En 1827, il partit pour Macao qu'il quitta trois ans après pour se rendre en Portugal, où il fonda le séminaire de Bombarral, destiné aussi à préparer des missionnaires pour la Chine. Étant nommé par le roi évêque de Pékin, il résigna son titre avant d'être confirmé par le Saint-Siège. Il mourut le 9 octobre 18... 7, étant supérieur du séminaire qu'il avait fondé.

D. João de França Castro e Moura, né en 1804, fut nommé évêque de Pékin le 25 février 1841 ; mais ne voulant pas se soumettre à la juridiction de la Sacrée Congrégation de la Propagande, il ne fut pas confirmé par le Saint-Siège. Vicaire général des diocèses de Nankin (1830-1833) et de Pékin (1833), il eut des jours

de grande tribulation à cause de la persécution religieuse. En quittant la Chine, où il avait travaillé aux missions pendant dix-sept ans, il se rendit en Portugal, où il fut nommé évêque de Porto et fut confirmé par le Saint-Siège. Il mourut le 16 octobre 1868, âgé de soixante-quatre ans.

D. Eusebio Luciano Carvalho da Silva, nommé évêque de Nankin le 14 juillet 1789 et confirmé en 1790, est mort à Goa le 30 mars de la même année. Il naquit le 8 décembre 1763. Il était très jeune quand il fut nommé et confirmé. Il existe un éloge de sa vie et de ses vertus par le docteur Nicolao Pedro d'Oliveira.

D. Gaetano Pirès Pereira, né à Cerdeira, banlieue de la ville de Carvoeiro (Portugal), arriva à Macao le 12 août 1800. Nommé évêque de Nankin, il fut confirmé le 29 août 1804. Il a aussi été administrateur du diocèse de Pékin, où il est mort le 2 novembre 1838, âgé de soixante-neuf ans; très estimé pour ses vertus et son savoir. M. Faivre, lazariste français, fut nommé vicaire général du diocèse de Nankin pendant l'infirmité de D. Gaetano Pirès Pereira.

D. Jose Joaquim Pereira de Miranda, né à Nozetho de Monforte de Rio Livre, commune (concelho) de Valle Paisos, en 1776, chevalier de l'Ordre de la Conception, arriva à Macao en 1803. Il y a été professeur et supérieur du collège Saint-Joseph. Nommé évêque pour le diocèse de Macao, le 8 mars 1833, il ne fut pas confirmé comme tel. Nommé encore pour le diocèse de Nankin, le 28 décembre 1842, il ne fut pas non plus confirmé. Il est mort le 4 novembre 1856.

D. Nicolao Rodrigues Pereira de Borja, né en 1777 à Cortiçada, commune (concelho) d'Aguiar da Beira un des plus illustres professeurs du collège Saint-Joseph. Nommé évêque le 19 juin 1843, il est mort à Macao le 21 mars 1845, âgé de soixante-huit ans,

n'ayant pas encore reçu la consécration épiscopale. Ses ossements furent transférés, en 1859, du cimetière de Saint-Paul au tombeau existant à la chapelle du Très-Saint-Sacrement de la cathédrale. Il avait commencé la reconstruction de cette église, mais il n'eut pas la satisfaction de la voir terminée, ce qui était réservé à son successeur.

D. Jeronymo José da Matta, né à Arnoia, commune (conselho) de Certâ (Portugal), le 18 décembre 1804. Arrivé à Macao au mois de mai 1834 ; il fut nommé coadjuteur et futur successeur de l'évêque du diocèse, le 10 novembre 1843, confirmé avec le titre d'évêque d'Allobozco le 17 juin de l'année suivante et sacré en décembre 1847. Il gouverna le diocèse depuis 1845 et démissionna en 1859, ayant quitté Macao pour se rendre au Portugal deux ans auparavant. Il est mort à Campo Maior, district de Portalegre (Portugal), le 5 mai 1862. Cet illustre prélat présida en plusieurs occasions au gouvernement de la colonie, révélant de la sagacité et de l'énergie, surtout à l'occasion du meurtre du gouverneur Amaral, perpétré par des Chinois au service des sociétés secrètes de l'intérieur de la Chine.

Le P. Joaquim Alfonso Gonsalves [né le 23 mars 1781, à Tojal, petit bourg de la province de Traz os Montes (Portugal)], mourut à Macao le 5 octobre 1841, son corps, enseveli au cimetière de Saint-Paul, en fut transféré en 1872 à l'église de Saint-Joseph. Le *Boletino do Governo de Macau* du 5 octobre 1872 a publié le programme de la translation des restes mortels du P. Gonsalves. (Suit l'inscription du sarcophage qui se trouve aussi dans *les Écrivains de la Congrégation de la Mission*, p. 126.)

Le P. Joaquim Jose Leite [né le 16 septembre 1764, et baptisé dans l'église de Villanova dos Infan-

tés (Portugal)], mourut à Macao le 25 juillet 1853 et fut enseveli au cimetière de Saint-Michel. Plus tard ses ossements furent transférés à l'église de Saint-Joseph. Il a rendu de très bons services à l'instruction de la jeunesse et à l'administration des biens des missions portugaises en Chine. Il s'opposa à la dissolution de sa Congrégation, ce qui retarda de deux ans l'exécution du décret du 28 mai 1834.

Le P. Francisco da Silva Pinto e Maia a été le fondateur de la mission portugaise à Singapore en 1825. Il y mourut le 17 février 1850, léguant ses biens à la mission, savoir : quelques maisons et un grand espace de terrain situé entre les Victoria Street, Middle Street et Queen Street. Ce terrain correspond à le moitié du *Compound* au milieu duquel a été érigée une chapelle, laquelle vient d'être remplacée par une nouvelle, grande et belle église, — l'église de Saint-Joseph, — pour le service de la Mission portugaise.

Il y a à Macao les portraits de quelques-uns des Lazaristes qui y ont exercé leur ministère, savoir :

*Au séminaire :*

De D. Joaquim de Souza Saraiva,  
De D. Caetano Pires Pereira,  
Du P. Joaquim Alfonso Gonsalves,  
Du P. Joaquim Jose Leite.

*Au palais épiscopal :*

De D. Nicolao Rodrigues Pereira de Borja,  
De D. Jeronymo Jose da Matta.

---

# AFRIQUE

---

## ÉGYPTE

---

STATISTIQUE des œuvres des Lazaristes et des Filles de la Charité durant l'année 1911 :

Missionnaires lazaristes, 7 ; Frère coadjuteur, 1.

Religieuses européennes (Filles de la Charité), 151.

Conversions d'hérétiques, 4 ; baptêmes d'enfants *in articulo mortis*, 870 ; églises ou chapelles, 11 ; écoles, 7 ; élèves, 2 160 ; hôpitaux et hospices, 4 ; orphelinats, 6 (528 enfants) : dispensaires, 5, où il y a eu 291 209 assistés.

---

## ABYSSINIE

---

STATISTIQUE des œuvres des Lazaristes ; année 1911 :

Missionnaires lazaristes, 5 ; Prêtres indigènes (séculiers), 12. Séminaire, 1 ; étudiants ecclésiastiques, 25 ; frères, 2 ; catéchistes, 10.

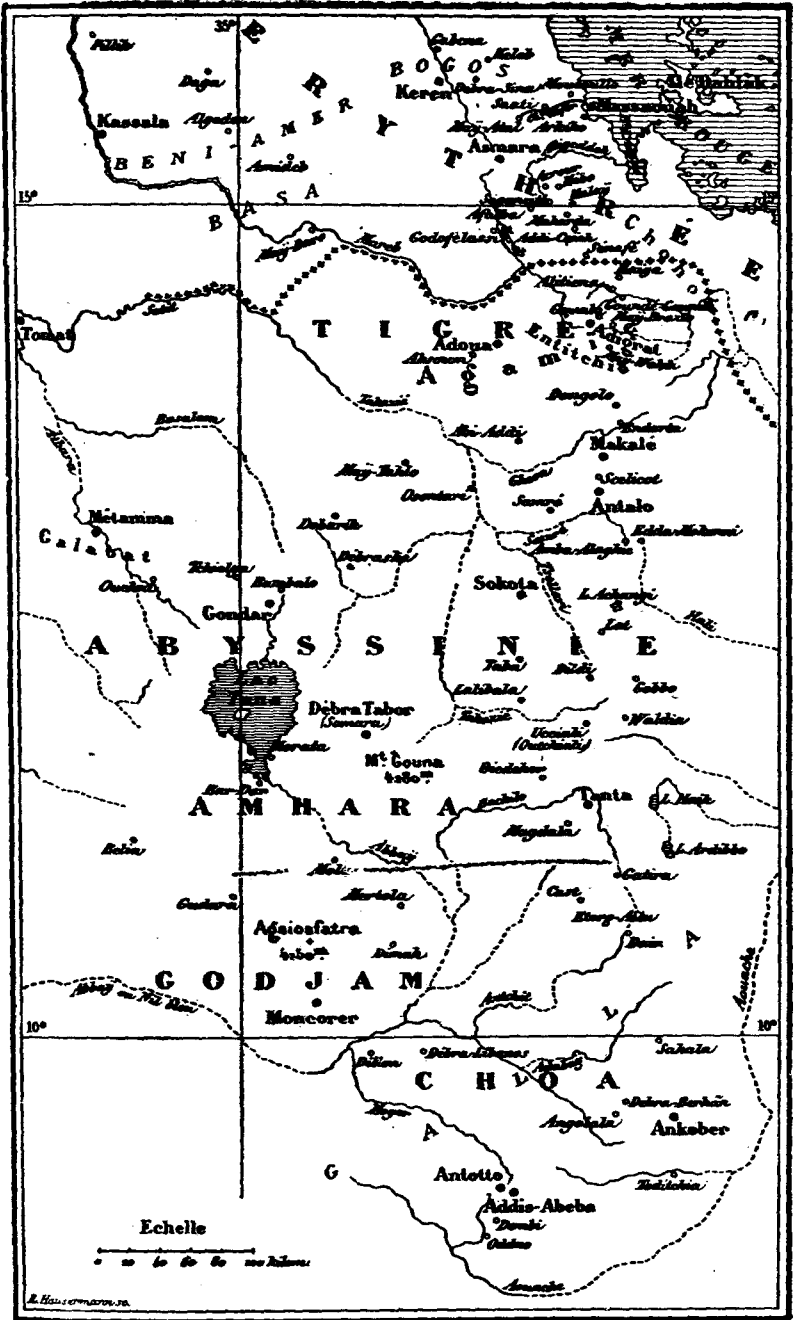
Religieuses indigènes, 15.

Conversions d'hérétiques, 100 ; baptêmes d'enfants *in articulo mortis*, 15 ; églises ou chapelles, 5 ; écoles, 7 ; élèves, 170.

Population catholique, 1 500.

Dispensaires, 2, où il y a eu 6 500 assistés.

A cette statistique, nous ajouterons quelques autres renseignements un peu plus anciens que nous n'avons pas eu l'occasion encore de mentionner. De-



CARTE D'ABYSSINIE



puis lors, la situation n'a pas dû varier sensiblement.

C'est en 1839 que M. de Jacobis se rendit en Abyssinie ; il eut alors juridiction sur toute l'Éthiopie.

Bientôt, eut lieu le premier partage de la mission par l'érection vers 1843 du Vicariat apostolique du Soudan ; puis, vers 1846, eut lieu un second partage par l'érection du Vicariat apostolique du Harrar et des Gallas. En 1895, eut lieu le troisième démembrement par l'érection de la Préfecture apostolique, aujourd'hui Vicariat apostolique de l'Érythrée.

A la mort de Mgr de Jacobis, en 1860, le Vicariat apostolique comptait environ 5 000 catholiques.

En 1895, quand les Lazaristes durent se retirer, la mission comptait une trentaine de prêtres indigènes et environ 12 000 catholiques. C'est le chiffre auquel il paraît qu'il faille se tenir. En effet, d'après le P. François de Bassano, la préfecture de l'Érythrée ne comptait que 10 000 à 11 000 catholiques en 1907. Or, le nombre n'a pas diminué depuis 1895, bien au contraire.

En 1897, le Vicariat apostolique d'Abyssinie est de nouveau administré par les Lazaristes. Il comprend alors les quatre royaumes du Tigré (sauf la préfecture de l'Érythrée), de l'Amara, du Godjam, et du Choa, limité au nord par le Mareb et l'Érythrée, au sud par le pays de Gallas, à l'est par l'Érythrée et à l'ouest par le Soudan.

En septembre 1906, on retranche la partie méridionale du Choa avec la capitale Addis-Abéba pour l'ajouter au Vicariat des Gallas qui a, à sa tête, Mgr Jarousseau, capucin français.

La partie qui demeure aux Lazaristes peut compter 3 500 000 à 4 millions d'habitants. Pour le moment, nous n'occupons que deux endroits, à savoir :

a) Le pays des Irobs Bokeneïto ; c'est la résidence d'Alitiéna avec une église succursale à Aïga ;

b) Deux endroits sur le plateau de l'Agamié, à savoir Gouala et Maï Brasio.

1. Les Irobs Bokeneïto, environ 1 100, sont tous catholiques, à quelques rares exceptions près.

2. Les Agaméens sont tous schismatiques, sauf 87 catholiques à Gouala, 75 catholiques à Maï Brasio.

Il faut ajouter à ceux-là une centaine de catholiques tant Irobs, qu'Agaméens qui vivent dispersés dans d'autres endroits de l'Agamié ou de l'Enterta (au sud de l'Agamié).

A Alitiéna, il y a une belle petite église, une école avec 60 garçons ; on recrute parmi eux le clergé indigène, cependant l'objet principal de cette école est l'enseignement de la religion, de l'*amarigna* (langue officielle), du *gheez* (langue liturgique) et du chant religieux de leur rite. Un certain nombre de ces jeunes garçons apprennent aussi le français.

Il y a en outre une école avec une vingtaine de filles dirigée par des religieuses indigènes.

Les communions pascales en 1910 ont été de 325, élèves compris. Certains élèves sont schismatiques.

A Aïga, il y a une église qui a besoin d'être rebâtie à neuf. Communions pascales, 53.

A Gouala, il y a un oratoire formé de deux chambres. Communions pascales, 65.

A Maï Brasio, oratoire formé d'une chambre ; on nous refuse l'autorisation de rebâtir le toit de l'église que nous y possédons. Communions pascales, 44.

En résumé, sur 4 000 000 d'habitants, 1 300 à 1 400 sont catholiques, dont 487 ont communie à Pâques en 1910.

Il y a :

1. A Alitiéna, le Supérieur, trois confrères, huit

prêtres indigènes, dont un est vieux et infirme, un moine et sept sœurs indigènes.

2. A Aïga, un prêtre et une sœur indigène.

3. A Gouala, un confrère, un prêtre indigène et trois sœurs indigènes.

4. A Maï-Brasio, deux prêtres indigènes et un moine.

En plus, à Tataï-Zeban et à Bièra, nous avons un cathéchiste, ainsi que trois autres circulant dans le pays Irobs.

*Nota.* — Un prêtre a été envoyé en 1910, dans l'intérieur du pays ; particulièrement à Ankober et à Gondar, il a trouvé des catholiques, au nombre de 300 environ.

On a envoyé immédiatement un deuxième prêtre à Gondar, près du lac Tsana, dans les environs duquel demeure la tribu des Kamantes, païenne et animée de sentiments favorables. Ils sont environ 5 000 (sud-est, dans l'Amara).

---

*Extrait d'une lettre de M. Corneille de WIT, Prêtre de la Mission, à M. Hubert MEUFFELS, à Panningen.*

Gouala, 15 octobre 1911.

.. Nous l'avons donc enfin sous les pieds, cette chère terre d'Abyssinie. Dieu soit béni ! Maçsouah, où nous venons de débarquer (15 septembre) est réputée la ville la plus chaude du monde. Je n'ai pas de peine à le croire. Nous ne restons dans cette étuve que sept heures. Nous visitons avec un aimable Père capucin l'église bâtie par le vénérable Mgr de Jacobis. Hélas ! elle est abandonnée : il n'y a presque plus de chrétiens dans cette ville où l'apôtre de l'Abyssinie a fait un si grand bien.

Les indigènes sont musulmans, et les Italiens préfè-

rent aujourd'hui habiter sur un plateau à l'intérieur, à Asmara. Seul l'autel en marbre est resté debout parmi ces décombres, et, dans la nef, il y a le tombeau de Mgr Touvier, notre confrère, fort honoré dans le pays. Un seul Père capucin occupe la grande maison bâtie autrefois par les Lazaristes. Nous y sommes accueillis avec beaucoup d'amabilité. D'ailleurs, Mgr le vicaire apostolique de l'Érythrée a averti de notre arrivée les prêtres résidant dans les localités que nous devons traverser. Aussi, nous recevons une hospitalité parfaite chez ces bons Pères capucins ! Ils vont jusqu'à nous charger de provisions pour le voyage du lendemain.

Nous partons de Massouah vers deux heures de l'après-midi. Nous avons échangé la soutane noire contre la blanche. Un immense chapeau, blanc lui aussi, avec une ombrelle, achèvent de nous orientaliser. Je ne sais quelle mine je fais là-dessous, mais je ne puis m'empêcher de sourire en voyant mes deux compagnons de voyage ; les frères Blandeau et Cabanes, dans ce costume de demoiselle. A la guerre comme à la guerre !

Le chemin de fer nous conduit d'abord à travers le désert : c'est sur ce sable brûlant que mourut, accablé de chaleur, Mgr de Jacobis. Nous passons ensuite à travers des montagnes et arrivons à la gare terminus, Néfassit. Notre expéditeur de Massouah a téléphoné ce matin pour qu'une voiture nous prenne ici à la gare et nous conduise à Asmara, la grande ville. Hélas ! il n'y a pas de voiture et nous sommes obligés de passer la nuit dans une auberge fort malpropre. Enfin, voici une voiture, trois mulets et un cocher musulman coiffé d'un fez et armé d'un pistolet. Les Italiens ont fait dans leur colonie des routes carrossables dont la commodité excite notre étonnement. Nous rencontrons deux de nos meilleurs amis du bateau qui reviennent

déjà d'Asmara. Nous nous groupons autour de la figure noire du cocher et un officier tire une photographie. Puis, en route de nouveau jusqu'à Asmara, où Mgr Carrara et ses excellents confrères capucins nous donnent l'illusion de nous retrouver avec des Lazaristes. Nous jouissons de cette aimable hospitalité du samedi soir au lundi matin. Le lundi soir, après six heures de voiture, nous arrivons à Saganéiti. Désormais, notre voyage va prendre une couleur plus abyssine.

(A suivre.)

---

## MADAGASCAR

---

### VICARIAT MÉRIDIONAL

STATISTIQUE des Œuvres des Lazaristes durant l'année 1911 :

Évêques lazaristes, 2; Missionnaires lazaristes, 18; Frères coadjuteurs, 4; Catéchistes, 30.

Religieuses européennes (Filles de la Charité), 19.

Conversions d'infidèles, 300; baptêmes d'enfants *in articulo mortis*, 275; églises ou chapelles, 14; écoles, 8; élèves, 550; hôpitaux et hospices, 1.

Population : infidèles, 500 000 (?); catholiques, 8 000.

Léproserie, 1 (400 lépreux); orphelinat, 1 (44 enfants); ouvroir et atelier, 1 (100 enfants).

« A raison de sa santé assez éprouvée, Mgr Crouzet, vicaire apostolique de Madagascar méridional, a demandé au Souverain Pontife un coadjuteur sur qui il puisse se décharger : c'est sur un de ses Missionnaires, à Madagascar depuis quinze ans, M. Lasne, que le choix du Souverain Pontife s'est porté. A cette occasion, M. le Supérieur général a jugé avantageux pour cette Mission d'ériger Madagascar méridional en province de la Congrégation, avec Mgr Crouzet comme

visiteur; quelques nouvelles résidences de Missionnaires ont été établies et organisées, et les Filles de la Charité, qui avaient déjà une maison à Fort-Dauphin et une autre à Farafangana, en ont ouvert une troisième à Tuléar.

« La Mission de Madagascar méridional, dont les premiers débuts ont été pénibles, se développe sensiblement et ne pourra que gagner beaucoup à la suite de ces mesures prises. » — COMPTE RENDU.

*Lettre de Mgr LASNE,  
coadjuteur du Vicariat apostolique de Madagascar-Sud.*

Farafangana, 5 décembre 1911.

Nous sommes, depuis une dizaine de jours, au terme de notre voyage. Notre traversée s'est effectuée dans de fort excellentes conditions. Les Sœurs ont bien, ici et là, payé leur tribut au mal de mer, mais elles en étaient à leur première navigation.

L'accueil qui nous a été fait à Farafangana a été on ne peut plus cordial. La vue d'une foule compacte de chrétiens et d'amis qui attendaient sur la plage pour nous souhaiter la bienvenue, me ramenait par la pensée à treize ou quatorze ans en arrière. Quelle différence entre ce débarquement et celui du mois de mai 1898! Notre arrivée, il y a treize ans, ne produisit chez les indigènes qu'un simple mouvement de curiosité. Notre costume seul les intriguait. Ils se demandaient qui nous pouvions bien être. Cette fois, au contraire, c'est par centaines que les chrétiens témoignaient par leurs salutations et leurs chants, que nous n'étions plus pour eux des inconnus.

Ce spectacle, je l'avoue, était fort encourageant. Notre action dans le sud de Madagascar, me disais-je, a donc été fructueuse. Ne faut-il pas, de temps à

autre, s'encourager soi-même, regarder le chemin parcouru et s'entraîner pour une nouvelle étape à fournir!

Les moyens dont nous disposons pour l'apostolat à exercer dans cette immense région ne sont pas en proportion avec l'étendue de l'œuvre qui serait à réaliser. Nous pouvons néanmoins nous dépenser très utilement et, dans notre petite sphère, réaliser un bien durable.

Ch. LASNE.

---

LA CONGRÉGATION DE LA MISSION  
SOUS LES VICAIRES GÉNÉRAUX, de 1800 à 1827

EXTRAIT

des *Notes historiques* de M. Gabriel PERBOYRE

III. M. Dominique-François HANON

Vicaire général (1807-1816)

(Suite, Voyez ci-dessus, t. 77, p 105)

§ 6. *Occasions des persécutions éprouvées par M. Hanon.*  
*Mesures adoptées*

Le vicariat de M. Hanon s'était ouvert sous les plus heureux auspices pour la Congrégation de la Mission. Le Souverain Pontife avait fait rédiger le bref de sa nomination à ce poste si important, de manière à prévenir les ennuis auxquels avaient été exposés ses prédécesseurs, à concentrer en ses mains toute l'autorité du Supérieur général et à le mettre à même de réorganiser la Compagnie en France. Une maison assignée par le gouvernement était destinée à recueillir les Missionnaires anciens, s'appliquant à vivre selon les règles laissées par saint Vincent et à former de nouvelles générations qui perpétueraient son œuvre. Bon nombre d'évêques témoignaient le désir de remettre entre les mains des Prêtres de la Mission la direction de leurs séminaires, de confier à leur zèle les missions diocésaines. Le gouvernement lui-même se trouvait intéressé à favoriser le développement d'une Compagnie qui devait lui fournir des prêtres pour les colonies et pour les Missions du Levant, d'Alger et de la Chine. Enfin, Son Altesse Impériale le cardinal Fesch, oncle de l'empereur, honorait d'une affection sincère les disciples de Saint-Vincent et s'estimait heureux de secon-



der l'œuvre de leur rétablissement. De plus, M. Hanon était doué de qualités assez éminentes pour remplir toutes ces vues et réaliser toutes ces espérances.

Malheureusement, une difficulté surgit. A cette même époque, le gouvernement civil, cédant au penchant de tout réglementer, s'immisça dans le régime intérieur des communautés hospitalières, voulut les soumettre à des dispositions uniformes, les placer sous la dépendance immédiate des évêques et leur donner à toutes une sorte de Supérieure générale, sous la dénomination de « Protectrice », dans la personne de Madame-Mère.

Ce projet pouvait peut-être s'adapter aux constitutions d'un très grand nombre de communautés ; mais appliqué à la Compagnie des Filles de la Charité, plus nombreuses à elles seules que toutes les autres ensemble, il altérerait essentiellement l'Institut fondé par saint Vincent de Paul. D'ailleurs, à quel titre le pouvoir civil dépouillait-il le Supérieur de la Mission, du droit propre de diriger une communauté, droit qu'il exerçait depuis bientôt deux siècles, que saint Vincent de Paul avait légué à ses successeurs, que Mlle Le Gras, la digne coopératrice des Filles de la Charité, regardait comme essentielle pour qu'elles puissent se maintenir dans leur vocation et que le Souverain Pontife venait, en moins de cinq ans, de confirmer aux vicaires généraux de la Mission dans plusieurs brefs et notamment dans celui de 1804, où il constate que le soin et le gouvernement des Filles de la Charité est annexé à la charge de vicaire général de la Congrégation de la Mission : *Quia vero huic Officio (muneri Vicarii generalis) adnexa est tum cura et Gubernatio Communitatis Mulierum, seu Puellarum Caritatis, ubicumque erectae, vel erigendae.*

Le pouvoir civil ne contestait pas, il est vrai, la légitimité de la direction que le vicaire général de la

Mission exerçait sur toutes les Filles de la Charité; mais il voulait qu'il renonçât aux droits inhérents à sa charge, qu'il reçût en échange la juridiction que l'archevêché de Paris et les autres évêques auraient bien voulu lui accorder, juridiction temporaire et révocable à volonté, et qu'il reconnût comme première Supérieure de l'Institut Madame Mère de l'empereur Napoléon.

M. le vicaire général ne pouvait pas souscrire à une demande de ce genre.

De là résulta un désaccord entre le Supérieur général des Filles de la Charité et le pouvoir civil, qui amena la suppression des trois Congrégations de prêtres qui s'adonnaient aux Missions, et qui aboutit à l'emprisonnement de M. Hanon à Fénestrelles, à la déposition de la Supérieure des Filles de la Charité, la sœur Mousteiro, pour mettre dans cet office sœur Durgueil.

Dès les premiers moments, M. Hanon ne se dissimula pas la gravité de la lutte où il s'engageait contre celui à qui, alors, rien ne résistait impunément en Europe, et les suites désastreuses de la résistance qu'il estimait commandée par sa conscience. Mais, doué d'un caractère énergique et préparé déjà par les rudes épreuves de la Révolution, il soutint cette lutte avec abnégation de lui-même et avec persévérance.

Dans les premiers temps de son séjour à Paris, il habita l'appartement que ses prédécesseurs avaient occupé dans la maison où se trouvaient les Filles de la Charité, rue du Vieux-Colombier, conjointement avec ses confrères appliqués à la direction des Sœurs; mais les travaux auxquels il fut obligé de se livrer pour faire valoir ses droits, et la divergence d'appréciations qui existait entre lui et son secrétaire M. Viguier, l'engagèrent à louer quelques chambres, rue du Cherche-Midi, 25.

Dès le 9 janvier 1809, M. Hanon écrivait à M. Siccardi : « Je ne m'aveugle pas sur les dangers des temps présents et de l'avenir ; et, depuis longtemps, je roule en mon esprit les moyens praticables d'en prévenir les effets, relativement à la conservation de la Compagnie. L'essentiel, c'est de conserver des chefs et des centres d'unité au moins partiels.

« D'après le bref de ma nomination au vicariat général de la Congrégation, j'ai le droit de me désigner un successeur dans le gouvernement de la Compagnie. Je n'ai encore pu le faire, mais je le ferai incessamment, selon les formes accoutumées et avec l'aide de Dieu.

« Mais, pour la même raison, il est surtout essentiel de pourvoir à ce que nos maisons continuent à subsister dans les Empires ou États étrangers, dans le cas où le tronc de l'arbre, la maison mère ou centrale, ne pourrait subsister ou se rétablir solidement en France. Et c'est à quoi je pense depuis longtemps ; c'est aussi ce à quoi je viens vous prier de réfléchir sérieusement devant Dieu, d'en conférer avec vos conseillers et avec ceux des confrères âgés et expérimentés que vous jugerez à propos, pour m'en faire passer ensuite votre sentiment et le leur. »

Il lui indique ensuite le projet qu'il a conçu dans ce but. Ce plan ayant obtenu l'assentiment des visiteurs, il l'exposa, d'une manière plus complète, le 1<sup>er</sup> mars 1809, dans une lettre adressée à son premier assistant, avec prière d'en solliciter l'approbation du Souverain Pontife. Nous le reproduisons ici :

M. Hanon, en vue de prévenir des troubles qui, dans ces temps-ci, pourraient s'introduire dans la Congrégation, et pour lui conserver l'esprit qui lui est propre, au moyen d'un centre et de l'unité de gouvernement dans son sein, nous pro-

pose de délibérer entre nous en conseil et de prononcer sur le projet suivant :

Ce projet consiste à concéder aux visiteurs de la Compagnie, toutes les facultés qui sont propres aux supérieur et vicaire général de la Congrégation pour la gouverner selon les Constitutions, aux conditions suivantes :

1<sup>o</sup> Que ces facultés extraordinaires seront révocables à la volonté du vicaire général *pro tempore*.

2<sup>o</sup> Que l'exercice de ces facultés extraordinaires n'aura lieu, pour chaque visiteur ou dans chaque province respective, qu'aux deux conditions ci-après marquées :

1<sup>er</sup> cas. — Lorsque le vicaire général *pro tempore* aura expressément fait savoir d'une manière authentique et certaine qu'il ne peut plus diriger ou gouverner la Congrégation, ou seulement la province ;

2<sup>e</sup> cas. — Lorsque, de fait, toutes les relations ou toutes les correspondances avec le vicaire général seront défendues ou suspendues par quelque décret, ou par un autre acte de la puissance politique sous laquelle il fait sa résidence, pour le gouvernement de la Congrégation.

Je pense que, par ce moyen, le chef unique de la Congrégation venant à manquer, chaque province aura au moins son chef légal et reconnu, et pourrait, de cette manière, se régler et se conserver isolée, en attendant les circonstances favorables pour le rétablissement du gouvernement dans son unité première.

M. Hanon prie ensuite M. Sicardi de prendre une résolution et de solliciter une décision du Saint-Siège sur les points suivants :

1<sup>o</sup> Sur ce qu'il conviendrait de faire dans le cas de décès du visiteur d'une province, ou celui où il ne pourrait pas gouverner ;

2<sup>o</sup> Sur la manière dont se gouvernera une partie d'une province qui, par disposition des lois politiques, ne peut avoir une libre communication avec son visiteur ;

3<sup>o</sup> Sur la convenance qu'il y aurait à ce que les visiteurs pussent conférer ensemble sur les choses les plus

importantes, surtout les visiteurs d'Italie, ou d'Espagne, ou de Portugal. Ils pourraient faire part de leurs délibérations au premier assistant général résidant à Rome, par dispense et avec l'autorisation du Souverain Pontife. L'assistant général le communiquerait ensuite, selon les occasions qui se présenteraient, au vicaire général.

Le 16 avril 1809, M. Sicardi soumit, en audience particulière, la supplique de M. Hanon, conçue dans le sens indiqué plus haut, au Saint-Père qui eut la bonté de l'accueillir avec bienveillance et d'en agréer toutes les dispositions.

Le 13 mai de cette même année 1809, voyant l'orage approcher rapidement, le vicaire général adressa aux visiteurs des provinces de Pologne la circulaire suivante, avant la réception de la réponse de Rome.

(La traduction est faite sur la version polonaise) :

Nous, Dominique François Hanon, nommé par le Très Saint-Père Pie VII vicaire général de la Congrégation de la Mission, avec tous les pouvoirs et privilèges propres aux généraux de la Congrégation, comme le prouve le bref du même Saint-Père, du 14 octobre 1807; à tous les visiteurs, prêtres, clercs et frères coadjuteurs de cette Congrégation, ainsi qu'à toutes nos chères visitatrices et toutes les Filles de la Charité, servantes des pauvres malades; dans nos provinces qui ne font pas partie de l'Empire français, salut et bénédiction.

Notre devoir et la sollicitude paternelle pour les deux familles fondées par saint Vincent de Paul, nous imposent l'obligation de prévoir toutes les circonstances qui pourraient, en raison du présent état de choses vraiment déplorable, menacer leurs rapports mutuels et leur existence. Voulant donc prévenir un pareil malheur, après avoir bien des fois invoqué avec ferveur les lumières de l'Esprit-Saint, après avoir pris conseil de nos sages confrères, et espérant que notre Saint Père Pie VII daignera confirmer notre présente ordonnance, adaptée aux besoins des temps et à la publication de laquelle

nous obligent les circonstances du moment, nous déclarâmes et déclarons, nous décidâmes et décidons ce qui suit :

1° Désormais, et dans la suite des temps, il y aura dans chaque province de la Congrégation de la Mission, qui n'appartient pas à l'Empire français, outre le visiteur actuel, un vice-visiteur pour aider et remplacer le premier dans le besoin, mais surtout pour prendre cet emploi de suite et *ipso facto*, avec tous les pouvoirs et *cum facultatibus ordinariis et extraordinariis*, et tous les privilèges ordinaires et extraordinaires accordés audit visiteur, si la mort ou une absence forcée, ou toute autre cause absolue et incessante empêchait ce dernier de diriger et de gouverner sa province. Mais le vice-visiteur ne prendra le titre de visiteur, qu'après la mort du visiteur actuel.

2° Chacun des visiteurs de provinces qui ne font pas partie de l'Empire français, après avoir reçu la présente lettre et pris l'avis de ses consultants, nommera en temps opportun un des supérieurs ou des prêtres les plus distingués de sa province, son vice-visiteur, pour le remplacer dans les circonstances et dans la manière prescrite dans l'article premier.

3° Ce vice-visiteur étant nommé visiteur sera obligé, dans le second mois de son entrée en charge, de nommer un autre prêtre vice-visiteur qui le remplacerait dans les cas ci-dessus exprimés, et ainsi de suite, pour que, par ce moyen, aucune province étrangère à l'Empire français ne se trouve sans chef et sans gouvernement et ne se perde pas comme Congrégation.

4° Et si même, une ou plusieurs maisons, ne faisant pas partie de l'Empire français, se trouvent par n'importe quelle circonstance dans l'impossibilité de correspondre avec nous, ou leurs visiteurs, ou leurs ci-dessus mentionnés vice-visiteurs ; dans ce cas, nous permettons et voulons que le supérieur de cette maison, ou le plus ancien supérieur de ces maisons prenne l'autorité ordinaire au visiteur *ipso facto*, sans autre formalité, mais seulement d'une manière provisoire, c'est-à-dire pour un certain temps, jusqu'à ce qu'on puisse revenir à la correspondance, soit avec nous, soit avec nos remplaçants, ou avec les ci-dessus nommés visiteurs ou vice-visiteurs.

5° Nous donnons par la présente ordonnance à tous les ci-dessus nommés vice-visiteurs, dès le moment où, les circonstances prévues dans l'article premier se présentant, ils

entreront en charge de visiteurs, l'autorité plénière, ordinaire aux visiteurs, et même toutes les facultés extraordinaires, c'est-à-dire privilèges extraordinaires, qui seront l'objet de l'article suivant :

6° Nous donnons par la présente ordonnance, à tous les visiteurs des provinces qui ne font pas partie de l'Empire français, tous les droits, privilèges et facultés, permis ou réservés par nos constitutions ou par le Saint-Siège à nos Supérieurs généraux et nos vicaires généraux eux-mêmes, pour que lesdits visiteurs puissent en faire usage au besoin, de suite après avoir reçu la présente ordonnance.

7° Ces facultés et privilèges tant ordinaires qu'extraordinaires, contenus dans les deux articles précédents, s'étendent à toutes les maisons et personnes de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité, qui composent la province, confiée au visiteur ou vice-visiteur, mais seulement sous les conditions suivantes :

*Première condition.* — Que les ci-dessus exprimées facultés ou privilèges extraordinaires ne serviront à chacun des visiteurs ou vice-visiteurs des provinces, qui ne font pas partie de l'Empire français, que tant que nous ou nos successeurs dans le gouvernement général de la Congrégation le jugerons à propos, et ils pourront toujours être révoqués.

*Deuxième condition.* — Que ces facultés ou privilèges extraordinaires ne pourront servir aux ci-dessus nommés visiteurs ou vice-visiteurs que dans les cas suivants :

1° Quand nous leur déclarerons ou leur ferons déclarer qu'ils peuvent entrer dans l'exercice desdits privilèges ;

2° Quand sans être prévenus par nous, ils apprendront avec certitude, ou pourront penser avec toute probabilité que toute communication ou correspondance entre eux et nous sont interrompues ou défendues d'une manière irrévocable.

3° Tant dans le premier que dans le deuxième cas le visiteur ou vice-visiteur qui devra entrer en exercice de cette autorité extraordinaire, fera savoir à toutes les maisons et personnes de sa province, qu'il se trouve dans une position qui l'oblige à entrer dans l'exercice de toutes les facultés et privilèges ordinaires et extraordinaires accordés par nous, et il commencera alors à en faire régulièrement usage.

Dès lors, ces conditions se présentant comme exposées ci-dessus, toutes les personnes et toutes les maisons tant prêtres et frères de la Congrégation de la Mission que la compagnie

des Filles de la Charité, sont obligés d'obéir aux visiteurs ou vice-Visiteurs conformément à nos constitutions et à nos Règles.

Donné à Paris, le 13 mai 1809.

HANON, *vicaire général*  
*de la Congrégation de la Mission.*

D. SALHORGNE,  
*remplaçant le secrétaire.*

Le 12 juillet 1809, M. Hanon adressa aux visiteurs de Pologne une nouvelle circulaire qui modifiait un peu la précédente en ce sens que le visiteur devait laisser à son décès, dans un billet cacheté, le nom de celui qui devait gouverner la province, jusqu'à ce que les Supérieurs des maisons de cette même province eussent choisi le successeur du défunt. Et tel était le mode qui devait être également pratiqué, pour la nomination du successeur du visiteur défunt, dans les autres provinces de la Compagnie.

Ces dispositions prises avec l'assentiment du Souverain Pontife, le vicaire général de la Congrégation pouvait avoir moins d'inquiétude relativement à la conservation des provinces de la Compagnie et à leur administration, selon ce qui s'était pratiqué jusqu'alors.

§ 7. *Suppression des corporations appliquées*  
*aux Missions.*

Cependant, des conférences avaient lieu, soit chez le ministre des Cultes, soit chez le cardinal Fesch, avec les vicaires généraux de Paris et M. Hanon, pour décider ce dernier à renoncer à la qualité de Supérieur général des Filles de la Charité et pour lui faire accepter la nouvelle délégation que les vicaires généraux lui protestaient être décidés à lui donner.

M. Hanon, d'après l'avis de quelques personnages



recommandables, ne crut pas devoir abdiquer l'autorité qu'il tenait de plus haut et contribuer à porter à une des principales œuvres de saint Vincent un coup capable d'en entraîner la ruine. Les vicaires généraux du diocèse de Paris, désespérant de triompher de ses résistances, l'un d'eux voulut lui disputer le titre et les pouvoirs de Supérieur général des Filles de la Charité, pour ainsi dire de vive force, en s'installant comme Supérieur de la maison, en y tenant sans son aveu des conférences journalières (1).

Le vicaire général du diocèse de Paris était soutenu dans ses prétentions par deux ou trois sœurs, que le premier chaos du rétablissement de cette Communauté avait portées à la tête de la Compagnie.

M. Hanon était si persuadé de la légitimité de ses droits, qu'il ne balança pas, pour mettre fin aux prétentions du vicaire général de Paris, d'implorer en juin la protection du Conseil d'État; et la section de l'Intérieur et de la Législation prononça en 1809 : que les prétentions des vicaires généraux de Paris étaient nouvelles et sans fondement (2).

C'est alors que le 22 septembre 1809, M. Hanon reçut de S. Ém. le cardinal Fesch, les lignes suivantes que nous transcrivons :

Plaise à Dieu que les prétentions que vous avez élevées dans l'affaire dont vous me parlez ne vous aient pas fait faire des démarches irréfléchies qui pourraient opérer la suppression de votre Congrégation et de toutes celles qui ont pour objet les Missions étrangères! Que de mal vous auriez évité à l'Église!

Du reste, la douleur que j'en éprouverais, sera égale au regret que sans doute vous éprouverez par la suite; mais il

(1) Mémoire de M. Hanon du 9 mai 1813 à MM. les conseillers d'État.

(2) Mémoire de M. Hanon du 9 mai 1813 à MM. les conseillers d'État. La Compagnie des sœurs ne comptait alors que 1598 sœurs.

sera inutile, et peut-être les soins que je prends en ce moment-ci pour conjurer l'orage, s'ils étaient infructueux, vous feront connaître quel était mon dévouement pour la Congrégation à la tête de laquelle vous vous trouvez.

Cardinal FESCH.

Quatre jours après cette lettre, l'empereur Napoléon, dans un moment d'humeur et d'irritation (dit le ministre des Affaires ecclésiastiques, le 7 mars 1829 à la Chambre des députés), signa, sous la date du 26 septembre 1809, un décret qui révoquait non seulement celui du 27 mai 1804 (7 prairial, an XII), mais supprimait même toutes les Congrégations des Missions étrangères : celle du séminaire des Missions étrangères, celle du Saint-Esprit, comme celle de la Mission.

Ce décret fut notifié à M. le vicaire général de la Mission, le 6 octobre 1809. On comprend sa douleur. Dans une lettre à M. Ansaloni, visiteur de la province de Rome, datée du 9 octobre 1909, il l'informait de cette douloureuse situation et il ajoutait en post-scriptum :

« Le nouveau Supérieur général (1) des Filles de la Charité, M. Viguier, que vous connaissez depuis longtemps pour ce... (le mot est illisible ou effacé) en ces derniers temps, m'a assuré que les Missions étrangères seraient bientôt rétablies, et que le ministre des Cultes avait déjà pris des mesures pour conserver nos collèges de Plaisance, Savone, etc. ; je ne doute pas que vos maisons, surtout Monte Citorio, n'attirent encore sa bienveillance ; ainsi ne perdez pas courage. Ce serait une bien grande consolation pour moi dans notre malheur, si vous pouviez vous maintenir. »

(1) Lorsque nous parlerons de la persécution qu'endurèrent les Filles de la Charité, nous verrons que les vicaires généraux de Paris n'avaient pas le droit de conférer ce titre à M. Viguier et qu'il était contraire aux règlements promulgués sur les Congrégations hospitalières.

M. Hanon se trouva donc dans la nécessité de quitter définitivement la maison des Filles de la Charité, de se retirer dans le logement qu'il avait loué depuis quelque temps rue du Cherche-Midi, et de s'interdire toute relation avec la Communauté dont il était le Supérieur général.

La mesure prise à l'égard de M. Hanon occasionna une bien plus grande émotion dans la Communauté, dans les maisons de Paris et celles de province que celle qu'avait produite la violence du vicaire général de Paris. Sa prudence, l'intérêt qu'il portait à la Compagnie en général et à chacune des Filles de la Charité, lui avaient concilié l'estime et la confiance universelles.

§ 8. *Arrestation et emprisonnement de M. Hanon  
à Fénestrelles*

M. Hanon s'occupait à mettre ordre à ses affaires pour se retirer dans sa famille, lorsque, le 29 octobre 1809, il fut arrêté de grand matin par la police et conduit en prison. Pendant sa détention, le cardinal Fesch lui fit parvenir, le 16 novembre 1809, un billet conçu en ces termes :

« Son Excellence le ministre des Cultes m'ayant demandé de nommer un commissaire pour recevoir les comptes de la gestion des deniers, accordés à votre Mission, dans le délai de deux jours, je vous prévien que j'ai nommé M. Rausan, vicaire général de l'archevêché de Lyon, commissaire à cet effet. Veuillez bien le mettre à même de faire son rapport dans le délai fixé, afin de remplir les intentions de Son Excellence.

« Cardinal FESCH. »

Il commençait à se conformer aux désirs du grand

Aumônier, quand, la nuit du 17 au 18 novembre, un commissaire de police lui signifia l'ordre de partir immédiatement pour Saint-Pol (Pas-de-Calais), sa ville natale, et d'y rester en surveillance, conformément à la décision du ministre de la Police générale, du 30 octobre 1809; un passeport signé la veille lui fut remis pour se rendre à sa destination. Les ordres étaient si rigoureux qu'il ne lui fut pas permis d'emporter quoi que ce fût, ni livres, ni papiers indispensables à la revision du compte qui lui avait été demandé, ni de ranger la moindre des choses.

Cette surveillance dura jusqu'au printemps de 1811; elle fut convertie en une détention d'abord à Saint-Pol même, puis à Paris pendant trois semaines, et ensuite dans une des huit prisons d'État, la forteresse de Fénestrelles, pour avoir, lui alléguait-on, contrairement à la défense qui lui en avait été faite, continué d'entretenir des correspondances avec les sœurs de la maison mère, rue du Vieux-Colombier.

Peu de jours après son arrivée à Fénestrelles, M. Hanon mandait à un de ses amis et son homme d'affaires à Paris, sous la date du 14 mai 1811 :

« Je remplis la promesse que je vous ai faite de vous donner de mes nouvelles, quand je serais définitivement fixé. Je le suis à Fénestrelles, forteresse et prison d'État dans les montagnes des Alpes entre Pignerol et Briançon. Votre bon cœur s'inquiétera de ma situation, j'en suis sûr, ainsi que mes autres amis. Rassurez-vous et consolez-vous tous. Au sein des privations, des incommodités, des peines même inséparables de l'état où je suis, la Providence sait ménager des adoucissements et des consolations... »

Et le 7 août 1811, il disait : « Ma santé se soutient toujours et fort bien... L'air est extrêmement froid, mais il est très pur et très sain. Presque tous les pri-

sonniers de l'État s'y trouvent mieux que chez eux, et je suis du nombre. Le froid et les autres inconvénients de ce genre peuvent se parer aisément; quand on ne peut le faire, on prend patience et on y gagne encore davantage... Je n'ai pas encore eu un moment de peine et d'ennui depuis que je suis ici... »

Ces prévisions ne devaient pas se réaliser; car, comme il nous l'apprend dans une lettre du 19 octobre 1813, tous les ans, dès le mois de décembre, il éprouvait une forte maladie qui se prolongeait jusqu'à la belle saison; à cette époque, il ne se trouvait pas encore remis de celle dont il avait été travaillé durant le dernier hiver qui l'avait presque conduit à la mort et il appréhendait de ne pouvoir résister aux rigueurs de l'hiver suivant.

Un autre sujet de peine lui venait encore de la reddition des comptes au sujet de laquelle le cardinal Fesch d'abord, et ensuite le ministre des Cultes le harcelaient sans cesse, alors qu'on lui avait enlevé tous ses papiers. Sa mémoire put cependant à la longue lui fournir le moyen de les régulariser; mais il lui manqua toujours les pièces justificatives dont on lui demanda impitoyablement l'exhibition. C'est ce qui le détermina à insérer à ce sujet une note dans le mémoire déjà mentionné du 9 mai 1813, adressé à quelque membre du Conseil d'État : « Tout est en règle pour mes comptes, et les fonds qui reviennent au trésor public sont déjà déposés en des mains respectables. Mais les pièces justificatives, depuis que j'ai quitté Paris, ont subi avec mes autres papiers tant de déplacements depuis l'époque de mes malheurs, que je ne sais pas où elles sont toutes. Je supplie donc que, par ma mise en liberté entière, que je peux réclamer à tant d'autres titres, on me fournisse les moyens de les rechercher avec succès et de les con-

signer à qui de droit, le plus promptement qu'il me sera possible. »

Se trouvant toujours pressé par le ministre des Cultes relativement aux pièces venant à l'appui de ses comptes, il lui disait le 19 octobre 1813 : « Permettez-moi, Monseigneur, de vous représenter qu'il y aurait un moyen beaucoup plus court et plus simple de terminer toute discussion et toute autre relation, ce serait de me rappeler au moins momentanément à Paris, soit en pleine liberté, soit dans une maison de surveillance et de santé qu'on m'assignerait. Je le sollicite depuis longtemps, pour terminer mes affaires temporelles et spécialement celle de ma liquidation et des Missions étrangères. Bientôt, peut-être, il ne sera plus temps. Si on me laisse exposé à une mort comme certaine et qu'elle arrive en effet, ne pourra-t-on pas imputer à ma mémoire les embarras qui en résulteraient pour la liquidation ultérieure de mes comptes et les états de situation des Missions étrangères. »

Cette demande n'eut pas plus d'effet que les précédentes, malgré qu'il eut pris quelques mois auparavant, dans sa lettre aux conseillers d'État mentionnée plus haut, l'engagement, alors même que le Souverain Pontife ne ratifierait pas sa démission, de se comporter comme démis de ses pouvoirs sur les Filles de la Charité, et de n'avoir avec elles aucune espèce de correspondance relative aux affaires de cette Société. Il se proposait de rentrer dans la vie privée, pour ne s'occuper que des devoirs inhérents au sacerdoce.

#### § 9. *Partage de la Congrégation de la Mission en deux obédiences.*

Le séjour du vicaire général de la Congrégation de la Mission dans la forteresse de Fénestrelles, ne le

privait cependant pas de toute espèce de consolation; il pouvait parfois converser avec le cardinal Pacca (1), et quelques autres illustres prisonniers dont tout le tort était de n'avoir pas donné leur approbation aux vues de l'empereur des Français; il pouvait correspondre avec sa famille et avec quelques amis. Les Missionnaires de Rome trouvèrent moyen de lui faire connaître leur position et il leur transmit de ses nouvelles.

Ce fut dans une de ces communications, qu'il eut avis que, malgré les dispositions prises pour le bon gouvernement de la Congrégation de la Mission dans ces circonstances critiques, et sollicitées par la médiation de M. Sicardi, celui-ci avait obtenu du Souverain Pontife la reprise du gouvernement des provinces d'Italie, d'Espagne et du Portugal. En portant cette nouvelle à la connaissance de M. Hanon, M. Sicardi lui disait : « Je vous prévienne, mon très honoré Père, qu'en conséquence des temps présent et passé, par l'autorité spéciale du Saint-Père, et non comme supérieur de cette maison (Monte-Citorio), je puis *ad tempus* gouverner la Congrégation dans toute l'Italie et l'Espagne. Mais cela ne portera aucune conséquence particulière ni division du gouvernement dans la Congrégation. Et ensuite vous serez averti de tout. Vivez tranquille. »

Dans ce billet, M. Sicardi, pour ne pas aggraver la position de M. Hanon, s'abstint de lui spécifier sous quel titre il se trouvait chargé du gouvernement des provinces étrangères à la France; nous savons que c'était sous celui de vicaire général, quoiqu'il ne nous soit pas possible de préciser la date à laquelle il l'aurait reçu du Souverain Pontife. La biographie de M. Si-

(1) *Mémoires sur le Pontificat de Pie VII*, par le cardinal Pacca.

cardi, écrite par M. Casoni, ne fait pas mention de cette nomination; il est à croire que la juridiction aura été conférée *oraculo vivae vocis*. Nous possédons seulement une lettre du mois de janvier 1808, adressée par M. Sicardi à M. Charles Verbert, portant la signature suivante : *Carolus Dominicus Sicardi, indignus presbyter Congregationis, ejusdem, auctoritate Apostolica, ab anno 1808, Vicarius generalis* (1).

En prenant pour base cette date, la Congrégation aurait eu, un an avant l'emprisonnement de M. Hanon, deux vicaires généraux légitimement nommés, et cela à l'insu de M. Hanon et peu de temps après le bref qui déclare ce dernier « vicaire général de toute la Congrégation et nomme M. Sicardi, premier assistant de M. Hanon ». Nous présumons que M. Sicardi aura voulu mettre 1809 au lieu de 1808. Mais toujours est-il que c'est à dater de cette époque que le partage de la Congrégation en deux obédiences a eu lieu de fait et de droit sans contestation aucune. Cette scission a été depuis confirmée dans tous les brefs qui avaient trait à la nomination des vicaires généraux des deux obédiences. Elle a duré de droit jusqu'à la nomination de M. de Wailly par le Souverain Pontife aux fonctions de Supérieur général de la Mission et, de fait, pour les provinces d'Italie, jusqu'à l'élection de M. Salhorgne, par l'Assemblée générale de 1829.

#### § 10. Décès de M. Philippe (Jean).

Pendant le séjour de M. Hanon à Fénestrelles, décéda, le 25 juillet 1811, M. Jean Philippe, directeur des Filles de la Charité, qui fut obligé de quitter Paris pour n'avoir pas voulu se prêter aux changements qu'on se proposait d'introduire dans le régime

(1) Registre des pièces de 1800 à 1829.



de cette Communauté. Retiré à Nîmes, il était logé à l'auberge du Louvre. Surpris par une maladie, il fut transporté à l'hôpital desservi par les Dames hospitalières de Saint-Joseph. Son confesseur, excellent ecclésiastique, lui prodigua tous les soins qui dépendaient de lui et il fut prié par le malade de vouloir bien remettre tous ses effets et ce qui lui restait de numéraire à M. Hanon. Cet ecclésiastique justifia la confiance du vénérable défunt et, après avoir soldé 275 francs à la Supérieure pour frais de maladie et de funérailles, il se rendit à Fénestrelles pour remettre à M. le Vicaire général les objets laissés par son confrère. La perte de cet ami fut des plus sensibles à M. Hanon.

M. Philippe avait été nommé supérieur du grand séminaire de Poitiers, le 12 août 1754, il occupa ce poste jusqu'en 1776. Le 20 septembre 1778, il exerça les mêmes fonctions à Saint-Servan pendant une année. Le 18 mars 1779, il fut promu à la cure et à la supériorité de la maison de Saint-Méen, où il résida jusqu'en 1786. A cette dernière époque, il fut appelé à Paris pour être appliqué à la direction des Filles de la Charité, fonction qu'il remplit jusqu'à la dispersion de cette Communauté. Lorsqu'il fut permis aux Sœurs de se réunir, il s'empessa de se mettre à leur disposition. Peu après, la supérieure des Filles de la Charité le pria de se rendre à Rome à l'effet de prendre de M. Brunet les instructions convenables à la réorganisation de la Communauté des Sœurs. Après quelques mois de séjour auprès de son supérieur, il rentra à Paris pour se dévouer sans réserve à l'œuvre si intéressante et si importante qui lui était confiée. Dans la circulaire du 1<sup>er</sup> novembre 1801, adressée aux Filles de la Charité, M. Brunet rendait de M. Philippe le témoignage suivant : « Ce que je ne puis faire par moi-

même auprès de vous, je le puis faire par un substitut. Aussi m'en suis-je donné un à cet effet, c'est M. Philippe que vous auriez sûrement choisi vous-mêmes, s'il eût été à votre choix. Homme vraiment apostolique qui pour vous maintenir dans l'esprit de votre saint état dans les temps les plus critiques, a essuyé tant de fatigues, a couru tant de dangers et sur lequel la Providence a évidemment veillé d'une façon toute singulière pour le conserver jusqu'à présent, afin que vous eussiez toujours en lui un guide sûr, un conducteur et un directeur digne de toute votre confiance. » En effet, sa prudence et la haute estime que ses éminentes vertus commandaient à toutes les personnes qui l'approchaient, contribuèrent puissamment à faire reprendre dans la communauté, une partie des anciennes pratiques et à y faire revivre l'esprit du saint Fondateur. Sa constance à soutenir les droits et l'autorité du vicaire général sur la Compagnie des Filles de la Charité lui attira l'ordre de quitter leur maison et, comme nous l'avons vu, de se retirer à Nîmes.

C'est en 1814 que M. Hanon retrouva sa liberté et revint prendre place à la tête de la famille de saint Vincent de Paul.

(A suivre.)

---

## NOS DÉFUNTS

---

### MISSIONNAIRES

1. Neumann (François), prêtre, décédé le 28 décembre 1911, à Henri-Chapelle (Belgique); 73 ans d'âge, 44 de vocation.
2. Beaumevieille (Clément), prêtre, décédé le 18 janvier 1912, à Damas (Syrie); 36, 16.

3. Zambianchi (Antoine), frère coadjuteur, décédé en janvier 1912, à Sienne (Italie); 78, 54.
4. Piazzoli (Joseph), prêtre, décédé le 17 janvier 1912, à Naples (Italie); 84, 67.
5. Giorello (François), prêtre, décédé le 23 janvier 1912, à Casale (Italie); 84, 67.
6. Reed (Arthur), prêtre, décédé le 9 janvier 1912, à Denver (États-Unis); 31, 11.
7. Valdivielso (Aquilin), prêtre, décédé le 3 février 1912, à Madrid (Espagne); 86, 56.
8. Koch (Léonard), frère coadjuteur, décédé le 5 février 1912, à Elseneur (Danemark); 63, 45.
9. Vérillon (Amable-Jules), frère coadjuteur, décédé le 12 février 1912, à Santorin (Grèce); 80, 36.
10. Courandière (Eugène), prêtre, décédé le 22 février 1912, à Tauris (Perse); 38, 19.

### NOS CHÈRES SŒURS

(*Novembre 1911-février 1912*).

- Adelaide Amerio, décédée à la Maison Centrale de Sienne;  
71 ans d'âge, 50 ans de vocation.
- Victoire Bueno, Maison Centrale de Quito; 62, 39.
- Maria Sessa, Hôpital San-Saverio de Palerme; 58, 30.
- Marie Boulanger, Maison de Bully-les-Mines (France); 63, 37.
- Catherine Simon, Maison de Rennes; 85, 56.
- Marie Prikoszovits, Maison de Piliscsaba (Hongrie); 28, 5.
- Adeline Melli, Maison Centrale de Turin; 36, 10.
- Césarine Barbaroux, Hospice Civil de Constantine; 62, 34.
- Clara George, Hospice Civil d'Estaires (France); 46, 22.
- Marie de la Bourdonnaye, Orphelinat de Fécamp (France);  
64, 42.
- Jeanne Wodara, Maison Centrale de Graz (Autriche); 21, 1.
- Angèle Pokrzywicka, Maison Centrale de Culm; 58, 36.
- Anne Maguin, Hôtel-Dieu de Douai (France); 84, 58.
- Catherine Carré, Maison de Sim-le-Noble (France); 33, 12.
- Martina Murphy, Hôpital de Baltimore (États-Unis); 36, 14.
- Pauline Gudin, Maison Saint-Louis-en-l'Île à Paris; 78, 49.

- Zoé Mobillion, Maison Sainte-Geneviève à Reims ; 34, 9.  
Marie Desmond, Maison Centrale de Mill-Hill (Angleterre) ;  
70, 45.  
Joséphine Musso, Hôpital Général de Montpellier ; 53, 25.  
Angèle Lestage, Maison de Saint-Vincent-de-Paul (France) ;  
31, 5.  
Marie Bélesta, Hôpital de Nogent-le-Rotrou (France) ; 62, 40.  
Joséphine Figiel, Maison Centrale de Cracovie ; 31, 8.  
Célestine Paillard, Hospice Civil d'Orthez (France) ; 54, 23.  
Rosalie Resmik, Hospice des Incurables d'Idria (Autriche) ;  
44, 17.  
Antonia Amorese, Maison Centrale de Naples ; 46, 25.  
Anne Cresnar, Hôpital Wilhelmine de Vienne (Autriche) ;  
31, 4.  
Camille Karpinska, Maison Centrale de Varsovie ; 66, 39.  
Philomène Bianchi, Maison Saint-Joseph, Turin ; 74, 48.  
Victorine Roux, Orphelinat agricole de Kerhars (France) ;  
69, 40.  
Florence Cortès, Hôpital de la Paix de Constantinople ; 86,  
62.  
Julienne Prat, Maison Principale de Paris ; 84, 64.  
Marie Lacruche, Maison de Vendhuile (France) ; 60, 37.  
Paolina Manzoni, Asile d'Arsoli (Italie) ; 64, 43.  
Émélie Loras, Maison de Château-l'Évêque (France) ; 77, 52.  
Madeleine Colomer, Asile des aliénés de Barcelone ; 54, 31.  
Josèphe Benllor, Hospice de Pampelune (Espagne) ; 65, 48.  
Eladia Lamarca, Collège de Carabanchel (Espagne) ; 42, 20.  
Francisca Charlez, Hospice de Tolède (Espagne) ; 67, 45.  
Caroline Amerio, Maison Centrale de Turin ; 27, 5.  
Alphonsine Penaveyre, Maison Principale, à Paris ; 79, 61.  
Marcelline Garrauz, Orphelinat de Bayonne (France) ; 33, 12.  
Eugénie Nadaskay, Prison de Marianostra (Hongrie) ; 55, 30.  
Vicenta Moreno, Asile des Aliénés de Lyon ; 76, 51.  
Louise Palacios, Hôpital d'Aréquipa (Pérou) ; 38, 15.  
Élisabeth Rose, Hôpital de San José (États-Unis) ; 38, 15.  
Élisabeth Solamon, Asile des Aliénés, Nouvelle-Orléans ;  
69, 53.  
Antoinette Trouette, Crèche de Constantine ; 95, 70.  
Élise Scheiblbrandtner, Maison de Schwarzach (Autriche) ;  
17, 2 mois.  
Aделаide Bonnieu, Orphelinat d'Orsay (France) ; 73, 52.  
Louise Provost, Maison de Commeny (France) ; 69, 49.

- Marie Chevrier, Orphelinat de Saint-Étienne-du-Rouvray (France); 65, 43.
- Cesira Marinelli, Ricovero de Jesi (Italie); 42, 10.
- Cécile Louis, Maison de Clichy (France); 68, 40.
- Ursule Kolar, Prison de Marianostra (Hongrie); 74, 53.
- Jobita Lopez, Hôpital de Cali (Colombie); 23, 3.
- Clara Rohr, Maison de Schwarzach (Autriche); 30, 9.
- Ellen Brannan, Asile des aliénés de Baltimore (États-Unis); 81, 56.
- Marie Theborge, Hôpital de Saint-Louis (États-Unis); 23, 4.
- Assunta Bianchi, Maison Centrale de Sienne; 22, 14 mois.
- Marie Piraux, Hôpital de Sedan (France); 52, 25.
- Anne Faye, Maison de Saint-Eugène; 73, 47.
- Angelina Gatta, Maison Centrale de Naples; 64, 43.
- Louise Tibi, Maison Centrale de Turin; 50, 28.
- Louise Gazzola, Maison Centrale de Turin; 27, 5.
- Marie Marcet, Hôpital de Bar-sur-Seine (France); 66, 38.
- Elisabeth Zartl, Hospice de Vacz (Hongrie); 24, 3.
- Christine Herole, Maison Centrale de Cologne - Nippes; 38, 4.
- Maria Gonzalez, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne); 25, 4.
- Marguerite Murgo, Hôpital de Logroño (Espagne); 52, 33.
- Maria Resano, Collège de l'Immaculée-Conception de Cebu (Iles Philippines); 22, 2.
- Josèphe Bayo, Asile de Grenade (Espagne); 38, 19.
- Maria Escudero, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne); 30, 11.
- Catalina Diez, Fourneau de Almeria (Espagne); 23, 5.
- Emilia Martinez, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne); 36, 12.
- Rafaëla Camara, Hospice de Las Palmas (Iles Canaries); 81, 60.
- Marie Charvolin, Maison Centrale de Naples; 81, 56.
- Innocenza Re, Maison Centrale de Turin; 32, 9.
- Amélie Dubuisson, Maison Saint-Vincent de l'Hay (France); 76, 54.
- Marie Coupy, Maison Centrale de Sienne; 77, 57.
- Marie Ganier, Maison Saint-Vincent de l'Hay; 65, 40.
- Marie MAUCHE, Maison Principale, à Paris; 67, 46.
- Bernarde Lafitte, Maison de Montolieu (France); 78, 57.

- Jeanne Claverie, Maison Saint-Nicolas à Toulouse (France);  
71, 51.
- Louise Jamay, Maison Principale, à Paris; 38, 16.
- Maria Brea, Hôpital Général de Madrid; 23, 3.
- Josefa Campos, Maison Centrale de Madrid; 55, 32.
- Maria Igartina, Hôpital de Murcia (Espagne); 69, 52.
- Mathilde Suminska, Hôpital Général de Posen; 73, 45.
- Maria Sépuheda, Asile Santa Anna de Valparaiso (Chili); 44,  
22.
- Ida Facchini, Hôpital d'Orvieto (Italie); 33, 10.
- Angelica Girolami, Hôpital d'Orvieto (Italie); 32, 2.
- Julie Kornowska, Hôpital de Kalisz (Pologne); 32, 9.
- Fanny Dulac, Maison de Saint-Dié (France); 74, 52.
- Marie Zuffada, Maison Centrale de Turin; 27, 6.
- Olga Woyak, Maison Centrale de Graz (Autriche); 24, 4.
- Caroline Lee, Orphelinat de la Nouvelle-Orléans (États-Unis);  
89, 63.
- Angèle Comi, Maison Centrale de Siennec; 72, 45.
- Faustine Albertini, Maison Centrale de Siennec; 55, 30.
- Anne Starck, Hôpital de Casamassina (Italie); 80, 58.
- Maria Maglio, Orphelinat de Palerme; 41, 16.
- Maria Tophan, École de Puerto de la Luz (Iles Canaries); 64,  
10.
- Maria Salvans, Hôpital de Palma de Mallorca (Iles Baléares);  
75, 52.
- Marthe Daguerre, Maison de Saint-Vincent-de-Paul (France);  
83, 46.
- Suzanne Vergezac, Maison de Châtillon - sous - Bagneux  
(France); 82, 57.
- Marguerite Garvey, École Saint-Vincent de San-Francisco  
(États-Unis); 53, 34.
- Jeanne Piot, Maison de Saint-François-Xavier à Paris; 39, 17.
- Marie Gay, Maison Centrale de Turin; 61, 41.
- Marie Gardes, Maison de Clichy (France); 70, 44.
- Marie Barbieri, Maison de Tours; 68, 36.
- Antoinette Bost, Maison de Montolieu (France); 43, 18.
- Marie Mulé, Maison de Montolieu; 84, 57.
- Rosanna Moran, Asile des Aliénés de Baltimore (États-Unis);  
72, 48.
- Antoinette Vandable, Hôtel - Dieu de Clermont - Ferrand  
(France)? 63, 40.
- Madeleine Tonello, Maison Centrale de Turin; 66, 45.

- Marie Hermet, Hôpital du Soleil, Saint-Étienne (France); 54, 33.
- Marie Salvagnol, Orphelinat de Pernambuco (Brésil), 78, 59.
- Marie Castro, Collège de Fortaleza (Brésil); 46, 25.
- Eugénie Donai, Orphelinat de Dublin; 67, 46.
- Amélie Leconte, Maison Saint-François-Xavier à Paris; 85, 62.
- Marie Trouilhet, Hôpital d'Andria (Italie); 75, 56.
- Marthe Bontron, Maison Saint-Augustin à Paris; 52, 30.
- Pastora Gavilanes, Hôpital de Babahoyo (Équateur); 22, 1.
- Victorine Lorquin, Maison de Bourg-la-Reine; 34, 11.
- Marianne Wajdang, Maison Centrale de Varsovie; 44, 23.
- Sophie Morin, Hôpital de Cahors (France); 71, 48.
- Marguerite Chevrot, Maison Principale, à Paris; 68, 46.
- Renée Douris, Maison Sainte-Geneviève à l'Hay (France); 68, 46.
- Jeanne Bessière, Hôpital de Vias (France), 72, 49.
- Marie Donnet, Maison de Clichy (France), 78, 57.
- Brigitte Flynn, Orphelinat de Los Angeles (États-Unis); 73, 44.
- Marie Savoldi, Asile des Aliénés de Colorno (Italie); 64, 37.
- Marie Pradal, Maison Carrée (Algérie); 70, 46.
- Maria Gutierrez, Hôpital de Santiago (Chili); 75, 51.
- Françoise Grünnes, École de Nagyvarad-Vilencze (Hongrie); 63, 41.

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

413. — *Cheng Keue pao Ky*. (Recueil de Cantiques et Chansons religieuses composées par des chrétiens chinois et recueillies par J.-M. Planchet, C. M.) Pékin, 1911. Un vol. in-8°.

On lit dans la vie de saint Alphonse de Liguori que ce grand prédicateur et écrivain composa des cantiques pour être chantés par les gens du peuple, persuadé que c'était un genre de prédication très efficace. C'est le même but moralisateur que poursuit depuis quelques années le barde breton Botrel, par son Œuvre de la Bonne Chanson.

Les Chinois aussi aiment à chanter; déjà les chrétientés, à peine vieilles d'un ou deux siècles, possèdent leurs chants naïfs, débordants de foi, de piété, rappelant nos chansons du moyen âge. Ce sont ces reliques que M. Planchet, missionnaire lazariste, a voulu sauver de

l'oubli et remettre en honneur, en les livrant à l'impression. Des trente chants que contient ce recueil, à peine trois ou quatre avaient déjà été imprimés; tous les autres ont été déterrés dans les vieilles familles chrétiennes, où, souvent ils n'étaient conservés que de mémoire.

Aux sujets anciens se sont ajoutés des chants qui rappellent des événements récents; les angoisses de l'année terrible (1900); les souffrances des victimes. Un chant spécial est consacré à la mémoire du martyr M. Pierre Nié; le pieux prêtre lazariste chinois.

Par cette publication; M. Planchet a accompli une œuvre fort intéressante dont on peut attendre d'excellents fruits.

414. — **BOCCARDI.** *Conferenze delle Effemeridi astronomiche in Parigi. Ottobre, 1911.* — Brochure in-8. Torino, Corso Palestro, 14.

Dans cette brochure, M. J.-B. Boccardi, C. M., directeur de l'Observatoire royal de Turin, rend compte des efforts dignes d'éloge que les astronomes de tous les pays font pour arriver à des études d'ensemble et à l'unité de méthode qui procure des résultats prompts et plus complets.

La conférence réunie à Paris au mois d'octobre 1911 comprenait une vingtaine de membres; c'étaient communément les directeurs des observatoires de diverses nations envoyés par leurs gouvernements respectifs.

La France était représentée par MM. Baillaud, directeur de l'Observatoire de Paris; Bigourdan, directeur du Bureau des Longitudes; Henri Poincaré (cousin germain de l'actuel président du Conseil des ministres), professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes, et par quelques autres.

Les autres pays étaient représentés par les notabilités de la science astronomique de chaque nation; l'Allemagne par M. Cohn, professeur à l'Université de Berlin, directeur des *Astronomisches Jahrbuch*; l'Angleterre par M. Dison, directeur de l'Observatoire de Greenwich; l'Italie par M. Boccardi, professeur à l'Université royale et directeur de l'Observatoire de Turin; les États-Unis d'Amérique, par M. Eichelberger, directeur de l'Observatoire de Washington; l'Amérique du Sud, par MM. David Gill, directeur de l'Observatoire du cap de Bonne Espérance et M. Ferrine, directeur de l'Observatoire de Cordoba (Argentine). La liste comprend encore d'autres noms d'astronomes, tous d'une grande notoriété.

Après s'être entendus sur la méthode commune à suivre pour l'étude de plusieurs questions d'astronomie, les membres du Congrès ont réglé entre eux la part d'observations à faire sur la position apparente des étoiles: on a réparti le travail entre les divers observatoires. Nous notons seulement ici que M. Boccardi s'est chargé pour l'Observatoire de Turin de l'observation des étoiles de la liste Auwers-Newcomb; l'Observatoire de Paris est chargé de l'observation des « étoiles circumpolaires » c'est-à-dire, comme il a été convenu d'entendre cette expression, des étoiles qui ne sont pas éloignées de plus de 10° de chacun des pôles. Le reste du travail d'observations a été réparti entre les observatoires des autres nations.



415. — Nous avons fait mention précédemment du Congrès que tiennent chaque année, à Paris, les supérieurs et directeurs des grands séminaires de France. Nous nous abstenons d'intervenir dans ces réunions par un sentiment naturel de discrétion : en effet, la direction des grands séminaires est chose à laquelle nous devons, pour le moment, rester étrangers, c'est à ceux qui ont la charge de cette œuvre d'examiner entre eux les méthodes d'après lesquelles ils doivent la conduire. Mais, ne fut-ce qu'à cause du passé, et aussi parce que la Congrégation des Lazaristes dirige hors de France un certain nombre de grands séminaires, nous suivons avec intérêt, par la lecture du compte rendu, les délibérations du Congrès : nous constatons les vues des directeurs actuels sur les améliorations à apporter, les résultats obtenus, l'orientation qu'ils donnent à cette œuvre si importante de la formation du clergé. C'est une grande force pour eux que de s'entendre ainsi, de causer ensemble chaque année. Ils publient le *compte rendu* de leur Congrès. Et comme nous avons parcouru les comptes rendus des années précédentes, dont nous avons fait mention ici même, nous venons de parcourir celui de l'année 1911. (Un vol. in-8; Beauchesne, 117, rue de Rennes, Paris).

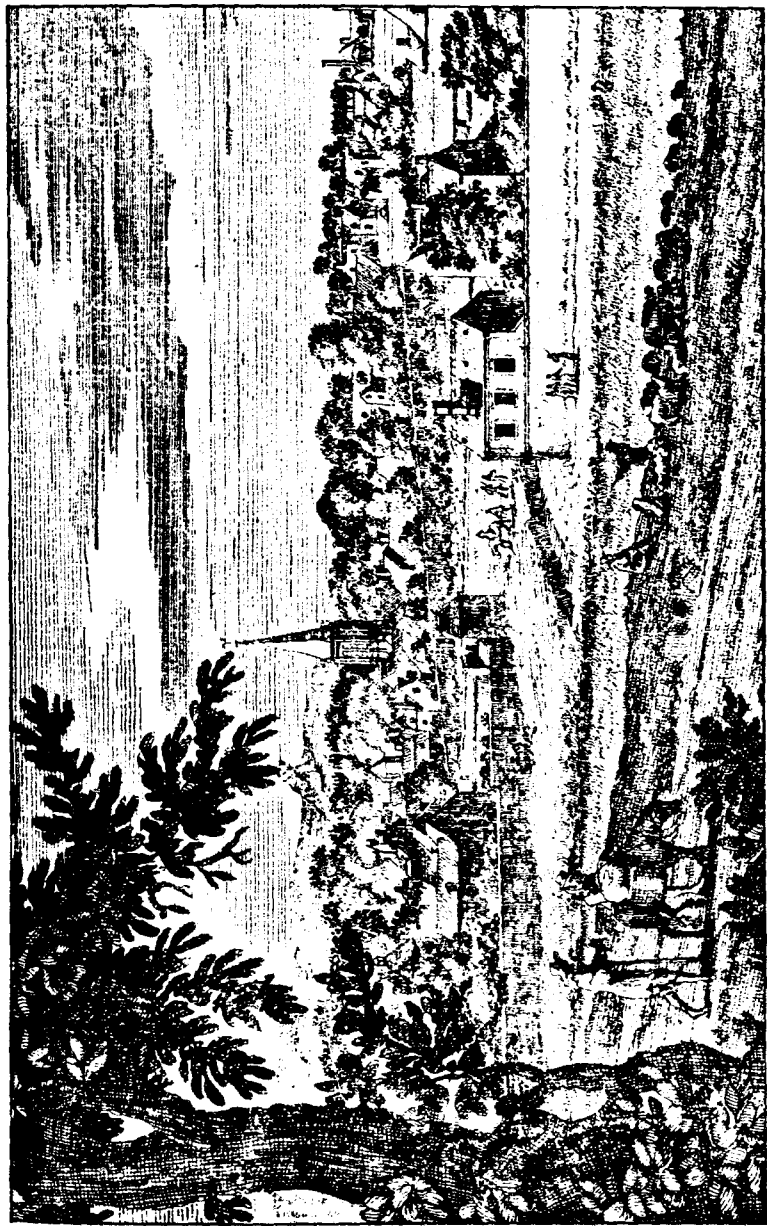
Dans le compte rendu de l'année précédente, il s'agissait surtout de la direction à donner aux études et nous avons lu dans ce volume-là de justes considérations. Dans le volume de cette année, en outre des questions d'études, on a touché à quelques points importants de la vie des directeurs et de l'influence qu'ils doivent avoir sur l'âme des séminaristes.

Deux importants rapports ont été lus et discutés : le premier de ces rapports a été lu par M. Saliège, supérieur du séminaire de Saint-Flour, sur « les relations des directeurs et des séminaristes ». Le second rapport a été lu par M. Blouet, directeur au grand séminaire de Coutances sur « la vie commune des directeurs de séminaires ». Sur ce dernier point, en particulier, on a reconnu qu'une congrégation, celle des Sulpiciens ou celle des Lazaristes avait un avantage tout acquis.

Quatre autres rapports, ayant pour objet les études, ont été lus et discutés dans des commissions particulières : le premier sur l'enseignement de la philosophie par M. Dubosq, supérieur du grand séminaire de Bayeux; le second sur l'enseignement de la Morale, par M. Parpaillon, professeur au séminaire de Luçon; le troisième, sur l'enseignement de la théologie ascétique, par M. Giroux, supérieur du séminaire de Troyes; le quatrième, sur l'enseignement des questions sociales, par M. Garriguet, supérieur du séminaire de La Rochelle. On comprend que pour tous ceux qui ont à s'occuper, à un titre quelconque, de l'œuvre des grands séminaires, ces études et ces discussions entre hommes d'expérience sont du plus haut intérêt.

416. — En parcourant un livre sur lequel nous nous proposons de revenir, *l'Histoire du séminaire de Saint-Nicolas du Chardonnet à Paris*, par P. Schœner (2 vol. in-8, Paris, Desclée, 1911), nous avons remarqué quelques intéressants renseignements sur Gentilly. A Gentilly, était la maison de campagne du séminaire de Saint-Nicolas; là aussi est la maison de campagne des Lazaristes, dont nous dirons aujourd'hui un mot.

Avant la Révolution de 1789, la maison de campagne du petit sémi-



VEUE DU VILLAGE DE GENTILLY CÔME IL EST VEU SUR LE HAUT CHEMIN DU FAUNBOURG SAINT-MARCEL  
(D'après une gravure de P. Mariette; dix-septième siècle.)

naire de Saint-Nicolas était traversée par la Bièvre ; c'est aujourd'hui la « cité Flotard », rue d'Arcueil, 15 (t. II, p. 27). Après la Révolution, le même petit séminaire acheta en 1838, un autre terrain, et Mgr Dupanloup, alors supérieur du petit séminaire, y installa en 1840 les élèves des basses classes. C'est la maison occupée actuellement par les Filles de la Charité qui, à leur tour, l'achetèrent en 1874 au petit séminaire de Saint-Nicolas (*ibid.*, p. 562).

En face de la maison des sœurs, qui est à main droite, avenue de la Gare et rue Frileuse, quand on arrive par la porte des Peupliers, se trouve, avenue de la Gare, à main gauche, la maison de campagne des Lazaristes. Nous en consignerons ici brièvement l'histoire.

Dans la *Notice* qu'il a écrite sur le rétablissement de la Congrégation de la Mission après la Révolution de 1780 (in-4 de 78 pages, Paris, 1870), M. J.-B. Etienne, alors Supérieur général, a écrit (p. 16) au sujet de Gentilly :

« Je dois ajouter, pour l'édification de la génération présente et pour celle des générations à venir, que les vénérables Missionnaires appelés à relever l'édifice de saint Vincent, contribuèrent aussi, autant qu'il leur fut possible, aux frais de l'installation de la nouvelle maison mère. Leur amour pour la Congrégation était tel, que, même durant leur émigration, lorsqu'ils vivaient en quelque sorte de l'aumône de l'étranger, ils amassaient des économies, dans le but d'aider un jour à son rétablissement. Rentrés en France, et occupant des postes dans le clergé séculier, ils étaient préoccupés de la même pensée. Aussi apportèrent-ils à la Famille renaissante leur mobilier, leur linge, leurs livres, leurs vases sacrés, leurs ornements et autres objets consacrés au culte. Ce fut ainsi que se forma le premier fonds de la lingerie, de la bibliothèque et de la chapelle. Plusieurs même avaient amassé des sommes assez importantes qui furent les premiers articles des recettes de la caisse de la maison mère. Je citerai M. Verbert, vicaire général, qui y déposa 50 000 francs, et M. Boujard, son successeur, qui avait apporté d'Espagne, où il avait passé tout le temps de l'émigration, une somme de 60 000 francs, qu'il affecta à l'acquisition de notre maison de campagne de Gentilly ; acquisition qui fut faite en 1824. »

En 1830, une ordonnance royale de Charles X, du 7 février, autorisa la Congrégation à accepter la propriété de cette maison :

« ARTICLE PREMIER. — Le Supérieur général de la Congrégation de Saint-Lazare, à Paris, est autorisé à accepter, au nom de cet établissement, l'offre de donation d'une maison avec jardin, sise à Gentilly près de Paris, et d'un pré attenant, le tout évalué à soixante-six mille neuf cent cinquante francs, faite par les sieurs Philippe Billiet et Jean-Baptiste Étienne, suivant acte sous seing privé du 28 août 1829, aux clauses et conditions y exprimées.

« Il sera passé acte public de cette donation. »

Quelques agrandissements ou améliorations eurent lieu successivement.

En 1842, le 11 mai, une ordonnance du roi Louis-Philippe autorisa l'acquisition d'un pré :

« Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département des Affaires ecclésiastiques et de l'Instruction publique,

« Notre Conseil d'État entendu,

« Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

« Vu la délibération du conseil municipal de Gentilly du 8 mai 1838 ;

- « Vu la déclaration du sieur Étienne, procureur général des Lazaristes en date du 21 juin 1838 ;
- « Vu l'avis du préfet de la Seine ;
- « Vu la loi du 2 janvier 1817 ;
- « Notre Conseil d'État entendu,



GENTILLY

LA MAISON DE CAMPAGNE DES LAZARISTES  
UNE ALLÉE, PONT SUR LA BIÈVRE

- « Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :
- « **ARTICLE PREMIER.** — L'Association des prêtres séculiers des Missions étrangères (Congregation des Lazaristes), établie à Paris (Seine), reconnue par le décret du 7 prairial an XII, est autorisée à acquérir de

la commune de Gentilly (Seine), également autorisée aux fins de la vente, moyennant la somme de sept cent douze francs cinquante centimes, montant de l'estimation, une pièce de pré déjà réunie au domaine appartenant à ladite Congrégation.

« Il sera passé acte public de cette vente. »

En 1868, on construisit le réfectoire actuel des prêtres. Il y avait en 1842, sur cette emplacement, un pigeonnier qui fut ensuite transformé en oratoire.

En 1870, le 9 juillet, un décret de Napoléon III autorisa la Congrégation de la Mission à accepter une maison avec cour, jardin et une parcelle de terre, à Gentilly. C'était une construction située sur la rive droite de la Bièvre, achetée par M. Etienne quelques années auparavant.

En 1896, on construisit le bâtiment qui fait pendant au réfectoire des prêtres et qui est affecté au logement des étudiants et des séminaristes.

En 1897, on éleva la nouvelle chapelle.

En 1911, on fit le mur de clôture qui borne la propriété à l'est, et l'abri des séminaristes, auprès de cette clôture.

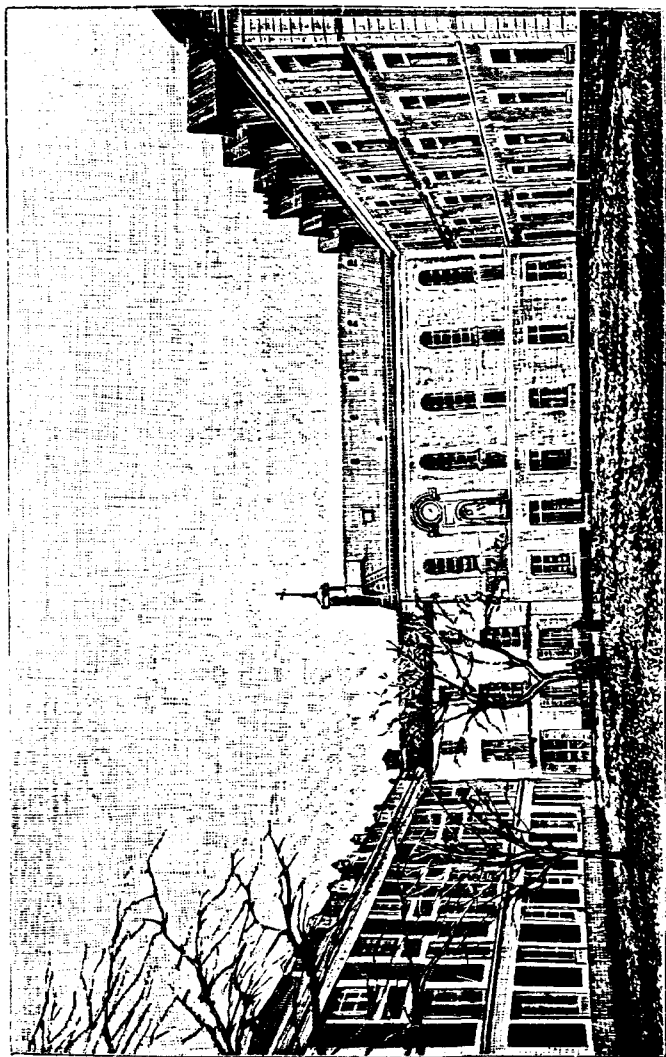
Les jeunes gens de la maison mère des Lazaristes vont à Gentilly les jours de congé de chaque semaine. Après Pâques, les séminaristes y habitent jusqu'à la fête de saint Vincent de Paul, milieu de juillet; les étudiants y habitent pendant le temps des vacances.

GENTILLY, commune et département de la Seine, dans la vallée de la Bièvre et contiguë à l'enceinte fortifiée de Paris, au sud. La population en 1912 est de 15 000 habitants. Les rois de France de la première race eurent à Gentilly (*Gentilium* ou *Gentiliacum*) une villa où Pépin le Bref tint un concile en 766. Saint Eloi et saint Louis y fondèrent des monastères.

417. — Lorsque, comme on a écrit les *Mémoires de la Congrégation de la Mission* concernant les travaux des Missionnaires à Madagascar, en Chine, etc., on écrira le volume concernant la Perse, il y aura lieu d'utiliser les données contenues dans le volume que nous avons sous les yeux : *Histoire de l'établissement de la mission de Perse par les Pères Carmes-Déchaussés de l'année 1604 à l'année 1612*, par le P. Berthold-Ignace-de-Sainte-Anne. Un vol. in-12, Paris, 76, rue des Saints-Pères; sans date. On y trouvera quelques renseignements utiles notamment sur la mission d'Ispahan et sur celle d'Ormuz.

Il manque à ce livre ce qui manque trop souvent aux livres écrits par les membres des Congrégations : ils ne voient que leur « saint Ordre ». L'objet de cet ouvrage n'est qu'un épisode de l'évangélisation de la Perse, épisode qui ne s'étend que sur une durée de huit ou dix ans, au dix-septième siècle. Il eût fallu, comme introduction un bref tableau des travaux de l'évangélisation de la Perse : on y aurait vu quelle est la place que tient dans l'ensemble l'entreprise des pieux religieux dont on nous raconte les travaux. Ce n'est qu'en écrivant l'histoire avec ces vues un peu générales qu'on donne des événements de détail une notion vraiment exacte.

418. — Une liste des livres en langue allemande intéressant les deux communautés de Saint-Vincent-de-Paul a paru récemment. Voici l'indi-



GENTILLY, LA MAISON DE CAMPAGNE DES LAZARISTES; CÔTÉ DU JARDIN (1912)

édition des principaux ouvrages mentionnés sur cette liste ; les livres sont en vente chez les Prêtres de la Mission à Graz, Mariengasse, 48.

*Vie de saint Vincent de Paul*, par Maynard. Traduit en allemand et revu par Edm. Heger. Prix, 4 kr (couronnes).

*Vertus et Doctrine de saint Vincent de Paul*, par Maynard. Traduit en allemand et revu par Edm. Heger. Graz. Prix, 4 kr.

*Lettres choisies de saint Vincent*. Traduit en allemand. Graz. 3,50 kr.

*Méditations de la Congrégation de la Mission pour tous les jours de l'année* par Ed. Mott. Traduit en allemand. Graz. 4 vol. Prix, 18,50 kr.

*Méditations pour les retraites du mois et de l'année*, par Collet. Traduit en allemand. Graz. 3 kr.

*Les Annales de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité* en langue allemande. Paraissant 4 fois par an. Environ 150 pages par numéro. Graz. 5 kr.

*Histoire des Filles de la Charité dans la province de Salzbourg*, par Ant. Zdesar, C. M. En allemand.

*Manuel des enfants de Marie*. En allemand. Nouvelle éd. Graz. 2 kr.

A. MILON.

Le Gérant : C. SCHMEYER.

# EUROPE

---

## FRANCE

---

A la place de la sœur Marie Mauche, qui était à la tête de la Compagnie des Filles de la Charité et qui est décédée récemment, a été élue le 27 mai 1912, à la maison mère de la Communauté, rue du Bac, à Paris, la sœur Marie-Joséphine MAURICE.

La sœur Maurice remplissait depuis quelques années l'office de visitatrice provinciale à Turin.

---

## CLICHY

### LE TROISIÈME CENTENAIRE DE SAINT VINCENT DE PAUL A CLICHY

En 1612, saint Vincent de Paul, sur le conseil de M. de Bérulle, accepta de devenir curé de la paroisse de Clichy; il y succédait à M. Bourgoing qui allait devenir l'un des collaborateurs de M. de Bérulle dans la fondation de la célèbre congrégation de l'Oratoire de France.

C'est le 2 mai que fut installé saint Vincent de Paul comme curé de Clichy, et à cette date, cette année, c'est-à-dire juste trois cents ans après, le très zélé curé actuel a voulu qu'une fête religieuse vint rappeler et honorer le souvenir de son saint prédécesseur, saint Vincent de Paul, curé de Clichy. Cette fête, un triduum, a eu toute la splendeur projetée et un très consolant succès de piété et d'édification.





CLICHY, en latin *Clippiacum*, puis *Clichiacum*, est une importante commune du département, dans la banlieue de Paris ; elle compte aujourd'hui quarante mille habitants. Elle se trouve entre la rive droite de la Seine et la route de Saint-Denis à Versailles.

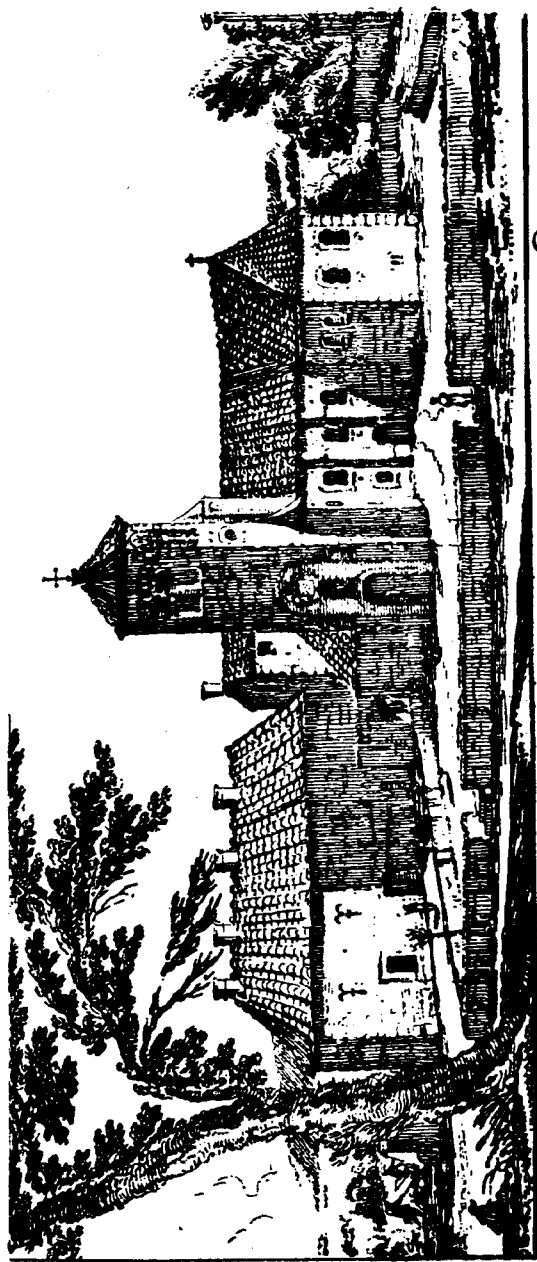
Ce bourg est très ancien ; le roi de France Dagobert y avait un château et en faisait ordinairement sa résidence, paraît-il. La vaste plaine où se trouve Clichy avait le nom de La Garenne. Alors, faisaient partie du territoire de Clichy, diverses localités, Montceau, le Roule dont saint Philippe était le patron, Batignolles et d'autres encore qui en ont été successivement détachées pour être englobées dans la ville même de Paris. — Lecanu, *Histoire de Clichy-la-Garenne*. In-8, Paris, Poussielgue, 1848.



Le 2 mai 1612, saint Vincent de Paul fut établi curé de la paroisse de Clichy.

Chacun sait, parmi ceux qui ont lu la vie de saint Vincent de Paul, combien fut heureux pour la paroisse de Clichy le passage de M. Vincent.

Il fut immédiatement apprécié et des fidèles dont il venait prendre soin et des confrères de son voisinage. Le vicaire qu'il y avait laissé pour prendre soin de la paroisse en son absence lui écrivait un jour : « Messieurs les Curés nos voisins désirent votre retour. Tous les bourgeois et les habitants le désirent pour le moins autant. Venez donc tenir votre troupeau dans le bon chemin où vous l'avez mis, car il a un grand désir de votre présence. » Et si le troupeau aimait le pasteur, le pasteur de son côté n'avait pas une moindre affection pour les âmes qui lui avaient été confiées et qui



*Vue de l'Eglise de Clichy la Garenne, a une lieue de Paris.*

(Reproduction d'une ancienne gravure.)

lui étaient d'une admirable docilité. Devenu vieux, il aimait à rappeler ces souvenirs et voici ce que, dans une conférence de 1653, il disait un jour (25 juillet) : « J'ai été curé des champs (à Clichy); j'avais un si bon peuple et si obéissant à faire ce que je lui disais que, leur ayant recommandé de venir tous les premiers dimanches du mois à confesse, ils n'y manquaient point; et, voyant les progrès que faisaient ces âmes, j'en avais une consolation et un contentement non pareils. Et un jour, Mgr le cardinal de Retz me demandait : « Eh bien! Monsieur, comment vous trouvez-vous? » Je lui répondis : « Monseigneur, j'ai un contentement si grand que je ne puis le dire. — Et « pourquoi? me répliqua-t-il. — C'est que j'ai un si « bon peuple et si obéissant à tout ce que je lui recom- « mande, que je me dis à moi-même que ni le pape, « ni vous, Monseigneur, n'êtes point si heureux que « moi. » (Confér. du 25 juill. 1653.)

Son biographe, Abelly (liv. I, chap. VI) ajoute : « M. Vincent à son entrée en cette cure trouva l'église fort pauvre, tant en son édifice qu'en ses ornements; il entreprit de la faire rebâtir tout entière, et de la fournir de tous les meubles et ornements convenables pour l'honneur et la sainteté du service divin; et il exécuta heureusement son entreprise, non pas à la vérité à ses dépens, car il était lui-même pauvre, donnant tout ce qu'il avait à ceux qu'il voyait dans l'indigence et ne se réservant rien, ni aussi aux dépens des habitants, qui n'étaient pas trop accommodés, mais par l'assistance des personnes de Paris, à qui il eut recours, et qui secondèrent volontiers ses bonnes intentions.

« Il procura aussi que la confrérie du Rosaire fût établie en la même paroisse; de sorte que, lorsqu'il quitta la cure, il laissa l'église rebâtie toute à neuf, bien fournie d'ornements et en très bon état; et, outre cela,

il la remit purement et simplement, sans en retenir aucune pension, entre les mains d'un digne successeur nommé M. Souillard, lequel, outre les soins de la paroisse, y éleva plusieurs jeunes clercs qui lui furent adressés par M. Vincent, et les mit dans toutes les dispositions propres pour rendre un service utile à l'Église. »

Jusqu'en 1625, saint Vincent de Paul garda le titre de curé de Clichy quoique absorbé par d'autres œuvres ; il avait remis le soin de la paroisse à un autre prêtre, ne se réservant, comme on vient de le dire, aucune pension. Et même après ce temps-là, Clichy lui demeura cher : on le voit, en 1636, appuyer la demande des habitants qui réclament leurs enfants envoyés à l'armée et qui campaient alors non loin de là, à Luzarches. (Lettres, t. I<sup>er</sup>, p. 138.)

Tel fut Vincent de Paul, curé de Clichy.



Pour honorer le trois centième anniversaire du jour où M. Vincent prit possession de la paroisse, M. l'abbé Blauvac, curé actuel de Clichy, organisa un triduum de fêtes religieuses dont voici le programme :

*Première journée : jeudi 2 mai*

Pèlerinage des Lazaristes et des Filles de la Charité

Offices célébrés pontificalement par S. G. Mgr Monnier, évêque de Troyes, et chantés par le séminaire des Lazaristes. A neuf heures et demie, grand'messe. — A trois heures, vêpres, sermon par M. l'abbé Courbe, curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, et salut.

*Deuxième journée : vendredi 3 mai*

Pèlerinage des dames de Charité.

A dix heures, grand'messe. — A trois heures, vêpres pontificales présidées par S. G. Mgr Marbeau, évêque de Meaux, sermon par M. l'abbé Poulin, curé de la Sainte-Trinité, et salut.

*Troisième journée : samedi 4 mai.*

Pèlerinage des œuvres des Filles de la Charité.

A dix heures, grand'messe. — A trois heures, vêpres pontificales présidées par S. G. Mgr Herscher, archevêque de Laodicée, et chantées par le séminaire de Saint-Sulpice, sermon par M. Mott, prêtre de la Mission, et salut.

*Dimanche 5 mai*

Clôture du triduum, sous la présidence de S. E. le cardinal Amette, archevêque de Paris.

A dix heures, grand'messe, allocution de Son Eminence. — A trois heures, vêpres pontificales, sermon par M. Lambert, prêtre de la Mission, et salut.

Pendant ces quatre jours, après le salut, procession et vénération de la relique de saint Vincent de Paul.



Le premier jour, le prédicateur eut la très heureuse pensée, avant de commencer son discours, de donner lecture de l'acte de prise de possession de l'église de Clichy, trois cents ans auparavant, jour pour jour, par saint Vincent de Paul au lieu où nous étions : après quoi, il représenta l'homme de Dieu s'avancant comme il est décrit au procès-verbal de la cérémonie à l'autel, aux fonts baptismaux, au confessionnal, où

il devait administrer les sacrements ; à la chaire, d'où devait descendre sa sainte et si sanctifiante parole. L'imagination pouvait se retracer à elle-même cette touchante scène d'il y a trois cents ans, et c'était vraiment un charme de s'arrêter un instant à ces souvenirs.

Voici la traduction de l'acte de prise de possession de la cure de Clichy par saint Vincent de Paul rédigé alors par le notaire ecclésiastique. Cette traduction et le texte que nous donnons ensuite sont empruntés au *Messenger de Saint-Vincent-de-Paul* qui se publie à Clichy (numéro d'avril 1911) :

« L'an du Seigneur mil six cent douze, le mercredi deuxième jour de mai, après-midi : Je, Thomas Gallot, clerc du diocèse de Paris, licencié en droit canonique et civil, notaire public apostolique et notaire juré en la vénérable curie épiscopale de Paris, soussigné ; inscrit et immatriculé aux registres de l'évêché de Paris et de la prévôté de Paris, suivant l'ordonnance royale, demeurant à Paris, rue Neuve-Notre-Dame ; ai, en vertu d'une certaine signature apostolique de provision de l'église paroissiale des saints Sauveur et Médard de Clichy-la-Garenne, au diocèse de Paris, faite et concédée par Notre Très Saint-Père le Pape Paul V, à vénérable et discrète personne maître Vincent de Paul, prêtre du diocèse de Dax, bachelier en la sacrée faculté de Théologie ; par le moyen de la résignation faite par le sieur et maître François Bourgoing, récent ou autrement dernier et immédiat pacifique curé de la dite église paroissiale de Clichy, ou faite par un procureur à ce légitimement constitué du dit sieur Bourgoing ; la dite provision signée ainsi : *Fiat ut petitur. C.*, sous la date : « à Rome, près Saint-Pierre, la veille des ides de novembre, la septième année du Pontificat de notre dit Très Saint-Père le

Pape Paul V et expédiée en la forme dite « gracieuse » ; ai mis et envoyé, de ce prié et requis, le dit sieur Maître Vincent de Paul, pour ce comparant en personne et me le requérant, en possession corporelle, réelle et actuelle de la susdite cure et église paroissiale de Saint-Sauveur et Saint-Médard de Clichy-la-Garenne ; possession que le dit sieur de Paul a prise, en entrant et sortant librement, en et hors la dite église paroissiale, en faisant l'aspersion de l'eau bénite, en priant à genoux, tant devant la vénérable image du Crucifix que devant le majeur et principal autel de cette même église, en baisant et touchant le dit autel, en touchant encore le trésor ou armoire où l'on conserve et garde l'adorable corps du Christ, en touchant les fonts baptismaux, en s'asseyant sur le siège affecté, dû et destiné au curé dans le chœur de cette même église, en sonnant les cloches et en observant, bien et dûment, les autres cérémonies qu'on a coutume d'observer en semblables circonstances ; de même et semblablement, en entrant, en sortant librement en et hors la maison presbytérale du dit lieu ; et j'ai, à haute et intelligible voix, selon l'ordonnance du roi, publié et notifié la susdite prise de possession faite par le dit sieur de Paul et la résignation du dit sieur Bourgoing, personne ne faisant opposition ni contradiction aux susdites ni au sujet de toutes et unes chacunes des susdites — Je, susdit et soussigné notaire, ai donné et concédé au dit sieur de Paul me le requérant et demandant, pour le dit acte lui valoir et servir, en lieu et temps que de droit. — Ces choses ont été faites dans la dite église et maison presbytérale de Clichy-la-Garenne ; présent Maître Gilles Beau-filz, prêtre du diocèse de Chartres, vicaire, honorables hommes Jean Moreau, marguillier de la dite église et procureur fiscal du dit lieu de Clichy, Jean du Mur

l'ainé, Jean Soret l'ainé, Jean Vaillant l'ainé, Laurent Béga (Le bègue?) paroissiens et habitants de la dite église, et autres demeurant au dit pays de Clichy, témoins appelés et requis aux susdites. »

*Signé* : T. GALLOT (avec paraphe). (1)

(1) Anno Domini millesimo sexcentesimo duodecimo, die mercurii secunda mensis maii, post meridiem, Ego Thomas Gallot, clericus parisiensis, in pontificio et cæsareo iuribus licentiatus, publicus auctoritate apostolica, venerabilisque curiæ episcopalis parisiensis notarius juratus, subsignatus, in registris episcopatus et præfecturæ parisiensis, insequendo edictum regium, descriptus et immatriculatus; Parisiis, in vico novo Beatæ Mariæ Virginis commorans; vigore et virtute certæ signaturæ apostolicæ provisionis parochialis ecclesiæ sanctorum Salvatoris et Medardi de Clichyaco in Garena, parisiensis diocesis, factæ et concessæ, per sanctissimum Dominum nostrum Papam Paulum quintum, venerabili et discreto viro magistro Vincentio de Paul, presbytero Aquensis diocesis, in sacra Theologiæ facultate baccalaureo, medio resignationis domini et magistri Francisci Bourgoing, nuper, seu alias ultimi et immediati ejusdem parochialis ecclesiæ de Clichyaco rectoris pacifici seu ejusdem domini Bourgoing ad id legitime constituti procuratoris, sic signatæ « Fiat ut petitur. C. », sub data « Romæ, apud sanctum Petrum, pridie Idus novembris, anno septimo pontificatus ejusdem sanctissimi Domini Papæ Pauli quinti » et « in forma gratiosa » quam dicunt expeditæ; eundem dominum et magistrum Vincentium de Paul, propter hoc personaliter comparentem et id a me requirentem, in possessionem corporalem, realem et actualem prædictæ Curæ seu parochialis Ecclesiæ sancti Salvatoris et sancti Medardi de Clichyaco in Garena, per liberum ingressum et egressum in et extra eandem parochialem Ecclesiam, sumptionem et aspersionem aquæ benedictæ, precum fusionem, genibus flexis, tam ante venerandam Crucifixi imaginem quam majus et præcipuum Altare ipsiusmet Ecclesiæ; ejusdem Altaris et Libri missalis super ipsomet Altari existentis osculum atque tactum; tactum etiam tam sacrarii sive armarii in quo asservatur et custoditur venerandum Christi corpus quam fontium baptismalium; sessionem in sede parrocho ipsiusmet ecclesiæ in choro illius affecta et debita seu destinata; pulsam campanarum et alias in similibus observari solitas et consuetas debite observatas solemnitates; ut et pariter per liberum ingressum et egressum in et extra domum presbyteralem ejusdem loci, posui et induxi rogatus et requisitus; quam quidem possessionis adeptionem per dictum dominum de Paul factam et dicti domini Bourgoing resignationem alta et intelligibili voce, juxta regis edictum publicavi et notificavi, nemine præmissis seu opponente vel eisdem contradicente et de eisdem præmissis omnibus et singulis. Actum dicto domino de Paul id a me requirenti et postulanti, sibi, loco et tempore prout de jure convenit, valituro et inservituro, Ego, prædictus et subsignatus notarius dedi et concessi. Acta fuerunt hæc in dicta ecclesia et domo presbyterali de Clichyaco in Garena, præsentibus ibidem magistro Ægidio beaufilz, presbytero Carnotensis diocesis vicario; honestis viris Joanne





Les cérémonies et les chants de ces fêtes furent exécutés avec perfection tous les jours du triduum, notamment le premier jour où les séminaristes et les étudiants des Lazaristes en furent chargés, s'acquittant avec art et avec une piété toute filiale de la tâche qui leur était confiée.

L'église était chaque jour remplie par la foule des fidèles; le zélé curé actuel fait rebâtir sur de plus vastes dimensions l'église qui datait de saint Vincent, la population s'étant considérablement accrue en ces derniers temps. Déjà, depuis 1842, l'ancienne église avait pris le vocable de Saint-Vincent-de-Paul; c'est aussi celui de l'église nouvelle dans laquelle sera conservée l'ancienne comme l'on conserve une relique. La nouvelle église, en effet, commencée en 1902 et encore inachevée, a, grâce à un plan ingénieux, pour transept la nef même de la propre église, bien modeste, bâtie par le grand apôtre de la charité.

La clôture des fêtes a été présidée par Son Éminence le cardinal archevêque de Paris. La *Semaine religieuse de Paris* (11 mai 1912) en rend compte en ces termes :

« Son Éminence le cardinal archevêque de Paris est venu présider, dimanche 5 mai, la clôture de ces belles fêtes qui ont rassemblé, pendant quelques jours, le tout Paris catholique : dames de charité, membres des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, œuvres

Moreau, matriculario dictæ Ecclesiæ et procuratore fiscali dicti loci de Clichiaci, Joanne du Mur seniore, Joanne Soret seniore, Joanne Vailant seniore, Laurentio Bega, parrochianis et incolis dictæ Ecclesiæ et aliis in dicto pago de Clichiaci commorantibus, testibus ad præmissa vocatis et rogatis.

T. GALLOT.

charitables des Filles de la Charité, les messieurs de Saint-Lazare et de Saint-Sulpice, plusieurs curés de Paris et des membres des congrégations religieuses. Les orateurs goûtés de la capitale, MM. Courbe et Poulin, avec MM. de Saint-Lazare, ont redit les gloires, les vertus, les œuvres de saint Vincent de Paul. Les chants et les cérémonies exécutés par les séminaristes et notre maîtrise ont charmé les assistants. NN. SS. de Troyes, de Meaux et de Laodicée ont ajouté à la splendeur de ces fêtes l'honneur de leur présence. Enfin Son Éminence a ravi tous les cœurs par le charme de sa parole si pénétrante et par son inépuisable bonté.

« Grandes et belles journées pour saint Vincent de Paul et pour Clichy. »

---

## LES CERCLES D'ÉTUDES

### DES PATRONAGES DE JEUNES FILLES

La *Semaine religieuse de Paris* a publié, sous le titre que nous venons de transcrire, l'information qui suit, où les Filles de la Charité sont mentionnées.

Elles ne pouvaient se tenir à l'écart d'un mouvement si général et devenu si nécessaire. Voici la note de la *Semaine religieuse*, numéro du 13 avril 1912 :

« Devant le nombre croissant des Cercles d'études dans les Patronages de jeunes filles, l'Archiconfrérie des patronages a créé une section spéciale à la tête de laquelle Son Éminence le Cardinal-Archevêque de Paris a placé M. le chanoine Roland-Gosselin, vice-président de l'Œuvre générale des Patronages. Le secrétariat des Cercles d'études de l'Œuvre générale des Patronages est 17, rue Hamelin. Un cercle, conseillé par M. le chanoine Roland-Gosselin, est suivi

par les directrices des patronages dirigés par les dames. Un deuxième cercle, conseillé par M. l'abbé Gouyon, sous-directeur de l'Œuvre générale, est fréquenté par les directrices des patronages d'écoles paroissiales et de sœurs. Un troisième et un quatrième cercles se tiennent rue du Bac, à la maison-mère des Filles de la Charité, pour les nombreux patronages dirigés par les Sœurs de cette congrégation.

« Un *Manuel pour les directrices de Cercles d'études* (prix : 0 fr. 75) a été publié par les soins de l'Œuvre générale des Patronages ; chaque année, un nouveau volume de cet ouvrage paraîtra avec des sujets variés. S'adresser, pour se le procurer, 17, rue Hamelin, ou 76, rue des Saints-Pères.

« Pour tous les renseignements intéressant les Cercles d'études de l'Archiconfrérie des patronages, prière de s'adresser, pour ceux dirigés par les Sœurs, à Mlle de Malet, 59, rue de Varenne ; pour ceux dirigés par les dames, au secrétariat des Patronages, 17, rue Hamelin, à Mme Georges Duhamel, secrétaire de l'Archiconfrérie. »

Sur la nécessité des Cercles d'études qui sont ainsi recommandés, nous ajouterons ici cette simple réflexion : qui n'a entendu gémir les directeurs de patronages — patronages de garçons et patronages de filles — sur la disproportion qui existe entre les résultats, hélas ! bien éphémères trop souvent, que l'on obtient et la somme de sollicitude et de travail que l'on doit dépenser dans cette œuvre ? La raison principale paraît être que l'œuvre du patronage, à elle seule, ne peut suffire que pour un temps. Jusque vers l'âge de dix ou douze ans, des enfants se contentent de se trouver réunis pour jouer et recevoir quelques bons conseils. Mais à partir de cet âge, l'esprit s'éveille ; le jeune garçon ou la jeune fille songent déjà à l'avenir :

Que serons-nous ? Que ferons-nous ? Comment nous y prendrons-nous ?

Il ne suffit plus alors, pour répondre à leurs désirs, de les exhorter à jouer ; il est bon, dans la mesure où leur esprit s'éveille, d'entrer dans leurs préoccupations et de les aider dans leur orientation. Si l'on ne fait pas cela, le patronage ne répond plus à ce dont ils ont besoin ; ils s'y ennuiant et ils s'en vont. Les Cercles d'études, où on leur facilite le moyen de s'entretenir utilement des choses qui les préoccupent, où l'on traite des questions et parfois des objections soulevées dans leur esprit par les conversations de la rue ou de l'atelier, sont le complément naturel et indispensable du Patronage.

Nous publions ici la Table des matières du *Manuel* annoncé plus haut ; il s'agit des Cercles de jeunes filles, et l'excellent petit livre, recommandé par la *Semaine religieuse de Paris*, est destiné aux directrices de ces Cercles d'études.

#### TABLE DES MATIÈRES

Chapitre premier. — *Avantages et dangers des Cercles d'études.*

Chapitre II. — *Fonctionnement des Cercles d'études.*

Chapitre III. — *Du choix des sujets à traiter dans les Cercles d'études.*

Sujets moraux : l'Avenir, Source du vrai bonheur, la Lecture, Devoirs du foyer, l'Éducation, etc.

Sujets religieux : le Miracle, Défendons notre foi, Autorité doctrinale de l'Église, la Vie future, le Mystère de la souffrance, le Divorce, le Suicide, etc.

Sujets d'ordre social : Riches et pauvres, Autorité du maître, le Journal, l'Épargne, Syndicats, Mutualités, etc.

---

## UNE CONFÉRENCE A PARIS

### SUR SAINT VINCENT DE PAUL

Voici l'intéressant compte rendu d'une conférence sur saint Vincent de Paul :

« Mgr de Durfort, évêque de Langres, inaugurait hier (16 janvier 1912), à Paris, la série des conférences que la *Revue Française* organise sur les Forces Françaises.

« Il ne pouvait, dit-il, refuser son concours à l'heureuse initiative qui se propose, en célébrant nos gloires nationales, de donner aux plus pures d'entre elles, à nos gloires religieuses, la première place.

« Et, souvent interrompu par les applaudissements de ses nombreux auditeurs, Mgr de Durfort parle de saint Vincent de Paul :

« On ne pouvait débiter, dit le prélat, par un ouvrier  
« qui ait plus fait pour la grandeur de la France,  
« laquelle, comme l'a dit de Bonald, est avant tout  
« une grandeur morale. »

« Pour présenter Vincent de Paul sous ce jour, le conférencier choisit quelques faits saillants de son histoire, et, pour ordonner son sujet, il propose de le diviser en trois parties :

« La jeunesse de Vincent ; son initiation à ses grandes œuvres ; enfin ses œuvres sociales elles-mêmes.

« Il le montre à l'école des Cordeliers de Dax, jeune précepteur, prêtre enfin.

« Tout d'abord curé de Clichy, Vincent se voit bientôt appelé par le cardinal de Bérulle à remplir, dans la famille de Gondi, les fonctions de précepteur et plus spécialement d'aumônier.

« C'est là qu'il s'initie aux œuvres auxquelles Dieu le destine.

« M. de Bérulle avait bien compris que le jeune

« prêtre seul pourrait peu de chose, mais qu'aidé il  
« allait faire des merveilles. »



SAINT VINCENT DE PAUL

« M. et Mme de Gondi spécialement, dont la situa-  
tion, tant à la cour qu'en Picardie, était prépondérante,

s'appliquaient, en effet, à seconder ses charitables entreprises.

« L'œuvre des Missions, qui tendait à instruire les populations des campagnes et à en assurer le salut; les confréries de femmes et d'hommes qui marquèrent l'accession des laïques à l'office public de la charité, fonction vitale de l'Église, ouvrant aux Ozanam, Montalembert et de Mun l'apostolat des œuvres sociales, hospitalités de nuit, assistance par le travail, apprentissage gratuit; l'œuvre enfin des galériens, retranchés, jusqu'à lui, de la société des hommes, et qu'il éleva de leur abjection jusqu'à la croix du Condamné divin; telles furent les grandes et principales entreprises de ce génie de la Charité. »

« Sa Grandeur montre ensuite le développement de ces œuvres sociales, leur organisation par saint Vincent de Paul et son influence sur les grands hommes de son époque, Bossuet lui-même.

« Les Filles de la Charité, que tous connaissent sous le nom de Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, l'œuvre des Enfants Trouvés, la lutte enfin contre la misère des provinces occasionnée par les guerres incessantes, furent rappelées par Mgr de Durfort.

« Il mit en scène saint Vincent de Paul et le cardinal de Richelieu. Le saint, par ses accents, émeut l'impitoyable ministre, qui prend enfin l'engagement de travailler à rendre la paix à la France.

« Enfin, Mgr de Durfort montre en Vincent de Paul un des exemplaires les plus authentiques, les plus sympathiques de notre race.

« Fin et clairvoyant, dit-il, avec une pointe légère d'aimable malice, d'un infaillible bon sens, d'une simplicité admirable; et avec cela, un cœur chaud, une bonté aussi tendre que profonde, un entrain et une gaieté toute française. »

« Il termine en rappelant que saint Vincent, sur le point d'expirer, s'écria avec allégresse, en baisant un crucifix : « Christ, j'ai confiance! » »

« C'est aussi le dernier mot qui nous vient aux lèvres, dit l'évêque de Langres, en nous séparant de lui; c'est un saint qui rassure et dilate en même temps qu'il élève. » — *La Démocratie*, 17 janvier 1912.

---

## ESPAGNE

---

### GUADALAJARA

(*Annales de la Mission*, édit. espagnole, 1912, p. 184; traduct.)

GUADALAJARA, ville de la Nouvelle-Castille où les Prêtres de la Mission ont un établissement depuis l'année 1911, est le chef-lieu de la province de ce nom, au centre de l'Espagne. Cette ville est située à environ 60 kilomètres au nord-est de Madrid sur la ligne du chemin de fer qui va de Madrid à Barcelone.

Cette ville est grande; on voit encore les restes des murailles qui l'entouraient autrefois. Guadalajara est l'*Arriaco* des Romains; elle passa au pouvoir des Goths, puis des Maures qui lui donnèrent le nom de *Guadalthicara*, d'où l'on a fait *Guadalajara*.

Les Prêtres de la Mission y ont un établissement dont la chapelle a été bénite un an après leur installation, comme on le verra dans la lettre qui suit. Les œuvres de cette maison sont les missions et une école apostolique.

*Fêtes de l'inauguration de la maison de Guadalajara.* — L'église que nous avons inaugurée à Guadalajara n'est pas neuve, elle a été simplement restaurée. Longtemps, elle avait été l'asile et le témoin du culte que les religieuses franciscaines conceptionnistes rendaient à l'Immaculée Conception, alors que sous ses voûtes, s'élevaient vers le ciel leurs pures et ferventes prières.



L'église leur appartenait ; mais vers le milieu du siècle dernier, en vertu d'une loi inique, elle leur fut confisquée et abandonnée à tous les usages, sauf celui du culte sacré. Elle est située dans un des plus beaux quartiers du centre de la ville et touche presque à la préfecture. La façade de notre maison est le prolongement de celle de l'église ; elle forme, avec la façade de la préfecture, un angle presque droit qui, avec l'angle opposé, presque droit aussi, et formé par deux rangées d'assez beaux édifices, compose un rectangle dont l'espace est occupé par un beau jardin en face de la préfecture, et par une vaste place en face de l'église.

L'église n'a qu'une seule nef, qui ne mesure pas moins de 21 mètres de long sur 9 de large et 13 de haut. Huit piliers, dont quatre de chaque côté, sur lesquels viennent s'appuyer les arcs de la voûte, soutiennent l'édifice. Anciennement, le chœur se terminait en forme octogonale, à la manière d'une abside, augmentant ainsi de 3 mètres la longueur totale de l'église et lui donnant un gracieux aspect.

En retirant cet antique sanctuaire de l'Immaculée Conception des mains profanes dans lesquelles il était tombé, la pensée de notre respectable visiteur était de le restituer intégralement à la Mère de Dieu, sans autres modifications que celles qui seraient indispensables pour lui rendre son caractère de lieu sacré : mais diverses exigences de l'administration municipale l'obligèrent à consentir à la démolition de l'abside, pour céder le terrain à la ville et permettre l'ouverture d'une rue. L'abside a été remplacée par une épaisse muraille, sur laquelle se détache aujourd'hui le gracieux rétable du maître-autel qui était auparavant à la chapelle du noviciat des Filles de la Charité de Madrid. Dans le centre, on a pratiqué une niche pour la

statue de l'Immaculée Conception de la médaille miraculeuse, patronne de l'église.

Prévoyant que les travaux de restauration seraient terminés pour le 1<sup>er</sup> octobre 1911, fête du Très-Saint-Rosaire, notre respectable visiteur décida d'inaugurer l'église par un solennel triduum les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 du même mois. Ayant obtenu à cet effet, de S. E. le cardinal archevêque de Tolède, les autorisations nécessaires, la bénédiction solennelle eut lieu dans l'après-midi du 30 septembre, avec toutes les cérémonies prescrites par le Rituel romain.

---

## PAREDES DE NAVA (PALENCIA)

### RENSEIGNEMENTS HISTORIQUES; ŒUVRES

La ville de PAREDES DE NAVA est située à 21 kilomètres de celle de Palencia, la plus antique cité de la vieille Castille, capitale du peuple basque dans les temps celtibériques, et connue sous le nom de Pallantia dans les premiers temps de la domination romaine. Palencia est la capitale de la province et du diocèse auxquels appartient la ville de Paredes. Celle-ci est située à 788 mètres au-dessus de la mer, dans une plaine immense où ondulent le blé et l'avoine; l'horizon s'étend jusqu'à 9 à 10 lieues, sans que l'œil découvre à peine un arbre çà et là. Cette vaste plaine, connue dans les premiers siècles du moyen âge sous le nom de Champs Gothiques, aujourd'hui appelée *Tierra de Campos* (Terre des Champs), s'étend depuis le Carrión jusqu'à l'Ezla et les provinces de Valladolid et de Zamora; elle est peuplée de nombreuses villes et sillonnée par une branche du canal de Castille. Ce canal puise ses eaux dans le Pisuerga, à Alar del Rey; il se divise en deux bras

dans le Serrón, près de Grijota ; le premier se déversé dans le Pisuerga à Valladolid, en passant par Palencia et Duenas ; le second, après avoir traversé la fertile Terre des Champs, va augmenter à Rioseco le faible courant du Riosequillo.

*Le nom.* — Parades (en français murailles) doit sans doute son nom aux grands pans de murs calcinés que les invasions barbares laissèrent de l'antique et considérable cité romaine appelée, on croit, Intercatia, située au sommet d'une petite montagne, au pied de laquelle s'est élevée la ville actuelle. On y a ajouté *de Nava*, à cause de la proximité de la grande lagune de ce nom qui mesure plus de 2 lieues de long sur une demi-lieue de large, et qui sert de déversoir à plusieurs petites rivières. La ville de Paredes, la plus peuplée de la province, compte environ six mille habitants ; elle possède quatre églises paroissiales très belles et spacieuses, et une station du chemin de fer de la ligne de Galice aux Asturies. Elle est sur la route qui va de Palencia à Léon, en passant par Villada, surnommée le « Portsec » de Castille à cause de ses riches marchés.

*Fondation de la maison.* — *Arrivée des missionnaires.*  
— *Inauguration officielle.* — La fondation de cette maison est due à la générosité de Mme Patricia Ruiz de Navamuel qui habitait non loin de Parades. Elle céda la maison qui devait être transformée en la maison actuelle, ainsi que le terrain contigu ; elle fonda l'aumônerie de l'hôpital de San Marcos et contribua, avec ses revenus, à subvenir aux premiers frais de l'installation des Missionnaires. Elle aurait aussi pourvu à l'entretien de la communauté en la dotant largement, si une mort imprévue et prématurée n'était venue laisser sans effet ses magnifiques plans.

Quand les fils de saint Vincent firent leur entrée dans cette maison, le 26 juin 1895, malgré tous les efforts du frère coadjuteur Barrera qui était venu faire les réparations indispensables, ils ne trouvèrent pour ainsi dire que des ruines. Les ruines servaient encore de grenier et d'étable et offraient un gîte et un abri aux mendiants et aux cheminots. La ville de Paredes fit un accueil empressé aux arrivants. C'étaient M. Grosso, supérieur, et MM. Quintana et Pampliega. Ils étaient aidés par les frères coadjuteurs Güell et Moliner, qui avaient fait disposer le nécessaire pour une très modeste installation. Ce furent là les pierres fondamentales de la première communauté de cette maison dont l'inauguration officielle eut lieu le 13 juillet 1895. Une messe solennelle fut célébrée dans l'église de Sainte-Eulalie; l'évêque du diocèse, Mgr Henri Almaraz y Santos, y prononça un éloquent discours. L'affluence était considérable; on remarquait le visiteur de la Congrégation en Espagne, M. Arnáiz; les autorités et le clergé, sans compter beaucoup d'autres personnalités venues des différents points de la province, pour assister à cette solennité.

Dès qu'ils furent installés dans la vieille ferme, les Missionnaires songèrent à en faire une maison habitable; détruisant ici, construisant par là, conservant ce qui était utilisable et ajoutant l'indispensable qui manquait, ils vinrent enfin à bout de la transformation désirée. Grâce à cette métamorphose, lente mais ininterrompue, la maison devint une des plus belles de notre province. Elle a la forme d'un demi-quadrilatère mesurant 34 mètres et demi de long sur la façade principale, située au nord-est, et 20 mètres et demi à chacune de ses sections latérales. En y ajoutant les 14 mètres en jardin, la longueur totale est égale à celle de la façade,

Environ à 50 mètres de la maison, se trouve l'antique église de San-Francisco, à laquelle on donne encore ce nom, bien qu'elle soit aujourd'hui dédiée à Notre-Dame de la Médaille miraculeuse. Elle est en forme de croix latine avec quatre chapelles, deux de chaque côté.

Tous les travaux de restauration étaient terminés, il ne restait qu'à rendre à l'église son caractère de lieu sacré. Il fut donc décidé que cet acte serait solennisé par un triduum qui commença le 17 juillet 1898, puis par la bénédiction de l'église et sa consécration à Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.

*Œuvres de cette maison.* — Les différentes œuvres de cette maison sont indiquées dans le contrat que voici : « 1° La communauté s'engage à enseigner gratuitement le latin et les humanités aux jeunes gens pauvres de la ville de Paredes et de Puentes de Nava. Ceux qui en auront le moyen devront payer 2 fr. 50 par mois pour les frais de classe; 2° l'enseignement desdites matières se donnera pendant trois ans, d'après le programme adopté par le séminaire de Palencia; 3° la communauté s'engage aussi à l'assistance spirituelle des malades de l'hôpital de Paredes consistant en une messe quotidienne, d'intention libre, qui se célébrera à l'heure choisie par les Filles de la Charité qui dirigent cet hôpital, et dans l'administration des sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction; 4° la communauté célébrera à l'intention du fondateur quelques messes annuelles.....; 5° les Prêtres de la Mission rempliront aussi les fonctions propres à leur Institut comme prédication, confession, etc.

Cette maison se propose donc ces deux fins : la sanctification des âmes et la formation des jeunes gens qui se préparent dans ce séminaire à devenir, autant

que possible, de dignes ministres du Très-Haut. Ce n'est pas seulement dans le cœur des jeunes gens qui se forment pour le sanctuaire (ils sont actuellement onze) que nous déposons la semence féconde des maximes de l'Évangile, mais encore dans celui des soixante enfants qui fréquentent notre école. Les résultats obtenus sont bien consolants ; plusieurs d'entre eux ont embrassé déjà la vie religieuse, tandis que d'autres laissent concevoir l'espérance fondée qu'ils suivront bientôt le même chemin. Ceux qui restent dans le monde seront, à n'en pas douter, si tant est que par les commencements on puisse prévoir la suite, d'excellents prêtres ou des pères de famille modèles si nécessaires dans les temps actuels. La prédication est, en outre, une des occupations constantes de cette maison.

Les communions étant très nombreuses et fréquentes, il s'en suit que les confessionnaux sont aussi très fréquentés. Les Pères ont à confesser non seulement presque toute la ville de Paredes, mais encore bien des villages environnants. Ils sont chargés aussi de la direction des Filles de la Charité et des Religieuses de Sainte-Brigitte, ainsi que des confessions extraordinaires de toutes les maisons de Filles de la Charité de la province. Il faut encore ajouter à cela la direction de diverses œuvres de piété et de charité, entre autres l'école dominicale dirigée par les Filles de la Charité et fréquentée par quatre-vingt-dix jeunes filles.

Au milieu de ces occupations, l'exercice annuel des missions ne reste pas oublié ; le cours actuel a commencé dès les premiers jours de janvier. En résumé, c'est un travail sans relâche, mais c'est aussi un travail très fructueux.

---

*Lettre de la sœur ELUSTONDO, Fille de la Charité, supérieure à Séville-Triana, à la sœur BENGOCHEA, visitatrice de la province d'Espagne.*

Séville-Triana, fourneau et école de Notre-Dame-du-Rosaire  
le 13 février 1912.

Je ne doute pas que les nouvelles de la terrible inondation de Séville, de notre célèbre faubourg de Triana surtout, ne vous soient déjà parvenues. Sans l'avoir vu, on ne peut s'en faire une idée. Quelles ruines!

Seule notre maison, dans tout le quartier, a été respectée par l'eau pendant ces jours d'angoisses. Notre-Seigneur le permettant ainsi, sans doute, pour en faire le refuge et le soutien de tous les pauvres.

La maison du dispensaire des enfants et celle du patronage furent cernées par l'eau dès le commencement du sinistre et les communications y devinrent aussitôt impossibles; l'eau envahissait tout avec une rapidité effrayante. C'était pitié de voir toutes ces pauvres familles fuir précipitamment, courant affolées, portant de leurs pauvres hardes tout ce qu'elles pouvaient et abandonnant tout le reste! Aussitôt après, c'étaient les nombreux troupeaux descampagnes environnantes, richesses de la contrée, que nous voyions passer devant notre porte, conduits à la hâte par les bergers qui avaient pu arriver à les tirer des prairies et des fermes, déjà converties en une vraie mer.

La terrible tempête ne faisait que commencer; c'était le soir. A la pointe du jour, le lendemain, j'entendis des coups de fusil qui sortaient des maisons voisines; les malheureux habitants voulaient se faire entendre pour demander du secours. J'envoyai aussitôt deux de nos sœurs au téléphone de la garde civile, qui est en face, pour en avertir M. le maire et pour mettre en même temps à sa disposition notre maison, afin d'en

faire le refuge des pauvres. M. le maire fut très touché; il donna ses ordres et, peu après, la maison était remplie des malheureux; les chars de la municipalité envoyés pour les chercher nous arrivaient bondés. Le conseil municipal nous chargea de préparer la nourriture pour tout ce monde et pour les pauvres du dehors. Outre ceux qui restèrent dans les étages supérieurs des maisons, la municipalité en entassa un grand nombre dans plusieurs édifices publics du faubourg, où l'eau ne pouvait pas pénétrer, ces bâtiments étant très élevés sur le niveau de la rue.

Nous faisons donc la cuisine jour et nuit sans trêve ni répit; servant tantôt 6000 portions par jour, tantôt 8000 et jusqu'à 10500. Pour pouvoir y arriver, nous veillions deux chaque nuit, afin de ne pas interrompre le service, car ces pauvres gens, plus que malheureux, nous arrivaient à toute heure. Mais nous sommes certaines que personne n'a souffert de la faim, malgré le nombre des habitants du faubourg de Triana qu'on dit être de 30000.

Les messieurs du comité de notre maison, qui sont l'objet de notre juste admiration par leur dévouement et leur parfaite charité, me prièrent d'envoyer nos sœurs distribuer la nourriture et les secours aux pauvres gens réfugiés provisoirement dans les établissements publics; nous le fîmes bien volontiers, et, malgré notre petit nombre, quatre de nos sœurs commencèrent ce service. Le premier jour, elles sortirent à quatre heures et demie du soir (en barque bien entendu) et leur besogne fut si grande, qu'elles ne purent rentrer qu'à minuit. Dès que notre petite famille fut augmentée par le renfort que nous procurèrent les autres maisons de Séville, le nombre fut augmenté pour ce service à domicile. Nous continuons encore cette œuvre, le trajet à faire n'est pas considérable,



Quant aux respectables membres du comité, ils parcouraient et ils parcourent encore avec un dévouement admirable rues et carrefours ; ils ne s'accordent pas un instant de repos ; ils sont obligés de faire ces courses incessantes, tantôt dans des barques, tantôt sur des charrettes et non sans péril de leur vie. Plus d'une fois, ils sont tombés dans l'eau et, trempés comme des soupes, ils sont retournés le soir dans leurs familles gais et satisfaits, disposés à recommencer le lendemain avec une nouvelle ardeur leur office de charité.

Qu'il est beau de voir, ma respectable Sœur, ces hommes dévoués exercer ainsi la charité ! ils portent les marmites dans les barques et les installent tour à tour soigneusement dans les paniers et les corbeilles que les pauvres sinistrés font descendre et qu'ils hissent ensuite par le moyen d'une corde. Les premiers jours, lorsqu'ils passaient la journée entière à travailler de la sorte, le soir venu, harassés de fatigue, ils rentraient chez nous prendre le maigre repas des pauvres et ils retournaient chez eux joyeux et reconnaissants envers nous.

Quant à nous, il est vrai que nous avons bien travaillé, que nous devons nous surmener encore pendant longtemps, car si l'eau commence à baisser, la misère est chaque jour plus grande et nous avons la douce obligation de donner à manger gratis à tous ceux qui arrivent à notre porte ; mais le bien que nous avons pu procurer aux pauvres a déjà largement compensé pour nous cette fatigue passagère. D'ailleurs, le bon Dieu a eu aussi soin de nous, car nous n'avons manqué d'aucun secours spirituel.

M. le curé, dès qu'il vit le danger, pensa à nous et se mit en devoir de venir consommer les saintes espèces. Pour sortir de chez lui, il dut se glisser par une corde jusqu'au toit le plus proche et grim pant comme

il put de toit en toit, il arriva à la maison en face de la nôtre. Quelle ne fut pas sa surprise, voyant le sol sec autour du fourneau de Notre-Dame du Rosaire ! L'eau s'était arrêtée à 20 mètres à peu près de chaque côté de la maison. La Vierge immaculée dont la médaille est suspendue à toutes les portes nous a, sans doute, ainsi protégées. De la sorte, est facilitée la charge et la décharge des aliments et des secours que nous devons faire parvenir aux pauvres.

Notre digne pasteur nous voyant en sûreté voulut retourner chez lui ; ce fut impossible. La crue avait pris des proportions effrayantes. Alors, tant bien que mal, nous l'installâmes dans notre petit parloir et tous les jours, nous avons eu la consolation d'entendre la messe et de faire la sainte communion.

Le dimanche venu, nous invitâmes nos pauvres réfugiés à assister au saint sacrifice ; personne n'y manqua ; la messe finie, M. le curé fit un petit prône et tout le monde resta content et édifié.

Dès les premiers jours du sinistre, M. Vega, lazariste, qui prêchait une retraite à nos sœurs de Séville, vint nous voir, nous le priâmes de rester toute l'après-midi pour aider à la distribution des bons, il y avait de l'ouvrage pour tout le monde ! A son retour à Séville, il parla à nos sœurs de notre détresse et trois sœurs, une des enfants trouvés, une autre de l'hôpital civil et la troisième du patronage Notre-Dame-des-Douleurs, vinrent aussitôt se dévouer avec nous. A ces trois, s'ajoutèrent plus tard nos sœurs du dispensaire des enfants du quartier ; bloquées pendant huit jours, un char de sauvetage nous les ramena enfin, excepté les deux qui sont restées pour garder la maison. Comme vous le voyez, ma respectable Sœur, notre petite famille est devenue considérable ; mais il y a du travail pour toutes.

Demain, les dames de la haute société de Séville vont venir servir un grand dîner aux pauvres.

Priez pour nous et pour nos pauvres et croyez-moi, etc.

Sœur ELUSTONDO.

---

## POLOGNE AUTRICHIENNE

---

NOTICE SUR M. PIERRE SOUBIEILLE, PRÊTRE DE LA MISSION, VISITEUR DE LA PROVINCE DE CRACOVIE ET DIRECTEUR DES FILLES DE LA CHARITÉ. — 1824-1<sup>er</sup> AVRIL 1900.

(Annales polonaises. *Roczniki Zgromadzenia*, juillet 1900 ; traduct.)

A M. Pierre Soubieille se rattache le souvenir de la restauration de la province des Missionnaires à Cracovié. Pour conserver ce souvenir historique, nous publions ici la Notice très édifiante consacrée à ce respectable Missionnaire.

Au moment où les restes vénérés de M. Pierre Soubieille, visiteur de la province de Cracovie, franchissaient pour la dernière fois le seuil de notre petite église de Kleparz, au son lugubre des cloches, tout semblait, autour de nous, lui dire un dernier adieu et s'incliner devant lui, comme devant son maître et son auteur. Ces murs de notre église semblaient lui dire : « C'est à toi que nous devons l'honneur de nous élever en cet endroit béni et d'entourer ce lieu saint où s'accomplissent tant de mystères entre Dieu et les âmes. » Les autels ajoutaient : « C'est toi qui nous as placés dans cette enceinte, et tu étais fidèle à nous visiter chaque jour, confiant à Jésus, à Marie et à Joseph, les dernières pensées de ta laborieuse journée. Nous rendrons témoignage de toi devant Dieu. » Et ce

confessionnal qui ne devait plus lui servir désormais pour le travail aimé qui avait usé une grande partie de sa vie, il prenait aussi congé de lui. Tout semblait parler, jusqu'à ce petit banc bien connu, témoin de ses pieux soupirs et de ses longues prières, le soir, pendant ses visites au saint Sacrement. A ces voix multiples s'unissait le chant funèbre de cent poitrines de confrères et de fils, sa postérité spirituelle; puis, la prière ardente et émue d'un très grand nombre de Filles de la Charité, et aussi l'écho des derniers adieux que lui envoyaient nos maisons de la province. Il est rare, en effet, que quelqu'un puisse dire, comme lui, en toute vérité, aurait eu le droit de le faire : « Tout ceci n'existait pas avant moi » ; car toutes choses autour de lui semblaient dire : « C'est par lui que nous existons. »

C'est là son héritage et c'est aussi son éloge le plus éloquent.

Il a restauré la province polonaise, non par le titre de sa charge, mais par les œuvres de son dévouement et de sa persévérance. Notre piété filiale tient à conserver, pour nous et pour ceux qui viendront après nous, le souvenir de ses exemples édifiants et de ses rares vertus.



M. Pierre Soubieille était originaire du midi de la France, de la patrie de saint Vincent, le pays des Landes, diocèse d'Aire. Il naquit à Souprosse, le 23 mars 1824, et fut baptisé le même jour. Ses parents vivaient des revenus de leur propriété, des vignes, à Souprosse. Il fit ses études au petit séminaire de son diocèse. Ces études furent bonnes, sans doute, car il en sortit homme accompli, au caractère fort et bien développé, et avec cette parfaite harmonie de toutes

les puissances de l'âme qui est le fruit d'une bonne éducation. Il n'y avait pas trace en lui d'excentricité quelconque, ni d'exaltation, soit dans les sentiments, soit dans la volonté, soit dans l'esprit, comme, d'autre part, on n'aurait su remarquer dans ces facultés ni faiblesse, ni déviation. Cette parfaite harmonie extérieure faisait de lui, dans toute l'acception du mot, un homme au beau caractère, aimable et facile dans ses rapports avec les autres. Il avait un esprit spéculatif qui lui servait admirablement, surtout dans les conférences toujours nouvelles et originales, autant que profondes, qu'il faisait aux Missionnaires et aux Filles de la Charité, esprit élevé, aux vues larges, uni à un cœur riche en nobles sentiments. Il était d'un tempérament vif, plein de force, voire même d'une certaine hardiesse, qui se manifestait, pendant qu'il était jeune encore, et dans sa parole et dans ses allures. Son visage avait une expression de bonté qui augmentait avec les années; ses yeux interrogateurs, un regard paisible et bienveillant; ses lèvres, habituellement souriantes, avaient toujours une parole affable. Il avait également beaucoup de délicatesse dans les manières. A ces belles et riches qualités de l'âme, cependant, il manquait, en partie, une chose : le sens pratique dans l'action. S'orienter dans les affaires paraissait quelquefois une chose qui lui coûtait; alors, en dépit de sa nature et de son caractère, il devenait hésitant et moins persévérant. C'est à cette lacune qu'il faut attribuer, sans doute, le manque de succès qu'il a pu avoir, çà et là, dans les belles œuvres que son ardeur lui faisait entreprendre, lacune qui devenait d'autant plus sensible que le milieu étranger et les affaires moins connues de lui auraient exigé un plus grand don d'orientation.

Il fit ses études théologiques au séminaire de son

diocèse, et il dut s'y montrer bon élève, car des relations intimes s'étaient établies entre l'étudiant et son professeur, M. de Ladoue, plus tard évêque de Nevers; ces relations durèrent de longues années et subsistaient encore quand M. Soubieille fut devenu professeur à



M. PIERRE SOUBIEILLE  
PRÊTRE DE LA MISSION  
Visiteur provincial à Cracovie (1824-1904).

son tour et supérieur du séminaire de Châlons-sur-Marne. Il était encore au séminaire quand éclata la révolution de 1848. Il en salua l'écho avec l'enthousiasme qui lui était naturel, comme il le racontait plus tard lui-même, car, comme la plus grande partie du clergé français, il fondait de grandes espérances pour l'Église dans ce nouvel ordre de choses.

L'année suivante, en 1849, il reçut les ordres à Dax, où il passa les deux premières années de son ministère comme vicaire. L'esprit de saint Vincent, qu'on respire

plus facilement encore dans le voisinage de son berceau, devait bientôt attirer cette âme généreuse.

En 1851, M. Soubieille entra au séminaire de la Congrégation de la Mission, à Paris, et, bientôt après, il fut envoyé, comme novice encore, à la maison de Châlons-sur-Marne, où il devait remplir la charge de professeur de philosophie au séminaire diocésain. Il y enseigna également, ensuite, la théologie dogmatique et la théologie morale. Il y demeura dans ces fonctions pendant onze ans; il avait l'intelligence de son devoir et l'accomplissait avec une scrupuleuse exactitude. Les notes qu'il a laissées nous montrent qu'il travaillait beaucoup et, au dire de ses élèves, avec un succès tout particulier, dans le domaine de la théologie dogmatique, qui répondait particulièrement à ses aptitudes. Ils nous rapportent également qu'il avait fait un traité sur la vie surnaturelle à l'usage de ses séminaristes. Il dut laisser un bon souvenir aussi dans leur mémoire et dans leur cœur, car treize ans après son départ de Châlons, trois de ses premiers élèves, dont l'un était déjà chanoine, firent un long détour pour venir rendre visite à leur ancien professeur à Cracovie, en se rendant en Terre sainte. Inutile de dire que cette visite fut pour lui une aimable surprise.

En 1862, M. Soubieille fut nommé supérieur du séminaire de Châlons-sur-Marne. Les quinze années qu'il y passa comptent parmi les plus intéressantes de l'histoire de l'Église dans notre siècle. Des journaux soutenaient, avec une grande vivacité de ton, leurs idées contre les évêques, à qui ils reprochaient de ne pas les suivre assez promptement. Les mêmes journaux engageaient aussi des polémiques ardentes sur la question de l'enseignement contre les personnalités les plus célèbres, qui ne manquaient pas alors dans l'épiscopat et le clergé français. Se trouver au milieu de ces con-

flits et ne mécontenter personne n'était pas facile. L'évêque d'alors eût voulu aussi des modifications dans l'enseignement du séminaire, auxquelles M. Soubieille ne se prêtait pas volontiers. M. Étienne, Supérieur général, rappela de Châlons ses confrères qui étaient chargés de la direction de ce séminaire depuis l'année 1832.

M. Étienne cherchait alors un prêtre capable, qui fût disposé à aller ouvrir en Pologne un nouveau foyer à notre Communauté, un foyer qu'il voulait animé de l'esprit de saint Vincent et de fidélité à ses traditions. Son choix tomba sur M. Soubieille. Celui-ci reçut, le jour même de la fête de saint Vincent, 1866, la nomination qui le faisait à la fois visiteur de la province de Cracovie, formée alors de trois maisons, dont deux à Cracovie et une à Culm, et aussi supérieur à Cracovie de la maison de Kleparz.

Son voyage s'exécuta au milieu des plus grandes difficultés, sur les traces sanglantes encore de la guerre austro-prussienne qui venait à peine de se terminer. Il dut faire de longs détours et passer par Prague, la communication des chemins de fer étant interrompue. Il arriva enfin à Cracovie le 15 août. Dès lors, parler de M. Soubieille, c'est raconter l'histoire de la province de Cracovie, qui se releva et se développa sous ses yeux pendant l'espace de trente-trois ans. Il est vrai qu'il eut autour de lui, à différentes époques, des confrères plus ou moins nombreux, selon qu'ils lui arrivaient de la province de Culm, qui venait d'être fermée, ou que la mort les lui reprenait. Parmi ces bons missionnaires, il y en avait de vénérables par leur âge et par leurs travaux, autant que par leurs vertus, et c'est peu de dire qu'ils secondaient leur visiteur. Ils le secondaient ardemment par leur zèle apostolique qui les enflammait pour les œuvres de



leur vocation. Mais son mérite à lui et sa vertu personnelle faisaient qu'il savait les comprendre et diriger leur ferveur et leur dévouement selon l'esprit de la vocation. Dans ces œuvres de zèle, du reste, il ne leur cédait en rien, allant de pair avec eux et les dépassant même quelquefois. Avec eux, il commença, dès les premiers jours, non seulement à penser au présent, mais encore à prévoir l'avenir de la petite province polonaise.

L'année suivante, le jour de la fête de saint Vincent (1867), qui était tout juste l'anniversaire de son arrivée en Pologne, il ouvrait, avec l'autorisation du Supérieur général, le séminaire interne dans la maison de Kleparz, par la réception d'un premier candidat à la prêtrise. Bientôt après, il agrandit la petite maison à un étage qu'il avait trouvée à son arrivée et en fit construire une autre destinée au séminaire. Cependant, il fallait une grande patience, une force de volonté et une persévérance peu communes pour tendre, par cette voie, à un résultat quelconque. En effet, ni le premier candidat reçu, ni le second, ni le troisième ne restent à la Communauté. Un grand nombre des suivants s'en vont de même, de sorte que le séminaire, qui a son directeur et son organisation particulière, devient une maison de passage, où un sur dix à peine s'arrête pour s'y consacrer à Dieu selon l'esprit de saint Vincent. Dans l'espace des quinze premières années, cinq seulement sont ordonnés prêtres. De plus, la mort fait de grands ravages dans le petit nombre de ceux qui persévèrent. Deux tout jeunes prêtres, MM. Szezur et Ilora, et bientôt après, MM. Boruta et Kudermann, meurent dès les premières années de prêtrise ; d'autres abandonnent leur vocation. A la fin, il n'en reste plus qu'un seul.

En face de cette triste situation, si peu encoura-

geante pour l'avenir, M. Soubieille demeure le même. Plein de sollicitude pour le sort de la province, il poursuit son but, ne se laissant ni décourager ni limiter dans ses vues. L'avenir de la province, c'était là sa pensée dominante et déterminante; toute sa vie le prouve.

Arriva l'année 1878. Or, cette année-là, à l'assemblée générale tenue à Paris, on examina spécialement et on approuva l'organisation des petits séminaires pour la Congrégation, appelés chez nous écoles apostoliques. M. Soubieille comprit immédiatement l'importance de cette idée et son à-propos dans les circonstances actuelles; aussi, à son retour à Cracovie, n'eut-il rien de plus pressé que de se mettre à l'œuvre. Il fut secondé, en cela encore, par ses confrères, et, dès le mois de septembre de la même année, on put recevoir douze jeunes enfants qui devaient former le noyau du petit séminaire. Les débuts en furent bénis, grâce, sans doute, en particulier, à l'ardente piété du premier directeur, M. Jean Binek.

La question d'existence était ainsi résolue pour la province polonaise. Notre petit séminaire, donc, quelles que soient les phases que lui réserve l'avenir, demeurera toujours l'œuvre de M. Soubieille, et c'est par le petit séminaire qu'il a assuré l'avenir de la Compagnie en Pologne. Pendant les vingt-deux années qui suivirent, il n'est pas arrivé, sans doute, à ériger l'édifice de la province, telle que nous la voyons aujourd'hui, mais il en a préparé tous les matériaux. Douze ans après la fondation de la nouvelle œuvre, M. Soubieille pouvait ouvrir une nouvelle maison à Jezierzany, puis une seconde à Nowa-Wies, et un peu plus tard une troisième à Witkow; il pouvait organiser les missions, dorénavant divisées en deux parties, et penser déjà à envoyer quelques confrères en Ame-

rique, où l'isolement et l'abandon, au point de vue moral, des émigrés polonais, réclamaient depuis longtemps du secours. Enfin, au moment de sa mort, il laissait dans la province 47 prêtres et 56 étudiants et séminaristes.



Examinons, maintenant, quelle était la source de cette sollicitude si marquée et si féconde pour le bien de la Compagnie et de la province polonaise. M. Soubieille n'était pas du nombre de ces natures entreprenantes, poussées toujours par le besoin d'agir; pour lui, au contraire, l'initiative était difficile. D'autre part, il n'aimait pas la Communauté pour la Communauté elle-même, et d'une de ces affections étroites qui sentent l'égoïsme, ce dont notre saint Fondateur était si éloigné. Il y avait cependant quelque chose qui l'avait attiré à la Compagnie, quelque chose de si frappant, dans le cours de toute sa vie, qu'il n'est pas possible de douter, même à défaut d'autres preuves, que ce fut là la raison de sa vocation de missionnaire, comme aussi le mobile de son infatigable activité : ce quelque chose, c'était l'amour des pauvres. De même que le bienheureux Jean-Gabriel s'était senti appelé à la Communauté, disait-il, pour cela seulement qu'il pourrait aller annoncer l'Évangile en Chine, de même, il nous semble que l'Esprit de Dieu, en jetant le germe de la vocation dans l'âme de M. Soubieille, y avait mis avant tout l'amour des pauvres. A son arrivée à Cracovie, il avait trouvé au faubourg de Kleparz une petite maison et quelques confrères très pieux et fervents qui travaillaient de leur mieux selon l'esprit de leur vocation. Mais ce qu'il n'y trouva pas, et ne pouvait y trouver alors, c'était un certain plan d'action arrêté : il n'en peut être question que là où il y a une certaine

variété dans les œuvres et un nombre suffisant de personnes. C'est lui qui devait établir ce plan pour la province qui s'agrandissait; il le mit en vigueur et veilla à son exécution et à sa conservation avec une fidélité stricte — peut-être même trop stricte — pendant de longues années, mais cela toujours selon l'esprit de saint Vincent, selon les règles et le but de la Compagnie. Il est possible qu'il eût pu élargir davantage les limites de son champ d'action et soutenir parfois plus d'une œuvre qu'il n'a pas soutenue, mais ce qui est certain, c'est qu'il a posé des fondements solides aux travaux à venir suivant l'esprit que nous a légué saint Vincent de Paul lui-même.

Quoiqu'il n'allât pas prêcher la mission lui-même, c'est aux Missions que M. Soubieille consacra les meilleures forces de ses confrères, faisant le sacrifice de tous ceux dont il pouvait se passer, les remplaçant, çà et là, lui-même, au prix des plus grandes difficultés parfois, pour que l'œuvre des missions ne souffrît pas. Aussi, depuis le moment de la fondation de la maison de Léopol, fondation qu'il avait demandée à M. le Supérieur général, dès la première année de son séjour en Pologne, les missionnaires parcourent sans interruption les paroisses du diocèse. En face des heureux résultats qui en découlent, les missions commencent à être mieux comprises parmi le clergé. Un des missionnaires de ce temps-là écrivait, en 1870, à M. Soubieille : « Grâce à Dieu, on commence à revenir de ce préjugé que les missions sont une espèce de blâme jeté sur les prêtres de la paroisse ou sur leur enseignement. Au contraire, maintenant, MM. les curés constatent avec joie qu'après la mission, les paroissiens montrent plus de soumission et d'attachement à leurs pasteurs. »

Malheureusement, il vint ensuite des années pen-

dant lesquelles il fallut interrompre les missions, faute d'ouvriers; mais la Providence compensa, pour M. Soubielle, la peine que lui faisait éprouver son amour des pauvres, en créant un nouveau genre de missions, non moins fécond en fruits de salut, c'est-à-dire l'œuvre des retraites. Au sein de ces exercices qui avaient lieu dans la petite église de Kleparz, il jouissait à plein cœur de la consolation que lui donnait le travail au milieu du pauvre peuple. Il n'allait pas prêcher de missions au dehors, mais sa mission continuelle à lui, c'était son confessionnal. Chaque dimanche et jour de fête, il y passait toute la matinée, depuis l'heure de l'oraison jusqu'à midi, à part l'heure réservée à la sainte messe. Il faisait de même le mardi et le vendredi; les autres jours, il y demeurait aussi longtemps qu'il y avait quelqu'un à confesser. Il commença ce travail en 1872, au moment où la chapelle privée, aujourd'hui transformée en réfectoire, fut ouverte au public. Bientôt après, on y érigea un autel à Notre-Dame de Lourdes, le premier en Pologne, ce qui attira une plus grande affluence de personnes, de sorte que la chapelle se montra bientôt trop petite. La foule des fidèles qui s'y pressaient, surtout pendant les exercices du mois de Marie et durant les heures de la matinée, fit songer à une église plus spacieuse. Le projet de construction fut arrêté en 1875, et deux ans plus tard, le 2 septembre 1877, Mgr Jacobini, invité par M. le visiteur à son passage de Vienne à Starawies, vint consacrer solennellement la petite église sous le vocable de Saint-Vincent-de-Paul. Dès lors, M. le visiteur s'établit dans le confessionnal de la nef gauche, du côté de l'Évangile, où les pauvres aimaient à venir le trouver, assurant que c'était à ce Père hongrois (comme ils l'appelaient à cause de son accent étranger) qu'il était le plus facile de se bien confesser. C'est à son assi-

duité à entendre les confessions — ce en quoi il rivalisait de dévouement avec un autre excellent confrère, M. Kowalik — qu'il faut attribuer les débuts des retraites pour le peuple. Dieu seul sait combien de miracles de la grâce se sont opérés là par son intermédiaire. Quelquefois, en récompense de son zèle, sans doute, Dieu lui envoyait des pécheurs d'une manière qui méritait d'être remarquée. L'un d'eux, par exemple, racontait ceci lui-même, après sa confession : « Eh bien ! mon Père, voici comment je suis arrivé à votre confessionnal. J'étais venu à Cracovie pour la première fois, et, comme je ne connaissais pas la ville, je m'étais fait conduire par un commissionnaire. En passant devant l'église des Missionnaires, je lui demandai quelle était cette petite église. Il me répondit : « Oh ! ça, c'est une église où se confessent seulement « les grands pécheurs... » Cette réponse me frappa. « C'est justement ce qu'il me faut, pensais-je en moi-même ; il y a tant d'années que je ne me suis pas confessé ! Ici, ce sera plus facile, puisqu'on n'y confesse « que des gens comme moi. » Je m'efforçai de bien me rappeler cette petite rue et cette place devant l'église, et le lendemain, de grand matin, j'accourus ici pour me confesser. Je vous ai trouvé là, mon Père, et j'appris de vous que, en effet, on confesse ici les grands pécheurs. »

Une autre consolation, non moins grande, pour M. Soubieille, c'était de voir que ses jeunes confrères marchaient sur ses traces et le secondaient fidèlement dans ce travail des confessions ; aussi, à la petite église affluaient sans cesse les gens du peuple des environs de Cracovie ; ils venaient en foule pour faire leur confession générale chez les Missionnaires.

Mais ce n'était pas là pour M. Soubieille la seule manière de manifester sa charité envers les petits et les

malheureux. Dans ce temps-là, Kleparz n'avait pas l'aspect qu'il a aujourd'hui. Les petites mesures de ce faubourg étaient habitées par de pauvres gens qui, aujourd'hui, vont chercher leur demeure en dehors de la ville. Les enfants de ces pauvres familles, abandonnés à eux-mêmes, passaient la journée du dimanche et des fêtes à courir les rues, se mêlant à la triste catégorie des mendiants de profession et des polissons de tous genres. La vue de ces enfants abandonnés à eux-mêmes donna à M. Soubieille l'idée de toute une série d'œuvres nouvelles, dans lesquelles il rivalisait d'ardeur avec ses confrères. Ainsi, en 1870, on commença les catéchismes du dimanche, divisés en trois cours, et ensuite se forma la congrégation de la Sainte-Vierge pour les garçons. Une foule d'enfants assistaient à ces catéchismes, attirés d'abord par les quelques récompenses qu'on y promettait, et ils n'y assistaient pas sans profit. L'auteur de ces lignes, comme beaucoup d'autres, conserve, aujourd'hui encore, le souvenir des impressions qu'il en rapportait, et aussi le souvenir des premiers sentiments de piété qui s'éveillaient dans son âme d'enfant, au récit des beaux traits de la vie des saints qu'on y proposait comme exemple.

En outre des catéchismes du dimanche, un des Missionnaires se mit à rassembler les enfants les plus abandonnés; c'étaient des enfants d'ouvriers pour la plupart. Il organisa pour eux l'œuvre des catéchismes du soir, qui durent pendant les six mois d'hiver. Ces cours avaient pour but de les préparer à la première communion et de les instruire des vérités de la religion. Cela lui donna l'occasion de connaître de plus près la misère matérielle et morale de ces pauvres déshérités, et l'amena à fonder la maison des « pauvres garçons abandonnés », œuvre qui sera toujours un des plus beaux monuments de l'époque de M. Soubieille.

Pour clore la série de ces belles œuvres, citons encore l'institution des pauvres mendiants. Ces mendiants avaient été rassemblés au début par ce même confrère que nous avons vu rivaliser de zèle avec M. Soubieille, pendant de longues années, dans toutes les œuvres de charité. Lui-même les invitait chacun à part, et il fallait appuyer cette invitation de plus d'un argument, parfois, pour la faire accepter. Une fois rassemblés, ils devinrent bientôt, pour la maison de Kleparz et son supérieur, de véritables maîtres. Messes des dimanches et des jours de fêtes, instructions de l'après-midi, distribution des pains, retraites, dîners de Pâques, tout cela n'est qu'une faible énumération de ce que faisait pour eux M. Soubieille. Nous tenons à noter ici, cependant, que, durant de longues années, il ne manqua jamais de leur faire lui-même une instruction chaque dimanche. Après avoir passé toute la matinée au confessionnal, il divisait son après-midi entre les vêpres et les différentes instructions, dont l'une était pour les Filles de la Charité ; une seconde avait lieu chez les enfants de Marie ou chez les pauvres, et, le plus souvent, toutes les trois étaient le même jour.

C'était là, il est vrai, des travaux modestes, sans éclat aux yeux du monde, et connus le plus souvent de ceux-là seulement qui y prenaient une part immédiate ou de ceux à qui les circonstances les découvraient, comme par hasard ; mais c'étaient des travaux entrepris pour le salut des âmes. En effet, savoir trouver, dans cet humble milieu, l'objet de son amour et de ses préférences, cela n'est possible qu'à la foi. C'est la foi qui a donné naissance à toutes les œuvres de saint Vincent et à sa grande mission sociale ; c'est la foi aussi qui dirigeait M. Soubieille dans ses œuvres ; elle était son vrai motif et il y trouvait l'assurance de son unique récompense. C'est là précisément la raison



pour laquelle ses œuvres seront toujours pour nous un modèle. Elles pourront être modifiées, étendues, améliorées même, peut-être, sur plus d'un point, mais ce que nous ne saurions améliorer, c'est l'esprit de ces œuvres, car c'était le véritable esprit de foi.

Et, de même que dans ses œuvres, tout dans sa vie respirait ce même esprit de foi. Sa piété profonde en était tout imprégnée. Il avait une grande dévotion à certains mystères de notre foi, et particulièrement à ceux que la Providence elle-même a, pour ainsi dire, proposés à notre Communauté. Il honorait de tout son cœur l'Immaculée Conception de la très sainte Vierge et faisait tout ce qui dépendait de lui pour répandre en Pologne le culte de ce privilège si cher à Marie. En 1874, un premier autel de Notre-Dame de Lourdes était érigé dans la petite chapelle des Missionnaires, autel modeste, il est vrai, mais qui n'en fit pas moins connaître et aimer la Vierge de Massabielle et à Cracovie et dans tout le pays. En 1877, aussitôt que l'église actuelle fut terminée, Notre-Dame de Lourdes y eut son autel. De là découlèrent et découlent encore des grâces en abondance, ce que témoignent les ex-voto, dont le nombre augmente chaque année. M. Soubieille aimait à venir prier au pied de cet autel; c'est là aussi que, de préférence, il célébrait la sainte messe. Mais sa plus grande consolation fut de voir terminée la belle église élevée par la Communauté sous le vocable de Notre-Dame de Lourdes. C'était la première en Pologne, aussi était-il saintement fier de ce sanctuaire, où devait retentir, pendant des siècles entiers, les gloires de Marie. C'est que M. Soubieille lui devait beaucoup aussi, à cette Immaculée Mère; il lui dut entre autres sa guérison presque miraculeuse, après une très grave chute de voiture, en 1887.

Une autre manifestation de sa piété fut la dévotion

aux âmes du purgatoire. Dès les premières années de son séjour à Cracovie, il avait organisé à la maison de Kleparz la confrérie de la Sainte-Trinité pour leur soulagement.

M. Soubieille avait une forte santé ; il était bien constitué, quoique d'une taille presque au-dessous de la moyenne. De nature très résistante au travail et à la fatigue, il supportait également les rigueurs de notre climat comme s'il y avait été habitué dès l'enfance ; aussi ne consentit-il à porter de la fourrure que dans ses dernières années. Depuis l'accident de 1887, cependant, ses forces diminuaient sensiblement, et il souffrit beaucoup pendant ces treize dernières années de sa vie, montrant au sein de la souffrance toute la force de sa belle âme.



Le samedi, veille de sa mort, il se sentit plus fatigué que d'habitude. Malgré cela, il alla confesser, comme chaque semaine, à la maison centrale des Filles de la Charité. Le 1<sup>er</sup> avril, dimanche de la Passion, il se leva encore à quatre heures, ne se doutant pas, sans doute, que c'était pour la dernière fois. Il assista à la méditation en commun, se confessa, présida, à l'oratoire, à la répétition de l'oraison, parlant d'une voix haute et avec des expressions d'une force inaccoutumée, puis il alla dire la messe à l'autel de la sainte Vierge. Après le déjeuner, il se rendit à son cher confessionnal, comme pour y recueillir les derniers épis de sa riche moisson et s'en aller tout droit de ce champ d'action, où il avait travaillé toute sa vie, recevoir la récompense du bon Maître.

Vers neuf heures, il se trouva mal, et ce n'est qu'à grand'peine qu'il put regagner sa chambre avec l'aide des frères. Là, il fut pris de vives douleurs dans la

région du cœur, qui battait violemment. Se souvenant de la nuit où il avait éprouvé un malaise du même genre, il assurait que cela allait passer ; aussi ne voulait-il ni secours ni médecin. On envoya, cependant, chercher le médecin, et l'on fit tout ce qui était possible en pareil cas. Mais, hélas ! cet organisme usé refusait à jamais ses services, et le bon Dieu allait rappeler à lui son serviteur. La paralysie du cœur, qui était survenue, laissa à peine le temps de lui administrer l'extrême-onction, et, vers onze heures du matin, M. Pierre Soubieille avait quitté ce monde.

« Quelle belle mort ! » s'écriait-on de toutes parts. C'est le premier sentiment qui vint s'unir à celui de la douleur, quand la triste nouvelle arriva dans nos maisons de la province. En effet, cette mort était survenue dans des circonstances si bien en harmonie avec la vie tout entière, qu'elle pouvait être considérée comme le couronnement de cette vie laborieuse et le gage de la récompense promise par Dieu à ses fidèles serviteurs.

---

## CRACOVIE

Nous avons demandé quelques renseignements historiques sur les maisons des Filles de la Charité à Cracovie ; nous avons reçu les lignes suivantes qui sont surtout un témoignage ému d'admiration. Elles ne sont pas de nos correspondants habituels. Nous les publions avec plaisir. — A. M.

### LES FILLES DE LA CHARITÉ A CRACOVIE EN POLOGNE AUTRICHIENNE

« Combien grand a dû être saint Vincent de Paul, disait un illustre personnage de Pologne, puisque ses œuvres, loin d'avoir été amoindries par le temps, n'ont pas cessé de grandir à travers les siècles ! »

Mais l'institution qui lui a acquis sa gloire la plus

pure et qui a fait connaître et bénir son nom dans le monde entier est sans contredit celle des Filles de la Charité. Cette œuvre florissante entre toutes ne manque pas, en Pologne comme ailleurs, de porter les fruits les plus abondants.

A Cracovie surtout, dans cette ancienne capitale du royaume de Pologne, personne ne refuse aux sœurs de Saint-Vincent ce beau titre d'anges de la charité, qu'elles méritent si bien. En quelques années, leur nombre assez restreint s'est élevé dans toute la Pologne autrichienne à 674, et elles ont en ce pays 60 maisons. Cracovie à elle seule compte environ 200 sœurs.

La maison provinciale située au Kleparz est un édifice considérable, bâti il y cinquante ans, grâce à la générosité d'un évêque polonais de Cracovie. Tout y est installé selon les dernières exigences du temps. De cette maison, bientôt devenue trop petite, on a détaché l'asile d'enfants qui a été établi sous la protection de saint Stanislas, en face de la maison principale, dans un établissement assez spacieux pouvant contenir 100 enfants sous la direction d'une dizaine de sœurs.

La maison provinciale possède une chapelle fort belle, soigneusement entretenue par les sœurs, délicieuse demeure où Notre-Seigneur est amoureusement consolé des offenses et des injustices des méchants. La chapelle étant privée, elle n'est accessible au public que pendant les trois jours qui précèdent le Carême, jours assignés à l'adoration des Quarante heures. Cet exercice attire de la ville et des environs une nombreuse affluence de braves gens qui viennent participer à la distribution de grâces que Notre-Seigneur fait toujours plus abondante là où il se voit aimé. Certes ! Les sœurs aiment le Divin Maître.

De la maison provinciale de Cracovie, une légion de ces admirables Filles se répandent dans tout le pays

pour sécher les larmes et pour relever tous les courages.

Il existe encore à Cracovie un immense hôpital, Saint-Lazare, où 40 Filles de la Charité soignent 1200 malades.

Cette maison appartenait jadis aux Carmes. Mais lors de l'expulsion des religieux par Joseph II, les Carmes durent partir. Dans leur maison et les propriétés attenantes, les sœurs ont le soin de 1200 malades; la direction est dans les mains du gouvernement de la province. Ici, on ne peut s'abstenir d'admirer plus encore qu'autrefois le dévouement de ces Filles de la Charité qui ne reculent point devant les plus grandes difficultés pour rester à leur poste, pour veiller sans défaillance auprès de lits qui, bien souvent, font défaut et que deux personnes sont obligées de se partager.

Moins austère, en soi, pour les vaillantes sœurs, est le service de l'hôpital d'enfants, Saint-Louis, non loin de là. 150 petits enfants trouvent en ce lieu leur asile, et les 15 sœurs leur tiennent vraiment la place de mères. On ne tarde pas à le reconnaître en voyant toutes ces jeunes figures épanouies.

Et vraiment, il faut donner raison aux petits, surtout quand on les voit jouer et gambader dans leur maison de campagne à Rabka dans les Carpathes. C'est là qu'ils passent sous la surveillance des sœurs les mois d'été. Quel printemps enchanteur pour leur enfance, mais qui sera suivi un jour d'un été accablant de labeur qu'ils sauront, Dieu aidant, supporter.

Ces deux maisons sont une donation d'un noble médecin polonais.

Une autre maison doit également son existence au cœur généreux d'un gentilhomme. C'est un grand hospice, un vrai palais, s'élevant au milieu d'un parc fort étendu et installé très confortablement pour recevoir 150 incurables, fondation de la noble famille polonaise

Helcel qui — il y a environ trente ans — a donné à cette intention 2 millions de francs. Quinze sœurs sont là pour conduire la maison et elles trouvent déjà sur la terre une bien belle récompense dans la reconnaissance filiale des malheureux.

J'en viens maintenant à « l'arche de Noé ». C'est ainsi qu'on appelle à Cracovie une maison située dans le quartier Saint-Casinier. Et à juste titre. Vingt sœurs y prennent soin d'environ 200 pauvres. L'œuvre est dénuée de ressources; les pauvres sont entretenus au moyen de dons spontanés : aumônes, tombolas, bals et ventes de charité. Ces indigents sont logés et nourris sans autre rétribution que quelque travail utile avec lequel on les occupe. La variété des travaux, la diversité des personnes donnent à cette maison un cachet singulier.

Les soldats polonais servant sous les drapeaux autrichiens ont aussi le bonheur, en cas de maladie, de trouver les bons soins de véritables sœurs en Jésus-Christ. Une dizaine d'entre elles dirigent un hôpital militaire magnifiquement organisé, capable en temps de guerre de recevoir mille soldats. Elles ne s'en occupent que depuis peu et déjà on en voit les fruits, car, depuis lors, la mortalité a baissé sensiblement. Des médecins et des officiers haut placés ont déjà témoigné toute leur satisfaction.

En outre, il y a, à Cracovie, cinq crèches, où les enfants des ouvriers passent la journée pour s'en retourner le soir dans leur famille. Quelle troupe joyeuse! Comme on y passe bien le temps à prier, à s'instruire, à prendre ses ébats! Heureux celui qui se recommande aux prières des petits : ils ne l'oublient point. Un jour, les sœurs dirent aux enfants qu'un prêtre affecté d'un mal de gorge sollicitait le secours de leurs bonnes prières. Or, ledit prêtre se trouvait depuis quelque

temps guéri de sa maladie. Mais les enfants criaient encore le soir en partant : « Ma sœur, nous avons oublié de prier pour l'abbé qui a mal à la gorge. »

On vient d'ériger une autre œuvre dont saint Vincent a dû vraiment avoir grande joie au ciel. Depuis quelques années, Cracovie possédait une maison pour des enfants trouvés tenue par des laïques. Mais l'entreprise ne réussit pas. A présent, les sœurs en ont pris la direction.

Elles luttent avec de grandes difficultés, mais le bon Dieu soutient leur courage. L'amour de saint Vincent les anime toutes. Quelle charge ces fourmis bleues aux ailes blanches n'ont-elles pas tirée jusqu'au sommet de la montagne? Une sœur jeune, tenant sur le bras contre la poitrine un pauvre petit enfant pâle et chétif, passant à un autre une tartine de miel et entourée de quelques autres encore qui, effarouchés par l'hôte ami, se cachaient derrière son tablier — voilà le tableau qui s'est offert un jour dans cette maison aux yeux de celui qui écrit ces lignes.

Certainement, il y a beaucoup de charité et de dévouement à Cracovie ; mais, croyez-moi, cette charité et ce dévouement sont encore loin de couvrir toutes les misères et d'essuyer tous les pleurs.

Il y a quelques mois, l'évêque de Cracovie, le prince Sapiéha fit son entrée dans la ville ornée magnifiquement pour la circonstance. Descendant d'une noble famille polonaise, très dévouée aux œuvres de saint Vincent de Paul, il offrit en ce jour un dîner à 250 pauvres réunis à la maison provinciale. Où aurait-il mieux placé sa charité, que dans cette maison, dont la visitatrice fut, avant son rappel en France, la généreuse sœur Talbot, qui a fait là-bas tant de bien, y sacrifiant volontiers sa très belle fortune.

Près de Cracovie, les sœurs ont encore bien d'autres

maisons intéressantes pour nous, mais je ne puis les énumérer sans encourir le soupçon de tomber dans la flatterie. La gloire en revient tout spécialement à saint Vincent de Paul qui aimait le royaume de Pologne, au point que non seulement au temps de terribles guerres, il l'a recommandé aux prières des siens, mais encore, il a répondu aux instances de la reine Marie-Louise, en y envoyant plusieurs filles qui lui étaient si chères pour adoucir ces calamités. On dit que la reine remplit d'admiration pour leur dévouement, lorsque les ennemis l'obligèrent à fuir en Silésie, voulait les emmener dans son exil. Mais ces Françaises au grand cœur répondirent tout en larmes : « Non ! Notre Père nous a envoyées pour soulager la misère et non point pour être entourées des splendeurs royales. » Et, depuis lors, elles sont restées attachées fidèlement, malgré tous les coups du sort, à ce pays de larmes et de détresses.

O heureuse France, s'il faut vous envier quelque chose, je vous envierai votre fils saint Vincent et ces Filles de la Charité dont vous avez été le berceau.

CH.



# ASIE

---

## PERSE

---

*Lettre de la sœur LOUISE, Fille de la Charité, à M. BEDJAN,  
Prêtre de la Mission*

Khosrowa, maison de la Providence.

Mon respectable Père,

Je viens de la part de ma Sœur supérieure vous remercier des *Vies des saints* en langue chaldéenne que vous lui avez expédiées. Toutes nos sœurs ont été enchantées de ce nouvel ouvrage qui fera certainement beaucoup de bien parmi nos Chaldéens ; comme toutes nous connaissons la langue, nous en avons entrepris la lecture au réfectoire pendant le repas et toutes nos sœurs s'unissent à ma sœur supérieure pour vous féliciter et vous remercier chaleureusement, appréciant grandement la valeur d'un ouvrage qui vous a donné sans doute beaucoup de travail, mais qui sera un puissant moyen pour instruire et fortifier nos catholiques dans leur foi.

La persécution à laquelle ils ont été en butte depuis six mois, au lieu de détruire le catholicisme, selon l'intention de l'archimandrite russe, l'a au contraire affermi et dans les quelques défections qu'il y a eu, les brebis égarées sont presque toutes revenues au bercail, bien convaincues que la religion de leurs pères était la seule véritable ; les quelques rares adeptes qui restent à l'orthodoxie, c'est-à-dire au schisme russe, sont retenus soit par le respect humain, soit par le désir de sauvegarder leurs intérêts matériels, mais tous, inté-

rieurement, demeurent catholiques. De notre école, nous avons deux petites filles chez les « orthodoxes », de celle de la Mission, il y a trois ou quatre garçons.

A Goulizan, les « orthodoxes » avaient aussi établi une école cet hiver. Ils ont congédié leurs élèves le 1<sup>er</sup> mars, selon leur calendrier, cela a fait environ deux mois et demi de classe. Ces élèves, après avoir seulement appris l'alphabet chaldéen des protestants (pas un seul l'alphabet russe), ont avoué à la sœur chargée de la classe des filles de ce village, qu'ils avaient perdu leur temps à cette école, et le peu d'instruction qu'ils possèdent est ce qui leur reste dans la mémoire depuis les années précédentes qu'ils fréquentaient l'école catholique.

A Khosrowa, on n'a plus peur des Kurdes maintenant, les soldats russes font la ronde dans tous les villages toutes les nuits; les Kurdes qui s'étaient postés dans les villages de Zivajoug, Kabakhtapa, etc., etc., se sont enfuis. Ces jours-ci, il doit y avoir une entrevue avec les Russes et un pacha turc pour régler la question des frontières. On ignore toujours si la guerre doit se déclarer.

Sœur LOUISE.

---

## CHINE

### LES RESSOURCES

L'œuvre admirable de la Propagation de la foi est le principal soutien des missions et dans la Chine et dans toutes les contrées qui restent à évangéliser. Voici le compte rendu des recettes de l'année 1910 :

CEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI

En 1910, les recettes de l'œuvre de la Propagation

de la foi s'étaient élevées à 6986678 fr. 05, avec une augmentation de 276216 fr. 21 sur celles de l'année précédente. En 1911, elles ont atteint 7274226 fr. 59, soit 287548 fr. 54 de plus qu'en 1910. C'est la plus forte offrande recueillie depuis la fondation de l'œuvre.

Il nous sera sans doute permis de constater que la France tient le premier rang, et de loin, dans cette armée de la charité. Voici quelques chiffres :

France. . . . .	3025788 fr.
États-Unis. . . . .	1401675
Allemagne. . . . .	537642
Alsace-Lorraine. . . . .	392950
Belgique. . . . .	399952
Italie . . . . .	253257

---

#### LES PROGRÈS DU CHRISTIANISME EN CHINE

Les *Annals de la Propagation de la foi* (janvier 1912, p. 59) donnent les renseignements suivants :

D'après une statistique qui nous est communiquée, le nombre des catholiques dans le Céleste-Empire était :

- De 783 000, en 1903 ;
- De 803 000, en 1904 ;
- De 880 000, en 1905 ;
- De 950 000, en 1906 ;
- De 1 014 265, en 1907 ;
- De 1 141 711, en 1908 ;
- De 1 210 054, en 1909 ;
- De 1 292 287, en 1910.

Si la progression continue, la population chrétienne se trouvera avoir doublé en dix ans.

---

## LA RÉVOLUTION DE CHINE

### LES ÉMEUTES

On l'avait bien dit : réunir des soldats n'avait pas été facile, ni pour le gouvernement de la révolution, ni pour le gouvernement impérial ; mais le plus difficile, ce devait être, la révolution accomplie, de se débarasser de ces soldats de rencontre.

Là, se trouve, paraît-il, la principale explication des émeutes qui, dans diverses provinces de la Chine, notamment au Tché-li, ont éclaté durant les premiers mois de 1912. On avait enrôlé des gens de toute condition, y compris des gens sans aveu et des aventuriers ou des brigands de profession. Être vêtus, nourris, et avoir en outre la perspective d'obtenir avec leur solde quelques autres bénéfices accidentels, ne leur déplaisait pas : aussi, lorsqu'on a voulu les licencier, il en est beaucoup qui ont estimé qu'ils allaient y perdre : ils ont voulu s'indemniser avant de partir ; de là les scènes de pillage et d'incendie auxquelles ils se sont livrés en plusieurs grandes villes. Pékin, Pao-Ting-Fou et Tientsin en ont été particulièrement le théâtre.

### PÉKIN

Voici d'abord les dépêches publiées par les agences télégraphiques sur les émeutes. On sait que ces dépêches ont toujours besoin d'être contrôlées. Les lettres que nous publions plus loin rectifieront au besoin les dépêches.

### LES ÉVÉNEMENTS DE CHINE

#### A PÉKIN

1<sup>er</sup> mars. — Deux mille des soldats qui se sont mutinés hier à Pékin ont fui dans la direction de Moukden. Dix des pillards ont été pris et exécutés aujourd'hui. Beaucoup de Chinois notables et de Mandchoux ont cherché refuge dans le quartier des Légations. Le prince K'in s'est réfugié dans un hôpital français.

Yuan Che Kai a adressé une circulaire à tous les étrangers résidant à Pékin, exprimant ses regrets des récents événements et assurant qu'ils ne se reproduiraient pas. Les précautions nécessaires pour en éviter le retour ont déjà été prises.

#### LES TROUBLES CONTINUENT

*Pékin, 2 mars.* — La promesse faite par Yuan Che Kai aux étrangers de Pékin, disant que les troubles et le pillage qui ont eu lieu le 29 février ne se reproduiraient pas, n'a pas été tenue. La nuit dernière, les mêmes événements se sont produits dans l'ouest de la Cité. Il y eut aussi des émeutes de soldats parcourant les rues, incendiant, pillant spécialement les marchands et aussi beaucoup de maisons de riches Chinois.

*Pékin, 3 mars.* — Les ministres étrangers ont ordonné l'envoi de mille hommes de troupes de Tientsin à Pékin. Un bateau de guerre japonais a reçu l'ordre d'aller à Takou de façon à établir des communications par télégraphe sans fil avec la station italienne établie à Pékin.

A une heure, cet après-midi, deux cents soldats américains sont arrivés ici de Tientsin. Cinq mille Japonais sont attendus venant de Moukden.

#### LES REPRÉSAILLES

*Pékin, 3 mars.* — La loi martiale a été proclamée à Pékin et toute personne trouvée pillant est décapitée sur le fait et la tête exposée en public. En dépit de ces mesures, on signale des pillages en dehors de la cité.

Trente malfaiteurs ont été encore décapités aujourd'hui.

*Pékin, 4 mars.* — La population a été rassurée par la présence des 3 000 hommes de troupes étrangères.

Le prince Ching est malade à l'hôpital français.

*Pékin, 4 mars.* — Pékin a repris son aspect habituel.

De la maison de Chala qui est dans la banlieue de Pékin, M. Desrumaux a adressé à M. le Supérieur général les lettres suivantes :

Chala, le mardi 5 mars 1912.

Une lettre est sur mon bureau depuis vendredi, la poste a refusé de la recevoir; je vais de nouveau essayer aujourd'hui. Je n'ai pu me rendre à Tcheng-Ting-Fou. Cependant, vendredimatin, 1<sup>er</sup> mars, ignorant tout des événements de la nuit, je suis allé à la gare, distante d'une lieue. On m'a dit qu'il n'y avait pas de train. Rentré à la maison, j'appris ce qui s'était passé en ville; je remerciai Dieu de ne pas m'avoir laissé partir. Le côté est de la ville a été pillé dans la nuit de jeudi à vendredi, et le côté ouest (notre côté), dans

la nuit de vendredi à samedi. Le pillage ne s'est pas encore étendu jusqu'aux faubourgs. Tous nos établissements ont été préservés jusqu'à maintenant. Les sœurs de Saint-Joseph-Hospice se sont réfugiées à Saint-Michel-Hôpital. Il y a eu très peu de morts d'hommes ; jusqu'à maintenant, on n'a voulu que piller et incendier. Nous nous tenons sur le qui-vive ; nous pensons nous réfugier chez Mgr Jarlin, si les événements deviennent plus graves.

Jusqu'à hier matin, on avait annoncé la mort d'un missionnaire à Pao-Ting-Fou, peut-être même celle de Monseigneur et l'incendie de la cathédrale. Dieu merci, ces nouvelles ont été démenties, mais la ville de Pao-Ting-Fou a été complètement saccagée.

DESROMAUX.

Chala, le jeudi 7 mars 1912.

Hier soir, je vous ai télégraphié : « Confrères, sœurs, maisons indemnes. » Après le pillage de ces jours derniers, pillage sans doute annoncé dans toutes les directions, j'ai pensé que les parents des Missionnaires et des Sœurs pouvaient être inquiets, et alors j'ai cru bon de vous envoyer ce télégramme, vous pourrez ainsi les rassurer.

Nulle part, jusqu'à maintenant, les Missionnaires, les Européens n'ont été molestés, ni dans leur personne, ni dans leurs biens ; il y a bien eu, ici ou là, quelques individus qui ont souffert, ainsi un prêtre indigène de la maison de Pao-Ting-Fou a eu sa ou ses mules volées, mais pas de meurtre ni d'incendie. Le pillage a commencé dans Pékin la nuit du 29 février au 1<sup>er</sup> mars, il a continué la nuit suivante ; il y a eu très peu de morts. De Pékin, les soldats, — des soldats licenciés, dit-on, — se sont répandus dans la campagne ; partout ils pillent : grandes villes et pauvres hameaux. Quand ce

terrorisme prendra-t-il fin ? Sont arrivés des renforts de troupes : françaises, anglaises, japonaises, etc. Sans doute les gouvernements prennent leurs précautions. M. le Ministre de France a bien voulu envoyer, pour garder l'établissement des Frères Maristes et le nôtre, douze soldats français et un sergent, c'est surtout un appui moral. On a également augmenté la garde du Pétang, les soldats sont maintenant soixante ; M. Vanhersecke [au Nan-Tang] en a aussi une vingtaine.

A Pao-Ting-Fou, on a couru un grand danger ; cependant, grâce à Dieu, la mission n'a rien souffert ; un seul chrétien a été blessé à la jambe.

A Tientsin, on s'est battu longtemps, mais pas sur les concessions étrangères. Là aussi, la mission n'a subi aucun dommage ; aucune boutique chrétienne même n'aurait été pillée. Sans doute, il faut voir un mot d'ordre venant de haut et auquel obéissent tous les partis.

DES RUMAUX

### PAO-TING-FOU

Mgr Fabrègue a écrit à M. le Supérieur général :

Pao-Ting-Fou, le 21 mars 1912.

Vous avez dû être rassuré par mon télégramme vous donnant des nouvelles des Missionnaires, puis par ma lettre envoyée dès que la poste a été rétablie.

Aujourd'hui, je vais de nouveau vous parler des événements des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 mars et des suites qu'ils eurent en ville et dans les campagnes. Le 29 février, eut lieu à Pao-Ting la fête de la République ; mais, dès ce jour, on put constater un vif mécontentement parmi les troupes. Le lendemain, après une dispute entre révolutionnaires et soldats, ceux-ci commencent à se révolter ; tout le monde fuit. Les coups de feu, de plus en plus nombreux, s'entendent de toutes parts. On se hâte de barricader les portes et nous hissons sur l'église le

drapeau français. Des sacs de sable, des tas de briques servent à consolider nos portes, puis, espérant la protection du bon Dieu, nous attendons les événements. Cependant, le frère Denys, sorti pour acheter un harmonium, n'était pas rentré ; son absence nous laissait dans l'inquiétude. J'envoyai plusieurs chrétiens à sa recherche et peu après il rentra à la résidence, nous disant que dès les premiers coups de feu, il avait pu se réfugier à la poste.

Peu à peu, un calme relatif renaît, mais personne n'a confiance. Les mandarins se cachent, et plusieurs viennent chercher asile chez nous, en disant : « Vous n'avez rien à craindre. » De fait, un soldat était venu nous voir dans l'après-midi du 1<sup>er</sup> mars et il nous avait dit ceci : « Ne craignez rien, et si cette nuit vous entendez des coups de feu, si on fait du bruit en ville, n'intervenez pas : que vos gardes ne tirent pas et votre mission sera protégée. »

Vers sept heures, les soldats brûlent la porte extérieure est de la ville, puis les policiers qui se trouvaient à l'intérieur leur ouvrent la seconde porte et le pillage de la ville commence. Alors 7 000 à 8 000 soldats portant à la main le fusil, baïonnette au canon, et tirant continuellement pour effrayer la population enfoncent les boutiques, les magasins, volent l'argent, les marchandises, et, le vol achevé, incendient les maisons.

Le feu allumé de toutes parts éclairait notre église comme en plein jour. Les incendiaires étaient tout autour de nous ; tous les magasins qui nous avoisinent furent pillés, et enfin une partie de la rue qui longe la résidence fut incendiée vers quatre heures du matin.

Les soldats sont passés plus de deux cents fois devant notre porte ; ils se demandaient entre eux quelle était cette maison et dès que l'un d'eux répondait : « C'est la mission catholique », ils partaient sans rien dire.



Ce pillage a duré la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mars, la journée du 2 mars, la nuit suivante, où d'autres grands incendies s'allumèrent, et le 3 mars ; puis, plus en détail, les jours suivants. Le 4 mars, M. le Ministre de France, inquiet à notre sujet, nous envoie de Pékin son premier secrétaire avec quarante soldats français.

La Mission a été protégée, mais nos chrétiens ont fait de grandes pertes et j'ai dû en recueillir un bon nombre chez nous pour les sauver de la misère. De plus, pendant la nuit tragique, plus de cent marchands se sont enfuis chez nous, nous suppliant de leur sauver la vie, leurs maisons étant en flammes. Aussi, sans avoir subi de grands dommages nous-mêmes dans ce désastre, cependant nos charges se sont accrues.

La situation est encore à peu près la même. Il ne paraît pas qu'il y ait de danger pour nous ; mais le peuple est affolé, et, dès le moindre bruit de désordre, mandarins et peuple se réfugient chez nous. Par un dessein de Dieu, nous qu'ils persécutaient autrefois, nous voilà devenus leurs protecteurs !

FABRÈGUE, C. M., *Vic. ap.*

## TCHENG-TING-FOU

Du Tchéli sud-ouest, Mgr Coqset écrit à M. le Supérieur général :

Tcheng-Ting-Fou, le 16 mars 1912.

Vous avez pu apprendre les troubles survenus inopinément à Pékin par le fait des troupes mutinées et avides de pillage ; ce mouvement s'est étendu à Pao-Ting-Fou, à Tientsin et à presque toute la province du Tchéli. Jusqu'ici, les Missions sont laissées indemnes et celle de Pao-Ting-Fou n'a pas encore été touchée. Nous ne sommes pas sans appréhension cependant et la population est dans la terreur. Chacun cherche à cacher ce qu'il a de plus précieux. Des marchands,

des notables, même des mandarins ont demandé à abriter chez nous leurs marchandises, leurs caisses, et chez nos sœurs, leurs familles.

Cette confiance nous honore et j'ai aussi confiance qu'elle ne sera pas déçue ; on dirait qu'un esprit nouveau, à l'égard des étrangers et des missions en particulier, se manifeste dans tous ces événements. Puisse-t-il durer, grandir et profiter à la propagation de notre sainte religion dans cette nation impénétrable.

A. COQSET, C. M., *Vic. ap.*

---

## NOUVEAU VICARIAT APOSTOLIQUE.

On lit dans les *Missions catholiques* (3 mai 1912) :

Sa Sainteté a divisé le vicariat apostolique du Tchéli septentrional ou Pékin, en érigeant un nouveau vicariat, celui de Tientsin, qui comprend le district de ce nom. Ce nouveau vicariat prend le nom de Tchéli maritime.

M. Paul Dumond, lazariste, en a été nommé vicaire apostolique.

---

## NOUVELLES GÉNÉRALES

La situation générale en Chine devient normale, mais très lentement. Le 21 avril 1912, les ministres choisis à Nankin arrivèrent à Pékin, et, depuis lors, on a un gouvernement ayant à peu près les formes ordinaires.

A Pékin, la deuxième assemblée nationale a ouvert ses séances le 29 avril, quoiqu'un assez bon nombre des députés n'aient pas encore pu y arriver. Yuan Che Kai, le président de la République, a fait un discours-programme auquel le président de la Chambre a répondu. Dans le discours du président de la Répu-

blique, il a été fait mention de la liberté de conscience : toutes les confessions seront placées sur un pied d'égalité et aucune ne sera « victime d'un régime d'exception ».



Nous lisons dans les *Missions catholiques* (5 avril 1912) :

*Chine.* — Tout le monde connaît le nom de Mgr Stanislas Jarlin, lazariste, le vicaire apostolique actuel de Pékin, le bras droit de Mgr Favier durant le siège du Pétang, en 1900, et depuis son successeur. Nous lisons dans *l'Écho de Tientsin* du 3 mars un entrefilet, relatif à ce prélat, qui intéresse également le catholicisme en Chine ; car il révèle les dispositions bienveillantes du nouveau régime chinois à l'égard des catholiques, et donne droit de bien augurer pour l'avenir du catholicisme en ce pays. Voici l'article auquel nous faisons allusion :

« Mgr Jarlin, évêque de Péking, accompagné de son vicaire général et de son secrétaire, a été reçu en audience lundi dernier (26 février) par M. Yuen Che Kai. Le président de la République accueillit ses visiteurs avec la plus grande affabilité. Il s'informa avec intérêt des œuvres catholiques et du nombre des fidèles, et déclara que, sous le nouveau régime, la plus grande liberté religieuse serait accordée, et que toutes les fonctions, tant civiles que militaires, seraient accessibles à tous les citoyens, quel que soit le culte qu'ils professent. »

---

## LA PROVINCE DES FILLES DE LA CHARITÉ

(NOTES HISTORIQUES)

(Suite. — Voyez, tome 77, page 86.)

### CHAPITRE VI

*Retour de la sœur Azaïs et de la sœur Pasquier. — Sœur Azaïs, supérieure à l'Hôpital de Shang-haï; sœur Jaurias, précédemment son assistante à Pékin, devient supérieure de l'Immaculée-Conception, à Pékin. — Sœur Pasquier, visitatrice à Ning-po. — Sa mort. — Son assistante sœur Solomiac prend la conduite de la maison de Jésus-Enfant.*

*A Pékin, conseil présidé par Mgr Delaplace; à Ning-po, conseil présidé par Mgr Guierry; hôpital de Shang-haï indépendant. — Nouvelles fondations Kiu-Kiang (Kiang-si), 1832. — Tchinting-fou, 1882, et Challa-eul (Tché-li), 1885. — La guerre franco-chinoise de 1884.*

La sœur Azaïs et la sœur Pasquier revinrent d'Europe en 1873. La sœur Azaïs, au lieu de retourner à Pékin, fut nommée supérieure de l'hôpital européen de Shang-haï, tandis que la sœur Jaurias, précédemment son assistante à Pékin, était nommée supérieure de la maison de l'Immaculée-Conception de cette dernière ville.

La sœur Azaïs trouva à Shang-haï un hôpital chinois et un dispensaire établis par la sœur Jaurias pendant que cette dernière était supérieure de cette maison. Ces deux œuvres, annexées à l'hôpital européen, fonctionnaient sur un terrain indépendant, car l'administration s'était toujours montrée opposée à la réalisation de ce projet.

Comme la visitatrice, sœur Azaïs ne retournait pas

à Pékin, les maisons du Nord cessèrent de former une province; néanmoins, M. Étienne, Supérieur général, permit à Mgr Delaplace de réorganiser un conseil présidé par lui, pour les maisons de son vicariat.

La sœur Pasquier revint à Ning-po avec le titre de visitatrice du Tché-Kiang. Dès lors, le conseil se réunit de nouveau à Ning-po, dans la maison de Jésus-Enfant et sous la présidence de Mgr Guierry, vicaire apostolique du Tché-Kiang. L'hôpital européen de Shang-haï resta pour lors indépendant. Peu de temps après son retour de France, la sœur Pasquier fut atteinte d'une dysenterie dont elle mourut quelques mois après. Se voyant près de sa fin, elle confia ses compagnes à son assistante, sœur Solomiac, laquelle lui succéda simplement comme supérieure.

L'arrivée de nouvelles sœurs permit l'ouverture de trois maisons : l'une à Kiu-Kiang (Kiang-si), en 1882; les deux autres dans le Nord : l'une à Tchinting-fou (Tché-li occidental), en 1882, et l'autre à Chala-eul (Tché-li nord), en 1885.

Kiu-Kiang est l'une des grandes villes murées du Kiang-si, actuellement à trois jours en bateau à vapeur de Shang-haï. Quatre Filles de la Charité y abordèrent au mois d'octobre 1882. Mgr Bray, vicaire apostolique du Kiang-si septentrional, leur confia l'orphelinat, auquel elles adjoignirent un dispensaire; cette maison (la même dont on avait projeté de faire une maison centrale en 1869) était bâtie sur la concession européenne. Au moment de l'ouverture, les Chinois n'avaient jamais vu les sœurs à l'œuvre; ils ne comprenaient pas que l'on pût s'intéresser à la vie d'une petite fille, panser les plaies d'un malade surtout qu'on ne connaissait pas, etc. Tout cela était un mystère qui changea totalement et favorablement les sentiments du peuple à l'égard de la religion chrétienne;

aussi continuant d'approfondir ce mystère, ils voulurent en avoir la clef, et il vint un nombre considérable de catéchumènes. C'est alors (1885) que Mgr Bray jugea à propos de former deux maisons dans la ville de Kiu-Kiang. Il acheta un terrain dans la ville chinoise et y transféra l'orphelinat qui prit le nom de Notre-Dame-des-Anges. Un dispensaire, une école externe de filles et un catéchuménat d'abord, et plus tard (1904) un hôpital de femmes, sont les œuvres de la maison de Notre-Dame-des-Anges, tandis que ces mêmes œuvres, exclusivement pour les hommes, sont à l'hôpital Saint-Vincent, situé sur la concession.

Quant à la fondation de Tchín-ting-fou (Tché-li occidental), c'est une de celles qui sont appelées à faire un bien immense. Tchín-ting-fou est une ville murée à 600 lys de Pékin et reliée maintenant à cette dernière par un chemin de fer. Les débuts furent lents; la curiosité d'abord et plus tard les bons soins qu'ils recevaient et les remèdes distribués aux malades triomphèrent de tous les préjugés; l'hôpital fut ouvert sans autres ressources que celles que la Providence enverrait et elles n'ont jamais manqué. Toutes les œuvres s'y sont admirablement développées; aussi, en parlant de sa maison de Tchín-ting-fou, Mgr Tagliabue disait : « C'est une de mes douces joies de missionnaire et d'évêque. »

La troisième fondation fut celle de Cha-la-eul, succursale de la maison de l'Immaculée-Conception de Pékin; la maison est située dans la campagne, à proximité de la capitale. Comme l'air y était très pur, les enfants malades y furent transportés; on y établit un dispensaire et, peu après, une buanderie considérable qui procura un petit gain à un bon nombre de femmes païennes et fut pour plusieurs l'occasion d'arriver à la connaissance de la vraie religion. Les

sœurs quittèrent Cha-la-eul au commencement des troubles de 1900; la succursale pillée et incendiée par les Boxeurs, n'a pas été rouverte depuis.

La guerre franco-chinoise fut pour les maisons du Tche-Kiang une bien triste époque. L'occasion de cette guerre fut l'intervention de la Chine contre la France au Tonkin, au moment où celle-ci établissait son autorité au Tonkin. Officiellement, le gouvernement de Pékin protestait de sa bonne volonté; de fait, cependant, il tolérait ou plutôt il encourageait les troupes de bandits qu'on appelait « Pavillons noirs », qui passaient la frontière du Yun-nan et faisaient aux Français tout le mal qu'ils pouvaient. La France, à bout de protestations inutiles, exerça des représailles sur les côtes du Fo-kien et du Tche-Kiang. Telle fut l'origine de ces hostilités (21 août 1884-9 juin 1885), dont le contre-coup fut pénible pour les œuvres des sœurs. Le gouvernement chinois refusa sa protection aux sœurs françaises, et elles étaient la grande majorité. M. Meugniot, alors procureur des Lazaristes à Shang-haï, fit des démarches infructueuses auprès du consul français, M. Lemaire; en vain Mgr Reynaud, vicaire apostolique du Tche-Kiang, réclama la protection du mandarin de Ning-po. Celui-ci se contenta de répondre que les sœurs françaises n'avaient qu'à se retirer sur la concession européenne. Mgr Reynaud obtint seulement des soldats pour la garde des maisons qu'on ne voulait fermer à aucun prix. Chaque nouveau succès de la flotte française rendait la situation plus difficile; il fallut fermer le dispensaire, l'hôpital et conduire les orphelines à Kang-po, dans l'hôpital Saint-Joseph, sur la concession. On était pressé par le consul qui ne voyait le salut que dans la fuite (30 août 1884). Quelques jours après, les Filles de la Charité de Hang-tcheou et de Tchou-san, venaient,

elles aussi, chercher un refuge; seule la pensée que leurs maisons restaient ouvertes au prix de bien des sacrifices, adoucissait leurs angoisses. Pendant ce temps, la panique devint générale, et les familles partirent en si grand nombre, que les barques ne suffisaient plus au transport des émigrés et de leurs meubles.

Enfin, l'heure de la délivrance sonna. Toutes les sœurs retournèrent dans leurs maisons, heureusement conservées pendant cette tourmente. Leur activité, un instant comprimée, allait pouvoir se dilater et donner une nouvelle impulsion aux œuvres.

#### CHAPITRE VII

*Maison centrale des Filles de la Charité à Shang-haï. — M. Meugniot, directeur des Filles de la Charité. — La sœur Labreuil, visitatrice. — Nouvelles fondations : Tso-fou-pang (Tché-Kiang), 1892; Yao-tchou-fou (Kiang-si), 1895. — Départ de M. Meugniot (1899).*

Depuis la mort de la sœur Pasquier, il n'existait plus de province des sœurs en Chine; bien des difficultés résultaient de cette situation. Les Supérieurs majeurs s'occupèrent d'y remédier. Par une circulaire du 10 août 1886, adressée aux Filles de la Charité de Chine, M. Fiat, Supérieur général, leur faisait connaître les mesures prises par le conseil de la Communauté. Une maison centrale pour toutes les sœurs de Chine serait établie à Shang-haï, à l'hôpital Saint-Antoine; M. Philippe Meugniot, supérieur de la maison des Lazaristes de Shang-haï, serait le directeur; la visitatrice serait la sœur Berthe-Marie Labreuil, supérieure de l'hôpital français à Constantinople;



elle aurait pour assistante la sœur Allègre, supérieure de l'hôpital européen de Shang-hai.

Les choses furent exécutées de la sorte. Cependant, quand la sœur Labreuil arriva à Shang-hai, rien n'était prêt pour la recevoir et elle dut passer la première année chez la sœur Allègre, à l'hôpital européen. Sur un terrain contigu à cet hôpital, on bâtit la maison centrale, à laquelle on céda l'hôpital chinois et le dispensaire. La nouvelle visitatrice avait à s'habituer au climat, aux usages d'un pays entièrement différent du sien; il lui fallait créer une maison centrale, un séminaire, établir des retraites; et auparavant, entreprendre de longs et pénibles voyages pour visiter toutes les maisons. La vénérée sœur Labreuil, malgré son âge, se mit courageusement à l'œuvre.

Dès l'année suivante, dans le voyage qu'entreprit la sœur Labreuil, elle resta toute confuse, disait-elle, et charmée de l'empressement et de l'esprit de foi avec lesquels de respectables anciennes, comme nos regrettées sœurs Jaurias et Solomiac, l'accueillirent.

Après son premier voyage, la sœur Labreuil et quatre sœurs s'installèrent à la maison centrale. Comme nous l'avons déjà dit, tout était à créer : ce fut d'abord le séminaire. Avant d'aborder ces sujets, revenons à 1847, au moment où les premières sœurs s'apprêtaient à partir pour la Chine. M. Étienne, Supérieur général, au moment de donner sa bénédiction à la petite colonie qui partait, exprima le désir qu'il n'y eût jamais de séminaire de sœurs en Chine et l'espérance qu'il avait de voir les postulantes chinoises aller faire leur séminaire à Paris. Mais bien des causes imprévues devaient entraver l'exécution des projets de M. Étienne. En Chine, les mœurs, les usages, les idées et la manière de vivre sont diamétralement opposés à ceux d'Europe. Comment envoyer

à Paris des jeunes filles sachant à peine un peu de français, alors que l'usage chinois interdit à la femme de sortir de sa demeure? Comment les obliger à un si long voyage, alors que la plupart du temps le Chinois meurt sans connaître d'autre lieu que celui de sa naissance? C'était tenter l'impossible et faire échouer bien des vocations, alors que la pénurie des sœurs se faisait vivement sentir. Mgr Delaplace, lazariste, vicaire apostolique en Chine, traita dès le début ce sujet avec M. Étienne, et il n'eut aucune peine à lui démontrer que son désir était irréalisable. M. Étienne avait donc accordé son consentement pour l'établissement d'un séminaire de Filles de la Charité à Pékin, dans la maison centrale que la sœur Azaïs avait ouverte en 1862.

L'immense étendue de la Chine et la difficulté des communications occasionnent une grande différence d'habitudes et de langage entre le Chinois du Nord et le Chinois du Midi. M. Étienne n'avait pas hésité, devant cette constatation, à autoriser un second séminaire à Ning-po, pour le midi de la Chine, en 1868, quand, la province partagée en deux, la maison de Jésus-Enfant de Ning-po devint maison centrale du Midi.

En 1887, la sœur Labreuil reçut aussi deux postulantes indigènes au séminaire qui commençait dans la maison centrale de Shang-haï, sans toutefois supprimer les deux séminaires de Pékin et de Ning-po. Ce ne fut qu'en 1894 qu'on décida l'existence d'un seul séminaire à Shang-haï pour toute la Chine.

Un des autres soins de la sœur Labreuil fut l'organisation des retraites. La maison était petite, on se gênait pour loger les sœurs; mais elles étaient toujours reçues avec la plus grande cordialité. Peu à peu, les sœurs malades vinrent à la maison centrale pour

s'y faire soigner ; les retraites se firent plus nombreuses. Il fallut donc augmenter le personnel et agrandir le local. M. Meugniot, directeur des Filles de la Charité en Chine et supérieur de la maison des Lazaristes à Shang-haï, affecta au service de la maison centrale quelques petites maisons chinoises attenantes, qui appartenaient à la Congrégation de la Mission ; puis on éleva d'un étage la maison elle-même.

C'est alors que la sœur Labreuil réalisa un projet qui souriait à sa piété : établir une chapelle qui rappelât exactement le cher sanctuaire de la maison mère. Elle y réussit, et c'est une agréable surprise pour les sœurs nouvellement arrivées que de trouver à la maison centrale, une si exacte reproduction de la chapelle où elles priaient à Paris, au berceau de leur vocation.

Dans ses différentes visites, la sœur Labreuil avait constaté une lacune à laquelle elle s'efforça d'apporter promptement un remède. La difficulté des communications ne permettant pas l'écoulement du travail que des centaines d'orphelines auraient pu faire, on était réduit à les occuper seulement à l'entretien de leur modique trousseau et à celui de la maison, ce qui ne suffisait pas pour les tirer de l'oisiveté aussi dangereuse pour leur âme que pour leur avenir personnel. La sœur Labreuil, peinée de cet état de choses, chercha pendant plusieurs années à y remédier. Après de nombreux essais que rendaient toujours infructueux le prix élevé des transports et le danger que couraient les marchandises dans les voyages, elle pensa que la dentelle aux fuseaux se vendrait bien à Shang-haï et ne serait pas difficile à transporter.

Une jeune fille anglaise était très habile en ce genre de travail ; la sœur Labreuil va la trouver sans la

connaître et plaide si bien la cause des orphelines, que cette demoiselle se met gracieusement à sa disposition pour donner des leçons à quelques jeunes sœurs. Une autre dame charitable procura les fournitures qu'on ne trouvait qu'en France, et la nouvelle industrie commença. Au début, il y eut bien des déboires : le travail laissait à désirer, mais, pour ne décourager personne, la sœur Labreuil payait l'ouvrage sans dire qu'il n'était pas vendu. Depuis lors, la fabrication de la dentelle est devenue une ressource pour les orphelins : les enfants ont autant de travail qu'elles en peuvent faire ; elles ont contracté l'amour du travail, et leur gain est en même temps d'un grand secours pour leur entretien.

Pendant les quatorze années que la sœur Labreuil a passées en Chine, l'œuvre de Dieu continua toujours sa marche. Une fondation fut faite dans le Tché-kiang, à Tso-Fou-Pang ; trois sœurs y commencèrent les œuvres le 21 novembre 1892.

Trois ans plus tard, le 15 décembre 1895, quatre sœurs commençaient la fondation d'une maison placée sous le vocable de la Médaille miraculeuse, à Yao-Tchéou-Fou (Kiang-si oriental). La sœur Tourrel en eut la direction. Ce fut tout d'abord un dispensaire, un hôpital et un orphelinat. Dans le voisinage, se trouvaient quelques lépreux vivant de la charité publique ; l'un d'entre eux se fit porter chez les sœurs, mais sa présence gêna un malade qui quitta brusquement l'hôpital. On congédia le lépreux, mais il revint ; cette fois, la prudence commanda à la charité de s'ingénier. La sœur Labreuil, informée du fait, autorisa les sœurs à ouvrir une petite léproserie ; elle-même paya la pension du lépreux deux fois renvoyé. En 1898, quatre lépreux recevaient le baptême et leur nombre s'élevait à vingt. Les troubles de 1900 ame-

nèrent l'incendie de cette maison. Les sœurs, déguisées, eurent à peine le temps de se sauver dans une barque; une demi-heure après, les flammes accomplissaient leur œuvre et consumaient l'établissement. Les sœurs regagnèrent la maison centrale au prix des plus grands périls. Quand vinrent des jours plus calmes, la maison incendiée fut relevée de ses ruines, les sœurs revinrent à leur poste, et les œuvres s'y sont admirablement développées.

Une autre fondation allait se faire dans le Kiang-si méridional, à Ki-Ngan, en 1900; tout était prêt pour recevoir les sœurs qui se disposaient à quitter la maison centrale, lorsque éclatèrent les troubles des Boxeurs. La maison de Ki-Ngan devint la proie des flammes avant même d'avoir pu recevoir les sœurs. Mais, lorsque le calme fut revenu, en 1902, les sœurs se rendirent à Ki-Ngan, dans une maison bâtie sur les ruines de la première.

A Paris, M. Chevalier était allé recevoir la récompense de ses longs travaux et de son dévouement aux deux familles de saint Vincent; il mourut le 23 avril 1899. M. Meugniot fut appelé de Chine à Paris, où il arriva au mois de juillet de la même année. Il fut nommé directeur des Filles de la Charité en remplacement de M. Chevalier, et M. Boscat, Missionnaire du Kiang-si méridional, fut appelé à Shanghai pour remplacer M. Meugniot. C'était à la veille de graves événements que rien ne paraissait faire présager.

#### CHAPITRE VIII

*Invasion des Boxeurs (1900). — A Pékin, siège du Pé-tang. — Siège de Tien-Tsin. — Départ de la sœur Labreuil; sa mort.*

En 1900, les Boxeurs surgirent en Chine sur diffé-

rents points ; ils concentrèrent principalement leurs forces vers la capitale.

L'héroïque défense du Pétang dans la ville de Pékin restera à jamais mémorable. Quand on considère le peu de hauteur des murs du Pétang, on se demande pourquoi il ne fut pas pris dès les premiers jours ! Comment cinquante marins, quelques séminaristes ou frères ont-ils pu défendre, pendant deux mois, 1 400 mètres d'enceinte contre des assaillants sans nombre et munis, très souvent, d'armes excellentes. A la haine des Boxeurs contre les Européens, se joignait la haine contre la religion ; sur différents points, on accostait les chrétiens par ces mots : « Sacrifie ou meurs », et des milliers de martyrs préférèrent la mort à l'apostasie. On visa en particulier le grand évêque de Pékin, Mgr Favier, dont le nom est inséparable du siège, et ses dignes collaborateurs, les Prêtres de la Mission, dont plusieurs sont morts ou massacrés, ou brûlés dans leurs églises en flammes, au milieu de leurs chrétiens qu'ils ont soutenus jusqu'au bout par leur courage et leur fidélité invincible.

Aux premières alarmes, les Filles de la Charité du Kiang-si durent quitter leurs maisons pour se rendre à Shang-haï ; celles du Tché-Kiang purent rester chez elles. La maison des sœurs de Tien-Tsin ouvrit ses portes aux malheureux chrétiens réfugiés, et un peu plus tard, aux nombreux blessés. A Pékin, les sœurs de Cha-la-eul et celles de Saint-Vincent se réfugièrent, ces dernières aux légations, les autres au Pétang. Les sœurs de Tcheng-Ting-Fou (Tché-li occidental), durent demeurer chez elles, s'abandonnant entre les mains de la Providence : le chemin de fer étant déjà coupé par les Boxeurs, au milieu du fer et du feu. Elles furent d'ailleurs saines et sauvées.

Revenons à Tien-Tsin. L'hôpital chinois fut fermé

le 31 mai pour faire place à un grand nombre de femmes chrétiennes qui y restèrent réfugiées au nombre d'environ cinq cents, jusqu'à la fin de septembre, époque à laquelle elles purent retourner chez elles. Le 17 juin commença à Tien-Tsin le bombardement des concessions ; plus de trois cents Russes blessés furent portés chez les Filles de la Charité ; on dut les coucher, vu leur grand nombre, souvent sans lits et sans matelas, dans les corridors, sous les vérandas, dans le jardin et jusque dans la chapelle qui resta à la disposition des soldats français jusqu'à la mi-septembre. Plusieurs obus étant tombés sur la maison, sur l'église Saint-Louis et sur le consulat, on crut urgent de transporter les blessés sur la concession anglaise, dans la maison d'un Russe, nommé Battoniff, où ils pouvaient être plus à l'abri des projectiles ; ceci se fit le 9 juillet. La moitié des sœurs les y suivit pour les soigner et l'autre resta pour garder la maison et les nombreux réfugiés. Le bombardement se termina le 13 juillet, jour de la délivrance de Tien-Tsin. Les sœurs qui étaient à la concession anglaise pour le soin des Russes, revinrent alors à l'hôpital, lequel, depuis ce jour, fut ouvert aux troupes françaises.

Les sœurs avaient subi une telle surcharge de travail et étaient passées par de telles émotions, qu'elles en tombèrent comme écrasées. La sœur Déreu, alors supérieure, s'était surmenée ; elle réclama avec instances un secours de sœurs. La sœur Labreuil lui en envoya quatre ; quand elles partirent, à peine put-on trouver un bateau qui voulût les prendre à son bord. Elles arrivèrent à Tien-Tsin le 18 août, avec des troupes qui montaient à la capitale. Le même jour, on reçut la nouvelle de la prise de Pékin. La sœur Déreu jouit un jour seulement de l'augmentation de ses ouvrières ; le lendemain elle s'alita, pour s'éteindre

le 11 octobre. Elle succombait après avoir dépensé toutes ses forces au soulagement des Européens blessés ou des malheureux Chinois.

A ses funérailles assistèrent toutes les autorités et un grand nombre de militaires; par une attention délicate du général et du docteur Depasse, directeur de l'École de médecine, la musique militaire joua à l'église Saint-Louis pendant le service funèbre.

A Pékin, les sœurs de l'hôpital Saint-Vincent eurent à peine le temps de se réfugier aux légations; dans leur départ précipité, elles ne purent rien emporter. Le manque de linge, au milieu des chaleurs excessives de l'été, ne fut pas une petite privation; jamais elles ne purent communiquer avec leurs compagnes du Pétang. Pendant plusieurs jours, on ne put dire la messe faute de pains d'autel; après beaucoup de difficultés, on se procura un peu de farine et on confectionna des hosties; elles purent alors faire la sainte communion.

Le Pétang (cathédrale de Pékin) était séparé du Jen-tse-tang (maison des sœurs, sous le vocable de l'Immaculée-Conception), par une rue que Mgr Favier fit barricader à chaque angle des deux bâtiments, afin de rendre la défense plus aisée. C'est là que se réfugièrent environ quatre mille personnes. Dès le début du siège, on crut un moment que les portes allaient céder sous les coups des Boxeurs. La sœur Jaurias écrivait alors : « Nous nous tenions à la chapelle; nous y avons fait la sainte communion en viatique à onze heures du soir et consommé la sainte Réserve; au reste, nous sommes entre les mains de Dieu. » Et ce n'était cependant que le prélude d'une agonie de plus de deux mois. Le 15 juin, nouvelle alerte! Les Boxeurs entouraient et fusillaient le Pétang; alors les sœurs, entraînant après elles femmes



et enfants, quittèrent le Jen-tse-tang et vinrent au Pétang.

La cathédrale, encombrée de sacs de riz et de toutes sortes de provisions, devenait le refuge des assiégés pendant la nuit et lorsque la fusillade était trop forte. Devant les prodiges de valeur des vaillants défenseurs, les Boxeurs tentèrent l'incendie; terrible moment d'inquiétude! Jamais de repos, mais des trances continuelles; les braves marins, toujours sur le qui-vive, surveillaient les diverses tentatives des ennemis, et, de temps à autre, leur capturaient des armes et des vivres. Et jamais on ne voyait arriver la colonne de l'amiral Seymour commandant des troupes européennes.

La sœur Jaurias écrivait : « Si cette colonne tarde encore une semaine, sûrement nous serons massacrés ! »

Hélas! bien des jours pleins d'angoisses et de terribles alternatives devaient s'écouler avant cette arrivée! Il fallut donc s'occuper sérieusement de la question des vivres, car le Chinois qui aurait essayé de vendre quelques denrées aux assiégés se serait exposé à la mort; on fit le recensement des provisions et l'on calcula qu'on pouvait lutter un mois : c'est dans les magasins du Jen-tse-tang qu'on trouva la plus grande partie du riz qui devait nourrir les réfugiés; quelque temps auparavant, la sœur Jaurias, heureusement inspirée, avait fait ses provisions d'année.

Toujours de nouvelles fusillades. « Si vous saviez la vie que nous menons, continuait la sœur Jaurias! A la première alarme, il faut s'enfuir : femmes et enfants se précipitent affolés sans qu'on puisse toujours les diriger, et de cette foule apeurée, s'échappe constamment une rumeur plaintive. » Mgr Jarlin, coadjuteur de Mgr Favier, resta toujours aux postes dangereux, ranimant les courages. Le jour de Saint-Pierre et

de Saint-Paul, le lieutenant Paul Henri, qui commandait le détachement des marins français, après avoir reçu les souhaits de fête et parlé un instant avec les deux évêques et ses compagnons d'armes, ajouta : « Vous verrez que nous sauverons le Pétang ; peut-être quelques-uns d'entre nous auront disparu ! Je serais si heureux de mourir pour une si belle cause, j'espère que le bon Dieu m'ouvrirait le Paradis. Si je dois mourir, ce sera quand vous n'aurez plus besoin de moi. »

L'héroïque jeune homme, après avoir vu plusieurs de ses marins mourir glorieusement, devait enfin succomber à son tour. Le 30 juillet, blessé mortellement, il expirait entre les bras de Mgr Favier. Le pauvre évêque, qui jusque-là avait retenu ses larmes, ne put s'empêcher de pleurer ; ce fut au milieu des sanglots que la dépouille mortelle du vaillant jeune homme fut déposée dans le parc, au pied de la statue de Notre-Dame-de-Lourdes. Successivement disparaissaient tous les secours humains ! Les vastes jardins du Pétang ressemblaient plutôt à un cimetière qu'à une cité habitée par les vivants. Il avait fallu diminuer les rations quotidiennes de vivres : il s'agissait moins d'entretenir une existence que de prolonger une agonie. La chaleur et le manque d'aliments multipliaient les morts ; quant aux survivants, c'étaient de vrais squelettes ambulants. La sœur Jaurias disait : « Si nous ne sommes pas tués, sûrement nous mourrons de faim. » A partir du 5 août, un bol de riz clair était distribué à chaque personne, et cela pour toute la journée ! Aussi, pour essayer de calmer la faim, les réfugiés mangèrent les feuilles des arbres, les oignons des lis et les tubercules de dahlias. Les forces physiques et l'énergie morale des marins étaient à bout, surtout depuis la mort de Paul Henri. Ce qu'on avait de

meilleur leur était réservé; mais c'était encore une nourriture insuffisante et trop peu substantielle.

Enfin, un jour, les cœurs s'ouvrirent cependant à l'espérance : on entendit le bruit de la canonnade dans le lointain, et, d'heure en heure, il semblait se rapprocher. Plus de doute, c'était l'armée qui avançait. La rage des Boxeurs fut alors à son comble : sentant que les victimes allaient leur échapper, ils approchèrent des remparts en criant : « Les diables d'Europe sont là ; nous mourrons s'il le faut ; mais vous sauterez avant nous. » Ce n'était pas une vaine menace : des mines firent explosion et il y eut des victimes.

La sœur Jaurias allait succomber : usée par de longs travaux, réduite à une faiblesse extrême par les privations du siège, elle dut se coucher. On priaït ardemment, car on se demandait avec anxiété quelle serait l'issue de la bataille; était-ce pour le lendemain la délivrance ou la mort? L'état de santé de la vénérée sœur Jaurias devenant de plus en plus alarmant, on jugea à propos de lui donner les derniers sacrements; ce fut pour elle une grande joie, car le jour de l'Assomption, elle avait été privée de la sainte communion.

La joie occasionnée par l'approche des troupes sembla ranimer la chère mourante. Déjà, sur le sommet de la cathédrale, flottait le drapeau français, avec le signal de secours immédiats. Un second pavillon, dressé à 200 mètres plus loin, fut aperçu par un officier japonais qui vint tout droit au Pétang; on lui passa une échelle : quelques secondes après, il serrait la main à Mgr Jarlin. Ne pouvant espérer du secours au Pétang, il en repassa le mur pour essayer de prendre d'assaut la porte Jaune. La bataille fut une vraie boucherie de Boxeurs. La ville fut prise dans

la journée du 15 août et le lendemain, à huit heures et demie du matin, les soldats entraient au Pétang. Comment dépeindre la joie délirante des assiégés en présence de leurs libérateurs ! Ce sont des scènes que même ceux qui en ont été les témoins ne peuvent traduire en aucune langue humaine !

Après les premiers moments donnés à la joie et aux effusions de la reconnaissance, il fallut songer à mettre un peu d'ordre dans un tel désordre. Les sœurs avec leurs enfants rentrèrent dans leur cher Jen-tsé-tang en ruines. La sœur Jaurias les y suivit, retrouvant son énergie d'autrefois, elle essaya de tout diriger ; mais une nouvelle attaque de paralysie la laissa durant deux jours sans mouvements. Durant ces deux jours, Mgr Favier, Mgr Jarlin et toutes ses compagnes (même les sœurs de l'hôpital Saint-Vincent, reléguées aux légations et qui s'étaient rendues de suite au Jentse-tang), entourèrent le lit de la chère mourante, l'assistant de leur prières et de leurs soins. Mais tout fut inutile ; elle n'avait plus qu'à recevoir sa couronne, et, le 21 août, elle rendait son âme à Dieu. Elle était allée voir du haut du ciel le triomphe et demander à Notre-Seigneur la conversion de cette Chine pour le salut de laquelle elle avait travaillé pendant quarante-cinq ans.

Aussitôt que la nouvelle de la délivrance parvint à Shang-haï, la sœur Labreuil, non contente d'envoyer des secours aux sœurs, voulut elle-même les visiter. D'abord, elle s'arrêta à Tien-Tsin, où la digne sœur Déreu, épuisée par son dévouement, semblait attendre cette suprême et dernière consolation avant de mourir.

Pour monter à Pékin, le chemin de fer étant en ruines, la sœur Labreuil dut faire le voyage en barque chinoise, escortée par des soldats français, le fusil chargé ; rien n'était sûr, les villages brûlaient encore

et l'on rencontrait à chaque instant des cadavres que le courant entraînait.

A Pékin, sœurs et enfants attendaient la sœur Labreuil dans la cour; leurs figures pâles et amaigries donnaient une juste idée de leurs maux passés. Devant la porte de la chapelle, une croix de bois marquait la tombe de la vénérée sœur Jaurias. La sœur visitatrice, fondant en larmes, tomba à genoux sur cette tombe et pria. Ensuite elle embrassa les sœurs en leur disant d'une voix entrecoupée de sanglots : « Enfin, je vous vois! »

La santé de la sœur Labreuil, déjà altérée par les nombreux travaux de sa charge, fut fortement ébranlée par les cruels événements que l'on vient de raconter. Aussi, lorsqu'en février 1901, elle arriva à la maison mère à Paris, on avait peine à la reconnaître. Les soins, le calme et le bonheur de se retrouver au centre de sa famille religieuse lui rendirent un peu de forces. Au mois de mai de cette même année, elle fut élue à la charge d'économe, et le 6 mai 1904, elle allait recevoir la récompense promise au serviteur fidèle.

Elle eut la consolation, avant de mourir, de voir toutes les maisons des sœurs en Chine se rouvrir, et d'autres commencer. Une troisième maison à Pékin s'ouvrait sous le nom d'hôpital Saint-Michel pour les Européens de toute nation. A Tien-Tsin, une seconde maison fut établie comme hôpital militaire français. Dans le Kiang-si, les maisons de Yao-tcheou-fou et de Ki-Ngan, comme il a été dit plus haut, furent rebâties. Les sœurs que les événements de 1900 avaient empêché de partir pour Ki-Ngan, s'y rendirent.

Une autre maison a été ouverte en 1902 à Nantchang capitale du Kiang-Si (1). C'est le rôle de

(1) Elle fut détruite dans l'émeute de décembre 1905. Les sœurs purent se sauver; M. Lacruchie et 5 frères Maristes furent massacrés.

**l'Église; sur des ruines encore fumantes, les maisons détruites se rebâtissent et d'autres prennent naissance.**

**Sœur CALCAGNI.**

**Ning-Po, 31 décembre 1905.**

**FIN**

Les renseignements qu'on vient de lire ont été relevés en bonne partie sur d'anciens manuscrits, ou nous ont été fournis par la seule personne encore survivante du voyage des premières Filles de la Charité venant de Macao, Mlle Maria da Costa.

---

# AMÉRIQUE

---

## BOLIVIE

---

### SUCRE

Au séminaire diocésain de San-Cristobal ou Saint-Christophe, en la ville de Sucre (Bolivie), eut lieu, le 11 septembre 1911, une fête littéraire. C'était en l'honneur de Mgr Scapardini, délégué apostolique, qui se trouvait en ce moment dans cette ville.

Le séminaire de Sucre est dirigé depuis 1907 par les Prêtres de la Congrégation de la Mission. M. Daniel Choissard, recteur, a prononcé, à cette occasion, un discours où il résuma l'histoire du séminaire. Nous en citerons ici quelques passages.

Il faut se rappeler que la Bolivie fut une possession espagnole jusqu'à l'année 1825 où fut proclamée l'indépendance.

La ville de *Sucre*, précédemment *Chuquisaca*, nommée aussi *Charcas* et *La Plata* est la capitale de la Bolivie. Elle a reçu son nom du général Sucre dont on voulait honorer la mémoire. C'est le siège d'un archevêché.

*Les origines* (1532-1595). — François Pizarre avait découvert le Pérou en 1532. Six ans plus tard, son frère Gonzalo passa la cordillère des Andes et arriva en 1538 à la région des « Indiens Charcas ». Enchanté de la situation du petit village formé de huttes, nommé Chuquisaca, situé au pied du Churacalla, il fonda avec son compagnon, Pierre Anzures, une ville que l'on appela La Plata (argent) à cause de la richesse des mines qui s'y trouvaient. Au pied de la montagne, un temple fut construit en l'honneur de saint Lazare et,

peu d'années après, le petit village de Chuquisaca était transformé en une ville bien peuplée, ayant un couvent de Franciscains (1540), un hôpital de Sainte-Barbe, etc.

Dix ans ne s'étaient pas encore écoulés, et déjà, Rome songeait à ériger le siège épiscopal des « Charcas ». Le 5 des Kalendes de juillet 1552, Jules III donnait un nouveau suffragant au premier archevêque de Lima, en nommant un évêque à Charcas ou La Plata.

Le premier évêque nommé pour le siège de La Plata était le fondateur de l'Université de Lima, frère Thomas de Saint-Martin, dominicain. Les fils du grand saint espagnol, lequel fonda son célèbre institut en France, ont eu depuis lors un rôle très important dans l'histoire ecclésiastique d'Amérique.

Plusieurs évêques passèrent par Chuquisaca sans pouvoir encore organiser le diocèse.

*Le séminaire de Sainte-Isabelle ou Élisabeth de Hongrie* (1595-1681). — Voyons maintenant l'exécution de l'œuvre. Le séminaire fut installé non loin de la première église de Chuquisaca, Saint-Lazare, dans le local qu'occupent aujourd'hui les « Recueillies ». Don Alonso Ramirez donna à son collège sainte Isabelle de Hongrie comme patronne.

Pendant plus d'un siècle, le séminaire conserva le nom de « Collège de Sainte-Isabelle » et il célébra la fête de cette sainte veuve comme sa fête patronale. Pendant la visite de 1709, le P. Garriga, visiteur provincial des Jésuites, dit que l'Université de Saint-François-Xavier aurait désormais pour fête, le jour de Saint-Jérôme comme le collège Saint-Jean, et que celui de Sainte-Isabelle aurait aussi pour fête Saint-Christophe comme le collège du même nom. Peu après, la fête de Saint-Christophe passa avant celle de Sainte-



Isabelle, et, en 1724, le R. P. Visiteur dit que le séminaire, ayant comme patron saint Christophe, ne devait pas faire de fête au jour de Sainte-Isabelle.

Quand mourut Mgr Alonso Ramirez de Vergara, en 1605, Paul V érigea l'évêché de La Paz par une bulle du 12 juillet 1605; et en même temps le siège de La Plata fut érigé en archevêché.

En 1708, don Christobal de Castilla fut nommé archevêque de Charcas. C'était un enfant naturel du roi d'Espagne Philippe IV. Ce prélat était, d'ailleurs, instruit et il eut un grand zèle pour la bonne formation des ecclésiastiques.

Pendant les courtes années de son administration, il donna au séminaire une forme nouvelle et son action bienfaisante se manifesta longtemps.

*Le séminaire de Saint-Christophe ou San-Cristobal* (1825-1911). — Jusqu'au moment de l'indépendance, le collège Saint-Christophe avait conservé son caractère exclusivement ecclésiastique de maison de formation du clergé. Le 20 décembre 1825, le gouvernement de la nouvelle République, en décrétant la réouverture du séminaire, intitula son ordonnance : « Décret d'érection du collège ecclésiastique ou des ordinands. » Et pendant longtemps, la maison conserva ce nom de collège pour les ordinands.

Les nouvelles nécessités du temps, la suppression du collège Saint-Jean-Baptiste, obligèrent les archevêques de la ville actuelle de Sucre, alors appelée La Plata, à donner à leur séminaire Saint-Christophe un caractère mixte. Des milliers de jeunes gens vinrent depuis lors se mettre sous la direction des recteurs de l'établissement.

La suite appartient à l'histoire contemporaine. Diverses circonstances occasionnèrent la décision de l'archevêque de La Plata qui restitua au collège Saint-

Christophe son caractère primitif, exclusivement ecclésiastique. L'établissement devint un séminaire conciliaire, c'est-à-dire administré selon les décrets du concile de Trente, et selon les règlements du concile de Lima, du concile de La Plata et du concile Latino-Américain. M. Victor Arrien, très vénéré et aimé de tous, donna au collège San-Cristobal sa forme particulière de maison de formation pour les ecclésiastiques. Et lorsque, six ans plus tard, la direction de cet établissement fut confiée aux fils de saint Vincent de Paul, ceux-ci n'eurent aucune peine d'y établir leurs règlements, lesquels sont formés des règles du concile de Trente, des conseils de saint Vincent de Paul et de l'expérience acquise dans les nombreux séminaires dirigés par les Lazaristes depuis 1642.

Nous nous appliquons à faire du collège San-Cristobal un établissement qui soit un juste sujet d'espérance pour le diocèse et qui fasse honneur au pays et à l'Église.

---

## CHILI

---

### VALPARAISO

*Lettre de M. L. BÉVIÈRE, à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Valparaiso, Playa-Ancha, calle Sierra, 12;  
26 avril 1912.

C'est de Valparaiso, où la divine Providence vient de m'envoyer, que je vous écris ces lignes. Je suis ici depuis une quinzaine de jours, harcelé par les soucis d'une nouvelle maison à aménager.

Comme M. le Visiteur vous le disait, Playa-Ancha

est un faubourg de Valparaiso peuplé de 15 à 20 000 habitants. Site pittoresque, en fer à cheval, baigné par le grand océan Pacifique. Population cosmopolite plongée dans les intérêts matériels et oublieuse des choses de Dieu : les baptêmes sont assez rares et les mariages encore plus. C'est donc à une mission permanente que Dieu semble nous avoir conduits.

Monseigneur l'Archevêque a voulu que la paroisse qu'il nous a priés d'accepter eût pour titulaire saint Vincent et que les œuvres de charité grandissent à l'ombre du saint fondateur.

M. Marino m'accompagne pour le moment et j'espère bientôt pouvoir recevoir les autres Missionnaires qui de là pourront rayonner dans le diocèse.

Je vous laisse à deviner ce qu'il m'en a coûté de laisser Santiago, où, depuis huit ans, j'étais occupé à une œuvre que j'aimais profondément.

L. BÉVIÈRE.

---

# OCÉANIE

---

## ILES PHILIPPINES

---

### CALBAYOG (ILE DE SAMAR)

(Voy. Notice, *Annales*, 1908, p. 7.)

*Lettre de M. Théodore ROBREDO, Prêtre de la Mission,  
Supérieur.*

Calbayog, 11 novembre 1911.

Cette maison de Calbayog, établie le 30 avril 1906, a été un simple collège jusqu'à l'année dernière; mais avec la nouvelle organisation des diocèses, la ville est devenue siège épiscopal, et le collège, sans cesser d'être collège, est devenu un séminaire. Le nouvel évêque, élève de nos confrères à Cebu et natif de cette île, nous a confié le séminaire après sa consécration et a ratifié cette mesure dans le synode tenu le mois dernier.

Nous sommes six prêtres, et le nombre devra augmenter à mesure qu'augmentera le nombre des grands et des petits séminaristes. Nous avons cette année 12 élèves de théologie qui viennent du séminaire de Cebu et appartiennent à ce diocèse. Nos occupations consistent à faire en anglais et en espagnol les classes de l'école, du collège et du séminaire, grand et petit. Les matières sont nombreuses à enseigner, il y a beaucoup à faire, vu surtout notre nombre restreint et les chaleurs de ce climat tropical. Nous venons aussi en aide aux Filles de la Charité.

Quant à l'édifice, c'est ici le séminaire le plus pauvre et le plus humble que j'aie vu; mais comme tout a un commencement, j'espère que cette situation s'améliorera peu à peu.

Il est indispensable que les jeunes gens qui viennent d'Espagne à cette province possèdent et parlent couramment l'anglais; la connaissance de cette langue est indispensable, si nous devons continuer à enseigner dans les collèges et les séminaires.

Le nouveau diocèse érigé le 10 avril 1910, par division du diocèse de Cebu comprend les grandes îles de Samar et de Leyte et un grand nombre d'îles plus petites. Il a environ un million de catholiques et ne compte, pour le service religieux, que 50 prêtres indigènes et 25 franciscains espagnols. Il n'y a pas, dans tout le diocèse, d'autre collège catholique que celui-ci. Nos écoles sont fréquentées par 200 enfants.

Les Filles de la Charité ont ici, depuis cette année, 1911, une école bien située au bord de la mer. Les classes comptent 150 jeunes filles.

Théodore ROBREDO.

---

## DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

97. — LA FÊTE DE LA TRANSLATION DES RELIQUES DE SAINT VINCENT DE PAUL SERA CÉLÉBRÉE DÉSORMAIS LE 26 AVRIL. — *S. C. Rituum*, 15 décembre 1911.

### CONGREGATIONIS MISSIONIS

R. D. Antonius Fiat, Moderator generalis Congregationis Missionis, Sanctissimum Dominum Nostrum Pium Papam X, supplicibus votis rogavit, ut Festum Translationis Reliquiarum Sancti Fundatoris Vincentii a Paulo, quod hucusque Dominica secunda post Pascha, sub ritu duplici majori, ab universa Congregatione celebratum est, diei vigesimae sextae Aprilis, utpote viciniori diei vigesimae quintae, in qua Translatio peracta fuit, fixe assignari dignaretur, perpetuo in aliam diem juxta Rubricas translato Festo occurrenti Sanctorum Cleti et Marcellini, quod ritu duplici tantum minori recolitur. Sacra porro Rituum Congregatio, utendo

facultatibus sibi specialiter ab eodem Sanctissimo Domino Nostro tributis, in omnibus benigne precibus annuit : servatis Rubricis.

Contrariis non obstantibus quibuscumque:

Die 15 decembris 1911.

Fr. S. Card. MARTINELLI, *Praef.*

Petrus Lafontaine, Ep. CLARYSTIN., *Secret.*

98. — MÉTHODE D'IMPOSER LE SCAPULAIRE ROUGE DE  
LA PASSION A PLUSIEURS PERSONNES EN MÊME TEMPS.

— S. C. des Rites, 28 février 1912; pour dix ans.

BEATISSIME PATER,

Antonius Fiat, Superior generalis Congregationis Missionis, ad pedes S. V. provolutus, humillime postulat ut in benedictione et impositione Scapularis rubri Passionis, tum a Presbyteris Congregationis Missionis tum a caeteris Sacerdotibus ad eam delegatis in Missionibus aut etiam extra tempus Missionum, quoties notabili numero fideles Scapularis impositionem petant sic procedi valeat : Fideles scapularia prae manibus habeant, dum Sacerdos benedicit, orationem recitans numero plurali; tum, Sacerdote formulam impositionis numero plurali pronunciante, singuli scapulare sibimetipsis imponant; demum Sacerdos caetera dicat numero plurali.

Et Deus, etc.

CONGREGATIONIS MISSIONIS

Ssmus Dominus Noster Pius Papa X, referente infrascripto Cardinali Sacrae Rituum Congregationi Praefecto, ad proximum decennium, petis tum indultum benigne concessit juxta preces : servatis de caetero ritu et formula tum benedictionis tum impositionis numero plurali praedictorum Scapularium Passionis D. N. J. C. Contrariis non obstantibus quibuscumque. Die 28 februarii 1912.

Fr. S. Card. MARTINELLI, *Praefectus.*

Petrus Lafontaine, Ep. CHARISTA, *Secretarius.*

---

LA CONGRÉGATION DE LA MISSION  
SOUS LES VICAIRES GÉNÉRAUX, de 1800 à 1827.

EXTRAIT

des *Notes historiques* de M. Gabriel PERBOYRE.

III. M. Dominique-François HANON

Vicaire général (1807-1816).

(Suite, Voy. ci-dessus, p. 265.)

§ 11. *M. Hanon à sa sortie de prison* (1814).

A la suite de sa désastreuse campagne de Russie Napoléon rentra en France et les nations coalisées reprirent l'offensive. A l'approche des troupes alliées, au commencement de 1814, M. Hanon fut interné à Bourges, avec quelques autres prisonniers d'État. Les alliés entrèrent à Paris, le 10 avril 1814.

Après quelques mois de séjour à Bourges, M. Hanon obtint, le 13 avril 1814, un passeport pour se rendre à Lyon, afin de pouvoir conférer avec quelques cardinaux qu'il savait devoir y passer à leur retour en Italie, et surtout avec le cardinal Pacca. N'ayant pu avoir l'honneur de voir ce dernier prélat, il lui fit parvenir à Rome un mémoire au sujet des deux Communautés confiées à sa sollicitude. Il était encore à Lyon, lorsqu'il reçut de M. Verbert, alors professeur de théologie à l'Université d'Aix-en-Provence, une lettre du 5 mai 1814, par laquelle celui ci le félicitait d'avoir recouvré sa liberté :

« Je viens d'apprendre, lui écrivait-il, que vous avez été enfin délivré de votre captivité, et je l'ai appris avec tout l'intérêt du respect, de l'estime et de l'atta-

chement que se doivent naturellement de véritables et bons confrères. Permettez-moi, Monsieur, de vous féliciter et des maux que vous avez soufferts et des nouveaux mérites qu'ils vous ont acquis. Je félicite en particulier les bonnes Filles de la Charité; votre présence aura ramené dans cette intéressante Congrégation une union qui n'aurait jamais dû être troublée. Elle lui rendra des sujets dont les qualités personnelles et les services lui eussent été bien utiles dans les temps fâcheux. Leur retour réparera les brèches de leur absence, et il faut espérer que cette épreuve n'aura servi qu'à purifier leur zèle et leur charité.

« Je voudrais bien, Monsieur, que votre retour pût m'inspirer la même espérance pour notre propre Congrégation. Mais j'entrevois bien plus d'ouvrage et bien plus de difficultés. Il y a longtemps que nous sommes séparés! Et, dans cet intervalle, la mort a moissonné un grand nombre d'entre nous. Parmi ceux qui restent, il en est sûrement qui ont pris ou des engagements étrangers, ou des habitudes bien opposées à l'esprit de la Congrégation, lesquelles ont eu le temps de vieillir assez pour être au moins bien difficiles à surmonter. Je pourrais même ajouter que la difficulté serait d'autant plus grande pour la plupart que déjà le véritable esprit de la Congrégation s'était affaibli longtemps avant notre séparation... S'il se présentait de la dispersion d'Israël un assez grand nombre de sujets pour former un noyau assez important pour établir une espèce de corps et donner l'espérance d'un plus grand accroissement, il faudrait commencer par nous mettre tous au séminaire, pour nous rappeler à tous le véritable esprit de notre état et ne retenir que ceux qui voudraient sincèrement s'y assujettir. Et j'ai bien peur que nos anciens us et coutumes ne puissent plaire à tout le monde, surtout après vingt-cinq ans



de coutumes opposées, souvent forcées par les seules circonstances... »

Deux objets principaux, en effet, allaient préoccuper surtout le vicaire général : la restauration de la Congrégation de la Mission, et le rétablissement du calme et de l'union dans la Compagnie des Filles de la Charité. Nous ne parlerons en ce moment que des fatigues et des ennuis qu'il eut à endurer relativement au premier.

En rentrant à Paris, la position de M. Hanon était des plus pénibles ; sans les secours que lui fournirent quelques personnes dévouées, il se serait trouvé sans ressources. Il ne pouvait s'adresser à la maison mère des sœurs de la Charité, encore rue du Vieux-Colombier, à cause de l'opposition que lui faisaient celles qui étaient à la tête. Heureusement, la supérieure des Filles de la Charité de l'hôpital des Incurables femmes, la sœur Meyrand, n'avait pas, malgré les efforts du parti, dévié un moment des sentiments de vénération et d'affection pour le successeur de saint Vincent de Paul. Aussi l'accueillit-elle, ainsi que ses compagnes, avec la cordialité respectueuse et le dévouement qui distinguent toujours les vraies Filles de la Charité, et lui procura-t-elle un pied-à-terre dans le bâtiment affecté à l'aumônier, en attendant qu'il puisse se pourvoir ailleurs d'un logement. Il ne tarda pas en effet à louer quelques chambres où il se retira avec M. Gardini, Missionnaire piémontais, qu'il s'était adjoint ; l'ameublement de ces chambres lui coûta 21 fr. par mois.

Effrayé de la tâche qu'il avait à remplir, à cause des difficultés qu'il prévoyait avoir à surmonter et du délabrement de sa santé, il avait, dans le mémoire adressé de Lyon au cardinal Pacca, prié ce prélat de vouloir bien servir de cardinal protecteur aux deux familles

de saint Vincent et de faire agréer au Saint-Père la démission de ses fonctions de vicaire général. Il lui proposait deux Missionnaires sur l'un desquels le Souverain Pontife pouvait faire tomber son choix en vue du plus grand bien de la Congrégation de la Mission; c'étaient M. Héan, curé à Lyon et M. Legal, supérieur du grand séminaire de Vannes.

Son Éminence lui répondit, le 18 mai, au sujet du premier chef, que, jusqu'à ce moment, le Saint-Siège n'avait pas désigné de cardinal protecteur spécial de la Congrégation de la Mission, et que, pour ce motif, le pape ne pouvait introduire une nouveauté en sa faveur, mais que, quoique à défaut de titre, M. Hanon pouvait compter qu'il le trouverait toujours disposé à rendre tous les services qui dépendraient de lui à une Congrégation qui avait si bien mérité de la religion. Quant au second chef, Sa Sainteté lui recommandait de ne pas penser à donner sa démission dans les circonstances actuelles.

Les six autres demandes, lui marquait le cardinal, ont été soumises à différentes congrégations. La lenteur que ces congrégations mirent à faire parvenir leurs réponses et l'opposition que le vicaire général rencontra au ministère de l'Intérieur auquel était réuni celui des Cultes, le portèrent au mois d'août de cette même année à faire part à M. Legal de son intention de se démettre de ses fonctions en sa faveur. Ce Missionnaire le détourna de ce projet par la lettre suivante du 19 août 1814 :

« Vous demandez à vous démettre; permettez-moi de vous rappeler le mot du sage : *Locum tuum ne dimiseris* (1). *Curatio faciet cessare peccata maxima* (2),

(1) Le texte porte : *amicum tuum* (Prov., 27, 10).

(2) Eccl., 10, 7.



Vous démettre ruinerait tout ! Ce que vous ajoutez est bien pis. Soyez sûr que personne n'est moins propre que moi pour cette place ; je gâterais tout. Je ne suis qu'un avorton. » M. Legal appuie ensuite son refus sur des motifs qui ne permirent pas à M. Hanon de le presser davantage.

Malgré son vif désir de remettre en d'autres mains, qu'il croyait plus capables, l'œuvre du rétablissement de la Congrégation, M. Hanon ne poursuivait pas moins activement la réalisation de cette œuvre auprès des personnes qu'il croyait pouvoir s'y intéresser, soit par ses démarches, soit par ses écrits. Déjà, au commencement de juin, il avait obtenu d'être admis auprès de Son Excellence le grand aumônier, Monseigneur l'archevêque de Reims, et, sur son avis, il rédigea un mémoire qu'il lui fit parvenir le 10 du même mois, basé :

1° Sur la nécessité de consommer la réunion et la paix parmi les Filles de la Charité.

2° Sur la nécessité de reprendre les missions dans les campagnes et les autres fonctions, propres à l'Institut, pour le bien des peuples et des ecclésiastiques.

M. Hanon mit à profit la demande de Missionnaires que lui fit M. Bouvet pour l'île Bourbon, alors si dépourvue de prêtres, pour faire, auprès du grand aumônier, un nouvel appel à son zèle pour le bien de l'Église, et solliciter sa puissante médiation, en faveur du rétablissement de la Congrégation de la Mission. Il conclut ainsi sa requête :

« Pour réussir dans le projet si louable et si religieux en soi, de regarnir l'île Bourbon de ministres zélés, pour les trouver dans mes anciens confrères, il me paraît indispensable :

« 1° que Sa Majesté fasse un décret ou ordonnance, portant que la Congrégation de la Mission, dite de

Saint-Lazare est rétablie comme elle était avant 1789.

« 2° Que ce décret soit publié et même inscrit au *Bulletin des lois*, afin que nous puissions traiter d'une manière légale les intérêts et les affaires tant de la Congrégation que des missions elles-mêmes. »

Harassé de fatigues, accablé d'ennuis, sa présence à Paris ne lui paraissait plus nécessaire, et sollicité par ses amis et ses parents, impatients de le revoir, M. Hanon se décida à la fin de septembre à faire un voyage à Saint-Pol. Pensant y faire un assez long séjour, il recommandait à M. Gardini de faire rentrer, chez le tapissier qui les avait loués, les meubles dont il s'était servi, et de se retirer lui-même chez le Missionnaire qui desservait l'hospice des Incurables femmes.

Les nouvelles plus rassurantes qu'il reçut de Rome l'engagèrent à retourner à Paris au commencement de décembre et à mettre de nouveau la main à l'œuvre pour le bien des deux familles de saint Vincent. Le 6 décembre 1814, il informe M. Sicardi de cette détermination et lui expose ainsi qu'il suit le motif de son voyage :

« Dans les premiers jours du mois dernier, je vous envoyai une lettre, où je vous détaillais les embarras, les dangers, les cruelles perplexités de notre position, surtout à cause du défaut de réponses de Rome et de votre silence. Votre dernière n'a pas encore guéri nos plaies comme il le faudrait; cependant elle nous encourage et nous raffermir. Je m'étais retiré dans ma famille à Saint-Pol, ne pouvant plus rien faire ici tant que le Souverain Pontife n'aura pas prononcé sur les espérances que vous m'avez données. Je suis revenu à Paris, où je vais tâcher encore de disposer toutes choses pour le rétablissement prochain tant de la Congrégation que des sœurs.

« Cependant, on m'assure généralement que M. Du-bois, curé de Sainte-Marguerite intrigue maintenant pour me déplacer.

« Je vous réitère donc à cet égard, et en présence du Seigneur même, que ce sera pour moi le plus grand bonheur et le plus grand plaisir, si le pape daigne accepter la démission que je lui ai envoyée deux ou trois fois. Je vous ai prié de le dire à nos seigneurs les cardinaux chargés de notre affaire, je vous le réitère aujourd'hui.

« En attendant, non seulement je me sou mets, comme je le fais dans tous les cas et toujours, à l'autorité du Souverain Pontife dans les dispositions par rapport à vous, et je les trouve très sages et très utiles même à la Congrégation dans les circonstances présentes (1). Vous aurez mille moyens pour le gouvernement de nos maisons d'Italie et d'Espagne que nous ne saurions avoir ici. Déjà j'ai fait écrire à nos messieurs de Savone de s'adresser à vous pour avoir le supérieur qu'ils me demandent.

« Je désire singulièrement comme vous que, pour la France, nous nous réunissions d'abord un certain nombre de confrères et de séminaristes; j'ai écrit de tout côté pour cela, et ce n'est pas sans succès. Plusieurs Missionnaires sont décidés et viendront de suite; des jeunes gens se présentent aussi. Mais où trouver une maison et des moyens dans notre état actuel? J'ai déjà présenté plusieurs suppliques au roi et à ses ministres pour obtenir quelques ressources, et l'on ne fait rien dans ce but. Nous aurions un local suffisant pour commencer, dans le bâtiment du directeur des sœurs, sans la malheureuse querelle qui nous est suscitée. Nous pourrions aussi trouver quelques moyens

(1) Ces dispositions consistaient à laisser à M. Sicardi le gouvernement des provinces hors de France.

particuliers d'existence, en attendant, mais pas un confrère ne veut quitter sa place et sa famille, pour se joindre à nous, tant que nous ne serons pas rétablis *légalement* par le roi; et, d'autre part, ils auront à craindre de voir les constitutions et la grande œuvre de saint Vincent succomber sous la violence ou l'intrigue. Que le Souverain Pontife prononce, qu'il garantisse nos droits et nos statuts dans l'affaire des sœurs, et je répons qu'avant peu plusieurs bons Missionnaires s'empresseront de revenir pour la pratique des œuvres saintes et des fonctions de notre état. »

Le mois suivant, 25 janvier 1815, M. Hanon fait savoir à son correspondant ordinaire à Rome, qu'il va enfin mettre la main à l'œuvre pour le rétablissement de la Congrégation de la Mission.

« Je vais tâcher par moi-même, selon votre invitation, de nous relever. J'ai quitté la maison des Missions étrangères pour un appartement assez vaste, près l'église Saint-Sulpice, rue Garancière, 6; j'y peux loger cinq ou six Missionnaires, et probablement nous y trouverons du logement encore pour quelques-uns de plus. J'y attends après l'hiver, M. Le Maire, procureur général de la Congrégation avant la Révolution et M. Delgorgue, qui reviennent d'Allemagne. Nous mettrons en commun nos ressources personnelles. M. Gardini pourrait nous y joindre; avec ces trois ou quatre nous en aurions bientôt d'autres et des jeunes gens même se présentent en assez bon nombre.

« Si les affaires des sœurs se terminaient selon nos désirs, les pensions qu'elles payeraient à nos confrères en qualité de directeurs seraient mises en commun et aideraient ainsi à notre rétablissement. Mais je le répète : maison, argent, personnes, tout nous manquera, tant que cette malheureuse affaire des sœurs n'aura pas une fin convenable.

« En attendant, je me trouve écrasé sous le fardeau des peines et des travaux. Je tiens seul une correspondance qui, dans nos temps tranquilles, occupait cinq ou six secrétaires. Tout aussi est à mes frais, hors quelques secours bien modiques et qui m'arrivent fort rarement. Je n'y tiens plus... Et si avant la fin de février, nous n'avons pas la décision du pape, il faut que je succombe et me retire. Ce ne sera ni humeur, ni découragement, ce sera une nécessité, et une nécessité tout à fait indispensable. »

Cette réponse du Souverain Pontife après laquelle soupirait tant M. Hanon et qui devait apporter un remède efficace à la pénible position des Sœurs de la Charité et des Missionnaires était sur le point d'arriver quand il écrivait à son correspondant de Rome. Elle était, sous forme de bref, adressée à M. d'Astros, grand vicaire de l'archevêché de Paris ; le pape l'établissait visiteur apostolique des Sœurs de la Charité ; il était chargé de convoquer et de présider une assemblée générale des sœurs, où, tout en conservant les droits de M. Hanon, on procéderait à la nomination d'une supérieure à la place de la sœur Durgueil. M. d'Astros fit connaître par une circulaire, la mission qu'il tenait de Sa Sainteté, et le 12 mars 1815, la sœur Baudet, ayant réuni la pluralité des suffrages, fut reconnue Supérieure de la Communauté.

L'apparition de Napoléon I<sup>er</sup>, dès le 1<sup>er</sup> mars, sur le sol français, obligea M. Hanon de se cacher immédiatement après cette élection et le força de différer les mesures qu'il y avait encore à prendre pour le bien de la Communauté.

Cependant la Communauté des Filles de la Charité se transporta à l'hôtel de Châtillon, rue du Bac, dès le commencement d'avril 1815, et c'est là que M. Hanon se disposa à célébrer la fête de Saint-Vincent, le



19 juillet, avec toute la pompe qui était possible. Pour faire disparaître toute ombre de dissentiments avec M. Dubois, curé de Sainte-Marguerite, il l'invita à venir officier ce jour-là à la Communauté des sœurs; celui-ci alléguait des empêchements qui ne lui laissaient pas la liberté de s'y rendre. La grande chapelle n'était pas terminée, on fit l'office dans le local du séminaire. Neuf ou dix Missionnaires de Paris et des environs assistèrent à cette fête. Tout se passa, lisons-nous dans une lettre de M. Hanon à M. Dewailly, avec une amitié franche et cordiale entre les Missionnaires.

### § 12. Rétablissement de la Congrégation de la Mission.

Au mois d'août, M. le vicaire général remit un nouveau mémoire à M. le baron de Jourdan, directeur général des Cultes, pour le rétablissement de la Congrégation de la Mission et la cession de la maison des orphelines, sise rue du Vieux-Colombier, précédemment occupée par les Filles de la Charité. Cette nouvelle démarche réussit mieux que les précédentes, et le 3 février 1816, fut signée l'ordonnance royale qui rendait applicable aux missions de Saint-Lazare et du Saint-Esprit l'ordonnance royale du 2 mars 1815 en faveur des Missions, dites des Missions étrangères, et qui réintérait la Mission de Saint-Lazare dans la maison rue du Vieux-Colombier, concédée d'abord par un décret de l'empereur.

M. Hanon eut la consolation de porter, par sa circulaire du 12 mars 1816, cette bonne nouvelle à la connaissance de ses confrères et de faire appel à leur zèle et à leur conscience pour reprendre dans le sein de la Congrégation les fonctions auxquelles ils s'é-

taient engagés en entrant dans la famille de saint Vincent. Voici cette circulaire :

« Monsieur et cher confrère.

« Des incommodités et une maladie grave m'ont empêché jusqu'ici de vous notifier moi-même la précieuse nouvelle que notre chère Congrégation de la Mission est rétablie par Ordonnance royale, et qu'en même temps Sa Majesté nous rend une maison qu'un décret antérieur nous avait concédée; déjà les autorités compétentes se sont concertées pour nous y mettre en possession effective le plus tôt possible, et nous avons tout lieu de penser que la munificence de notre bon Roi viendra à notre aide par des secours pécuniaires.

« De notre côté, nous ne négligeons rien pour disposer prochainement toutes choses pour la réunion de nos confrères, la formation d'un nouveau séminaire interne, la recomposition du régime supérieur de la Compagnie. Eh! qui de nous n'appellerait pas ces biens de tous ses vœux! Qui ne s'empressera d'y concourir de tous ses moyens! Quand nous serons en mesure ici, que des logements seront prêts avec des ressources suffisantes et assurées, nous nous ferons un devoir de l'annoncer à tous ceux de nos anciens confrères qui, fidèles à leurs engagements sacrés, nous auront témoigné le désir de travailler de concert avec nous à rétablir la belle œuvre de saint Vincent de Paul, autant qu'il sera donné à notre faiblesse. Mais avant même que le chef-lieu ne se recrée, le champ de nos primitives et pieuses fonctions vous est réouvert et il réclame dès cet instant, tout votre zèle, Monsieur et cher confrère. La mission de Barbarie où saint Vincent a gémi dans les fers, et qui par là nous intéresse tant, offre cinq mille esclaves abandonnés, et notre



PARIS, RUE DU VIEUX-COLOMBIER, N° 11  
MAISON MÈRE DES FILLES DE LA CHARITÉ, 1801-1815  
(Aujourd'hui Caserne des pompiers).

dernier Missionnaire, le vénérable M. Joussoüy, y est mort sans successeur, il y a quelques années.

« Les missions de Chine, de Bourbon, du Levant existent encore et ont aussi besoin de prompts secours, si nous pouvons leur en fournir. Dans l'intérieur de la France, les séminaires, les missions, la direction de nos sœurs, le ministère pastoral, toutes nos fonctions anciennes et ordinaires peuvent, dès ce moment, ou pourront avant peu, fournir à votre zèle, à votre amour pour le salut des âmes, une riche matière de s'exercer.

« C'est pourquoi, Monsieur et cher confrère, indépendamment de l'ouverture plus ou moins prompte du séminaire interne et de la maison principale, vous pourriez déjà et je vous y invite fortement par la présente, reprendre au nom et au sein de la Compagnie quelque'une des fonctions susdites, et concourir de suite à son rétablissement effectif, avec un certain nombre de bons confrères qui m'ont promis de le faire au premier appel. Faites-moi donc l'amitié de me marquer si vous êtes disposé à vous ranger de leur nombre et pour quelle époque prochaine nous pourrons compter sur vous. Marquez-moi aussi, je vous prie, les principales fonctions que vous auriez remplies dans la Congrégation avant 1789 et en quels lieux; celles que vous aurez pu exercer en France depuis le Concordat, et celles que vous préféreriez pour la suite. D'après votre réponse, vous me trouverez empressé à vous proposer le lieu où vous pourrez les reprendre, conformément à vos talents et à vos goûts, aussitôt ou à mesure que les occasions se présenteront.

« Si vous avez dans vos environs un de nos bons frères coadjuteurs, faites-lui part aussi, je vous prie, de notre restauration, et du plaisir que j'aurai à recevoir de ses nouvelles.

« J'attends votre réponse dans le plus bref délai qu'il vous sera possible de me le faire savoir.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« Votre très humble et dévoué serviteur,

« HANON,

« *Vic. Gén. de la Cong. de la Mission.* »

Près de soixante-dix Missionnaires répondirent à l'appel du vicaire général; les réponses de la plupart n'arrivèrent à Paris qu'après son décès, et encore elles faisaient connaître que le plus grand nombre était déjà parvenu à un âge, auquel il ne leur était plus possible de se livrer à un travail pénible dans la Congrégation, ou bien ils se trouvaient atteints d'infirmités qui les mettaient dans l'impossibilité de rendre le moindre service.

Parmi ceux qui se groupèrent plus tard autour des successeurs de M. Hanon, nous remarquons :

MM. Perboyre, supérieur d'un pensionnat à Montauban.

Maisonneuve, curé de Saignes (Cantal);

Delangle, à Carcassonne;

Bailly, à Amiens;

Verbert, professeur à Aix;

Vlechman, à Bordeaux;

Letoquart, à Rochefort;

Salhorgne, à Tours;

Lhaumont, à Poitiers;

Petitdidier, au Mans;

Patte, à Poitiers;

Viguiier, à Paris;

Cochet, à Saint-Chamond;

Claude;

Eustache;

Legall;



ét quelques autres qui se trouvaient occupés au séminaire d'Amiens, à Valfleury et aux Incurables femmes à Paris.

§ 13. *Décès de M. Hanon.*

L'indisposition dont M. Hanon fit mention dans sa circulaire du 12 mars 1816, bien loin de disparaître, prit bientôt un caractère alarmant qui plongea les Missionnaires et les Filles de la Charité dans une bien grande et légitime affliction. Les uns et les autres comprenaient la grandeur de la perte qu'ils faisaient; c'était avec la plus pénible anxiété qu'ils portaient leur regard sur l'avenir. Sans doute l'ordonnance concernant le rétablissement de la Compagnie était rendue; les Filles de la Charité avaient une supérieure légitimement élue; presque toutes les sœurs qui étaient sorties de la Communauté, pour ne pas avoir l'air de participer à l'opposition que les membres du conseil faisaient au successeur de saint Vincent, étaient rentrées; la paix, la concorde reprenaient leur empire; néanmoins, M. Hanon semblait encore pour quelque temps indispensable, pour cimenter solidement l'union des cœurs, à cause de la vénération, de l'estime et de la confiance qu'il avait su inspirer. Comme à un autre Moïse, le Seigneur ne lui accorda que la faveur d'entrevoir dans un avenir prochain, la réalisation de ses vœux les plus ardents pour les deux familles de saint Vincent, et il dut laisser à un autre le soin de mettre la dernière main à des œuvres qui lui avaient coûté les ennuis les plus cuisants, des peines incroyables, des souffrances de tout genre et souvent bien sensibles, plusieurs fois la captivité la plus dure. N'ayant eu en vue dans toutes ces entreprises que d'accomplir en tout la volonté de Dieu, ne s'étant proposé dans toutes ces luttes que la gloire du Seigneur, voyant sa fin

approcher, son cœur n'avait plus d'autre désir que l'accomplissement du bon plaisir de Dieu; aussi la pensée de la mort n'eut-elle rien d'effrayant pour ce serviteur fidèle.

§ 14. *Notice sur la vie de M. Hanon, publiée  
par un prêtre de ses amis*

Nous reproduisons ici cette notice :

« M. Hanon (Dominique-François) naquit à Saint-Pol, au diocèse d'Arras, le 3 juillet 1757, de parents suffisamment favorisés de la fortune, mais surtout honnêtes et religieux. Dès les premières années de ce fils unique, ils s'occupèrent de lui inspirer le goût de la piété et de la vertu. Ce fut par leurs soins assidus que ce cher enfant conserva cette innocence, cette pureté de mœurs qui a fait le précieux ornement de sa jeunesse. A Saint-Omer, où il fit ses premières études, il sut se préserver de la dépravation des collèges, malheureusement trop générale dans tous les temps. Ses humanités finies avec distinction, n'ayant encore que seize ans, il manifesta le désir d'entrer dans la Congrégation de la mission de Saint-Lazare. Admis dans le séminaire interne de cette célèbre Congrégation, le 20 octobre 1772, il en remplit tous les exercices avec la plus édifiante exactitude. Il fut admis à faire les vœux le 21 octobre 1774; appliqué ensuite à suivre le cours des études, ses supérieurs ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'avec la vraie et solide piété qu'il avait déjà, il ferait bientôt de grands progrès dans la science propre au saint état qu'il désirait embrasser. Il obtint, en effet, des succès brillants dans les classes de philosophie et de théologie : aussi ses talents, qui n'échappèrent pas aux supérieurs, les déterminèrent bientôt à l'occuper à l'enseignement. Avant l'âge de



vingt-trois ans, il reçut mission pour le séminaire de Metz, où il professa successivement la philosophie et la théologie jusqu'à la douloureuse époque de la Révolution. Ses talents, sa pureté de doctrine, ses vertus ne seront jamais effacés du souvenir des ecclésiastiques de ce vaste diocèse, qu'il eut alors pour écoliers. Ils en parlent encore avec admiration, et avec la plus attendrissante reconnaissance.

« Mais le moment était arrivé où les vertus et les talents de M. Hanon devaient recevoir un nouvel éclat. L'illustre cardinal de Montmorency, évêque de Metz, avait mérité d'être proscrit, comme tant d'autres, pour son inviolable attachement à la religion et au trône des Bourbons. Pasteur aussi fidèle que zélé, il ne voulut pas laisser son Église à la discrétion des méchants. Il connaissait le rare mérite de M. Hanon, et la confiance parfaite qu'il s'était acquise dans son diocèse. La suite fit voir qu'il en fut l'administrateur fidèle dans les temps les plus orageux; il remplit tous les devoirs de sa place avec un zèle et une prudence au-dessus de tout éloge. Sans bien, sans asile, presque toujours observé, poursuivi par les partisans de la Révolution et leurs satellites forcenés, toujours égal à lui-même dans les situations les plus pénibles et les plus critiques, il ne cessa jamais, le jour comme la nuit, de travailler à l'œuvre qui lui a été confiée; et si, dans l'impossibilité de continuer de faire du bien, il abandonna le malheureux troupeau confié à ses soins, ce fut bien moins par défaut de zèle, de courage et par la crainte de la mort, que par l'impossibilité de continuer à être utile à l'Église de Dieu.

« Que l'on ne croie pas au reste, qu'il demeure ouvrier oisif! Le bien que cet homme si révérend, si digne de l'être, a la douleur de ne pouvoir continuer à Metz, il entreprend de l'opérer ailleurs. Dès que les temps

paraissent moins orageux, il en profite pour faire d'autres bonnes œuvres.

« On sait que son désir dominant a toujours été de s'employer à former des élèves du sanctuaire, pour en faire de dignes ministres de Jésus-Christ. Il gémissait trop des pertes que faisait alors l'Église, pour ne pas coopérer autant qu'il était en lui à les réparer. Ce fut alors qu'il conçut le généreux projet de former une école à Saint-Pol, lieu de sa naissance; mais bientôt, combattu dans son entreprise, il se voit forcé de transporter à Doullens son établissement à peine commencé. Là, les grands succès qu'il obtint lui concilièrent l'estime générale des habitants de cette ville; mais l'œil toujours attentif de Mgr l'évêque d'Amiens se fixa bientôt sur lui. La renommée des grands biens qu'il opérait dans sa religieuse école, fit juger à ce vénérable prélat qu'il était l'homme suscité de Dieu, pour être à la tête du séminaire qu'il venait d'établir.

« M. Hanon était un de ces hommes qui ne tardent guère à être appréciés. Aussi le diocèse d'Amiens éprouva bientôt que le choix de son évêque était des plus heureux. Science, vertus, plénitude de l'esprit ecclésiastique, sagesse, prudence, esprit d'ordre et de régularité, toutes les grandes qualités enfin qui se rencontrent rarement dans un seul homme, formaient un heureux assemblage dans le nouveau supérieur du séminaire d'Amiens, où il mérita l'estime et la confiance particulière de Mgr Demandolx, le respect et la vénération même de tous les ecclésiastiques de ce vaste diocèse, où il sut enfin en moins de deux ans consommer l'établissement d'un séminaire, que sa Congrégation dirige, en suivant ponctuellement l'ordre et la sagesse des règles qu'il y a établies.

« Mais pourquoi faut-il que le diocèse d'Amiens perde M. Hanon après avoir ressenti, en si peu de

temps, les plus heureux effets de son zèle et de ses talents! La divine Providence, toujours adorable dans ses décrets, en avait ainsi ordonné. La mort venait d'enlever à la Congrégation de Saint-Lazare M. Placard. Cette perte paraissait irréparable dans les temps aussi fâcheux pour l'Église et pour les deux Congrégations confiées à ses soins. Il fallait un homme pour la réparer, et cet homme on le trouve dans M. Hanon, et le choix en est fait. Rome l'a confirmé. On aurait craint sans doute un refus, si on n'avait su que son humilité était accompagnée d'obéissance.

« Ici s'ouvre une carrière nouvelle, dans laquelle, malgré les plus grandes difficultés à vaincre, M. Hanon entrera, marchera et courra même, en franchissant tous les obstacles qui s'opposeront à son zèle pour le maintien des statuts de saint Vincent de Paul. Ici admirons encore la vertu comme le talent de notre cher et respectable défunt. Quelle sagesse pour humilier et confondre ses trop puissants adversaires! Quelle force de principes n'opposait-il pas à l'esprit de nouveauté qu'on voulait lui inspirer! Quelle fermeté religieuse ne déploya-t-il pas pour maintenir dans sa pureté l'œuvre de saint Vincent de Paul, pour venger ses règles et ses constitutions des attentats que la malveillance la mieux combinée voulait leur porter! Lui fallut-il moins de courage et de force d'esprit pour lutter, au prix de sa liberté, contre les agents du gouvernement, pour supporter les horreurs des prisons d'Arras, de Paris, de Turin et de Fénestrelle? Au milieu de tant et de si cruelles épreuves, son âme, sa grande âme fut toujours inaccessible au trouble, tant la religion et la foi qu'il confessait avaient d'empire sur lui! On l'a vu, au milieu des plus grands dangers, des débats qui auraient épuisé un courage ordinaire, montrer cette paix, cette tranquillité d'âme, cette

décence, cette gravité sacerdotale qui, quoi qu'on en puisse dire, ne peuvent être que l'effet d'une vraie et solide vertu. On l'a vu enfin marcher au milieu des embûches qu'on lui tendait de toutes parts, se comporter avec une sagesse et prudente circonspection, qui



MGR JEAN-FRANÇOIS DEMANDOLX  
ÉVÊQUE D'AMIENS (1805-1817). — Page 405.

a plusieurs fois déconcerté ceux qui les lui dressaient, autant par jalousie que par complaisance pour le gouvernement. M. Hanon s'était fait un devoir religieux de ne parler d'aucune des circonstances fâcheuses de sa vie. S'il lui échappait, comme par hasard, de rappeler quelques mauvais traitements qu'il avait eu à supporter, c'était pour s'en humilier et remercier le ciel de les lui avoir procurés : on ne l'a jamais entendu

se plaindre des injustices que l'on a commises contre lui, des préférences apparentes ou réelles que l'on a données aux autres Congrégations sur la sienne. Il était considéré à Rome et il ne s'en est pas prévalu. Si on lui parlait de craintes qu'on avait que sa Congrégation ne fut pas rétablie, il répondait modestement : « Faisons notre possible pour mériter qu'elle le soit, « et comment ? en nous comportant toujours en dignes « enfants de saint Vincent de Paul, en nous soumettant « comme lui, à la sainte volonté de Dieu. »

« Une conduite aussi soutenue, disons-le, aussi apostolique, ne pouvait manquer de mériter l'estime de notre Saint-Père Pie VII. Ce fut aussi pour avoir reconnu en lui le mérite de cette sage fermeté, de cette inaltérable pureté de principes, que l'illustre cardinal Pacca, et plusieurs grands prélats de la cour de Rome, prisonniers avec lui et pour la même cause dans la forteresse de Fénestrelle, l'honorèrent de leur affection particulière, et ne cessèrent de lui en donner les preuves les plus convaincantes. Dernièrement encore, il avait reçu de Son Éminence la lettre la plus obligeante ; et depuis sa mort une lettre non moins flatteuse d'un autre cardinal est arrivée à son adresse.

« Bourges, cette ville recommandable aux bons principes, surtout dans la classe distinguée de ses habitants, ne se refusera pas à entrer pour sa part dans l'éloge des vertus de M. Hanon et de son rare mérite. C'est dans cette ville que ce vertueux Missionnaire a été transféré avec la plupart des détenus de Fénestrelle, pour y être incarcéré selon les ordres du gouvernement. L'autorité céda les prisonniers aux demandes pressées des charitables habitants de cette bonne ville. M. Hanon, qu'on peut appeler l'homme de la Providence, et qui le fut, en effet, fut reçu dans une de ces familles marquantes où la piété est héréditaire,

Il en fut comme le père, par le grand respect qu'on lui portait et par les tendresses qu'on lui prodiguait. Cependant on préparait les prisons. M. Hanon sut si bien profiter de la haute considération dont jouissaient ses nobles et charitables hôtes qu'il obtint pour lui et pour ses compagnons d'infortune, qu'ils restassent en surveillance des autorités et qu'ils eussent la ville pour prison ; mais bientôt le désir de la liberté triompha, dans quelques-uns, des sentiments d'honneur et de reconnaissance. Les droits de l'hospitalité furent violés, l'autorité compromise, méprisée ; la faute était grave : c'est encore à M. Hanon qu'il fut donné de la réparer ; et les innocents et les bienfaiteurs des coupables, par son intervention, par l'influence de ses vertus, n'en éprouvèrent aucun désagrément.

« Ce qui n'est point une faible partie de son éloge, c'est qu'on ne pourrait expliquer comment un seul homme pouvait suffire à la fois à tant d'occupations différentes, si on ne savait qu'il avait le rare talent de mettre un ordre admirable dans la distribution des moments de ses journées. Malgré la haute importance de ses affaires, le grand intérêt de ses correspondances, tant au dedans qu'au dehors, les sollicitudes que lui donnait le gouvernement des Filles de la Charité, les rapports avec ses confrères errants ou dispersés, qui lui prenaient tous les instants du jour, on ajouterait presque de la nuit, excepté quelques heures indispensables pour réparer ses forces épuisées, on ne le vit jamais omettre aucun point de règle, s'absenter d'aucun exercice spirituel. La suite invariable de ses occupations favorisait l'inclination, qu'il a constamment montrée, de ne faire de visites que celles commandées par le devoir ou de grandes bien-séances.

« Avait-il quelques instants disponibles ? il les em-

ployait à l'étude. On a de lui un ouvrage très important sur l'Écriture sainte, de sages réflexions sur l'étendue de la juridiction du Souverain Pontife, un journal du voyage de Pie VII de Rome à Savone, des observations sur l'ouvrage *la Nouvelle Église gallicane convaincue d'erreur*, divers écrits sur les différents serments exigés des prêtres et sur la constitution civile et beaucoup d'autres manuscrits, fruits précieux en partie de ses loisirs dans les prisons, et qui annoncent un jugement solide et une étendue de génie peu ordinaire.

« Personne mieux que lui ne sut tirer avantage de ses lectures, parce qu'il notait toujours ce qui le frappait le plus. Cette heureuse habitude du travail toujours réglé, toujours méthodique, lui avait acquis la facilité de parler et d'écrire avec la plus grande précision, et de décider les difficultés les plus compliquées.

« En vain forme-t-on des vœux pour la conservation des jours de M. Hanon ; en vain, M. Lafont, médecin aussi habile qu'expérimenté, emploie-t-il toutes les ressources de son art avec un zèle infatigable ; en vain prend-il l'avis de ses confrères les plus distingués pour prodiguer des secours à son vénérable malade ; tout annonce une mort prochaine, et M. Hanon est le seul qui en ignore le danger. Cet homme de Dieu était tellement habitué à souffrir depuis deux mois, et tellement occupé des intérêts des deux Congrégations dont il était le père, tellement pénétré des sentiments de piété dont sa belle âme n'avait cessé d'être remplie, qu'il ne pensait pas encore à recevoir les précieux secours que la religion offre aux malades, quand ses plus chers amis lui annoncèrent qu'il ne devait plus s'occuper que de l'éternité dans laquelle il allait bientôt entrer. Ce salutaire avertissement eut l'effet qu'on devait en attendre. Il fit revenir son confesseur qu'il

avait vu la veille et reçut les derniers sacrements en pleine connaissance et d'une manière si édifiante, que tous ceux et celles qui ont assisté à cette auguste cérémonie ont été édifiés de la sérénité de son âme, et que plusieurs se sont écriés : « C'est un saint ! » tandis que les autres n'exprimèrent leurs sentiments que par leurs prières et leurs larmes.

« Dès que M. Hanon fut administré, il demanda qu'on lui récitât les prières d'usage pour gagner l'indulgence plénière que l'Église accorde à l'article de la mort. Cette seconde cérémonie était à peine achevée que les Missionnaires et les Filles de la Charité, qui ne le quittaient pas, lui demandèrent sa bénédiction qu'il leur accorda, en leur disant : « Je vous la donne « ainsi qu'à tous les Prêtres de la Mission, quelque « part et en quelques lieux qu'ils soient. Je la donne « en général et en particulier à toutes les Filles de la « Charité. »

« C'est ici le lieu de rapporter les propres paroles dont M. Hanon s'est servi, pour expliquer la manière avec laquelle il pardonnait à tous ceux qui l'auraient offensé.

« M. Hanon, interrogé au moment où pour la dernière fois il allait recevoir son Créateur s'il pardonnait à ceux qui l'auraient offensé, après avoir rassemblé tout ce qu'il avait de force et de courage, répondit ainsi : « Je proteste, en la présence de Dieu et de toute « la cour céleste, que je pardonne de bon cœur à tous « ceux et celles qui m'ont offensé, et qui ont contribué « sciemment, ou sans volonté, ou par méchanceté, à « tout ce que j'ai souffert depuis dix ans. Je leur par- « donne de tout mon cœur, sans aucun ressentiment, « et je crois n'avoir rien à me reprocher de tout ce « qu'on m'a imputé. J'ai fait tout mon possible pour « remplir mes devoirs, selon les règles qu'ont obser- « vées mes prédécesseurs depuis saint Vincent, de



« Paul, en consultant les précieux fragments que j'avais  
« le bonheur d'avoir entre mes mains. Je ne me suis  
« écarté en rien de ce qui concerne nos deux Congrè-  
« gations ; je n'ai eu d'autre intention que celle de  
« marcher sur les traces de saint Vincent de Paul et  
« de mes prédécesseurs, pour maintenir l'union et la  
« paix parmi les enfants de saint Vincent et de  
« Mlle Le Gras. Je désire que la réunion se fortifie  
« de plus en plus, comme je l'espère de la miséricorde  
« du Seigneur. Je désire même que l'on sache que je  
« n'ai aucun ressentiment contre personne. Si Dieu  
« me redonne la santé, je la consacrerai entièrement  
« au service des deux Congrégations pour le main-  
« tien de la règle, et selon l'esprit de saint Vincent  
« de Paul, qui est celui de Notre-Seigneur Jésus-  
« Christ. »

« La nuit fut calme et M. Hanon la passa tantôt en priant Dieu avec ses enfants qui ne le quittaient pas, tantôt en écrivant ses dernières volontés, tantôt en méditant sur l'éternité dans laquelle il allait entrer. Lui offrait-on quelque aliment pour adoucir les maux qui l'accablaient, il s'écriait avec un saint transport : « Laissez-moi à mes réflexions, pour me disposer au grand voyage du temps à l'éternité dans laquelle je vais entrer. » Il était quatre heures du matin, les Missionnaires et les chères sœurs des Incurables se rendirent auprès de leur respectable général, pour lui demander une seconde fois sa bénédiction qu'il leur donna avec toutes les marques d'une tendresse paternelle, et en les suppliant de renouveler les prières de l'indulgence plénière qui s'accorde à l'article de la mort. Puis il dit à ses bonnes sœurs : « Allez, mes enfants devant le saint Sacrement, priez-y Dieu pour moi, tandis que je vais me préparer à paraître devant lui. »

« Enfin M. Hanon, après avoir mis le plus grand ordre dans ses affaires temporelles et spirituelles, après avoir déclaré pour ses héritiers tous ses confrères de la Congrégation de la Mission, après avoir épanché sa tendresse paternelle dans le sein de ses enfants éplorés, avoir protesté qu'il n'avait jamais eu d'autre désir que celui de voir régner parmi eux la paix et l'union selon l'esprit de saint Vincent, après leur avoir donné, d'une main défaillante sa dernière bénédiction, rendit avec la plus parfaite résignation son âme à son Créateur, le 24 avril 1816.

« Une mort aussi édifiante et aussi chrétienne nous annonce que M. Hanon aura reçu la récompense de ses bonnes œuvres et de ses longues persécutions pour la justice. Son corps resta exposé à la vénération de ses pieux confrères, des Sœurs de la Charité et des fidèles de la rue de Sèvres, pendant trente-six heures. Son visage, conservant un air calme et paisible, semblait être l'image de la béatitude et du repos éternel où ce digne ministre de notre divin Rédempteur est parvenu.

« Ses obsèques ont été célébrées avec toute la pompe due à son rang, dans la chapelle des Incurables de la rue de Sèvres et en présence de ses confrères, des Filles de la Charité des maisons de Paris, et d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de laïques qui ont accompagné processionnellement le corps de ce digne successeur de saint Vincent, jusqu'à l'église de Vaugirard, où a été célébré un service solennel pour le repos de son âme, après lequel il a été conduit au cimetière de cette paroisse, où il repose à côté de ceux de ses deux derniers prédécesseurs, jusqu'à sa future et bienheureuse résurrection. »

### III. M. Charles VERBERT

Vicaire général (1816-1819)

#### § 1. *Nomination de M. Verbert*

En vertu des facultés qu'il tenait du Saint-Siège, mentionnées dans le bref de confirmation, M. Hanon avait désigné, comme nous l'avons vu précédemment, M. Legal, supérieur du grand séminaire de Vannes, pour son successeur. Sur le refus absolu de ce confrère d'occuper le poste de vicaire général de la Congrégation de la Mission, M. Claude, premier assistant, se trouvait, aux termes des constitutions, investi de l'autorité.

Le 23 juillet 1816, M. Claude adressa une circulaire de convocation à quarante-trois Missionnaires, pour l'élection du vicaire général défunt ; cette élection devait être confirmée par le Souverain Pontife. Nous en donnons quelques passages :

« Il n'est aucun membre de notre Congrégation, animé de l'esprit de notre saint instituteur, qui ne soupire après notre rétablissement ; le temps est arrivé où nos vœux vont être accomplis. Le Saint-Siège et le roi favorisent nos désirs et nous assurent de leur puissante protection. Hâtons-nous d'accomplir la volonté du Seigneur, qui se manifeste de la manière la plus évidente. La première chose que nous ayons à faire, c'est de nous donner un chef respectable par son amour pour sa vocation et le bien de l'Église...

« A la mort du vénérable M. Placiard, le Pape voulut bien agréer pour vicaire général M. Hanon, qui ne fut élu à cette dignité onéreuse que par un petit nombre de Missionnaires de Paris et des environs que j'avais, en qualité d'assistant, convoqués dans la maison mère des Filles de la Charité, où je demeurais alors. Dans les circonstances actuelles, il me paraît nécessaire que

l'élection se fasse par un plus grand nombre de députés. J'invite et je conjure nos confrères de nos différentes provinces (de France) à se cotiser entre eux, selon leurs moyens, pour fournir aux députés les frais de leur voyage à Paris et leur retour dans le lieu de leur résidence.

« Si, parmi les députés, il s'entrouvait qui ne pussent se rendre à Paris, je les prie d'envoyer dans un billet cacheté renfermé dans leur lettre, trois noms de ceux qu'ils jugent dignes d'être nommés vicaire général ; le premier nom sera celui qu'ils désigneront d'abord ; le second, celui qu'il désigneront au défaut du premier ; et ainsi du troisième nom. »

L'assemblée fut convoquée pour le 12 août 1816, à dix heures du matin, dans la maison de M. Dubois, curé de Sainte-Marguerite à Paris, faubourg Saint-Antoine, rue Saint-Bernard, n° 28.

Vingt et un Missionnaires répondirent à l'appel du premier assistant. Le dimanche 11 août, veille de l'ouverture de l'assemblée, on annonça au prône de la messe paroissiale de Sainte-Marguerite, que le lendemain on célébrerait une messe solennelle à neuf heures, à laquelle assisteraient les députés de la Congrégation de la Mission, pour obtenir du ciel les lumières nécessaires, afin de faire choix, selon le cœur de Dieu, d'un Supérieur général. Cette messe, à laquelle voulurent bien se trouver un grand nombre de paroissiens, fut célébrée par M. Claude.

A onze heures, les députés se retirèrent dans la salle disposée pour l'élection. Après les prières ordinaires et une allocution du président, on fit l'oraison d'usage. Au premier scrutin, les suffrages furent répartis à nombre égal entre deux noms ; au second, M. Verbert obtint la majorité absolue et il fut reconnu comme légitimement élu.



M. Compans eut, après M. Verbert, le plus grand nombre de suffrages et fut nommé premier assistant. Il fut convenu que, si M. Verbert n'acceptait pas, M. Compans serait présenté au Souverain Pontife pour être vicaire général, comme ayant eu le plus de voix; de plus, que M. Dubois serait chargé de poursuivre, avec tel Missionnaire qu'il jugerait à propos de s'adjoindre, la demande d'une maison auprès du gouvernement, en attendant l'arrivée du vicaire général de la Congrégation.

Aussitôt après l'élection, M. Viguiier, secrétaire de l'assemblée et M. Claude annoncèrent cette nouvelle à M. Verbert, alors professeur de théologie à l'Université d'Aix, en Provence. M. Verbert donna son adhésion, mais différents motifs devant le retenir pour quelque temps éloigné de Paris, M. Claude lui manda le 26 août 1816 :

« Bon nombre de Missionnaires aspirent après le moment où vous les appellerez. Votre éloignement du chef-lieu de notre Congrégation les empêche de satisfaire leurs désirs. Vous ne pouvez leur donner en ce moment que des espérances, et ces espérances n'auront leur effet qu'après que le roi nous aura donné une maison et assuré des revenus suffisants. Sa Majesté nous honore de sa protection; il lui tarde de nous voir appliqués à nos anciennes fonctions, et votre retour à Paris hâtera les effets de sa bienveillance. Rendez-vous y donc le plutôt possible, votre présence y est absolument nécessaire dans les circonstances présentes. »

En attendant que la Compagnie eût une maison, M. Dubois offrit à M. Verbert de le recevoir dans son presbytère. C'est là, en effet, qu'il descendit à son arrivée à Paris; peu de temps après, il alla occuper aux Incurables femmes la chambre où était logé son

prédécesseur. Les soins qu'il devait donner à la Communauté des Filles de la Charité exigeaient qu'il fût à portée de se mettre en rapport avec elles, ce qui



M. CHARLES VERBERT

VICAIRE GÉNÉRAL DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION (1816-1819)

n'aurait pas été possible en fixant son domicile au faubourg Saint-Antoine. D'ailleurs, son séjour aux Incurables ne fut pas de longue durée ; afin de pouvoir réunir ses confrères auprès de sa personne, il loua un hôtel rue de Vaugirard, n° 5. Le 6 octobre 1816, M. Verbert donna avis de sa nomination à tous les

Missionnaires dont il put avoir l'adresse et leur écrivit en ces termes :

« Monsieur et très cher confrère,

« Depuis la perte que nous avons faite de M. Cayla, notre Supérieur général d'heureuse mémoire, arrivée en février 1800, la mort nous a enlevé trois de ses successeurs, M. Brunet, M. Placiard, M. Hanon. A ces noms vénérables, demeurent sans cesse attachés le respect le plus profond et les regrets les plus amers dans l'âme de ceux qui ont eu le bonheur de les connaître. Nés pour les temps orageux, Dieu semblait avoir trempé leur âme d'une fermeté de caractère, d'une étendue de lumières, d'une solidité de vertus propres à surmonter toutes les difficultés. Leur âge, surtout dans les deux derniers, devait naturellement les porter au delà de nos troubles ; et en présageant un long règne, il nous donnait à tous la douce espérance de voir bientôt la Congrégation sortir, par leur sagesse et par leur zèle, des ruines dans lesquelles elle était ensevelie. Hélas ! Dieu ne nous jugeait pas sans doute dignes de ces hommes respectables, et leur mort prématurée semblait annoncer qu'elle ne se relèverait jamais.

« Me voilà pourtant moi-même, Monsieur et bien cher confrère, lancé dans l'arène, et je dis avec autant de vérité que d'effroi, sans avoir aucune des qualités qui ont caractérisé mes prédécesseurs, sans aucun des moyens propres à vaincre les obstacles qui s'opposent encore au parfait rétablissement de notre Congrégation, obstacles qui, sous un rapport, se sont accrus avec le temps...

« Mais quel est donc mon espoir dans la pénible carrière où je viens d'entrer ? Dieu seul et vous, mes chers confrères ; Dieu qui, par la piété et l'accord qui a présidé à la dernière assemblée, semble avoir reposé des regards favorables sur les enfants de saint Vincent ;



et vous, par le zèle que vous avez montré et dont je reçois tous les jours de nouvelles preuves, pour le rétablissement d'une de ses plus grandes œuvres. C'est le moment plus que jamais de déployer tout entier, ce zèle si juste et si saint. Hâtez-vous de vous réunir à moi, sortons de notre captivité et rentrons sur le sol de nos pères, reconstruisons le temple qu'ils avaient sanctifié par leur présence et que des mains impies avaient réduit en un monceau de décombres épars...

« Déjà plusieurs de nos évêques nous réclament, et n'attendent que notre réunion pour nous rappeler à nos anciennes fonctions. Déjà de jeunes lévites se présentent pour le séminaire interne.

« Hâtez-vous donc encore une fois, Monsieur et très cher confrère, de vous réunir à moi. Point de sacrifices que ne doivent faire à leur première vocation, ceux d'entre vous à qui l'âge et les infirmités ne les rendent pas impossibles, et qui peuvent être encore utiles à l'œuvre de Dieu. On me demande en ce moment des Missionnaires et des professeurs de théologie, de philosophie pour les séminaires et même quelques professeurs de littérature pour un collège... »

## § 2. *Le vicaire général est mis en possession d'une maison.*

L'affaire la plus importante dont avait à s'occuper M. Verbert au début de son vicariat était de se procurer une maison qui pût réunir les Missionnaires désireux de vivre sous la règle de saint Vincent, et les clercs destinés à perpétuer la Mission. Pour cela, il fit parvenir au roi, aux ministres de l'Intérieur et des Cultes différents mémoires et notes par l'entremise de Monseigneur l'archevêque de Reims et autres personnages de la cour. Le gouvernement comprenait que, puisque il n'était guère possible de rendre Saint-Lazare à son ancienne destination, il devait une compen.

sation à la Congrégation de la Mission; mais la difficulté était de trouver une maison assez vaste qu'on pût livrer aux Missionnaires sans faire de dépenses d'acquisition et de réparation, à cause de la pénurie du trésor. M. Verbert fut invité à chercher un local convenable et à faire part de ses vues. Ce fut alors qu'il représenta au ministre de l'Intérieur que le roi avait maintenu la donation de la maison autrefois occupée par les Filles de la Charité, rue du Vieux-Colombier; mais que, comme cette maison se trouvait avoir en ce moment une autre destination, Sa Majesté n'aurait pas été éloignée de rendre Saint-Lazare à la Congrégation de la Mission. Cependant cédant aux représentations qui lui furent faites, le roi se fit présenter un rapport sur la maison du Saint-Nom-de-Jésus, sise au faubourg Saint-Martin. Malgré la bonne volonté de Sa Majesté, ce projet resta sans effet, faute de fonds nécessaires à son acquisition et à cause des réparations qu'elle réclamait.

M. Verbert proposait alors d'occuper une partie du bâtiment du Val-de-Grâce avec l'église qui servait de magasin de fourrages, et de servir d'aumôniers aux militaires malades comme dédommagement de la partie qui lui serait laissée. Si on ne pouvait le placer au Val-de-Grâce, M. Verbert priait de lui abandonner une partie du couvent de Saint-Thomas d'Aquin avec l'église. Si aucune de ces deux combinaisons ne semblait réalisable et s'il ne pouvait compter sur la bienfaisance du gouvernement, M. Verbert priait le roi, ce qui, dans toute autre circonstance serait une défaveur, de vouloir bien retirer son ordonnance du rétablissement de la Congrégation, afin que, en sûreté de conscience, les Missionnaires pussent se retirer chez eux. Si, au contraire, on peut compter sur la bienveillance du gouvernement, il expose qu'il n'y a pas de temps à perdre,

pour conserver les quelques Missionnaires qui subsistent encore et en former d'autres.

Ses démarches auprès du ministre de la Guerre furent sans résultat. C'est alors que le ministre de l'Intérieur eut un instant la pensée, pour éviter les frais, de réunir la Congrégation de la Mission à la Société du séminaire des Missions étrangères. Ce projet fut l'objet d'un nouveau mémoire de la part de M. Verbert tendant à établir l'incompatibilité des deux Instituts, soit qu'on les considère dans leurs éléments, soit qu'on les examine dans le but qu'ils se proposent. Il démontra ensuite l'injustice qu'il y aurait de sacrifier l'un à l'autre. Aussi cette pensée ne tarda pas à être écartée et le ministre proposa de nouveau l'hospice du Saint-Nom-de-Jésus.

Après une visite faite au mois d'avril 1817 dans cet établissement, avec un architecte, M. Verbert se convainquit qu'on ne pouvait facilement l'approprier à l'usage auquel on se proposait de le faire servir. C'est ce qu'il expose dans un rapport, à la suite duquel il fit la demande de l'acquisition de l'hôtel de M. le duc de Lorge, quoiqu'il reconnût bien que cette propriété, à cause de son exigüité, ne remplissait pas le but qu'il voulait atteindre. Néanmoins, son rapprochement de la maison mère des sœurs offrait un avantage qu'on n'avait pas trouvé dans les autres projets.

Le gouvernement voulut bien enfin donner son assentiment à cette dernière proposition, et M. le préfet de la Seine reçut ordre de traiter de l'acquisition de l'hôtel de M. le duc de Lorge. M. Verbert en prit possession avec ses confrères le 9 novembre 1817 et, immédiatement, au moyen des fonds alloués, on s'occupait de l'approprier à sa nouvelle destination, quoique l'ordonnance du roi autorisant l'acquisition de la propriété ne date que du 3 décembre 1817.

§ 3. *Voyage de M. Verbert dans le midi de la France.*

En attendant le résultat de ses démarches auprès du gouvernement pour avoir une maison, et l'arrivée du bref pontifical qui devait confirmer son élection, M. Verbert pensa qu'il était urgent de s'enquérir par lui-même de la bonne volonté des Missionnaires à reprendre les fonctions de leur vocation, et des dispositions des Filles de la Charité à l'égard de leur légitime Supérieur. Dans ce double but, il résolut de faire un voyage dans le midi de la France. Il nomma M. Lemaire son assistant et M. Boullangier, qu'il fit venir d'Amiens sur la fin du mois de mai 1817, procureur général de la Compagnie. Il chargea ce dernier de poursuivre, en son absence, la négociation au sujet de la maison. Le 10 juin 1817, il prit la route de Moulins en faisant quelques haltes dans les maisons des Filles de la Charité qui se trouvaient sur son passage. Dans sa première lettre, écrite le 18 juin à Bourbon-l'Archambault (Allier), il disait : « Je retourne ce soir à Moulins pour continuer ma route ; je rencontre sur ma route un nombre de sœurs auquel j'étais loin de m'attendre, et, bon gré mal gré, elles ralentissent ma marche ; je crains bien de ne pas arriver samedi à Clermont. Si je continue de ce pas, je ne serai point de sitôt à Paris. Les sœurs que j'ai vues jusqu'ici m'ont bien consolé ; partout j'ai été bien reçu, partout j'ai trouvé de bonnes Filles de la Charité qui m'ont témoigné de la confiance en gémissant sur le passé et se trouvant heureuses du présent. Partout j'ai trouvé de la soumission aux conseils et aux réformes. »

Après un court séjour à Clermont, où il eut occasion de voir des sœurs de tous les environs qui lui témoignèrent leur joie de pouvoir protester à ses pieds de leur obéissance, M. Verbert se rendit à Saint-Flour, où

il s'occupa de la cession du grand séminaire à la Congrégation et en arrêta les bases. « Vous ne vous figurez pas, écrivait-il, à quel point le clergé de ce diocèse nous désire. » A Aurillac, il fut question de fonder un petit séminaire à la demande d'un vénérable curé; mais ne sachant pas encore le personnel dont il pourrait disposer, il ne promit rien.

Arrivé à Bordeaux le 19 juillet, il manda à M. Boullangier : « Vous avez raison de me gronder, et je mérite le reproche pour mon peu de célérité dans ma course. Mais je rencontre tant d'obstacles à aller plus vite, que, malgré mon bon vouloir, je suis dans la nécessité de ralentir ma marche. Me voici à Bordeaux depuis avant-hier. Je ne vois pas qu'il me soit possible d'en partir avant dix jours. On me témoigne partout tant de satisfaction de me voir qu'il faut laisser quelques jouissances. Vous aurez le temps de m'écrire à Toulouse chez la sœur Chagny à l'hôpital de la Grave, qui me presse d'aller loger chez elle. »

Ce fut à Bordeaux qu'il apprit la proposition que M. le préfet de la Seine avait faite à M. Boullangier de céder l'hôtel de Lorge pour servir de maison mère à la Compagnie, et la répugnance qu'avait eue celui-ci à l'accepter. « Votre *non* pour l'hôtel de Lorge, lui dit-il sous la date du 28 juillet, qui me paraissait absolu et sans retour, m'avait effrayé, dans la persuasion où j'étais que si nous refusions cette maison, on ne nous en donnerait pas une autre; votre lettre est heureusement venue me rassurer. Nous avons donc l'hôtel de Lorge; faute d'autre, il nous convient sous bien des égards...

« Je suis si occupé à Bordeaux que je n'ai pas le temps d'achever un petit mémoire que je me proposais de vous adresser pour le présenter à Monseigneur le duc de Richelieu. Il faut en finir. C'est par trop faire

languir les deux Congrégations dans l'attente d'un Supérieur général... Ce délai incompréhensible paralyse tout et peut causer des maux affreux et irrémédiables aux deux Congrégations... Nous verrons enfin le mot de l'énigme. »

Lorsque M. Verbert traçait ces lignes, le bref était parvenu à Paris et il en trouva une copie à son arrivée à Toulouse.

De Bordeaux, il se rendit à Agen où il fit un court séjour. Les administrateurs de l'hospice de cette ville auraient cependant désiré l'entretenir de quelques difficultés; mais ils n'eurent connaissance de son passage qu'après son départ. Informé plus tard, à son retour à Paris, de ce qui se passait, il transmit les prescriptions convenables. Dans sa visite à Monseigneur l'évêque d'Agen, il fut vivement sollicité de se charger de la direction du grand séminaire; ne pouvant disposer d'aucun Missionnaire, il ne prit aucun engagement à cet égard.

D'Agen, M. le vicaire général prit la route de Cahors. « Vous n'avez pas l'idée, lisons-nous dans sa lettre du 27 août, de l'enthousiasme que j'ai réveillé dans cette ville par ma présence. Peuple, clergé, évêque, tous venaient réclamer les Missionnaires; on s'offrait à faire les réparations des bâtiments; je dus encore me borner à faire des promesses. Mais comment voulez-vous que j'en donne à Chartres, à Sens, à Arles, etc.? Comment oserais-je paraître devant ces Grands, à qui l'on dit que nous sommes encore près de deux cents Missionnaires? Quel scandale! Que le bon Dieu le pardonne à ceux qui peuvent être utiles et qui ne le veulent pas. » Étant allé à Montauban, M. Verbert reçut de M. Gratacap et de M. Perboyre le plus gracieux accueil, dans le bel établissement qu'ils dirigeaient. Il loua leur zèle et leur dévouement à

l'éducation de la nombreuse jeunesse qui leur était confiée, donna le collet blanc et agrégea à la Congrégation quatre clercs qu'ils lui présentèrent, consentant à ce qu'ils commençassent le séminaire interne dans l'établissement.

Enfin, il arriva à Toulouse; c'est de cette ville qu'il écrivait, le 25 août : « Travail incalculable, temps beaucoup trop court; mon arrivée à Toulouse a presque fait l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem : *Tota commota est civitas*, toute la ville a été en émoi. Depuis, les choses ont changé de face; j'en sortirai à peu près content. » Pour avoir l'intelligence de ce passage de la lettre de M. Verbert, il faut savoir que les sœurs supérieures de Toulouse, prêtant l'oreille aux conseils des vicaires généraux, des directeurs du grand et du petit séminaires, ainsi que d'un bon nombre de curés et d'aumôniers, avaient adhéré au schisme tenté en 1809 par deux ou trois sœurs placées à la tête de la Communauté. La sœur Dumont, supérieure de la maison de Saint-Étienne, seule, était inébranlablement soumise à l'autorité de son légitime supérieur et avait protesté contre l'altération qu'on faisait subir aux constitutions. Aussi, au grand regret du vénérable pasteur de la paroisse, des dames protectrices de la maison et des pauvres, dont elle était la mère et le soutien, cette sœur fut arrachée de vive force, en 1812, à son établissement par les agents du gouvernement impérial. Lorsque la Congrégation de la Mission fut rétablie, en 1816, les supérieures des maisons de Toulouse ne dissimulèrent pas la peine que leur procurait cette nouvelle, dans la crainte des réformes qu'elles se verraient dans la nécessité de subir pour vivre selon l'esprit de leur saint état. Grâce à Dieu, un mouvement de rapprochement se dessina aussitôt, et, l'année suivante, l'abbé Douarre faisait savoir à M. Verbert que les heu-

reux effets de son voyage à Toulouse non seulement se maintenaient, mais même avaient pris de grands développements.

M. Verbert alla ensuite à Aix, où il arriva le 17 septembre 1817. Au lieu du repos qu'il y avait espéré, il vit ses occupations augmenter. « Ce ne sont plus nos chères sœurs qui absorbent mon temps, mais bien l'affaire de nos séminaires ; des demandes viennent de tous côtés, et toujours difficultés de réponses. » Ces difficultés venaient de ce que les Missionnaires, encore en état de rendre des services à la Compagnie en occupant des fonctions dans des séminaires, paraissaient retenus dans les postes qu'ils occupaient dans les diocèses. Il dut, malgré son désir de répondre à la confiance dont lui donnaient tant de preuves les évêques, se résigner à leur faire agréer ses excuses.

En revenant, il ne put se dispenser de se rendre de Lyon à Saint-Étienne, où sa présence était réclamée par les autorités de la ville, au sujet d'un collège qu'elles voulaient confier à la Compagnie. A Lyon, comme à Châlons-sur-Marne, enfin dans toutes les villes où il s'arrêta, toutes les Filles de la Charité lui donnèrent les témoignages les plus empressés et les plus sincères de leur attachement aux constitutions de leur Communauté. M. Verbert rentra enfin à Paris vers la mi-octobre 1817. Le mois suivant, il fit encore une excursion de quelques semaines dans les départements du Nord.

§ 4. *M. Verbert confirmé vicaire général pour les Missionnaires en France, et Supérieur général de toutes les Filles de la Charité.*

Immédiatement après l'acceptation de M. Verbert (août 1816), M. Claude avait adressé à Sa Sainteté, au nom de tous les Missionnaires qui avaient concouru à



l'élection, une supplique pour qu'elle daignât confirmer de son autorité apostolique le choix qu'ils avaient fait. Le reste de l'année s'était écoulé, et l'approbation du Saint-Père n'était pas encore venue ; alors, M. Verbert crut devoir prier l'ambassadeur de France à Rome de faire accélérer l'expédition du bref ratifiant son élection.

Comme la lettre de Sa Sainteté n'était pas encore parvenue à la fin de mars 1817, M. Verbert adressa une nouvelle supplique au Souverain Pontife pour solliciter :

1° Sa confirmation dans le poste auquel l'avait appelé le choix de ses confrères, non plus sous le titre de vicaire général, mais bien sous celui de Supérieur général de la Congrégation de la Mission, afin de maintenir l'unité du gouvernement dans la Compagnie. En faisant cette demande, il ne serait pas opposé à ce que M. Sicardi conservât le titre de vicaire général pour gouverner jusqu'à sa mort les provinces d'Italie, d'Espagne, de Portugal, de Pologne.

2° Que dans le bref qui lui sera expédié, les droits de Supérieur général sur la Communauté des Filles de la Charité fussent mentionnés.

M. Verbert ayant su que sa supplique touchant sa confirmation avait été remise par Sa Sainteté au cardinal Consalvi, il lui écrivit pour le prier de mettre fin à l'état anormal dans lequel se trouvait la Congrégation, c'est-à-dire, comme il en avait prié Sa Sainteté, de vouloir bien rétablir l'unité dans le gouvernement. M. Verbert n'obtint dans le bref qui lui fut expédié le 13 juillet 1817, qu'une partie de ce qu'il avait sollicité : le vicariat général de la Congrégation en France seulement et le titre de Supérieur sur toutes les Filles de la Charité même hors de France. Ce bref soustrait même positivement à son autorité les Missionnaires

qui sont hors de France et relate que le Souverain Pontife veut que la disposition qu'il a prise depuis l'année 1805, par laquelle M. Sicardi est établi vicaire général de toute la Congrégation, à part la France, ait son plein effet. Les Missionnaires de la Compagnie en Chine, dans le Levant et à l'île Bourbon ne devaient relever que du vicaire général de Rome.

S. E. le cardinal Consalvi accompagna le bref d'une lettre explicative à laquelle M. Verbert crut devoir donner, dans les derniers mois de cette année, une réponse pour dissiper, s'il en était besoin, l'impression moins favorable que ses demandes avaient pu produire sur son esprit :

Monseigneur,

« Depuis que j'ai reçu la lettre que Votre Éminence a eu la bonté de m'écrire et d'annexer au bref de Sa Sainteté qui m'établit vicaire général de la Congrégation de la Mission en France, et Supérieur général des Filles de la Charité en quelque lieu qu'elles se trouvent, j'ai cru que je devais une explication qui justifie les demandes que j'avais pris la liberté de joindre à ma supplique au pape ; me permettez-vous, Monseigneur, de vous l'adresser ?

« ...D'abord, si j'ai désiré que Sa Sainteté voulût bien en ce moment suppléer par son autorité apostolique à ce qui pouvait manquer à mon élection pour être vraiment Supérieur général de toute la Congrégation selon nos statuts et nos règles, je prie Votre Éminence de croire que ce n'est par aucun motif d'orgueil et d'ambition, et je proteste que je sens si fort le fardeau qui me reste, que bien loin de vouloir de gaieté de cœur l'augmenter, je désire de toute mon âme une heureuse circonstance qui m'en décharge tout à fait.

« Mais je n'ai vu que l'unité du corps, que la réu-

nion, sous un seul et même chef, de tous ses membres dont l'espèce de division sous deux chefs pouvait devenir funeste à tout le corps, en se perpétuant par l'habitude, en rendant plus difficile et peut-être impossible dans l'avenir cette unité avantageuse.

« J'ai vu ces secours, ces services mutuels qui, dans ces commencements d'une restauration pénible, peuvent nous devenir si nécessaires, en transférant des sujets d'un lieu où ils seraient abondants dans un autre où ils seraient insuffisants.

« J'ai vu la convocation d'une assemblée générale, renvoyée à une époque peut-être si éloignée que la Congrégation aurait encore longtemps à souffrir de cette division d'autorité, de ce défaut d'unité.

« Voilà, Monseigneur, les seuls et véritables motifs qui m'ont dirigé, en suppliant le pape de me nommer Supérieur général des deux Congrégations, sauf pourtant (si Sa Sainteté l'exige) à laisser au vénérable confrère M. Sicardi sa juridiction actuelle sur l'Italie.

« Je me repose entièrement sur la sagesse de Votre Éminence pour décider, si mes désirs étaient bien ou mal fondés.

« D'ailleurs, Monseigneur, Votre Éminence doit savoir que j'ai été présenté au roi, qui m'a accueilli avec sa bienveillance ordinaire, pour toute notre Congrégation. Elle doit savoir que nous sommes établis dans la maison que Sa Majesté nous a accordée; que j'y suis entouré de plusieurs confrères dont le nombre s'accroît tous les jours, que tous les jours aussi je reçois des prêtres et des jeunes élèves pour notre séminaire interne, que déjà nous avons plusieurs établissements en France, que les évêques nous en offrent de nouveaux, que partout nous vivons en communauté selon nos règles et nos anciens usages, que partout nous

portons le collet et le costume de notre Congrégation...

« Je suis... »

Le bref du 13 juillet renfermait une inexactitude assez importante. Si la juridiction de MM. Brunet et Placiard sur toute la Congrégation était contestée, celle de M. Hanon, avant son arrestation, ne l'était nullement; dès lors, il n'était pas exact de dire que M. Sicardi jouissait depuis 1805 de la juridiction sur toute la Compagnie sauf la France. A Paris, on pouvait donc présumer sans trop de témérité, que M. Sicardi avait inspiré encore ici l'esprit du bref. Cette présomption devint d'ailleurs une certitude l'année suivante, lorsque M. Sicardi écrivit, le 2 mai 1818, les lignes suivantes à M. Verbert qui, de son côté, lui avait signalé les inconvénients de scinder la Compagnie en deux obédiences : « Au sujet de l'office de vicaire général des Missionnaires en France que vous exercez, et de celui de Supérieur général dont vous me parlez ensuite, je vous dirai en toute simplicité que c'est moi qui ai arrangé ainsi les choses, en faisant l'exposé de vive voix et par écrit au pape, et j'en suis content. Daigne le Seigneur vous assister et vous donner le courage de mettre en bon ordre ce que la Providence vous a confié. »

Dès lors les Missionnaires français durent se résigner à attendre que la divine Providence mît fin à ce triste état qui mutilait l'œuvre de saint Vincent de Paul, et accélérer par leurs prières le rétablissement de l'unité de gouvernement dans la Compagnie. Huit années devaient s'écouler encore; mais alors nous verrons les Missionnaires de Rome solliciter eux-mêmes et réclamer la réunion des deux vicariats sous un seul et même chef.

§ 5. *Rétablissement du séminaire interne à Paris*

La circulaire du 6 octobre qu'avait lancée M. Verbert produisit un très bon effet sur les Missionnaires encore attachés à leur vocation, et en détermina plusieurs, soit à se mettre à la disposition du nouveau Supérieur, soit à former de jeunes clercs pour entrer dans la Congrégation.

L'année suivante, M. Verbert entreprit la visite des maisons de la Compagnie pour se rendre compte de leurs besoins et faire connaissance avec les confrères qui y remplissaient quelques fonctions. Partout il sut se concilier les cœurs, et sa présence procura à tous les Missionnaires une grande consolation et un puissant encouragement. Il reçut de nombreux témoignages de sympathie de la part de Nos Seigneurs les évêques et d'ecclésiastiques de marque; plusieurs même lui promirent leur concours dans l'œuvre importante de la restauration, en facilitant l'entrée dans la Compagnie de sujets qui s'y sentiraient appelés. C'est ainsi que M. Brioude lui fut présenté à Aurillac par un vicaire général de Saint-Flour.

Le 27 septembre 1818, on fit à Paris, dans cette nouvelle maison, la première retraite annuelle. Y prirent part douze ou quinze Missionnaires anciens et six ou sept clercs venus de différents séminaires, qui furent le noyau du séminaire interne.

Le premier séminariste qui entra dans cette nouvelle maison fut M. Mussi, ancien élève de M. Verbert au collège de Marseille, jeune homme qui, à une piété solide, joignait de rares talents. A la fin de juillet 1818, les quatre séminaristes, que M. Verbert entretenait au séminaire d'Amiens, vinrent également à Paris, où M. Lacarrère les rejoignit le 4 octobre.

Peu après la retraite annuelle, M. Mussi fut envoyé avec deux de ses confrères au petit séminaire de Soissons, où il mourut d'une maladie de poitrine l'année suivante dans les sentiments les plus édifiants de soumission au bon plaisir du Seigneur. Les séminaristes restés à Paris furent confiés à M. Gaillard, ancien Missionnaire qui depuis peu était venu se ranger sous l'autorité du vicaire général. Ce Missionnaire remplissait à l'égard des jeunes clercs les fonctions et de directeur de séminaire et de professeur. Le besoin urgent que les établissements confiés à la Congrégation avaient de Missionnaires, détermina M. Verbert à associer, autant que les circonstances le permettaient, les exercices du séminaire interne avec les études, et cet état de choses dura jusqu'à 1835.

L'arrivée de quelques postulants à la fin de 1818 et au commencement de 1819 fit sentir de plus en plus le besoin d'appliquer d'une manière exclusive un Missionnaire à la direction des séminaristes; mais la difficulté était d'en trouver d'aptes à cet emploi.

Déjà, vers la mi-octobre 1818, M. Verbert avait reçu de M. Le Go, curé à La Chapelle-au-Riboul, arrondissement de Mayenne, une lettre par laquelle il annonçait qu'il se mettait à la disposition de M. le vicaire général. La manière vraiment édifiante dont elle était conçue lui fit présumer que ce pourrait bien être là le directeur que la Providence destinait à la formation des nouvelles générations de Missionnaires. Voici quelques extraits de cette lettre :

« J'ai appris avec la plus vive joie que le Seigneur avait jeté un regard de miséricorde sur notre Congrégation, que déjà plusieurs pierres dispersées étaient réunies et qu'on avait commencé heureusement à réédifier. Que le Seigneur bénisse la bonne œuvre et les ouvriers! Que le Seigneur soit avec ceux qui l'aiment,

qui craignent son saint nom, recherchent sa gloire et celle de son Église! Il me semble voir ces israélites dont Dieu avait touché le cœur, qui, de retour de la captivité de Babylone, commençaient à rebâtir Jérusalem *in angustia temporum*; je ne crains point ces derniers mots de la comparaison. Je n'appréhende que d'être nuisible plus qu'utile, à charge plutôt qu'auxiliaire. Cependant la bonne volonté peut suppléer quelquefois au défaut de forces, et j'espère que le Seigneur l'augmentera en moi. Je croirais d'ailleurs manquer aux promesses que j'ai faites en face des saints autels; je croirais aussi manquer à une Congrégation qui m'a élevé et dans laquelle j'ai reçu tant de bienfaits de la divine Providence, si je lui manquais surtout en ce moment. Les motifs qui m'ont engagé à en demander l'entrée il y a trente et un ans sont au reste les mêmes et subsistent toujours : une plus grande facilité de me sauver et l'espoir de travailler plus efficacement au salut des âmes. J'ai trop eu le temps d'apprécier par ma propre expérience, la différence qu'il y a entre la vie régulière d'une communauté édifiante et une vie isolée, tant pour son avantage personnel par le progrès dans la vertu, que pour le succès des fonctions du saint ministère.

« Je suis donc à la Congrégation de la Mission, puisqu'elle est encore; j'y suis d'esprit et d'affection autant que par le devoir. Et je vous prie, Monsieur et très honoré Père, de bien vouloir bien disposer de moi, et de me rappeler, si les circonstances le permettent, à ma première vocation et à la famille de saint Vincent de Paul. Le plus tôt sera, j'espère, le mieux pour moi.

« Et parce que je n'ai pas l'avantage d'être connu de vous, pour vous mettre à même de seconder mes désirs, sans préjudicier au rétablissement d'une congrégation qui a été et qui peut être encore si utile à

l'Église de Dieu, si vous avez une petite chambre à me donner, je m'offre de fournir le petit mobilier qui y sera nécessaire et je payerai pendant un an la pension que vous me demanderez. Si, à la fin de l'année, vous jugez que je doive être à charge ou nuisible à la maison, vous me renverrez; et si je me plaignais d'une sévérité juste et nécessaire, cette lettre servirait de témoignage contre moi.

« Si, au contraire, vous me croyez utile à quelque chose, vous aurez le temps de connaître à quel emploi vous pourrez m'appliquer. Ce temps me serait bien nécessaire pour vaquer à l'oraison, à l'étude de l'Écriture sainte, de la théologie et autres sciences ecclésiastiques. Car, depuis la fin de décembre 1799, que la violence de l'impiété régnante m'expulsa de la Mission de Turin, je n'ai presque été occupé que pour le prochain dans l'œuvre des saintes fonctions et surtout dans le confessionnal... et il ne faut pas tant de temps pour devenir dissipé, indévoit et ignorant.

« Si je ne me défais des mauvaises habitudes contractées, des besoins factices que je me suis faits, étant abandonné à moi-même; si enfin, je ne me fais à la marche uniforme de la Communauté dirigée par les sages règlements de saint Vincent, que puis-je faire dans la Congrégation? Qu'y puis-je porter autre chose que le trouble, le désordre, le scandale, et mériter par là un renvoi honteux? Je crois aussi qu'avec une préparation suffisante d'oraison et d'étude, on peut faire plus en un an qu'on ne ferait en dix sans préparation et sans zèle. »

M. Le Go avait cinquante et un ans accomplis le 19 octobre 1818, jour où il écrivit cette lettre à son supérieur. Quelques affaires à régler ne lui permirent de se rendre à Paris que vers le milieu de 1819.

Depuis vingt-cinq ans, les membres de la Compagnie



étaient dispersés, un très grand nombre de ceux qui avaient échappé à la fureur révolutionnaire étaient décédés. Parmi les survivants, encore au nombre d'une centaine environ, la plupart étaient parvenus à un âge qui ne leur permettait plus de vaquer aux fonctions de leur vocation, ou avaient contracté des habitudes inconciliables avec l'uniformité indispensable dans toute communauté bien réglée; dès lors, la prudence faisait un devoir au vicaire général de ne pas urger la réintégration dans la famille de saint Vincent de tous les anciens membres de la Compagnie. Faire un appel à leur zèle pour la gloire de Dieu, à leur amour pour leur sainte vocation, à leur conscience pour l'accomplissement des engagements qu'ils avaient pris aux pieds des autels, là était tout le devoir de M. Verbert comme Supérieur et ce que lui suggérait son affection pour ses confrères. Un petit nombre de Missionnaires répondit à sa voix; mais tous étaient animés de bonne volonté, remplis de l'esprit de leur saint fondateur. Avec cela, on pouvait asseoir sur des bases solides d'union fraternelle et de régularité le nouvel édifice que la Providence se proposait de construire pour sa gloire et le salut des âmes.

#### § 6. *L'hôtel de Lorge.*

Quand le gouvernement avait offert à M. Verbert l'hôtel du duc de Lorge, c'était avec de justes raisons qu'il n'avait accepté qu'à contre-cœur, pour servir de berceau à la Congrégation dont il poursuivait la restauration avec un zèle et un dévouement si admirables. Cette maison consistait simplement en un corps de logis situé entre cour et jardin, ayant un premier et un second, auquel étaient appliqués du côté de la cour d'entrée deux petits bâtiments, l'un à droite, l'autre à

gauche, servant, celui de droite en entrant de remise pour voiture, celui de gauche d'écurie et de grenier à foin. L'escalier principal était à gauche à peu près à l'endroit où se trouve en ce moment la chapelle de saint Joseph ; un petit perron conduisait à l'escalier. Sous l'escalier était une petite salle carrée qui servait à retirer les chiens du duc de Lorge. Du côté du jardin à gauche, on voyait un bâtiment étroit se prolongeant jusqu'à la moitié du réfectoire actuel ; il n'avait qu'un premier. Le bâtiment sur la rue occupait l'étendue que nous lui voyons en ce moment, mais il n'avait qu'un étage. Toutes ces constructions se trouvaient en très mauvais état, soit par leur ancienneté, soit par le mauvais état des matériaux.

Pour y loger avec six ou sept premiers confrères, M. Verbert fit transformer en petites cellules les salles du premier étage dans le corps de logis ainsi que celles du second ; on put ainsi se procurer trois chambres au premier et cinq au second. Le bâtiment qui se prolongeait sur le jardin fournit au rez-de-chaussée cinq petites cellules ; le premier fut destiné à servir de séminaire interne, la chambre du directeur était ménagée à l'extrémité. Une douzaine de lits séparés par une toute petite table, trouvèrent place dans le séminaire. Le bâtiment sur la rue fut disposé pour l'infirmerie et pour trois cellules. Le réfectoire fut établi dans la salle qui se trouvait sous l'escalier principal. L'oratoire était au premier étage du corps de logis ; on fit servir à cet usage une partie de la salle à laquelle aboutissait l'escalier principal. Nous disons une partie, car on dut ménager deux corridors étroits conduisant l'un au séminaire et l'autre aux chambres du premier étage.

Ces corridors étaient ménagés de la manière suivante. Une boiserie de 3 pieds de haut s'élevait sur toute leur longueur, sauf l'endroit de la porte qui se

trouvait sur le corridor conduisant au séminaire. A 3 pieds environ de distance, s'élevaient sur cette boiserie des colonnes carrées de 6 pieds de haut, reliées dans leur sommet par une tringle. A ces tringles étaient suspendus des rideaux de cotonnade à grands carreaux rouges et blancs. Lorsque les rideaux étaient développés, on avait ainsi une petite salle dans une plus grande. Vue à l'intérieur, la petite salle formée par cette cotonnade s'étendant sur deux de ses côtés présentait l'aspect des plus singuliers, et formait l'oratoire où se faisaient les exercices de communauté et où se disait la sainte messe tous les jours.

L'oratoire se trouvant établi dans de telles conditions, il n'eût pas été convenable d'y laisser le saint Sacrement; aussi les Missionnaires n'ont-ils eu le bonheur de le conserver sous le toit qui les abritait eux-mêmes que depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1827, jour où leur chapelle actuelle fut bénite par Mgr de Quélen, archevêque de Paris. C'est devant le tableau représentant le miracle de saint Nicolas<sup>1</sup>, tableau que l'on possède encore, que s'est dite la sainte messe depuis l'entrée des Missionnaires dans la maison jusqu'au mo-

1. Ce tableau, aujourd'hui (1912) dans le corridor devant la chambre de M. le Supérieur général se trouve à peu près à la même place qu'alors. — Le miracle qui y est représenté, est ainsi raconté dans diverses vies de saint Nicolas :

Des matelots qui étaient à deux doigts de périr par la violence d'une tempête, ayant imploré de tout leur cœur l'intercession de l'archevêque de Myre, saint Nicolas, celui-ci se trouva à l'heure même sur leur vaisseau et leur dit : « Me voici, je viens à votre aide. » Aussitôt, il prend le gouvernail et se met à conduire le navire. Il commande à la mer et il en apaise les flots; et, par ce moyen, il les mène jusque au port de Myre; là, il disparut. Dès qu'ils furent débarqués, ils allèrent à l'église pour le remercier d'une si grande faveur, et l'aperçurent au milieu de ses clercs. Ils se jetèrent à ses pieds, lui firent le récit de ce qui s'était passé et lui en témoignèrent leur reconnaissance. Le saint, confus de cet honneur, montrant le ciel, leur dit : « Rendez à Dieu, mes enfants, la gloire de cette délivrance; pour moi, je ne suis qu'un pécheur et un serviteur inutile. C'est lui seul qui fait de grandes merveilles. » Puis, il les exhorta à observer fidèlement la loi de Dieu. — Note des *Annales*.

ment de la bénédiction de la chapelle. On peut facilement se figurer ce qu'était cet oratoire en supposant au secrétariat actuel, pour toute séparation d'avec le corridor et l'escalier, les rideaux appendus à une hauteur de 6 pieds. Les dimanches, la Communauté se rendait aux Incurables femmes (aujourd'hui hôpital Laënnec) et les jours de fêtes, à la Communauté des Filles de la Charité pour assister aux offices. Cependant, à partir de 1823, on n'alla plus qu'à la chapelle des sœurs les jours de fêtes comme les dimanches.

Le 12 août 1818, M. Verbert posa la première pierre du bâtiment à droite de la cour en entrant, pour relier le corps du logis avec celui qui donne sur la rue ; ce bâtiment à deux étages fut fait d'une manière légère. Le rez-de-chaussée servit de réfectoire ; en se dirigeant sur la rue, il y avait une petite dépense ou office, la cuisine occupait le reste jusqu'à la rue. Ce réfectoire put être occupé par la communauté dès les premiers mois de 1819. A chaque étage, on eut cinq ou six cellules. Tel fut l'humble berceau des nouvelles générations de la Congrégation de la Mission. Il ne reste actuellement des anciennes constructions que la façade du bâtiment du milieu donnant sur le jardin.

### § 7. *Décès de M. Verbert*

Dans l'hiver de 1818-1819, M. Verbert éprouva une indisposition qui, au bout de quelques mois, inspira des inquiétudes à ses confrères. Comme il n'avait pas été autorisé par le Souverain Pontife à désigner son successeur, M. Boullangier, procureur général, fit demander à Rome, par l'entremise de Mgr d'Isoard, la faculté pour M. Verbert de nommer celui qui devait le remplacer et, en cas de mort, la permission pour les Missionnaires, pourvu qu'ils fussent au nombre de dix

ou douze, d'élire un vicaire général dont la nomination serait ensuite soumise à l'approbation du Saint-Siège.

Mgr d'Isoard se trouvant honoré de l'amitié de S. E. le cardinal préfet de la Propagande, le pria d'obtenir cette grâce de Sa Sainteté dans le plus court délai. Le cardinal accepta très volontiers la commission, obtint les facultés désirées et les fit expédier sous la date du 21 mars 1819. Elles ne purent parvenir à Paris qu'après le décès de M. Verbert survenu le 4 mars 1819.

M. Marie-Charles-Emmanuel Verbert était né à Pont-de-Beauvoisin dans la Bresse, diocèse de Lyon, le 15 novembre 1732. Il entra le 25 novembre 1769 au séminaire interne que la Congrégation avait à Lyon avant 1789, et fit les vœux le 10 décembre 1771. De là, il fut envoyé pour professer la théologie au séminaire de Marseille; il remplissait encore cette fonction au commencement de la Révolution.

A cette époque, il se retira avec le Supérieur de ce séminaire, M. Moissonnier, en Italie où il passa plusieurs années. Le désir d'être utile à l'Église lui avait fait concevoir le projet d'aller dans les Missions du Levant, où la Congrégation avait plusieurs établissements; mais ayant eu la facilité de rentrer en France avant l'année 1800, il abandonna son premier projet. Plusieurs évêques de Provence l'honorèrent de leur estime en lui confiant le soin d'administrer leur diocèse en leur absence. Le 15 floréal an XI (5 mai 1802), il fut nommé curé de Saint-François, ci-devant les « Réformés » de Marseille. Bientôt, il entreprit la construction d'une église dans un quartier de Marseille nouvellement peuplé et pauvre, qui en était dépourvu et devint une paroisse; l'église fut dédiée à saint Vincent de Paul. Son intention était, avec l'autorisation de

l'ordinaire, de faire desservir cette église par les Prêtres de la Mission qui, par leur résidence à Marseille, auraient pu rendre de grands services à leurs confrères employés dans les Missions du Levant et de l'Algérie. M. Verbert remplit les fonctions de curé de Saint-Vincent-de-Paul jusqu'au mois d'octobre 1810, où il alla remplir le poste de proviseur du lycée de cette ville, que les instances réitérées d'un grand nombre de pères de famille l'engagèrent à accepter. Comme témoignage de leur estime et de leur reconnaissance envers leur ancien pasteur, les membres de la fabrique de Saint-Vincent-de-Paul insérèrent dans les registres des délibérations la note suivante sur M. Verbert :

« M. le Semainier a dit, Messieurs, la peine que nous éprouvons tous de la démission de M. Verbert, notre respectable curé; c'est là un sentiment bien naturel. Ce fut à ses démarches et à ses sacrifices que notre contrée dut l'acquisition de l'église matérielle ainsi que l'établissement de la paroisse. Ce furent sa vigilance, son zèle, sa générosité qui en accélérèrent les exercices, et c'est à sa persévérance que nous devons l'extinction des dettes qui avait été contractées.

« Vingt-quatre mille francs restaient à payer; après avoir épuisé en quelque façon les efforts des fidèles, M. Verbert fait le voyage de Paris, sollicite, prie et expose auprès du ministre des Cultes, avec quelques puissants protecteurs, la situation de la fabrique désormais hors d'état de satisfaire aux engagements contractés; et sans avoir osé espérer une pareille faveur, nous apprenons que la munificence du gouvernement accorde la somme; et elle est comptée par la commune, dès que les formes administratives et légales sont remplies.

« Si, comme paroissiens, nous cherchons à le suivre

dans les travaux de son ministère, nous le verrons consacrer son temps et ses veilles à l'instruction et au service des pauvres ; à cette instruction familière d'autant plus touchante et affectueuse qu'elle fut toujours le sentiment de son âme. S'il dit à ses paroissiens : je vous porte tous dans mon cœur, il le prouva par cette charité active qui lui fit trouver les moyens de soulager et de porter la consolation dans le sein de nos nombreuses familles indigentes ; il forma pour elles des associations qui devinrent l'ornement de la paroisse, comme elles en sont l'édification.

« Ah ! sans doute, M. Verbert ne nous a quittés que par l'intérêt qu'il porte à la propagation des principes religieux, il a senti le besoin qu'en avait l'établissement qui lui est confié et tout le bien qu'il peut opérer en faveur de cette jeunesse qui, pour être heureuse, à l'amour de l'étude des sciences et des lettres, doit joindre l'amour de la vertu. Il a sacrifié à cette espérance le succès, la satisfaction qu'il éprouvait de l'empressement de ses paroissiens. Le ciel bénira ses intentions et nous donnera pour lui succéder un pasteur selon son cœur.

« Sur quoi l'assemblée arrête à l'unanimité :

« **ARTICLE 1<sup>er</sup>.** — L'exposition de M. le Semainier sera consignée dans le registre des délibérations de l'administration.

« **ART. 2.** — Un extrait de la délibération sera adressé à M. Verbert, en témoignage des sentiments dont l'administration est animée et du désir qu'elle a de continuer à avoir part à son estime.

« **ART. 3.** — En attendant, les membres présents se porteront chez M. Verbert et le prieront de vive voix, tant au nom de l'administration qu'au nom des paroissiens, d'agréer l'expression de leurs regrets et de leur reconnaissance ; ils le prieront d'agréer les vœux qu'ils

ne cesseront de faire pour sa conservation et sa constante félicité. »

Après trois ans passés dans ces fonctions de proviseur, à la satisfaction des élèves et de leurs parents, M. de Fontanes, en réorganisant la Faculté de théologie d'Aix, y nomma M. Verbert à la chaire de morale. Il occupait ce poste honorable, lorsque, comme nous l'avons vu, ses confrères le nommèrent le 12 août 1816 pour succéder à M. Hanon, en qualité de vicaire général de la Congrégation. Ses bons procédés, l'aménité de son caractère, joints à une piété aimable et à un zèle éclairé, lui concilièrent l'estime, la confiance et la vénération de tous les Missionnaires, des Filles de la Charité et de tous ceux avec lesquels il eut des relations. Aussi sa perte fut-elle des plus sensibles pour les deux Communautés à la restauration desquelles il s'était donné sans réserve. Ses obsèques eurent lieu dans la chapelle des Filles de la Charité, rue du Bac, parce que les Missionnaires n'avaient pas encore d'église dans leur établissement. Des évêques et un grand nombre d'ecclésiastiques voulurent bien les honorer par leur présence et témoigner la part qu'ils prenaient à l'affliction de ses enfants. Il fut enterré dans le cimetière de Vaugirard, à côté des autres vicaires généraux, ses prédécesseurs.

Nous terminons ces notes par un extrait de la lettre que M. Boyer d'Eguilles adressa à M. le procureur général à la nouvelle de la mort de ce vénérable Missionnaire :

« La perte dont Dieu nous afflige sera vivement sentie par toutes les personnes qui connaissaient M. Verbert, mais ceux qui l'ont plus particulièrement connu et qui ont connu la bonté de son cœur et toutes ses vertus, en conserveront toujours le souvenir. Je partage bien sincèrement la douleur et les regrets que sa



mort fera longtemps éprouver à votre respectable Congrégation. Personne ne pourrait peut-être mieux vous dire combien je l'ai vu affligé et regretter l'état auquel il s'était consacré dès sa jeunesse. Souvent, au milieu des sollicitudes que lui faisaient éprouver les divers emplois que la Providence lui avait confiés, il me disait avec cette douceur qui le caractérisait : « Je ne serai heureux que lazariste, je veux mourir lazariste. »

« Lorsqu'il reçut la nouvelle du poste que votre estime et votre confiance lui confiaient, il vint de suite chez moi ; il était troublé et paraissait effrayé. Je crus que quelque malheur l'avait frappé dans ses affections les plus chères et je me disposais à l'en consoler. Je ne me trouvai soulagé qu'à la lecture de la lettre qui annonçait le résultat de votre chapitre général... Je voudrais pouvoir me rappeler, Monsieur, tout ce qu'il me dit à cette occasion. Il s'alarmait de l'oubli des devoirs de son état. Pour être chef, il fallait, me disait-il, d'autre vertu que la sienne. Il me répétait qu'il aurait voulu faire un autre noviciat avant d'être simple prêtre de la Mission ; et, ajoutait-il, puis-je être à la tête de mes collègues qui n'ont cessé de pratiquer les devoirs que cet état impose ? J'ose vous dire, Monsieur, que, sans aucun retour personnel, en voyant M. Verbert s'éloigner de nous, je fus auprès de lui ce qu'un cœur dévoué doit être : je l'encourageai. Il avait l'extrême bonté d'avoir confiance en mon amitié, il me suffit de lui dire que c'était le Seigneur qui disposait de lui, et qu'il devait répondre à votre choix en vous donnant des preuves de sa bonne volonté.

« Je n'avais d'autre crainte que pour sa santé qui était déjà bien chancelante ; mais j'ai cru ne devoir rien me réserver dans le sacrifice que Dieu voulait m'imposer. Je cherchai à lui persuader que le climat

de Paris moins brûlant que celui de la Provence, pourrait peut-être mieux adoucir l'âcreté de son sang. Le Seigneur a jugé à propos d'en disposer, que son saint nom soit béni ! Il m'enlève, Monsieur, un ami bien précieux. Affligé par plusieurs épreuves, j'avais en lui une consolation des plus douces. Je me sou mets au sacrifice que Dieu demande de moi, bien persuadé que j'aurai dans le ciel un protecteur qui m'obtiendra le secours et la grâce dont j'ai besoin.

« Je dois à M. Verbert mon retour à Dieu, et sa mission auprès de moi s'était bornée à me rappeler avec cette amabilité qui formait son caractère, les principes de la religion qu'il voyait que je ne pratiquais pas et dont son amitié pour moi lui faisait désirer ne pas me voir en négliger les précieux avantages.

« Que Dieu lui rende tout le bien qu'il m'a fait. C'est à lui que je m'adresse dans ma douleur. »

(A suivre.)

---

## NOS DÉFUNTS

---

### MISSIONNAIRES

11. Grenier (Henri), prêtre, décédé le 6 mars 1912, à Toursainte (France); 77 ans d'âge et 43 ans de vocation.

12. Dehaene (Pierre), prêtre, décédé le 15 mars 1912, à Rio de Janeiro (Brésil); 59, 33.

13. Burgos (Léon), prêtre, décédé le 13 mars 1912, à Madrid (Espagne); 62, 42.

14. Oneto (Augustin), prêtre, décédé le 20 mars 1912, à Borgotaro (Italie); 42, 18.

15. Quintero (Abdon), coadjuteur, décédé le 10 février 1912, à Quito (Equateur); 57, 20.

16. Vaz-Grancho (Joseph), coadjuteur, décédé le 20 avril 1912, à Dax (France); 69, 37.

17. Brayda (François), prêtre, décédé le 18 avril 1912, à Naples (Italie); 67, 50.

18. Chia (Michel), coadjuteur, décédé le 29 avril 1912, à Antoura (Syrie); 81, 54.

19. Koudelka (Joseph), prêtre, décédé le 5 mai 1912, à Eggenberg (Autriche); 50, 14.

20. Capellaere (Émile), prêtre, décédé le 8 mai 1912, à Pernambouco (Brésil); 57, 35.

21. Louat (Claude), prêtre, décédé le 13 mai 1912, en Chine; 47, 23.

22. Sabatès (Joseph), prêtre, décédé le 12 mai 1912, à Palma, île de Majorque (Espagne); 56, 32.

23. Bertel (Louis), coadjuteur, décédé le 17 mai 1912, à Loos (France); 64, 28.

24. Dubus (François), prêtre, décédé le 19 mai 1912, à la maison mère à Paris; 44, 26.

25. Duffy (Jean), coadjuteur, décédé le 11 mai 1912, à Philadelphie (États-Unis); 67, 42.

26. Diez (Thomas), coadjuteur, décédé le 6 mai 1912, à Chilapa (Mexique); 35, 12.

27. Capy (Jean-Marie), prêtre, décédé le 25 mai 1912, à Pékin (Chine); 66, 37.

## NOS CHÈRES SŒURS

*Février-mai 1912.*

Dorothee Cronan, décédée à l'Asile d'Aliénés de la Nouvelle-Orléans (États-Unis); 67 ans d'âge, 46 de vocation.

Marie Champeix, Hôpital de Vichy (France); 74, 56.

Rose Girard, Forges de Denain (France); 61, 39.

Louise Bourgeois, Hôpital d'Alençon; 51, 29.

Josephe Mlinar, Hôpital de Windischgraz (Autriche); 27, 7.

Maria Cao, Hôpital San José de Madrid; 58, 40.

Abdona Echeverria, Hospice de Elizondo (Espagne); 36, 13.

Josepha Odriozola, Hôpital Général de Madrid; 51, 21.

- Guillermo Martínez, Asile San Fernando de Séville (Espagne);  
76, 49.
- Marie Donoux, à la Providence, à Paris; 81, 57.
- Pauline Ostrowska, Hôpital de Nowosiolki (Pologne); 82, 55.
- Claire Allemand, Maison de Montolieu; 81, 53.
- Marie Laffitte, Maison de Montolieu; 83, 58.
- Marie Valbonesie, Saint-Nicolas de Sienne; 37, 15.
- Maffé Lahondès, Hôpital de Luçon (Philippines); 44, 20.
- Maria Rember, Sainte-Isabelle à Madrid; 36, 10.
- Thérèse Marchesa, Maison Centrale de Turin; 68, 45.
- Madeleine Boero, Maison Centrale de Turin; 74, 49.
- Catherine Laroque, Maison Principale à Paris; 68, 47.
- Anné Collins, Asile des Aliénés de Baltimore; 67, 50.
- Marguerite Reynal, Maison Principale à Paris; 48, 26.
- Octavie Silva, Santa Casa de Fortaleza (Brésil); 28, 3.
- Marie Lucas, Maison de Charité de Metz; 86, 64.
- Caroline Pini, Hôpital de Sassari; 59, 32.
- Lucie Kowalska, Maison Centrale de Varsovie; 51, 21.
- Catherine Ambiehl, École de Mesztegyo (Hongrie); 41, 24.
- Marie Dupuy, Maison de Charité de Coutances (France); 72, 50.
- Félicie Thomas, Maison Principale, à Paris; 76, 54.
- Ottília Luike, Hôpital des Enfants de Budapest (Hongrie);  
45, 19.
- Sarah Kenny, Maison Centrale d'Emmitsburg; 83, 60.
- Marguerite Béal, Hôpital de Saint-Germain-en-Laye; 83, 91.
- Maria Zarroza, Asile des aliénés de Séville (Espagne); 75, 52.
- Francisca Janiz, Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne); 50, 28.
- Teresa Tarrents, Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne); 31, 4.
- Emilienne Maynet, Maison Principale à Paris; 35, 13.
- Julienne Weiler, Hospice de Salzburg (Autriche); 31, 4.
- Thérèse Ruis, École de Papa (Hongrie), 25, 6.
- Élisabeth Kaveic, Hôpital de Szekszard (Hongrie); 31, 8.
- Ignazia Sabato, Institut de Guiljanova (Italie); 50, 30.
- Marie Jacquin, Maison de Charité de Montolieu; 39, 13.
- Elodie Fourlinnie, Maison Marie-Immaculée de Louvain;  
75: 54.
- Rebecca O'Donnell, Hospice Sainte-Marie de Rochester  
(États-Unis); 76, 52.
- Éléonore Orzechowska, Maison Centrale de Varsovie; 57, 33.
- Sarah Sweeney, Asile des Aliénés de Saint-Louis (États-Unis);  
52, 28.
- Marie Heney, Maison Centrale d'Emmitsburg; 79, 61.

- Marie Gaillard, Hospice de La Ricamarie (France); 84, 64.  
Marie Ribes, Maison de Charité de Saint-Michel (Algérie);  
84, 56.  
Angiola Petrilli, Maison de Charité de Prato (Italie); 71, 47.  
Maria Del Corso, Maison Centrale de Sienne; 68, 48.  
Euphrosine Bourgis, Hôpital de Pithiviers (France); 80, 59.  
Marie Barthe, Orphelinat de Javron (France); 79, 54.  
Thérèse Tummolo, Hospice de Giovinazzo (Italie); 55, 31.  
Rosalie Dandin, Maison de Charité d'Hensies (Belgique); 68, 45.  
Louise Lefur, Maison Centrale de Turin; 27, 8.  
Marie Duval, Hôpital de Bon-Secours, à Metz; 34, 12.  
Catherine Chaput, Hôpital Notre-Dame de Rio de Janeiro;  
66, 43.  
Teodora Bueno, Hôpital ophtalmique de Madrid, 48, 21.  
Stéphanie Riss, Institut des aveugles de Graz; 68, 47.  
Henriette Corneillier, Maison Principale à Paris; 82, 52.  
Catherine Daudigeos, Maison Principale à Paris; 78, 55.  
Jeanne Ritzinger, Maison Centrale de Salzburg; 37, 14.  
Mélanie Camus, Hôpital de Santiago (Chili); 83, 53.  
Anne Costello, Hôpital de la Nouvelle-Orléans (États-Unis);  
53, 27.  
Louise Clave, Hôpital de Senlis (France); 88, 69.  
Olympe Kirimel, Maison de Charité de Clichy; 82, 52.  
Marie Skerbinsek, Hôpital de Nagytapolcsan (Hongrie); 47,  
24.  
Matiana Guttierrez, Orphelinat de Smyrne; 67, 46.  
Anne Rivaud, Maison Principale, à Paris; 84, 46.  
Marie Bréchet, Maison Principale, à Paris; 51, 27.  
Bridgitte Collins, Hôpital d'El Paso (États-Unis); 75, 56.  
Azelmine Villain, Maison de Charité de Clichy; 74, 59.  
Mercedes Valencia, Hôpital de La Séréna (Chili); 34, 9.  
Louise Martin, Maison de Charité de Montlieu; 39, 13.  
Clémentine Letort, Maison de Charité de Clichy; 67, 38.  
Ernestine Ernault, Collège de l'Immaculée-Conception de  
Rio de Janeiro; 90, 61.  
Louise Nicaise, Maison de Sainte-Marie à Boulogne-sur-Mer;  
87, 58.  
Augustine Corvinus, Maison Centrale de Culm; 79, 62.  
Marguerite Forneret, Maison de Charité de Clichy; 78, 57.  
Marie Bony, Maison de Charité de Montlieu; 84, 64.  
Madeleine Montet, Asile des Vieillards à Bayonne, 35, 13.  
Marie Hendrickx, Orphelinat de Hoboken (Belgique); 48, 18.

- Jeanne Clos, Maison de Charité d'Orthez ; 72, 53.  
Philomène Siccardi, Maison Centrale de Turin ; 39, 17.  
Benoite Sauvade, Maison de Charité de Montpellier ; 78, 54.  
Marie Bax, Maison de la Capelette à Marseille ; 67, 45.  
Catherine Gawenda, Maison Centrale de Culm ; 89, 62.  
Jeanne Remuzon, Maison de Charité de Montolieu ; 57, 35.  
Élisa Deola, Hôpital de Antequera (Espagne) ; 47, 21.  
Gregoria Bielba, Hôpital de Santiago (Espagne) ; 69, 50.  
Cecilia Basterra, Hôpital de Burgos (Espagne) ; 28, 5.  
Antonia Espigo, Hospice de Carthagène (Espagne) ; 39, 20.  
Louise Journet, Maison de Charité de Lacaune (France) ; 78,  
57.  
Marie Gaultier, Maison de l'Immaculée-Conception de Pékin ;  
75, 53.  
Marcelle Lefauchaux, Orphelinat de Montmirail (France) ; 35,  
11.  
Ida Simonini, Maison Centrale de Turin ; 34, 14.  
Anne Pesditschek, Hospice des Incurables de Laibach (Au-  
triche) ; 75, 56.  
Marie Heinrich, Hospice de Schwarzach (Autriche) ; 68, 48.  
Marie Guilloux, Hospice de Tongin (France) ; 72, 53.  
Zuloé Journal, Maison Principale à Paris ; 76, 50.  
Marie Cellitti, Maison Saint-Vincent à Rome ; 49, 31.  
Laura Heat, Hospice de Buffalo (États-Unis) ; 60, 33.  
Gertrude Kelly, Hôpital de Rochester (États-Unis) ; 61, 37.  
Julie Cayron, Hôpital de Tarbes (France) ; 43, 20.  
Sabine Valette, Hôtel-Dieu de Nogent-sur-Seine ; 60, 34.  
Marie Agniel, Hospice de Sotteville (France) ; 64, 43.  
Jeanne Taricco, Maison Centrale de Turin ; 73, 52.  
Marie Moulin, Maison de Charité de Clichy ; 60, 42.  
Barbe Fudjan, Maison Centrale de Graz ; 22, 2.  
Thérèse Fominc, Hospice des Incurables de Laibach ; 42, 20.  
Anne Pouillard, Hospice Saint-Joseph à Paris ; 27, 4.  
Jeanne Hie, Maison de Charité de Montolieu ; 72, 53.  
Marie Delucchi, Maison Centrale de Turin ; 37, 14.  
Sarah Field, Maison Centrale d'Emmitsburg ; 81, 61.  
Marie Niel, Maison Principale à Paris ; 44, 19.  
Rosalie Plégades, Maison Saint-Vincent de Lyon ; 65, 43.  
Arthémise Delanoe, Hospice de Sézanne (France) ; 65, 45.  
Hélène Raymond, Maison Centrale d'Alger ; 68, 46.  
Catherine Gullino, École de Chiarvalle (Italie) ; 59, 37.  
Adèle Gherardi, Maison Centrale de Turin ; 62, 42.

- Caroline Raquin, Orphelinat de Tcheng-ting-fon (Chine); 55, 35.
- Marie de Montesquiou, Notre-Dame de Bonne-Nouvelle à Paris; 61, 39.
- Appolline Thève, Maison de Nœux-les-Mines (France); 64, 42.
- Marguerite Bresson, Hôpital de Pau (France); 73, 52.
- Marie Basquiat, Maison de Charité de Montolieu; 31, 1.
- Marie de Trémeuge, Collège de Rio de Janeiro; 72, 55.
- Emilia Cammelli, Hôpital d'Arezzo (Italie); 29, 11.
- Anne Bricher, Maison de Charité de Clichy; 68, 45.
- Françoise Daviet, Hôpital de Gayette (France); 57, 33.
- Antonia Barros, Hospice de Rio de Janeiro; 43, 18.
- Anna Huber, Maison Centrale de Salzburg; 23, 4.
- Julienne Reichl, Maison Centrale de Salzburg; 25, 6.
- Marguerite Mertens, Asile de Quadrak (Prusse); 53, 27.
- Eugénie Papa, Maison Centrale de Turin; 69, 44.
- Louise Bonnefont, Hospice de La Paz (Pérou); 70, 47.
- Marianne Lynch, Asile des Aliénés de Saint-Louis (États-Unis); 45, 23.
- Hélène Wolwaezew, Hôpital de Zalosce (Pologne); 63, 38.
- Marie Besnié, Institut des Sourds-Muets, à Montpellier; 87, 68.
- Noua Chanine, Hôpital de Caïffa; 59, 37.
- Augustine Le Bail, École de Soria (Espagne); 67, 45.
- Hélène Razimowicz, Maison Centrale de Cracovie; 62, 39.
- Francisca Garay, Hôpital de Santiago de Galicie (Espagne); 62, 40.
- Marta Alegria, Hôpital d'Astorga (Espagne); 67, 41.
- Ana Barbany, Hôpital de Reus (Espagne); 68, 13.)
- Josefa de Aizpuru, Hôpital de Ferrol (Espagne); 29, 5.
- Marie Sestiaa, Maison Saint-Pierre à Troyes; 79, 53.
- Françoise Massé, Hospice de San Salvador (Salvador); 41, 21.
- Marthe Bilhère, Maison Saint-Marcel, à Paris; 59, 40.
- Catherine Arietti, Maison Saint-Joseph, à Grugliasco (Italie); 73, 50.
- Eulalie Garcia, Maison de Charité de Barcelone; 20, 1.
- Marie Truffou, Hôpital Saint-Laurent de Langres; 77, 58.
- Daria Pianigiani, Hospice de Livourne (Italie); 48, 27.
- Anne Stusser, Maison Centrale de Cologne-Nippes; 28, 6.
- Madeleine Lavigne, Albergo de Naples; 86, 58.
- Hélène Zunko, Hôpital de Wolfsberg (Autriche); 56, 27.
- Anna Dydzysz, Maison Centrale de Cracovie; 79, 63.
- Marie Delteil, Maison Principale, à Paris; 83, 36.

- Marie Lavit, Notre-Dame de Clignancourt à Paris ; 77, 54.  
Boleslas Kontowt, Maison Centrale de Cracovie ; 38, 19.  
Élisabeth Garnier, Hôpital Hahnem à Neuilly (France) ; 74, 56.  
Virginie Delouche, Hôpital de Montluçon (France) ; 69, 66.  
Alphonse Demourey, Maison de Charité d'Évreux ; 80, 52.  
Stéphanie Estournet, Hôpital de Castelsarrazin (France) ; 62,  
39.  
Irène Tabar, Hôpital de Saint-Germain (Porto-Rico) ; 66, 44.  
Josefa Lizaso, Saint-Nicolas de Valdemoro (Espagne) ; 29, 6.  
Manuela Altuna, Hôpital Général de Madrid ; 63, 34.  
Josefa Goni, Prison des Femmes de Madrid ; 66, 45.  
Maria Serrano, Hôpital Général de Madrid ; 70, 49.  
Maria Ustarroz, Maison Saint-Nicolas de Valdemoro ; 31, 3.  
Jose à Vinales, Hôpital Général de Valencia (Espagne) ; 49, 28.  
Maria Saralegui, Hôpital de Saint-Jean de Grenade ; 26, 2.  
Carolino Bertolotti, Hospice civil d'Ancône (Italie) ; 76, 58.  
Victorine Meuris, Asile de Forino (Italie) ; 67, 49.  
Marie Marchiando, Hôpital Sainte-Agathe dei Goti (Italie) ;  
58, 35.  
Angélique Proust, Hôpital de San Salvador (Amérique Cen-  
trale) ; 40, 14.  
Marie Gayraud, Maison de Bienfaisance à Marseille ; 65, 39.  
Céleste Roubichon, Notre-Dame de Bercy, à Paris ; 71, 53.  
Marie Grandiglia, Hôpital Saint-Jean de Turin ; 32, 11.  
Irène Hirsch, Maison de la Glacière, à Paris ; 29, 4.  
Rosalie Bencsik, École de Papa (Hongrie) ; 25, 6.  
Antoinette Bichet, Notre-Dame de Clignancourt à Paris ; 68,  
47.  
Jeanne Courtès, Maison de Marengo (Algérie) ; 92, 69.  
Louise Tessieri, Maison Centrale de Turin ; 70, 51.  
Françoise Rizancourt, Maison Saint-Pierre à Nantes ; 79, 58  
Angélique Mann, Hôpital de Boskowitz (Autriche) ; 46, 27.  
Marguerite Chambon, Orphelinat de Noto (Italie) ; 72, 54.  
Maria Soave, Hospice de Castelvetro (Italie) ; 24, 2.
-



## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

419. — *Vies des saints* (en chaldéen) par Paul Bedjan, lazarisite. Un beau volume in-12, de 686 pages. Leipzig, Otto Harrassowitz, 1912.

M. Paul Bedjan, qui a publié des livres d'un très grand intérêt pour les savants, comme sont les écrits de Bar Hebraens et récemment l'autobiographie de Nestorius, se plaît à contribuer aussi à l'éducation du peuple. Nous avons mentionné précédemment son *Manuel de piété* en langue chaldéenne vulgaire, recherché non seulement par les catholiques de la Perse, mais aussi par les protestants de ce pays. Aujourd'hui, il offre à ses compatriotes ce qui leur manquait encore, un recueil populaire de *Vies des saints*; on y trouve une lecture pour chaque jour de l'année. C'est naturellement aux saints de l'Orient que la plus large place est attribuée; mais M. Bedjan, qui a longtemps vécu en Europe et qui y habite encore, a appris à connaître et à apprécier les saints de l'Église d'Occident: aussi, il leur a fait une place dans son beau recueil; et les noms, par exemple, de saint François de Sales et de saint Vincent de Paul, seront désormais des noms connus, même du peuple, en Orient. La diversité de langue entre les Églises d'Orient et d'Occident a élevé trop souvent comme une barrière. On est bien aise de sauter tout ce qui sert à les unir même sur des points accessoires: à cela contribuera le nouveau livre de M. Paul Bedjan.

420. — *Het Leven van den heiligen Vincentius à Paulo, door P. A. Henri* (La Vie de saint Vincent de Paul, par P. A. Henry). Breda, Eduard van Wees, 1888, 2<sup>e</sup> édition. Un volume in-12 de 124 pages.

L'*Imprimatur* qui a été donné à ce livre au séminaire de Hoven, près Breda, est de 1877: on a ainsi à peu près la date de sa première publication. Cette biographie en langue hollandaise est la première de la première série de la « Galerie des saints » (Galery der Heiligen), publiée en séries de 10 volumes (40 cents pièce.)

Dans la préface, l'auteur dit qu'il n'a nullement la prétention de marcher sur les traces des grands orateurs qui, du haut de la chaire sacrée, ont célébré les louanges de saint Vincent; ce qu'on demande de lui, c'est une Vie qui soit à la portée de cette catégorie de personnes « qui se préoccupent surtout de bien agir ». Aussi, on trouvera dans cet ouvrage « une énumération de quelques faits rassemblés avec ordre et rapportés avec fidélité »; c'est, dans un sens, « un manuel de la bienfaisance, au cours duquel l'auteur a, dit-il, inséré quelques remarques propres à porter les hommes à la vertu ».

Sur la couverture de cette *Vie de saint Vincent de Paul*, par Henry, se trouve mentionné à la cinquième série de la « Galerie des Saints », cet autre ouvrage en langue hollandaise: *Zuster Rosalie, Liejde-Zuster* (Sœur Rosalie, Sœur de charité).

422. — *Saint Vincent de Paul, par Mgr Bougaud* (en polonais). Traduit du français par M. Konieczny, Prêtre de la Mission. Cracovie, 1912. In-12, de xv-603 pages, avec un portrait du Saint. Prix : broché, 6 fr ; relié, 7 fr.

Mgr Bougaud, écrit le traducteur, a un nom très connu dans l'hagiographie. Il n'a pu achever sa *Vie de saint Vincent de Paul*, son élection à l'évêché de Laval l'en empêcha pour le moment, et il allait s'y remettre quand la mort l'enleva, le 7 novembre 1888.

Heureusement, un de ses amis, Mgr François Lagrange, évêque de Chartres († 1895), continua, d'une manière digne de son prédécesseur, l'ouvrage et le compléta.

Le traducteur a ajouté deux importants suppléments : le premier est une histoire abrégée des Prêtres de la Mission en Pologne ; le second contient des détails sur l'expansion des Filles de la Charité dans ce même pays. — Marianus BARTYNOWSKY.

423. — *Vida de san Vicente de Paul por Monseñor Bougaud, traducida al español, reducida a compendio y anotada por D. P. Nieto y Asensio, C. M.* Mexico, 1912. In-8, de 388 pages.

Cette *Vie de saint Vincent de Paul* qui est un abrégé en langue espagnole de la Vie écrite en français par Mgr Bougaud est l'œuvre de M. Nieto, C. M. C'est le début d'une collection d'ouvrages que M. Nieto, actuellement missionnaire au Mexique, se propose de publier en espagnol sous le titre général de « Bibliothèque de saint Vincent de Paul ». Cette collection aura, comme suite du volume qui vient de paraître, les ouvrages suivants : *Vie de Louise de Marillac, Œuvres de saint Vincent de Paul, Histoire de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité au Mexique*, etc.

Nous ne pouvons qu'applaudir au dessein de M. Nieto.

Les ouvrages de cette collection se trouvent en Espagne, à la librairie Atanasio Villar, apartado 58, Madrid.

424. — Au sujet du Nouveau Testament, texte grec et latin, que nous avons mentionné dans les *Annales* (voir ci-dessus, p. 149). M. Eugène Bodin, C. M., qui a publié cette belle et importante édition, a reçu de Rome une lettre de félicitations.

Cette lettre, signée du cardinal Merry del Val, a été insérée dans les *Acta apostolicae Sedis* du 30 avril 1912, page 335.

425. — *Cantuale ad usum domus Parisiensis Congregationis Missionis. Editio tertia.* Desclée, Paris, Tournai, 1912. Un vol. in-12, de 348 pages. Prix net : 2 fr. 50.

*Cantuale ad usum Congregationis Missionis, organo vel harmonico comitante.* Desclée, Paris, Tournai, 1912. Un vol. in-folio, de 139 et 128 pages. Prix net : 10 fr.

Le second ouvrage contient l'accompagnement en musique des morceaux dont on a les paroles et le chant dans le premier. On peut se procurer ces deux ouvrages, à la Procure des Lazaristes, 95, rue de Sèvres, à Paris; à l'Economat de la maison mère des Filles de la Charité, rue du Bac, 140, à Paris; et à la librairie Desclée.

426. — *Nouveaux chants religieux (Motets latins, cantiques français et romances)*, par M. l'abbé M. Roy.

Parmi ces nouveaux chants religieux qu'on nous prie de mentionner ici, nous noterons « Deux cantiques à saint Vincent de Paul » (prix, paroles et musique, 0 fr. 50); et aussi « A Marie immaculée; apparition de la Médaille miraculeuse » (prix, paroles et musique, 0 fr. 50), etc.

Ces morceaux sont en vente chez l'auteur, 226, route de Bordeaux, à Angoulême, et au bureau de la Bonne Chanson, 6, place Saint-Sulpice, Paris. L'auteur nous informe qu'on les trouve aussi chez les Filles de la Charité, 140, rue du Bac, à Paris.

427. — *Bulletin des enfants de Marie de Smyrne.* Revue mensuelle. Prix de l'abonnement : 8 piastres (2 fr.) par an.

C'est en janvier 1912 que la publication de cet intéressant Bulletin a commencé. En outre des nouvelles propres à l'Association, le Bulletin mentionne aussi les nouvelles religieuses générales de Smyrne desquelles les enfants de Marie de la ville ne peuvent évidemment pas se désintéresser. Ainsi, cette nouvelle revue sera particulièrement goûtée.

Le directeur du Bulletin, qui est le même que le directeur de l'Association, M. Goidin, lazariste, a préféré que chaque numéro fût moins considérable — il n'y a que seize pages, et cela suffit — et que la périodicité fût plus fréquente : il semble bien qu'il a eu raison.

Le texte que nous avons sous les yeux est varié. Sans doute, c'est de la vertu de piété qu'il faut avant tout entretenir les enfants de Marie; mais pour mettre en valeur cette vertu de piété, il est nécessaire que les autres vertus l'accompagnent, même les vertus naturelles; c'était l'avis de saint François de Sales. Si aux vertus on joint les qualités de bonne éducation et les qualités professionnelles qui accroissent l'influence d'une jeune fille pour le bien, on voit à combien de choses s'étendent les recommandations qui peuvent venir prendre place dans un Bulletin des enfants de Marie. Il faut aussi préparer à la vie utile qui les attend les jeunes filles de l'Association, et grâce à Dieu, toute une littérature très chrétienne et très pratique a été créée et se développe encore de nos jours. Nous y pensions en feuilletant, il n'y a que quelques instants, la revue l'*Institut populaire* de Roubaix (pour l'étranger 2 fr. par an, rue Des cartes, 71, à Roubaix, Nord), et le beau livre de M. l'abbé R. Janot : *Le*

rôle de la femme dans la société contemporaine (In-12, Paris, Lecoffre). Il n'y a nul doute, que, sous cet aimable titre de *Bulletin des Enfants de Marie*, la revue que nous signalons ne soit apte à rendre de véritables services.

C'est le directeur de l'Association qui a voulu prendre lui-même la direction du *Bulletin des Enfants de Marie de Smyrne*. Ces sortes de Bulletins donnent des conseils de piété, c'est dire qu'on y fait de la théologie ascétique ; ils sont aussi le moyen naturel d'exercer une action sur l'association et de lui donner une orientation ; ce serait, semble-t-il, abandonner tout cela, que de remettre aux mains des jeunes filles ou des religieuses la rédaction du Bulletin ; ce serait, au moins, un signe qu'on n'attribue pas à cet organe de l'association toute l'importance qu'il peut avoir. Le directeur du *Bulletin des Enfants de Marie de Smyrne* utilise, lui, toutes les ressources pour le bien, qui sont à sa disposition.

428. — Les présentes « Notes bibliographiques » ont pour but de constater quels sont les livres ayant pour notre Congrégation ou pour celle des Filles de la Charité un intérêt particulier. Nous mentionnons les livres de science ou de piété composés par les Prêtres de la Mission et en outre, les autres publications ayant trait à saint Vincent de Paul ou à ses deux Communautés religieuses. Dans les ouvrages qui ont pour but un sujet étranger, nous signalons ce qui s'y trouve dit en passant, soit d'un de nos anciens établissements, soit de quelque ancien Missionnaire. Sans cela ces renseignements isolés seraient souvent ignorés ou perdus.

Déjà dans les *Annales* de la Congrégation nous avons publié une liste détaillée et classée méthodiquement des livres composés par des Prêtres de la Mission ou se rapportant à l'histoire de la Congrégation. (*Annal.*, 1902, p. 305 et 461 ; 1903, p. 239, 348 et 468 ; 1904, p. 118.) Nous avons recueilli ces renseignements en un petit volume intitulé : *Répertoire bibliographique de la Congrégation de la Mission*. Ce que nous avons accompli d'une manière générale, nous souhaiterions de le voir réalisé un peu plus en détail pour chacun des pays où sont établis les Prêtres de la Mission. Nous constatons avec plaisir que ça et là on s'est déjà occupé de ce travail.

Nous devons à M. Dautzenberg, communication d'une liste qu'il a dressée des ouvrages de langue allemande se rapportant à saint Vincent de Paul ou à la Congrégation de la Mission. Nous reproduisons ici cette liste :

1. *Muster eines apostolischen Eifers für die Seelsorger und einer evangelischen Klugheit, Einnalt und Liebe des Nächsten für jeden Christen-oder-Lebensgeschichte des heiligen Vincenz von Paul, Prieters und Stiflers der Versammlung der Sendung.* (L'exemple du zèle apostolique pour les pasteurs des âmes, et de la prudence évangélique, de la simplicité et de l'amour du prochain pour chaque chrétien, ou Vie de saint Vincent de Paul, prêtre et fondateur de la Congrégation de la Mission). Innsbruck, chez Jean Thom. Edlen von Trattner, 1780. 3. vol. in-12 de xxxii-519, 274 et 470 pages.

Le premier volume contient la vie, le deuxième les œuvres, et le troisième les vertus du saint. L'ouvrage suit celui d'Abellý sans toutefois reproduire tout, et en ajoutant brièvement ce qui regarde la canonisation de saint Vincent de Paul.

2. *Vincenz von Paul, das schön: Bild eines vollkommenen Christen und des wahren Seelsorgers. Ein Buch für jedermann, besonders für Geistliche, denen an ihrer Bildung gelegen ist. Herausgegeben von Bernard Galura der Theologie Doctor, Kaiserlich, auch Kaiserlich Königlichen Regierungsrathe und Domherrn zu Linz* (Vincent de Paul, la belle figure d'un chrétien parfait et du vrai pasteur des âmes. Ouvrage utile à tous, surtout aux prêtres qui s'intéressent à leur propre perfection, par Bernard Galura, docteur en théologie et chanoine à Linz). Chez Joseph Antoine Rieger. Augsburg. 2 vol. in-8 de XVI-422 et 404 pages.

Galura, mort en 1856, prince-évêque de Brixen, déclare dans une belle préface, avoir seulement corrigé l'ouvrage que nous avons mentionné précédemment et avoir laissé de côté le contenu du deuxième volume, les « Missions dans les différents pays ».

3. *Der heilige Vincenz von Paul, dargestellt in seinem Leben und Wirken* (Saint Vincent de Paul présenté dans sa vie et dans son influence). Vienne, 1835. 2 vol. petit in-8 de VIII-447 et 380 pages.

De la préface, signée à Brixen, le 27 mars 1833, par les directeurs du séminaire, on voit que c'est au fond le même ouvrage que le précédent. et qu'on a profité du livre de Stolberg sur saint Vincent de Paul. L'impression est des Méchitaristes, et l'ouvrage fut répandu par une société pour la propagation des bons livres. Le *Theol. lib. rei cath.* mentionne une seconde édition à Brixen et donne le nom de Stapf.

4. *Kurze Geschichte des Lebens und der Tugenden des heiligen Vincenzes von Paulo. Aus dem Französischen von Jos. Ant. Sambuga übersetzt* (Abrégé de la vie et des vertus de saint Vincent. Traduit du français par Antoine Sambuga). Frankenthal, Geyel. In-12 de 103 pages sans date.

Le traducteur Sambuga est un homme connu ; Sailer a écrit la biographie de ce prêtre et mentionne son séjour à Heidelberg, où il aidait les Lazaristes appelés dans le Palatinat par le prince-électeur Charles-Théodore. Dans une réimpression de ce petit livre, faite à Munich, en 1828, on dit aussi que Sambuga fut chargé pendant quelque temps de l'institut Saint-Charles à Heidelberg. La première édition a dû paraître en 1780. Dans un pamphlet contre les Lazaristes dans le Palatinat, daté de 1793, on cite cet opuscule. On dit également que les Règles communes furent imprimées en langue allemande à Frankenthal, et on en cite des passages. Le titre indiqué est : *Sammlung der Satzungen oder der allgemeinen Vorordnungen der Versammlung der Predigtsendung.* Peut-être en trouvera-t-on des exemplaires dans les bibliothèques publiques de Mannheim.

Le texte français de la Vie traduite par Sambuga, se trouve dans l'Office de Saint-Vincent-de-Paul. Paris, 1754. In-16, p. 199, sous le titre : « Abrégé de la vie et des vertus de saint Vincent de Paul. » [Ce doit être l'ouvrage de Gilbert Noiret, C. M., mentionné dans les *Notices bibliographiques sur les écrivains de la Congrégation de la Mission* (1878), p. 193.]

5. *Leben des heiligen Vincenz von Paulus und ein aus dem Italienischen übersetztes Gespräch der heiligen Katharina von Siena, von Friedrich Leopold Grafen zu Stolberg* (Vie de saint Vincent de Paul et un colloque de sainte Catherine de Sienna. Traduit de l'italien par le comte Frédéric

Léopold de Stolberg). Münster, 1818. Librairie Aschendorf. In-8 de 450 pages.

L'auteur, célèbre converti et écrivain de grand mérite, mentionne dans une courte préface, comme sources : l'ouvrage d'Abelly de 1664 et les deux volumes de Collet (Nancy, 1748), ainsi que la vie de saint Vincent de Paul publiée à Paris, en deux petits volumes, en 1787. [Peut-être est-ce la *Vie de saint Vincent* écrite par l'abbé Bégart, publiée, en effet, en 1787, à Paris, chez Herissant; 2 vol. in-12.] L'ouvrage est dédié à Mgr Gaspard Maximilien de Droste-Vischering, alors coadjuteur de Münster.

Une nouvelle édition imprimée et éditée à Vienne, 1819, chez Carl Gerold porte sur le titre, après le nom de saint Vincent de Paul : « avec les Règles communes de sa Congrégation », et, en effet, après la Vie on trouve : *Regulæ seu Constitutiones communes Congregationis Missionis*. Le comte de Stolberg dit dans une préface spéciale aux Règles, que son ami le baron Clément de Droste de Vischering, alors vicaire général de Münster lui a procuré ce petit livre imprimé à Paris en 1658.

La troisième édition, Münster, 1836, contient également les *Regulæ communes*.

6. *Leben des heiligen Vincenz de Paul, Stifter der Versammlung des Missionspriester und der barmherzigen Schwestern. Aus dem Französischen von Hermann Dichtel, Walspriester in Budweis* (Vie de saint Vincent de Paul, fondateur des Congrégations des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité. Traduit du français par Armand Dichtel, prêtre séculier à Budweis). Prague, 1835. Chez Thomas Thabor. In-8 de 102 pages.

C'est le livre de Capefigue qui a servi de base à cette traduction, mais tout n'y est pas.

7. *Der Geist des heiligen Vincenz von Paul, oder Grundsätze, Lehren und inhaltreiche Sprüche dieses Heiligen aus dem Spanischen übersetzt von W. R. K. Deutschmann. Mit einer Vorrede von L. A. Nellessen. Pfarrer zum hl. Nicolaus, Aachen* (L'esprit de saint Vincent de Paul, ou principes, axiomes et sentences instructives du saint. Traduit de l'espagnol, par W. R. K. Deutschmann. Avec une préface par L. A. Nellessen, curé à Saint-Nicolas, Aix-la-Chapelle). Librairie Cremer, Aix-la-Chapelle, 1831. In-12 de XII-127 pages.

D'après le *Thesaurus librorum rei catholicae*, Würzburg, 1850. Deutschmann était un pieux laïque. Le curé Nellessen a écrit la préface. Il y a lieu de conjecturer, d'après le titre que nous venons de transcrire, que l'ouvrage espagnol traduit en allemand était lui-même la traduction de l'excellent écrit composé en français : *l'Esprit de saint Vincent de Paul ou Modèle de conduite proposé à tous les ecclésiastiques dans ses vertus, ses actions, et ses paroles*, par André-Joseph Ansart, prêtre conventuel de l'ordre de Malte, avocat au Parlement, docteur en droit de la Faculté de Paris, des Académies d'Arras et des Arcades de Rome. A Paris, chez Noyon, 1780. 1 vol. in-12 de xx-531 pages. L'ouvrage est dédié par l'auteur « à M. Jacquier, général de la Congrégation de la Mission ». Il a été réimprimé plusieurs fois.

8. *Der heilige Vincenz von Paul, Stifter der christlichen Armenanstalten. Ein Schul-, und Christenlehre-Geschenk für Kinder von Dr Euperg* (Saint

Vincent de Paul, fondateur des maisons de charité chrétienne. Un cadeau pour les enfants, par le docteur Euperg) Munich, Giel, s. d. In-32 de 45 pages.

9. *Grundsätze und Maximem des heiligen Vincentius von Paulo gezogen aus seinem Leben mit vielen Beispielen aus eben derselben Quelle betrachtet. Als Stoff zur Betrachtung für alle Tage des Jahres* (Sentences et maximes de saint Vincent de Paul, tirées de sa vie et expliquées par beaucoup d'exemples tirés de la même source. Servant de matières de méditation pour tous les jours de l'année). Augsburg, 1840. Libraire Kollmann. In-12 de XII-94 pages. Une seconde édition a paru en 1844.

10. *Das Leben des heiligen Vincenz von Paul mit seinem Bildnisse und fac-simile. Nach C. A. von Reboul-Berville, von Dr J. N. Müller, Dompraebendar zu Freiburg* (Vie de saint Vincent de Paul avec son portrait et un fac-similé, d'après C. A. de Reboul-Berville, par le docteur J. N. Müller, chanoine à Fribourg). Librairie Bäuerle. Rottembourg, 1838. In-8 de XVI-259 pages.

La traduction est dédiée à S. Exc. l'archevêque docteur Ignace Demeter de Fribourg-en-Brisgau.

11. *Leben des heiligen Vincenz von Paul von abbé Orsini. Aus dem Französischen überstet. Herausgegeben von Franz Xaver Steck* (Vie de saint Vincent de Paul, par l'abbé Orsini. Traduit du français, par F. X. Steck). Chez Laupp. Tubingue, 1843. Deuxième édition augmentée et ornée d'une gravure du Saint en 1846. *Ibid.* In-8 de VIII-383 pages.

Steck était curé à Reutlinger dans le diocèse de Rottembourg; il a édité plusieurs ouvrages.

12. *Kleine Denkschrift der Liebe des heiligen Vincenz von Paul. Aus dem Französischen* (Petit souvenir de la charité de saint Vincent de Paul. Traduit du français). Vienne. Librairie de la Congrégation des Méchitaristes. 1848. In-12 de IV-143 pages.

13. *Geist des heiligen Vincenz von Paul oder Muster eines vollkommenen Lebens... von Ausart (sic). Nach der neuesten mit einer kurzen Lebensgeschichte des Heiligen vermehrten Auflage, übersetzt von Michael Sintzel. Beichtvater des Mutterhauses der barmherzigen Schwestern zu München.* (L'esprit de saint Vincent de Paul, ou exemple d'une vie parfaite, par Ausart (sic). Traduit d'après la nouvelle édition, augmentée d'un abrégé de la vie du saint, par Michel Sintzel, confesseur de la maison mère des Filles de la Charité à Munich). Chez G. Joseph Manz, Ratisbonne, 1844. 2 vol. in-12 de XII-280 et de IV-300 pages.

(Voyez ce que nous avons dit plus haut d'Ansart.)

14. *Der heilige Vincenz geschildert in seinen Schriften, oder Sammlung der Grundsätze, Ratschläge, Übungen und Briefe des heiligen Vincenz von Paul, von M. Gossin. Aus dem Französischen übersetzt von Michael Sintzel. Supplementband zum Geiste des heiligen Vincenz von Paul* (Saint Vincent de Paul peint par ses écrits, ou recueil des maximes, des conseils, des pratiques et des lettres de saint Vincent de Paul, par M. Gossin. Traduit du français par Michel Sintzel. Supplément à « l'Esprit de Saint-Vincent de Paul ».) Chez G. Jos. Manz. Ratisbonne, 1845. In-12 de XVI-413 pages.

Il y a, dans ce dernier volume, la traduction en langue allemande des Règles communes de la Congrégation de la Mission. A la fin est le fac-similé d'une lettre du Saint.

15. *Vincentius von Paulus. Ein episches-lyrisches Gedicht. von Wilhelm Stens* (Vincent de Paul, poème épique et lyrique, par Guil. Stens). Cologne, 1850. Chez Charles Eisen. In-8 de 264 pages.

Poème épico-lyrique. L'auteur ne paraît pas connu par d'autres écrits, et cette poésie traite la vie de saint Vincent de Paul avec une très grande liberté. Celui, par exemple, qui est délivré des galères par l'intervention du Saint (sans que celui-ci se mette à sa place) est originaire des bords du Rhin.

16. *Handbuch des Vereins vom heiligen Vincenz von Paul* (Manuel des Conférences de saint Vincent de Paul). Cologne. Chez J. P. Bachem, libraire. Petit in-8 de XVIII-562 pages.

Il y a eu plusieurs éditions de ce Manuel dans les années suivantes. Il y en a eu aussi en d'autres contrées de l'Allemagne; celle-ci n'étant que pour la province rhénane et pour la Westphalie.

Il y a aussi de petits traités séparés comme par exemple les deux suivants :

*Praktischer Führer für die Conferenzen vom heiligen Vincenz von Paul. Instruction über die Pflichten der Präsidenten in dem Vereine vom heiligen Vincenz von Paul. Vom Generalrathe zu Paris.*

C'est-à-dire :

Guide pratique pour les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Traduit du français. Cologne, 1852. Chez J. P. Bachem. Petit in-8 de 47 pages.

Instruction sur les devoirs des présidents des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, par le Conseiller général à Paris. Cologne. Chez J. P. Bachem. Petit in-8 de 48 pages.

17. *S. Vincenz-Buch zum Gebrauche im Hause, in den Conferenzen und beim gemeinschaftlichen Gottesdienste für die Mitglieder des Vereins vom h. Vincenz von Paul. Zusammen gestellt von C. H. Ferrier, Präsident des örtlichen Verwaltungsrates zu Köln* (Livre de saint Vincent, pour servir à la maison, dans les conférences et dans le service divin pour les membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, composé par C. H. Ferrier, président du conseil administratif de Cologne). Chez Bachem. Cologne, 1866. In-16 de 312 pages.

18. *Leben des heiligen Vincenz von Paul von Albert Werfer* (Vie de saint Vincent de Paul, par Albert Werfer). Librairie Hurter, Schaffhouse, 1852. In-12 de 86 pages.

Cette vie de saint Vincent de Paul se trouve dans le troisième volume d'une collection, qui porte le titre général : *Leben ausgezeichneter Katholiken der letzten Jahrhunderte* (Vies de catholiques distingués des derniers siècles) et elle est jointe à celle de saint François de Sales. Dans cette vie se trouvent des détails sur la femme du renégat de Tunis, qui sont entrés aussi dans la première édition du Dictionnaire de Wetzer et Welte; la femme porte le nom de Zoulma, le renégat s'appelle Méricourt. Mais d'où sont tirés ces renseignements?

19. *Das Leben des heiligen Vincenz von Paul von Ludwig Abelly. Aus*



*dem Französischen Original übersetzt und mit Anmerkungen versehen von Carl. Prentner, erzbischh. geist. Räte u. Benefiziat an der Metropolitan Kirche zu München* (Vie de saint Vincent de Paul, par Abelly. Traduction de l'original français avec notes, par Prentner, chanoine de l'église métropolitaine de Munich). Vol. I-V, 1859-1860. Chez Pustet, Ratisbonne. Petit in-8 de 311, 394, 388, 335 et 368 pages.

Le traducteur s'est servi d'une édition d'Abelly de 1843; il prit le récit de la canonisation dans Collet; il ajouta des extraits de différents écrivains sur saint Vincent de Paul et enfin les notices biographiques sur Abelly, Alméras et la duchesse d'Aiguillon. On peut rencontrer cet ouvrage d'occasion; l'édition est épuisée.

20. *Predigten des heiligen Vincenz von Paul und seinen Mitarbeitern und unmittelbaren Nachfolgern bei den Missionen auf dem Lande, von Abbé Jeanmaire veröffentlicht* (Sermons de saint Vincent de Paul, de ses collaborateurs et de ses successeurs immédiats dans les missions à la campagne, édités par l'abbé Jeanmaire. Traduit du français). 2 vol. in-8 de XVI-469 et 449 pages. Aix-la-Chapelle, 1860. Chez Hensen.

Le traducteur semble suivre la publication de l'abbé Jeanmaire et donne au commencement les Circulaires de MM. Alméras et Bonnet, ainsi qu'un abrégé de la « Petite méthode de prêcher » recommandée par saint Vincent de Paul.

21. *Nachfolge des heiligen Vincenz von Paul. Seine Grundsätze und seine Beispiele von P. A. Delaporte, Aus dem Französischen übersetzt von Schröteler. Oberpfarrer in Viersen* (Imitation de saint Vincent de Paul. Ses maximes et ses exemples, par le Père A. Delaporte, de la Société de la Miséricorde. Traduit du français par Schröteler, curé à Viersen). Chez J. P. Bachem. Cologne, 1861. In-12 de XII-320 pages.

22. *Vier Lebensbilder. Ein Papst, ein Bischof, ein Priester, ein Jesuit, von Ida Gräfin Hahn-Hahn* (Quatre biographies : un pape, un évêque, un prêtre, un jésuite, par la comtesse Ida Hahn-Hahn. Mayence, 1861). Chez Kirchheim. In-12 de XII-332 pages.

La comtesse Ida Hahn-Hahn, assez célèbre par sa conversion et par ses écrits, a réuni dans ce livre quatre esquisses, comme elle les appelle, sur Grégoire VII, saint Charles Borromée, saint Vincent de Paul et saint François Régis, publiées d'abord dans une feuille catholique populaire. La biographie de saint Vincent de Paul va de la page 196 à la page 299.

23. *Lebensregeln des heiligen Vincenz von Paul in Sprüchen für jeden Tag des Jahres nebst einem kleinen Gebetbuche. Aus dem Französischen* (Règles de vie de saint Vincent de Paul en forme de maximes pour chaque jour de l'année, avec un petit recueil de prières. Traduit du français). Chez Schoeningh. Paderborn, 1865. In-32 de 412 pages.

24. *Geistliche Conferenzen für die Töchter der christlichen Liebe gehalten vom heiligen Vincenz von Paul, ihren Stifter erster Band. Aus dem Französischen übersetzt. Mit Genehmigung der Oberrn. Graz, 1855.*

*Geistliche Conferenzen vom heiligen Vincenz von Paul und seinen Nachfolgern. Zweiter und dritter Band. Aus dem Französischen. Graz, 1857.*

Qu :

Conférences spirituelles de saint Vincent aux Filles de la Charité. T. I. Traduit du français. Graz, 1855. Imprimé par J. A. Kienreich. In-4 de XII-682 pages.

Conférences spirituelles de saint Vincent de Paul et de ses successeurs. T. II et III. Traduit du français. Graz, 1857. 2 vol. in-4 de VI-560 et 552 pages.

25. *Sammlung der Conferenzen des heiligen Vincenz von Paul, mehrere seiner Briefe und einige Conferenzen des Herrn Alméras, seines ersten Nachfolgers. Aus dem Französische übersetzt.* Graz, 1866 (Recueil des Conférences de saint Vincent de Paul, avec plusieurs de ses lettres et quelques conférences de M. Alméras, son premier successeur. Traduit du français. Edité par les Prêtres de la Mission. Imprimé par Kienreich. Graz, 1866). In-4 de IV-342 pages.

26. *Allgemeine Regeln oder Constitutionen der Congregation der Mission.* Graz, 1866 (Règles communes ou Constitutions de la Congrégation de la Mission. Graz, 1866). Imprimé par Kienreich. In-12 de 84 pages.

27. *Einige ausgewählte Briefe des heiligen Vincenz von Paul. Aus dem Französischen. Verlag des Missionspriester* (Lettres choisies de saint Vincent de Paul. Traduites du français. Editées par les Prêtres de la Mission). Graz, 1898. In-8 de 378 pages.

Les numéros 25 à 28 ne sont pas dans le commerce et furent édités par les Prêtres de la Mission de la Province d'Autriche.

28. *Der heilige Vincenz von Paul von Alban Stolz, Kalender für Zeit und Ewigkeit*, 1875 (Saint Vincent de Paul, par Alban Stolz. Almanach pour le temps et pour l'éternité. 1875). Stolz a écrit toute une série de ces almanachs. Ils paraissaient d'abord in-4 avec le calendrier de l'année, puis ils avaient sans cesse de nouvelles éditions in-8. Ils se trouvent également dans les « Œuvres complètes de Stolz ». A la fin de l'almanach sur saint Vincent de Paul, on lit l'observation, que l'almanach de 1874 avait été vendu à 110 000 exemplaires; cela montre combien ces écrits étaient répandus dès leur première apparition. Une édition (4<sup>e</sup>) de 1898, in-8, a 95 pages.

29. *Leben des heiligen Vincenz von Paul von Maynard. Mit Genehm. des Verfassers aus dem Französischen übersetzt* (Vie de saint Vincent de Paul, par Maynard. Traduit du français avec l'autorisation de l'auteur). Chez Pustet. Ratisbonne. In-8 de 483 pages.

30. *Tugenden und Lehren des heiligen Vincenz von Paul. Von Maynard, Aus dem Französischen übersetzt von einem Priester der Congregation der Missionen* (Vertus et doctrines de saint Vincent de Paul, par Maynard. Traduit du français par un Prêtre de la Congrégation de la Mission). Chez Pustet. Ratisbonne, 1878. In-8 de 607 pages.

31. *Reformatormatorem-bilder. Historische Vorträge über katholische Reformatoren und Martin Luther von Dr Konstantin Germanus* (Portraits de réformateurs. Discours historiques sur les réformateurs catholiques et Martin Luther, par le docteur Constantin Germanus). Chez Herder. Fribourg-en-Brisgau, 1883. In-8 de XII-327 pages.

Le sixième de ces discours est sur saint Vincent de Paul. Les autres réformateurs catholiques sont Grégoire le Grand, Pierre Canisius, Charles Borromée, puis, dans le septième et le huitième discours, « les saints de la réformation catholique », 1540-1640. Le nom « Konstantin Germanus » est un pseudonyme pour Grisar, S. J.

32. *Der heilige Vincenz von Paul in seinem Leben und Wirken von P. Gabriel Meier, O. S. B., in Maria Einsiedlen* (Saint Vincent de Paul dans sa vie et dans son influence, par Gabriel Meier, O. S. B., à Maria Einsiedlen). Chez Benziger, 1898. In-8 de 206 pages.

Il y a à la fin une poésie de Clément Brentano sur saint Vincent de Paul. La vie du saint écrite par Meier se lit agréablement; l'image au commencement est imparfaite.

33. *Nächstenliebe des Knaben Vincenz von Paul. Dramatische Kinderidylle in einem Aufzuge. Nach dem Französischen des P. V. Delaporte, S. J. Mit Erlaubnis des Autors von A. Jox, C. M.* (La charité envers le prochain du jeune Vincent de Paul, idylle dramatique en un acte, d'après le français du P. V. Delaporte. S. J., avec l'autorisation de l'auteur, par A. Jox, C. M.). Münster en Westphalie. Chez Russel. In-8 de 32 pages.

34. *Ozanam oder das Senfkörnlein des heiligen Vincenz von Paul. Festspiel zur fünfzigjährigen Gründungsfeter der Vincenz Vereine von Adolf von Berlichingen. S. J.* (Ozanam ou le Grain de sénévé de saint Vincent de Paul, publié pour le cinquantenaire des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, par Adolf de Berlichingen, S. J.). Chez Nasse, Münster, 1883. In-8 de 92 et 4 pages.

35. *Vincentius de Paulo. Dramatisches Gedicht in 2 Teilen von Henriette Heinze Berg. Metrische Vertaling van Dr J. J. Aghina* (Vincent de Paul, poème dramatique en deux parties, par Henriette Heinze Berg). Chez Roothan. Amsterdam, 1883. In-8 de 59 pages.

Ce n'est que le titre de cet oratorio. On y voit qu'il y a de C. A. Heinze, compositeur de plusieurs oratorios, une œuvre pour chœur, solo et orchestre. Le texte est en allemand et en hollandais.

36. *Liederkrans zu Ehren des heiligen Vincenz von Paul. Von P. Piel, k. Musikdirector und Seminaroberlehrer in Boppar a. Rhein. Herausgegeben von Joseph Berghold, Priester der Congregation der Mission* (Recueil de cantiques en l'honneur de saint Vincent de Paul, par P. Piel, directeur de musique et professeur à l'Ecole normale d'instituteurs de Boppar sur le Rhin. Edité par Jos. Berghold, Prêtre de la Congrégation de la Mission). Graz. 1894. In-12 de 76 pages.

37. *Orgelbuch zum Liederkrans zu Ehren des heiligen Vincenz von Paul von Piet. Herausgegeben von Berghold* (Accompagnement d'orgue pour le Recueil de cantiques en l'honneur de saint Vincent de Paul, par Piel. Edité par Berghold, C. M.). Graz, 1894. In-fol. de 38 pages.

C'est l'accompagnement pour les cantiques du numéro précédent. Piel est très considéré comme compositeur.

Le Gérant : C. SCHMEYER.

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris

**NOTA.** — La feuille de Supplément jointe à ce numéro est la continuation des *Anciennes Annales* dont le commencement était joint au précédent numéro.

# EUROPE

---

## FRANCE

---

### BOSSUET ET VINCENT DE PAUL

Les relations de Bossuet et de saint Vincent de Paul sont bien connues. Elles nous paraissent heureusement résumées dans l'article suivant que nous reproduisons avec plaisir.

Bossuet et Vincent de Paul, deux gloires du grand siècle, deux génies qui l'ont fait plus rayonnant, plus attirant, le génie de l'éloquence, le génie de la charité.

A peine arrivé à Paris, le jeune Bénigne Bossuet était devenu l'élève préféré de Nicolas Cornet; en lui se reflétaient si bien les qualités intellectuelles et morales du grand maître de Navarre que celui-ci l'eût vivement désiré pour successeur : le ciel le voulait sur de plus hauts sommets.

Il marcha de succès en succès; il conquit ses grades de bachelier, de licencié, de docteur, aux applaudissements de tous.

Le brillant lauréat de Sorbonne, selon les usages de l'Université de Paris, prêta, le 15 mai 1652, le serment traditionnel à Notre-Dame, au pied de l'autel de la chapelle des Martyrs, en compagnie de son ami de Rancé. Au soir de sa vie, écrit son secrétaire, l'abbé Le Dieu, il répétait encore cet engagement avec l'enthousiasme des premières heures : « J'irai, j'irai joyeux aux saints autels, témoins de la foi des docteurs et qui entendirent si souvent les professions de nos ancêtres.



SAINT VINCENT DE PAUL

Là, je redirai ce serment très beau et très saint par lequel je dévouerai ma tête à la mort pour Jésus-Christ, et tout mon être à la vérité. »

Il dédaigne par avance la vaine fumée des honneurs qui trouble tant de cerveaux; il n'aspire qu'à servir Dieu dans les rangs du clergé.

Pour se préparer à son ordination sacerdotale, il prend le chemin de Saint-Lazare. Regardons-le aux genoux de M. Vincent le suppliant de se charger de la direction de son âme.

Le nom de cet humble prêtre est, de l'avis de Mgr Freppel, un de ceux qui désespèrent la louange. Il ne peut résonner ici (en Picardie), sans que le souvenir des merveilles accomplies à Folleville ne se réveille en la mémoire. C'est dans ce vieux château des de Gondi, dont l'une des tours se dresse encore sous nos yeux, que le fondateur des Lazaristes et des Sœurs de Charité inaugura le ministère d'évangélisation des campagnes; c'est là qu'il eut l'idée et conçut le plan de ces œuvres qui devaient refaire une France chrétienne.

En Vincent de Paul s'incarnaient la simplicité et la charité. La rectitude de jugement et le bon sens s'affirmaient, dans ses moindres actes, à un degré tout à fait supérieur. Il avait une habileté de discernement, un talent d'organisation qui triomphaient de toutes les difficultés. Devineriez-vous son secret? Il s'était appliqué à n'être plus rien, à ses propres yeux, ni devant le monde, afin que Dieu fût tout en lui, qu'il n'agît plus de son propre mouvement, mais toujours par l'inspiration et sous l'impulsion de l'Esprit-Saint.

Aux premiers jours de mars 1652, celui qui devait devenir « l'aigle de Meaux » se plaçait modestement sous la conduite de M. Vincent. « On aime à se représenter, dit M. Floquet, le bon et pénétrant M. Vincent ouvrant tout larges ses bras à ce sujet d'élite, dont il

ne cesse depuis dix ans de suivre les progrès en vertu, en piété, en savoir. »

Ce qui les attachera pour toujours l'un à l'autre, ce sera la simplicité; elle gagne le cœur de Bossuet, elle incline celui de M. Vincent vers le jeune diacre, dont Nicolas Cornet l'a entretenu souvent.

Vous vous imaginez peut-être qu'il va confier cet ordinand d'un tel mérite au plus instruit et au plus expert de ses religieux? Avec sa perspicacité habituelle, il choisit pour lui le plus modeste des ecclésiastiques de sa maison, M. Le Prêtre, son directeur personnel. « A cet homme calme, silencieux et doux, continue M. Floquet, il appartiendra d'initier au saint ministère le plus vif, le plus brillant, le plus éloquent ordinand que jamais on ait vu à Saint-Lazare. »

Nous devons aussi penser que M. Vincent ne se déchargera pas tout entier sur son fidèle collaborateur de la mission qu'il avait acceptée; ses paroles, comme ses exemples, eurent sur Bossuet une influence qui devait toujours aller grandissante. En lui, le futur évêque avait vu et entendu l'homme de Dieu, l'incomparable saint. Longtemps après, dans sa lettre à Clément XI, au cours de l'enquête pour sa canonisation, il lui rendra cet impressionnant témoignage : « Nous l'avons connu dès notre jeunesse, et c'est dans ses pieux discours et ses conseils que nous avons puisé les vrais et purs principes de la piété chrétienne et de la discipline ecclésiastique; il nous est doux de nous en souvenir. » Il ajoutait de plus : « Quand Vincent parlait, on sentait bien que ce n'était pas l'homme, mais Dieu qui parlait par sa bouche. »

Bossuet apprit de lui le secret de parler à Dieu, et beaucoup aussi celui de parler de Dieu. Mgr Freppel établit clairement : que c'était à l'école de cet apôtre des campagnes que le célèbre orateur s'était formé à



cette noble et mâle simplicité qui caractérise tous ses discours.

La « petite manière » de Vincent de Paul enthousiasmait Bossuet; elle était la manière du Sauveur, celle qui avait converti le monde. Elle contribua puissamment à la réforme de l'éloquence sacrée, en la dégageant de ces vains ornements qui l'annulaient, en la corrigeant des défauts qui la déparaient, en lui rendant ce caractère surnaturel qui seul lui assure des fruits. « Ce qu'il demandait, avant tout, c'était l'instruction familière, l'explication claire et solide de l'Évangile, avec l'enchaînement des preuves qui captive l'esprit et le mouvement du cœur qui entraîne les conversions. »

Bossuet fut ordonné prêtre, le 16 mars 1652, le samedi de la Passion. Sept années se sont écoulées, le jeune archidiacre de Metz est à Paris.

Il a prêché en diverses chaires de la capitale, avec l'éclat et le fruit que présentait Vincent de Paul. Aussi s'empresse-t-il de l'inviter à donner les instructions pour la retraite de Saint-Lazare qui prépare aux ordinations de Pâques. La reconnaissance ne permettait pas à Bossuet de décliner cette mission; il s'en acquitta avec tant de zèle, avec tant de cœur que M. Vincent le redemanda pour l'ordination de la Pentecôte de 1660. Il fut fidèle au rendez-vous et se surpassa lui-même, surtout dans les conférences consacrées à la louange de l'abbé Louis de Chandenier. Les ordinands furent plus nombreux que jamais : l'abbé de Fleury, l'historien de l'Église, nous l'atteste, il en faisait partie.

Cette retraite fut l'une des plus douces consolations de Vincent de Paul; il attachait une souveraine importance à la préparation au sacerdoce !

Quel langage fallait-il tenir pour parler, selon les désirs du saint? Celui de l'humilité. « Ne faisons pas

les entendus... Tâchons d'édifier ces messieurs par la modestie. Ce n'est pas par la science qu'ils se gagnent, ni par les belles choses qu'on leur dit; ils sont plus savants que nous... » Il ne se lassait pas de recommander la simplicité : « Les vérités sont bien reçues sous cet habit. »

Bossuet répondait pleinement à ces intentions de M. Vincent; il fut invité par M. Alméras, son successeur, à prêcher ces mêmes exercices en 1663 et 1666. Il est même très probable que, dans l'intervalle, il se fit entendre plus d'une fois à Saint-Lazare.

Les relations entre Bossuet et le Supérieur de Saint-Lazare se continueront. M. Vincent a fondé les conférences du mardi; il n'y a pas dans Paris un ecclésiastique de mérite qui n'y soit associé. Bossuet y est agrégé, depuis 1654; il écrira au pape, un demi-siècle après :

« Élevés au sacerdoce, nous fûmes associés à cette compagnie de pieux ecclésiastiques qui s'assemblaient chaque semaine pour traiter ensemble des choses de Dieu. Vincent en fut l'auteur, il en était l'âme. Quand avides nous écoutions sa parole, pas un qui n'y sentit l'accomplissement du mot de l'apôtre : « Si quelqu'un « parle, que sa parole soit comme de Dieu. »

Bossuet n'avait pas oublié l'avertissement de l'apôtre; il en donna la preuve dans un panégyrique admirable de saint Paul, prononcé, le 29 juin 1657, pour l'inauguration de l'Hospice général. Montrant aux auditeurs ces cinq mille indigents, dont ils ont aujourd'hui entre les mains ou la vie ou la mort, il leur crie : « Ne voulez-vous pas vous joindre à tant d'âmes saintes qui, conduites par vos pasteurs, courent au soulagement de ces misérables? » Et pour les y exciter, il oppose en un saisissant contraste les faiblesses de Paul, ses infirmités, et les prodigieux triomphes de son apostolat. Il

sait trouver des accents d'une éloquence irrésistible; on est sous le charme. Il y a là les Lamoignon, les Séguier, il y a là surtout Vincent de Paul qui remercie Dieu de donner à la France cet orateur inspiré et tout animé de l'esprit surnaturel.

La mission de Metz allait resserrer encore les liens qui unissaient Bossuet à M. Vincent et à sa congrégation (1657). Le très distingué archidiacre écrit au supérieur de Saint-Lazare : « Assurez-vous que je n'oublierai rien pour coopérer à une œuvre si salutaire... Je me sens fort incapable d'y rendre le service que je voudrais bien; mais j'espère de la bonté de Dieu que l'exemple de tant de saints ecclésiastiques et les leçons que j'ai autrefois apprises en la compagnie, me donneront la force pour agir avec de si bons ouvriers, et je ne puis rien de moi-même. »

Bossuet se mit à l'œuvre et les obstacles s'aplanirent. Mais voilà les missionnaires surpris en chemin par de terribles inondations, dont Paris, Rouen, Troyes, Amiens, sans parler d'autres cités, souffrent affreusement. La ville de Metz, elle-même, n'est pas épargnée et Bossuet mande à M. Vincent « qu'un déluge les environne de toutes parts ».

Heureusement, les Lazaristes purent arriver, le 4 mars 1658, dans la ville qui les attendait. La mission produisit d'admirables fruits de salut. Bossuet, laissant aux religieux les églises les plus fréquentées, se confina à Saint-Jean-de-la-Citadelle. Il y parla au monde des soldats et des travailleurs; ses sermons et ses catéchismes éclairèrent les âmes, gagnèrent les cœurs.

Les pieux envoyés de Vincent s'étaient dépensés sans compter : la moisson dépassait toutes les espérances. Avant leur départ, Bossuet voulut qu'une association de prêtres fût établie chez les Messins à l'image de celle de Paris, succursale de la société parisienne

des mardis. Sa proposition fut accueillie avec empressement; il put écrire à M. Vincent : « On nous fait espérer que notre compagnie sera associée à celle de Paris : nous oserions donc nous promettre de vous avoir pour supérieur. »

L'heure du départ sonne enfin, Bossuet écrit à M. Vincent une lettre qu'on ne relit pas sans une vive émotion : « Je ne puis voir s'éloigner ces chers Missionnaires sans vous témoigner le regret universel et la merveilleuse édification qu'ils nous laissent... Rien de plus apostolique, de plus exemplaire que cette mission... Ayez la bonté de les remercier avec moi de l'honneur qu'ils m'ont voulu faire de m'associer à leur compagnie et à une partie de leur travail... Après avoir été uni une fois à de si saints ecclésiastiques, je le demeure éternellement en prenant véritablement leur esprit et profitant de leurs bons exemples. »

Bossuet restera attaché pour toujours à saint Vincent et à ses enfants. Il les appellera à Meaux, prêchera avec eux; il y établira aussi les Filles de la Charité.

C'est un lazariste, Hébert, curé de Versailles, qui entend la confession de Bossuet, dans sa maladie de 1703; c'est ce même lazariste devenu évêque d'Agen, qui le voit encore à Paris sur son lit de mort, qui officie pontificalement à Meaux, le jour de ses funérailles. Ainsi, entre Bossuet et Vincent de Paul ou ses disciples, ce fut à la vie, à la mort. — DE TAGNY.

(Picardie, 6 juin 1912.)

## A TARBES

### SOUVENIR DE SAINT VINCENT DE PAUL

C'est à Tarbes, aujourd'hui chef-lieu du département des Hautes-Pyrénées, ville de vingt-six mille habitants, que saint Vincent de Paul reçut les ordinations du sous-diaconat et du diaconat. Le journal *le Semeur* de Tarbes (15 avril 1912), a publié l'article suivant :

Le nom de saint Vincent de Paul, partout connu

partout populaire, est l'objet de l'admiration des uns, de l'affection des autres et de l'estime de tous. Ayant nourri les pauvres, recueilli les vieillards, sauvé les enfants trouvés, délivré et racheté les captifs, fondé des asiles, des hôpitaux, partout suscité des générosités, enfin pratiqué la charité sous toutes les formes, saint Vincent de Paul symbolise cette vertu divine dont il fut, il y a deux siècles, une merveilleuse incarnation.

Des œuvres par lesquelles il s'est survécu, la plus connue, la plus importante, celle des Filles de la Charité, est représentée dans notre département par quatre communautés, héritières authentiques de l'esprit, autant que du nom, du saint Fondateur qu'elles font bénir.

Nous avons, d'autre part, à Tarbes, Bagnères, Lourdes, une œuvre qui, fondée au dernier siècle, s'est placée sous le patronage de saint Vincent de Paul, pour marquer qu'elle veut s'inspirer de ses exemples. J'ai nommé les *Conférences de Saint-Vincent-de-Paul*, assez avantageusement connues parmi nous pour qu'il me suffise de rappeler les formes diverses de leur apostolat par la charité : visite des pauvres à domicile, distribution de secours divers, patronages, régularisation des familles, bonnes lectures.

La Conférence de Tarbes vient de prendre une heureuse initiative. Elle va faire célébrer dans l'église cathédrale, dimanche prochain, 21 avril, une fête en l'honneur de saint Vincent de Paul, et poser une plaque commémorative d'un fait important de la vie du saint, son entrée dans les ordres sacrés, qui s'accomplit à Tarbes et dans cette même église.

Né le 24 avril 1576, le mardi de Pâques, au village de Pouy, près de Dax, dans les Landes, Vincent de Paul, fils de modestes paysans, s'était décidé, après

huit ans d'études au collège des Cordeliers de Dax, à entrer dans l'état ecclésiastique. Quand vint pour lui le moment de recevoir la tonsure, le siège de Dax était vacant, Gilles de Noailles, évêque nommé, n'en ayant jamais pris possession parce qu'il était engagé dans la carrière diplomatique. Heureusement, une ordination devait être faite à cette époque dans l'église de la paroisse de Bidache, qui appartenait alors au diocèse de Dax. Vincent de Paul se fit admettre au nombre des ordinands.

L'évêque qui lui conféra la tonsure était Mgr Salvat d'Yharce, premier évêque de Tarbes. Originaire de Labastide-Clairence, au diocèse de Bayonne, ancien membre de la collégiale de Bidache, abbé des prémontrés d'Arthous, Mgr d'Yharce avait été nommé en 1580 évêque de Tarbes, sur la proposition du roi, auquel Philibert, comte de Gramont, l'avait présenté. Il avait accepté cet évêché dans des conditions pénibles, sinon humiliantes, laissant un laïque, le comte de Gramont, percevoir les revenus et porter le titre de « Monsieur de Tarbes », et se contentant de droits modiques et d'une pension de 800 livres. Ce prélat eut à souffrir, d'autre part, de divers conflits nés de la sécularisation du chapitre, et surtout des guerres de religion, si violentes dans notre région que l'évêque ne se crut pas en sécurité à Tarbes et demanda, en 1587, un asile dans l'abbaye de Saint-Savin.

Vincent de Paul, devenu après sa première ordination étudiant en théologie à l'Université de Toulouse, était autorisé, le 10 septembre 1598, par l'évêque de son diocèse d'origine, à « recevoir l'ordre sacré du sous-diaconat dans le temps canonique, de la main de l'archevêque, de l'évêque ou du pontife catholique que vous aimerez le mieux, pourvu qu'il soit en grâce et en communion avec le Saint-Siège ».

Pour des raisons que l'on ignore, peut-être en souvenir de l'ordination de Bidache, Vincent de Paul décida de recevoir les ordres majeurs de Mgr d'Yharce. Il vint à Tarbes pour se faire ordonner dans la cathédrale.

Cette vieille église romane, commencée au douzième siècle, était alors bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Formant une croix grecque, elle n'avait pas, dans sa nef, toute l'étendue actuelle, la partie occidentale et notamment la façade qui la dépare ayant été ajoutées plus tard. Vincent de Paul dut y pénétrer par la grande porte du nord du transept, qui n'avait pas encore été remplacée par la porte actuelle. L'autel devant lequel il s'agenouilla n'était pas l'autel d'aujourd'hui, mais un autre dont il ne reste pas trace, et qui n'était pas surmonté du baldaquin. Les dalles sur lesquelles il se prosterna ont aussi été remplacées. Le chœur où se tenaient quatorze chanoines ne portait pas la décoration actuelle, notamment les deux statues dorées d'évêques, don d'un prélat du dix-huitième siècle.

Quatre fois la cathédrale avait été visitée par les protestants. Brûlée en 1569 par le farouche Montgomery, ravagée deux fois en 1570 par Montamat, elle avait été saccagée en 1574 par le capitaine Lysier, qui avait forcé les chanoines assiégés et affamés à se rendre. Toujours exposée, en ces temps troublés, à de nouveaux coups de main, la cathédrale possédait une garnison qui, jour et nuit, la gardait, et qui subsistera jusqu'en 1613.

Les réparations s'étaient faites avec une lenteur qui avait obligé le Parlement de Toulouse à intervenir par la menace d'une sanction. Le manque de ressources et les troubles du temps expliquent que les restaurations nécessaires n'aient pas été faites par le prédécesseur de

Mgr d'Yharce. Celui-ci, de l'avis de M. Caddau, ne semble pas avoir fait des travaux importants.

Il paraît donc probable que la cathédrale de Tarbes présentait encore, en 1598, dans son vêtement extérieur et dans sa décoration intérieure, un aspect de pauvreté, quand le futur apôtre de la pauvreté et de la charité y fut ordonné sous-diacre le 19 septembre, et diacre trois mois après, le 19 décembre, par Mgr d'Yharce, lequel lui délivra des lettres d'ordination qui ont été conservées.

C'est le fait de cette double ordination que la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Tarbes a tenu à commémorer. M. l'archiprêtre de la cathédrale, puis Mgr Schœpfer, évêque de Tarbes, ont approuvé et encouragé son initiative. La direction centrale de l'œuvre a, d'autre part, voulu s'associer à sa pieuse pensée et s'intéresser à sa réalisation. Le président général, M. Calon, a promis d'assister ou de se faire représenter à la fête de dimanche, que présidera Mgr l'évêque de Tarbes. Toutes les conférences de la région y sont invitées.

La cérémonie aura lieu à trois heures. M. Robert, prêtre de la Mission, supérieur du Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul, prononcera le panégyrique du saint.

La plaque commémorative sera placée sur un pilastre qui est en face de la chaire, au-dessus du banc d'œuvre, face à l'autel Saint-Roch. Œuvre du sculpteur Moulins, elle est en marbre blanc d'Italie; les lettres sont gravées dans le style du dix-septième siècle. Le motif, une tête d'ange, est également du style. Il a été copié sur les têtes d'ange du lutrin de la cathédrale qui sont de pur style Louis XIV.

Elle porte le texte suivant :

*Saint Vincent de Paul a été ordonné sous-diacre le*



19 septembre 1598 et diacre le 19 décembre 1598 dans la cathédrale de Tarbes par Mgr d'Yharce, évêque du diocèse.

Nous félicitons la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul d'avoir ainsi fixé le souvenir d'une page glorieuse de ce livre qu'est notre cathédrale.

Réjouissons-nous d'avoir à revendiquer, pour notre antique cathédrale, l'honneur d'avoir vu le prosternement symbolique et d'avoir entendu les solennelles promesses d'un des plus grands saints de l'Église, de celui qu'on a appelé le Thomas d'Aquin de la charité.

Il tient encore école chez nous. Puisse-t-il réunir beaucoup de disciples. — J. RESTE.

Cette belle cérémonie a été accomplie conformément au programme qui en avait été tracé.

---

## NOS PUBLICATIONS

I. — MÉMOIRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION.  
— L'impression de la seconde édition de nos mémoires de la Chine, édition revue, corrigée et continuée, s'achève en ce moment. On trouvera ci-après, aux *Notes bibliographiques*, la Préface et la Table des matières de cette nouvelle édition.

Voici quel est l'état de l'importante publication des MÉMOIRES de la Congrégation de la Mission :

*La Congrégation de la Mission en CHINE*, par M. Gabriel Perboyre, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1911. Trois vol. in-8.

*La Congrégation de la Mission à MADAGASCAR*, par M. Gabriel Perboyre. Paris, 1866. Un vol. in-8.

*La Congrégation de la Mission en ALGÉRIE et à TUNIS*, par M. Gabriel Perboyre. Paris, 1864. Deux vol. in-8.

*La Congrégation de la Misziou en POLOGNE*, par M. Gabriel Perboyre. Paris, 1863. Un vol. in-8.

*La Congregazione della Mission in ITALIA dal 1640 al 1835*, par M. Salvatore Stella. Paris, 1884. Un vol. in-8. — *Continuazione dal 1835 al 1874*, par M. Vincent Tasso. Paris et Torino, 1899. Un vol. in-8.

C'est, on le voit, déjà une fort belle collection qui se complétera peu à peu. — Nous avons actuellement en manuscrits prêts à être mis aux mains de l'imprimeur quand on le voudra :

*La Congrégation de la Mission, à l'ILE BOURBON et à l'ILE DE FRANCE* (depuis, île de la Réunion et île Maurice), par M. Gabriel Perboyre. Le manuscrit contenait quinze chapitres; malheureusement plusieurs sont perdus, comme il arrive facilement pour des manuscrits (1).

*La Congrégation de la Mission dans la COLOMBIE, l'AMÉRIQUE CENTRALE et l'ÉQUATEUR*, par M. Georges Revellière. Manuscrit.

*La Congrégation de la Mission dans la RÉPUBLIQUE ARGENTINE, le PARAGUAY et l'URUGUAY*, par M. Georges Revellière. Manuscrit.

II. — NOTICES DES PRÊTRES, CLERCS ET FRÈRES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION. — Cette collection comprend jusqu'ici deux séries : la première qui va du temps de saint Vincent jusqu'à la fin du dix-huitième siècle; la seconde qui va du commencement du dix-neuvième siècle jusqu'à la fin (1801 à 1900).

La première série, depuis les origines de la Compagnie jusqu'à la Révolution française, à la fin du dix-huitième siècle, comprend cinq volumes. Les tomes I, II et III comprennent les notices des compagnons de saint Vincent et vont jusqu'à la fin du généralat de

(1) Dans le manuscrit les chapitres I, II, III, et IV, puis les chapitres VII, VIII et IX manquent. Si les feuillets absents ne se retrouvent pas, plusieurs renseignements ne pourront être reconstitués; ce sera une perte que, pour certains détails, il sera très difficile de réparer.

M. Jolly (1697). — Le tome IV contient les notices des généralats suivants jusqu'à M. Cayla. — Le tome V et dernier de cette série contient les notices du généralat de M. Cayla notamment pour la période de la Révolution française; il va de 1788 à 1800. Il est complété par la liste du personnel de la Congrégation publiée en fascicules supplémentaires avec les derniers numéros des *Annales* et qui se termine avec le supplément du présent numéro.

Comme à chaque généralat, en outre des notices, est jointe la liste chronologique des établissements avec un résumé historique et la liste des supérieurs de chaque maison, on a ainsi sous la main une source importante de renseignements.

La seconde série de notices, qui doit partir du commencement du dix-neuvième siècle, comprend actuellement cinq volumes. Le titre a été modifié; on a mis *Relations abrégées de la vie et de la mort des prêtres, clercs et frères, etc. Nouvelle série*. C'est la continuation de l'ouvrage précédent (1).

III. — LES ANNALES DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION. — Cette publication suit sa marche normale. En 1900, nous avons publié une *Table générale des Annales ou Répertoire historique de la Congrégation de la Mission*. Depuis lors, de nouveaux renseignements sont venus en grand nombre prendre place dans cette revue: le plus souvent, ils sont de nature édifiante et ont pour but d'encourager le zèle; fréquemment aussi nous

(1) Le tome I<sup>er</sup> de cette seconde série est très rare parce qu'il fut imprimé à l'époque où la Congrégation, qui se reconstituait après la Révolution, avait encore peu d'établissements: ce volume fut donc tiré à un petit nombre d'exemplaires. Il mérite d'être réimprimé, et alors, en lui donnant le format des autres volumes, il faudrait faire entrer dans ce tome I, qui part de l'année 1842, les notices des Missionnaires précédents: plusieurs d'entre eux de 1801 à 1842 ont eu une vie édifiante et dévouée dont le souvenir mérite d'être conservé.

avons fait une place aux souvenirs historiques de la Congrégation de la Mission, car, quand on se sent des racines dans le passé, on travaille avec plus de confiance pour le présent et en vue de l'avenir.

Les publications de ce genre ne sont utilisables au bout de quelque temps, que si l'on a une Table des matériaux qui ont été entassés au jour le jour. Comme les administrations civiles où l'on doit rédiger et où l'on rédige des *Tables décennales*, par exemple, pour les registres des naissances ou des décès, etc., nous projetions de donner en 1910 une Table des dix dernières années des *Annales*; d'autres occupations nous en ont détourné. Mais aujourd'hui, nous projetons de faire ce complément aux *Annales*, soit en publiant une Table des dix ou douze ans qui viennent de s'écouler, soit en fondant ces renseignements avec ceux qui précèdent. Si, à cette table, qui renseignerait sur les événements généraux de la Congrégation et sur chacune des provinces, on ajoutait, à leur place respective, les cartes géographiques que nous avons fait dresser selon les circonstances et qui ont paru dans les *Annales*, ainsi que les meilleures vues de nos établissements ou les portraits de personnages qui intéressent nos lecteurs et que les *Annales* ont aussi déjà publiés, on aurait, il nous semble, dans ce petit volume, en même temps qu'un tableau historique des travaux accomplis, un petit ATLAS et une sorte d'ALBUM de la Congrégation qui pourraient être agréables et qui auraient leur utilité.

A. MILON.

---

## ŒUVRES DE JEUNES FILLES

Les œuvres créées en France en faveur des jeunes filles se divisent en deux catégories : 1<sup>o</sup> les œuvres d'enseignement religieux et de piété; 2<sup>o</sup> les œuvres

professionnelles et économiques. De chacune de ces catégories nous donnons, suivant les circonstances, quelques exemples. Nous mentionnerons aujourd'hui l'organisation d'enseignement religieux à Paris, et une œuvre de syndicat de jeunes filles à Lille. On verra la part qu'y prennent les Filles de la Charité.

## PARIS

### LE CONCOURS D'INSTRUCTION RELIGIEUSE ENTRE LES ÉCOLES CHRÉTIENNES DU DIOCÈSE DE PARIS

Chaque année un concours organisé par l'archevêché de Paris a lieu entre les élèves des écoles chrétiennes du diocèse qui veulent y prendre part, garçons et filles. Les jeunes filles des maisons tenues à Paris par les Filles de la Charité y sont pour un nombre très honorable.

Préalablement au concours, il faut s'être présenté pour le certificat d'instruction religieuse qui a trois degrés. Au total, en 1912, se sont présentés pour ce certificat 2 209 candidats pour les garçons dont 1 535 ont été admis, et 2 525 candidates pour les filles dont 1 619 ont été admises.

Le concours est ensuite ouvert pour ceux qui, ayant obtenu le certificat, veulent concourir; en 1912, il y eut 618 concurrents. Ce sont les jeunes filles qui étaient les plus nombreuses, et c'est d'elles que nous avons en vue de parler spécialement ici.

Les concurrentes étaient réparties en trois séries graduées auxquelles on n'arrive qu'après avoir concouru avec succès dans la série précédente : 1<sup>o</sup> section élémentaire ; 2<sup>o</sup> section supérieure ; 3<sup>o</sup> section d'honneur.

Nous transcrivons ici le programme auquel les concurrentes de la section d'honneur eurent à répondre par écrit. Ce sont, il est vrai, des jeunes filles de

seize, de dix-huit, quelquefois de vingt ans; en y prenant garde, on se rendra compte cependant qu'il n'était pas sans mérite de donner des réponses exactes et suffisantes à quelques-unes des questions qu'on va lire :

SECTION D'HONNEUR : *Lettre*. — 1. Qui sont ceux qui sont hors de l'Église?

2. Quelles sont les marques de la véritable Église?

3. Qu'est-ce que l'Extrême-Onction?

4. Quels effets produit en nous la Sainte Communion?

*Explication*. — Un Juif, frappé par les prophéties de l'Ancien Testament, veut devenir chrétien, mais il se demande s'il doit se faire catholique, ou protestant, ou schismatique orthodoxe. Il vous prie de l'éclairer. Servez-vous pour le convaincre non seulement de l'Évangile, mais aussi de l'Ancien Testament.

*Histoire Sainte*. — 1. Quelles sont, dans l'Ancien Testament, les prophéties relatives à la Mère du Sauveur?

2. Quelles sont les diverses paroles adressées par Notre-Seigneur à Marie et rapportées par l'Évangile? Comment la Sainte Vierge les a-t-elles écoutées et accueillies, toujours d'après l'Évangile?

*Histoire de l'Église*. — 1. Trouve-t-on dans la primitive Église tout ce qui existe dans l'Église catholique du vingtième siècle, comme hiérarchie, doctrine, culte? Y a-t-il eu changement ou développement dans le dogme?

2. Un chef d'État peut-il nommer à une fonction ecclésiastique? Peut-il désigner celui qu'il désire en voir chargé? Pourquoi? Pratique de l'Église à ce sujet.

*Liturgie*. — Dire tout ce qui doit se trouver sur l'autel pendant la messe. Dire aussi les ornements que doit porter le célébrant, d'où vient leur nom, et pourquoi la couleur de certains d'entre eux varie suivant les jours.

Tel était le programme. Un bon nombre de jeunes filles donnèrent des réponses suffisantes et très justes; quelques-unes répondirent d'une manière remarquable.

Quelques semaines après, le 30 juin 1912, la distribution des prix de ce concours eut lieu dans une cérémonie solennelle présidée, à l'église cathédrale Notre-Dame de Paris, par Son Éminence le cardinal archevêque de Paris.

L'ecclésiastique, directeur de l'enseignement religieux, lut son rapport sur le concours. On proclama ensuite le *palmarès* ou liste des prix. Et ce que nous tenons à constater c'est ceci, que le premier prix de ce

concours pour tout le diocèse de Paris fut obtenu *ex aequo* par deux jeunes filles, Mlles Eugénie Bourgeois et Henriette Caron, toutes deux élèves de la maison Eugène-Napoléon dirigée par les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul. Il y avait cinq prix : les trois autres furent obtenus par des jeunes filles des maisons de Saint-Pierre de Montrouge, de la maison encore d'Eugène-Napoléon et de la maison de Saint-Séverin. — On voit la très honorable part obtenue par les jeunes filles des établissements de Filles de la Charité, et comment on forme pour l'avenir des femmes fortement instruites de la religion et capables d'exercer une heureuse influence. (Voir la *Semaine religieuse* de Paris, 6 juillet 1912.)

## LILLE

### LE SYNDICAT DE JEUNES FILLES DE LA RUE DE LA BARRE

Nous avons mentionné déjà le syndicat des jeunes filles dont le centre est à la maison des Filles de la Charité, rue de la Barre, à Lille.

Dans une réunion générale du mois de juillet 1912, de très intéressants comptes rendus ont été lus sur l'œuvre au point de vue administratif, financier, sur les services rendus, sur les cours de diverse nature, professionnels surtout, qui ont été faits au cours de l'année écoulée. Ces rapports ont été rédigés par Mlles Delaunay, A. Dernoncourt, Meynart, Aline Roussel, Vion, et par le zélé aumônier M. l'abbé Dassonville. La supérieure des Filles de la Charité de la maison de la rue de la Barre a bien voulu nous les communiquer.

Dans ces divers rapports, on lit de très intéressantes constatations ; des vœux sont formés aussi et des indications sont données pour le progrès croissant de l'œuvre. Nous ne pouvons transcrire ici ces rapports, mais nous mentionnerons au moins quelques-unes des

réflexions sur l'importance du syndicat lui-même.

Dans le rapport du comité d'initiative, après avoir constaté combien les jeunes ouvrières ou employées ont besoin d'être aidées et secourues en face des difficultés : « chômage, remerciement inattendu du patron, maladie plus ou moins coûteuse », on indiquait les avantages du syndicat.

« Et le remède à apporter à tous ces maux c'est :

« 1° Le groupement professionnel, le Syndicat, cette famille qui nous tend les bras au moment où l'on se sent désemparé.

« 2° Les bienfaits que l'on reçoit de cette grande famille sont : le perfectionnement professionnel grâce aux cours syndicaux ; la formation intellectuelle, sociale, morale dans les réunions syndicales, où chacune vient s'instruire et profiter de l'expérience des autres. »

Tous ces avantages en effet, sont évidents. Ils s'ajoutent à l'avantage général que le monde reconnaît. En face des prix dérisoires que trop souvent les employeurs payent aux ouvrières, surtout à celles qui travaillent à domicile, il n'y a que l'entente professionnelle qui puisse devenir un remède et procurer le relèvement de ces salaires absolument insuffisants à rémunérer le travail et à donner le moyen de vivre honorablement. La volonté et l'énergie personnelle ne peuvent arriver à un résultat : il faut, pour aboutir, la force de l'union professionnelle et non seulement le syndicat mais l'union des syndicats (1).

(1) Le mouvement syndical se généralise. D'après les documents du ministère du Travail à Paris, voici le nombre des syndicats créés en France durant le mois d'avril et de mai 1912 :

Avril 1912 : Patrons, 33 syndicats, comprenant 1 840 membres.

— Ouvriers, 21 — — 1 858 —

Mai 1912 : Patrons, 29 — — 738 —

— Ouvriers, 31 — — 1 875 —

Syndicat mixte, 1.

Unions patronales, c'est-à-dire union de syndicats de patrons, 3.



C'est ce qu'ont compris et viennent de pratiquer les syndicats de jeunes filles de la rue de l'Abbaye à Paris, dont nous avons parfois parlé ici. Ils viennent de s'unir, pour exercer une action plus efficace, au *Syndicat du commerce et de l'industrie* établi précédemment rue des Petits-Carreux et maintenant au 14 bis du boulevard Poissonnière. Les syndicats de jeunes filles de la rue de l'Abbaye sont ceux auxquels se sont si justement intéressées, on le sait, les Filles de la Charité de Paris.

---

## ALLEMAGNE

---

*Lettre de M. J. SCHREIBER, prêtre de la Mission,  
à M. A. FIAT, Supérieur général.*

Cologne-Nippes, 19 novembre 1911.

Comme j'ai commencé à vous parler des œuvres des Filles de la Charité, laissez-moi vous présenter un petit rapport annuel.

Le séminaire des sœurs nous fournit entre trente et quarante sœurs par an, ce qui est beaucoup relativement au passé, mais ce qui est loin d'être suffisant. La maison centrale compte en plus une cinquantaine de sœurs à habit à cause des différentes œuvres qui s'y pratiquent; hôpital pour les deux sexes d'environ deux cents lits; deux écoles gardiennes auxquelles s'ajoutera bientôt une troisième, un ouvroir externe, une belle association d'enfants de Marie, d'environ trois cents personnes, et enfin, la visite des malades et des pauvres à domicile à laquelle sont appliquées quatre sœurs.

Toute la province se compose en ce moment de cinquante-cinq maisons, y compris celle de Kosperich que nous venons d'ouvrir. Comme j'ai dû m'y rendre pour

assister à cette cérémonie qui, dans les campagnes, se fait avec grande solennité, j'ai interrompu ce récit que maintenant je vais continuer et, s'il plaît à Dieu, finir.

12 décembre. — Trois nouvelles maisons sont venues augmenter le nombre des établissements de la province, toutes les trois dans le diocèse de Trèves, où il y a maintenant neuf résidences de Filles de Saint-Vincent et où par leur moyen les Missionnaires aussi ont fait leur entrée pour donner des missions et des retraites.

La première de ces nouvelles maisons est celle de *Heimersheim*, grand village avec plusieurs filiales sur les bords de l'Ahr, rivière célèbre par la culture d'excellent vin et par un lieu de bains très fréquenté nommé Neuenahr. Dans cette nouvelle station de Heimersheim, qui a été ouverte le 1<sup>er</sup> avril, pour cette fois, par exception, sans aucune solennité à cause de raisons particulières, on s'occupe de la visite des malades à domicile, d'une école gardienne et d'un ouvroir externe. Mais par suite de quelques circonstances, on n'a pas encore pu commencer les deux dernières œuvres. La personne chargée de l'œuvre avait demandé auprès du gouvernement la permission, seulement pour la visite des malades; c'était afin d'obtenir plus facilement l'autorisation des'établir. Mais quand ensuite on a voulu commencer l'asile, on a forcé les sœurs à congédier les enfants jusqu'à ce que l'autorisation pour cette œuvre fût obtenue, ce qui n'a pas encore eu lieu. En attendant, la première œuvre marche très bien, et il est à remarquer que les gens, qui, d'abord, voyaient venir les sœurs avec quelque préoccupation, sont maintenant très satisfaits.

La deuxième maison est celle de *Gebhardshain* près de Betzdorf, station importante de la ligne Cologne-Giessen et Cassel. Ce gros village, également entouré d'un bon nombre de filiales, est situé dans les mon-

tagnes du Westerwald; il contient un grand nombre de protestants, possédant un temple desservi par un ministre. Cependant les catholiques sont en très grande majorité et pleins de bons sentiments. Les œuvres de Gebhardshain sont les mêmes qu'à Heimersheim, seulement on peut les commencer sans délai parce qu'on avait demandé au gouvernement la permission pour toutes.

Le dimanche, donc dans l'octave de l'Assomption de la très sainte Vierge l'installation solennelle a eu lieu, et afin de pouvoir y prendre part, je m'y suis rendu dès la veille avec la visitatrice et nous n'avons pas regretté ce voyage malgré quelque aventure désagréable pendant le trajet. La maison ornée et pavoisée pour la circonstance appartient en propre à la communauté des sœurs, en partie par don de la paroisse, en partie par achat que la communauté a fait. A dix heures, grand'messe solennelle avec sermon de M. le curé, suivie du *Te Deum*. Après cela la procession se forma. Toute la paroisse était sur pied, hommes, femmes et enfants. On s'acheminait vers la nouvelle maison en récitant le chapelet. Un chœur d'hommes exécutait des chants en musique et les enfants de chœur portant la croix et des drapeaux précédaient les sœurs; le clergé clôturait le cortège. Arrivé à la maison, j'ai fait une allocution aux fidèles pour leur présenter les nouvelles paroissiennes, pour leur expliquer le but qu'elles se proposaient et les recommander à leur bonne volonté. Puis eut lieu la bénédiction liturgique par M. le curé. D'après des nouvelles reçues depuis, toutes les œuvres ont commencé avec plein succès et la population se montre très sympathique.

Je passe à la dernière fondation, celle de *Körprich* qui date du 29 novembre. C'est également dans le diocèse de Trèves sur la frontière de la Prusse, vers le

grand-duché de Luxembourg. Comme ce sont les mêmes œuvres qu'à la fondation précédente, je me borne à dire que la réception des sœurs a été également très chaleureuse et solennelle ; les œuvres sont déjà en pleine activité. A Körperich les sœurs ne sont pas propriétaires, mais elles administrent l'œuvre d'une manière absolument indépendante sous le patronage de l'évêque de Trèves qui est très dévoué aux Filles de Saint-Vincent. Sous ce rapport, vous apprendrez avec plaisir que, pendant notre voyage, ayant à nous arrêter à Trèves pendant plusieurs heures vers midi, nous avons dû dîner au palais épiscopal : votre serviteur avec Sa Grandeur et son secrétaire, et les sœurs dans une chambre à part où les sœurs franciscaines qui ont le soin du matériel au séminaire diocésain aussi bien qu'au palais épiscopal, leur avaient préparé le dîner.

Pour l'année prochaine, il y a déjà trois ou quatre fondations qui se préparent. Puisse le bon Dieu nous conserver la paix et la tranquillité afin que l'ennemi de tout bien ne puisse pas entraver le bien qui se prépare.

Veillez agréer, etc.

J. SCHREIBER.

---

## ESPAGNE

---

### NOTES HISTORIQUES

SUR LA CONGRÉGATION DE LA MISSION EN ESPAGNE

(Suite.)

Nous avons raconté la fondation des établissements d'Espagne au dix-huitième siècle. Il n'y a plus pour cette période qu'à constater l'acceptation qui avait été

faite en 1797 d'un établissement à Cadix. On lit en effet dans la circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1798 écrite par M. Cayla, Supérieur général, que « l'établissement de Cadix a été accepté et que nos confrères ne tarderont pas à en prendre possession. Jusqu'ici, ajoute-t-il, notre Institut était peu connu dans cette partie de l'Espagne qui avoisine la capitale. On commence à l'y goûter et il y a des espérances fondées que la Congrégation s'étendra dans le royaume, si la Providence y multiplie les sujets en y conservant l'esprit de régularité qui y règne actuellement. » — *Circulaire*, t. II, p. 267.

Quand nous serons à la révolution d'Espagne de 1834, nous reprendrons l'ensemble des événements généraux concernant la Congrégation de la Mission dans ce pays. Nous allons continuer le récit des fondations d'établissements jusqu'à cette révolution.

#### BADAJOS (Estramadure), 1802.

(*Annales*, édit. espagnole, 1911, p. 348. Traduct.)

*Renseignements généraux.* — La ville de Badajoz est la capitale de la province et du diocèse qui portent son nom. Sa population est de 30 000 habitants. Située dans la région sud-ouest de l'Espagne qui porta le nom d'Estramadure, cette ville se trouve au confluent des fleuves Rivilla et Guardiana.

Badajoz, selon l'historien Mariana, fut fondée par les Romains qui l'appelèrent *Pax Augusta*; de là, son nom latin actuel *Pacensis*. Les Arabes changèrent ce nom. Des chroniques plus récentes lui donnent celui de *Betallos* qu'on prononça plus tard Badajoz, paraît-il.

*Origine de cette maison.* — Un premier projet d'établir les Prêtres de la Mission à Badajoz à la fin du dix-huitième siècle n'aboutit pas.

Au commencement du dix-huitième siècle, Mgr Ma-

thieu Delgado y Moreno fut élu évêque de Badajoz; c'est lui qui, en vue surtout de la formation de son clergé, appela les fils de saint Vincent de Paul dans sa ville épiscopale. Il en sollicita du roi Charles IV l'autorisation et l'obtint.

Le visiteur lui envoya trois Missionnaires fort recommandables : M. Joseph Murillo, alors supérieur de la maison de Barbastro; M. Joseph-Xavier Laballa et M. François Comprodon, alors supérieur de Guisona. Avec ces trois prêtres vinrent deux frères coadjuteurs : Jacques Urbistondo et Pierre Coll. Ils arrivèrent tous ensemble à Madrid le 3 décembre 1802 et ils se rendirent auprès de Mgr l'évêque de Badajoz qui s'y trouvait alors. Le 15 décembre, ils partirent avec le prélat et ils arrivèrent à Badajoz le 24 du même mois.

Les Missionnaires demeurèrent pendant quelques jours au palais épiscopal; ils s'installèrent ensuite au séminaire San-Aton, qui fut ainsi leur première demeure. Ils y restèrent cinq ans et passèrent à la Maison des ordinands, comme nous le dirons plus loin.

Installés au séminaire, les Missionnaires se trouvèrent en face de plusieurs difficultés, soit par l'opposition qu'ils constatèrent, soit par l'insuffisance du local pour l'organisation des œuvres. Au bout de quelques mois, le visiteur, M. Sobiès, se décida à aller à Badajoz où il arriva au mois d'avril 1803, accompagné de M. Pierre Vallhonestà, supérieur de la maison de Reus. M. Sobiès eut avec l'évêque plusieurs entretiens qui n'aboutirent à rien, et il décida que les Missionnaires retourneraient chacun à la maison d'où ils étaient venus. L'évêque, en face de cette décision, promit qu'on remédierait à la situation; M. Sobiès, de son côté, consentit à ce que les Missionnaires restassent, MM. Vallhonestà comme recteur, et M. Labalza comme vice-recteur; le frère Coll

demeura avec eux. Les épreuves et les souffrances ne leur firent pas défaut, jusqu'au moment où, après avoir tenu courageusement dans cette position, ils passèrent à leur nouvelle maison.

*Construction et inauguration de la Maison des Ordinands. Cet établissement est cédé à perpétuité à la Congrégation (1807).* — Mgr l'évêque et les Missionnaires ne perdaient point de vue l'affaire de la fondation. Plusieurs projets furent rédigés qui ne donnaient pas satisfaction aux deux parties; enfin Mgr l'évêque, qui avait déjà les moyens matériels pour l'exécution, proposa un projet qui fut agréé de tous. Ce fut de construire une Maison des ordinands. Les travaux furent commencés en 1805, et en deux années à peu près l'édifice fut terminé. Il était assez grand et suffisant pour les œuvres qu'on avait en vue. Les Missionnaires y entrèrent le 19 octobre 1807 : ils étaient complètement séparés du collège San-Aton.

*Suppression (1835) et restauration (1858) de cette maison.* — Les décrets rendus par les Cortès le 5 et le 9 mars 1836, et la loi générale du 31 juillet 1837 supprimèrent tous les ordres et congrégations religieuses en Espagne, sans excepter la Congrégation de la Mission. Déjà, à cause des troubles et des attentats sacrilèges commis en Espagne pendant les années 1834 et 1835, la maison de Badajoz avait été fermée, probablement au mois de novembre 1835, car au livre ou registre des messes de cette maison, au mois de novembre, on ne parle que de M. Barragan, ce qui fait supposer que tous les autres confrères étaient déjà partis.

Bien que la Maison des ordinands fût supprimée à Badajoz, il semble que les Missionnaires n'abandonnèrent pas complètement cette ville ou le diocèse; en effet, dans le livre que nous avons cité plus haut, on mentionne comme ayant dit la messe à l'intention de cette

maison de 1836 à 1850, MM. Mata et Barragan qui sont constamment nommés dans le registre des messes. Ce livre a été tout à fait interrompu depuis 1851 jusqu'à 1858. M. Mata qui fut le dernier supérieur de cette maison mourut à l'hôpital de Cadix le 6 décembre 1850.

La Congrégation de la Mission ayant été rétablie en Espagne, en vertu du concordat conclu avec le Saint-Siège en 1851, plusieurs évêques désireux de procurer le bien des âmes, voulurent fonder des maisons de Missionnaires ou rétablir celles qui y existaient auparavant. Un des premiers qui mit ce projet en exécution fut Mgr Manuel Garcia Gil, évêque de Badajoz, qui, en 1858, s'adressa à M. Masnou (Jean), visiteur de la province d'Espagne, lui demandant très instamment de faire revenir les enfants de saint Vincent de Paul pour prendre la direction de la Maison des ordinands. M. le Visiteur accéda avec plaisir au désir du prélat, et la Congrégation de la Mission se chargea de nouveau de la maison de Badajoz, le 25 novembre 1858, ayant pour supérieur M. Joachim Serrato; il avait avec lui M. Pierre Guiu et les frères coadjuteurs Lucien Tasa, Pierre Ferrer, Mathias Ortega et Thomas Esteville.

Satisfait des bons services que les Prêtres de la Mission rendaient dans son diocèse, Mgr Manuel Garcia Gil leur donna de nouvelles preuves d'affection et de confiance; le 8 octobre 1859, Sa Grandeur fit un contrat avec le visiteur, lequel s'obligeait à lui envoyer un prêtre comme directeur des ordinands et professeur de théologie morale et de la liturgie sacrée, et un autre pour expliquer la philosophie morale et la rhétorique, et pour aider à confesser les séminaristes; de son côté, Mgr l'évêque s'obligeait à leur faire donner par le séminaire 600 ducats.

Mgr Garcia Gil, ayant été promu au siège métropolitain de Saragosse, eut pour successeur à l'évêché de



Badajoz Mgr Jacques Moreno. Ce digne prélat, désirant donner une plus grande importance à la Maison des ordinands en la constituant aussi en maison de mission, eut recours au gouvernement de S. M. la reine Isabelle II, demandant l'autorisation de fonder à Badajoz une maison de Missionnaires, et aussi de faire inscrire au budget ecclésiastique de ce diocèse la dotation suffisante. Le gouvernement de Sa Majesté accorda son autorisation et le ministre de Grâce et Justice, M. Fernandez Negre, adressa à Monseigneur l'ordre royal à cet effet.

La Maison des ordinands et de mission étant ainsi approuvée et consolidée à Badajoz, Mgr Moreno fit un contrat avec le visiteur de la province d'Espagne, par lequel celui-ci s'obligeait à charger deux Missionnaires de cette maison de la direction spirituelle et morale des élèves du séminaire conciliaire, et Monseigneur s'obligeait à donner 8 000 réaux annuels, comme rétribution de leurs travaux. En effet, le 1<sup>er</sup> janvier 1862, deux Missionnaires furent chargés de cette direction, se consacrant avec zèle à la formation de ces jeunes gens qui plus tard deviendraient aussi les dispensateurs des mystères de Dieu.

Comme nous venons de le dire, la maison de Badajoz ayant été ainsi restaurée, et ayant reçu un personnel de six prêtres, à qui le gouvernement devait donner un traitement sur le Trésor, on jugea nécessaire de renouveler aussi les obligations établies lors de la fondation, les constatant de nouveau et y apportant les modifications convenables. A cet effet, Mgr Pantaleon Monserrat y Navarro, évêque de Badajoz et M. Melchior Igués, prêtre de la Congrégation de la Mission, délégué par le visiteur d'Espagne, alors M. Raymond Sanz, conclurent une convention additionnelle.

*La maison se ferme (1868), puis se rouvre une seconde*

fois (1875). — Les Missionnaires ne jouirent de la paix que pendant peu d'années. Le 18 septembre 1868, la révolution triompha à Cadix, et le 29 du même mois à Madrid : c'était juste trente-cinq ans après l'avènement d'Isabelle II au trône. Isabelle quitta Saint-Sébastien où elle était et se réfugia à Pau en France. Les juntes révolutionnaires proclamèrent aussitôt sa déchéance, le suffrage universel, la liberté des cultes, la liberté de la presse, etc.

Le 3 octobre, le général Serrano forma un gouvernement provisoire qui, le 12 du même mois, supprima les Jésuites; le 19, ordonna la dissolution des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul; le 22, supprima les ordres religieux et dénonça le concordat pour ce qui concernait les séminaires (1).

En ces tristes jours, la maison de Badajoz, comme les autres établissements des Missionnaires en Espagne, fut fermée. Les six Missionnaires et les quatre frères coadjuteurs qui la composaient se dispersèrent.

Des *Cortès constituentes* appelèrent au trône Amédée, duc d'Aoste, qui abdiqua après moins de trois ans de règne (décembre 1870-février 1873). La république fut alors établie; elle dura peu. Le fils aîné d'Isabelle, Alphonse XII, fut proclamé par un *pronunciamiento* le 30 décembre 1874 et reconnu roi en 1875.

La paix religieuse reparut alors. Pour la seconde fois, se rouvrit la Maison des ordinands : les Missionnaires y furent rappelés par l'évêque de Badajoz, Mgr Ramirez. Ils s'y sont occupés surtout de ce qui concerne l'éducation du clergé. Depuis la fondation de la maison, on avait fait dans cette maison les cours de théologie morale et pastorale et de liturgie; mais depuis 1903, il n'en est plus ainsi; l'évêque de Badajoz,

(1) *Compendio de historia eclesiastica* por Francisco de Asis Aguilar.

Mgr Torrijos, ayant confié la direction du séminaire aux *Josefinos* ou Ouvriers des vocations ecclésiastiques. Néanmoins, les Prêtres de la Mission continuent les mêmes œuvres : ils confessent et donnent les exercices spirituels aux séminaristes ; ils les préparent aux ordinations. De plus, chaque jour un Missionnaire va faire au séminaire alternativement une classe de théologie pastorale et une classe de liturgie auxquelles assistent les élèves des quatre années de théologie. De plus, deux autres Missionnaires vont faire au séminaire un cours d'humanité et un cours de philosophie. Ils donnent aussi des missions dans le diocèse de Badajoz.

Telle est l'histoire et telles sont les œuvres de la maison de Badajoz.

SUPÉRIEURS DE LA MAISON DE BADAJOZ

Nous donnons ici la liste des supérieurs ; nous ajouterons sur plusieurs d'entre eux quelques renseignements biographiques.

MM. VALLHONESTA (Pedro) . . . . .	1803
ZABALZA (José Janvier) . . . . .	1810
CODINA (Buenaventura). . . . .	1826
ROCA (Juan) . . . . .	1826
GROS (Miguel) . . . . .	1828
MATA (Thomas) . . . . .	1834-1835

*Suppression*

SERRATO (Joaquin). . . . .	1858
ORRIOLS (Manuel) . . . . .	1861
VALDIVIELSO (Aquilino). . . . .	1862
ARNAIZ (Nicolas). . . . .	1866-1868

*Suppression*

RIU (Jose) . . . . .	1875
SERRA (Antonio) . . . . .	1878
CASARRAMONA (José) . . . . .	1882
PEREZ ANTON (Miguel). . . . .	1894
MIRALDA (Juan) . . . . .	1900

Voici quelques renseignements biographiques sur plusieurs de ces Missionnaires :

M. Pierre VALLHONESTA naquit le 22 juin 1783 à Horta, de la province et de l'évêché de Barcelone. Il entra dans la Congrégation de la Mission à l'âge de vingt et un ans, le 16 avril 1759. Le 18 mars 1763, il arriva à Barbastro où il enseigna avec succès la théologie morale; il y demeura jusqu'au 27 mars 1775. Il fut nommé alors supérieur de Guisona, où il exerça cette charge jusqu'à la fin de l'année 1785, époque à laquelle on l'envoya à Barcelone pour les Missions. En 1800, il fut nommé supérieur de la maison de Reus; de là, en 1803, il passa à la maison de Badajoz dont il fut le premier supérieur. On peut bien dire que sa patience, son humilité, sa prudence vainquirent les difficultés qui s'élevèrent contre cette fondation. Enfin, rempli de mérites et de vertus, il rendit son âme à Dieu le 31 juillet 1810, ayant soixante-douze ans d'âge et cinquante-deux de vocation. Son enterrement eut lieu en la chapelle de Notre-Dame des Douleurs, dans les cloîtres de la cathédrale; le chapitre et une foule nombreuse s'y pressaient attirés par la renommée de sainteté et par l'édification donnée par ce digne Missionnaire.

M. Joseph-Xavier ZABALZA naquit à Ciriza, diocèse de Pampelune, en 1736. Ayant renoncé à une cure assez considérable, il entra dans la Congrégation de la Mission à Barcelone en 1797. Il fut envoyé à Barbastro le 19 mai 1800; il y resta jusqu'au 18 novembre 1802 et vint alors à la nouvelle maison de Badajoz dont il fut une des pierres fondamentales. M. Zabalza y fut nommé Supérieur à la mort de M. Vallhonesta. Il continua dans cet office et dans la charge de professeur de morale jusqu'à son décès survenu le 26 février 1826.

M. Bonaventure CODINA fut supérieur à Badajoz en 1826. On parlera de lui dans la Notice sur la maison de Madrid.

M. Jean ROCA fut supérieur de Badajoz en 1826. Nous avons parlé précédemment de M. Roca dans les *Annales*, quand il fut question de la maison de Majorque.

M. Michel GROS était originaire de Puebla de Castro, province de Huesca et diocèse de Barbastro; il naquit le 13 septembre 1779. Il entra dans la Congrégation le 29 octobre 1804. Après son séminaire et une partie de ses études, il fut envoyé de Barcelone à Barbastro pour étudier la morale. De Barbastro il alla à Guisona le 29 juillet 1810, et il y reçut les saints ordres. Au bout de trois ans il retourna à Barbastro. En 1814 il fut envoyé à Badajoz où il demeura vingt ans. A la fin de l'année 1828, quand M. Roca fut envoyé à Madrid, M. Gros fut nommé supérieur de cette maison de Badajoz, charge qu'il exerça jusqu'au 10 septembre 1834, époque à laquelle, à cause des affaires politiques, il reçut l'ordre de M. Manuel Latre, alors capitaine général, de partir pour Valence, où il demeura quelques mois. Il partit ensuite à l'étranger et retourna dans sa patrie en 1837 pour aider M. Roca dans la direction des Filles de la Charité. En 1843, nous le trouvons à Sanguesa avec M. Sanz; là ils commencèrent la traduction des Conférences de saint Vincent de Paul aux Filles de la Charité; M. Sanz dictait et M. Gros écrivait; ils terminèrent cet ouvrage à Madrid. Enfin, le 10 mars 1844, il rendit son âme à Dieu, âgé de soixante-cinq ans, et ayant quarante ans de vocation.

Dès ses plus jeunes années, M. Gros se distingua par son talent et encore plus par son application au travail. Il était très ordonné, mé-

thodique et d'une constance invincible pour finir ce qu'il entreprenait.

M. Thomas MATA naquit à Barbastro le 6 mars 1793; il entra dans la Congrégation le 20 août 1816, et il vint de Reus à Badajoz le 21 novembre 1831. En 1834, lorsque M. Gros fut exilé de Badajoz, ainsi que nous l'avons dit, M. Mata resta chargé de la conduite de cette maison, ayant la douleure de la voir fermée vers la fin de 1835. Il mourut à Cadix en 1850.

M. Joachim SERRATO naquit à Guardia, province de Huesca, au diocèse de Barbastro, le 18 avril 1811. Il fut reçu dans notre Congrégation le 18 juillet 1828. Lorsque la maison de Badajoz fut restaurée en 1858, M. Serrato fut nommé Supérieur, charge qu'il exerça jusqu'au 24 septembre 1860. Il reçut alors du visiteur, M. Masnou, l'ordre de partir pour Madrid, où il fut employé à différents offices; il exerça entre autres celui d'assistant du visiteur, M. Sanz. En 1866, il fut nommé Supérieur de la maison d'Arenas de San Pedro, dans la paroisse d'Avila; cette maison ayant été fermée à cause de la révolution de 1868, M. Serrato partit pour la ville de Haro, où il fut logé à l'hôpital. Il y mourut le 11 août 1870, âgé de cinquante-huit ans et après quarante-deux ans de vocation. Il y a encore des personnes qui ont connu M. Serrato; elles disent qu'il était un missionnaire humble, simple, laborieux.

M. Manuel ORRIOLS fut supérieur de Badajoz en 1861. Déjà, dans nos *Annales*, nous avons publié quelques notes sur la vie et les vertus de M. Orriols.

M. Aquilín VALDIVIELSO naquit à Rabè de las Calzadas, province et diocèse de Burgos, le 2 janvier 1826. Elevé chrétiennement par ses parents et par ses maîtres et voyant que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique, il fit toutes ses études au séminaire de Burgos et reçut la prêtrise en 1851. Il était curé de las Quintanillas, et âgé de vingt-neuf ans, quand il entra dans la Congrégation le 9 novembre 1855. Après avoir enseigné pendant quelque temps la philosophie et la théologie morale à la maison de Madrid, il vint pour la première fois à la maison de Badajoz en 1859; là il enseigna au séminaire la philosophie morale. En 1860, il fut envoyé en Afrique à cause de la guerre, comme directeur des Filles de la Charité employées à l'assistance et au soin des soldats. Cette guerre heureusement terminée, M. Valdivielso retourna à Madrid, et en 1862 il fut envoyé comme premier supérieur de la maison d'Arenas de San Pedro dans la province d'Avila; il y resta peu de temps, car, dans la même année, il vint une seconde fois à Badajoz comme Supérieur. En 1866, M. Maller ayant été nommé visiteur, il fit venir M. Valdivielso à Madrid pour y exercer les charges d'assistant et de procureur. A cette époque éclata la révolution de 1868, qui l'obligea à partir d'Espagne, et à s'en aller avec les séminaristes, les étudiants et plusieurs autres prêtres, au Berceau de saint Vincent près Dax. Il y demeura jusqu'en 1870; alors, accompagné de quelques prêtres et des étudiants, il partit pour les Philippines, où il arriva le jour de la Toussaint. Le 12 décembre 1871, il fut nommé visiteur de cette province comme il est indiqué dans la patente que j'ai lue. Peu de temps après, M. Salmeron le remplaça dans cet office et, en 1874, nommé député; il assista à la 23<sup>e</sup> assemblée tenue à Paris dans laquelle M. Boré fut élu supérieur général. M. Valdivielso se disposait à retourner aux Philippines, mais M. Maller, alors visiteur de la province, prévoyant la possibilité de restaurer les maisons de la Congrégation, après l'avènement du roi Alphonse XII, retint M. Val-

divielso à Madrid, pour y exercer de nouveau les offices d'assistant et de procureur de la province. Il demeura dans cet office pendant trente-cinq ans, depuis 1876 jusqu'à 1910; il le quitta alors à cause de sa vieillesse et ses infirmités. Il est mort à Madrid pieusement, le 3 février 1912.

M. Nicolas ARNAIZ, frère du visiteur actuel, naquit à Zumel, province de Burgos, le 24 décembre 1837. Ses parents eurent grand soin que Nicolas, comme leurs autres enfants, fût élevé dans la crainte de Dieu. Après sa première communion, il partit pour Lodoso, étudia pendant trois ans le latin et passe ensuite au séminaire de Burgos, où il suivit pendant trois ans aussi les cours de philosophie. Il avait dix-huit ans quand il apprit qu'un de ses camarades de son pays était entré au séminaire de la Congrégation de la Mission; il prit la résolution de l'imiter, ce qu'il fit le 9 novembre 1855. Il reçut la prêtrise en 1861 à l'âge de vingt-cinq ans. En 1862, ses Supérieurs le chargèrent du cours de théologie dogmatique. En 1863, il prêcha des missions à l'archidiocèse de Tolède, et fut remarqué par son beau talent de parole. En 1864, il vint à la maison de Badajoz où il s'appliqua aussi avec beaucoup de zèle aux missions et à la formation du clergé. En 1866, il fut nommé supérieur de la maison de Badajoz. Mgr l'évêque de Badajoz le nomma recteur du séminaire conciliaire, charge délicate dont il s'acquitta au contentement général. Il lui fit aussi l'honneur de l'amener comme théologien consulteur au concile du Vatican, où il se montra très satisfait de ses services. Peu de temps après son retour de Rome, M. Arnaiz fut envoyé par M. le Visiteur à Burgos, comme directeur du collège. En 1871, il prêchait une retraite à Albacete, lorsqu'il fut atteint dans cette ville d'une grave maladie. Après une dizaine de jours, il succomba le 24 février 1871, à l'âge de trente-trois ans seulement. Il a été l'un des plus distingués des Prêtres de la Mission en Espagne au dix-neuvième siècle.

---

## POLOGNE

---

*Extraits de quelques lettres de Filles de la Charité*

### PROVINCE DE VARSOVIE

#### LUBLIN

Lublin; Ouvroir, décembre 1911.

Nous avons eu un grand travail pour donner des étrennes et servir le dîner traditionnel en Pologne la veille de Noël, où l'on ne mange qu'une fois le jour. Nous avons servi le repas à 770 personnes : 200 enfants

d'asile, 140 de l'ouvroir, 138 de l'école, 60 garçons apprentis, 50 garçons de la maison, puis 85 vieilles femmes et incurables, 26 sous-mâitresses, filles d'asile et employés de la maison; enfin 26 domestiques et 60 pauvres passants à l'asile de nuit. Tout le monde a été copieusement servi. Nous n'étions que quatre sœurs pour servir tout le monde; ce sont les Enfants de Marie externes qui nous ont prêté leur concours et elles étaient admirables de dévouement.

Après la nouvelle année, les propriétaires agronomes des environs commencent des cours d'agriculture pour les petits propriétaires et fermiers; nous les hébergeons pendant un mois. Ces Messieurs nous payent leur pension. Pendant le dîner, les prêtres leur font des instructions religieuses ou bien quelques bonnes lectures et au moment du départ, ils se confessent tous et font leur communion. C'est une Mission qui a un double profit. En février, la même chose se fait pour les femmes et les filles de ces bons paysans. On leur fait des cours ménagers adaptés à leurs besoins et on leur donne l'enseignement religieux pendant leur repas. C'est un grand bienfait pour notre pauvre peuple, si affamé de la parole de Dieu.

Sœur MILEWSKA.

## PROVINCE DE CULM

### BISKUPITZ

Biskupitz, décembre 1911.

L'année 1911 a été pour la sœur Gierich marquée par toutes les félicitations qu'elle a dû recevoir à l'occasion de sa cinquantaine. L'impératrice même (d'Allemagne, Prusse) l'a honorée de ses souhaits et lui a envoyé une *Imitation de Notre-Seigneur* avec sa signature. Mais le bon Dieu l'éprouve, car elle souffre des yeux.

BYSLAWECK

Byslaweck, décembre 1911.

En août dernier, nous avons eu un grand orage et la foudre est tombée sur le clocher de notre église. On vint nous dire qu'il brûlait. Nos garçons sont allés voir, mais il n'y avait plus de feu; la boiserie seulement était en morceaux, les fleurs artificielles endommagées un peu par la fumée. La foudre a passé à côté de deux de nos sœurs, une à la chapelle et l'autre à la chambre de communauté, rien ne leur est arrivé : mais nous avons trouvé ensuite vingt petits trous dans les murs par où la foudre a dû passer.

Comme nous étions assurées, on nous a donné 450 marks (530 francs) d'assurance pour réparer les dommages dans le clocher.

Nous aimons à penser que c'est le Sacré-Cœur de Jésus à qui l'église est dédiée, qui nous a gardées. Ce même jour, il y eu dans les environs six incendies causés par la foudre.

Sœur TRAWINSKA.

KOSTEN

Kosten, décembre 1911.

Le besoin d'un nouvel hôpital était urgent, Mgr Likowski a choisi parmi les prêtres les plus dévoués à la Communauté un trésorier, le chargeant de nous fournir le nécessaire pour cette construction. Ce bon curé s'acquitte parfaitement de sa mission. Les travaux seront bientôt terminés et le nouvel hôpital sera sous le vocable de saint Antoine de Padoue.

Sœur PRUSZAK.

POSEN

Posen, Hospice d'Incurables Saint-Lazare,  
décembre 1911.

Nous voilà transférées dans notre nouvelle maison



au faubourg. Nos pauvres infirmes sont bien installés, mais le Divin Enfant n'a qu'une toute petite crèche. Quelle foule de pasteurs l'entouraient pendant les fêtes : des aveugles, des boiteux, des sourds, toute espèce d'éclopés! Ah! qu'ils ont été heureux d'assister à la première messe!

Mgr Likowski est très heureux de notre installation. Il est plusieurs fois venu nous voir. La dernière fois, il nous a apporté un ciboire et a promis qu'une fois les fêtes de son jubilé terminées, il viendrait nous dire la messe...

Sœur WALICK.

---

## DU BRÉSIL

THOMAS COELHO

Thomas Coelho (Brésil), décembre 1911.

Je suis vraiment la plus heureuse des sœurs missionnaires, et je ne saurais assez exprimer à Dieu ma reconnaissance d'avoir été envoyée dans ce pays, où au milieu des montagnes et des forêts, on se sent bien près du ciel. Mes deux compagnes sont dans les mêmes sentiments.

Nous avons cinquante enfants en classe. Ces enfants ne sont pas habituées à l'étude; mais nos délices sont de leur donner des leçons de catéchisme qu'elles écoutent avec une avidité admirable.

Les bonnes gens viennent aux sœurs avec confiance, afin de les consulter pour leurs malades.

Les Prêtres de la Mission sont très bons pour cette petite colonie et pourvoient à tous les besoins spirituels des sœurs. Elles remercient le bon Dieu de la grâce qu'il leur a faite en les envoyant dans cette mission.

Sœur EDLER.

S. MATHEUS

S. Matheus, décembre 1911.

Les sœurs travaillent de bon cœur, guidées par l'excellent directeur M. Chilaszek, prêtre de la Mission. Elles vont faire leur retraite pendant les vacances. M. Kandora de Rio Claro va la leur prêcher; elles ne se sentent donc plus si isolées et ont plus de courage pour se dévouer à leur chère jeunesse.

Sœur SZANDRACH.

ABRANCHES

Abranches, décembre 1911.

Notre école marche très bien. Nous avons eu près de 100 enfants, bien que l'enseignement ne soit pas obligatoire. Il y a bien les écoles du gouvernement, mais elles ne comptent habituellement que quinze à vingt enfants; ce sont, hélas! des écoles sans Dieu.

On nous demande de recevoir quelques enfants internes, parce qu'il y en a qui demeurent très loin, mais il faudrait construire. M. le Supérieur nous a promis de s'en occuper.

Nous avons aussi des vocations pour la Communauté; mais, en général, ici, les familles ne sont pas riches; il serait impossible de payer le voyage en Europe, et même, souvent, la pension du séminaire à Rio de Janeiro. Enfin, nous verrons.

Sœur OLSZTYNSKA.

---

# ASIE

---

## CHINE

---

### STATISTIQUE GÉNÉRALE

SUR LES MISSIONS CATHOLIQUES DE CHINE EN 1910

Précédemment, nous avons publié une statistique générale du personnel et des missions de Chine. Nous l'avions empruntée à l'Annuaire pontifical et surtout aux *Notes statistiques* publiées par l'imprimerie catholique de Zi-Ka-wei, à Chang-hai. Cette statistique se rapportait à l'année 1907. — *Voy. Annales*, t. LXXIV, p. 271.

La même imprimerie vient de donner une nouvelle statistique se rapportant à l'année 1910. C'est celle que nous allons mettre en grande partie sous les yeux de nos lecteurs.

Jeter un coup d'œil général sur le mouvement d'ensemble sert à s'orienter et à donner à chaque élément sa juste proportion. C'est pourquoi nous publions de temps à autre quelque résumé général.

Dans les comparaisons qui s'instituent à cette occasion, il importe d'ailleurs de se souvenir que les situations sont diverses : à côté d'un vicariat apostolique déjà ancien est parfois mentionné un vicariat qui ne vient que de commencer : rien que cela suffit à expliquer des différences de chiffres sur plusieurs points. D'autres fois, les mêmes expressions ne désignent pas partout exactement les mêmes choses, par exemple s'il s'agit de classer les édifices religieux en églises, cha-

nelles ou oratoires, ou encore s'il s'agit de classer les diverses sortes d'écoles.

Malgré cela, le résultat général donne une vue suffisamment exacte de l'ensemble des œuvres.

I. — CHRÉTIENS PAR RÉGIONS ET PAR MISSIONS.

*Première région.*

Missions.	Congrégations.	Chrétiens.
Tché-li (N.) . . . . .	Lazaristes . . . . .	95433
— (Cent.) . . . . .	—	72531
— (E.) . . . . .	—	9337
— (W.) . . . . .	—	58500
— (S. E.) . . . . .	Jésuites . . . . .	74338
Ho-nan (N.) . . . . .	M. E. Milan . . . . .	7779
Mandchourie (S.) . . . . .	M. E. Paris . . . . .	24755
— (N.) . . . . .	—	22493
Mongolie (E.) . . . . .	M. E. Scheut . . . . .	21047
— (Cent.) . . . . .	—	27960
— (W.) . . . . .	—	15106
		<u>429279</u>

*Deuxième région.*

Ili (Sin-kiang) (miss.) . . . . .	M. E. Scheut . . . . .	300
Kan-sou (N.) . . . . .	—	3083
— (S.) (P. A.) . . . . .	—	1484
Chen-si (N.) . . . . .	Franciscains . . . . .	28186
— (S.) . . . . .	M. E. Rome . . . . .	13074
Chan-si (N.) . . . . .	Franciscains . . . . .	21145
— (S.) . . . . .	—	18029
Chan-tong (N.) . . . . .	—	28615
— (E.) . . . . .	—	9111
— (S.) . . . . .	M. E. Steyl . . . . .	58914
		<u>181941</u>

*Troisième région.*

Ho-nan (W.) (P. A.) . . . . .	M. E. Parme . . . . .	3243
— (S.) . . . . .	M. E. Milan . . . . .	16828
Houpé (E.) . . . . .	Franciscains . . . . .	28636
— (N. W.) . . . . .	—	20006
— (S. W.) . . . . .	—	13378
Hou-nan (N.) . . . . .	Augustiniens . . . . .	3779
— (S.) . . . . .	Franciscains . . . . .	8237
Kiang-si (N.) . . . . .	Lazaristes . . . . .	15063
— (E.) . . . . .	—	21091
— (S.) . . . . .	—	11301
Tché-kiang (E.) . . . . .	—	19422
— (W.) . . . . .	—	10318
Kiang-nan : Kiang-sou et Ngan-hoei.	Jésuites . . . . .	193498
		<u>364820</u>

*Quatrième région.*

Koei-tchéou	M.E. Paris . . . . .	28409
Se-tch'ouan (N.). . . . .	—	45000
— (E.). . . . .	—	40587
— (S.). . . . .	—	30618
Yun-nan. . . . .	—	12234
Thibet. . . . .	—	2417
		<hr/> 159265

*Cinquième région.*

Fou-tcheou . . . . .	Dominicains . . . . .	48821
Amoy (sans Formose) . . . . .	—	4621
Hong-kong . . . . .	M.E. Milan . . . . .	16205
Koang-tong (P.A.). . . . .	M.E. Paris. . . . .	59684
Koang-si (P.A.). . . . .	—	4449
Diocèse de Macao. . . . .	—	(?) 30000
		<hr/> 163780

*Résumé.*

Diocèse. . . . .	I
Vicariats apostoliques. . . . .	40
Préfectures apostoliques. . . . .	4
Mission. . . . .	I
Total des chrétiens. . . . .	<hr/> 1299085

II. — NOMBRE DES CHRÉTIENS PAR PROVINCES.

Tche-li. . . . .	310139	Ngan-hoei . . . . .	39080
Kiang-sou. . . . .	154418	Tché-kiang. . . . .	29740
Se-tchoan et Thibet. . . . .	118622	Koei-tcheou . . . . .	28409
Koang-tong. . . . .	105889	Ho-nan. . . . .	27850
Chan-tong. . . . .	96640	Cheng-king. . . . .	24755
Hou-pé. . . . .	62020	Ki-rin et Amour . . . . .	22493
Mongolie. . . . .	61086	Yun-nan. . . . .	12234
Fou-kien . . . . .	53442	Hou-nan. . . . .	12036
Kiang-si. . . . .	47455	Kan-sou . . . . .	7594
Chen-si. . . . .	41260	Koang-si. . . . .	4449
Chan-si. . . . .	39174	Sin-kiang . . . . .	300

III. — NOMBRE DE CHRÉTIENS PAR CONGRÉGATIONS.

Lazaristes. . . . .	312996	Dominicains. . . . .	53442
M.E. Paris. . . . .	270646	M.E. Milan. . . . .	40812
Jésuites. . . . .	267836	Macao. . . . .	30000
Franciscains. . . . .	175363	M.E. Rome. . . . .	13074
M. E. Scheut. . . . .	68980	Augustiniens. . . . .	3779
M. E. Steyl. . . . .	58914	M. E. Parme . . . . .	3243

IV. — CLERGÉ PAR CONGRÉGATIONS.

	Évêques:	Prêtres européens.	Prêtres chinois.	Total.
M. E. de Paris . . . . .	13	411	188	612
Lazaristes . . . . .	9	192	137	338
Franciscains . . . . .	9	190	122	321
Jésuites . . . . .	2	186	97	285
M. E. de Scheut . . . . .	4	163	39	206
Dominicains . . . . .	2	57	28	87
M. E. de Milan . . . . .	3	48	25	76
M. E. de Steyl . . . . .	1	61	12	74
Augustiniens . . . . .	1	26	2	29
M. E. de Rome . . . . .	1	13	5	19
Cisterciens . . . . .				12
M. E. de Parme . . . . .		11		11
Macao . . . . .	1	?	?	

VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI MARITIME

Par bref du Souverain Pontife daté du 27 avril 1912, et conformément au désir qu'en a exprimé Mgr Jarlin, le vicariat apostolique de Pékin ou Tché-li septentrional vient de donner naissance à un nouveau vicariat.

L'admirable multiplication du nombre des chrétiens avait amené à détacher de Pékin, il y a quelques années, le district de Pao-ting-fou, pour en faire un vicariat à part sous le nom de Tché-li central; le nombre des fidèles n'ayant cessé de s'accroître, c'est aujourd'hui le district de Tien-tsin que l'on juge apte à être séparé à son tour de Pékin et à être érigé en vicariat spécial. En 1903, ce district avait environ 3 000 chrétiens; en juin 1911, il en avait 31 000, et on y préparait plus de 2 000 catéchumènes au baptême. Il prend le nom de « Tché-li maritime ».

M. Paul Dumond, lazariste, de la maison de Pékin, est nommé par bref du 27 avril 1912 évêque de Curubita et vicaire apostolique du nouveau vicariat, avec résidence à Tien-tsin.

*L'Écho de Chine* a publié la note suivante datée de Tien-tsin, 27 juin 1912 :

Le sacre de Mgr Dumond aura lieu dimanche prochain à Pékin, à la cathédrale du Pei-Tang. Le prélat consécrateur sera Mgr Jarlin, évêque de Pékin, assisté de Mgr Fabrègues, évêque de Pao-ting-fou, et de Mgr Geurts, évêque de Yong-ping-fou.

Mgr Dumont fera son entrée solennelle à Tien-tsin dans les premiers jours de la semaine prochaine et prendra de suite possession de son église cathédrale, à la cité. Déjà les dispositions nécessaires ont été prises tant dans l'église que pour l'aménagement de l'évêché. Une partie des élèves du grand séminaire de Pékin arriveront incessamment et formeront le noyau du nouveau séminaire de Tien-tsin.



Nous donnerons plus loin aux renseignements et documents le bref du 27 avril 1912 par lequel est érigé le vicariat du Tché-li maritime et par lequel il est confié à la Congrégation de la Mission.

---

#### LE SACRE DE MGR DUMOND, VICAIRE APOSTOLIQUE DE TIEN-TSIN

Ce sacre a eu lieu à Pékin le 30 juin. Les Missions catholiques (30 août 1912) en publient le récit suivant :

#### *Lettre de M. COTTA, lazariste*

*Habemus Pontificem!* Tel est le cri de joie dont prêtres et néophytes se saluaient à Tien-tsin, il y a quelques mois, à la nouvelle que Mgr Paul Dumond était nommé premier évêque de cette ville, dont le district venait d'être érigé en vicariat apostolique sous le nom de Tché-li maritime.



Le Tché-li maritime est de beaucoup le moins étendu des vicariats de Chine, *minima in principibus Juda*; mais il compte près de trente-cinq mille fidèles.

La cathédrale et l'évêché étant trop exigus pour que le sacre eût lieu à Tien-tsin, c'est à Pékin que les nombreux missionnaires et chrétiens désireux d'y assister se rendirent, qui en chemin de fer, qui en char ou à bicyclette. La veille du 30 juin, jour fixé, le Pétang ressemblait à une ruche en pleine miellée : cinq évêques, soixante-cinq prêtres, des frères maristes, des frères coadjuteurs, des séminaristes et une foule de néophytes difficile à évaluer, tous savourant la joie de se trouver réunis pour une pareille fête.



La cérémonie fut impressionnante. De cordiales agapes réunirent ensuite plus de cent convives. Par une délicate attention, M. de Margerie, ministre de France, avait remis son voyage en Europe, pour nous honorer de sa présence. Le drapeau tricolore était en bonne place avec celui du Saint-Siège, celui de la jeune république chinoise (le gracieux « pentachrome (1) ») et des étendards, des bannières à profusion.

Tout cela disait la vitalité de l'Église et ses pacifiques victoires.

Le local, les personnages et les décors évoquaient d'autres souvenirs, qui semblent si lointains, déjà!

Douze ans nous en séparent et que de chemin parcouru depuis! Les missionnaires relevant les églises de leurs ruines, oubliant le passé pour aller à de nou-

(1) Aux « cinq couleurs », rouge, jaune, bleu, blanc et noir, représentant les cinq races de la population.



velles conquêtes; les survivants des hécatombes de l'année terrible — 1900, la guerre des Boxeurs — fraternisant avec les fils des bourreaux! N'est-ce pas l'ère de paix qui commence, celle dont parle Isaïe : *Habitabit lupus cum agno?* Et, en ces derniers bouleversements, l'église devenue le refuge des païens eux-mêmes, et ouvrant ses portes, au moment du danger, à des mandarins, à d'anciens ministres! Partout où les riches magasins et les prétoires ont été la proie du pillage et de l'incendie, les églises catholiques ont été respectées : *odor ignis non erit in te.*

L'explication de ce fait n'est-elle pas là, à deux pas de nous! Dans le faubourg ouest de Péking, à Chala, s'élève une église dont Mgr Jarlin a pu dire justement :

« Dans cent ans, c'est là que nos chrétiens viendront chercher leurs titres de noblesse. »

A l'intérieur, des plaques de marbre portent gravés des milliers de noms glorieux. Ceux qui les ennoblirent sont nôtres. L'histoire de leurs luttes et de leur triomphe — quand elle sera écrite — fera l'admiration et la consolation de tous ceux qu'intéresse la Propagation de la foi. Cette admirable épopée, où l'héroïsme est de toutes les pages, touchera-t-elle certains *dilettanti* qui ne reconnaissent aux chrétiens de ce pays qu'un christianisme à fleur de peau?

Des souvenirs plus anciens nous rendent doublement chère l'église de Cha-la. A son ombre, les vétérans de l'apostolat dormaient leur dernier sommeil... la rage des ennemis a brisé leurs stèles en 1900 et a jeté au vent les cendres des vénérables jésuites Ricci, Schall, Verbiest, etc., se flattant de faire l'oubli autour de leur nom

*Nec tumulum vestrum quisquam cognoscere possel ;*

mais des mains pieuses ont recueilli, après la tourmente,

cé qui subsistait de ces restes vénérés, les ont joints aux dépouilles des récentes victimes, et tous reposent sous un mausolée dont la vue est un enseignement et un réconfort. Les stèles, reconstituées, sont encadrées dans la maçonnerie de l'église et rappellent la continuité d'une mission féconde en vicissitudes.

Que nous voilà loin de notre sujet ! Notre excuse, c'est que la vue d'un édifice ne doit pas en faire oublier la substructure, et qu'il nous est bon de « nous raciner dans nos morts ».



Au soir de cette belle journée, un vieux missionnaire, dont la verve se rit des années, exprima les sentiments de tous dans ce sonnet à Mgr Dumond :

Sur les bords du Pei-ho, bientôt Votre Grandeur  
Verra se dérouler le concours innombrable  
D'un peuple dont la foi profonde, inébranlable,  
Fera d'un doux émoi palpiter votre cœur.

Mais la joie a son temps. Viendra le dur labeur.  
Dame de la Victoire (1), alors, sois secourable  
A celui qu'en ce jour un titre redoutable  
D'un immense bercail établit le pasteur.

Daigne, ô Vierge, à ses vœux toujours être propice ;  
Fourvière l'a connu fidèle à ton service,  
Récompense sa foi, soutiens son vol naissant.

Et toi, qui de sa ruche entrepris de distraire  
Pour lui tout un essaim au travail incessant,  
Église de Pékin, suis-les d'un œil de mère.

La dernière phrase est une allusion aux armes de Monseigneur ; on y voit une ruche au travail incessant pour parler comme notre poète, avec la devise : *Bonum autem facientes non deficiamus*.

(1) Mgr Dumont est lyonnais et la cathédrale de Tien-tsin est dédiée à Notre-Dame des Victoires.



Comment raconter la réception à Tien-tsin, le 4 juillet? C'était un spectacle unique par l'importance du cortège, par la multitude des drapeaux et bannières et surtout par la présence spontanée d'un grand nombre de païens, et des autorités civiles et militaires accourus pour souhaiter la bienvenue au premier pasteur de la ville.

Pour mesurer le chemin parcouru, il suffit de se rappeler que le missionnaire honoré ainsi en 1912 était, en 1898, poursuivi, battu et traîné couvert de sang à travers les rues de Pao-ting-fou. L'intervention d'un officier lui sauva la vie, ainsi qu'à son compagnon de gloire et d'infortune, M. Wang.



Pour finir, je veux citer un mot prononcé hier par un ancien *tao-tai* :

« Jusqu'ici, disait-il, notre opposition au christianisme a été systématique. Qu'il s'agit de la communauté chrétienne ou d'un de ses membres, le bon droit recevait toujours quelque atteinte. Maintenant, devant le désarroi général, je reconnais que l'Église catholique est la lumière et le salut. Je suis chrétien. »

Puisse-t-il avoir de nombreux imitateurs. *Et venient ad te qui detrahebant tibi.*

---

## TIEN-TSIN

Nous avons reçu de Tien-tsin l'intéressante lettre suivante :

Tien-tsin, 20 juillet 1912.

Une petite nouvelle pour nos chères *Annales*. Le premier journal catholique chinois (hebdomadaire) est ce-

lui de Tien-tsin, édité par la Mission. Les Pères Jésuites de Shang-hai avaient bien autrefois une revue bimensuelle (*I-Wen-lon*), qui plus tard change de nom et se nomme *Hoei-Pao*. Ils ont, en outre, depuis vingt-cinq ans, un bulletin *mensuel* de l'Archiconfrérie du Sacré-Cœur, mais ce n'est pas un journal. Récemment, presque en même temps que nous, les Révérends Pères ont édité une « Revue catholique », remplaçant très avantageusement, au point de vue religieux, le *Hoei-pao* supprimé, mais c'est une revue ne paraissant que chaque mois : encore et toujours, ce n'est pas ce dont nous entendions exprimer le désir.

Et donc il faut bien dire que le premier journal catholique chinois est né à Tien-tsin, à l'ombre tutélaire de Notre-Dame des Victoires.

Je vous envoie un exemplaire à titre de curiosité et pour vous faire juger des qualités matérielles de l'édition. Il se nomme *Koang-i-lon*, c'est-à-dire *Recueil de ce qui peut propager le bien*, quelque chose comme qui dirait, traduction libre : « Le Bien public. »

Il renferme : un article de fond.

Nouvelles de Chine et d'Europe sur tout ce qui intéresse la religion.

*Divers.* — Sous ce titre, idées, informations, essais d'œuvres, méthode de propagation de la foi dans les autres pays, etc.

Correspondance ouverte.

Pensées.

*Supplément.* — Petit cours de sociologie catholique.

Tiré d'abord à 500 exemplaires, notre journal l'est maintenant à 1000 avec 700 abonnements et quelques dizaines de vente au numéro. Il ne passe pas de jour qu'il ne nous arrive de nouvelles demandes *de toute la Chine*, le plus souvent accompagnées des encouragements les plus flatteurs. La note générale est toujours :

« Enfin ! depuis combien de temps ne l'attendions-nous pas ! » etc. Ce qui prouve qu'il venait à son heure. Ce qui est plus consolant encore, c'est le nombre de plus en plus grand de païens qui le lisent et qui s'y intéressent vivement. Depuis quelques mois d'existence, le *Koang-i-lon* a déjà amené à la foi plusieurs païens influents, éveillé des initiatives dans plusieurs chrétientés, et ceci non seulement chez nous, mais bien loin dans d'autres provinces, comme sont venues nous le dire des lettres bien encourageantes.

Voici le sommaire du numéro que je vous envoie :

1° Discours de félicitations à Sa Grandeur Mgr Dumond, vicaire apostolique de Tien-tsin.

2° Nouvelles de Chine : 1) Réception enthousiaste du nouvel évêque de Tien-tsin.

2) Humilité des grands dans l'Église ;

3) Province du Fou-kien : comment un évêque sauve son peuple ;

4) Kiang-Si, Kiou-Kiang : inondés sauvés par l'Église.

3° Nouvelles de l'étranger : 1) Réception des sociétés de la Jeunesse catholique par le Saint-Père.

2) Autriche. Résultats du Pius-Verein.

3) France. Résultats des élections.

4) France. Récompenses officielles décernées à Mgr Augouard.

5) France. Lyon. Œuvres pour les émigrants ;

6) Afrique. Résultats des Missions des Pères blancs.

7) Angleterre. *Home Rule*.

8) Angleterre. Conduite d'un noble catholique.

9) Canada. Un héros catholique.

10) Maroc. Pourquoi les soldats européens n'ont pas peur de la mort.

Pensées : Napoléon, Lamartine.

*Supplément*. — Résumé des nouvelles chinoises de

la semaine. Un article très bien fait du P. Tchang de Mongolie sur toutes les conséquences de la question religieuse pour notre jeune république.

Si ces renseignements vous intéressent, Monsieur et vénéré Confrère, je ferai mon possible pour vous parler quelque jour de l'état de la mission de Tien-tsin, qui, grâce à Dieu, est bien consolant et gonfle nos cœurs d'immenses espoirs.

Que Notre-Seigneur nous envoie des hommes et de l'argent ! Qu'il nous donne la possibilité de profiter des occasions extraordinaires que sa grâce a fait surgir !

Vincent LEBBE.

---

## TCHÉ-KIANG ORIENTAL

La lettre suivante a été écrite par M. C. Louat, un des plus distingués missionnaires du Tché-Kiang, qu'une mort prématurée vient d'enlever (14 mai 1912) à la suite de fatigues extraordinaires. Il se dévouait sans mesure au soulagement des habitants de sa région terriblement éprouvés par la famine ; il succomba à ses travaux. On verra comment son âme bienveillante s'ouvrait à l'espérance sur l'avenir de la Chine : ses prières au ciel contribueront à réaliser le bien que son zèle lui avait fait entreprendre dans sa mission.

Cette lettre a paru dans le *Petit Messager de Ning-Po* ; c'est une intéressante publication périodique que Mgr Reynaud a fondée pour son vicariat.

*Lettre de M. LOUAT, Prêtre de la Mission.*

Song-ho, le 10 janvier 1912.

En ces temps de transformation à outrance, les voyages ont un charme nouveau et parfois d'agréables imprévus. Déjà nos oreilles sont moins fréquemment agacées par l'intonation méprisante avec laquelle on nous salue « étrangers » et sur bien des visages on peut lire une tendance à nous traiter en amis. Dans le voyage de Ning-Po à Yu-yao, j'ai entendu des choses qui me font rêver.

Après avoir dit au revoir au frère Lesoin qui avait

voulu constater *de visu* la bonne installation du Missionnaire et des bagages, je m'embarquai et je fis sans tarder connaissance avec les passagers du salon, tous fort aimables. Je fus heureux de trouver parmi eux mon confrère M. Zi, du collège, pour lequel les employés du bateau et les voyageurs se montraient pleins de prévenance. Il est connu, certes, et fait estimer la mission catholique. Pourtant, en ce moment, il ne se mêle guère à la conversation, c'est qu'il répond à des lettres ou compose quelque article pour une revue. Il y a au salon cinq ou six notables de *Yu-Yao*, et un professeur de *Chang-yu*, qui va chez lui prendre ses vacances. Ces messieurs sont vêtus de soie et de fourrures, mais ont perdu cet air de suffisance qu'avaient naguère encore les riches envers les pauvres et les petits.

Leur beau costume semble plutôt les gêner, et volontiers, on le voit, ils l'échangeraient contre un « complet » de drap. Le professeur du reste a déjà le sien. C'est un homme charmant. A le considérer, je songeais, avant même de connaître son emploi : « Voilà quelqu'un qui en Europe ferait estimer les Chinois ! » Sa figure et son maintien sont modestes et distingués. Dans sa chevelure une raie bien faite l'accuse de s'être depuis longtemps allégé de sa tresse.

La conversation s'engage bientôt; on m'attendait, semble-t-il, pour commencer. Que de choses à dire ! Chacun se communique ses impressions et interroge le voisin... Tout naturellement, on parle de la nouvelle, de la future Chine. Quel bonheur pour ces Chinois de pouvoir enfin déclarer « nous ferons ceci, nous dirons cela » sans avoir à redouter la férule des Mandchous ! C'est un paradis que cette liberté dont on parle tant. On fait des plans, on se promet de la lumière, du bonheur. Dans leur enthousiasme, mes compagnons de voyage ne distinguent pas suffisamment le principal

de l'accessoire, et il n'est pas sans charme de les entendre, après quelques envolées sur les bienfaits possibles de la République, descendre brusquement à manifester sans rire leur aspiration au complet en drap.

Ce ne sont là pourtant que de petits travers pardonnables, aimables même, puisqu'ils accentuent le rapprochement des Chinois avec nous. Et puis les toutes petites fleurs, sans grande beauté ni parfum, font ressortir dans un bouquet le dessin délicat des grandes fleurs, leurs voisines. Après avoir, en effet, parlé de liberté, de justice, de bonheur, nous abordâmes la question de religion. Et vraiment je fus stupéfait de leurs réflexions. Ils ne craignaient pas d'affirmer : « Dans nos croyances à nous, Chinois, il n'y a que fausseté. Le culte des ancêtres ? Le culte des idoles ? Tout y est ridicule, enfantin. Croire en un seul Dieu, voilà qui constitue un culte sérieux. » Des heures entières nous traitâmes ce sujet ; et en approuvant de mon mieux leurs opinions, je pensais à part moi qu'un missionnaire en prêchant n'aurait guère à ajouter à leurs arguments. La conversation en vint à ce point que l'un de ces messieurs me dit ces paroles : « La Chine sera merveilleusement changée, n'est-ce pas, quand, dans chaque village, aura surgi une de vos églises ? » Un coup de tonnerre m'eût moins surpris. Sans doute, ce sont là des dispositions qui ne se rencontrent pas chez tous les Chinois. Cependant, si cet état d'esprit prévaut, nous serons débordés. Ce serait trop beau !

Tout cela me rappelle un mot que j'entendis autrefois d'un Missionnaire du Tonkin : « En 1883, après la guerre, me disait-il, nous avons moissonné à pleins bras ; tout le grain recueilli s'est conservé excellent. » Approchons-nous en Chine de ce « moment de la grâce » ? Dieu seul le sait, mais il semble nous avertir ;



qui donc ne serait fortement encouragé à demander des aides, des ouvriers au Maître de la moisson? S'il est un champ vaste, c'est bien le nôtre... *operarii autem pauci*, hélas!

Comme si tout, dans ce voyage, devait être nouveauté, symbole, nous avons fait un petit dîner européen. Je me suis en effet payé le luxe de jouer au grand homme généreux, en étalant sur la table un excellent dîner froid, dû à la charitable hospitalité de l'établissement de Kanpo et aux bons soins de notre dévoué procureur. Ce me fut une vraie jouissance que ce petit repas. « Tenez, disait l'un, voilà comment on coupe le pain. » Un autre ajoutait : « C'est de cette façon qu'il faut se servir de viande, etc. » J'eus même une preuve que notre vin rouge n'est point pour le palais des Célestes aussi « k'ou, k'ou » (amer) que nous le chantaient ceux de la vieille Chine.

Vin, pain, beurre, autant de choses détestées que la baguette de la fée République a rendues aimables, désirables. Voici d'ailleurs un plan de réforme économique élaboré en ma présence, mais sans mon intervention : 1° planter la vigne sur les coteaux arides du pays; 2° ne plus faire de vin de riz, ce qui diminuera les risques de famine; 3° cultiver le froment, faire du pain; 4° employer le lait et le beurre. Quelqu'un objecta qu'il est regrettable que pour avoir du beurre, il faille tuer tant de bœufs. — « Comment? demandai-je. » — « Puisqu'il faut sa graisse pour faire le beurre! » Je rectifiai sérieusement et mon interlocuteur acquiesça tout heureux.

A la fin, le professeur me déclara qu'il voulait se faire chrétien, et... (je demande pardon pour ce brave homme en considération de sa bonne volonté) et venir chez moi étudier la culture de la vigne et l'entretien d'une ferme.

Vous devinez le degré d'intimité auquel nous étions montés. Aussi quand M. Zi voulut payer les frais du salon, son voisin lui retint le bras et donna quelques pièces à l'employé : « Pour mes amis et pour moi », dit-il. Je dus moi-même souffrir que l'on défendît au garçon d'accepter mon pourboire. Voilà de nouveaux bienfaiteurs ; il faudra bien que, parlant tous les jours pour eux, j'obtienne leur salut. J'espère que Notre-Seigneur qui paye tout au centuple leur donnera le ciel.

Nous ne nous quittâmes que sur la promesse de se revoir. *Fiat! Fiat!*

Il y eut jusqu'à mon barquier qui, en me conduisant à Song-ho, me confia qu'il voulait se faire chrétien.

---

## KIANG-SI SEPTENTRIONAL

*Lettre de M. ROSSIGNOL, Prêtre de la Mission.*

Kiu-Kiang, 28 janvier 1912.

Les effets de la famine sont terribles ici.

Près de 4 000 de nos chrétiens se sont enfin décidés à partir pour mendier : il en reste encore près de 2 000 que je nourris en grande partie avec les secours des âmes généreuses. J'ai retenu près de 1 500 catéchumènes des mieux disposés que j'instruis avec l'espoir de les baptiser sous peu. La plupart n'ont pas pu encore ensemençer leurs terres faute de semence ; la plupart aussi ont dû vendre leur bœuf et leurs instruments de labour : c'est la vraie misère. Des comités de secours viennent de se former à Shanghai et ailleurs ; mais ces comités fourniront bien peu, car les besoins sont nombreux et le commerce est en souffrance, vu notre situation actuelle.

Jusqu'ici, nous n'avons pas trop souffert de la révolution. On nous a ostensiblement protégés. Mon cheval avait été cependant volé; mais le jour de l'inauguration de la république, je l'ai aperçu au champ d'honneur monté par un brillant officier de l'armée républicaine. Une petite lettre au général en chef a suffi; on me l'a restitué avec escorte et honneurs, de sorte donc que ma pauvre bête a eu l'insigne honneur de prendre part à l'installation de la république et ensuite de revenir à son râtelier.

Les malheurs que nous redoutons surtout sont la guerre intestine, c'est-à-dire les pillages, le brigandage et peut-être des massacres.

Enfin, veuillez prier pour nous et penser aussi un peu à mes affamés du Kiang-pé qui se trouvent dans la plus grande nécessité et me tendent la main par milliers.

Jean-Baptiste ROSSIGNOL.

---

## KIANG-SI ORIENTAL

MORT DE MONSEIGNEUR CASIMIR VIC,  
VICAIRE APOSTOLIQUE DU KIANG-SI ORIENTAL

Le 2 juin, est décédé en Chine Mgr Casimir Vic. Il était vicaire apostolique du Kiang-Si oriental depuis 1885, c'est-à-dire depuis la création de ce vicariat.

Mgr Vic naquit en 1852 à Mourmentres, paroisse de Brénac, au diocèse de Rodez. Entré en 1873 dans la Congrégation des Lazaristes à Paris, il fut, aussitôt après son ordination sacerdotale, envoyé, selon son désir, dans la Mission de Chine. Il n'y était que depuis huit années lorsque, à cause des particulières qualités de sagesse et de bienveillance qui rehaussaient son dévouement, il fut choisi pour évêque et vicaire apos-

tolique du vicariat du Kiang-si oriental que Rome créa alors.

Il eut à organiser toutes les œuvres essentielles à un nouveau vicariat apostolique : il le fit avec zèle et succès. Et il travailla sans se lasser jamais. Ce qui le caractérisait c'était sa grande bonté qui lui concilia l'affection de tous ses prêtres et de tous les chrétiens.

M. Bouvier, procureur des Lazaristes à Shanghai, a donné sur la mort du regretté Mgr Vic les détails suivants :

Shanghai, 8 juin 1912.

Mgr Vic, dont la santé était bien ébranlée, vint à Shanghai pour se soigner et consulter les médecins.

Samedi dernier, après la visite du docteur qui lui avait conseillé de se promener et de se distraire, Mgr Vic se décida à aller passer quelques jours dans notre maison provinciale de Kiashingfu. Il partit avec M. Dauverchain et le frère Barrière. Pendant la récréation du soir, Monseigneur fut très gai ; il s'intéressa à la conversation et on avait tout lieu de croire que ce changement de milieu lui serait salulaire.

Hélas ! le bon Dieu en avait décidé autrement, et le lendemain matin, 2 juin, lorsque son domestique vint vers 4 heures et demie l'aider à s'habiller, il trouva Mgr Vic inerte, mais encore chaud. M. Ryckewaert accourut de suite et lui donna l'absolution ; mais la mort avait fait son œuvre. Le bon Dieu avait rappelé à lui ce bon et généreux serviteur. Une hémorragie cérébrale l'avait emporté.

Mgr Vic fut un vicaire apostolique véritablement missionnaire ; pendant les vingt-six ans de son épiscopat, il ne s'est jamais ménagé, travaillant comme le dernier de ses confrères qu'il se faisait un plaisir de remplacer dès qu'ils étaient un peu fatigués. Aussi on peut dire qu'il est mort, épuisé par ses courses aposto-

liques et victime de son zèle pour la conquête des âmes.

Le service funèbre eut lieu le lendemain matin lundi, 3 juin, présidé par M. Dauverchain, provicaire du cher



MGR CASIMIR VIC,  
Lazariste.

Vicaire apostolique du Kiang-si oriental (1885-1912)

défunct et rehaussé par la présence de NN. SS. Reynaud et Faveau.

Mgr Vic ayant été le premier vicaire apostolique du Kiang-si oriental, son corps sera transporté plus tard à Fuchowki, sa résidence épiscopale.

Jean BOUVIER.



Par bref du Souverain Pontife Pie X, M. Louis

Clerc-Renaud, lazariste, depuis plusieurs années Missionnaire dans le vicariat du Kiang-si oriental, a été nommé vicaire apostolique et successeur de Mgr Vic.

## NOUVELLES GÉNÉRALES

### OU EN EST LA CHINE ?

De *l'Écho de Chine*, du 20 juillet 1912, nous citons les quelques réflexions suivantes qui répondent à la question que se posent ceux qui ont suivi les graves événements accomplis en Chine depuis un an : « Où en est la Chine ? »

Après les heures tragiques qui ont ému la race blanche plus encore que la jaune, il semble que, sur tout l'ancien Empire céleste, toutes les réformes soient suspendues à la question d'argent.

Nattes coupées, villes incendiées, Mandchous massacrés, ponts et chemins de fer détruits, établissements ruinés, tout cela ne compte plus : les cheveux repoussent, les brasiers s'éteignent, les industries renaissent, les maisons se reconstruisent, et les morts seuls ne ressuscitent pas. Et l'on n'entend plus parler des idées et des principes au nom desquels on a allumé tant de flammes et répandu tant de sang. Les grands projets dorment dans les cartons, les grandes réformes s'ajournent, et les grands réformateurs se taisent : peut-être bien qu'ils se recueillent, mais on entend partout parler de finances et d'emprunt. La Chine n'a jamais eu beaucoup d'argent; elle n'en a plus du tout. Et si les capitalistes blancs ne lui en prêtent pas, c'en est fait de la république jaune. Elle est morte avant que d'être née.

Ainsi toute l'affaire politique qui a secoué l'Asie et, par contagion, l'univers entier, n'est plus qu'une af-

faire financière, une question de gros sous, si j'ose dire. Et c'est pourquoi tout l'avenir national et international de la Chine tient à cette question : « Trouvera-t-elle de l'argent hors de chez elle ? » et à la réponse qu'on y fera.

Rien donc de plus actuel que de préciser l'état financier actuel de la Chine, ses besoins, ses « manques », et les garanties qu'elle est en mesure d'offrir pour les opérations futures. On sent que ces opérations doivent être bonnes, puisque le fameux consortium des quatre puissances (Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne) qui se les était exclusivement réservées, a dû, d'assez mauvaise grâce, ouvrir son sein récalcitrant à deux nouveaux partenaires, la Russie et le Japon, et est devenu, par là, le consortium des six puissances.

Les révolutions coûtent cher. Si courte qu'ait été celle à laquelle nous venons d'assister, elle n'en a pas moins arrêté un mouvement économique qui coûtera assez cher à remettre en marche. De plus, les institutions sociales et politiques que la race chinoise attend, plus ou moins patiemment, du régime nouveau, sont dispendieuses d'établissement et rapportent plus de bien-être que d'argent.

Enfin, éternelle et immanquable ironie, la république chinoise sera bien forcée de faire les dépenses militaires, maritimes et administratives, à l'occasion desquelles la race jaune a jeté bas ses souverains. Et ça ne coûtera pas moins cher au président Yuan-Shi-K'ai qu'à l'empereur Quangzou ou au tuteur du jeune Pou-yi. Pour faire face aux seules urgences, et sans dépenser une sapèque de travers, la Chine doit, dans les deux années qui viennent, pouvoir disposer de 800 millions de taels, soit, annuellement, de 400 millions de taels : telles sont les prévisions des hautes autorités.

Il manquera donc au gouvernement chinois 300 millions de taels pour équilibrer ses budgets pendant cette période triennale. Il ne peut les demander qu'au consortium européen. Les trouvera-t-il auprès de lui ? et dans quelles conditions ?

Certes, la Chine est en mesure de payer l'intérêt d'un emprunt de cette somme, ainsi que les fonds d'amortissement prévus. Le tout se monte, pour les deux années envisagées, à 45 millions de taels. Mais il faut savoir pourtant que pas un tael des 300 millions dont elle a besoin ne sera fourni et ne peut être fourni par la collectivité chinoise. Car, on ne saurait trop le répéter, *il n'y a pas d'argent en Chine.*

Il y a beaucoup de richesses, réelles, latentes ou potentielles, et sous toutes les formes ; mais il n'y a presque pas d'argent monnayé. Il y a beaucoup de régions, en Chine, où les marchés se font au moyen d'échanges de matières, par suite du manque presque absolu de numéraire. C'est pourquoi la location de l'argent est si chère : c'est pourquoi presque toutes les transactions se font à crédit ; c'est pourquoi il a fallu, dernièrement, faire un emprunt de numéraire pour payer les frais de la frappe d'une monnaie nouvelle. En réalité, en matière numéraire, le Chinois ne compte point, et la Chine attend tout de l'étranger.

Mais s'il est évident que la Chine peut payer les intérêts et l'amortissement normal d'un si fort emprunt, est-il permis d'affirmer, avec la même conviction, qu'elle présente des garanties suffisantes pour gager un si énorme capital ? Il semble que le consortium des six puissances ait déjà répondu, sans répondre, tout en répondant, lorsqu'il a accepté de fixer sa participation totale, approximativement, à la moitié des sommes nécessaires, soit 20 millions de livres sterling.

Mais quel que soit le chiffre de cet emprunt, la



Chine entend bien le recevoir de l'Europe, mais n'entend pas, en échange, accepter sa tutelle, même économique. Car la Chine se méfie toujours : elle a ses raisons. Elle craint que le contrôle de l'argent ne se transforme, insensiblement, mais invinciblement, en une hégémonie, une prééminence sur toutes les choses qui auront été créées avec cet argent. Et de ces influences étrangères chez elle, elle ne veut plus.

Il n'est pas douteux que toute solution, excellente en soi au point de vue technique, sera impitoyablement rejetée par la Chine, si cette solution éveille ses susceptibilités. Et il faut être certain que, depuis quelques années, les susceptibilités en question dorment d'un sommeil incroyablement léger.

Et, tout de même comme je l'ai dit, il faut aboutir et résoudre le problème financier. Ce n'est pas le seul qui, pour l'heure, assombrisse de ses inconnues l'horizon des Jaunes. Mais c'est le premier de tous. Et de lui dépendent tous les autres, et en même temps la stabilité du nouveau régime, et tout le jeune destin du plus vieil État du monde. — Albert de POUVOURVILLE.

# AFRIQUE

---

## ABYSSINIE

Au cours de recherches qu'il faisait à la Bibliothèque nationale à Paris, M. Coulbeaux a eu récemment la bonne fortune de rencontrer une copie de l'acte de la consécration épiscopale de Mgr de Jacobis par Mgr Massaïa. C'est le 7 janvier 1849, à Massaouah, que se fit cette consécration, en pleine nuit, parce qu'on redoutait les persécuteurs. L'évêque consécrateur était assisté de Abba Emanot et de Abba Gebra, prêtres du rit éthiopien.

ACTE DE LA CONSÉCRATION ÉPISCOPALE DU VÉNÉRABLE MGR DE JACOBIS  
(Ex libris ordinationum, etc.). Copié par le P. Léon des Avanchers,  
page 164 de sa *Notice historique et religieuse sur l'Abyssinie* (1849-1852).

Anno Domini 1849, in nocte, die 7 januarii, in sacello nostro privato Domus Massawha, Abyssiniae militibus christianis regionem omnem Massawha subjectam hostiliter invadentibus ac devastantibus, in arce vero Mahumetanis propter hoc contra christianos furentibus ac mortem minantibus, propter hoc imminens periculum, ante mediam noctem Missam pontificalem privatam celebravimus, in qua illustrissimus ac Reverendissimus Dominus Justinus de Jacobis Congregationis Missionum S. Vincentii alumnus, Missionis Abyssiniae praefectus apostolicus, jam a SS. D. ad. papa Pio Nono episcopus Nilopolitamus praenunciatus, necnon Vicarius apostolicus Abyssiniae, servatis omnibus servandis, juxta Pontificale Romanum, et litteras apostolicas ad hoc concessas, ad episcopatum promotus fuit a Nobis, propter deficientiam aliorum episcoporum, adsistentes et testes vocati fuerunt RR. PP. Abba Emanot et Abba Gabra, Aethiopici ritus sacerdotes.

F. Guillelmus MASSAJA, E. Cassaensis.

(Paris, Bibliothèque nationale, fonds éthiopien; manuscrits provenant de M. Antoine d'Abbadie, 23 décembre 1911.)

E. COULBEAUX.

---

## ALGÉRIE

---

M. JEAN LEVACHER, *Lazariste*

La *Dépêche algérienne* (numéro du 10 juin 1912) a publié la note suivante :

Le comité du Vieil Alger vient de faire apposer une plaque de marbre, à l'Amirauté, près de l'endroit où, pendant le bombardement d'Alger par Duquesne, le P. Levacher, consul de France, périt à la bouche d'une pièce de canon qui fut depuis appelée : « La Consulaire. »

Voici le texte de l'inscription qui s'y trouve :

### Comité du Vieil Alger

AU PÈRE LEVACHER  
CONSUL DE FRANCE A ALGER  
QUE LES TURCS  
EN 1683  
MIRENT A MORT  
ICI  
A LA BOUCHE D'UN CANON  
PENDANT  
LE BOMBARDEMENT  
DE LA VILLE  
PAR DUQUESNE

Ajoutons qu'une autre plaque de marbre évoquera prochainement, en cet endroit, le souvenir du consul Piolle et des attachés de la chancellerie de France qui subirent le même sort au même canon.

---

VICARIAT APOSTOLIQUE  
DE MADAGASCAR-SUD

*Lettre de Mgr LASNE, coadjuteur, à M. A. FIAT,  
Supérieur général.*

Farafangana, 24 juin 1912.

Il a paru à Mgr Crouzet, notre vénéré vicaire apostolique, que le moment était venu d'un nouvel effort à tenter en vue d'accentuer la pénétration de l'immense territoire confié à ses soins. C'est ce qui m'a amené à faire un séjour de six semaines dans le pays des Baras, en plein centre de notre vicariat de Madagascar méridional.

Cette vaste région qui constitue l'une des quatre provinces dont nous avons la charge spirituelle est devenue comme le déversoir des provinces de l'Émyrne et du Betsileo, la population nombreuse et active des Hauts-Plateaux n'y trouvant pas suffisamment les éléments d'une vie plus large que leur a nécessitée l'occupation française. Aussi est-ce par milliers qu'il faut compter les Hovas et les Betsileos qui se sont établis un peu partout sur la côte, et notamment dans le pays Bara en question.

On assure, et j'ai pu le constater moi-même, à la suite de conversations échangées en cours de route avec les quelques porteurs Baras qui m'accompagnaient, que les autochtones commencent à s'alarmer de cet état de choses, et qu'ils voient, avec inquiétude, la mainmise, par les tribus voisines, sur cette terre qui n'avait été, dans le passé, que partiellement asservie aux Hovas. Mais il s'agit, à l'heure présente, d'une invasion toute pacifique contre laquelle ils paraissent entièrement désarmés.

Ces peuplades Baras, celles du Sud en particulier,

plus attachées à leurs troupeaux qu'à la terre, avaient cru sage, tout d'abord, de faire la part du feu, et s'étaient éloignées des voies de communication un peu plus fréquentées, pour aller se réfugier avec leurs bœufs et leurs moutons, dans les régions moins accessibles. Mais les Hovas et les Betsileos, fort tenaces, les y ont suivies. Aussi est-ce un sujet d'étonnement pour le voyageur traversant ces régions pour la première fois, de voir établies, à l'un ou l'autre bout du plus petit village Bara, une ou deux familles venues des Hauts-Plateaux, et s'y livrant soit à la culture, soit, le plus souvent, au commerce?

Il faut, d'ailleurs, rendre justice à ces pacifiques envahisseurs. Si, plus adroits, ils exploitent un peu les Baras dans les diverses transactions auxquelles ils se livrent entre eux, ils se gardent néanmoins, fort soigneusement, de tout acte pouvant leur aliéner davantage l'esprit de ces populations maintenant très défiantes. Au reste, l'influence des Hovas et Betsileos s'exerce fort utilement sur ce peuple encore bien primitif.

Les Baras se contentaient précédemment d'une nourriture qu'ils se procuraient sans grands efforts, le manioc en faisant presque tous les frais. Mais au contact de ces étrangers dont la présence les irrite, ils ont pris goût à une nourriture plus relevée, celle du riz notamment. Dédaigneusement, ils les avaient vus auparavant travailler les terrains susceptibles d'être transformés en rizières. Mais ce dédain fait présentement place à l'envie, et ils ne regardent déjà plus comme indigne d'eux tout travail devant améliorer les conditions de leur existence.

Leur infériorité à bien d'autres points de vue commence également à leur dessiller les yeux. Ils voudraient, au moins dans leurs relations avec l'adminis-

tration française, n'avoir aucun étranger comme intermédiaire. Aussi quelle humiliation pour eux quand, à Betroka par exemple, l'on fit choix, il y a quelque temps, pour gouverneur indigène, d'un Betsileo, en place de l'incapable Bara qui exerçait ces fonctions depuis de longues années!

Il y aurait long à dire sur ce pays Bara, mais ces particularités ne présentent pour vous qu'un intérêt secondaire. Mieux vaud donc que je vous entretienne de suite de ce qui a spécialement motivé ma présence dans ces régions.

Vous le devinez aisément, ce qui a guidé mes pas, ce n'est ni le goût des aventures, ni la satisfaction que procure la vue d'un pays qu'on ne connaît pas encore. Car, il faut bien le dire, la nature ne trouve guère son compte dans les longues et pénibles chevauchées que nécessite le passage d'une côte à l'autre. Le mauvais état des routes, l'obligation où l'on est de se servir de moyens de transport très rudimentaires, font qu'on réduit bagages et provisions au strict nécessaire. Encore si on trouvait, pour s'abriter pendant le repas de midi et pendant la nuit, autre chose qu'une petite et malpropre case Bara! Mais non. Il faut même compter avec les moustiques qui sévissent cruellement en certains endroits, et qui obligent parfois à lever le camp la nuit, pour aller à la recherche d'un abri plus hospitalier, le plus souvent une colline dénudée où ces insectes séjournent moins, toute brise un peu forte étant de nature à les contrarier.

Un mode de locomotion plus facile eût été le *filanzana* ou chaise à porteurs. Mais outre qu'il est presque impossible, en certains endroits, de se procurer les huit porteurs indispensables, le voyage, dans ces conditions, fût aussi devenu excessivement coûteux. J'avais d'ailleurs, avec le mulet, l'avantage de pouvoir prolon-

ger à ma convenance le séjour dans telle ou telle localité, l'entretien de cette monture n'exigeant qu'une menue dépense pour une ration supplémentaire de riz ou de manioc.

Parti de Tuléar, sur le canal de Mozambique, le 22 avril, j'arrivai le 9 juin dans les parages de l'océan Indien, le trajet n'ayant toutefois comporté que vingt et un jours de marche effective. Bénénitra, Bétroka, Ihosy, Ivohibé, Karianga furent les divers points qui sollicitèrent davantage mon attention, et où je fis par suite les plus longs séjours.

En vue d'éviter d'inutiles redites, je ne m'arrête pas à vous parler autrement de Bénénitra, Bétroky ou Bétroka, Karianga, Ivohibé. Qu'il me suffise de dire qu'à l'exception de la dernière localité, ces divers centres ne possèdent encore aucun établissement de notre culte, bien qu'un assez fort groupement de catholiques, allant pour Bétroka jusqu'à plus de cent personnes y soit établi. Et c'est là ce qui me mettait dans un grand embarras relativement à la confession des chrétiennes munies du certificat établissant leur situation régulière. C'était, le plus souvent, debout à la porte de la petite case qui me servait de logement, que je les entendais, et les nombreux indigènes païens que ma présence attirait dans les environs, étaient loin de penser qu'il s'agissait là de tout autre chose que d'une simple conversation.

Ihosy mérite une mention toute spéciale, les chrétiens n'ayant pas hésité à reconstruire jusqu'à trois fois, pendant l'espace de quinze ans, pour diverses causes qu'il serait trop long de relater ici, leur modeste chapelle. A noter également qu'ils se sont continuellement montrés rebelles aux instantes sollicitations du pasteur norvégien qui les pressait d'assister aux offices luthé-

riens, en attendant l'arrivée, leur disait-il, d'un prêtre catholique.

L'accueil que me firent les catholiques et les adeptes de ce chef-lieu de district fut vraiment empressé et cordial. Ils savaient qu'après les fêtes de Pâques je devais leur faire visite. Aussi vinrent-ils à ma rencontre quand ils apprirent, la veille de l'Ascension, que j'avais passé la nuit dans un village distant d'une trentaine de kilomètres. La joie était sur tous les visages. J'étais moi-même fort ému quand, escorté de tous ces braves gens et autres nombreux curieux qui s'étaient joints au cortège, je traversais, en mule, une partie de la ville, pour atteindre la modeste chapelle où nous devions, deux fois le jour, jusqu'au lundi de la Pentecôte, nous réunir. Elle était malheureusement trop petite, ne pouvant contenir, au maximum, que quatre-vingts personnes. Ce n'était sans doute là qu'une bien imparfaite image de l'auguste assemblée qui, dix-neuf siècles auparavant, se réunissait dans le cénacle de Jérusalem, après l'Ascension du Sauveur. N'importe; on s'assemblait pour prier et s'instruire, et un certain nombre d'assistants devaient voir se produire en eux une transformation qui, sans avoir été aussi éclatante et complète que celle qui s'opéra au grand jour de la Pentecôte, n'en sera pas moins, je l'espère, efficace et définitive.

Les dix jours passés à Ihosy furent des jours de travail. Il n'y avait pas, en effet, que la petite retraite. Il fallait se documenter sur la situation religieuse ou matrimoniale d'une centaine de personnes, entrer en relations avec une cinquantaine d'adeptes frayant depuis longtemps déjà avec la communauté catholique. Il fallait également réserver bon accueil à ceux et celles qui se présentaient très fréquemment, apportant quelques petites provisions. Car pleins de prévenances et fort



hospitaliers, ces braves gens s'ingéniaient à me rendre le séjour parmi eux bien agréable. Riz, poules, œufs, fruits, tout arrivait, et avec profusion. Jusqu'au mulet qui profitait abondamment de leurs libéralités, et témoignait ensuite d'un médiocre empressement à se remettre en route.

Que je vous dise toutefois qu'à Ihosy tout n'est point parfait ; la situation d'un bon nombre de catholiques laisse même grandement à désirer. Ainsi je n'y ai rencontré qu'une bonne douzaine de ménages réguliers, et il m'a fallu écrire de divers côtés en vue de renseignements à recueillir pour le redressement d'une quinzaine de mariages boiteux. Quelques-uns d'entre eux auraient, sans doute, pu profiter des dispositions libérales du décret *Ne temere*, et, en l'absence de prêtre, contracter mariage par un consentement formel donné devant deux témoins, mais ils l'ignoraient. L'obligation d'enquête qui s'imposait, pour ne pas être induit en erreur sur leur véritable état, retardera de quelques mois encore la régularisation de leur union et leur admission aux sacrements.

Je ne pouvais me dispenser de reprendre fort vivement tous ces dévoyés. Mais ils avaient la réponse facile. Ils alléguaient, en effet, l'isolement dans lequel ils vivaient depuis de longues années, n'ayant jamais, à l'exception d'un court séjour fait parmi eux, il y a une douzaine d'années, par un prêtre dont ils avaient oublié le nom (M. Castan allant, en 1899, à Tuléar, à la suite de la perte du vapeur *Riposto* en rade de Farafangana), reçu la visite d'un missionnaire catholique. Rendons-leur encore cette justice : ils n'ont jamais manqué, durant cette longue période, de se réunir le dimanche pour prier en commun, ayant même, comme je le disais plus haut, reconstruit jusqu'à trois fois leur petite chapelle,

N'est-ce pas cette persévérance qui a valu à un certain nombre d'entre eux de pouvoir enfin, le jour de la Pentecôte, remplir leurs devoirs religieux, ce qu'ils n'avaient fait, pour la plupart, depuis dix, douze ans et plus? Une trentaine de chrétiens se sont, en effet, approchés des sacrements. Il en est d'autres qui n'ont même pas pu se confesser, faute de connaître les notions indispensables de la foi catholique. Je les ai confiés, ainsi que les adeptes, à un brave père de famille qui a accepté de remplir les fonctions de catéchiste, leur promettant qu'à défaut d'autre missionnaire, je retournerais en septembre, avant la saison des pluies, les réconcilier avec Dieu.

Une quinzaine de petits enfants, nés de parents chrétiens, avaient été, le samedi de la Pentecôte, baptisés. Les adeptes me suppliaient de procurer aux leurs la même faveur. Mais je ne pouvais leur faire qu'une promesse, celle de les admettre au baptême le jour où les pères et mères recevraient eux-mêmes ce sacrement.

Veillez donc recommander à Notre-Seigneur cette mission de Madagascar, pour qu'Il daigne susciter quelques bons ouvriers et aussi quelques âmes généreuses, en vue au moins d'assurer, deux ou trois fois l'an, la visite de ces nombreux chrétiens qui sont comme égarés dans les principaux centres de la région des Baras.

Veillez agréer, etc.

Ch. LASNE

---

# AMÉRIQUE

---

## ÉTATS-UNIS

(PROVINCE OCCIDENTALE)

L'auteur de la lettre suivante, qu'on lira avec intérêt, expose les beaux résultats de quelques-unes des œuvres de la province. Omettant ici ce qui concerne les collèges ainsi que les paroisses qui, entourées de leurs nombreuses écoles chrétiennes, produisent communément d'admirables fruits pour la religion, il s'occupe spécialement des séminaires et des missions. Il donne sur ces œuvres d'intéressants renseignements. Nous donnons les principales parties de cette lettre.

*Lettre de M. Thomas SHAW, Prêtre de la Mission, à  
M. Alfred MILON, secrétaire général, à Paris.*

Sainte-Mary's seminary, Perryville (Missouri)  
15 avril 1912.

Trois ans se sont écoulés depuis que j'ai eu le bonheur de passer quelque temps à la maison mère de Paris. L'illustre M. Étienne, dans ses admirables circulaires, a souvent exprimé le désir que tous les fils de saint Vincent qui se trouvent à l'étranger pussent rendre une visite à la maison où le successeur du saint Fondateur vit et gouverne. Je n'ai nullement besoin de dire que l'atmosphère de la maison mère de la Compagnie a été toujours et demeure encore salubre et encourageante. La phalange de prêtres anciens, d'étudiants, de séminaristes et de frères coadjuteurs, précédée par M. le Supérieur général, et qui tous arrivent régulièrement à chaque exercice de la Communauté, le grand silence et ces heures de récréation en plein air, en imposent au visiteur; l'esprit d'étude dont les habitants de la maison sont remplis, en un mot « cette

bonté, cette discipline et cette science » que le prophète demande à Dieu, se trouvent par excellence au berceau de notre Compagnie. C'est grâce à mon séjour, trop court cependant, dans un tel lieu, que le *genius loci* vole encore autour de moi et me recommande de garder vivants les souvenirs qu'il rappelle. Les confrères, chacun en particulier et tous ensemble, sont heureux d'apprendre que M. le Supérieur général, qui accomplit ses quatre-vingts ans, est toujours fort, et que M. Forestier, quoique dans sa quatre-vingt-dixième année, aime encore à faire le travail d'un confrère florissant de jeunesse !

J'aime à croire que vous résistez aussi à la fatigue du temps et du travail. Mais le travail, quand on est en bonne santé, constitue un plaisir et non un fardeau. *Homo nascitur ad laborem.*



Nos confrères de la province de l'ouest des États-Unis sont des travailleurs. Chacun d'eux, dans sa propre sphère, suivant que l'obéissance le lui indique, travaille sans cesse pour réussir *ad majorem Dei gloriam*, c'est-à-dire chacun pour sa sanctification et pour le salut des autres !

Le salut du prochain forme le thème de ma lettre : *ad salutem pauperum et cleri disciplinam*. Permettez-moi de parler tout d'abord de la dernière partie de ce programme. Il n'y a pas de paroles pour décrire l'excellence de cette œuvre : travailler à la formation du clergé. Dans cette province, nos deux grands séminaires externes, l'un à Denver (Colorado), l'autre à Saint-Louis (Missouri), sont chargés de cette œuvre divine.

1° Le séminaire diocésain de Denver (*Saint-Thomas*

*de Denver*), sous la juridiction de notre grand ami Mgr Nicolas-Chrysostome Matz, est situé à 5 400 pieds au-dessus du niveau de la mer, dans la plus belle ville de l'intérieur, limitée au nord, au sud et à l'ouest par les grandes montagnes Rocheuses. La direction du séminaire occupe cinq professeurs et se trouve au complet sous la présidence de M. Cronin, supérieur. Philosophes et théologiens sont au nombre de 22. La conduite générale et la direction des études ont satisfait, je crois, notre digne évêque qui ne manque jamais de parler en termes affectueux de son séminaire. Le séminaire qui compte à peine quatre ans d'existence, a déjà produit de très heureux résultats parmi le clergé, résultats dont le peuple bénéficie à son tour.

2° Le séminaire Kenrick qui nous a été confié à Saint-Louis (Missouri), est notre véritable séminaire; commencé du vivant de Mgr Rosati, notre évêque, et continué d'abord à Saint-Louis, puis à Cape-Girardeau, il est revenu maintenant à Saint-Louis pour y rester. Avec une fierté paternelle, j'ose écrire que notre séminaire de Kenrick, au point de vue de l'éducation ecclésiastique supérieure, donne véritablement satisfaction. Les philosophes et les théologiens sont à peu près au nombre de cent chaque année. Les thèses soutenues chaque mois témoignent de la bonne formation des étudiants. Il n'y a pas plus de cinq ans que M. Ryan fut désigné pour diriger le séminaire de Kenrick. Cent cinquante prêtres ont été ordonnés et sont partis pour les diocèses suivants : Chicago, Péoria, Alton, Belville, Rockford, Omaha, Oklahoma. Un corps de prêtres mieux organisé que le clergé de Saint-Louis ne serait pas facile à trouver. Le premier évêque qui occupa ce siège, le saint et savant Mgr Joseph Rosati, laissa le diocèse comme un vrai modèle; son successeur, Mgr l'archevêque Pierre-Richard Kenrick, recom-

mandé pour ce siège par le visiteur de notre Congrégation, M. Jean Timon, imita saintement le zèle de Mgr Rosati. L'évêque métropolitain actuel est animé du même esprit.

En passant, je ne puis m'empêcher de rappeler notre modeste et distingué confrère, M. Souvay, l'un des professeurs du séminaire Kenrick. A peine de retour d'Europe où il avait conquis le titre de docteur ès sciences bibliques à Rome, ses confrères, ici, à la maison centrale, offrirent avec joie leurs hommages à celui que le vicaire de Jésus-Christ s'était plu à honorer. Les prêtres de Kenrick viennent de fêter leur distingué confrère en une belle réunion où ils lui offrirent des bouquets et des présents, cérémonie à laquelle assista tout le clergé de la ville de Saint-Louis, présidée par S. G. Mgr l'archevêque Glennon.



Pendant que ces grands séminaires s'appliquent à former des prêtres *potentes sermone et opere* et y réussissent, nos petits séminaires réclament une mention spéciale, car ils posent les fondements des grands.

L'un d'entre eux se rattache au séminaire Kenrick à Saint-Louis; la main des mêmes maîtres et de leurs collaborateurs assure son succès. « Il est d'une grande utilité à l'homme d'avoir porté le joug depuis sa jeunesse », dit un prophète. Naturellement le petit séminaire est distinct et séparé du grand d'une manière pratique et digne d'éloge. Le nombre d'élèves approche de la soixantaine.

Il y a ensuite notre petit séminaire situé à Cape Girardeau (Missouri); il est confié à M. Thomas Levan avec son corps de professeurs compétents. Les sujets promettent beaucoup. Daigne Dieu nous accorder

qu'avec l'accroissement du nombre s'accroissent toujours les saintes dispositions recommandées par le concile de Trente.

La Congrégation de la Mission, n'eût-elle en main que la conduite de ses grands et de ses petits séminaires, ce lui serait une œuvre grande et méritoire ; il suffit de se rappeler les gloires du séminaire des Bons-Enfants à Paris, qui brilla dans l'Église il y a quelques siècles.



Point n'est besoin d'écrire que notre séminaire interne se trouve dans les excellentes conditions dont j'ai rendu témoignage dans le passé. C'est l'espoir de l'avenir : tel un grain de sénevé ! Tels étaient « les douze » ; Vincent de Paul, au début, était tout seul, et voyez le résultat !

Nos étudiants, au nombre de trente environ, sont pleins de promesses. Ils seront certainement dignes de Dieu, de l'Église, de leur Fondateur, s'ils mettent toute leur activité à réaliser ce que saint Vincent et les directeurs de leurs études désirent qu'ils deviennent.



Dans l'esprit de saint Vincent, la mission faite aux pauvres gens comprend tous les hommes, d'après cette parole de l'Apôtre : « Faisons du bien à tous, mais spécialement à ceux qui font partie de la famille des croyants » (*Galat.*, ch. v), car « je me dois aux Grecs comme aux barbares, au sage comme à l'ignorant » (*Rom.*, 1) ; « je me suis fait tout à tous, afin de les sauver tous » (*I Cor.*, IX).

Les missions sont données par les Missionnaires de toutes nos maisons de la province, qui sont au nombre

de quatorze. Je n'ai pas pour chaque maison la moyenne annuelle des conversions obtenues durant ces quatre dernières années. Mais les maisons de Californie, de Chicago, Dallas, Saint-Vincent de Saint-Louis, Saint-Vincent de Cape-Girardeau, Saint-Étienne et Saint-Joseph de New-Orléans, La Salle pourraient rendre témoignage du nombre d'âmes qui chaque année sont ramenées par les missions à la foi et à la pratique de la religion.

L'œuvre de la Mission ne perd rien de son efficacité ni de son mérite quand elle est pratiquée dans les hôpitaux urbains et les maisons du Bon-Pasteur.

Notre confrère, M. Simon Donovan, aumônier et missionnaire à l'hôpital de la Charité de New-Orléans, nous communique les résultats consolants de cet apostolat dans les établissements *Refugium peccatorum* et *Consolatrix afflictorum*. La moyenne annuelle, pour les cinq dernières années, des conversions à la foi, a été de 20; des baptêmes d'adultes, de 380; des communions, de 16000; des catholiques négligents revenus après une abstention de quarante ans, 20. La moyenne de ceux qui s'étaient abstenus pendant deux ans et au delà de la fréquentation des sacrements est de 200.

Notre zélé confrère, M. Neppell, aumônier du *City Hospital* à Saint-Louis (Mo.), a eu et a encore son œuvre d'apostolat propre. Ce *City Hospital* à Saint-Louis, *Non Sectarian* (non confessionnel) comme la ville aime à l'appeler, est cependant, en fait, établi sur une base protestante. Le corps des médecins comprend : protestants et libres penseurs, 38; catholiques, 7. Le nombre des gardes-malades protestantes ou ne professant aucune religion est de 36; celui des catholiques est de 4. Le sage Missionnaire, ministre de Celui « qui est venu pour faire le bien », parvint graduellement à diminuer l'opposition qu'il rencontrait naturellement



dans un tel milieu. La faculté lui fut accordée de dire la messe tous les dimanches et jours de fêtes s'il y a des confessions à entendre. Il y a continuellement 650 malades à cet hôpital; 11 500 sont admis par an; il en meurt tous les ans de 1 100 à 1 200.



L'œuvre des Missionnaires ne perd rien de son opportunité et de sa vigueur quand elle est appliquée aux enfants sans fortune abrités sous le toit des sœurs du Bon-Pasteur. Presque tous les jours, il faut s'y adonner au ministère de la prédication et des confessions en faveur de quatre cent cinquante personnes, dont un grand nombre entrent peu à peu dans les sentiments de la pénitente Madeleine et qui sont comme elle destinées à être très près de Dieu « parce qu'elles l'auront beaucoup aimé ».



Saint Vincent de Paul avait, de son temps, les galériens auxquels il prêchait et qu'il gagna à la foi. De nos jours, il y a dans nos hôpitaux et maisons de secours les mêmes misères spirituelles; des fils de saint Vincent y remplissent le ministère de médecins spirituels.

Passons maintenant au vaste champ des œuvres ordinaires de la Mission. Je dis vaste champ, car votre France n'est environ qu'un neuvième de l'aire qui constitue notre province de l'Ouest. Ce vaste champ ouvert au zèle du Missionnaire, ressemble beaucoup aux llanos et aux pampas de l'Amérique du Sud, avec cette différence pourtant bien marquée : dans les llanos et les pampas de l'Amérique du Sud, on suit le système des pâturages et on ne rencontre que de rares habitations sur son parcours; ici, l'aire de l'agriculture, à

l'est des Montagnes Rocheuses comprend les grandes prairies du vaste plateau central excepté la partie ouest du Texas et les parties septentrionales et méridionales du Dakota : partout se trouvent de grandes fermes bien entretenues et bien outillées, des maisons toujours convenables, très souvent magnifiques. Les villes y sont très nombreuses. Il est bien difficile d'en trouver une sans son église et son école catholiques.

Les grands États du Colorado, d'Utah, de Montana, sont traversés par la chaîne des montagnes Rocheuses, la sierra Nevada et la sierra Madre, la Costa Range sur l'océan Pacifique; dans tous ces États, au flanc des montagnes et dans les vallées, le Missionnaire a son ministère à remplir, comme il l'exerce dans la plaine. « La moisson est grande, les ouvriers peu nombreux. »

Pour les trois dernières années et demie, trois Missionnaires ont été constamment occupés dans les Missions durant neuf mois chaque année; ils étaient transitoirement assistés d'autres confrères quand il y avait trop grande affluence ou quand les paroisses étaient très étendues. Durant ces quatre ans et demi c'est-à-dire en 1908, 1909, 1910, 1911 jusqu'en avril 1912, le nombre de missions prêchées dans la province Ouest de la Compagnie est le suivant :

1908, missions, 18; absolutions, 14 900
1909, — 19 — 16 000
1910, — 18 — 10 045
1911, — 20 — 10 934
1912, jusqu'en avril, missions, 11; absolutions, 5 855.

Pour avoir une connaissance exacte de l'étendue du territoire que les Missionnaires peuvent avoir à parcourir et des différents diocèses où ils travaillent à la

moisson des âmes, il suffit de lire la liste des États compris dans notre province de l'Ouest.

Ce sont les États des Illinois, de Missouri, de Wisconsin, de Kansas, du Nouveau Mexique, d'Oregon, de Montana, de la Louisiane, d'Alabama, du Mississipi, du Texas, etc.

Telle est l'étendue du territoire sur lequel cette « Province de l'Ouest » peut exercer son action, *Mirabile in oculis nostris*.

Les raisons pour lesquelles le clergé séculier de notre temps agrée particulièrement nos services sont les mêmes qu'autrefois, au temps de MM. Timon, Ryan, Hayden et Smith ; c'est que pendant les Missions que nous donnons : 1° le confessionnal s'ouvre tôt et se ferme tard dans la journée ; 2° notre Mission se fait dans l'église et nulle part ailleurs ; 3° nous formons des associations avec le consentement du curé ; 4° nous ne faisons rien sans son plein assentiment.

Dans le nombre incalculable de Missions prêchées chaque mois et cela par de nombreux groupes de Missionnaires de tous les ordres religieux (à moins que les Missions ne soient trop fréquentes, ce qui, loin de guérir, ne fait qu'irriter et augmenter le mal), il n'y a pas de Missionnaire qui n'ait rencontré beaucoup de cas, dont les uns le réjouissent, les autres le ravissent, peu qui ont été complètement douloureux. L'instruction sur la confession générale produit son effet dans chaque Mission, comme à l'époque de saint Vincent. Il en est de même de toutes les instructions et de tous les sermons, qui réalisent cette maxime : « Si quelqu'un parle, que sa parole soit comme de Dieu. »

Ensuite les confessionnaux sont encombrés depuis le mardi jusqu'au samedi, les fontaines sont ouvertes pour laver du péché de pauvres âmes qui parfois ne s'étaient pas purifiées depuis beaucoup d'années, car il

est rare que le Missionnaire occupe le tribunal de la grâce pendant une Mission sans rencontrer de ces âmes égarées.

Je dois finir. Dites à M. le Supérieur général que tous ses enfants accomplissent, chacun sur son propre terrain, une lourde tâche. Assurez le successeur de saint Vincent que notre digne visiteur se dépense toujours pour les intérêts de la Congrégation au dedans comme au dehors et que notre communauté est en règle dans sa tête et dans ses membres.

Veillez agréer, etc.

T. SHAW.

---

## NOUVELLE-ORLÉANS

*Lettre de M. VAUTIER, Prêtre de la Mission.*

Nouvelle-Orléans, St. Catherine's church,  
Tulane avenue, 1509. — 18 août 1912.

... Je fais ici quelques missions en français, non pas dans les grandes villes, mais dans les campagnes et quelquefois dans des endroits où il n'y a pas de prêtre : les pauvres et les déshérités sont notre lot. Je viens d'en terminer une à Rynella. Un prêtre vient tous les quinze jours y dire la messe et administrer les sacrements. La Mission a duré huit jours et a amené la réhabilitation de dix mariages : trois abjurations ont été reçues et près de quatre cent cinquante confessions entendues. La plupart étaient des retardataires. Il faut éclairer autant que toucher, parce que l'ignorance est ici bien grande. Les missions en France n'étaient point aussi laborieuses.

Entre temps, je continue mon ministère auprès des nègres, ce qui n'est point sans quelque consolation. La population nègre est assez répandue dans la Louisiane, malheureusement beaucoup ne sont pas catholiques ;

nous n'avons guère d'action que sur ceux qui appartiennent à notre foi.

A. VAUTIER.

---

## BRÉSIL

---

M. PIERRE DEHAENE

(Extrait des journaux brésiliens *O Albor* et  
*Jornal de commercio*, 1912.)

La mort de M. Pierre Dehaene (15 mars 1912), laissera à Rio de Janeiro un vide sans doute difficile à combler, dans la digne Congrégation des Lazaristes, dont il était visiteur provincial au Brésil.

Prêtre d'une rare instruction et d'intelligence administrative supérieure, zélé et infatigable dans les travaux variés de son ministère sacré, prévoyant et courageux, mettant les intérêts suprêmes de la foi toujours au-dessus des contingences passagères de la vie humaine, le regretté Supérieur des Lazaristes paraissait naturellement destiné à jouer un rôle important dans la Congrégation dont il était membre.

On connaît déjà, par les détails que la presse catholique a donnés, les travaux et les bénédictions de sa large action de Missionnaire, dans plusieurs localités de la France, sa patrie, où sans doute vibre encore l'écho très doux de sa parole toujours imprégnée de l'esprit très surnaturel de l'Évangile.

Pour rendre plus évident le noble caractère et la très haute portée morale du vertueux prêtre défunt, pour mettre en relief son héroïque détachement des choses de la terre, il suffit de dire qu'en arrivant ici, au Brésil, en 1900, son bagage se réduisait à peu près à un crucifix, un chapelet et un bréviaire, les inséparables compagnons de ses pérégrinations apostoliques.

Le *Albor*, qui se fait un honneur de rendre hommage à la vertu de ceux qui ont bien mérité de la patrie, s'incline respectueusement devant le tombeau de ce prêtre qui a passé faisant le bien au Brésil, et il



M. PIERRE DEHAENE,  
Lazariste,  
Visiteur provincial au Brésil.

envoie l'expression de ses regrets à ses confrères en religion.

Les Lazaristes et les Filles de la Charité ont des établissements en divers États du Brésil et sur les points les plus éloignés de la capitale, comme le Maranhao, Campo Bello, Diamantina, etc. ; l'infatigable prêtre était nécessairement astreint à de longs et pénibles voyages sur mer et sur terre, visitant ces établissements, aplanissant les difficultés, suivant des affaires compliquées, conciliant les esprits, s'appliquant à tout

disposer pour la bonne harmonie et le bien de la paix, de l'ordre et de la religion.

Ce qu'il a dû souffrir dans les plaines inhospitalières de l'intérieur du Brésil, voyageant à cheval sous un soleil ardent ou sous la pluie, seuls, les anges de Dieu peuvent l'apprécier, parce qu'ils furent seuls les témoins des longues et pénibles courses qu'il faisait pour remplir son devoir.

Dans la capitale, il déployait une incessante activité. Il dirigeait les Filles de la Charité dont il ravivait le zèle et l'énergie spirituelle par ses savants et très prudents conseils, donnés soit au confessionnal, soit en chaire, d'où il leur distribuait tous les quinze jours la parole de Dieu, adaptant les sujets de ses entretiens aux besoins spirituels des sœurs, et nourrissant en elles l'esprit d'abnégation et de sacrifice dont elles ont besoin dans leur mission ardue auprès du pauvre malade.

Le zélé directeur s'occupait aussi de la formation des novices des sœurs; il leur donnait toutes les semaines une instruction préparée avec soin dans laquelle il leur indiquait les devoirs de la Fille de la Charité.

C'est une perte véritable pour la religion elle-même dans notre patrie brésilienne que la disparition de cette grande lumière, qui indiquait à tous les sentiers du bien et de la vertu.

Il était directeur de l'Association des Dames de la Charité. Cette société divisée en quinze sections dans les diverses paroisses de Rio de Janeiro, verse les bienfaits de la charité chrétienne sur le pauvre et sur l'infirme abandonné. Il entretenait par sa parole vigoureuse, persuasive et pleine d'onction, le feu de la charité dans le cœur de ces nobles visiteuses des pauvres malades, les encourageant dans leurs luttes et leurs difficultés; il soutenait leur zèle par les pieuses con-

férences qu'il leur faisait aux réunions mensuelles, et par les rapports encourageants qu'il présentait chaque année à la réunion générale.

Il était également directeur de la Société des « Servantes du Seigneur ». Cette association s'occupe de la confection des ornements pour les églises pauvres du Brésil ; envers elles aussi, il exerçait son zèle, présidant à leurs réunions mensuelles et leur adressant, dans ces occasions-là, des allocutions très appréciées, se rapportant à l'œuvre de laquelle elles s'occupent.

Il ne négligeait point l'intéressante phalange des enfants de Marie, nombreuse association répandue sur divers points du Brésil, dont il était aussi le directeur général. Les réunions générales qu'il promouvait tous les deux ans, présidées par S. Ém. le cardinal archevêque de Rio de Janeiro, et qu'il couronnait par un brillant et magistral discours, excitaient ces jeunes filles à avancer avec constance et fermeté dans les sentiers du bien et de la vertu. Elles conservaient dans leurs âmes un souvenir ineffaçable des vibrantes paroles du pieux directeur, lequel les initiait ou les encourageait à leurs devoirs de jeune fille pieuse, d'épouse modèle et de mère chrétienne.

En vertu de sa charge, M. Dehaene était en relation immédiate avec les hautes autorités ecclésiastiques et les administrations civiles, notamment avec les directeurs et les administrateurs des hôpitaux. Il s'appliquait à leur rendre tous les devoirs qui leur étaient dus. L'administrateur notamment du vaste hôpital de la « Santa Casa » témoigna de sa grande considération pour M. Dehaene à l'occasion des funérailles. Les nombreux télégrammes de condoléance reçus à cette occasion-là attestèrent aussi les mêmes sentiments.

L'estimable visiteur provincial laisse la province qui lui a été confiée en 1900 en parfaite prospérité. Il



établit un séminaire de Lazaristes, et l'école apostolique de Caraça, espérance de la Congrégation dans la province du Brésil, grâce à son action, a fleuri et prospéré; quatre-vingts jeunes gens y sont réunis aujourd'hui.

Ce prêtre éminent, cet homme de haute valeur intellectuelle et morale, ce supérieur très estimé a disparu; mais il se survivra dans les fruits de son activité, et sa mémoire restera honorée de tous ceux qui l'ont connu.

M. DEHAENE (Pierre) né à Zermezele, canton de Cassel, au diocèse de Cambrai, France, le 29 novembre 1852, entra dans la Congrégation de la Mission le 2 septembre 1878 à Paris. Il y termina ses études de théologie commencées à Cambrai et fut ordonné prêtre le 11 juin 1881.

Appliqué d'abord à l'enseignement au petit séminaire d'Avon, dans le diocèse de Meaux, il fut ensuite occupé dans les Missions, à Loos d'abord en 1884, puis à Angers, comme supérieur, en 1896. C'est en 1900 qu'il fut envoyé au Brésil comme visiteur; il y ferma deux collèges, mais il y ouvrit trois maisons de Missions dont il assura, dès le début, la fondation pour l'entretien des Missionnaires. C'est le 15 mars 1912 qu'il décéda à Rio de Janeiro.



M. Eugène Pasquier, qui appartenait déjà à la maison de Rio de Janeiro, a été nommé à la place de M. Dehaene visiteur de la province du Brésil.

---

## DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

99. — ERECTION DU VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI MARITIME; IL EST CONFIE A LA CONGRÉGATION DE LA MISSION (LAZARISTES). — 27 avril 1912.

PIUS PP. X

Ad futuram rei memoriam. — Nobis in hac sublimi Principis Apostolorum Cathedra collocatis nihil est antiquius, quam ut catholica religio longe lateque in orbem terrarum proferatur. Laeto igitur jucundoque accepimus animo fidelium numerum in Apostolico Vicariatu Celi septen-

trionalis seu Pekinen., ita, Deo favente, auctum fuisse, ut Venerabilis Frater Stanislaus Jarlin, Episcopus titularis Pharbaetitensis, solertissimus illius Missionis Praesul, suum duxerit, ab hac Sancta Sede ejusdem Vicariatus divisionem petere ac flagitare; Nos igitur, quum persuasum habeamus hujusmodi consilium sive Christiano nomini latius propagando, sive neophitis facilius adjuvandis, prospere successurum, omnibus rei momentis cum Venerabilibus Fratribus Nostris Sanctae Romanae Ecclesiae Cardinalibus Sacrae Congregationis de Propaganda Fide sedulo perpensis, eundem Vicariatum, ut infra dividendum censuimus. Quare motu proprio, certa scientia ac matura deliberatione Nostra, deque Apostolicae potestatis plenitudine, praesentium tenore, a Vicariatu Apostolico Celi septentrionalis seu Pekinen., civilem Praefecturam, cui vulgo nomen « Tien tsin fou » sejungimus, eamque in separatum Apostolicum Vicariatum, Celi maritimi nuncupandum, ac Sacerdotibus a Missionibus, qui in illis remotis regionibus eximiam sibi laudem in Ecclesiam compararunt, merito concedendum, erigimus atque instituimus. Novi autem hujus Apostolici Vicariatus fines sint, ad septentrionem, Vicariatus Apostolicus Celi septentrionalis, ad orientem sinus Tche-ly, ad meridiem, Missiones Sciam-tom septentrionalis et Celi meridio-orientalis, ad occidentem, denique, Missiones Celi meridio-orientalis et Celi septentrionalis. Decernentes praesentes Litteras firmas, validas, efficaces semper existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sorti et obtinere, illisque ad quos spectat et in posterum spectabit in omnibus et per omnia plenissime suffragari; sic in praemissis per quoscumque judices ordinarios et delegatos judicari et definiri debere atque irritum esse et inane, si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari. Non obstantibus Nostra et Cancellariae Apostolicae regula de jure quaesito non tollendo, ceterisque Constitutionibus et Sanctionibus Apostolicis, etiam speciali et individua mentione ac derogatione dignis, in contrarium facientibus quibuscumque.

Datum Romae apud Sanctum Petrum sub Annulo Piscatoris die xxvii aprilis MCMXII.

Pontificatus nostri Anno Nono.

Locus Sigilli

R. Card. MERRY DEL VAL,  
*a Secretis Status.*

## 100. — RÈGLES DE LA CORRESPONDANCE DANS LES AFFAIRES A TRAITER AVEC LA S. C. DE LA PROPAGANDE.

### ILLUSTRISSIME AC REVERENDISSIME DOMINE,

In examinandis et sollicite expediendis Missionum negotiis multas easque non leves offert huic Sacrae Congregationi difficultates praxis eorum, qui in uno eodemque folio plures res easque inter se quandoque summopere disparatas cumulare solent. Quo fit ut literae preces, aliaque hujusmodi scripta neque in Secretaria neque in Tabulario suis in locis reponi servarique valeant, et idcirco deducta negotia et praesertim petitiones matrimonialium dispensationum saepe molestam, quandoque etiam damnosam dilationem patiantur.

Ut promptum praedictis difficultatibus paretur remedium, necessarium omnino est, ut QUODLIBET NEGOTIUM SUUM HABEAT FOLIUM ac in litte-

ris responsivis nunquam omittatur numerus (Protocollo) quem relativa S. Congregationis epistola in capite inscriptum habet. Curabis itaque, Illustrissime ac reverendissime Domine, ut huic necessitati a tua Curia prospiciatur.

Hac vero utens occasione Amplitudini Tuae enixe commendare debeo observantiam literarum circularium, quae alias a Sacra Congregatione transmissae fuerunt supe, usu LINGUAE LATINAE, aut ITALICAE vel saltem GALLICAE. Saepe enim accidit, ut ad Sacram Congregationem literae alio quam praescripto idiomate exaratae perveniant, eamque dum in italicum vel latinum transferuntur, duplicatum opus afferant officialibus Sacrae hujus Congregationis, et tempestivam negotiorum expeditionem impediunt; quod pariter evitandum est.

Velis ergo, Reverendissime Domine, etiam hac parte libenter excipere has meas literas, et Deus te diu incolumem servet.

Romae ex Aedibus S. Congr. de Prop. Fide die 3 junii 1912.

S. Congr. de Prop. Fide,  
*Secretarius.*

---

## NOS DÉFUNTS

---

### MISSIONNAIRES

28. Mgr Vic, évêque, vicaire apostolique du Kiang-Si oriental, décédé à Kia-Shing (Chine); 59 ans d'âge, 39 de vocation.
29. Arboleda (Charles), prêtre, décédé en juin 1912, en mer; 41, 20.
30. Eckery (François), prêtre, décédé le 14 juin 1912, à Denver (États-Unis); 33, 10.
31. Lizarribar (Joachin), prêtre, décédé le 24 mai 1912, à Nueva Caceres (Iles Philippines); 34, 13.
32. Boudoire (Philippe), clerc, décédé le 24 juin 1912, à Dax (France); 23, 3.
33. Block (François), prêtre, décédé le 12 juin 1912, à Léopol (Autriche); 79, 43.
34. Vervault (Benjamin), prêtre, décédé le 12 juillet 1912, à Fort-Dauphin (Madagascar); 69, 44.
35. Manzi (Jean-Baptiste), prêtre, décédé en juillet 1912, à Plaisance (Italie); 81, 65.

36. Del Rio (Jérôme), coadjuteur, décédé le 17 juillet 1912, à Valdemoro (Espagne); 86, 57.
37. Gracieux (Jean-Louis), prêtre, décédé le 27 juillet 1912, à Shanghai (Chine); 63, 30.
38. Cazaban (Justin), coadjuteur, décédé le 27 juillet 1912, à Dax (France); 59, 7.
39. Huerta (Jean), prêtre, décédé le 15 juillet 1912, à Puebla (Mexique); 85, 56.
40. Hanley (Joseph), prêtre, décédé le 4 août 1912, à Dublin (Irlande); 72, 49.

### NOS CHÈRES SŒURS

*Juin-août 1912.*

- Marie Ballin, décédée à la Maison de Charité de Clichy (France); 58 ans d'âge, 37 de vocation.
- Marie Ecker, Incurables, Graz (Autriche); 58, 31.
- Marie Sangland, La Mallieue (Belgique); 54, 35.
- Victorine Bozzoli, Maison Centrale, Turin; 44, 16.
- Juliana Sabathi, Incurables, Vienne (Autriche); 28, 11.
- Apollonia Kotzbeck, Incurables, Laibach (Autriche); 71, 54.
- Marianne Deszczynska, Hôpital, Varsovie; 86, 67.
- Anna Makowska, Maison Centrale, Constantinople; 79, 49.
- Hélène O'Connor, Hôpital Saint-Joseph (États-Unis); 48, 13.
- Marie Lajugnié, Maison Principale à Paris; 79, 54.
- Marie Cinacchi, Saint-Nicolas, Sienne; 82, 48.
- Ida Niccoli, Maison Centrale, Sienne; 42, 17.
- Marie Konzen, Maison Marie-Immaculée, Bruges; 79, 60.
- Marie Carlier, Hôtel-Dieu, Charleville; 83, 54.
- Catherine Franzini, Maison Centrale, Turin; 77, 48.
- Antoinette Lotocka, Maison Centrale, Cracovie; 67, 48.
- Eulalie Grand, Hôpital Saint-Joseph, Lyon; 35, 9.
- Mélanie Rameil, Maison de Charité, Beauvais; 86, 56.
- Mathilde Giorda, Maison Centrale, Turin; 87, 51.
- Charlotte Bruzzo, Maison Centrale, Turin; 51, 27.
- Marie Torrent, Saint-Vincent, Constantinople; 84, 58.
- Marie Carbó, Hôpital Burgo de Ozma (Espagne); 75, 32.
- Francisca Arias, Hôpital Saint-François-de-Paule, La Havane  
45, 14.

- Maria Murguiondo, Bienfaisance, La Havane (Espagne); 72, 50.  
Mathilde Gomez, Saint-Nicolas, Valdemoro (Espagne); 34, 12.  
Maria Gozategui, Hospice, Cordoue (Espagne); 74, 47.  
Ines Gomez, Hôpital, Talavera (Espagne); 42, 21.  
Tomasa Osacar, Hôpital, Vitoria (Espagne); 71, 47.  
Maria Samos, Saint-Nicolas, Valdemoro (Espagne); 26, 6.  
Celestina Quintano, Saint-Nicolas, Valdemoro (Espagne);  
56, 36.  
Ana Roch, Hôpital, Santander (Espagne); 43, 21.  
Marie Bernard, Hospice, Aubusson (France); 73, 53.  
Marie Chazalon, Maison de Charité, Montolieu (France);  
84, 61.  
Rosaria Bellaro, Hôpital, Terramo (Italie); 70, 31.  
Maria M. Kenna, Hôpital, Washington (États-Unis); 67, 46.  
Marie Martin, Maison Saint-Alphonse, Madrid; 51, 23.  
Maria Gonzalez, Hôpital, Nicaragua; 27, 7.  
Marguerite Carroll, Hôpital, Rochester (États-Unis); 74, 56.  
Marie Schmit, Maison de Charité, Neuilly (France); 71, 51.  
Marie Reynaud, Hospice, Largentière (France); 75, 55.  
Victorine Szyj, École, Mesztegyo (Hongrie); 36, 18.  
Catherine Frost, Hospice, Vacz (Hongrie); 30, 8.  
Ernestine Montmeyliand, Maison Principale, Paris, 79, 58.  
Maria Agote, Asile, Bilbao (Espagne); 70, 44.  
Françoise Martinez de Aguirre, Hôpital Logrôno (Espagne);  
61, 33.  
Isidora Olay, Hôpital, Cullera (Espagne); 79, 54.  
Catherine Labarbe, Maison de Charité, Clichy (France);  
68, 43.  
Jeanne Meuriot, Hôpital, Pernambuco (Brésil); 71, 52.  
Amélie Connor, Orphelinat, Preston (Angleterre); 42, 18.  
Marie Cardon, Saint-Augustin, Paris; 78, 56.  
Joseph Leber, Hospice, Budapest; 53, 27.  
Suzanne Pira, Maison Centrale, Constantinople, 23, 1.  
Anna Tailhan, Maison de l'Immaculée-Conception, Pékin;  
36, 14.  
Marie Constans, Maison de Charité de Marvejols (France);  
39, 16.  
Anna Bruchdorfer, Hôpital, Fürstenfeld (Autriche); 31, 2.  
Françoise Girino, Maison Saint-Joseph, Grugliasco (Italie);  
81, 58.  
Carmela Pepe, Hôpital, Castellammare (Italie); 31, 10.  
Antoinette Wierzchowska, Asile, Varsovie; 57, 32.

- Marie Sabatier, Maison de Charité, Montolieu ; 69, 44.  
Marie Bontreux, Maison de Charité, Montolieu ; 62, 33.  
Agnès Russ, Maison Centrale, Graz ; 44, 22.  
Marie Maclerc, Hôpital Léon, Nicaragua ; 70, 47.  
Marcelina Azanza, Asile d'Alcala de Henares (Espagne) ;  
41, 19.  
Lucia Carrillo, Hôpital, Valladolid (Espagne) ; 74, 56.  
Maria Dacora, Hôpital, San Fernando (Espagne) ; 59, 38.  
Dominica Leiva, Hôpital militaire, Carabanchel (Espagne) ;  
24, 4.  
Tomasa Migueltorena, Aliénés, Leganès (Espagne) ; 55, 35.  
Josefina Larriu, Asile de Villanueva de los Infantes (Espagne) ;  
28, 5.  
Anna Gehrman, Hôpital de Bromberg (Pologne) ; 33, 12.  
Maria Galimberti, Maison Saint-Joseph, Grugliasco (Italie) ;  
23, 4.  
Pauline Tharin, Maison de Charité, Montolieu ; 86, 58.  
Rose Donvhoc, Asile des Aliénés, Dearborn (États-Unis) ;  
35, 13.  
Marie Guyot, Paroisse Saint-Roch, Paris ; 76, 54.  
Christine Henn, Maison Centrale, Cologne, Nippes ; 70, 45.  
Marie Duthoit, Saint-Vincent, L'Hay (France) ; 32, 5.  
Catherine Weber, Belletanche, Lorraine allemande ; 22, 1.  
Anna Coron, Hôpital de Bon-Secours, Rio de Janeiro ; 76, 55.  
Léonarde Monteil, Hospice, Bapaume (France) ; 42, 12.  
Marie Ferjancic, Maison Centrale, Graz ; 23, 1.  
Marie Badoud, Orphelinat, Péronne (France) ;  
Marie Creifels, Maison de Charité, Bailleul (France) ; 74, 48.  
Juana Morga, Collège Sainte-Isabel, Nueva Caceres (Iles  
Philippines) ; 74, 47.  
Mariana Feltret, Hôpital Général, Madrid ; 61, 35. ^  
Maria Sanrona, Hospice de Palma, Mallorca ; 56, 27.  
Maria Alvares, Saint-Nicolas, Valdemoro ; 55, 26.  
Micaela de Lorra, Bienfaisance, Ordima (Espagne) ; 61, 34.  
Marianne Lawniczak, Maison Centrale, Cracovie ; 58, 37.  
Anne Stigler, Hospice, Schwarzach (Autriche) ; 34, 10.  
Élisabeth Gibon, Hôpital, La Serena (Chili) ; 83, 63.  
Teresa Grau, Hôpital, Cordoue (Espagne) ; 67, 50.  
Leandra Ruiz de Austri, Maison Centrale, Madrid ; 66, 41.  
Manuela Beade, Hospice, Santiago (Espagne) ; 58, 20.  
Juana Ciriza, Hôpital Général, Madrid ; 85, 59.  
Marie Beyaert, Hôpital, Bergues (France) ; 40, 17.

- Virginie Pivert, Maison Principale, à Paris; 67, 47.  
Anna Poliwoda, Incurables, Laibach; 28, 9.  
Marianne Hough, Maison Centrale, Emmittsburg; 84, 60.  
Louise Bellorini, Maison Centrale, Turin; 56, 32.  
Marceline Marcel; Asile Saint-Vincent, La Teppe (France);  
65, 44.  
Élisabeth Moore, Refuge, Glasgow (Écosse); 58, 40.  
Maria Pesdir, Incurables, Leibach; 71, 51.  
Marie Planche, Hospice, Alise-Sainte-Reine (France); 87, 66.  
Jeanne François, Miséricorde du Caire (Égypte); 49, 26.  
Anna Ohaba, Incurables, Laibach; 69, 51.  
Catherine Szwarc, Maison Centrale, Culm; 50, 27.  
Marie Blin, Maison de Charité, Caen (France); 75, 50.  
Anne Oberrecht, Institut, Budapest; 34, 15.  
Walburg Wenig, Maison Centrale, Salzburg; 39, 14.  
Catherine Hammigan, Maison de Charité, Darlington; 40, 21.  
Jeanne Boissié, Maison Saint-Jean, Lyon; 70, 51.  
Maria Serrano, Hôpital, Ubeda (Espagne); 39, 15.  
Margarita Pépaon, Maison Saint-Nicolas, Valdemoro; 34, 15.  
Justa Otegui, Bienfaisance, Jativa (Espagne); 75, 52.  
Marie Cvoney, Sanatorium, San Jose (États-Unis); 64, 43.  
Edith Hill, Orphelinat, Dublin; 63, 43.  
Joséphine Badion, Hospice, Aumale (France); 81, 60.  
Marthe de Rolland, Hôpital Français, Smyrne; 74, 52.  
Marie Rambaud, Hôpital, Nemours (France); 26, 2.  
Rosalie Dumont, Providence Sainte-Marie, à Paris; 72, 54.  
Marie Méchin, Maison de Charité, Montolieu; 57, 37.  
Louise Magny, Providence, Smyrne; 72, 51.  
Adélaïde Klingebrunner, Maison des Forges, Montluçon  
(France); 67, 43.  
Marie Buscaglia, Saint-Joseph, Grugliasco (Italie); 40, 19.  
Marie Berthéas, Hospice, Sully (France); 63, 41.  
Eugénie Mendionde, Hôpital Saint-Louis, Madrid; 33, 7.  
Jeanne Gallien, Maison des Forges, Anzin (France); 78, 54.  
Honorine Byrne, Maison Saint-Joseph, Sheffield (Angleterre);  
73, 50.  
Marie Scaglia, Maison Centrale, Turin; 83, 66.  
Geneviève Einfalt, Hôpital, Budapest; 30, 11.  
Jeanne Leitner, Hôpital Saint-Roch, Budapest; 52, 24.  
Bonifacia Remon, Hôpital, Onteniente (Espagne); 41, 22.  
Josefa Munoz, Hôpital, Alberique (Espagne); 33, 6.  
Josefa Aspiatz, Bienfaisance, Vergara (Espagne); 62, 35.

- Josefa Ibero, Hôpital, Calahorra (Espagne); 26, 2.  
Manuela Rodriguez, Hospice, Jaen (Espagne); 60, 39.  
Suzanne Rougeot, Maison de Charité, Montolieu (France);  
85, 64.  
Julie Clavière, Hospice, Murat (France); 66, 39.  
Antonia Cardinali, Maison Centrale, Turin; 85, 57.  
Françoise Courbet, Maison Saint-Vincent, L'Hay (France);  
71, 49.  
Catherine Concaret, Maison Principale, à Paris; 66, 47.
-



LA CONGRÉGATION DE LA MISSION  
SOUS LES VICAIRES GÉNÉRAUX, de 1800 à 1827

EXTRAIT

des *Notes historiques* de M. Gabriel PERBOYRE

(Suite, Voyez ci-dessus, p. 384.)

V. M. Charles BOUJARD

Vicaire général (14 mai 1819-2 juillet 1827.)

§ 1. *Élection de M. Charles-Vincent-de-Paul Boujard*  
(1819)

M. Claude, à la mort de M. Verbert, eut, en sa qualité d'assistant général de la Congrégation de la Mission, à remplir le pénible devoir de convoquer les Missionnaires de Paris et des environs, et de présider leur réunion, à l'effet de nommer le successeur du vicaire général défunt. Conformément à la teneur du bref du 21 mars 1819, obtenu par l'intermédiaire de S. Em. le Cardinal Préfet de la Propagande, le concours de dix ou douze Missionnaires aurait été suffisant pour cette élection; cependant, M. Claude jugea à propos de convoquer un plus grand nombre de confrères. Vingt et un Prêtres de la Mission, parmi lesquels était M. Viguiier qui remplit les fonctions de secrétaire dans cette réunion, se rendirent à l'appel qui leur fut fait pour le 13 mai 1819. La très grande majorité des suffrages se porta sur M. Cathelin-Charles-Vincent-de-Paul Bojard, dit Boujard, et il fut reconnu par les Missionnaires pour leur Supérieur légitime provisoire, jusqu'à l'expédition du bref de Sa Sainteté. M. Boujard était alors assistant de la maison de Paris.

Le 18 du même mois, M. Boullangier, procureur général, adressa une supplique au Souverain Pontife

pour obtenir la confirmation du nouvel élu dans la charge de vicaire général des Missionnaires pour la France et les Missions étrangères, et de Supérieur général des sœurs de la Charité en quelque État qu'elles soient. Deux jours après, M. Boullangier informa aussi S. Ém. le Préfet de la Congrégation des Évêques et Réguliers, de la nomination de M. Boujard, faite en vertu du bref du 21 mars, ainsi que de la supplique qu'il venait de faire parvenir aux pieds de Sa Sainteté, et il le pria de vouloir bien faire accélérer l'expédition du bref confirmant l'élection accomplie du 13 mai.

M. Baccari qui avait succédé à M. Sicardi comme vicaire général des Missionnaires à Rome, apprenant par hasard le décès de M. Verbert et n'ayant pas connaissance des facultés obtenues par le bref du 21 mars, sollicita une audience du Saint-Père dans laquelle il fut question, avec le Souverain Pontife, du mode à suivre pour donner un successeur au vicaire général français. A l'issue de cette audience, M. Baccari transmit à Paris, sous la date du 13 mai 1819, jour même de l'élection de M. Boujard, le résultat de son entretien avec Sa Sainteté, et il disait à M. Boullangier :

1° « Que le Préfet de la Congrégation des Évêques et Réguliers avait été surpris qu'on se fût adressé à la Sacrée Congrégation de la Propagande pour l'expédition d'un bref (celui du 21 mars) en faveur de M. Verbert.

2° « De vouloir se hâter de transmettre les noms des candidats aptes aux fonctions de vicaire général pour la France ; que telle était la conclusion de son entrevue avec S. Ém. le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Évêques.

3° « De ne pas demander pour le vicaire général français la supériorité générale sur les Filles de la

Charité en quelque contrée qu'elles se trouvassent, et de se borner à celles de la France; attendu que le roi d'Espagne avait sollicité auprès du Saint-Siège que celles de ses États fussent placées sous la juridiction du vicaire général de Rome; et que celles de la Russie, d'après les édits de l'empereur de ce pays, devaient dépendre de leurs supérieurs provinciaux et qu'il leur était défendu de correspondre avec des supérieurs étrangers. »

Les avis de M. Baccari, à qui personne n'avait donné mission d'entamer des négociations au sujet du successeur de M. Verbert, arrivèrent à Paris après le départ de la supplique de M. Boullangier à Sa Sainteté; dès lors, ils devinrent inutiles. Cependant, M. Baccari ne recevant pas de réponse à sa lettre, insista auprès de M. Boullangier et lui manda, sous la date du 12 juin, que le Souverain Pontife désirait qu'on lui transmitt deux ou trois noms, parmi lesquels il en choisirait un pour être vicaire général de la Congrégation de la Mission en France.

On a certes lieu d'être surpris de voir le vicaire général à Rome s'établir de son chef négociateur d'une affaire dont, par convenance, il aurait dû s'occuper moins que tout autre, lorsque les Missionnaires de France ne jugeaient pas à propos de se servir de ses bons offices. Les faits montrèrent que s'il usait de son influence auprès des prélats, c'était pour restreindre de plus en plus la juridiction du vicaire général de France.

Dans ces circonstances, surgit un nouvel incident auquel on était loin de s'attendre à Paris. On y reçut, sous la date du 24 juillet 1819, une lettre du secrétaire de la Sacrée Congrégation de la Propagande, dans laquelle il était dit qu'ayant appris le décès de M. Verbert et ne voyant pas arriver la supplique pour

la confirmation de son successeur, qui aurait dû être nommé en vertu du bref expédié le 21 mars par cette même Congrégation, on avait tout lieu de craindre que l'autorisation ne fût pas parvenue. Si, cependant, le bref avait été reçu à Paris, M. Boullangier était prié de hâter cette élection. Le procureur général s'excusa auprès du Préfet de la Propagande de n'avoir pas sollicité par son intermédiaire la confirmation du vicaire général élu; il lui exposa que la supplique avait été envoyée à la Congrégation des Évêques et Réguliers, parce que c'était toujours à cette Congrégation qu'on avait eu recours en des cas semblables.

Mgr d'Isoard, auditeur de Rote pour la France, fut également informé par le même courrier du mécontentement de S. Ém. le Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande et des agissements de M. Baccari, tendant à enlever aux Missionnaires français l'élection de leur Supérieur pour ne leur laisser que le droit de présentation de deux ou trois candidats au vicariat général et à enlever aussi à M. Boujard la juridiction de toutes les Filles de la Charité pour la restreindre à celles de la France. Profitant de ces renseignements, Mgr l'auditeur français de Rote ne négligea rien pour parer les coups qu'on se disposait à porter à la juridiction du vicaire général résidant à Paris; mais ce fut sans succès comme nous le verrons bientôt.

Le reste de l'année 1819 et les six premiers mois de 1820 s'étaient déjà écoulés, que le bref confirmant l'élection de M. Boujard n'était pas encore arrivé. M. Boullangier se décida alors, le 3 juin 1820, à recourir à la bienveillante intervention du Préfet de la Propagande, S. Ém. le cardinal Fontana, et le pria de faire hâter l'expédition du bref depuis si longtemps attendu en faveur de M. Boujard, et de lui faire main-

tenir la juridiction de son prédécesseur sur toutes les Filles de la Charité, ainsi que la faculté de désigner son successeur en cas de mort; il demandait que si, toutefois, on voulait lui soustraire la juridiction sur les Filles de la Charité hors de France, on exceptât de cette mesure celles qui habitent le canton de Genève, attendu qu'elles sont toutes françaises.

§ 2. *Bref du 10 août 1820. Représentations faites par M. Boujard au sujet de ce bref.*

Enfin le bref sollicité depuis plus d'un an parut le 10 août 1820 et ne parvint à Paris, on ne sait par quel concours de circonstances, que plusieurs semaines après son expédition. Sa teneur fut loin d'être agréable aux Missionnaires français. La juridiction de M. Boujard était restreinte aux Missionnaires de la France et aux Filles de la Charité résidant sur le territoire français. Le Souverain Pontife, loin de lui accorder la faculté de désigner son successeur, lui faisait connaître son intention de désigner sous peu, dans la ville de Rome, un autre Supérieur général qui serait chargé du gouvernement de tous les Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité placées dans les autres contrées.

Le 21 novembre 1820, M. Boujard remit à Mgr le Nonce à Paris deux Mémoires : le premier relatif à l'état actuel de la Compagnie en France, le second traitant de l'impression pénible que lui avait produite le bref du 10 août précédent :

« Le Roi, est-il dit dans la première pièce, a rétabli la Congrégation en France par son ordonnance du 3 février 1816; il a acheté pour 100 000 francs une maison dans laquelle nous sommes placés à Paris, rue de Sèvres, 95; il a augmenté notre traitement annuel de 6 000 francs depuis un an et le ministre de

l'Intérieur nous promet de l'augmenter en proportion du nombre des Missionnaires. Le gouvernement, indépendamment des 50000 francs déjà employés aux réparations de notre maison, vient de nous en accorder encore 30000 pour le même objet. Sa Majesté a rendu aussi à notre Congrégation le magnifique séminaire d'Amiens et nous permet de recevoir des legs. Notre maison principale de la rue de Sèvres, 95, dans laquelle nous sommes depuis le 9 novembre 1817, se compose de quatorze prêtres, dont quatre sont spécialement chargés de la direction spirituelle de la maison mère des Filles de la Charité, de dix-sept séminaristes et de deux frères. Trois de nos prêtres, ayant avec eux deux frères, sont occupés à faire des missions dans le diocèse de Meaux. Nous sommes rentrés dans le séminaire de Saint-Flour, où nous avons cinq prêtres; nous dirigeons également le séminaire de Sarlat. Nous sommes établis à Valfleury près de Lyon; à Paris, nous desservons l'hospice des Incurables-femmes et à Montauban, nous avons trois de nos prêtres occupés aux fonctions de notre état. Dans le voisinage de Londres à Stratford, nous avons un Missionnaire qui y fait construire une chapelle. Nous serions beaucoup plus nombreux si les évêques étaient plus faciles à permettre à leurs diocésains d'entrer dans notre Congrégation. »

Dans la seconde pièce, après avoir remercié Sa Sainteté des grâces qu'il lui a déjà accordées, M. Boujard parle du silence du bref au sujet de la faculté qu'il avait sollicitée de désigner son successeur en cas de mort, et de l'annonce qu'y fait Sa Sainteté d'établir incessamment à Rome un autre Supérieur général, qui sera le Supérieur des autres Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité qui se trouvent disséminées sur le reste du globe, et il dit que cette double dispo-

sition l'humilie et a des résultats qui l'effrayent. Ces dispositions :

1° L'humilient, parce qu'elles semblent être la punition de quelque faute qu'il aurait eu le malheur de commettre envers le Souverain Pontife dont il a toujours été l'enfant très soumis et respectueux, puisque le pouvoir de désigner un successeur avait été accordé à tous ses prédécesseurs : MM. Brunet, Placiard, Hanon et Verbert. Si Sa Sainteté ne jugeait pas à propos de lui laisser la juridiction sur toutes les sœurs, il désirerait au moins la conserver sur celles du canton de Genève qui sont toutes françaises.

2° Ces dispositions ont des résultats qui l'effrayent. En établissant un Supérieur général à Rome et un vicaire général à Paris, on ôte aux Français l'espérance donnée à M. Verbert par le Souverain Pontife dans son bref du 16 juillet 1817, de voir rétablir en France la Congrégation de la Mission sous son ancienne forme. Les prêtres français voyant cette modification substantielle, ou n'y entreront pas, ou seront tentés d'en sortir. Le gouvernement français n'admettra pas ce changement. La Compagnie des Filles de la Charité, composée d'environ deux mille cinq cents personnes et desservant près de trois cents établissements, ne voyant plus le successeur de saint Vincent à sa tête, sera troublée, divisée et exposée à une ruine prochaine. M. Boujard demande, en conséquence, si le Souverain Pontife se déterminait, comme il a fait depuis plusieurs années, à établir deux vicaires généraux dont l'un résiderait à Rome et l'autre à Paris, de laisser à ce dernier la direction des Filles de la Charité du canton de Genève et la supériorité sur les Missionnaires du Levant.

§ 3. *Nouveau bref du 30 janvier 1821, adressé à M. Boujard.*

Les observations que M. Boujard avait soumises à Mgr le Nonce et que celui-ci transmit à Rome firent impression sur le cardinal Consalvi. Le secrétaire d'État transmit au nonce à Paris, avec recommandation de la communiquer à M. Boujard, la nouvelle que le Souverain Pontife n'établirait pas un Supérieur général de la Congrégation de la Mission à Rome et que ce Supérieur général serait au contraire toujours à Paris; de plus, que Sa Sainteté laissait jusqu'à nouvel ordre les choses dans le même état, c'est-à-dire M. Boujard vicaire général de la Congrégation de la Mission à Paris, et M. Baccari, vicaire général pour les pays hors de France.

Mgr le Nonce fit même espérer à M. Boujard un nouveau bref qui confirmerait ce qu'il lui disait. Le bref annoncé portant la date du 30 janvier 1821 fut remis à M. Boujard par Mgr le Nonce, le 17 février, en présence de ses confrères. Sa Sainteté, d'après la teneur du bref : 1° autorisait M. Boujard à désigner son successeur en cas de mort; et en cas que M. Boujard n'eût pas désigné son successeur, dix ou douze prêtres pouvaient nommer celui qui devait tenir sa place; 2° il maintenait sous sa juridiction les Missionnaires du Levant; 3° il plaçait sous son autorité les Filles de la Charité du canton de Genève.

Les négociations sur cette importante affaire furent accompagnées d'incidents où apparaissaient les conflits d'influences à Rome. Nous en omettons le récit.



§ 4. *Agrandissement de la maison des Missionnaires à Paris.*

Depuis l'occupation de l'hôtel de Lorge, la Compagnie prenait des développements, et les vocations pour la famille de saint Vincent devenaient de jour en jour plus nombreuses; aussi le local mis à la disposition des Missionnaires devenait-il déjà trop petit. Pour seconder les desseins de la divine Providence, le vicaire général crut devoir solliciter une autre habitation pour sa communauté, tout en conservant l'hôtel de Lorge pour ceux de ses confrères appliqués à la direction de la maison mère des Filles de la Charité et des différentes maisons qui se trouvaient dans le voisinage. Tel fut le motif de la pétition qu'il adressa à M. de Chabrol, préfet de la Seine, le 1<sup>er</sup> septembre 1824. Ses vues se portèrent sur le bâtiment du Conservatoire des arts et métiers, en compensation de Saint-Lazare et de son vaste enclos. Tout en appréciant les motifs exposés, M. le Préfet ne crut pas, pour différentes raisons, devoir mettre à la charge de la ville de Paris les frais qu'entraînerait la réalisation de ce projet; mais il voulut bien faire rédiger un mémoire à l'adresse du ministre de l'Intérieur.

L'année suivante (1825), M. Boujard voyant que le ministre ne paraissait pas disposé à donner suite à son projet, et apprenant que la maison de Saint-Denis allait être évacuée, en fit la demande et rappela que le désir de Louis XVIII avait été, quelques années auparavant, ou que l'on rendit Saint-Lazare aux Missionnaires ou qu'on mit en échange à leur disposition l'abbaye de Saint-Denis. Cette demande fut également écartée afin de n'avoir pas à transférer à Saint-Cyr les pensionnaires de Saint-Denis.

Cependant, toutes ces instances eurent pour effet d'attirer une attention sérieuse de la part de la famille royale, des ministres et du Conseil d'État, et après une mûre délibération, on arrêta l'achat de la maison attenante au 95 de la rue de Sèvres, portant le n° 93, au prix de 200 000 francs; ce qui fut réalisé dans les premiers jours de 1826, et de suite on s'occupa de la construction de la chapelle.

§ 5. *Premières démarches pour ramener l'unité dans le gouvernement de la Compagnie.*

Nous avons vu qu'en 1804, les Missionnaires de Rome avaient obtenu du Souverain Pontife la nomination de deux chefs, l'un à Paris, l'autre à Rome. Cette division exista jusqu'à la nomination de M. Hanon. Celui-ci fut investi de tous les droits que donnent les Constitutions à un vicaire général. Mais pendant son séjour à Fénestrelle, les Missionnaires de Rome obtinrent du Souverain Pontife la création d'un vicaire général investi de pleins pouvoirs pour la conduite de toute la Congrégation hors de France, état de choses que nous voyons se continuer à la sortie de prison de M. Hanon, sous M. Verbert et ensuite sous M. Boujard. Plus d'une fois, M. Boujard et ses confrères de France dans leur correspondance de Rome avaient exposé les inconvénients graves qui en étaient résultés pour les provinces dépendantes du vicariat de Rome. En effet, un grand malaise régnait dans plusieurs provinces surtout en Espagne et en Portugal; le mécontentement se propageait même tous les jours davantage dans celle de Lombardie et de Naples; on savait même, à Paris, que des Missionnaires de la province romaine étaient loin d'être satisfaits de cette division. M. Baccari ne se dissimula pas cet état de choses, comme il en fait

d'ailleurs l'aveu dans sa lettre du 10 février 1827, après l'envoi du bref qui nommait M. Dewailly Supérieur général : *Jugum Vicarii generalis, quod ab annis decem traho, valde mihi grave semper fuit, sed praesertim hisce ultimis temporibus, etiam causa aetatis octoginta annorum.*

Tout à coup, M. Baccari fit savoir à M. Boujard qu'il avait la pensée de prier le Souverain Pontife de convoquer une assemblée générale pour l'élection d'un Supérieur général. Il déclare dans cette lettre qu'il ne veut y intervenir que comme simple prêtre et même qu'il s'abstiendra d'y assister. Il attend au plus tôt la réponse pour faire les démarches nécessaires. Mais, pour bien des motifs que M. Baccari pouvait facilement deviner, M. Boujard ne crut pas devoir répondre à cette proposition vague. Au mois d'avril, M. Baccari renouvela sa demande et cette fois il consentait, dans le cas où l'élection serait faite par le Souverain Pontife, que le siège du Général fût à Paris. D'ailleurs, cette question de l'unité d'un chef pour les Missionnaires était déjà l'objet d'une négociation à laquelle M. Baccari était et devait rester étranger.

En effet, au moment où à Paris on entrevoyait le moins la possibilité d'une réunion prochaine, M. le vicaire général reçut d'un autre côté, par l'entremise de M. Sambuci, communication d'un billet de M. Baldeschi, Missionnaire, grand maître des cérémonies auprès du Souverain Pontife; ce billet était ainsi conçu : « Les Missionnaires de Saint-Vincent-de-Paul désirent se réunir avec leurs confrères de France : cette désunion ne fait pas honneur à la religion. Baldeschi, un des membres de la Congrégation, actuellement au service du Saint-Père, ne pouvant souffrir plus longtemps ce schisme scandaleux, a prié le pape de mettre la main à cette affaire et de le faire cesser. Le pape a répondu

avec bonté qu'il désirait qu'on lui fit une demande à ce sujet. En conséquence, le vicaire général et tous les prêtres de France sont priés de transmettre au Saint-Père une supplique pour ladite réunion et, pour éviter toute dépense, de prier Sa Sainteté de vouloir bien, par un bref, choisir un général pour le gouvernement de toute la Congrégation. Baldeschi assure que le Saint-Père est porté à rétablir le Général en France et à mettre les choses sur l'ancien pied ; c'est pourquoi les Missionnaires se hâteront d'envoyer au Saint-Père la dite supplique. »

M. Boujard envoya ce billet à Mgr d'Isoard à Rome, avec prière de voir M. Baldeschi pour s'informer au juste de ce que pouvait présenter de sérieux cette ouverture.

Mgr d'Isoard répondit à M. Boujard, le 12 octobre 1825 : « Il y a un peu plus d'un an que, d'après une communication qui m'avait été faite ici et d'une part très respectable, j'écrivis à un de vos vénérables confrères en lui communiquant l'espérance que cette insinuation ou cette circonstance m'avait fait concevoir, que le moment de votre réunion était probablement venu, et je l'invitai à se mettre en rapport avec moi pour cela. Je ne sais si je ne fus pas compris, ou si ce que je disais fut regardé comme une répétition des vœux que j'avais souvent exprimés ; il est sûr qu'on ne me répondit que dans ce dernier sens et dans les termes si flatteurs dont vous avez la bonté d'user envers moi. Mais n'ayant rien de positif à répondre ici aux insinuations qui m'avaient été faites, je gardai le silence, me réservant de vous écrire de nouveau et avec de nouvelles instances à quelque première occasion. Dans l'intervalle, il m'était revenu qu'ici beaucoup de vos anciens confrères faisaient des vœux pour la réunion générale ; je sus même que ces vœux croissaient de

telle manière qu'on allait finir par ne plus craindre de fortes oppositions, et je pensais à vous en faire part, lorsque votre première lettre est arrivée. J'ai béni Dieu et j'ai de suite averti l'excellent M. Baldeschi à qui j'ai fait part de tout ce que vous me marquiez, et [il m'a répété] ce qu'il a appris, avec ce zèle dont vous rendez si bon et si juste témoignage. Nous sommes convenus de travailler à cette grande œuvre aussitôt que la santé du pape et certaine stagnation que le mois d'octobre met dans les affaires le permettront. En attendant, je reçois une seconde lettre et les importantes communications que vous me faites, entre lesquelles l'adhésion du personnage que vous me nommez à la réunion générale, n'est pas la moins intéressante. Je ferai part de tout cela à M. Baldeschi. »

§ 6. *Négociations pour le rétablissement de l'unité dans le gouvernement de la Compagnie. Nomination de M. Dewailly, comme Supérieur général.*

Une autre intervention plus puissante que celle de M. Baldeschi avait eu lieu. Le gouvernement français avait contribué généreusement à la restauration de la Congrégation des Lazaristes. Il leur avait attribué à Paris un important immeuble, il voulait y ajouter la maison voisine qu'il allait lui-même acheter à cette fin; il avait contribué par des sommes importantes à leur installation et il leur allouait chaque année une somme notable pour les Missions; son but était de voir restaurée en France l'œuvre de saint Vincent de Paul.

La solution du conflit entre les Lazaristes italiens de Rome et les Lazaristes français n'avancait pas; on avait fait attendre à M. Boujard, nous l'avons dit, pendant dix-huit mois, une réponse à la lettre par laquelle il faisait connaître son élection régulière en France,

comme vicaire général, et cela malgré ses lettres de rappel. Le gouvernement français s'en préoccupa. Bien plus, il crut savoir que ses sacrifices d'argent et la haute bienveillance qu'il avait témoignée pour la restauration de l'œuvre de saint Vincent de Paul étaient sur le point d'être frustrés de leurs effets. Alors le roi de France — Charles X, qui, en 1824, avait succédé à Louis XVIII — chargea son ministre des affaires ecclésiastiques, Mgr Frayssinous, évêque d'Hermopolis, d'en écrire à Rome. Cette fois, la réponse fut moins tardive que celle qu'avait dû attendre M. Boujard, et le pape Léon XII ordonna de suivre et de terminer cette affaire.

Pour en rendre la solution plus facile, il exigea préalablement la démission des deux vicaires généraux de Rome et de Paris. Il faut convenir que M. Boujard y fit des difficultés. « Quoique doué d'excellentes qualités, écrit M. Étienne, il avait la faiblesse d'être attaché au pouvoir. » (*Mémoire sur le rétablissement de la Congrégation*, p. 20.) Les deux vicaires généraux ayant consenti à offrir leur démission, le Souverain Pontife voulut aussi avoir leur avis sur la question de savoir s'il convenait de procéder à l'élection du Supérieur général selon les formes ordinaires, ou s'il ne valait pas mieux, pour cette fois, abandonner l'élection au pape lui-même, et il chargea Mgr Macchi, alors nonce près la cour de France, d'en conférer avec M. Boujard (janvier 1826). On tomba d'accord pour choisir le second mode ; l'administration de la Congrégation n'étant pas encore organisée, la réunion d'une assemblée générale pour l'élection ne paraissait pas réalisable.

Les négociations se poursuivirent à Paris et à Rome et elles se terminèrent par la nomination, comme Supérieur général, de M. Pierre Dewailly, alors supérieur du grand séminaire d'Amiens, que son mérite éminent

signalait depuis longtemps à l'attention universelle.

Le bref pontifical nommant M. Dewailly Supérieur général de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité est daté du 16 janvier 1827 (1). Il y était spécifié que c'était pour cette

(1) Voici le texte de ce Bref :

LEO PAPA XII, AD FUTURAM REI MEMORIAM. — Anteaetæ temporum vicissitudines, quibus Europa tota fere vexata, profecto effecerunt, ut cum presbyterorum secularium Missionis Congregatio summum desideraret Moderatorem, fel. Rec. Pius VII prædecessor noster duos adlegerat viros, qui, Vicarii Generalis nomine honestati, alter quidem in Galliis, alter vero cæteris in regionibus Congregationi præset. Verum haud ita pridem carissimus in Christo filius noster Carolus X, Rex Christianissimus, per dilectum filium duce de Laval-Montmorency, suum penes Nos legatum extra ordinem, suppliciter petiit seduloque institit, ut unus ex iisdem presbyteris, natione Gallus, qui Lutetiæ Parisiorum degeret, a Nobis eligendus ac renuntiandus, ejus Congregationis regimen susciperet.

Itaque Nos, cum perpenderit piissimum hoc Institutum, quod sanctum Vincentium a Paulo parentem agnoscit, in Galliis ortum; supremum ejus Præsulem Galliæ nationis perpetuo existisse, eique Instituto adjunctam esse administrationem Societatis puellarum Charitatis, quæ numero plurimæ atque in multis Galliarum locis constitutæ, eorum etiam qui catholicæ religioni non admodum favent admiratione et exemplo in valetudinariis hospitiiis perhumaniter ægrotis præsto sunt; haud inani innixi spe hujusmodi electionem, tum ejusdem Congregationis, tum christianæ reipublicæ commodo futuram, ipsius regis votis annuendum esse censuimus. Quare ex gravi locupletique testimonio certiores facti dilectum filium præbyterum Petrum Dewailly, pietate, doctrina, prudentia ac rerum usu cuique esse probatissimum, a quibusvis excommunicationis et interdicti, aliisque ecclesiasticis censuris, sententiis et pœnis quovismodo et quacumque de causa latis, si quas forte incurrerit, hujus tantum rei gratia, eum absolventes et absolutum fore censentes, Nostra apostolica auctoritate eum ipsum in Generalem totius Congregationis Missionis Præfectum, seu, ut vocant Superiorem Generalem legimus atque creamus, ejusque sedem ac domicilium Parisiis, ubi prima domus seu caput est illius Congregationis, constitui decernimus.

Ipsi autem a Nobis electo eas omnes facultates, honores, prærogativas, jura, eadem apostolica auctoritate, tribuimus et impertimur, quibus alii hujusmodi munere aucti, ex Congregationis legibus et constitutionibus usi, potiti sunt, vel uti, frui possunt ac poterunt. Præterea ei facultatem facimus eligendi admonitorem et assistentes, quamvis ex decreto Clementis X piæ memoriæ, die secunda junii anni 1670 edito, in Generalibus Comitibus duntaxat eligi possent. Denique, in virtute sanctæ obedientiæ ac sub pœnis arbitrio Nostro infligendis, mandamus singulis quibuscumque viris qui in eam Congregationem cooptati, ut in eo quem apostolica potestate huic muneri præficimus, eas facultates, honores, prærogativas ac jura revereantur. Præcipimus idcirco ut, statim ac diploma Nostrum Lutetiam Parisiorum pervenerit, ac alumnis commē-

fois seulement que le Souverain Pontife faisait cette nomination et que le Supérieur général placé à la tête de la Congrégation de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité avait sa résidence à Paris.

§ 7. *M. Dewailly, Supérieur général.*

Aussitôt que le bref du Souverain Pontife qui nommait M. Dewailly Supérieur général de la Congrégation de la Mission partit de Rome, le 15 janvier 1827, M. Baccari en donna connaissance à M. Boujard et à M. Dewailly. Dans ses lettres sur ce sujet, il témoigna toute sa satisfaction de voir les membres de la Congrégation réunis sous un seul et même chef, ce que, disait-il, il avait désiré depuis longtemps.

moratæ Congregationis innotuerit, qui duo nunc Vicarii Generalis partes gerunt, ab omni jure ac facultate ex prædecessoris nostri privilegio iis concessa omnino excidant, ita ut nemo præter eum quem adlegimus supremam Congregationis potestatem audeat exercere. Id volumus atque sancimus, decernentes has litteras firmas, validas et efficaces existere et fore, suosque plenarios et integros effectus sortiri et obtinere, et eorum causa quæ expressa sunt, hoc futurisque temporibus plenissime suffragari, sicque in præmissis per quoscumque judices ordinarios et delegatos, etiam causarum Palatii Apostolici auditores, ac S. R. E. Cardinales, etiam a latere Legatos, vice-legatos, dictæque Sedis Nuntios, sublata eis et eorum cuilibet quavis aliter judicandi et interpretandi facultate et auctoritate, judicari et definiri debere, ac irritum et inane, si secus super his a quoquam, quavis auctoritate, scienter vel ignoranter contigerit attentari; non obstantibus constitutionibus et sanctionibus apostolicis, et commemoratæ Congregationis etiam juramento, confirmatione apostolica vel quavis firmitate aliâ roboratis statutis et consuetudinibus, privilegiis quoque, indultis, et litteris apostolicis in contrarium præmissorum quomodolibet concessis, confirmatis et innovatis; quibus omnibus et singulis illorum tenores, præsentibus pro plene et sufficienter expressis, ac de verbo ad verbum insertis habentes, illis aliâ in suo robore permansuris, ad præmissorum effectum, hac vice duntaxat, specialiter et expresse derogamus, cæterisque contrariis quibuscumque. Cæterum per hasce litteras, tum ex decreto de quo habita est mentio, tum ex primo decreto Generalis Conventus septimi anno 1703 habiti, nihil omnino derogamus.

Datum Romæ, apud Sanctum Petrum, sub annulo Piscatoris, die decima sexta januarii, anno millesimo octingentesimo vigesimo septimo, Pontificatus nostri anno quarto.

Pro Domino Cardinali ALBANO,

F. CAPACCINI, *substitutus.*



Le bref ne fut publié et M. Dewailly ne fut investi des pouvoirs de Supérieur général que le 1<sup>er</sup> juillet 1827. A peine M. Dewailly fut-il installé à Paris, qu'il reçut une lettre de M. Baccari. Celui-ci avait dû prendre l'office de visiteur de la province de Rome après la mort de M. Antoine Giovanelli, le précédent visiteur, survenue récemment, le 4 janvier 1827. M. Baccari suppliait le Supérieur général de le décharger de cet office. M. Dewailly, peiné de cette demande, lui exprima dans sa réponse le désir qu'il avait de le voir toujours à la tête de sa province, lui faisant connaître tous les motifs qui exigeaient de lui ce sacrifice, lui disant en particulier combien il comptait sur son expérience et ses lumières pour l'aider à porter le fardeau qui venait de lui être imposé. Enfin, ne voulant pas contrister un confrère qu'il vénérât, en lui refusant l'objet de sa demande, il ajouta que si, après y avoir pensé devant Dieu, il persévérerait dans sa résolution, il le priait de lui indiquer celui dans sa province qu'il jugeait propre à la place de visiteur et qu'il lui en enverrait la patente.

Par une lettre en date du 23 août 1827, M. Baccari répondit : « Il faut absolument que vous daigniez choisir avec soin et instituer un visiteur pour cette province, car il m'est moralement, ou pour mieux dire physiquement impossible de remplir cet office ; je suis entré déjà dans ma quatre-vingt-unième année, je suis fatigué, infirme et je ressens des maux de tête. Comment, dans cet âge avancé et maladif, pourrais-je porter ce fardeau et faire les visites des maisons ? Mais vous me demandez : Qui voyez-vous propre à cet emploi ? Le nombre des prêtres est fort restreint dans cette province, et bien plus encore celui des prêtres propres à remplir des emplois, soit à cause de leur âge, soit par défaut des qualités convenables. Je ne vois qu'un

missionnaire apte à remplir cet emploi, M. Philippe Giriodi, qui est depuis plusieurs années supérieur de la maison et collègue Alberoni à Plaisance. Il a quarante-six ans. » Dans le *post-scriptum* d'une autre lettre sous la date du 2 septembre 1827, on voit M. Baccari renouveler encore ses instances : « Après avoir, écrit-il, supporté tant de fatigues et éprouvé tant de peines, je suis broyé et il ne me reste plus que la peau et les os. C'est pourquoi je vous supplie de choisir et d'établir un autre Missionnaire visiteur. Il m'est moralement et surtout physiquement impossible de remplir cet office. »

M. Dewailly ne croyant plus devoir résister à de si pressantes sollicitations, proposa la démission de M. Baccari à son conseil qui ne l'adopta qu'à regret. M. Dewailly lui écrivit donc qu'il acceptait sa démission et avertissait M. Giriodi que M. Baccari lui-même l'avait désigné, et qu'il était nommé visiteur de la province de Rome.

§ 8. *M. Baccari suscite de nouvelles difficultés au sujet de l'unité de gouvernement dans la Compagnie.*

Sur ces entrefaites, et avant que la lettre annonçant à M. Baccari qu'on acceptait sa démission fût arrivée à Rome, on fut fort étonné d'en recevoir une de sa part, datée du 17 septembre 1827, où on lisait ce passage : « Pour prévenir les inconvénients qui en résulteraient si vous veniez à faire droit à la prière que je vous ai faite dans ma dernière lettre, je dois porter à votre connaissance que le Souverain Pontife après le décès du Visiteur, M. Giovanelli (4 janvier 1827), a refusé que j'abdique les fonctions de visiteur, quoique je le lui aie demandé par deux fois, et qu'il m'a prescrit de rester d'une manière absolue dans mon office, ne

faisant, à part mon âge avancé, aucun cas des motifs que je lui alléguai. »

On était loin de s'imaginer que le Souverain Pontife daignât s'occuper de ces détails et l'on fut fort surpris que M. Baccari eût obtenu de Sa Sainteté la charge de visiteur de la province, quand, en qualité de vicaire général, il n'avait aucunement besoin de recourir à son autorité pour l'exercer. Aussi cette lettre donna-t-elle lieu à se demander si M. Baccari avait eu réellement l'intention de se décharger de l'office de visiteur. Dans sa lettre en réponse à celle qui lui annonçait qu'on avait accepté sa démission et qu'on lui avait nommé un successeur, lettre datée du 19 octobre 1827, il s'exprime ainsi : « Au sujet de la nomination du nouveau visiteur de cette province, je vous ai déjà prévenu que le Souverain Pontife, ne faisant pas cas des motifs que je lui ai plusieurs fois répétés de mon âge avancé, de ma faible santé et de mes instances, veut absolument et de la manière la plus prononcée que je continue à exercer les fonctions de visiteur jusqu'à ce qu'il en ordonne autrement. Aussi, est-ce là ce que je ferai connaître au supérieur de la maison de Plaisance que je sais avoir reçu la patente de visiteur. »

On ne peut concevoir que le Souverain Pontife annule une nomination faite par le Supérieur général d'une Congrégation sans qu'on l'en ait sollicité et qu'on ait appuyé cette sollicitation de quelques raisons graves. De plus, il n'y avait que M. Baccari qui annonçât cette nomination et il ne donnait de cet acte pontifical extraordinaire aucune pièce officielle et authentique. Mais sa démission avait été d'autre part acceptée, il ne pouvait donc plus en exercer les fonctions et c'est ce que le Supérieur général lui fit savoir, d'après l'avis même de son conseil.

Enfin, par une lettre du 31 janvier 1828, M. Baccari

avertit M. Dewailly de la prochaine arrivée à Paris de cette justification officielle et lui dit : « Je suis persuadé qu'en ce moment et peut-être même depuis quelque temps, il vous est parvenu une lettre de la Congrégation des Évêques et Réguliers, écrite par ordre du Souverain Pontife qui, non seulement me confirme dans l'office de visiteur, mais de plus me nomme commissaire pour traiter les affaires de toute la Congrégation. » Cette lettre fut en effet envoyée à M. Dewailly par S. Ex. le Nonce dès le 21 janvier. A la réception de cette lettre, M. Dewailly et son conseil purent se convaincre que le Saint-Siège avait réellement conféré des pouvoirs extraordinaires à M. Baccari ; ce qui surprit beaucoup. De plus, le Supérieur général étant nommé, il était naturel, que s'il voyait la nécessité de faire résider à Rome un confrère pour traiter les affaires de la Congrégation, il le désignât lui-même, comme cela s'était pratiqué autrefois, quand le Supérieur général nommait un procureur pour occuper ce poste.

Cependant Rome ayant parlé, on garda un respectueux silence. Du reste, on pensa que, sur ce point, le Souverain Pontife n'avait entendu nommer un commissaire général que pour traiter à Rome les affaires de la Congrégation qui demanderaient l'intervention du Saint-Siège et non pour exercer les fonctions de Supérieur général ; autrement c'eût été détruire d'une main ce qui venait d'être édifié de l'autre, et deux autorités supérieures dans une Congrégation ne pouvaient que nuire à sa prospérité. Mais on fut instruit du contraire, car M. Baccari manda à un confrère : « Qu'il avait reçu du Souverain Pontife tous les pouvoirs de Supérieur général, mais qu'il ne les exerçait qu'en secret pour le bien de la paix. »

D'ailleurs, il le fit bien voir par sa conduite, car il

avertit M. Dewailly qu'il pouvait être sans inquiétude et qu'il n'userait de ses pouvoirs de commissaire général que pour le bien de la Congrégation et qu'il aurait soin de l'informer de tout ce qu'il ferait. Il fallait bien en effet, qu'il communiquât ses actes et ses décisions au Supérieur général, puisque, par exemple pour le renvoi d'un membre, il faut et l'approbation du Supérieur général appuyée sur des motifs graves et le consentement des assistants. Cependant, M. Baccari renvoya de son propre mouvement deux membres de la Congrégation, et il se contenta de dire, lorsqu'il en informa le Supérieur général, qu'il l'avait fait *auctoritate apostolica*. Il fit d'autres actes de ce genre qui créaient de nouveau une situation anormale dans la Congrégation. Les ordres du Supérieur général se trouvaient sans aucune garantie dans leur exécution.

Un dernier fait montrera le désaccord administratif inhérent à cette dualité d'autorité. Cet incident nous fera en même temps arriver au terme de cette grave discussion qui, pendant plus de vingt ans, a été le sujet d'une si grande souffrance pour l'œuvre de saint Vincent. Nous empiéterons un peu sur l'avenir afin de citer ce dernier acte.

M. Dewailly mourut le 25 octobre 1828. D'après les Constitutions, l'assemblée générale appelée à donner un successeur au Supérieur général défunt, devait être convoquée dans les six mois qui suivaient la mort. M. Salhorgne, vicaire général de la Congrégation, après le décès de M. Dewailly, ne manqua pas, en effet, de convoquer cette assemblée pour le 2 mars 1829. Dès que M. Baccari eut reçu sa lettre de convocation, il s'adressa sans délai au Souverain Pontife, afin d'obtenir, en sa qualité de Commissaire général, la remise de cette assemblée au 15 mai suivant; ayant obtenu cette faveur il en fit part au vicaire général et donna pour

raison la mauvaise saison dans laquelle il fallait entreprendre un voyage de si longue durée. Mais on peut faire à ce sujet les remarques suivantes :

1° On trouve fort bien dans l'histoire de la Congrégation que des assemblées générales se tinrent pour de tels motifs au mois de février et au mois de mars.

2° Les Constitutions autorisent le vicaire général à retarder l'ouverture d'une assemblée générale pour des motifs graves ; par conséquent le recours au Souverain Pontife était inutile en cette circonstance ;

3° M. Baccari aurait dû, au moins, prendre auparavant l'avis du vicaire général dans une affaire qui regardait toute la Congrégation. Cependant la prorogation de l'assemblée étant obtenue, le vicaire général voulut bien se rendre aux désirs de M. Baccari, et elle ne s'ouvrit que le 15 mai, lorsqu'il fut arrivé.

#### § 9. *Fin des deux obédiences dans la Compagnie.*

L'assemblée générale s'empressa de mettre un terme aux embarras que suscitait l'espèce de juridiction de M. Baccari, et elle le nomma assistant italien auprès du Supérieur général. M. Baccari eut beau alléguer que l'office auquel l'appelaient les suffrages de l'assemblée était incompatible avec les fonctions que le Souverain Pontife lui avait confiées, l'assemblée n'en persista pas moins à maintenir son vote, et elle pria M. le Supérieur général de faire agréer par le Saint-Siège la nomination qu'elle avait faite. Le Souverain Pontife approuva ce choix ; M. Baccari dut donc se soumettre.

Mais il regrettait toujours le séjour de Rome ; pour lui être agréable, M. Salhorgne et son conseil consentirent à lui désigner un remplaçant et à le laisser partir, mais à la condition expresse qu'il renoncerait à

l'exercice des attributions de commissaire général. S'étant soumis à cette décision, M. Baccari retourna à Rome; et dès ce moment, l'administration de la Compagnie rentra dans son intégrité entre les mains du Supérieur général, conformément aux Constitutions.

§ 10. *Notice sur M. Boujard.*

M. Boujard naquit le 22 septembre 1751 à Trévoux, diocèse de Lyon. Le 11 novembre 1769 il fut reçu dans la Congrégation au séminaire interne de Lyon, et il y fit les vœux le 12 novembre 1771. Après ses études de théologie, il fut appliqué à l'enseignement au séminaire de Toulouse. De là, il fut envoyé comme supérieur au séminaire de Narbonne, où il resta jusqu'à la Révolution. Pour se soustraire aux violences de l'orage, il se retira en Espagne, où il séjourna pendant onze ans et il s'y rendit utile à la cause de la religion, au point de mériter une pension de Sa Majesté catholique. Rentré en France après le Concordat de 1801 M. Boujard fut nommé desservant de la paroisse Saint-Bernard, auprès de la petite ville d'Anse, au diocèse de Lyon. A la nouvelle du rétablissement de la Congrégation, il manifesta à M. Placiard et à M. Hanon, l'intention de rentrer; l'opposition que firent les vicaires généraux de Lyon l'empêcha seule d'accomplir son désir. Il fut un de ceux qui répondirent au premier appel de M. Verbert qui le destina d'abord comme professeur au grand séminaire de Saint-Flour. Différents motifs déterminèrent M. Verbert à changer sa détermination et à l'appeler auprès de lui à Paris. Le 26 octobre 1818, M. Boujard put enfin annoncer son arrivée : « Je suis à vous, disait-il, et sous peu, je l'espère, avec vous. Mon cœur se serre et m'interdit toute réflexion, parce que nous ne cherchons que la gloire de Dieu et notre salut; je crois partir dans la semaine après la

Toussaint. Lorsque j'écrivis à M. Courban, je ne lui annonçais qu'un sursis, lui recommandant de ne point suspendre ses soins pour me donner un successeur de sa main ; ainsi ses réflexions sont de peu de conséquence. Il vient de refuser l'*exeat* à M. Giroust (autre Mission-



M. CHARLES BOUJARD  
VICAIRE GÉNÉRAL (1819-1827)

naire). Voilà un homme de parole... Je mettrai le plus d'activité possible, et j'espère que le bon Dieu exaucera vos prières et celles de M. X... pour un heureux voyage. »

Arrivé à Paris, M. Boujard fut nommé par M. Verbert assistant de la maison. Après le décès de M. Ver-



bert, il fut élu vicaire général de la Congrégation le 13 mai 1819 et il en remplit les fonctions jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1827.

Durant ce temps, des faits avantageux s'accomplirent pour la Congrégation. Ainsi M. Boujard contribua en grande partie de ses propres deniers, à l'acquisition de la maison de campagne à Gentilly; il obtint aussi de la munificence du roi la possession de la maison contiguë à la maison mère et commença la construction de la chapelle. Pour répondre à la confiance dont NN. SS. les évêques honoraient la Compagnie, il se chargea de la direction de quelques grands séminaires. D'ailleurs, sur ces deux points, nous allons le laisser parler lui-même dans sa circulaire du 28 décembre 1826; il s'y exprime ainsi :

« C'est surtout maintenant que nous pouvons dire avec notre bienheureux Père : notre Compagnie a pris des accroissements que nous n'avions pas prévus, que nous n'aurions même osé espérer. Déjà nous comptons six grands séminaires très bien dirigés, trois collèges, un petit séminaire, un pensionnat ecclésiastique et une Compagnie de Missionnaires. Nos établissements des Échelles du Levant continuent, à l'aide des secours que nous leur destinons chaque année, à rendre les services les plus importants pour le bien de la religion et de l'État et pour l'honneur de notre Congrégation. Je puis le dire avec vérité, je ne vois partout que des confrères qui rivalisent de zèle pour la prospérité de l'œuvre confiée à leur soin. Que le fardeau de l'autorité est léger, quand on est soutenu par de tels collaborateurs! NN. SS. les évêques ne cessent de nous donner des marques de l'estime dont le clergé a toujours bien voulu honorer notre Congrégation; le gouvernement nous donne aussi sans cesse des marques de sa confiance.

« Mais c'est surtout durant l'année qui vient de

s'écouler que le Seigneur nous a donné une marque bien sensible de sa protection toute spéciale. Vous le savez, depuis dix ans que notre Congrégation est rétablie, nous n'avions pour chef-lieu qu'une maison peu propre à former un tel établissement ; le local, souvent, ne nous permettait pas de loger tous nos confrères, il nous est arrivé plus d'une fois d'être obligé de leur procurer un logement hors de la maison. Il nous était impossible d'avoir un lieu propre à conserver le saint Sacrement, de sorte que nous étions la seule Communauté dans tout Paris et peut-être dans toute la France, qui n'eût pas la réserve ; enfin notre maison ne pouvait inspirer la considération à laquelle on aurait pu prétendre. Nous avons attendu avec confiance, à l'exemple de notre bienheureux Père, les moments de la Providence, et enfin, par une disposition admirable de sa sagesse et de sa bonté, elle vient de combler nos vœux. Le Roi en a été l'instrument ; Sa Majesté voulant donner un nouveau témoignage de la puissante protection dont elle honore les enfants de saint Vincent, par ordonnance royale en date du 14 juin dernier, vient d'acquérir une maison contiguë à la nôtre pour la somme de 200 000 francs et de l'affecter à notre établissement. Avec cette nouvelle acquisition, nous sommes à même de donner à notre maison toute l'étendue et toutes les facilités qu'elle doit avoir.

« Pour correspondre à la bonté du Seigneur et lui témoigner en même temps notre vive reconnaissance, nous avons aussitôt jeté les fondements d'une chapelle digne autant qu'il est en notre pouvoir, de Sa Majesté et de la sainteté de notre glorieux Fondateur. La première pierre en a été posée le 17 août dernier, et nous espérons qu'elle sera terminée pour le 19 juillet prochain, jour où nous nous proposons d'en faire la dédicace et d'y faire la translation du corps de saint Vin-

cent. L'entreprise est immense, mais nous avons la confiance que la divine Providence nous procurera les secours nécessaires pour la consommer. »

Après la nomination et l'installation de M. Dewailly comme Supérieur général, M. Boujard continua à séjourner à la maison mère, édifiant par sa piété et sa régularité. Il eut encore la consolation, durant son vicariat, de voir les postulants se présenter tous les ans plus nombreux. Lorsque M. Dewailly entra dans la maison, le séminaire et les études comptaient vingt-sept jeunes clercs.

Les dernières années de sa vie, même avant la démission de son vicariat, M. Boujard eut la douleur de sentir sa vue s'affaiblir considérablement, et il était presque aveugle lorsqu'il cessa les fonctions de vicaire général. Il mourut à Paris, le 29 mai 1831, des suites d'une opération de la cataracte, dans les sentiments de piété et de résignation les plus édifiants.

(A suivre.)

---

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

429. — *Une âme d'élite. L'abbé Clair-Clodius Béal, Prêtre de la Mission, d'après sa correspondance*, par M. H. Bérody. In-8 de 190 pages; Zundert (Hollande), imprimerie Worsselmans, 1911.

Clair-Claudius Béal naquit en 1864 à Marat (Puy-de-Dôme) en France. Il entra au noviciat des Lazaristes en 1887; il fut envoyé en Chine au commencement de 1889. Sa santé était déjà ébranlée; il fut ordonné prêtre le 10 novembre 1889 et mourut le 31 août 1890.

La vie de ce pieux jeune homme est un de ces exemples de saints désirs et de résignation dont Dieu se contente parfois pour accorder aux âmes d'apôtres la récompense qu'ils ont désirée.

430. — Comme continuation à la liste des ouvrages sur saint Vincent de Paul, publiés en langue allemande, l'auteur de la note imprimée ci-dessus, page 456, nous envoie les nouveaux renseignements qui suivent : Sur l'auteur du numéro 1, il y a selon toute probabilité, à ajouter qu'il

est entré plus tard dans la Congrégation de la Mission ; car dans le catalogue du personnel au dix-septième et au dix-huitième siècle, on lit à la page 560 : Schultz (Georges-Adam), prêtre né à Hartershusa Buconia, en Allemagne, le 20 octobre 1658, reçu au séminaire à Rome le...

De l'ouvrage mentionné sous le numéro 3 (p. 457 des *Annales* de 1912), il y a eu une nouvelle édition en 1861 chez les Méchitaristes à Vienne. En 2 vol. in-8.

Des deux ouvrages mentionnés sous les numéros 29 et 30 (p. 462, *loc. cit.*), il y a eu une nouvelle édition qui porte le nom de M. Heger, C. M. La *Vie* est de l'année 1909, les *Vertus et la doctrine*, de 1911 ; chez le même éditeur que l'édition précédente.

38. *Der heilige Vincenz von Paul. Ein populäres Lebensbild von Joseph Maria Angeli, Priester der Kongregation der Mission in Paris. Autorisierte Übersetzung von J. A. Scharf mit Vorwort von Weihbischhof Dr. Fr. J. Knecht. Mit 36 Illustrationen darunter 20 Einschaltbilder. Zweite Auflage. Benziger und C<sup>o</sup> Einsiedeln (ohne Jahr, die Approbation ist von 1908. In-8, 334 pages.*

C'est la traduction du livre J. M. A. (ngéli), Prêtre de la Congrégation de la Mission faite par J. A. Scharf avec une courte préface de Mgr l'auxiliaire de Fribourg-en-Brisgau, le Dr. Fr. J. Knecht.

39. Dans un recueil de livres de lectures pieuses sous le titre de *Geistlicher Hauschatz* qui forme 22 volumes, chacun d'environ 500 à 600 pages, se trouve à la dixième année (1888), comme quatrième fascicule : *Der hl. Vincenz von Paul, Schutzpatron aller Vereine der christlichen Liebesthätigkeit, von A. J.* ; 90 pages. (Saint Vincent de Paul, patron de toutes les associations de charité par A. J. selon toute apparence A. Jox, C. M.)

L'éditeur de ce recueil est l'imprimerie de Saint-Boniface à Paderborn, œuvre excellente pour les catholiques d'Allemagne qui vivent dans la « diaspora », c'est-à-dire dispersés parmi les protestants.

40. Chez Pustet, à Ratisbonne, il y a encore sous le titre de *Volksbücher*, sous le numéro 6, *Kurze Lebensgeschichte des heil. Vincenz von Paul*, 1868. 46 pages, in-12. Histoire abrégée de la Vie de saint Vincent de Paul.

41. *Neuer und von allem eygennutzigen Abscheu ganz reiner Spiegel der uhralten apostolischen Vollkommenheit. Oder Leben und Tugend Beschreibung des verehrungswürdigen Diener Gottes Vincenz von Paul*, etc. (Miroir nouveau de la perfection apostolique. Ou : Description de la vie et des vertus du vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul, fondateur et premier Supérieur général de la Congrégation de missions ecclésiastiques. Lequel, en s'oubliant soi-même et tout intérêt personnel, n'a cherché que la gloire de Dieu et le salut du prochain. Suivent quelques courtes notices sur plusieurs dames, hommes du monde et autres, qui par la direction et le conseil du grand serviteur de Dieu, Vincent, ont fait un progrès notable dans la vie spirituelle.) Le livre traduit de l'italien d'Acami par George Adam Schultz, chapelain du comte de Paar, est dédié à Charles, évêque d'Osnabrück et d'Olmütz, duc de Lorraine et Bar, et imprimé à Vienne en Autriche, l'an 1710. In-4, 356 pages, qui sont précédées de 14 feuillets non paginés.

42. *St. Vincenz von Paul und die heiligste Eucharistie von Vincenz Lud-*

*wig reg. lat. des Stijtes Klosterneuburg.* (Saint Vincent de Paul et la très sainte Eucharistie, par Vincent Ludwig Chan. rég. de Klosterneuburg), Vienne, 1905. Editeur H. Kirsch, in-12, 108 pages. — L'auteur n'avait à ce qu'il paraît, que peu de livres sur saint Vincent à sa disposition; il avait d'abord fait un discours sur ce sujet qu'il prononça devant des prêtres; l'ayant élargi, il destine son livre au peuple et surtout aux membres des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul.

431. — *Mémoires de la Congrégation de la Mission. La Congrégation de la Mission en Chine*, nouvelle édition, revue, corrigée et continuée. 3 vol. in-8, Paris, 1911.

Voici la préface et la table des matières de cette nouvelle édition. On pourra ainsi se faire une idée générale de l'ouvrage.

#### PRÉFACE

Voici une seconde édition des *Mémoires de la Congrégation de la Mission en Chine*. La première édition, publiée en 1865 et années suivantes, comprenait cinq volumes de la collection générale des *Mémoires de la Congrégation de la Mission*. Les mémoires sur la Chine font suite aux Mémoires sur la Pologne et à ceux sur l'Algérie et Tunis. Ils furent suivis des mémoires sur Madagascar. Cette publication est due à M. Gabriel Perboyre, Prêtre de la Mission; il était le cousin du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, membre de la même Congrégation, qui fut martyrisé en Chine en 1840. M. Gabriel Perboyre naquit en France, à Catus, département du Lot, en 1808; il mourut à Montolieu (Aude), en 1880.

Sur la seconde édition des volumes concernant la Chine que nous publions ce moment, nous ferons deux remarques :

Premièrement, on a fait quelques corrections nécessaires.

Secondement, cette nouvelle édition sera moins volumineuse et cependant plus complète que la précédente. Elle sera rendue moins volumineuse, notamment par la suppression presque totale de divers écrits fort étendus, relatifs aux controverses religieuses des Missions de Chine au dix-huitième siècle. Ces écrits ne sont l'œuvre d'aucun des membres de la Congrégation et ne la concernent pas directement. Sur cette question, nous nous sommes tenu au côté historique, rappelant les événements auxquels se sont trouvés mêlés les Prêtres de la Mission, tels qu'on les trouve dans toutes les histoires de l'Église. Pour le côté théorique et doctrinal, ceux qui en désirent l'exposé le trouveront dans les ouvrages spéciaux qu'il est facile de se procurer.

La présente édition de nos *Mémoires* sur la Mission de Chine, quoiqu'elle soit abrégée dans le sens que nous venons de dire, sera pourtant plus complète que la précédente à cause de l'introduction que nous avons ajoutée, pour aider, par quelques notions générales sur la Chine, le lecteur à s'orienter, et aussi parce que nous nous proposons de donner un volume de continuation. La première édition s'arrêtait à 1862. Celle-ci, nous l'espérons, ira jusqu'en 1900. Cette continuation sera, d'ailleurs, un

travail relativement facile, grâce aux matériaux qui sont déjà préparés : nous voulons dire grâce aux nombreux documents et aux récits intéressants concernant la Chine, qui, dispersés dans nos *Annales*, n'ont presque besoin, parfois, que d'être groupés et encadrés dans quelques renseignements qui les complètent et en montrent l'enchaînement. — Alfred MILON.

## TABLE DU TOME I

### *Introduction.*

- I. Notions générales sur la géographie de la Chine.
- II. Notions générales sur l'histoire de la Chine.
- III. Vue générale sur l'évangélisation de la Chine depuis l'origine jusqu'à la fin du dix-septième siècle.

## LA CONGRÉGATION DE LA MISSION EN CHINE

Objet et division de l'ouvrage.

### PREMIÈRE PARTIE

*Les premiers prêtres de la Mission en Chine au dix-huitième siècle :  
MM. Appiani, Mullener et Pedrini (1697-1783).*

Division et objet de cette première partie.

CHAPITRE PREMIER. — Sous le règne de l'empereur Kang-Chi. Arrivée et premiers travaux des Prêtres de la Mission en Chine, MM. Louis Appiani et Jean Mullener.

- § 1. Dessein de saint Vincent de Paul et de ses premiers disciples relativement à l'évangélisation de la Chine.
- § 2. Le pape Innocent XII nomme M. Louis-Antoine Appiani vice-visiteur apostolique en Chine (1697).
- § 3. Voyage de M. Louis Appiani de Rome en Syrie et de Syrie aux Indes.
- § 4. M. Appiani reçoit M. Jean Mullener dans la Congrégation de la Mission (1699).
- § 5. Entrée de M. Louis Appiani et de M. Jean Mullener en Chine (1699). État de la Mission de Chine au dix-septième siècle. Les débuts des controverses sur les rites chinois.
- § 6. Établissement de MM. Appiani et Mullener à Tchung-King-Fou dans le Su-Tchuen (1703). Persécution de la part des païens.
- § 7. Relation de M. Appiani sur les événements de la mission en 1702 et en 1703.
- § 8. Fruits d'une mission de M. Appiani.
- § 9. Sentiments apostoliques de M. Appiani.
- § 10. Dénuement extrême de M. Appiani.
- § 11. Voyage de M. Appiani à Canton (1705) ; efforts que l'on fait pour le décourager.
- § 12. M. Appiani cherche à intéresser ses confrères d'Italie en faveur de la Mission de Chine.

CHAPITRE II. — La légation de Mgr de Tournon, patriarche d'Antioche, légat et visiteur apostolique en Chine.

- § 1. Mgr de Tournon est nommé légat en Chine (1701); plusieurs prêtres de la Congrégation de la Mission sont destinés à l'accompagner.
- § 2. M. Pedrini est privé de son compagnon; il perd l'occasion d'accompagner la légation.
- § 3. Arrivée de Mgr de Tournon en Chine; il prend M. Appiani pour interprète (1705).
- § 4. Voyage de la légation jusqu'à Pékin.
- § 5. Arrivée du légat à Pékin. Ses premières négociations (décembre 1705).
- § 6. Première audience de l'empereur donnée au légat (31 décembre 1705).
- § 7. Mémoire présenté au légat contre M. Appiani.
- § 8. Séjour du légat aux eaux de Tan-Chiang, voisines de Pékin (18 mai-12 juin 1706).
- § 9. Nouvelles audiences de l'empereur. Le légat part de Pékin (28 août 1706).
- § 10. Arrestation de M. Appiani (23 novembre 1706). Il est conduit à Pékin.
- § 11. Arrivée du légat à Nankin (17 décembre 1706).
- § 12. Edit de bannissement de Mgr Maigrot, de M. Appiani et d'autres missionnaires, donné par l'empereur de Chine (21 décembre 1706). Prison de M. Appiani.
- § 13. Décret de Mgr de Tournon relatif au rites chinois (Nankin, 25 janvier 1707).
- § 14. M. Appiani ramené au Su-Tchuen, puis reconduit à Pékin où il arrive le 18 décembre 1707.
- § 15. Le légat est mené de Nankin (18 mars 1707) à Canton, puis à Macao.
- § 16. Reconnaissance du légat pour les services de M. Appiani.
- § 17. Prison de M. Appiani à Pékin (décembre 1707-17 mai 1709).
- § 18. M. Mullener chassé deux fois du Su-Tchuen, puis exilé.

#### CHAPITRE III. — Entrée de M. Pedrini en Chine.

- § 1. Voyage de M. Pedrini jusqu'à Lima, au Pérou (1703-1705).
- § 2. Voyage de Lima à Manille. Arrivée à Manille (9 août 1707).
- § 3. M. Mullener à Batavia (1709).
- § 4. Voyage de M. Pedrini de Manille à Macao. Arrivée à Macao (janvier 1710).
- § 5. Mgr de Tournon, cardinal. Sa mort à Macao (8 juin 1710).
- § 6. MM. Pedrini, Mullener et Appiani se retrouvent à Canton (1710).

#### CHAPITRE IV. — M. Pedrini à la cour de l'empereur de Chine.

- § 1. Voyage de M. Pedrini de Canton jusqu'à Pékin (1710-1711).
- § 2. Commencement des travaux de M. Pedrini (1711).
- § 3. M. Mullener rentre en Chine (1711).
- § 4. Premiers services rendus à la religion par M. Pedrini, dans la cour de Pékin, en 1712.
- § 5. Renseignements sur M. Mullener. Bref du pape Clément XI à M. Appiani (22 août 1711).
- § 6. Présentation du bref du pape Clément XI adressé en 1709 à Kang-Chi, empereur de Chine.

- § 7. Souffrances et sollicitudes de M. Appiani à Canton.
- § 8. Souffrances de M. Pedrini à la cour de Pékin.
- § 9. Lettre de l'empereur Kang-Chi au pape. Première rédaction par M. Pedrini. Remaniements. Cette lettre source de persécutions contre M. Pedrini.
- § 10. Missions de M. Mullener.
- § 11. Publication à Pékin du décret du pape de 1710.
- § 12. Calomnies contre M. Pedrini.
- § 13. M. Pedrini remet un mémoire à l'empereur, 12 novembre 1715.
- § 14. Bulle ou constitution *Ex illa die* (19 mars 1715.) — Réflexions de M. Appiani au sujet de la constitution.
- § 15. Publication à Pékin de la constitution *Ex illa die*. Accusations contre M. Pedrini.
- § 16. M. Mullener nommé évêque de Myriophis et vicaire apostolique au Su-Tchuen. Son sacre (1716).
- § 17. Maladie de M. Pedrini (1717).
- § 18. Services rendus par M. Pedrini à la cause de la religion ; difficultés.
- § 19. Faveur de M. Pedrini à la cour.
- § 20. Réflexions de M. Appiani sur les événements de l'année 1719.
- § 21. Commencement de la seconde disgrâce de M. Pedrini (1720).

CHAPITRE V. — Intronisation de Mgr Charles-Ambroise Mezzabarba, patriarche d'Ale. Andrie (1720-1721).

- § 1. Septembre 1720. Arrivée de Mgr Mezzabarba à Macao. Voyage de Macao à Canton.
- § 2. Octobre 1720. Voyage de Canton à Pékin.
- § 3. Décembre 1720. Arrivée à Pékin. Négociations. Insuccès.
- § 4. Février 1721. Dernières audiences.
- § 5. Mars 1721. Départ du légat de Pékin.
- § 6. Persécution au Su-Tchuen.
- § 7. Témoignage de Mgr le légat Mezzabarba en faveur de M. Appiani.

CHAPITRE VI. — Prison de M. Pedrini (1721-1723).

Renseignements donnés par M. Bonnet, Supérieur général. Lettre de M. Pedrini.

CHAPITRE VII. — Décret du pape Innocent XIII.

Décret du pape Innocent XIII. Le *Mémoire* du général des Jésuites ; les *Réflexions* sur le Mémoire par le secrétaire de la Propagande.

CHAPITRE VIII. — Fin du règne de l'empereur Kang-Chi. Continuation des difficultés religieuses.

- § 1. Mort de l'évêque de Pékin, Mgr Della Chiesa (1721).
- § 2. Mandement de Mgr Mezzabarba (4 novembre 1721).
- § 3. M. Ripa obligé de quitter le Pé-Tang (1722).
- § 4. Mort de l'empereur Kang-Chi (20 décembre 1722).

CHAPITRE IX. — Règne de l'empereur Yun-Tchin. M. Appiani sort de prison. Persécution. Mort de M. Appiani.

- § 1. Avènement de l'empereur Yun Tchin (1722). M. Ripa retourne en Europe.



- § 2. Etat de la religion en Chine à l'avènement de l'empereur Yung-Tchin.
- § 3. M. Pedrini achète à Pékin une maison pour les Missionnaires de la Propagande (1723).
- § 4. Présentation de deux brefs du pape Benoît XIII à l'empereur Yung-Tchin.
- § 5. Détresse de M. Appiani.
- § 6. Procès fait à M. Pedrini à l'occasion de la publication d'un jubilé (1725).
- § 7. M. Appiani, à Canton, sort de prison (août 1726).
- § 8. Lettre de M. Appiani à ses neveux (1728).
- § 9. La béatification de saint Vincent de Paul célébrée à Canton.
- § 10. Persécution générale. Mort de M. Appiani à Macao (29 août 1732).
- § 11. Courte relation d'une audience accordée par l'empereur à quatre Missionnaires de Pékin (21 juin 1728).
- § 12. Relations des paroles dites par l'empereur le 18 mars 1733. Mort de l'empereur Yung-Tchin (1736).

CHAPITRE X. — Avènement de l'empereur Kien-Long (1736). Nouvelle persécution. Dernières années et mort de M. Pedrini.

- § 1. Règne de l'empereur Kien-Long. Nouvelle persécution (1736).
- § 2. Nouveau procès fait à M. Pedrini (1741).
- § 3. Bulle *Ex quo singulari* de Benoît XIV (14 juillet 1742).
- § 4. Mort de M. Pedrini à Pékin, le 10 décembre 1746.

CHAPITRE XI. — Mission du Su-Tchuen. Mort de Mgr Mullener.

- § 1. Etat de la Mission du Su-Tchuen (1702-1703).
- § 2. Arrivée de M. Enjobert de Martillat (1731).
- § 3. Arrivée de trois Missionnaires lazaristes; impossibilité pour eux de pénétrer à l'intérieur de la Chine (1733).
- § 4. Dernières années de Mgr Mullener; sa mort (17 décembre 1742).
- § 5. MM. Etienne Su et Paul Sou, lazaristes chinois; leurs travaux.  
— Conclusion.

## TABLE DU TOME II

### DEUXIÈME PARTIE

*La Mission française de Pékin administrée par les Prêtres de la Mission (1783-1830)*

CHAPITRE PREMIER. — Sous le règne de l'empereur Kien-Long. — La Mission française de Pékin après la suppression des Jésuites.

- § 1. Inquiétudes à Pékin sur l'avenir de la Mission française en apprenant la suppression des Jésuites (1773).
- § 2. Funestes résultats provenant de la désorganisation du personnel de la Mission.

CHAPITRE II. — La Mission française de Pékin confiée à la Congrégation de la Mission (Lazaristes).

- § 1. Négociations du gouvernement français avec le Supérieur général de la Congrégation des Lazaristes. Celui-ci accepte de desservir la Mission de Pékin.

- § 2. Décrets de la Propagande substituant les Lazaristes aux Jésuites en Chine (5 février et 7 décembre 1783).

CHAPITRE III. — Arrivée des Lazaristes chargés de la Mission de Pékin (1785). M. Joseph Raux placé à la tête de l'Œuvre; heureux résultats de son administration. Sa mort (1801).

- § 1. Voyage des Missionnaires. Arrivée à Canton (1784).  
§ 2. Persécution à Canton et dans les provinces (1784).  
§ 3. Arrivée des Missionnaires MM. Raux, Ghislain et le frère Paris, à Pékin (29 avril 1785).  
§ 4. Suite de la persécution dans les provinces (1785).  
§ 5. Premiers travaux des Missionnaires lazarisites.  
§ 6. Administration de M. Raux.  
§ 7. Relation de l'état de la Mission française de Pékin en 1788.  
§ 8. Missionnaires portugais à Macao.  
§ 9. M. Aubin, lazarisite; ses travaux, sa mort à Si-Ngan-Fou (4 juillet 1795).  
§ 10. Arrivée des nouveaux Missionnaires, MM. Clet, Lamiot et Pesné (1791).  
§ 11. Ambassade anglaise à Pékin (1793).  
§ 12. Arrivée à Pékin de MM. Hanna et Lamiot (30 juin 1793).  
§ 13. Introduction de Missionnaires en Corée.  
§ 14. Etat florissant de la Mission de Pékin en 1794 et 1795.  
§ 15. Ambassade hollandaise (1795).  
§ 16. Mort de l'empereur Kien-Long (16 février 1796). Kia-King lui succède.  
§ 17. Mort de M. Raux à Pékin (6 novembre 1801).

CHAPITRE IV. — Le règne de l'empereur Kia-King (1796-1820). — Persécutions de 1805 et de 1811. Martyre de M. François Clet.

- § 1. Etablissement portugais de Pékin confié aux Lazaristes (1801).  
§ 2. Travaux de M. Clet.  
§ 3. Arrivée de M. Dumazel et Richenet, lazarisites, en Chine (1801).  
§ 4. Difficultés de MM. Dumazel et Richenet pour se rendre à Pékin: leur séjour de plusieurs années à Canton.  
§ 5. Travaux de M. Ghislain; les lazarisites chinois.  
§ 6. Voyage de MM. Dumazel et Richenet vers Pékin (1805); ils sont contraints de revenir sur leur pas.  
§ 7. Décret de l'empereur Napoléon en faveur de la Mission de Chine (1806).  
§ 8. Persécution de 1805.  
§ 9. Les Lazaristes portugais de Pékin.  
§ 10. M. Dumazel passe au Hou-Kouang.  
§ 11. Vertus de M. Clet.  
§ 12. Persécution de 1811. — Mort de M. Ghislain. — Fin de l'établissement de la Propagande (Si-Tang) à Pékin. — Suites graves de la persécution; causes de la décadence de la Mission de Pékin.  
§ 13. Incendie à l'église orientale des Portugais (Toung-Tang), en 1812. Le gouvernement chinois supprime cet établissement. — Autres causes de décadence de la Mission de Pékin.  
§ 14. M. Lamiot. Etat de la Mission de Pékin (1811-1815).

- § 15. M. Richenet en France. Compte rendu écrit par lui sur la Mission de Pékin (1817).
- § 16. Mort de M. Dumazel (15 décembre 1818). — Dernières années de M. Clet. — Persécution. — M. Clet est arrêté (6 juin 1819); son procès; son séjour dans les prisons.
- § 17. Martyre de M. Clet à Ou-Tchang-Fou (18 février 1820).
- § 18. M. Lamiot. Il est conduit à Ou-Tchang-Fou pour être confronté avec M. Clet. Il est ensuite mené à Canton. Mort de l'empereur Kia-King.

CHAPITRE V. — Avènement de l'empereur Tao-Kouang (1820). — Fin des établissements français et portugais de Pékin. — Prélude d'une nouvelle organisation.

- § 1. Avènement de l'empereur Tao-Kouang; indices d'un redoutable avenir.
- § 2. MM. Ignace Ho et François Chen, lazaristes chinois, leurs travaux; leur mort.
- § 3. M. Mathieu Sué, lazariste chinois. L'administration de la Mission du Pétang (1820).
- § 4. A Macao, travaux de M. Lamiot. Nouvelles tentatives en faveur de l'établissement de Pékin (1822).
- § 5. Fin des établissements français et portugais de Pékin (1830).
- § 6. Arrivée de M. Jean-Baptiste Torrette, Missionnaire lazariste, en Chine. — M. Lamiot envoie les jeunes Chinois, ses élèves, en France (1829); il meurt à Macao (5 juin 1831).

CONCLUSION. — Prévision d'une nouvelle organisation de la Mission de Pékin et d'un meilleur avenir du christianisme en Chine.

## TABLE DU TOME III

### TROISIÈME PARTIE

#### *Les Vicariats apostoliques*

#### I. — De 1831 à 1860.

CHAPITRE PREMIER. — Relèvement de la Mission de Pékin. — La Corée détachée du diocèse de Pékin et érigée en vicariat apostolique (1831). Projet de formation de nouveaux vicariats apostoliques.

- § 1. État général des Missions de Chine en 1830.
- § 2. Indication des Missions de Chine qui étaient confiées aux Lazaristes en 1830. État du personnel européen et indigène. Mort de M. Louis Perboyre (2 mai 1831).
- § 3. La Corée détachée de l'évêché de Pékin et érigée en vicariat apostolique (1831). Arrivée de nombreux Missionnaires lazaristes.
- § 4. M. Torrette chassé de Macao (1833); son retour en cette ville (1834).
- § 5. L'abbé Louis de Besi, Missionnaire en Chine (1834). Difficultés.
- § 6. M. Mouly dans la Mission de Pékin. Le vicariat apostolique de Corée.
- § 7. Résidences des Missionnaires français en Tartarie. Continuation de la persécution.

- § 8. Cause de la ruine des établissements de Pékin. — Vues d'avenir.
- § 9. Tableau général de la Mission en 1838.
- § 10. Projet de formation de nouveaux vicariats apostoliques (1834). — Appréciation de la situation antérieure de la Mission française.

**CHAPITRE II. — Evénements généraux. — Relations de la Chine avec les nations européennes. — Guerre de l'opium.**

- § 1. Etat général d'hostilité de la Chine à l'égard des nations européennes. — Guerre de l'opium (1840).
- § 2. Traité de Nankin entre l'Angleterre et la Chine (29 août 1842).
- § 3. Ambassade Lagrené. Traité de Whampoa entre la France et la Chine (24 octobre 1844).

**CHAPITRE III. — Dans le Hou-Kouang; la Mission de Hou-Pé.**

- § 1. Prévisions sur l'érection du vicariat du Hou-Kouang.
- § 2. Martyre de M. Jean Gabriel Perboyre dans le Hou-Pé (11 septembre 1840).
- § 3. Erection du vicariat apostolique du Hou-Kouang (Hou-Pé et Hou-nan) (1839).

**CHAPITRE IV. — Province du Kiang-Nan ou de Nankin (Kan-Sou et Ngan-Hoei).**

- § 1. Le Kiang-Nan et les Lazaristes portugais.
- § 2. Mort de Mgr Pirès, lazariste, évêque de Nankin (12 novembre 1838); Mgr de Bési, administrateur apostolique du diocèse de Nankin; il appelle les Jésuites.
- § 3. Mort de M. Torrette à Macao (12 septembre 1840).

**CHAPITRE V. — Province du Kiang-Si; vicariat du Kiang-Si et du Tché-Kiang.**

- § 1. Les origines du vicariat apostolique du Kiang-Si. Etat en 1836 de la Mission du Kiang-Si et du Tché-Kiang.
- § 2. Erection du vicariat apostolique du Kiang-Si auquel est adjoint le Tché-Kiang (14 août 1838). La conduite en est confiée à Mgr Rameaux, lazariste; ses vertus, ses travaux.
- § 3. Mort de Mgr Rameaux à Macao (14 juillet 1845); Mgr Laribe lui succède comme vicaire apostolique du Kiang-Si et du Tché-Kiang, puis seulement du Kiang-Si.
- § 4. Mgr Delaplace (1851), puis Mgr Danicourt (1854), vicaires apostoliques du Kiang-Si.
- § 5. Suite des événements au Kiang-Si. Mort du Missionnaire M. Ferdinand Montels (26 juin 1857). Mgr Baldus, vicaire apostolique du Kiang-Si (1864).

**DOCUMENT. Bref érigeant le Kiang-Si et le Tché-Kiang en un vicariat apostolique.**

**CHAPITRE VI. — Evêché de Macao.**

- § 1. Les origines du diocèse de Macao. — Les travaux des Missionnaires lazaristes au séminaire Saint-Joseph et dans le diocèse. — M. Gonzalez.
- § 2. Nicolas Pereira de Borja (1844), puis M. Jérôme da Matta (1845), lazaristes, sont nommés évêques de Macao. Détails sur

- le diocèse. Arrivée des Filles de la Charité à Macao en 1848.  
§ 3. Affaire du protectorat portugais pour le diocèse de Macao. — Erreurs de conduite de Mgr de Matta.

**CHAPITRE VII. — Province du Tché-Kiang.**

- § 1. Les origines du vicariat apostolique du Tché-Kiang. Le Tché-Kiang, vicariat apostolique uni au Kiang-Si (1839), sous Mgr Rameaux.  
§ 2. Le Tché-Kiang vicariat apostolique district. Mgr Lavaissière, vicaire apostolique (1846). Souvenirs du Kiang-Nan. Travaux au Tché-Kiang.  
§ 3. Mgr Danicourt, vicaire apostolique (1651). Visite de M. Pousou en Chine (1851). Transfert de la Procure des Lazaristes de Macao à Ning-Po (1852).  
§ 4. Mgr Delaplace, vicaire apostolique (1854). Les troubles causés par les rebelles Tai-ping ou Tchang-mao : notice historique sur les Tai-ping. Suite des événements.  
§ 5. Ning-Po tombe au pouvoir des rebelles (7 décembre 1861). Combat livré par les navires anglo-français. Délivrance de la ville (10 mai 1862).

**DOCUMENT.** Bref constituant les provinces du Tché-Kiang et du Kiang-Si en deux vicariats apostoliques distincts (27 mars 1846).

**CHAPITRE VIII. — Province du Ho-nan.**

- § 1. Renseignements généraux sur le Ho-nan. Administration religieuse de la Mission du Ho-nan.  
§ 2. Le Ho-nan érigé en vicariat apostolique (2 mars 1844) ; Mgr Balbus, lazariste, vicaire apostolique. Les Lazaristes européens et indigènes qui ont travaillé dans ce vicariat.  
§ 3. L'administration religieuse de la province du Ho-nan ; ses difficultés ; ses heureux résultats.  
§ 4. Les Lazaristes quittent l'administration du vicariat apostolique du Ho-nan (1865).

**DOCUMENT.** Bref qui érige en vicariat apostolique le Ho-nan et le confie à la Société des Prêtres de Saint-Vincent-de-Paul ou Lazaristes (2 mars 1844).

**CHAPITRE IX. — Mgr Pirès, évêque de Nankin, résidant à Pékin et administrateur du diocèse de Pékin.**

- § 1. Biographie de Mgr Pirès ; sa mort à Pékin (2 novembre 1838).  
§ 2. Ce que deviennent les biens de la Mission de Pékin à la mort de Mgr Pirès.

**CHAPITRE X. — Vicariat apostolique de Leao-Tong, Mandchourie et Mongolie.**

- § 1. Le Leao-Tong, la Mandchourie et la Mongolie détachés de l'immense diocèse de Pékin sont constitués en un vicariat confié au séminaire des Missions étrangères (1838).  
§ 2. Situation anormale d'une partie des œuvres des Lazaristes qui se trouvent établies dans le nouveau vicariat.

- § 3. Travaux apostoliques des Lazaristes dans la Mission de Si-Ouen ou Si-Wan-Tze et dans la Mission orientale (1838-1840); séminaire, missions, retraites spirituelles. Dans la Mission occidentale de Pékin, persécutions.
- § 4. Démarches pour conserver la Mission de Si-Ouen-Tze en Mongolie et les localités qui s'y rattachent.

CHAPITRE XI. — Vicariat apostolique de Mongolie.

- § 1. La Mongolie est érigé en vicariat apostolique, confié aux Lazaristes (1840). — Mgr Mouly, vicaire apostolique de Mongolie. — Le voyage au Thibet de MM. Huc et Gabet. — M. Carayon.
- § 2. Soins de la Mission française de Pékin pour la chrétienté de Mongolie.
- § 3. Etat de la Mission de Mongolie. — Les œuvres.
- § 4. Une tournée de visite pastorale dans le vicariat apostolique de Mongolie (1842), les mœurs du pays.
- § 5. Mgr Florent Daguin, coadjuteur du vicaire apostolique de Mongolie (1846); convention au sujet des limites du vicariat (1851). Mort de M. Combelles (1853).
- § 6. Mgr Daguin, vicaire apostolique de Mongolie (1857); sa mort (1859); son éloge.
- § 7. L'administration du vicariat apostolique de Mongolie passe des mains des Lazaristes en celles des Missionnaires de Scheut (1864).

CHAPITRE XII. — Province du Pé-Tché-Li ou de Pékin.

- § 1. Le diocèse de Pékin après la mort de Mgr Pirès; administration du vicaire général, M. Castro (1838).
- § 2. Notice biographique sur M. Han (Joseph), lazariste chinois; sa mort (22 juin, 1844).
- § 3. M. Castro ayant été nommé par le Portugal évêque de Pékin, Rome veut qu'il soit seulement vicaire apostolique. Il refuse de se laisser sacrer dans ces conditions.
- § 4. Mgr Mouly nommé par la Propagande administrateur du diocèse de Pékin (1846); il s'établit à Ngan-kia-Tchoang, — M. Castro se retire en Portugal; il devint évêque de Porto. Fin de la Mission portugaise de Pékin.
- § 5. Résumé historique sur la Mission française de Pékin depuis 1784, rédigé par Mgr Mouly. Progrès récents de cette Mission. Incident.

CHAPITRE XIII. — Le règne de l'empereur Hieng-Fong (1850-1862).  
Partage du diocèse de Pékin en trois vicariats apostoliques.

- § 1. Avènement de l'empereur Hien-Fong (20 février 1850); mesures de persécution contre les chrétiens.
- § 2. Réunion sous la présidence de M. Poussou, à Ning-Po, des principaux Missionnaires représentant les Missions des Lazaristes en Chine (1851).
- § 3. Notice sur M. Jean Kouo (6 mars 1851), et sur MM. Paul Tchang (24 juin 1858) et Mathieu Sué (17 décembre 1860), lazaristes chinois.

- § 4. Les chrétiens chinois continuent d'être persécutés. Mgr Mouly se livre aux autorités chinoises pour épargner des vexations à ses chrétiens. Il est conduit à Shang-Hai (1853, 1854). Il retourne au Tché-Li.
- § 5. Réclamations au sujet des biens attribués par le Portugal à l'évêché de Pékin (1855).
- § 6. Partage du diocèse de Pékin par Rome en trois vicariats apostoliques (1856).

- DOCUMENTS : I. — Bref partageant la Mission de Pékin en trois vicariats (30 mai 1856).
- II. Bref confiant aux Lazaristes le vicariat du Tché-Li septentrional, (30 mai 1856).
  - III. Bref nommant Mgr Mouly vicaire apostolique du Tché-Li nord et administrateur provisoire du Tché-Li sud-ouest (3 juin 1856).
  - IV. Bref établissant Mgr Anouilh vicaire apostolique du Tché-Li sud-ouest (14 décembre 1858).
  - V. Décret de la Propagande déterminant les limites des trois vicariats apostoliques du Tché-Li (19 avril 1860).
  - VI. Lettre du cardinal Barbo, préfet de la Propagande, relative au partage de la Mission de Pékin en trois vicariats apostoliques (5 février 1861).

CHAPITRE XIV. — La liberté religieuse (1860). Restitution des établissements catholiques de Pékin.

- § 1. Démonstration militaire de la France et de l'Angleterre contre la Chine, suivie des traités de Tien-Tsin (juin 1858); affirmation de la liberté religieuse. Manque de sincérité du gouvernement chinois en signant ces traités.
- § 2. Violation de la paix par la Chine en 1859. Guerre de la France et de l'Angleterre contre la Chine en 1860. Combats de Takou (21 août) et de Palikao (21 septembre); incendie du Palais d'été (18 octobre). Convention de Pékin (24 et 25 octobre 1860).
- § 3. Nouvelle affirmation par les traités de la liberté religieuse en Chine; restitution aux chrétiens de leurs établissements. *Te Deum* chanté dans l'ancienne cathédrale de Pékin (28 octobre 1860). Reprise des œuvres; progrès de l'évangélisation.

*Conclusion.*

TABLE DES CARTES ET GRAVURES

- Carte de Chine.
- Portrait du bienheureux Jean-Gabriel Perboyre.
- Portrait de M. Ange Aymeri.
- Carte du Kiang-Si.
- Portrait de M. Antoine Anot.
- Carte. Macao et l'embouchure de la rivière de Canton.
- Carte du Tché-Kiang.
- Carte du Tché-Li.
- Portrait de Mgr Mouly.
- Portrait de Mgr Anouilh.
- Carte. Route de Takou à Tien-Tsin et à Pékin.
- Plan de Pékin.

432. — *La vertu et les bienséances chrétiennes selon l'esprit de saint Vincent de Paul, ou le mois de juillet consacré à honorer ce saint, par le vénérable don Bosco.* Traduit en français par l'abbé E. Montagne. 3<sup>e</sup> édition, Nice, patronage Saint-Pierre, 1910. Un volume in-18 de 290 pages. Prix : 1 franc.

C'est un commentaire médité en trente et un chapitres de la vie de saint Vincent de Paul ou *Mois de saint Vincent de Paul*. L'auteur dit dans sa préface : « Le but de cet opuscule est d'offrir à tous les fidèles un modèle de vie chrétienne, dans les actes, les vertus, les paroles de saint Vincent de Paul.

« Il a pour titre : Le chrétien formé à la vertu et aux bienséances, selon l'esprit de saint Vincent de Paul. (*Il Cristiano guidato alla virtù ed alla civiltà, secondo lo spirito de S. Vincenzo di Paoli*). En effet, ce saint a dû passer à peu près par toutes les conditions, les plus humbles comme les plus élevées de la société humaine, et il n'y a aucune vertu qu'il n'ait fait briller dans ces différents états.

« Nous avons ajouté : « et aux bienséances », parce qu'il fut en rapport avec des personnes de la plus haute noblesse, et qu'avec tous il sut mettre en pratique les maximes et les procédés qui conviennent à un chrétien formé d'après l'Évangile.

« Selon l'esprit de saint Vincent de Paul », parce que tout ce que renferme cet opuscule est tiré mot pour mot de sa vie et de l'ouvrage intitulé : *L'esprit de saint Vincent de Paul*; nous n'y avons ajouté que des textes de la sainte Écriture, sur lesquels reposent les maximes exposées.

« En tête de l'opuscule, un court résumé de la vie du saint sera comme un index des pensées qui seront développées plus longuement ensuite. »

433. — *Le lieu d'ordination de saint Vincent de Paul, par Mayjonade, chanoine de Périgueux.* Brochure in-8 de 11 pages. Sueur-Charruey, Arras, 1897.

L'auteur a présenté d'une manière intéressante les documents déjà donnés par deux prêtres du diocèse de Périgueux, M. l'abbé Petit et M. l'abbé Granger, tous deux curés de Château-l'Évêque. On constate, par ces documents, que c'est dans la chapelle du château épiscopal des évêques de Périgueux qu'a été ordonné prêtre saint Vincent de Paul, le 23 septembre 1600. Cette chapelle était dédiée à saint Julien; le château était situé à quelques kilomètres de Périgueux, sur la ligne actuelle du chemin de fer de Paris à Agen. La localité porte le nom de Château-l'Évêque. Il y a là, aujourd'hui, une maison de Filles de la Charité.

---



# TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXXVII (1912)

---

Saint Vincent de Paul et les Etats barbaresques : Algérie, Tripolitaine, Maroc. <i>A. Milon</i> . . . . .	5
Nos publications : Nos <i>Annales</i> , 169, 479; <i>Mémoires de la Congrégation</i> , 477; <i>Notices</i> . . . . .	478
La mort de la Sœur Marie-Antoinette Mauche, Supérieure générale des Filles de la Charité (11 janvier 1912). . . . .	161
Election de la Sœur Marie-Joséphine Maurice, Supérieure générale des Filles de la Charité (27 mai 1912). . . . .	297
La doctrine : « La prévoyance et l'assistance » . . . . .	27
Les réformes liturgiques. . . . .	163
Les Cercles d'étude des patronages de jeunes filles . . . . .	307

---

## EUROPE

---

### FRANCE

Paris. Sous la bannière de saint Vincent de Paul : les œuvres des Conférences de Saint-Vincent-le-Paul dans le diocèse de Paris. . . . .	22
— S. Em. le cardinal Amette, archevêque de Paris, à la maison mère de la Congrégation de la Mission, à Paris. . . . .	171
— Auprès du tombeau de saint Vincent de Paul; les œuvres de charité . . . . .	173
Une conférence à Paris sur saint Vincent de Paul . . . . .	310
Saint Vincent de Paul et Bossuet . . . . . 145,	465
Clichy. Le troisième centenaire de saint Vincent de Paul à Clichy (2 mai 1612-1912) . . . . .	297
Les œuvres de jeunes filles et les Filles de la Charité à Paris et à Lille . . . . .	480

### ALLEMAGNE

A l'Assemblée des catholiques à Mayence (1911). . . . .	178
Etablissements de Filles de la Charité (1910) : Heimersheim, Gebhardshain, Körperich. <i>M. J. Schreiber</i> . . . . .	485

### DANEMARK

Statistiques et renseignements généraux . . . . .	179
---------------------------------------------------	-----

## ESPAGNE

Notes historiques sur les établissements de la Congrégation : IV.	
Barbastro (1752), 31 ; V. Reus (1758), 183 ; VI. Badajoz (1802) . . .	489
Valladolid. L'action bienfaisante des sœurs dans une maison de correction. Sœur <i>Escurra</i> . . . . .	181
Guadalajara. Fête de l'inauguration de la maison des Missionnaires, (octobre 1911). . . . .	313
Paredes de Nava. Renseignements historiques sur cette maison de Missionnaires (juillet 1895). . . . .	315
Séville-Triana. L'inondation et les Filles de la Charité. Sœur <i>Elustondo</i> . . . . .	320

## ITALIE

Livourne. La cessation du choléra. Procession à la madone de Montenero. Sœur <i>Grassi</i> . . . . .	42
Une soutenance de thèse pour le doctorat biblique à Rome, par M. Souvay, C. M . . . . .	175
Caltagirone. L'inauguration du nouveau local du séminaire (11 décembre 1911). M. <i>Neveu</i> . . . . .	191

## POLOGNE

### PROVINCE DE CRACOVIE (AUTRICHE)

Secours religieux donnés par les Prêtres de la Mission aux Polonais émigrés en Allemagne. M. <i>Stominski</i> . . . . .	44, 194
Notice sur M. Pierre Soubieille, visiteur à Cracovie (1824-1904). . .	325
Les établissements de Filles de la Charité à Cracovie en 1912. M. <i>Léon Chociensinki</i> . . . . .	341

### PROVINCE DE CULM (PRUSSE)

Biskupitz. Cinquantenaire de la sœur Gierich à la maison des Filles de la Charité (1911) . . . . .	499
Byslaweck. La foudre et l'incendie à l'église des Filles de la Charité. Sœur <i>Trawinska</i> . . . . .	500
Kosten. Reconstruction de l'hôpital. Sœur <i>Pruszek</i> . . . . .	500
Posen. Hospice d'incurables Saint-Lazare ; transfert au faubourg de la ville (1911). Sœur <i>Walick</i> . . . . .	501

### PROVINCE DE VARSOVIE (RUSSIE)

Lublin, ouvroir. Œuvres agricoles et cours d'enseignement ménager (1911). Sœur <i>Milcwska</i> . . . . .	498
----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## SUISSE

Fribourg. La mort de Mgr Deruaz, évêque de Lausanne et Genève résidant à Fribourg (1911) ; la bienveillance qu'il a eue pour les Filles de la Charité. . . . .	56
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

## TURQUIE D'EUROPE

Dans la Turquie d'Europe, la Grèce et la Roumanie, statistique du personnel et des œuvres . . . . .	204
Constantinople. Les Filles de la Charité à l'ambulance des cholériques de Kara-Agach. Sœur <i>Guerlin</i> , Sœur <i>Reisenthal</i> . . . . .	61
Constantinople. Fête à l'occasion de la vingt-cinquième année de séjour du visiteur provincial, M. Lobry. . . . .	205
Etat actuel de la Mission de Macédoine . . . . .	205
Monastir. Les Ecoles; Conversions; Soins des malades, les cholériques. Sœur <i>Marie Viollet</i> . . . . .	59, 206

---

## ASIE

---

Les Missions étrangères desservies par les Lazaristes et les Filles de la Charité. Situation et résultats en 1911 . . . . .	207
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## TURQUIE D'ASIE

Statistique du personnel et des œuvres. . . . .	209
Broumana. Missions dans le Liban et en Palestine. M. <i>Antoine Ackaoui</i> . . . . .	210

## PERSE

Statistique. Situation générale en Perse. . . . .	212
Ispahan. Les troubles; soldats anglais à Ispahan. . . . .	216
Khosrowa. Les Russes et la religion « orthodoxe » en Perse. Sœur <i>Louise</i> . . . . .	347
Tauris. Occupation de la ville par les troupes russes. M. <i>Berthou-nesque</i> . . . . .	217

## CHINE

Statistique générale sur les Missions catholiques de Chine en 1910. Résultats généraux des travaux de Mission. Statistiques comparées de 1901 et de 1911 . . . . .	503 232
Les ressources; l'œuvre de la Propagation de la foi en 1910 . . . . .	347
Les progrès du christianisme en Chine (1910) . . . . .	348
La Chine et les Missions catholiques par Mgr de Guébriant . . . . .	83
Les Lazaristes de la province portugaise en Chine. Renseignements historiques . . . . .	247
La province des Filles de la Charité en Chine. Sœur <i>Calcagni</i> . (Suite et fin.) . . . . .	86, 357
LA RÉVOLUTION EN CHINE : Les origines ou les causes prochaines de la Révolution de 1911. . . . .	68
Les Partis: Yuan-She-Kai et Sun-Yat-Sen. . . . .	70
La Révolution et les étrangers . . . . .	71
A Pékin . . . . .	72

Prise par les révolutionnaires de Kiu-Kiang (24 octobre), Mgr <i>Fatiguet</i> , 72; de Nan-Tchang (1 <sup>er</sup> novembre), M. <i>Paul Monteil</i> , 73; de Ning-Po (5 novembre), 76; de Shang-Hai (4 novembre), <i>Echo de Chine</i> . . . . .	77
Abdication de l'empereur (12 février 1912) et établissements de la République. . . . .	223
La révolution en Chine. Les émeutes (février-mars 1912); à Pékin, 349; à Pao-Ting-Fou, 352. Tcheng-Ting-Fou. . . . .	354
Nouvelles générales: Organisation du gouvernement de la République; la liberté religieuse . . . . .	355
Visite de Mgr Jarlin au président de la République, M. Yuen Che Kai; déclarations favorables de celui-ci sur la liberté religieuse. 356	
En voyage: Impressions favorables et espérances de quelques chinois instruits sur le changement de régime. M. <i>Louat</i> . . . . .	514
Où en est la Chine? Difficultés de la question financière. <i>Echo de Chine</i> . . . . .	522

#### VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-LI MARITIME

Erection du vicariat apostolique de Tien-Tsin ou Tchéli maritime 27 avril 1912; Mgr Paul Dumond, vicaire apostolique . . . . .	355
Le sacre à Pékin de Mgr Dumond, évêque de Curubita, vicaire apostolique du Tchéli maritime (30 juin 1912). M. <i>Cotta</i> . . . . .	507
A Tien-tsin. Un journal catholique en chinois, le <i>Koang-I-Lou</i> . M. <i>Lebbe</i> . . . . .	511

#### VICARIAT APOSTOLIQUE DU TCHÉ-KIANG ORIENTAL

Ning-Po. Fête du <i>Sin-te-hoi</i> (Société de la foi) présidée par Mgr Reynaud. . . . .	239
Shao-Shing. Souvenirs historiques. Evangélisation de cette préfecture. M. <i>Louat</i> . . . . .	243
Ping-hiang. Pour construire une église. M. <i>Salon</i> . . . . .	245
Song-ho. Récit de voyage. M. <i>Louat</i> . . . . .	514

#### VICARIAT APOSTOLIQUE DU KIANG-SI SEPTENTRIONAL

Kiu-Kiang: L'inondation du Yang-Tse-Kiang. Au cimetière de Kiu-Kiang, souvenirs des anciens Missionnaires. M. <i>Th. Zigenhorn</i> . . . . .	80
— La famine; souvenirs de la révolution. M. <i>Rossignol</i> . . . . .	518

#### VICARIAT APOSTOLIQUE DU KIANG-SI ORIENTAL

King-te-tcheng. Inauguration du calendrier européen. M. <i>Clerc-Renaud</i> . . . . .	246
Mort de Mgr Casimir Vic, vicaire apostolique (2 juin 1912); détails biographiques. Son successeur, Mgr Louis Clerc-Renaud (19 août 1912). . . . .	519

## AFRIQUE

### ABYSSINIE

Statistique des œuvres des Missionnaires lazaristes. . . . .	256
Voyage de Massaouah à Gouala. <i>M. Corneille de Witt.</i> . . . .	260
Souvenirs de l'ordination épiscopale de Mgr de Jacobis à Massaouah (7 janvier 1849): document. . . . .	526

### ALGÉRIE

En mémoire de Jean Levacher (1683) . . . . .	527
----------------------------------------------	-----

### ÉGYPTE

Statistique des œuvres des Missionnaire lazaristes et des Filles de la Charité . . . . .	256
------------------------------------------------------------------------------------------	-----

### MADAGASCAR-SUD

Statistique des œuvres des Missionnaires lazaristes et des Filles de la Charité en 1911 . . . . .	262
Farafangana. Arrivée de Pêvêque coadjuteur, Mgr Lasne, à Farafangana. Projet d'établissement des Filles de la Charité à Tuléar. . . . .	263
Voyage dans les villages du centre du vicariat. <i>Mgr Lasne.</i> . . . .	528

## AMÉRIQUE

### ÉTATS-UNIS; PROVINCE OCCIDENTALE

Quelques détails sur les œuvres. <i>M. Th. Shaw.</i> . . . .	534
Nouvelle-Orléans. Pour l'évangélisation des noirs. <i>M. Vautier</i> . . . . .	544

### BRÉSIL

La mort de M. Pierre Dehaene, visiteur provincial (15 mars 1912); son éloge. . . . .	545
--------------------------------------------------------------------------------------	-----

### BOLIVIE

Sucre. Fête littéraire au séminaire (11 septembre 1911). Renseignements historiques. <i>M. D. Choisnard.</i> . . . .	376
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

### CHILI

Valparaiso. Etablissement des Lazaristes au faubourg de Playa-Ancha; paroisse, Missions (avril 1912). <i>M. L. Bévière.</i> . . . .	379
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

## OCÉANIE

### ILES PHILIPPINES

Calbayog (Samar). L'établissement des Missionnaires : collège (1906) et séminaires (1911). <i>Th. Robredo</i> . . . . .	386
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----

#### DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS :

97. La fête de la Translation des reliques de saint Vincent de Paul est fixée au 26 avril. S. C. des Rites (15 décembre 1911). . . . .	382
98. Méthode pour imposer le scapulaire rouge de la Passion à plusieurs personnes, S. C. des Rites, 28 février 1912, pour dix ans . . . . .	383
99. Bref de l'érection du vicariat apostolique du Tchéli maritime ; il est confié à la Congrégation de la Mission (27 avril 1912). . . . .	549
100. Règles de la correspondance pour les affaires à traiter avec la S. C. de la Propagande. . . . .	550
NOS DÉFUNTS. . . . .	121, 283, 446, 551
LA CONGRÉGATION DE LA MISSION SOUS LES VICAIRES GÉNÉRAUX, par M. Gabriel Perboyre (suite). III. M. Dominique Hanon, 4, 105, 265, 384 ; IV. M. Verbert, 414 ; V. M. Boujard . . . . .	557
VARIÉTÉS. — I. Notice sur M. Emmanuel de Gondi. . . . .	127
II. Bossuet et saint Vincent de Paul. <i>La Démocratie</i> . . . . .	145

#### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES :

405. Eug. Bodin, C. M. : <i>Novum Testamentum graece et latine</i> . . . . .	149
406. <i>Directorio de los seminarios mayores. Directorio de los seminarios menores</i> , traduc. por M. A., C. M. . . . .	152
407. A. Louwyck : <i>Explanatio votorum quae emittuntur in Congregatione Missionis</i> . Secunda editio. . . . .	152
408. Le premier grand séminaire de Cahors, par M. l'abbé A. Fois-sac. . . . .	153
409. Mgr d'Agostino, évêque d'Ariano : <i>Storia della vita del Venerabile Giutino de Jacobis</i> , C. M. . . . .	157
410. Les portraits des visiteurs de la Province d'Espagne. . . . .	157
411. <i>Le Fils du Cid</i> , pièce en trois actes, en vers, par L. Basile, C. M. . . . .	158
412. L'imprimerie des Lazaristes à Pékin . . . . .	159
413. J.-M. Planchet, C. M., <i>Cheng-Keue-Pao-Ky</i> (Cantiques et chansons religieuses) . . . . .	288
414. Boccardi, C. M. : <i>Conferenze delle Effemeridi astronomiche in Parigi</i> . . . . .	289
415. Le Compte rendu du Congrès des grands séminaires à Paris en 1911 . . . . .	290
416. Notice sur Gentilly . . . . .	290
417. <i>La Mission de Perse des Carmes déchaussés</i> (1604-1612) . . . . .	294
418. Livres sur saint Vincent de Paul et ses deux Communautés publiés en allemand à Graz. . . . .	294
419. <i>Vies des Saints</i> en chaldéen, par Paul Bedjan, C. M. . . . .	453

420. La Vie de saint Vincent de Paul, en hollandais, par A. Henry.	453
422. Saint Vincent de Paul, par Mgr Bougaud, trad. en polonais.	454
423. <i>Vida de San Vicente de Paul</i> , par Monseñor Bougaud, traducida por P. Nieto.	454
424. Le Nouveau Testament grec-latin, par M. Eug. Bodin, C. M.	454
425. <i>Cantuale ad usum domus Parisiensis Congregationis Missionis</i> , 3 <sup>e</sup> édit.	454
426. <i>Nouveaux chants religieux</i> , par M. l'abbé M. Roy.	455
427. <i>Bulletin des enfants de Marie de Smyrne</i> .	455
428. Liste des ouvrages concernant saint Vincent de Paul, publiés en langue allemande.	456
429. <i>Une âme d'élite, l'abbé Clair Beal, C. M.</i> , par Bérody.	583
430. Ouvrages en langue allemande relatifs à saint Vincent de Paul (suite).	583
431. <i>Mémoires de la Congrégation de la Mission; la Congrégation de la Mission en Chine</i> , 2 <sup>e</sup> édit.	585
432. <i>La vertu et les bienséances chrétiennes d'après saint Vincent de Paul</i> , par don Bosco; traduction française.	596
433. <i>Le lieu d'ordination de saint Vincent de Paul</i> , par Mayjonade.	596

SUPPLÉMENT : *Anciennes Annales de la Mission*.

GRAVURES; CARTES, VUES ET PORTRAITS.

Cartes et plans :

Le Bassin de la Méditerranée, carte	7
Carte d'Espagne	184
Carte de la Perse.	215
Carte d'Abyssinie	257
Plan de Constantinople et des environs	60

Vues :

Paris. Rue du Bac, plan de Turgot (1738).	400
— Rue de Sèvres, plan de Turgot (1738)	416
— Rue du Vieux-Colombier, plan de Turgot (1738).	388
— La maison des Filles de Charité, rue du Vieux-Colombier, de 1801 à 1815	396
Vues du grand séminaire de Cahors (1899).	154, 155
Vue de l'église de Clichy, d'après une ancienne gravure	299
— de l'ancien village de Gentilly	291
Gentilly; la maison de campagne des Lazaristes. Une allée; pont sur la Bièvre.	293
— Les bâtiments; côté du jardin.	295

Portraits de :

M. Jean Bonnet, Supérieur général.	2
M. Charles Boujard, vicaire général de la Congrégation.	580
Mgr Pierre Dehaene, visiteur du Brésil.	546
Mgr Demandolx, évêque d'Amiens (1805-1817).	407
M. Emmanuel de Gondi	128
Mme de Gondi.	129

M. Dominique Hanon, vicaire général de la Congrégation . . . . .	106
M. Pierre Soubielle, visiteur à Cracovie . . . . .	327
M. Charles Verbert. . . . .	419
Mgr Vic, vicaire apostolique du Kiang-si oriental . . . .	521
Saint Vincent de Paul, gravure de Gauthron. . . . .	466
Saint Vincent de Paul, gravure de Thiriât . . . . .	311
Fac-similé de la lettre de saint Vincent sur sa captivité . . . .	12, 13

*Le Gérant : C. SCHMEYER.*



ANCIENNES ANNALES  
DE LA CONGRÉGATION  
DE LA MISSION

ANC. ANN.

Supplément aux *Annales de la Mission*, 1<sup>er</sup> avril 1912.



ANCIENNES ANNALES  
DE LA CONGRÉGATION  
DE LA MISSION

---

TOME PREMIER



A PARIS, RUE DE SÈVRES, 95

1912



## PRÉFACE

*Les Annales de la Congrégation de la Mission sont un moyen d'information et une source d'édification pour leurs lecteurs; cette publication est aussi au point de vue historique un recueil précieux sur les événements accomplis au sein de la Congrégation ou se rapportant à la Congrégation.*

*Mais ce recueil des Annales ne date que de l'année 1834; il fut créé alors, grâce à l'initiative de M. Étienne, procureur général, et qui devait, quelques années après, devenir le Supérieur général des deux familles religieuses de saint Vincent de Paul, les Prêtres de la Mission et les Filles de la Charité. Depuis plus de soixante-quinze ans, notre histoire s'est écrite, on peut le dire, année par année, dans ce recueil. Mais il reste une lacune : c'est la période qui va des origines de la Congrégation jusqu'à l'année 1834 où commencèrent à paraître les Annales.*

*Il nous a semblé qu'on pourrait brièvement sans doute, mais utilement cependant, compléter cette utile publication. C'est en reprenant depuis l'origine de la Congrégation jusqu'à l'époque où les Annales ont commencé à paraître l'indication des faits qui chaque année se sont accomplis et dont la mention importe pour l'histoire de l'œuvre fondée par saint Vincent de Paul. Ce ne peut être qu'un memorandum et non pas un récit des événements. Mais cette mention des faits est déjà fort importante; elle est la trame de l'histoire de la Congrégation de la Mission.*

A la mention des faits que nous avons directement en vue, nous ajouterons celle des événements contemporains. Cela importe grandement. Connaître les faits ne suffit pas pour le lecteur attentif, il faut savoir les situer, c'est-à-dire savoir les placer dans le milieu où ils se sont accomplis et qui, souvent, les explique et les éclaire; sans cela, on est exposé à ne pas donner aux faits que l'on constate leur juste proportion et l'on devient comme le peintre qui ferait un portrait ou dessinerait un paysage sans tenir compte des lois de la perspective : en oubliant les faits contemporains, on serait exposé à donner à l'événement que l'on raconte ou au personnage que l'on présente, une importance exagérée qui fait sourire les lecteurs instruits, ou bien à ne pas attribuer à cet événement l'importance qu'il a et que ses conséquences révéleront.

C'est pour cela qu'à chaque année, après la mention du fait qu'il nous importe principalement de constater, nous mettrons la mention des événements contemporains : tout cela brièvement et d'une manière très concise. Ainsi sera éveillée la curiosité de ceux qui désirent s'instruire davantage et qui trouveront facilement les quelques ouvrages d'histoire générale où ils pourront compléter les courtes indications mises ici sous leurs yeux. Une page ou deux suffiront aux événements de chaque année; ainsi l'ouvrage que nous commençons sera rapidement terminé.

Nous joindrons au texte, autant que nous le pourrons, des gravures et des illustrations : ce n'est pas là seulement un agrément pour les yeux, c'est aussi un guide et un appui pour la pensée et un secours pour conserver le souvenir des personnages et des événements que l'on a étudiés.

Alfred MILON.

## ANCIENNES ANNALES

DE LA

## CONGRÉGATION DE LA MISSION

C'est en 1625 que la Congrégation de la Mission a été établie par saint Vincent de Paul et ses premiers compagnons; c'est donc à cette date que devraient commencer les *Annales* qui constitueraient cet ouvrage. Mais toute œuvre a ses origines et sa préparation qu'il importe de connaître, et l'on serait ici justement étonné de ne rien trouver sur la période de la vie de saint Vincent de Paul qui précéda l'époque où il fonda ses deux Congrégations religieuses, les Prêtres de la Mission, appelés aussi Lazaristes, et les Filles de la Charité ou sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

C'est durant les années qui précédèrent 1625, que le futur fondateur de la Mission apprenait, par son expérience du malheur, dans la captivité de Tunis, combien les pauvres et les prisonniers ont besoin d'être secourus; c'est pendant cette période qu'il s'exerçait à l'apostolat de la prédication et de la charité, et dans ses missions de Folleville ou des environs de Paris, et dans son ministère de dévouement parmi ses paroissiens de Clichy et de Châtillon-les-Dombes.

Les *Annales* ou *Éphémérides* qui vont suivre auront donc deux parties. La première comprendra les années de la préparation, c'est-à-dire depuis la naissance de saint Vincent de Paul jusqu'à la fondation de la Congrégation de la Mission. Ce sont les origines. La seconde partie comprendra les événements qui ont suivi, c'est-à-dire, en 1625, l'établissement de la Congrégation, et ensuite son développement et l'extension de ses œuvres.



SAINT VINCENT DE PAUL



PREMIÈRE PARTIE  
LES ORIGINES

En suivant l'ordre des années, nous rappellerons comment, sous l'action de la Providence, l'âme de Vincent de Paul fut formée à la piété et aux fortes vertus dès son enfance et pendant sa jeunesse. On vit ensuite dans ses premiers travaux apostoliques, apparaître le prêtre zélé qui devait s'employer surtout par la fondation de sa Congrégation de la Mission et par l'établissement de la Compagnie des Filles de la Charité à organiser d'une manière durable le bien qu'il venait pour sa part de réaliser.

1576

*La naissance de saint Vincent de Paul.* — « Ce fut l'an 1576, le mardi d'après Pâques, que Vincent de Paul prit naissance dans le petit village de Pouy, près d'Acqs, qui est une ville épiscopale située aux confins des landes de Bordeaux vers les monts Pyrénées.

« Ses parents ont été pauvres des biens de ce monde, vivant de leur travail; son père se nommait Jean de Paul, sa mère Bertrande de Moras, et tous deux ont vécu non seulement sans aucun reproche, mais aussi dans une grande innocence et droiture. Ils avaient une maison et quelques petits héritages qu'ils faisaient valoir par leurs mains, à quoi ils étaient aidés par leurs enfants qui furent six, savoir quatre garçons et deux

filles. Vincent était le troisième, et, dès son enfance, il fut comme les autres employé à travailler, et particulièrement à mener paître et garder les bestiaux de son père.

« Et en cela il semble que Dieu ait voulu poser et établir sur cette humble et pauvre extraction, le premier fondement de l'édifice des vertus qu'il voulait élever en l'âme de son fidèle serviteur. » — *La vie du Vénérable serviteur de Dieu Vincent de Paul, instituteur et premier Supérieur général de la Congrégation de la Mission, par Messire Louis ABELLY, évêque de Rodez. Paris, 1664. Livre I, chap. II.*

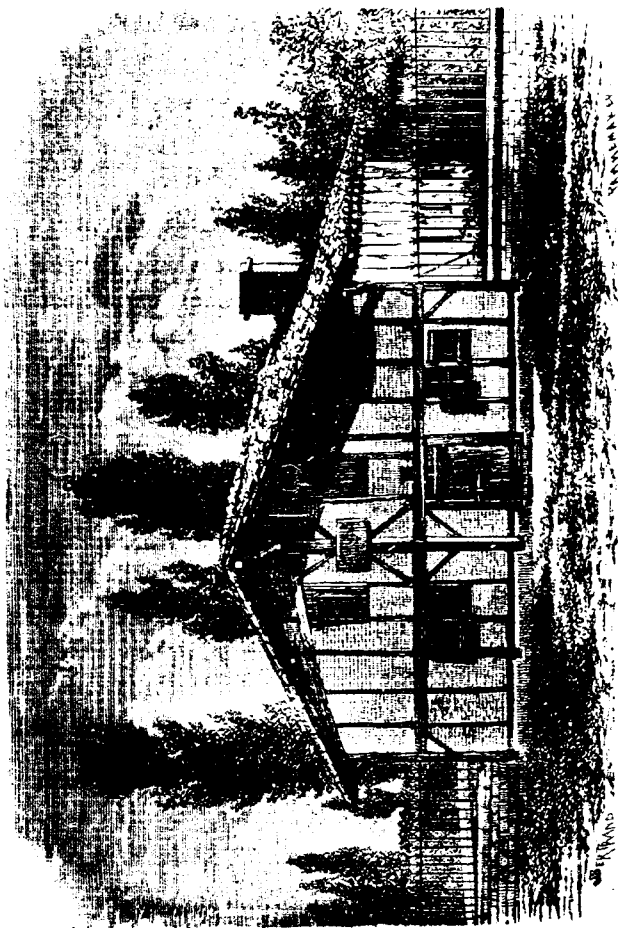
SYNCHRONISME. — Saint Vincent de Paul naquit à une époque où surgissait un monde nouveau inauguré par la Révolution religieuse de la Réforme.

*Soixante ans* avant la naissance du saint, Luther (1515) avait levé l'étendard et à sa suite des nations entières se détacheront de l'Église catholique et les autres, comme la France, en seront profondément bouleversées.

*Treize ans* avant la naissance de saint Vincent de Paul (1563) se clôturait le concile de Trente, où, dans ses assises générales, l'Église catholique avait organisé sa défense contre la Réforme protestante.

*Quatre ans* avant la naissance du saint, les guerres de religion en France avaient été marquées par le massacre de la *Saint-Barthélemy* (24 août 1572), et l'année même où il naquit (1576) prit aussi naissance le célèbre parti politique de la *Ligue*, lequel avait pour but de soustraire le pays à l'influence des chefs acquis au protestantisme.

Tels sont, en se rapprochant de la date de la naissance de saint Vincent de Paul, les événements qui précédèrent et qui caractérisent cette époque. Des



MAISON OU NAQUIT SAINT VINCENT DE PAUL  
Extrait de *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*, par Arthur Loth;  
publié par D. Dumoulin, à Paris.

guerres étrangères notamment contre l'Espagne qui possédait alors les Pays-Bas, la Flandre et l'Artois, unies aux guerres intérieures de religion, éprouvaient alors la France et devaient continuer de la désoler durant la vie de saint Vincent de Paul; ce devait être plus tard pour lui l'occasion de développer sa charité dans les contrées ravagées par les Espagnols, la Picardie, la Champagne, la Lorraine.

En l'année 1576, le Souverain Pontife était Grégoire XIII; le roi de France, Henri III.

GRÉGOIRE XIII, *Buoncompagno*, né à Bologne en 1502, fut élevé sur le Saint-Siège d'une voix unanime en 1572. Il tenta mais en vain d'organiser, de concert avec l'Espagne, une expédition contre les Turcs, envoya des secours de troupes et d'argent à Henri III contre les calvinistes et soutint la Ligue. Mais il s'est principalement rendu célèbre par la réforme du calendrier Julien et l'établissement du *calendrier grégorien*. Il mourut en 1585.

HENRI III, né en 1551, battit les protestants à Jarnac et à Moncontour (1569). En 1573, les Polonais le choisirent pour roi; mais quand il apprit la mort de Charles IX il se hâta de venir en France (1574). Sa vie privée fut déplorable; il n'était d'ailleurs dépourvu ni d'intelligence ni de courage. Il se déclara chef de la Ligue pour combattre les protestants et la même année (1576) convoqua les États généraux à Blois pour avoir des subsides d'argent. Par des considérations d'intérêt personnel, Henri III varia ensuite dans sa conduite politique.

L'année où naissait en France saint Vincent de Paul, saint Charles Borromée s'honorait en Italie et honorait l'Église en se dévouant au service des mourants durant la peste qui désolait la ville de Milan dont il était archevêque.

## 1577-1587

*La première enfance de saint Vincent de Paul.* — Tout jeune enfant, Vincent fut employé, comme il le racontait souvent ensuite, à la garde du troupeau de son père. Il passait ses journées non loin des ruines de la sainte chapelle de *Notre-Dame de la Lande* ou de *Buglosse*, parfois au pied d'un chêne, qui subsiste encore et dont il avait changé en oratoire le flanc creusé déjà par le temps.

Dès lors, « il avait un cœur fort tendre sur les misères de son prochain, et était très prompt à le secourir autant qu'il était en lui; de sorte qu'il pouvait dire avec cet ancien patriarche, *que la miséricorde était née avec lui*, et qu'il avait toujours eu une inclination très particulière à exercer cette vertu, et, même dès son plus jeune âge, on a remarqué qu'il donnait tout ce qu'il pouvait aux pauvres; et lorsque son père l'envoyait au moulin quérir la farine, s'il rencontrait des pauvres en son chemin, il ouvrait le sac et leur en donnait des poignées, quand il n'avait autre moyen de les secourir : de quoi son père, qui était homme de bien, témoignait n'être pas fâché.

« Et une autre fois, à l'âge de douze ou treize ans, ayant peu à peu amassé jusqu'à trente sous de ce qu'il avait pu gagner, qu'il estimait beaucoup en cet âge, et en ce pays-là, où l'argent était fort rare, et qu'il gardait bien chèrement, ayant néanmoins un jour rencontré un pauvre qui paraissait dans une grande misère et indigence, étant touché d'un sentiment de compassion, il lui donna tout son petit trésor, sans s'en réserver aucune chose. » — ABELLY, *ibid.*

PENDANT CES QUELQUES ANNÉES, divers événements méritent d'être signalés.

En 1577, le roi de France Henri III se mit à la tête de la *Ligue* dont nous avons parlé. Elle avait débuté l'année précédente à Péronne où les habitants s'étaient « ligüés » pour le maintien de la religion catholique contre les hérétiques. Leur exemple fut bientôt suivi à Paris et dans une grande partie de la France. Aux États de Blois, le roi Henri III fit signer la Ligue par tous les seigneurs qui étaient présents.

En 1579, les Pays-Bas s'affranchirent de la domination de Philippe II.

En 1582, le 4 octobre, mort de sainte Thérèse. C'est à ce moment-là qu'eut lieu la réforme du calendrier par le pape Grégoire XIII; on supprima dix jours cette année-là : sainte Thérèse mourut le 4 octobre, le lendemain fut compté comme le 15.

En 1584, mort à Milan de saint Charles Borromée. En Angleterre, la reine Élisabeth exerçait ses violences contre les catholiques; un gentilhomme nommé Guillaume Parr résolut de l'assassiner. Le complot fut découvert. Le Parlement donna un édit qui ordonnait à tous les prêtres catholiques de sortir du royaume d'Angleterre dans quatre jours, et déclarait coupables de haute trahison ceux qui y seraient encore trouvés après ce temps-là.

En 1585, Sixte V ou Sixte-Quint fut élu pape. Il excommunia Henri de Navarre (1585) qui devait être plus tard le roi Henri IV. Henri de Navarre était, en France, le chef du parti protestant dans les guerres de religion. Sixte-Quint mourut le 27 août 1590.

En 1587, périt sur l'échafaud Marie Stuart. Une nouvelle conspiration découverte en Angleterre hâta la perte de l'infortunée Marie Stuart, qu'on en rendait responsable, quoiqu'elle fût en prison depuis dix-huit ans.

## 1588-1591

*Premières études de Vincent de Paul.* — Ayant décidé d'appliquer son fils aux études, le père de Vincent chercha des maîtres dans les environs de son village.

« Acqs (aujourd'hui Dax) possédait entre autres un couvent de Cordeliers qui réunissait un certain nombre d'enfants pour les former à la science et à la piété. C'est chez eux que Guillaume de Paul plaça son fils sous la protection d'un de ses parents, pour 60 livres de pension par année, la plus haute somme que pût donner cette famille de laboureurs.

« C'était en 1588, et le jeune Vincent de Paul avait environ douze ans. Probablement, il n'avait pas les moindres éléments des lettres et ne savait ni lire ni écrire lorsqu'il entra chez les Cordeliers d'Acqs, et quatre ans après il était capable d'instruire les autres. Fiers d'un tel élève, les Cordeliers, dans leurs courses de charité à travers la ville, se plaisaient à répandre les louanges de ce modèle des écoliers et le citaient partout pour sa vertu et son intelligence. » — L'abbé MAYNARD, *Saint Vincent de Paul, sa vie, son temps, ses œuvres, son influence*. Nouvelle édition. Paris, Retaux, rue Bonaparte, 82, Paris; 4 vol. in-12. Tome I, page 19.

PENDANT CES ANNÉES, de graves événements s'accomplissaient en France, en Angleterre, en Espagne.

Durant l'année 1588, continuèrent en France les guerres religieuses et eut lieu le massacre des Guises. Après s'être prononcé si ouvertement et si solennellement en faveur de la Ligue, le roi Henri III, jaloux de la faveur générale dont jouissaient les Guises et de

l'autorité qu'ils prenaient comme chefs de la Ligue, fit arrêter, pendant la tenue des États généraux du royaume à Blois, dont il n'ignorait pas les dispositions favorables à la Ligue, le duc de Guise et le cardinal de Guise et les fit massacrer le 22 décembre 1588. Le roi fit emprisonner aussi d'autres chefs de la Ligue ; mais il ne put s'emparer du duc de Mayenne, autre frère du duc de Guise, qui était à Lyon. Cette mesure atroce ne servit qu'à exaspérer les Ligueurs de Paris et de Toulouse qui envoyèrent des émissaires dans toutes les villes pour les faire déclarer en leur faveur.

L'Angleterre avait été entraînée au protestantisme. En 1570, la reine Élisabeth avait été excommuniée par une bulle du pape saint Pie V. Par une autre bulle, le pape Sixte-Quint mit le royaume d'Angleterre en interdit, et le roi d'Espagne, Philippe II, se prépara à l'envahir. Élisabeth, de son côté, obtint de son Parlement les ressources nécessaires pour s'opposer à la descente des Espagnols. Philippe II mit en mer la flotte la plus formidable qui ait encore paru sur l'Océan ; elle était composée de cent cinquante vaisseaux pourvus de vivres pour plus de six mois. Il avait si bonne opinion de sa flotte qu'il l'appela l'*Invincible Armada* ; nom prématuré, car elle fut battue par la tempête et par les Anglais qui la détruisirent entièrement (1588). Les catholiques anglais, opprimés déjà, sentirent dans ces conjonctures s'accroître contre eux la persécution.

En France, le roi Henri III se déclara en 1589 contre la Ligue. Il fut assassiné le 1<sup>er</sup> août de cette année et mourut le lendemain. Les droits à la couronne de France passaient à Henri de Navarre, encore protestant, qui devait régner sous le nom d'Henri IV, et auprès duquel, plus tard, Vincent de Paul devait être chargé d'une mission de confiance.



## 1592-1595

*Préceptorat de Vincent de Paul chez M. de Commet.* — « En 1592, frappé du bien qu'on disait du jeune Vincent de Paul, M. de Commet, avocat distingué de la ville d'Acqs, et juge en même temps de la paroisse de Pouy, prit des informations auprès du Père gardien des Cordeliers, et, sur le témoignage avantageux qu'il reçut, il n'hésita pas à proposer au jeune écolier l'instruction de ses deux fils. Vincent s'empressa d'accepter un poste qui allait lui fournir les moyens de décharger entièrement sa famille, sans nuire en rien à sa piété ni au progrès de ses études. Car la maison de Commet se distinguait entre toutes par sa vertu, et le charitable avocat, en introduisant chez lui le jeune Vincent, ne voulait pas sacrifier au bien de ses fils l'avenir de leur précepteur. En effet, Vincent put continuer ses études à Acqs, durant cinq années encore, et, cependant, il ne négligea ni le soin de ses élèves, ni son avancement dans la piété. Aussi par son zèle, sa modestie, sa prudence prématurée, fut-il, pour toute cette famille, un sujet d'édification dont elle garda toujours un reconnaissant souvenir. » — L'abbé MAYNARD, *ibid.*, p. 20.

EN L'ANNÉE 1592, monta sur la chaire pontificale le pape Clément VIII (cardinal *Hippolyte Aldobrandini*), — 30 janvier 1592-5 mars 1605, — qui suivit, à l'égard d'Henri IV, le conduite de ses prédécesseurs. La guerre continuait en France entre les partisans d'Henri et le parti de la Ligue qui ne voulait pas laisser un protestant arriver au trône.

Saint François de Sales arrivait au comble de sa renommée par ses missions dans le Chablais et le pays de Gex. Les historiens de sa vie assurent qu'il gagna

à l'Église plus de soixante-dix mille hérétiques depuis 1592 jusqu'à 1602 qu'il fut évêque de Genève. — En Espagne, mort de saint Jean de la Croix. — Dans le midi de la France, César de Bus, chanoine de Cavaillon, établit la Congrégation de la Doctrine chrétienne, destinée à fournir des catéchistes, et il jette les bases de l'institut des Ursulines destinées à instruire les personnes de leur sexe.

En 1593, eut lieu la conversion d'Henri IV. Les Ligueurs de Paris voulaient nommer un roi catholique. Les prélats et les seigneurs catholiques, qui tenaient pour le roi de Navarre, le pressèrent d'épargner à l'État de nouveaux malheurs et de faire confession de la foi catholique. Henri se fit instruire et il abjura le protestantisme. Il envoya à Rome demander l'absolution des censures et une trêve fut conclue entre lui et le duc de Mayenne, chef de la Ligue.

En 1594, reconnu roi de France par les Ligueurs de Paris et du nord de la France, Henri se fait sacrer à Chartres, le 25 février. Il ne put se faire sacrer à Reims parce que cette ville était encore au pouvoir de ses ennemis. Il est reçu dans Paris le 22 mars.

En 1595, le 16 janvier, eut lieu une assemblée des docteurs en théologie et des curés de Paris, chez le cardinal de Gondi, évêque de cette ville; on y détermina qu'il était dû une pleine et entière obéissance au roi Henri IV quoiqu'il n'eût pas été encore reconnu par le pape. C'est le 17 septembre de cette année qu'à Rome les sieurs d'Ossat et Du Perron, devenus plus tard cardinaux, firent l'abjuration au nom du roi et reçurent l'absolution de Sa Sainteté. Cette année-là, mourut à Rome saint Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire de Rome.

## 1596

*Vincent de Paul reçoit la tonsure cléricale et les ordres mineurs.* — « En voyant à l'œuvre le jeune apôtre, de Commet crut voir poindre une lampe qui ne devait pas rester plus longtemps sous le boisseau d'obscures fonctions, et qui était appelée à briller, pour l'illumination de tous, sur le chandelier de l'Église. Il engagea donc Vincent à se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. L'humilité du jeune Vincent s'alarma d'abord, mais il avait grand respect pour le jugement de M. de Commet qu'il appelait son second père; et, d'ailleurs, ses maîtres et ses guides spirituels rassuraient à l'envi sa conscience. Il s'inclina donc sous ces avis multipliés comme sous la voix de Dieu, et, le 20 décembre 1596, dans sa vingt et unième année, il reçut la tonsure et les ordres mineurs dans l'église collégiale de Bidache, au diocèse d'Acqs, des mains de M. Salvat Diharse, évêque de Tarbes, avec un dimissoire du chapitre d'Acqs, dont le siège était alors vacant. » MAYNARD, *ibid.*

CETTE ANNÉE-LA, en France, l'autorité du roi Henri IV fut de plus en plus reconnue et acceptée. Les ducs de Mayenne, d'Épernon et de Joyeuse firent leur soumission. En 1596, naquit saint François Régis qui devait plus tard recevoir, le même jour que saint Vincent de Paul, les honneurs de la canonisation.

## 1597-1604

*Les études théologiques de Vincent à Toulouse. Son préceptorat à Buzet.* — « Vincent de Paul ne regarda les progrès qu'il avait faits jusque-là dans la science et dans la vertu, que comme un essai de ceux qu'il devait faire

dans la suite. Pour réussir, il commença par quitter son pays; et avec l'agrément de son père, qui fit un nouvel effort pour seconder les intentions d'un fils qui lui était si cher, il s'en alla à Toulouse, afin d'y faire son cours de théologie. Nous ne pouvons décider si le voyage qu'il fit en Aragon précéda le commencement de ses études à Toulouse. Ce qui est sûr, c'est qu'il étudia quelque temps à Saragosse; mais il n'y fit pas un long séjour. La division qui était entre les professeurs de cette fameuse Université au sujet de la « Science moyenne » et les « Décrets prédéterminants », après avoir partagé les esprits, aigrissait les cœurs, comme il n'arrive que trop souvent. Vincent qui avait une horreur naturelle pour ces sortes de disputes, où la charité perd beaucoup plus que la vérité ne gagne, revint en France et commença ou continua ses études théologiques à Toulouse. Il ne négligea rien pour réussir; mais s'il eut de grands succès, il faut avouer qu'il ne les eut pas sans peine.

« Comme il n'était pas riche, il fut obligé, au lieu de se délasser un peu pendant les vacances, de se retirer dans la ville de Buzet, et de s'y charger de l'éducation d'un nombre considérable d'enfants de condition. Les parents les confiaient avec plaisir à un homme dont la vertu et la capacité étaient publiquement reconnues. On lui en envoya de Toulouse même; et la nouvelle pension devint si florissante, qu'elle fut en peu de temps composée de tout ce que la province avait de meilleur et de plus distingué. Vincent eut, entre les autres, pour élèves, deux petits-neveux de ce fameux Jean de la Valette, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem qui, environ quarante ans auparavant, s'était rendu redoutable à l'empire ottoman, et qui avait mis le comble à sa gloire en défendant, avec quinze mille hommes, l'île et la ville de Malte contre

une armée de cent cinquante mille combattants. Le duc d'Épernon, proche parent de ces deux jeunes seigneurs, aperçut quelque chose de si sage et de si grand dans la manière dont Vincent les avait élevés, qu'il conçut pour lui une estime particulière. Il ne s'en tint pas là, et comme il était tout-puissant à la cour, il voulut, quelques années après, procurer un évêché au saint prêtre, dont la réputation augmentait tous les jours. C'est ce que M. de Saint-Martin, chanoine de l'église d'Acqs, ancien et intime ami de Vincent, et qui lui avait survécu, a déclaré après sa mort. » — *La Vie de saint Vincent de Paul, instituteur de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité*, [par Pierre COLLET, prêtre de la Mission], tome I, p. 9. 2 vol. in-4. Nancy, 1748.

## 1598

*Vincent de Paul reçoit le sous-diaconat et le diaconat.*  
— « Vincent prit le sous-diaconat le 19 septembre 1598, et le diaconat, trois mois après, le 19 décembre, dans l'église cathédrale de Tarbes, des mains de Mgr Diharse, évêque de cette église, avec un dimissoire accordé pour le premier de ces deux ordres par Guillaume de Massiot, bachelier en droit pontifical, chanoine de l'église cathédrale et vicaire général d'Acqs, siège vacant, en date du 10 septembre 1598, et un autre dimissoire pour le diaconat, en date du 11 décembre de la même année, délivré par le même de Massiot, au nom du « R. P. en Dieu, Jean-Jacques du Sault », évêque d'Acqs. » — MAYNARD, *ibid.*, p. 27.

Cette année est célèbre par l'*Édit de Nantes*, accordé au mois d'avril par Henri IV aux protestants et dont la révocation sous Louis XIV eut tant de retentissement. Les guerres de religion cessaient peu à peu en

France; cependant les calvinistes avaient été sur le point de prendre les armes à cause de l'ombrage qu'ils conçurent de l'accueil que le roi fit au cardinal Alexandre de Médicis, envoyé en France en 1596 avec la qualité de légat. Cet édit contenait quatre-vingt-douze articles qui sont presque les mêmes que ceux des édits qu'on leur avait précédemment accordés : mais il leur était plus avantageux, en ce qu'il leur ouvrait la porte aux charges de judicature et de finance. Il y fut ajouté cinquante-six autres articles secrets, dont le plus important était celui qui leur laissait plusieurs places de sûreté et toutes celles qu'ils détenaient.

C'est aussi en 1598 que mourut Philippe II d'Espagne. Fils de Charles-Quint, il succéda à son père quand celui-ci abdiqua, en 1554. Sa politique fut, dans ses États, celle d'un souverain absolu. Vis-à-vis de l'Europe, il se considéra comme le représentant du catholicisme; il intervint à ce titre contre Élisabeth en Angleterre, contre Henri IV au temps de la Ligue en France. Dans les Pays-Bas, son gouvernement fut rigoureux et, en 1579, puis en 1581, les provinces du Nord se soulevèrent et se déclarèrent indépendants. Son règne fut une époque de grandeur pour l'Espagne. Il fit bâtir le vaste et austère palais de l'Escorial où il vint s'enfermer et mourir.

## 1599

Parce que saint Vincent de Paul a été aumônier de la reine Marguerite de Valois, nous noterons ce qui se passa en cette année 1599 au sujet du mariage de cette princesse avec Henri IV. Marguerite était sœur du roi Henri III. Elle fut mariée en 1572 à Henri de Navarre, depuis Henri IV. Cette union faite par la

cour dans le but de tromper les protestants à la veille de la Saint-Barthélemy, ne fut point heureuse : les deux époux cherchèrent bientôt, chacun de leur côté, de nouveaux objets d'affection. Il n'y avait point eu d'enfants. Lorsque Henri IV fut devenu roi de France, il sollicita du pape Clément VIII l'annulation de ce mariage. Il fut, en effet déclaré nul par les commissaires du pape, du consentement des deux parties. La reine avait fait représenter au pape qu'il y avait eu défaut de consentement de sa part; il y avait d'ailleurs diversité de religion et parenté au troisième degré; elle ajoutait que la dispense qu'on avait obtenue de ces deux chefs était nulle, n'ayant point été demandée par les deux parties. (Voy. MACKER, *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*. Paris, 1768.) Depuis ce temps, cette princesse vécut tantôt en province tantôt à Paris. Elle mourut en 1615.

## 1600

*Vincent de Paul est ordonné prêtre. Il dit sa première messe.* — C'est le 23 septembre de l'année 1600 que Vincent de Paul qui devait être un si admirable prêtre reçut le sacerdoce. Il fut ordonné à Château-l'Évêque au diocèse de Périgueux. Château-l'Évêque était alors la maison de campagne des évêques de Périgueux et la chapelle de cette maison de campagne était dédiée à saint Julien. Dès l'année précédente, Vincent avait obtenu une lettre dimissoriale de l'évêque de Dax en vue de son ordination à la prêtrise. Voici d'abord la lettre dimissoriale et ensuite la lettre d'ordination (traduction) :

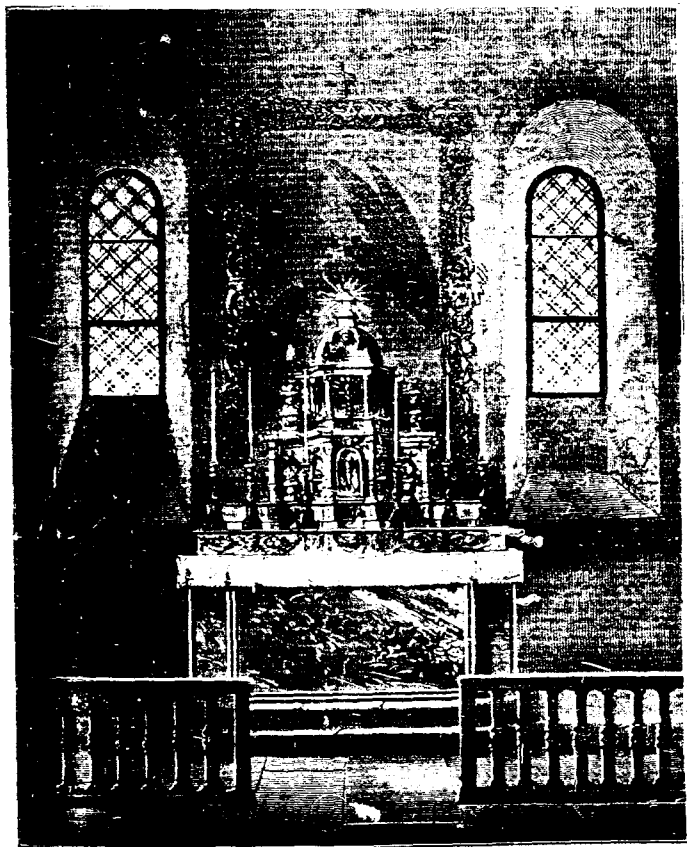
LETTRE DIMISSORIALE : « Guillaume de Massiot, bachelier en droit pontifical, chanoine de l'église cathé-

drale de Dax, vicaire général pour le spirituel et le temporel du révérend Père en Dieu, Jean-Jacques du Sault, par la grâce divine, évêque de Dax, à notre cher Vincent de Paul, diacre du diocèse de Dax, salut dans le Seigneur. Nous vous accordons le pouvoir et le droit de recevoir l'ordre sacré de la prêtrise, dans le temps canonique, de la main de l'archevêque, de l'évêque ou du pontife catholique que vous aimerez le mieux, quel qu'il soit, pourvu qu'il soit en grâce et communion avec le Saint-Siège et pourvu qu'il ne soit ni suspendu ni privé des fonctions de son ordre, et nous accordons au susdit archevêque, évêque ou pontife, le pouvoir et le droit de vous le conférer, à vous que nous jugeons apte, capable, parvenu à l'âge prescrit par le droit canonique et bien pourvu de titre. — Donné à Dax sous notre seing à la main, le sceau du chapitre de Dax et le contre-seing de notre greffier, ci-dessous, signé le 13 du mois de septembre, l'an du Seigneur 1599. (Signé) de Massiot, vicaire susdit. Par mandement du vicaire général Bartignelongue, greffier. »

ATTESTATION DE L'ORDINATION : « François de Bourdeille, par la grâce divine évêque de Périgueux, nous faisons connaître à tous que le jour, ci-dessous inscrit, célébrant la messe et conférant les ordres sacrés dans l'église de Saint-Julien de notre château épiscopal, nous avons jugé à propos d'élever et avons promu dans le Seigneur, avec l'aide du Saint-Esprit et suivant les formes canoniques, à l'ordre sacré de la prêtrise, le cher maître Vincent de Paul, diacre du diocèse de Dax, jugé apte et digne, et dûment adressé à nous par son évêque, ainsi qu'il en est fait foi dans son dimissoire donné comme ci-dessous, sous notre seing et le contre-seing de notre secrétaire ci-dessous inscrit le samedi jour de quatre temps après la fête de la Sainte-Croix, le 23 septembre de l'an du Seigneur 1600. Par mande-



ment de Monseigneur. J. Jourdancau. » — Voy. l'abbé GRANGER, *Ordination de saint Vincent de Paul dans*



CHATEAU-L'ÉVÊQUE, DIOCÈSE DE PÉRIGUEUX

Vue intérieure de la chapelle où saint Vincent fut ordonné prêtre le 23 septembre 1600.

Gravure tirée du *S. Vincent de Paul*, par A. Loth, publ. par Dumoulin.

*l'église de Château-l'Évêque*. Brochure in-8, nouvelle édition, Périgueux, 1884.

Au sujet de la première messe que célébra saint Vin-

cent de Paul, « on lui a ouï dire, écrit Abelly, qu'il avait une telle appréhension de la majesté de cette action toute divine qu'il en tremblait ; et que n'ayant pas le courage de la célébrer publiquement, il choisit plutôt de la dire dans une chapelle retirée à l'écart, assisté seulement d'un prêtre et d'un servant. » Liv. I, chap. 3. — On estime avec fondement que cette chapelle était celle de Notre-Dame-de-Grâce de Buzet au diocèse d'Albi. — Voy. l'abbé MAFFRE, *Pèlerinage à Notre-Dame-de-Grâce en l'honneur de saint Vincent de Paul*. In-18, Paris et Toulouse, 1856.

DURANT CETTE ANNÉE, le roi Henri IV, en France, fut occupé par la préparation de la guerre contre le duc de Savoie qui refusait de tenir les engagements pris envers la France à la paix de Cateau-Cambrésis. Le 24 août, Henri IV contraignit la ville de Chambéry à ouvrir ses portes. Le duc de Savoie demanda la paix. Il conserva le marquisat de Saluces, mais, à la place, il céda la Bresse et le pays de Gex, et la France recula ainsi sa frontière de 30 lieues vers les Alpes.

En Angleterre, la persécution, sous le règne d'Élisabeth, continuait contre les catholiques.

En Italie, se terminait sur le bûcher, la vie du célèbre philosophe et moine apostat, Giordano Bruno. Étant sorti de son couvent, il se fit calviniste à Genève ; puis, successivement en France, en Allemagne, en Angleterre, il enseigna une philosophie qui paraît être une sorte de panthéisme. Étant rentré en Italie, il fut arrêté à Venise par l'Inquisition, conduit à Rome et brûlé vif au *Campo dei fiori*, comme hérétique et violateur de ses vœux.

## 1601-1604

*Vincent de Paul est nommé à la cure de Tilk ; il renonce. Continuation de ses études. — C'est à l'année 1600*

ou à l'année 1601 que se place la nomination de Vincent de Paul à la cure de Tilh.

« A peine Vincent était-il prêtre, que les personnes les plus éclairées le jugèrent capable d'être pasteur ; et quoique absent, il fut nommé à la cure de Tilh, qui était une des meilleures du diocèse d'Acqs. M. de Commet, son illustre ami, la sollicita pour lui, mais son mérite la sollicita beaucoup mieux encore ; et messieurs les grands vicaires qui étaient, mieux que personne, informés de son zèle, de sa piété et de ses talents, se firent un plaisir de la lui procurer. Mais elle lui fut contestée par un compétiteur — il se nommait Soubé — qui l'avait impétrée en cour de Rome. Vincent qui savait déjà qu'un serviteur de Dieu ne doit pas aimer les procès, sacrifia volontiers son droit et ses prétentions. Il n'eût quitté ses études qu'avec beaucoup de peine ; son désistement lui laissa la liberté de les continuer : il les continua en effet avec tout le succès dont nous avons déjà parlé. » — COLLET, tome I<sup>er</sup>, p. 14.

« Il fit, dit son récent biographe, M. Maynard, sept années de théologie, dont les lettres d'attestation, datées du 12 octobre 1604, existent encore ; après quoi, reçu bachelier en théologie, il eut le pouvoir d'expliquer, et expliqua en effet le second livre de Pierre Lombard, dit le Maître des sentences. C'est pourquoi, sans doute, les auteurs de la *Gallia christiana*, dans le catalogue des abbés de Saint-Léonard de Chaume, abbaye que Vincent posséda de 1610 à 1616, lui ont donné le titre de docteur en théologie. On a encore ses lettres de bachelier et celles qui l'autorisent à expliquer le Maître des sentences, mais on n'a pas ses lettres de docteur. Peut-être, dans son humilité, les a-t-il détruites ; plus probablement cette même vertu, sa vertu favorite, lui a interdit de prétendre à ce titre

d'honneur. Toujours est-il que le droit d'enseigner ne supposait pas nécessairement le doctorat au commencement du dix-septième siècle ; bien au contraire, c'était le doctorat qui présupposait l'enseignement, car il n'était conféré qu'aux bacheliers d'une capacité reconnue qui, sous le titre soit de *baccalarii biblici*, soit de *baccalarii sententiarum*, avaient expliqué les saintes Lettres ou le Maître des sentences.

« Mais nous n'avons pas besoin de ses lettres de docteur pour le défendre des accusations d'ignorance que lui ont intentées les écrivains du jansénisme, dans le dessein évident de diminuer l'autorité de sa foi et de sa vertu. Ils semblaient prendre au sérieux la profession d'humilité de Vincent. Mais seize années d'études, dont sept d'études théologiques, devaient le mettre, même avec une capacité médiocre, au moins de pair avec les fameux solitaires, avec les religieuses de Port-Royal, assez habiles cependant ou assez opiniâtres pour disputer contre Bossuet et contre le pape. Que sera-ce d'un homme doué d'une capacité plus qu'ordinaire, dont tant d'œuvres merveilleuses, à peine rêvées par les plus beaux génies, rendent un si éclatant témoignage ? »

Ce que nous venons de dire de ses longues études « est une pierre d'attente » sur un sujet auquel nous aurons à revenir. — MAYNARD, *Saint Vincent de Paul*, tome I<sup>er</sup>, p. 25.

Ainsi s'était préparé providentiellement à son rôle Vincent, qui devait être mêlé non seulement aux œuvres de charité, mais qui devait se trouver en contact avec les hommes de grand savoir, avec les Bérulle, les Duval et un bon nombre d'évêques, défenseurs de l'Église, et aussi avec quelques autres, comme Duverger de Hauranne, qui eussent voulu l'entraîner dans leur parti opposé à l'Église et auxquels il sut résister. C'était

là un des côtés, le côté doctrinal et scientifique de la préparation providentielle de Vincent de Paul.

PENDANT CES QUELQUES ANNÉES, s'accomplissaient dans le monde de graves événements dont l'écho dut certainement venir jusqu'à Vincent dans sa studieuse solitude de la vie de province.

En 1602, François de Sales était sacré évêque de Genève. François et Vincent devaient se rencontrer plus tard, à l'occasion de la future communauté des Filles de la Visitation et de Mme de Chantal.

A la même époque, une autre communauté et une femme, qui devaient avoir une autre sorte de réputation, pouvaient attirer l'attention. La Mère Angélique Arnaud, fille de l'avocat et sœur du théologien Arnaud, fut nommée, encore tout enfant, en 1602, abbesse de Port-Royal. On connaît, sous ce nom d'abbaye de Port-Royal, deux abbayes de l'ordre de Cîteaux : l'une, la plus ancienne, dite *Port-Royal des Champs*, était située près de Chevreuse (Seine-et-Oise), à 25 kilomètres au sud de Paris; l'autre, dite *Port-Royal de Paris*, était dans Paris même, au faubourg Saint-Jacques, occupant le local de l'hospice actuel de la Maternité, boulevard de Port-Royal. La Mère Angélique Arnaud dirigea à la fois le monastère des Champs et celui de Paris.

En 1603, Élisabeth, reine d'Angleterre, mourut le 3 avril. Elle eut pour successeur Jacques VI, roi d'Écosse, dit Jacques I<sup>er</sup> d'Angleterre, qui réunit le premier dans sa personne les trois royaumes de la Grande-Bretagne, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande. Cette femme joua un grand rôle en Europe. Contre elle se brisa la puissance maritime de l'Espagne (affaire de l'*Armada*); d'autre part, elle appuya de son concours Henri IV en France, lorsqu'il travaillait à

conquérir et à pacifier son royaume. Elle eut l'avantage d'être servie d'une manière fort heureuse par ses ministres. Sous son règne, l'Angleterre fut illustrée par Shakespeare, le plus grand poète dramatique de ce pays, et par Bacon, dont le *Novum organum* contribua à orienter la science sur la voie féconde de l'expérience. Élisabeth mériterait les éloges qu'on lui donne quelquefois, si elle n'avait cruellement persécuté les catholiques, si elle n'avait fait périr Marie Stuart et si sa vie — elle se faisait appeler « la reine vierge », parce qu'elle ne s'était pas mariée — n'avait pas été souillée par le désordre.

En 1604, enfin, dans l'Église, surgissaient des éléments d'édification et des éléments de scandale. Pour l'édification, ce furent les Carmélites qui vinrent s'établir en France, y apportant l'exemple de leur vertu. Mais, pour la douleur des fidèles, on vit surgir de nouvelles erreurs, notamment la doctrine des soci-niens, qui, un peu plus tard, faisait trembler Bossuet, et qui s'étendit d'abord en Pologne. Les deux Socin, Italiens d'origine, durent s'enfuir de leur patrie. Nouveaux ariens, ils dépassaient de beaucoup les protestants dans l'erreur et niaient la divinité de Jésus-Christ. C'est en 1604, que mourut Fauste Socin, neveu de Lelio Socin, et ses partisans lui firent cette épitaphe :

*Tota licet Babylon destruxit tecta Lutherus,  
Muros Calvinus sed fundamenta Socinus.*

« Luther a bien détruit les toits de Babylone, Calvin en a détruit les murailles, mais c'est Socin qui en a détruit les fondements. » Il y a encore, de nos jours, des sociniens aux États-Unis.

Telle est la période, très agitée politiquement, et très tourmentée aussi au point de vue religieux, durant

laquelle Vincent de Paul avait accompli et terminé ses études. Une période meilleure allait s'ouvrir, grâce à l'unité politique du royaume établie par Henri IV et grâce à la cessation des guerres de religion.

### 1605

*Vincent de Paul est fait esclave.* — « Quelques mois après avoir fini son cours de théologie, Vincent partit pour Bordeaux. Le motif de ce voyage fut, comme il l'écrivit dans la suite, une affaire qui demandait de grandes avances *et qu'il ne pouvait déclarer sans témérité.* C'est tout ce que nous en avons pu savoir de certain. On peut cependant croire, avec l'auteur de l'abrégé italien de sa vie, qu'il eut une entrevue avec le duc d'Épernon qui, comme bien d'autres, le jugeait capable des premiers emplois, et qui, pour les lui procurer, n'avait presque besoin que de son consentement. Quoi qu'il en soit, car nous n'avons ici que des conjectures à présenter, Vincent ne fut pas plutôt de retour à Toulouse, qu'il se vit obligé de faire un nouveau voyage, qui dura assurément plus longtemps qu'il n'avait cru, et qui aurait été pour lui le comble du malheur, si les serviteurs de Dieu ne savaient pas se rendre supérieurs aux plus fâcheuses révolutions et trouver leur joie et leur consolation dans l'accomplissement des ordres les plus rigoureux de la Providence. Voici comment la chose se passa.

« Une personne de piété et de condition, qui savait estimer les dons de Dieu et qui admirait depuis longtemps la vertu de Vincent de Paul, l'institua son héritier. Ce fut la première nouvelle qu'il apprit en arrivant à Toulouse, et dans l'état où il était, elle ne dut pas lui être indifférente. Comme il eût reconnu que,

en conséquence de cette succession, il lui devait revenir douze ou quinze cents livres, d'un homme qui, pour ne les payer pas, s'était retiré à Marseille, il s'y transporta, et parce qu'il n'était pas de ces cœurs inflexibles qui ne connaissent point la miséricorde, il se contenta de trois cents écus. Sa bonne fortune ne dura pas longtemps, et il apprit bientôt, ce que l'expérience d'un million d'autres ne nous apprend point assez, qu'il n'y a souvent qu'un pas entre l'état le plus heureux et la plus accablante disgrâce. » — COLLET, *Vie de saint Vincent de Paul*.

C'est par une très dure captivité à Tunis que Vincent allait être éprouvé.

Tunis dépendait alors de l'Empire ottoman qui, au seizième siècle, sous Soliman le Magnifique (1520-1566), atteignit à une grande puissance. Alger et Tunis étaient un repaire de pirates, dont les barques venaient faire la course et exercer le pillage jusque sur les côtes d'Italie, de France et d'Espagne.

C'est au mois de juillet 1605 qu'arriva l'événement qui devait marquer comme une date importante dans la vie de Vincent. Il se préparait à revenir de Marseille à Toulouse, quand un gentilhomme du Languedoc, avec lequel il était logé, lui proposa de s'embarquer avec lui jusqu'à Narbonne, parce que le temps étant propre à la navigation, il espérait abrégé ainsi son chemin.

Laissons le faire lui-même le récit de ce qu'il lui arriva en cette rencontre, dans une lettre curieuse et pleine de charme. Cette lettre écrite d'Avignon, après qu'il fut échappé de son esclavage, est datée du 24 juillet 1607, et adressée à M. de Commet le jeune, l'aîné étant mort quelque temps auparavant.

« Je m'embarquai, dit-il, pour Narbonne, pour y être plus tôt et pour épargner, ou pour mieux dire, pour



n'y jamais être et pour tout perdre. Le vent nous fut autant favorable qu'il fallait pour nous rendre ce jour-là à Narbonne, qui était faire cinquante lieues, si Dieu n'eût permis que trois brigantins turcs, qui côtoyaient le golfe de Lion, pour attraper les barques qui venaient de Beaucaire, où il y avait une foire que l'on estime être des plus belles de la chrétienté, ne nous eussent donné la charge, et attaqué si vivement, que deux ou trois des nôtres étant tués, et tout le reste blessé, et même moi qui eus un coup de flèche qui me servira d'horloge tout le reste de ma vie, n'eussions été contraints de nous rendre à ces félons. Les premiers éclats de leur rage furent de hacher notre pilote en mille pièces, pour avoir perdu un des principaux des leurs, outre quatre ou cinq forçats que les nôtres tuèrent : cela fait, ils nous enchaînèrent, et, après nous avoir grossièrement pansés, ils poursuivirent leur pointe faisant mille voleries, donnant néanmoins liberté à ceux qui se rendaient sans combattre, après les avoir volés. Et enfin chargés de marchandises, au bout de sept ou huit jours ils prirent la route de Barbarie, tanière et spelonque de voleurs sans aveu du Grand-Turc, où étant arrivés, ils nous exposèrent en vente, avec un procès-verbal de notre capture, qu'ils disaient avoir faite dans un navire espagnol, parce que, sans ce mensonge, nous aurions été délivrés par le consul que le roi tient en ce lieu-là, pour rendre libre le commerce aux Français. Leur procédure à notre vente fut qu'après qu'ils nous eurent dépouillés, ils nous donnèrent à chacun une paire de caleçons, un hoqueton de lin, avec une bonnette, et nous promenèrent par la ville de Tunis, où ils étaient venus expressément pour nous vendre. Nous ayant fait faire cinq ou six tours par la ville, la chaîne au cou, ils nous ramenèrent au bateau, afin que les marchands



vinssent voir qui pouvait bien manger, et qui non, et pour montrer que nos plaies n'étaient point mortelles. Cela fait, ils nous ramenèrent à la place, où les marchands nous vinrent visiter, tout de même que l'on fait à l'achat d'un cheval ou d'un bœuf, nous faisant ouvrir la bouche pour voir nos dents, palpant nos côtes, sondant nos plaies, et nous faisant cheminer le pas, trotter et courir, puis lever des fardeaux, et puis lutter, pour voir la force d'un chacun, et mille autres sortes de brutalités.

« Je fus vendu à un pêcheur, qui fut contraint de se défaire bientôt de moi, pour n'avoir rien de si contraire que la mer; et depuis par le pêcheur à un vieillard, médecin spagirique, souverain tireur de quintessences, homme fort humain et traitable, lequel, à ce qu'il me disait, avait travaillé l'espace de cinquante ans à la recherche de la pierre philosophale, etc. Il m'aimait fort et se plaisait de me discourir de l'alchimie, et puis de sa loi, à laquelle il faisait tous ses efforts de m'attirer, me promettant force richesses et tout son savoir. Dieu opéra toujours en moi une croyance de délivrance par les assidues prières que je lui faisais, et à la Vierge Marie, par la seule intercession de laquelle je crois fermement avoir été délivré. L'espérance donc et la ferme croyance que j'avais de vous revoir, Monsieur, me fit être plus attentif à m'instruire du moyen de guérir de la gravelle; en quoi je lui voyais journellement faire des merveilles; ce qu'il m'enseigna, et même me fit préparer et administrer les ingrédients. Oh! combien de fois ai-je désiré depuis d'avoir été esclave auparavant de la mort de Monsieur votre frère! car je crois que, si j'eusse su le secret que maintenant je vous envoie, il ne serait pas mort de ce mal-là, etc. » — *Apud* ABELLY.

Vincent demeura avec ce maître bizarre mais hu-

main, jusqu'à la fin de cette année 1605 et comme nous le dirons tout à l'heure, pendant une partie de l'année 1606.

PENDANT CETTE ANNÉE, 1605, voici les principaux événements qui s'accomplissaient en Europe. Il y eut le passage, sur le trône de saint Pierre, de plusieurs papes. Le pape Clément VIII mourut le 3 mars. Ce pape avait donné l'absolution au roi Henri IV après sa conversion et contribué ainsi à rétablir la paix en France. Il éleva au cardinalat Baronius, Bellarmin, Tolet, d'Ossat, Du Perron et d'autres grands hommes qui, au seizième siècle, honorèrent les sciences ecclésiastiques. Il reprit et corrigea le travail d'un de ses prédécesseurs, Sixte-Quint, sur le texte de la Bible et fit publier l'édition dont nous nous servons depuis lors et qui, à cause du dernier pape qui y a travaillé, est appelée édition Clémentine. — Clément VIII étant mort, fut élu le pape Léon XI, qui mourut au bout de quelques semaines de règne (1<sup>er</sup> avril-27 avril). Alors fut élu Paul V (16 mai).

L'année 1605 fut marquée par le grave événement politique et par ses conséquences religieuses de la *conspiration des poudres* en Angleterre. Jacques I<sup>er</sup> qui avait succédé à Élisabeth, était fort hostile aux catholiques. Il se forma contre lui le complot dit « *conspiration des poudres* », qui faillit le faire périr avec le Parlement tout entier. La découverte de cette conspiration donna lieu à une persécution contre les prêtres et les religieux, principalement contre les jésuites. Jacques I<sup>er</sup> jugea même à propos de dresser une formule de serment, nommé *serment d'allégeance*, que tous les catholiques seraient obligés de prêter, et qui contenait en substance qu'on le reconnaissait pour le roi légitime, et que le Pontife romain n'avait aucun pouvoir de le déposer ni de décharger les sujets du ser-

ment de fidélité. Le pape adressa aux catholiques d'Angleterre, le 22 septembre de l'année suivante, un bref où il prononce qu'on ne peut prêter ce serment sans blesser la foi et encourir la damnation éternelle. — MACKER, *Abrégé chronologique*. — Jacques I<sup>er</sup> maria son fils aîné, Charles I<sup>er</sup>, à Henriette de France, fille de Henri IV (1625). Il prétendit au pouvoir absolu, voulut, au mépris de la constitution, gouverner sans le Parlement et prépara ainsi la révolution qui éclata sous son successeur.

## 1606

*Suite de la captivité de Vincent.* — Pour Vincent, l'année 1606 s'écoula tout entière dans la captivité. Après ses deux premiers maîtres de l'année précédente, le marin et l'alchimiste, il passa aux mains d'un troisième et d'un quatrième, comme il le raconte; nous reprenons ici le texte de son récit :

« Je fus, écrivait-il, avec ce vieillard (l'alchimiste), depuis le mois de septembre 1605 jusques au mois d'août 1606 qu'il fut pris et mené au grand sultan pour travailler pour lui, mais en vain, car il mourut de regrets par les chemins. Il me laissa à un sien neveu, vrai anthropomorphite, qui me revendit bientôt après la mort de son oncle, parce qu'il ouït dire que M. de Brèves (1), ambassadeur pour le roi en Turquie, venait avec bonnes et expresses patentes du Grand-Turc, pour recouvrer tous les esclaves chrétiens. Un renégat, de Nice en Savoie, ennemi de nature, m'acheta, et m'emmena en son *temat*, ainsi s'appelle le bien que l'on tient comme métayer du Grand-Seigneur ;

(1) François Savary, marquis de Brèves, un des plus habiles négociateurs des règnes de Henri IV et de Louis XIII. — Le bruit dont il s'agit était fondé : c'était la conséquence d'un traité avantageux conclu avec la Porte le 20 mai 1604.

car là le peuple n'a rien, tout est au sultan ; le *temat* de celui-ci était dans la montagne, où le pays est extrêmement chaud et désert. » Ce fut vraisemblablement aux travaux de la culture que fut employé Vincent de Paul esclave. Ce n'est que l'année suivante dans les touchantes circonstances que nous raconterons qu'il devait retrouver la liberté.

Rappelons ici les noms de deux hommes illustres qui, comme Vincent de Paul, furent faits captifs par des pirates barbaresques, l'un avant Vincent de Paul, ce fut Cervantès, connu de tous par son roman célèbre de don Quichotte : il fut pris par les corsaires en 1575 et demeura cinq ans esclave à Alger ; l'autre captif, plus tard, fut le poète français Regnard (1655-1709), qui, revenant d'un voyage en Italie, fut pris par les corsaires algériens, conduit à Constantinople et vendu comme esclave : sa captivité dura deux ans et il dut payer une forte rançon. On trouve des descriptions rappelant sa captivité dans certaines des pièces de théâtre qu'il a publiées ensuite.

PENDANT CETTE ANNÉE-LA, le pape Paul V qui dirigeait l'Église, jeta l'interdit sur Venise, au sujet des privilèges que revendiquait le clergé ; le roi de France, Henri IV intervint entre le pape et les Vénitiens et il accommoda le différend. Le moine Paul Sarpi ou Fra Paolo Sarpi se porta défenseur de Venise dans les démêlés des Vénitiens avec le pape Paul V ; cette république le nomma son théologien consultant, puis membre du *Conseil des Dix*. En 1606, Fra Paolo soutint des controverses contre Bellarmin ; il est surtout célèbre par son *Histoire du concile de Trente*, tableau hardi de la cour de Rome au seizième siècle, ouvrage qu'a réfuté le cardinal Pallavicini.

Cette année-là, naissait Corneille qui devait plus tard donner une grande gloire à la littérature française.

## 1607

*Suite et fin de la captivité de Vincent de Paul en Barbarie. — Voyage à Rome.* — Depuis un an et demi environ, Vincent de Paul était captif en Barbarie, quand commença l'année 1607. Il allait bientôt retrouver sa liberté ; lui-même raconte de quelle manière, dans la lettre que nous avons déjà citée en partie. Après avoir dit qu'il avait été acheté, au moins d'août 1606, par le renégat originaire de Nice, il continue en ces termes : « L'une des trois femmes qu'il avait était grecque chrétienne, mais schismatique ; une autre était turque, qui servit d'instrument à l'immense miséricorde de Dieu pour retirer son mari de l'apostasie, et le remettre au giron de l'Église, et me délivrer de mon esclavage. Curieuse qu'elle était de savoir notre façon de vivre, elle me venait voir tous les jours aux champs où je fossoyais, et un jour, elle me commanda de chanter les louanges de mon Dieu. Le ressouvenir du *Quomodo cantabimus in terra aliena* des enfants d'Israël captifs en Babylone me fit commencer, la larme à l'œil, le psaume *Super flumina Babylonis*, et puis le *Salve Regina*, et plusieurs autres choses, en quoi elle prenait tant de plaisir, que c'était merveille. Elle ne manqua pas de dire à son mari, le soir, qu'il avait eu tort de quitter sa religion, qu'elle estimait extrêmement bonne, pour un récit que je lui avais fait de notre Dieu, et quelques louanges que j'avais chantées en sa présence : en quoi elle disait avoir senti un tel plaisir qu'elle ne croyait point que le paradis de ses pères et celui qu'elle espérait fût si glorieux, ni accompagné de tant de joie, que le contentement qu'elle avait senti pendant que je louais mon Dieu, concluant qu'il y avait en cela quelque merveille. Cette

femme, comme une autre Caïphe, ou comme l'ânesse de Balaam, fit tant par ses discours que son mari me dit, dès le lendemain, qu'il ne tenait qu'à une commodité que nous ne nous sauvassions en France, mais qu'il y donnerait tel remède, que dans peu de jours Dieu en serait loué. Ce peu de jours dura dix mois qu'il m'entretint en cette espérance, au bout desquels nous nous sauvâmes avec un petit esquif, et nous rendîmes le 28 juin, à Aigues-Mortes, et tôt après en Avignon, où M. le vice-légat reçut publiquement le renégat avec la larme à l'œil et le sanglot au cœur, dans l'église de Saint-Pierre, à l'honneur de Dieu et édification des assistants. Mondit seigneur nous a retenus tous deux pour nous mener à Rome, où il s'en va tout aussitôt que son successeur sera venu. Il a promis au pénitent de le faire entrer à l'austère couvent de *Fate ben Fratelli*, où il s'est voué, etc. »

Telles sont les paroles de saint Vincent lui-même, dans la lettre qu'il écrivit d'Avignon. Cette lettre a elle-même une histoire qui mérite d'être connue. Abelly la conte ainsi :

« Cette lettre fut trouvée par hasard entre plusieurs autres papiers par un gentilhomme de Dax, neveu de M. de Saint-Martin, chanoine, en l'année 1658, cinquante ans après qu'elle a été écrite : il la mit entre les mains dudit sieur de Saint-Martin, son oncle, lequel en envoya une copie à M. Vincent, deux ans avant sa mort, estimant qu'il serait consolé de lire ses anciennes aventures, et de se voir jeune en sa vieillesse ; mais, l'ayant lue, il la mit au feu, et bientôt après, remerciant M. de Saint-Martin de lui avoir envoyé cette copie, il le pria de lui envoyer aussi l'original, et lui en fit encore de très grandes instances par une autre lettre qu'il lui écrivit, six mois avant sa mort. Celui qui écrivait sous lui, se doutant que cette lettre conte-



nait quelque chose qui tournait à la louange de M. Vincent, et qu'il ne la demandait que pour la brûler, comme il avait brûlé la copie, afin d'en supprimer la connaissance, fit couler un billet dans la lettre de M. de Saint-Martin, pour le prier d'adresser cet original à quelque autre qu'à M. Vincent, s'il ne voulait qu'il fût perdu ; ce qui l'obligea de l'envoyer à un prêtre de sa Compagnie, qui était supérieur du séminaire qui est au Collège des Bons-Enfants, à Paris. Et c'est par ce moyen que cette lettre a été conservée, en sorte que M. Vincent n'en a rien su avant sa mort ; et sans ce pieux artifice, il est certain qu'on n'eût jamais rien su de ce qui s'était passé en cet esclavage : car cet humble serviteur de Dieu faisait toujours ses efforts pour cacher aux hommes les grâces et les dons qu'il recevait de Dieu, et tout ce qu'il faisait pour sa gloire et pour son service. »

C'est donc le 28 juin 1607 que Vincent de Paul avait débarqué à Aigues-Mortes. Quelque temps après, Vincent de Paul et son ancien maître converti partirent pour Rome, accompagnant le vice-légat qui y retournait.

CETTE ANNÉE-Lamourut, à Rome, le cardinal Baronius que Vincent put connaître. Saint Philippe de Néri, fondateur de l'Oratoire d'Italie, agrégea Baronius à sa Congrégation. Ce savant cardinal a laissé l'ouvrage très-célèbre intitulé *Annales ecclesiastici*, qui va de Jésus-Christ jusqu'à 1198. Il s'y applique à réfuter un ouvrage historique de même nature publié à Magdebourg par des protestants : les auteurs protestants ont partagé l'histoire par siècles ou centuries et sont appelés à cause de cela les *centuriateurs de Magdebourg*. L'ouvrage de Baronius, malgré ses imperfections provenant en particulier du manque de documents, que les recherches continuées depuis ont fait trouver et dont on s'est





servi aussi pour une appréciation plus juste des textes anciens, est fort remarquable : il atteste le talent de l'auteur et son amour de l'étude.

## 1608.

*Séjour à Rome de saint Vincent de Paul.* — Vincent séjourna à Rome pendant cette année 1608 et peut-être jusqu'aux premiers jours de 1609. Il visita les lieux qui furent consacrés par des événements religieux. Lui-même, plus de vingt ans après, a consigné ses impressions d'alors dans une lettre à un de ses prêtres (Lettre à Ducoudray, du 20 juillet 1631) :

« Je fus si consolé, dit-il, de me voir en cette ville maîtresse de la chrétienté, où est le chef de l'Église militante, où sont les corps de saint Pierre et de saint Paul et de tant d'autres martyrs et de saints personnages, qui ont autrefois versé leur sang et employé leur vie pour Jésus-Christ, que je m'estimais heureux de marcher sur la terre où tant de grands saints avaient marché, et que cette consolation, quoique je fusse chargé de péchés, m'attendrissait jusqu'aux larmes. »

Il continua à Rome les études qu'il avait faites autrefois à Toulouse; il vivait entretenu par le vice-légat Montorio et dans son intimité. Il écrivait de Rome le 28 février 1608 à M. de Commet, à Dax, la lettre suivante dont nous reproduisons quelques passages en leur texte original :

« Mon estat est donc tel, en un mot, que je suis en ceste ville de Rome, où je continue mes estudes, entreteneu par monseigneur le vice-légat qui estoyt d'Avignon, qui me faict l'honneur de m'aymer et desirer mon advancement, pour luy avoir monstré force belles choses curieuses que j'aprins pendant mon esclavage de ce vieillard turcq à qui je vous ay escript que je

feus vendeu, du nombre desquelles curiositez est le commencement, non la totale perfection, du miroir d'Archimedes; et mille autres belles choses geometriques que j'aprins de luy, desquelles mondict seigneur est si jaloux qu'il ne veut pas mesme que j'acoste personne, de peur qu'il a que je l'enseigne, desirant avoir luy seul la reputation de sçavoir ces choses, lesquelles il se plaist de faire voir quelquefois à Sa Sainteté et aux cardinaux. Ceste sienne affection et bienveillance donc me fait promettre, comme il me l'a promis aussi, le moyen de faire une retirade honorable, me faisant avoyr à ces fins quelque honeste bénéfice en France. » Par l'intermédiaire de Montorio, Vincent se trouvait en relation avec plusieurs hommes distingués qui ne tardèrent pas, tout en admirant sa modestie, à apprécier son mérite, comme on le vit lorsque, au commencement de l'année suivante, ils le chargèrent d'une mission importante à remplir en France.

PENDANT L'ANNÉE 1608, l'état de la religion catholique s'améliorait en France. Henri IV avait, l'année précédente, établi les Jésuites dans le Béarn, son ancien royaume, et les populations se laissèrent volontiers instruire et persuader. Cependant, le roi n'accordait pas tout ce qu'on lui demandait : l'Assemblée du clergé de France de 1608 ayant insisté auprès de lui pour obtenir la publication des décrets du concile de Trente, Henri IV ne crut pas pouvoir, pour le moment, acquiescer à ce désir.

Ce que vingt ans auparavant Montaigne avait accompli pour les lettres profanes et la philosophie un peu sceptique et païenne dans ses *Essais* (le troisième livre en parut en 1588), saint François de Sales, sans y viser, l'accomplit dans la littérature religieuse en publiant en 1608 son *Introduction à la vie dévote*. Saint

François de Sales, au point de vue littéraire, conserve les grâces un peu naïves et légèrement surchargées qui avaient plu dans l'âge précédent. Mais en même temps, profond moraliste, observateur très fin des passions et des travers humains, il est bien de ce siècle, où le christianisme allait devenir pour tant d'âmes une merveilleuse école de psychologie. — PETIT DE JULLEVILLE.

### 1609

*Mission de Vincent de Paul à Paris auprès du roi Henri IV. — Ses visites à l'hôpital de la Charité. — Le juge de Sore. — Vincent aumônier de la reine Marguerite.*

C'est au commencement de l'année 1609 que Vincent de Paul ayant quitté Rome arriva à Paris. « Pour traiter cette vaste affaire (qu'on a appelée son *grand dessein*). Henri IV entretenait à Rome, en 1608, plusieurs ambassadeurs : le marquis de Brèves, l'heureux négociateur du traité de Constantinople ; Denis de Marquemont, avec le titre d'auditeur de rote, et Charles de Gonzague, duc de Nevers. Le vice-légat Montorio, qui venait de passer plusieurs années en France, était naturellement lié avec les négociateurs français, et il leur parlait souvent de leur compatriote et de son hôte. Frappés des louanges qu'il faisait de sa vertu et de sa sagesse, ils le voulurent voir, pour examiner s'ils ne trouveraient point en lui le messager qu'ils cherchaient. Vincent parut devant eux. Ils l'entretinrent plusieurs fois, le sondèrent, et crurent enfin pouvoir s'ouvrir à lui. Il s'agissait d'une affaire importante qui demandait de la prudence, de la fidélité et une telle discrétion qu'on n'osait la confier même à une lettre. Ils instruisirent Vincent et l'envoyèrent à Paris pour en conférer avec Henri IV. Voilà tout ce que disent les historiens de saint Vincent de Paul.

« Arrivé à Paris, Vincent se hâta d'accomplir sa mission. Il eut avec Henri IV plusieurs conférences, dont rien n'a transpiré dans l'histoire. Mais on sait combien ce monarque se connaissait en hommes, et on ne saurait douter qu'il n'ait aussitôt découvert les grandes qualités d'esprit et de cœur du saint prêtre. »  
— MAYNARD.

Vincent, après avoir accompli sa mission, fermant les yeux aux premières lueurs de la fortune, attendit en paix que Dieu manifestât ses desseins sur lui. Il prit un logement à Paris, au faubourg Saint-Germain, assez près de l'hôpital de la Charité qui y avait été établi huit ans auparavant (c'est aujourd'hui la rue Jacob); il s'y adonna à la visite et au soin spirituel des malades. C'est alors qu'il fit la connaissance de M. de Bérulle.

Il avait pris logement, avec le juge de Sore, village des Landes. La bourse de celui-ci ayant disparu, il accusa Vincent d'être l'auteur de ce vol; Vincent s'en défendit, mais avec une modestie qui indiquait une grande possession de soi-même. Aussi, le juge ayant plus tard reconnu son erreur, écrivit à Vincent une longue lettre pour lui demander pardon, lui protestant que s'il le lui refusait « il viendrait en personne à Paris se jeter à ses pieds, et le lui demander la corde au cou ». Ce sont ses propres expressions.

C'est aussi pendant qu'il exerçait ce ministère que Vincent prit sur lui, s'offrant à Dieu pour cela, la terrible tentation d'un aumônier contre la foi. Elle cessa quand Vincent eut promis à Dieu de se dévouer aux œuvres de charité. — ABELLY, liv. III.

Au faubourg Saint-Germain, la reine Marguerite (voy. ci-dessus, p. 22) tenait sa cour. Vincent entra en relation avec quelques officiers de cette princesse et en particulier avec son secrétaire Du Fresne, homme

de piété et de probité qui fit connaître Vincent à la reine Marguerite. Celle-ci, à cette époque, au milieu des fêtes continuelles de son palais de la rue de Seine, dont les vastes jardins s'étendaient jusqu'à la rivière, semblait vouloir introduire dans sa vie un peu de régularité et de dévotion. Son mariage avec Henri IV avait été déclaré nul en droit. Elle venait de fonder son couvent des Petits-Augustins. En même temps que cette princesse, qui savait si bien unir les études sérieuses au plaisir, faisait de sa cour le rendez-vous de tous les beaux esprits, elle était bien aise d'y attirer les hommes de dévotion. Sur la peinture que lui fit Du Fresne de Vincent, elle désira le voir, et, s'étant assurée elle-même de son mérite, elle le mit sur l'état de sa maison en qualité de son aumônier ordinaire.

CETTE ANNÉE 1609 marque l'affranchissement des Provinces-Unies ou de la Hollande. Henri IV ayant signé avec les Provinces-Unies un traité qui leur assurait l'alliance française en cas de reprise des hostilités, cette démonstration suffit à faire consentir le roi d'Espagne à la *Trêve de douze ans* (9 avril 1609). L'Espagne reconnaissait l'indépendance des Provinces-Unies.

D'une portée beaucoup plus générale était le « grand dessein » dont s'occupait activement cette année-là Henri IV. Il ne rêvait pas moins qu'une réorganisation de l'Europe.

Philippe III devait être réduit à la monarchie d'Espagne et des Indes occidentales. La Lombardie, qui lui aurait été enlevée, serait passée au duc de Savoie avec le titre de roi. Les provinces catholiques des Pays-Bas restées fidèles au descendant de Charles-Quint n'auraient formé qu'une seule république avec celle des Provinces-Unies (Hollande); la France conquerrait la Franche-Comté. L'empire enlevé à la mai-



son d'Autriche devait redevenir entièrement électif; les deux royaumes de Hongrie et de Bohême devaient également recouvrer leur ancien droit d'élire leur souverain. Ce n'était là que le prélude. Une fois l'Espagne et l'Autriche réduites à l'impuissance, on s'occupait d'organiser *l'équilibre européen*. Les puissances ainsi constituées devaient accorder une liberté et une protection entières aux trois religions principales : la catholique, la luthérienne, la réformée ou calviniste, mais s'opposer de toutes leurs forces à la naissance de sectes nouvelles. La guerre nécessaire pour amener ce bouleversement général serait la dernière de toutes. Une fois le nouvel ordre établi, on substituerait le droit à la force, on organiserait un tribunal suprême, qui déciderait en dernier ressort de toutes les collisions d'intérêts entre les peuples confédérés, et toutes les puissances seraient obligées de faire exécuter ses arrêts. Tel était le « grand dessein ».

Quoi qu'il en soit de ce projet et de la possibilité de sa réalisation, les événements semblèrent d'abord en favoriser l'essai. L'ouverture de la *succession de Juliers*, qui mettait aux prises les maisons d'Autriche, de Brandebourg et de Neubourg (1609), donnait à Henri IV l'occasion d'intervenir et de commencer la guerre. Quarante millions amassés dans les caves de la Bastille, les magasins remplis de munitions de toute espèce, cent mille hommes prêts à combattre, le mettaient en état d'entreprendre les plus grandes choses. Lesdiguières devait marcher sur l'Italie, le duc de la Force menacer la frontière d'Espagne; le roi lui-même, à la tête de l'armée du Nord, devait entrer dans les États de Clèves; il était sûr de l'appui des princes protestants d'Allemagne, l'Angleterre le laissait faire, et la Hollande était avec lui. L'Europe entière était dans l'attente. Un crime horrible vint retarder pour quelque

temps l'explosion de la guerre et anéantir ces projets : l'assassinat de Henri IV au mois de mai de l'année suivante. — Victor DURUY, *Hist. de France*; CHANTREL.

Dans l'Amérique du Sud, les Jésuites donnent à des tribus d'Indiens l'organisation chrétienne restée célèbre sous le nom de Réductions du Paraguay. — CHARLEVOIX; CHATEAUBRIAND, *Génie du christianisme*, liv. IV.

### 1610

*Vincent de Paul est nommé abbé de Saint-Léonard de Chaumes. — Il prend sur lui la tentation d'un docteur.* — Peu après, Vincent fut pourvu de l'abbaye de Saint-Léonard de Chaumes, de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Saintes. Le brevet qui le lui conféra, expédié par l'ordre du roi et de la reine régente, est du 10 juin 1610, un mois environ après la mort d'Henri IV. Le 10 septembre suivant, un acte fut passé entre Paul Hurault de l'Hôpital, archevêque d'Aix, abbé de Saint-Léonard, et Vincent de Paul, aumônier de la reine Marguerite, duchesse de Valois, bachelier en théologie. Dans cet acte, qui existe encore ainsi que le brevet, l'archevêque déclare résigner en faveur de Vincent, à la charge pour celui-ci de lui payer 1 200 livres de pension par chacun an sur les revenus de ladite abbaye. Vincent se démit de cette abbaye le 4 novembre 1616.

Voici comment le *Gallia christiana* mentionne Vincent parmi les abbés de Saint-Léonard de Chaumes : *Vigesimus octavus abbas Sancti Leonardi de Calmis in Alnisio (en Aunis) fuit Vincentius de Paul, doctor theologus, reginæ Margaritæ a consiliis et eleemosynis. Abbas, 1612, 1614 et 1615.* On le voit, l'exactitude des dates laisse ici à désirer. Quant au titre de docteur en théologie,

c'est peut-être, dit Collet, parce que saint Vincent avait reçu le pouvoir d'enseigner et qu'il enseigna, en effet, le Maître des Sēntences, — quoique ce droit fût alors accordé même aux bacheliers, — que MM. de Sainte-Marthe ont cru devoir lui attribuer cette qualité; au moins, ajoute-t-il, n'avons-nous pu jusqu'ici retrouver ses lettres de docteur. (*Vie de saint Vincent de Paul*, liv. I<sup>er</sup>; t. 1<sup>er</sup>, p. 11.)

A cette époque, Vincent prit sur lui la tentation d'un docteur en théologie. Il y avait, en effet, à la cour de la princesse Marguerite un célèbre docteur, qui ayant été longtemps théologal, avait défendu la foi contre les hérétiques avec beaucoup de zèle et de succès. La reine Marguerite, qui aimait les conversations savantes, l'avait appelé auprès d'elle, pour profiter quelquefois de ses entretiens. Le repos dont il jouissait dans ce changement d'état lui fut plus funeste que le travail excessif dont il était accablé auparavant. Sa foi, jusque-là si lumineuse et si ferme, s'ébranla peu à peu, et une tempête s'éleva dans son cœur contre ses plus chères croyances. Il fit part à Vincent de son épreuve et de sa douleur. Celui-ci, ne parvenant pas à adoucir la peine de son ami, s'offrit à Dieu pour supporter à sa place cette épreuve et Dieu l'exauça. Il passa alors par les mêmes angoisses que le docteur qui, lui, avait retrouvé la paix.

Un jour que Vincent était tout occupé de la violence de son mal et des moyens de l'arrêter, il prit la résolution de consacrer toute sa vie au service des pauvres et aux œuvres de la charité. A peine eut-il formé ce généreux dessein que la tentation s'évanouit et que Dieu lui rendit une paix abondante.

CETTE ANNÉE 1610 fut marquée par un douloureux événement. La France commençait à peine à voir se

cicatriser les plaies profondes que lui avaient faites les guerres de religion ; un nouveau malheur vint les rouvrir. Le 14 mai, Henri IV fut assassiné par un fanatique, François Ravallac. Henri IV était âgé de cinquante-sept ans. Une fois maître de son royaume, il s'était montré un grand roi. Sa vie privée rappelle des mœurs blâmables, mais on doit rendre justice à son génie et aux services qu'il rendit à la France et à l'Église. Premier roi de la dynastie des Bourbons, il avait eu de Marie de Médicis, sa femme, six enfants, entre autres Louis, qui lui succéda ; Gaston, duc d'Orléans, et Henriette de France, qui épousa Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre.

Louis XIII, qui devait régner de 1610 à 1643, succéda à Henri IV ; ce fut d'abord sous la régence de Marie de Médicis, sa mère, régence qui dura de 1610 à 1614. Il était âgé de douze ans à la mort d'Henri IV.

Naissance du célèbre Arnaud, docteur, dont le nom se retrouvera dans les luttes du jansénisme.

### 1610-1611

*Vincent se retire à l'Oratoire.* — Désireux d'attirer sur lui-même de nouvelles grâces de Dieu, Vincent exécuta alors la résolution qu'il avait déjà prise de vivre autant qu'il le pourrait faire dans la retraite et la solitude. M. de Bérulle réunissait autour de lui quelques hommes pleins de zèle, éléments de la Congrégation de l'Oratoire dont il devenait le fondateur. Vincent de Paul, qui était déjà en relations avec M. de Bérulle, obtint de vivre auprès d'eux. Son but était non pas de s'agréger à leur Congrégation, comme il l'a lui-même déclaré, mais de se séparer du monde, de nourrir sa ferveur des bons exemples de ceux auprès desquels il se trouvait et surtout de trouver en la per-

sonne du P. de Bérulle un guide éclairé pour la conduite et l'emploi de sa vie. On dit même que M. de Bérulle lui prédit alors que Dieu voulait se servir de lui pour rendre à son Église un signalé service et qu'il fonderait une congrégation de prêtres qui travailleraient avec fruit dans la vigne du Seigneur. Le séjour de Vincent près de M. de Bérulle dura à peu près deux ans.

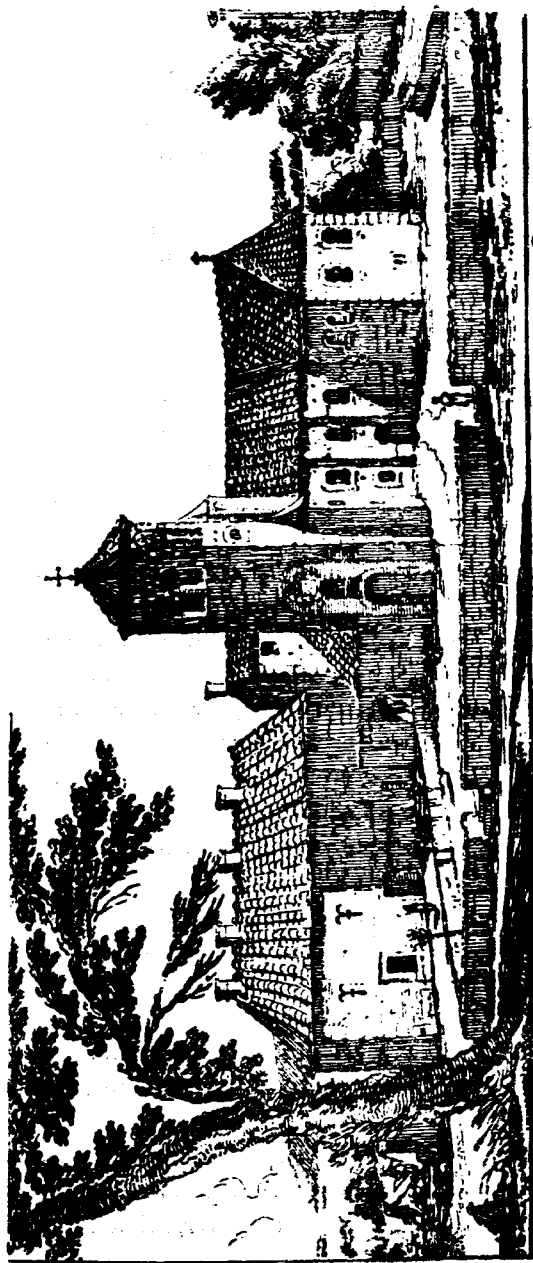
C'EST CETTE ANNÉE 1611 que Pierre de Bérulle, qui était déjà entouré de quelques prêtres, fonda son Institut de l'Oratoire de Jésus, dans le dessein d'honorer et d'imiter le sacerdoce de Notre-Seigneur. Les lettres patentes pour l'établissement de cette Congrégation sont du mois de décembre 1611, et le 10 mai 1613, le pape Paul V expédia la bulle d'institution canonique.

Marie de Médicis, d'un caractère intrigant, mais faible, abandonna la politique d'Henri IV, si avantageuse à la France. On le constata lorsque, en janvier 1611, elle renvoya les ministres du roi défunt et, notamment Sully, qui, pendant vingt ans, avait si heureusement secondé Henri IV dans son administration économique et financière; l'une de ses maximes est restée célèbre; il disait : « Labourage et pâturage sont les deux mamelles dont la France est alimentée. » Marie de Médicis donna sa confiance au Florentin Concini, qui devint premier ministre et prit ensuite le titre de maréchal d'Ancre, et à la femme de Concini, Léonora Galigai. Bientôt l'épargne amassée par Henri IV fut épuisée. Concini, homme sans talent, eut cependant le mérite de choisir Richelieu comme ministre. Concini et Léonora Galigai périrent, quelques années plus tard, misérablement : lui, assassiné dans la cour du Louvre, elle, décapitée puis brûlée comme sorcière.

1612

*Vincent de Paul, curé de Clichy.* — François Bourgoing, celui-là même dont Bossuet fit, en 1662, l'oraison funèbre, était curé de Clichy quand il résolut de s'unir à Bérulle qui fondait l'Oratoire; il le pria de lui indiquer un prêtre entre les mains de qui il pût avec confiance remettre sa paroisse. Bérulle ne crut pouvoir faire un meilleur choix qu'en s'adressant à Vincent et en lui conseillant d'accepter la succession de François Bourgoing, à quoi Vincent, plein de déférence pour le pieux fondateur de l'Oratoire, acquiesça. Il fut installé le 2 mai 1612 et l'on a son acte de prise de possession (*Annales de la Mission*, année 1612, p. 303). Il fut bientôt chéri du clergé des environs et du peuple de sa paroisse. On en lit un témoignage dans une lettre que lui écrivait son vicaire pour lui rendre compte de l'état de la paroisse, dont Vincent s'était momentanément absenté pour une affaire indispensable. « Venez au plus tôt, Monsieur, lui disait le vicaire, Messieurs les curés désirent fort votre retour. Tous les bourgeois et les habitants le désirent pour le moins autant. Venez donc tenir votre troupeau dans le bon chemin où vous l'avez mis, car il a un grand désir de votre présence. »

Voici, d'autre part, le naïf et touchant témoignage que plus tard saint Vincent rendait de la docilité et de la piété de son peuple : « J'ai été curé des champs (à Clichy), disait-il dans une conférence aux Filles de la Charité; j'avais un si bon peuple et si obéissant à faire ce que je lui disais que, leur ayant recommandé de venir tous les premiers dimanches du mois à confesse, ils n'y manquaient point; et, voyant les progrès que faisaient ces âmes, j'en avais une con-



*Deux de l'Eglise de Clichy la Garenne, a une lieue de Paris.*

(Reproduction d'une ancienne gravure.)

solation et un contentement non pareils. Et un jour, Mgr le cardinal de Retz me demandait : « Eh bien ! « Monsieur, comment vous trouvez-vous ? » Je lui répondis : « Monseigneur, j'ai un contentement si grand « que je ne puis le dire. — Et pourquoi ? me répliqua- « t-il. — C'est que j'ai un si bon peuple et si obéis- « sant à tout ce que je lui recommande que je me dis « à moi-même que ni le pape, ni vous, Monseigneur, « n'êtes point si heureux que moi. » (Confér. du 25 juill. 1653.)

Vincent de Paul fit rebâtir l'église ; c'est celle qu'on a vue jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle.

Vincent songeait à un établissement plus utile encore, lorsque la Providence l'appela sur un autre théâtre. Il voulait réunir autour de lui un certain nombre d'enfants pour les former à la science et à la piété et les préparer à remplir les fonctions ecclésiastiques. Et, en effet, il en prit douze qu'il logea dans sa propre maison et qu'il nourrit à ses frais. Mais il dut abandonner cette œuvre à Jean Souillard, son successeur. Au moins engagea-t-il celui-ci à suivre cette pensée ; bien plus, il voulut choisir lui-même les premiers jeunes clercs de cette petite communauté. Plusieurs d'entre eux parvinrent au sacerdoce et servirent utilement l'Église.

Il n'y avait guère plus d'un an qu'il était à Clichy, lorsque le F. de Bérulle, dont les conseils étaient toujours pour lui l'expression de la volonté de Dieu, l'arracha à ses chers paysans. Ce fut un déchirement pour son cœur : « Je m'éloignai tristement de ma petite église de Clichy, écrivait-il à un de ses amis ; mes yeux étaient baignés de larmes, et je bénis ces hommes et ces femmes qui venaient vers moi et que j'avais tant aimés. Mes pauvres y étaient aussi, et ceux-là me fendaient le cœur. J'arrivai à Paris avec



mon petit mobilier et je me rendis chez M. de Bérulle. » De là, l'humble curé allait être jeté au milieu des gens du plus grand monde.

CETTE ANNÉE-LA, Paul V confirma et érigea en ordre religieux, sous la règle de Saint-Augustin, la maison des Ursulines de Paris, fondée par Madeleine L'Huilier, dame de Sainte-Beuve.

### 1613-1617

*Premier séjour de Vincent dans la maison de Gondi.*  
— Les Gondi étaient en relations avec Bérulle et c'est sur son indication qu'ils désirèrent avoir Vincent de Paul pour aumônier et précepteur de leurs enfants. Lui-même pressa Vincent d'y acquiescer, ce à quoi se prêta l'homme de Dieu. Un dessein providentiel conduisait sans doute ces événements, et Vincent, en entrant dans cette famille, une des plus distinguées de France, allait se former à la fréquentation de cette haute société, en partie si chrétienne alors, et avec laquelle il sera en contact continu plus tard pour la conduite de ses grandes œuvres.

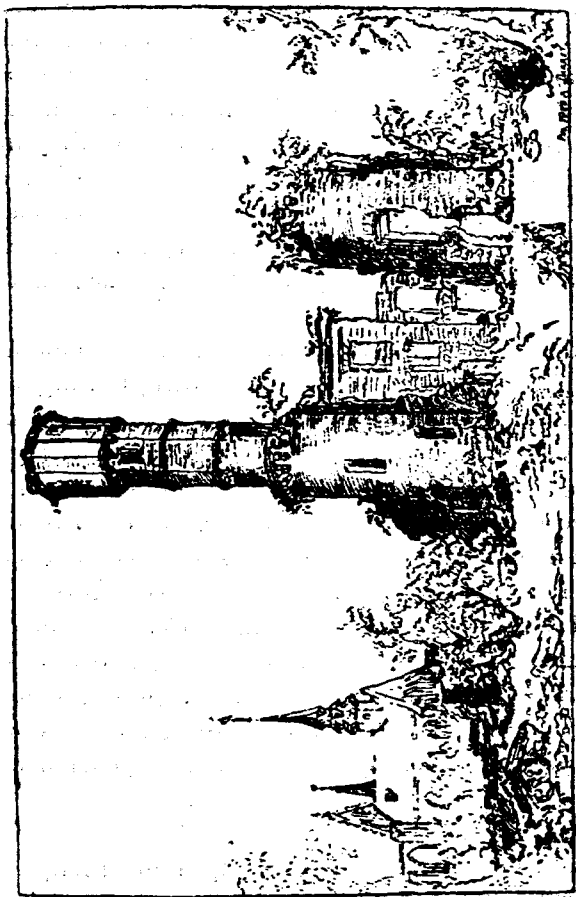
La famille de Gondi était originaire de Florence. Venus en France, les Gondi se signalèrent dans l'armée, embrassant de bonne heure la cause d'Henri IV et le suivant dans les batailles. Cette famille eut aussi part aux honneurs ecclésiastiques, à ce point que, pendant une longue partie du dix-septième siècle, on peut dire que la dignité d'évêque ou d'archevêque de Paris était héréditaire chez les Gondi. C'est sous Jean-François de Gondi, frère et successeur, sur le siège de Paris, de Pierre de Gondi et d'Henri de Gondi, que Paris fut érigé en archevêché le 20 octobre 1622.

Le membre de la famille de Gondi chez qui Vincent

de Paul entra était Philippe-Emmanuel, neveu et frère des trois premiers prélats du nom, que nous venons de citer et qui se succédèrent sur le siège de Paris; il était comte de Joigny, commandeur des ordres du roi et avait succédé, depuis 1598, à son père dans la charge de général des galères. Il avait épousé Françoise-Marguerite de Silly, dame de Commercy, fille aînée du comte de la Rochepot, gouverneur de l'Anjou, et de Marie de Lannoy, dame de Folleville et de Paillart. C'est la première de ces femmes illustres par leur naissance et leur vertu que nous verrons se grouper en si grand nombre autour de Vincent et se faire les ministres et les instruments de sa charité. Cette famille des Gondi résidait tour à tour à Paris et sur les terres qu'elle possédait : Joigny, Montmirail, Villepreux, surtout à Folleville en Picardie. A l'époque où Vincent entra chez les Gondi, le général des galères avait trois fils : Pierre de Gondi, son aîné, qui deviendra duc de Retz et succédera à toutes les charges paternelles; Henri, qu'on appelait le marquis des Isles d'Hyères, et François-Paul, le futur coadjuteur, qui naissait ou venait de naître.

Sa vie pleine de modestie et de discrétion, au milieu de l'agitation que créait autour de lui les nombreuses relations de la famille de Gondi; son obligeance et sa piété attiraient à Vincent le respect et l'estime. A la maison, il ne s'occupait, autant que possible, que du soin de ses élèves; pour les affaires de sa conscience, Mme de Gondi lui témoigna bientôt une grande confiance. Lors des séjours à la campagne, il s'employait aussi, avec l'agrément des curés, à prêcher aux pauvres gens des environs, qui avaient généralement grand besoin d'être instruits, et à les confesser.

C'est pendant un séjour à Folleville qu'ayant été informé que M. de Gondi devait se battre en duel,



LES RUINES DU CHATEAU DE FOLLEVILLE

Extrait de la *Description historique de l'église et des ruines du château de Folleville*,  
par M. Ch. Bazin de Gribeval, Sens, 1883.

A gauche, la chapelle du château (église gothique encore très bien conservée) où Vincent de Paul  
disait la messe devant la famille de Gondy.

comme ce n'était que trop la coutume des gentils-hommes à cette époque, après avoir célébré devant lui la messe, quand ils furent seuls, il se jeta avec respect et courage à ses pieds, l'adjuvant, au nom de son Sauveur qu'il venait d'adorer, de renoncer à ce dessein. M. de Gondi, ému, se laissa toucher et remit sa vengeance à celui « qui s'est réservé le droit de la faire ».

Pendant ce premier séjour chez les Gondi, Vincent fut, en 1615, pourvu d'un canonicat à la Collegiale d'Ecouis, diocèse d'Évreux. Ce bénéfice était à la nomination de M. de Gondi. Vincent alla à Ecouis pour se faire installer; il y laissa un remplaçant. — *Arch. d'Ecouis. Voy. Semaine religieuse d'Evreux*, novembre 1898.

A ses occupations d'instituteur des enfants de Gondi, Vincent joignait, nous venons de le dire, l'évangélisation autour de lui des gens des campagnes environnantes. Vers cette époque, ayant été appelé au village de Gannes pour aider un mourant, celui-ci se réconcilia avec Dieu et après sa confession se mit à bénir Dieu en public de ce que, ayant sur la conscience quelque faute grave qu'il avait cachée jusqu'alors par honte, il se sentait maintenant soulagé. Cet incident fit penser à Mme de Gondi que ce serait un grand service à rendre au peuple des paroisses de lui procurer des prêtres qui iraient l'instruisant et lui offrant l'occasion de faire des confessions qui remissent les consciences en paix.

PENDANT CES ANNÉES-LA s'accomplirent quelques événements d'intérêt général qui peuvent être notés.

En 1613, Jean-Sigismond de Brandebourg passa au protestantisme; il unit quelques années après à son électorat le duché de la Prusse orientale et prit le nom de duc de Prusse.

En 1614 eut lieu en France une première révolte des seigneurs poussés par l'avarice et l'ambition ; mais le trésor était épuisé et le refus de la régente en face des exigences des seigneurs amena une guerre civile. Condé élevé dans la religion catholique mais issu d'une famille protestante prit les armes contre la Cour ; on le calma par un don de 450 000 livres en argent comptant ; on fit aussi d'autres dons à d'autres seigneurs. On réunit alors les États-Généraux où le Tiers-État présenta de justes revendications et où il y eut des scènes déplorables. Ce fut la dernière convocation des États-Généraux jusqu'en 1789.

En 1615, Louis XIII est proclamé majeur ; il épouse Anne d'Autriche dont le rôle fut très effacé tant que vécut Louis XIII et que gouverna Richelieu ; elle devait quand elle serait régente, après la mort de son mari, montrer une véritable sollicitude pour les intérêts de l'État et de l'Église.

1615-1616. En France, les seigneurs se révoltent de nouveau. Le roi dut leur faire sur le trésor de nouveaux dons : on comprend que Richelieu ait plus tard travaillé à diminuer la puissance de la noblesse dans le royaume. C'est en 1616 que Richelieu, qui avait été mis en vue aux États-Généraux de 1614, fut associé au gouvernement par Concini et eut un ministère.

## 1617

*La mission de Folleville. — Vincent sort de la maison de Gondi et va curé à Châtillon ; ses travaux en cette paroisse. — Il est rappelé dans la maison de Gondi et y rentre. — Mme de Gondi, qui avait été témoin des aveux publics du paysan de Gannes, en fut émue et voici ce qu'Abelly raconte à ce sujet : « Entretien Vincent de ce qui venait de se passer, elle s'écria : « Ah, monsieur !*

« qu'est-ce que cela ? qu'est-ce que nous venons d'en-  
 « tendre ? il en est sans doute ainsi de la plupart de ces  
 « pauvres gens. Ah ! si cet homme qui passait pour  
 « homme de bien, était en état de damnation, que sera-  
 « ce des autres qui vivent plus mal ? Ah ! M. Vincent,  
 « que d'âmes se perdent ! quel remède à cela ?

« C'était au mois de janvier 1617 que ceci arriva : et  
 « le jour de la Conversion de saint Paul, qui est le 25,  
 « cette dame me pria, dit M. Vincent, de faire une pré-  
 « dication en l'église de Folleville, pour exhorter les  
 « habitants à la confession générale ; ce que je fis. Je  
 « leur en représentai l'importance et l'utilité, et puis  
 « je leur enseignai la manière de la bien faire : et Dieu  
 « eut tant d'égard à la confiance et à la bonne foi de  
 « cette dame (car le grand nombre et l'énormité de  
 « mes péchés eût empêché le fruit de cette action) qu'il  
 « donna la bénédiction à mon discours : et toutes ces  
 « bonnes gens furent si touchées de Dieu, qu'ils ve-  
 « naient tous pour faire leur confession générale. Je  
 « continuai de les instruire et de les disposer aux  
 « sacrements, et commençai de les entendre ; mais la  
 « presse fut si grande, que ne pouvant plus y suffire,  
 « avec un autre prêtre qui m'aidait, Madame envoya  
 « prier les Révérends Pères Jésuites d'Amiens de venir  
 « au secours ; elle écrivit au Révérend Père recteur qui  
 « y vint lui-même, et n'ayant pas eu le loisir d'y arrê-  
 « ter que fort peu de temps, il envoya pour y travailler  
 « à sa place le Révérend Père Fourché de sa même  
 « Compagnie, lequel nous aida à confesser, prêcher et  
 « catéchiser, et trouva par la miséricorde de Dieu de  
 « quoi s'occuper. Nous fûmes ensuite aux autres villa-  
 « ges, qui appartenaient à Madame en ces quartiers  
 « là, et nous fîmes comme au premier : il y eut grand  
 « concours et Dieu donna partout la bénédiction. Et  
 « voilà le premier sermon de la Mission, et le succès que

« Dieu lui donna le jour de la Conversion de saint Paul :  
« ce que Dieu ne fit pas sans dessein en un tel jour. »

« Cette mission du lieu de Folleville ayant été la première que M. Vincent a faite, il l'a toujours considérée comme la semence des autres qu'il a faites jusqu'à sa mort; et tous les ans en ce même jour, 25 janvier, il rendait grâce à Dieu avec de grands sentiments, et recommandait aux siens de faire de même, en reconnaissance des suites remplies de bénédictions, qu'il avait plu à son infinie bonté de donner à cette première prédication. » Ainsi parle Abelly.

Vincent passa cette année 1617 hors de la maison de Gondi et alla exercer les fonctions de curé dans la paroisse de Châtillon-les-Dombes. Voici comment.

Châtillon-les-Dombes, alors du diocèse de Lyon (aujourd'hui Châtillon-sur-Chalaronne), paroisse abandonnée depuis longtemps à des bénéficiers mercenaires qui se contentaient de toucher le revenu, laissant le soin des âmes à des prêtres relâchés et négligents, était dans un état déplorable. Les chanoines de Lyon, patrons de la cure, s'étaient adressés aux Pères de l'Oratoire pour avoir un bon prêtre, afin de régénérer cette importante paroisse. M. de Bérulle proposa à Vincent de se rendre à Châtillon. Le serviteur de Dieu qui, dans son humilité, aspirait à quitter la maison des Gondi, s'y rendit, en effet, et après cinq mois les paroissiens et le clergé étaient entièrement renouvelés.

Vincent, qui avait converti ses hôtes à Châtillon, convertit aussi un gentilhomme habitant alors la Bresse, le comte de Rougemont. Plus tard Vincent aimait à raconter l'acte héroïque de détachement de ce seigneur grand duelliste, comme tant d'autres à son époque. Se demandant un jour ce qu'il pourrait faire pour prouver à Dieu la sincérité de sa conversion, sa vue tomba sur son épée qui lui avait tant servi et qui

pouvait renouveler en lui la tentation de se battre en duel. Descendant alors de cheval, il la brisa sur une pierre. Il disait que depuis lors il ne tenait plus qu'à Dieu seul.

A Châtillon aussi fut fondée par Vincent la première Confrérie de Charité qui devint le principe et le modèle d'une multitude d'œuvres semblables et surtout donna naissance à la Compagnie des Filles de la Charité.

Mais Mme de Gondi se désolait du départ de Vincent ; son mari partageait ses sentiments et lui écrivait en lui conseillant d'employer comme intermédiaire M. de Bérulle pour obtenir le retour de Vincent : « Dites-lui (à M. de Bérulle), écrivait-il, qu'en toute façon je désire que M. Vincent retourne à ma maison, où il vivra comme il voudra, et moi un jour en homme de bien, si cet homme-là est avec moi. »

Vincent rentra le 24 décembre dans la maison de Gondi : ainsi s'était passée pour lui l'année 1617.

CETTE ANNÉE-LA mourut le jésuite espagnol François Suarez, théologien d'une très vaste érudition, dont Bossuet a dit qu'« en lui on entend toute l'école » ; il est en effet l'écho de toute la tradition scolastique. Il prit part aux ardues controverses de son temps sur la Grâce et inventa le système du *Congruisme*, qui n'est qu'une modification du système de son confrère Molina opposé au système des Thomistes.

En France, les dissentiments entre les seigneurs révoltés et la cour continuaient ; les mécontents s'étaient ralliés autour de la reine exilée à Blois, Marie de Médicis. Celle-ci cependant après avoir vu, quelques années après, ses partisans battus au Pont-de-Cé, devait se réconcilier avec son fils Louis XIII par le traité d'Angers (1620).



## 1618-1625

*Second séjour de Vincent chez les Gondi.* — De retour dans la maison de Gondi où il était si vivement désiré et n'ayant plus qu'une inspection générale sur les enfants qu'il instruisait auparavant, Vincent se livra avec l'assentiment de cette pieuse famille aux œuvres de zèle et de charité qui devaient caractériser sa vie. Elles l'occupèrent pendant ce second séjour dans cette estimable et chrétienne famille des Gondi jusqu'au jour où il la quitta pour se retirer en 1625 au Collège des Bons-Enfants qu'elle lui avait procuré et qui allait devenir le berceau de ses nouvelles œuvres. Voici quelques-unes des saintes entreprises auxquelles Vincent se livra dès lors et par lesquelles il prépara, ou plutôt, on pourrait dire il inaugura son futur et admirable ministère de zèle apostolique et de charité.

## 1618

*Missions données par Vincent à Villepreux, à Montmirail et en d'autres lieux.* — Il commence à Paris l'œuvre des galères.

Vincent réussit à communiquer son zèle à des personnages haut placés et du premier mérite. Cocqueret, docteur de la maison de Navarre, Berger et Gontière, conseillers-clercs au Parlement de Paris, et plusieurs autres prêtres distingués, se joignirent à lui et se mirent sous sa conduite. Dès le commencement de l'année 1618, c'est-à-dire quelques jours seulement après sa rentrée dans la famille de Gondi, Vincent organisa des missions à Villepreux, bourg situé à cinq lieues de Paris, dans les villages voisins, et dans toutes les terres des Gondi, où il accompagnait ordinaire-

ment la générale. Cette même année et les suivantes, avec l'aide de ses compagnons, il fit encore des missions nombreuses dans les environs de Paris, dans les diocèses de Beauvais, de Soissons, de Sens et de Chartres. Partout, c'étaient les mêmes travaux, les mêmes bénédictions, les mêmes soulagements portés tant au corps qu'à l'âme. Ainsi, Vincent établit à Villepreux la seconde Charité du royaume, dont le règlement, semblable à celui de Châtillon, fut approuvé, le 23 février 1618, par le cardinal-évêque de Paris.

La mission de Montmirail fut signalée par la conversion de trois protestants. L'un d'eux objecta d'abord à Vincent qu'il ne croyait pas que l'Église romaine eût les marques de la véritable Église, car, ajoutait-il, les populations des campagnes sont abandonnées pendant que le clergé et les moines abondent dans les villes. Vincent réfuta cette difficulté, mais il fit mieux. L'année suivante il revint à Montmirail avec des prêtres de Paris, ses amis. Il évangélisa les pauvres gens du pays et des villages environnants. Alors l'hérétique qui était revenu aussi en cet endroit, alla trouver de nouveau Vincent et lui dit : « C'est maintenant que je vois que le Saint-Esprit conduit l'Église romaine, puisqu'on y prend soin de l'instruction et du salut des pauvres villageois. Je suis prêt à y entrer quand il vous plaira de m'y recevoir. » Ce protestant fit son abjuration en public et persévéra jusqu'à sa mort. Dès lors, la fondation de la Mission fut en germe dans la pensée de Vincent qui avait vu la nécessité d'une association de prêtres se dévouant à l'évangélisation des classes populaires.

M. de Gondi avait la charge de général des galères et les malheureux qui travaillaient sur les galères ou qui y étaient destinés étaient sous son autorité. Vincent en profita pour avoir accès auprès d'eux. Il se fit

ouvrir les cachots de la Conciergerie à Paris, où il trouva plus de misère qu'on ne saurait croire. Pour y remédier, il proposa ses vues à M. de Gondi qui y acquiesça. Il loua alors et fit disposer une maison dans le faubourg Saint-Honoré pour y réunir les forçats avant leur départ pour Marseille. Il quëta auprès de ses amis pour fournir à la dépense; l'évêque de Paris le seconda par son mandement du 1<sup>er</sup> juin 1618, où il enjoignit aux curés et prédicateurs d'exhorter les fidèles à seconder une si sainte et si grande entreprise. Vincent évangélisait lui-même et consolait ces malheureux.

EN CETTE ANNÉE 1618, la Congrégation de la Visitation, fondée à Annecy quelques années auparavant par Mme de Chantal et saint François de Sales fut érigée en religion, proprement dite, de la règle de saint Augustin.

A Dordrecht, dans les Pays-Bas, se tint en 1618 et 1619 un synode calviniste célèbre qui condamna les doctrines d'Arminius et établit une base de croyances qui est encore reçue dans l'Église réformée de Hollande.

De cette année date la « guerre de Trente ans » qui ne devait, en effet, se terminer qu'en 1648; c'est, pendant cette période, l'histoire de la lutte des princes réformés de l'Allemagne contre l'empereur et les princes catholiques. En 1618, une sédition éclata en Bohême parce que Ferdinand II avait voulu révoquer les *Lettres de Majesté* qui consacraient les libertés de ce pays. Ce fut le début de cette guerre de trente années avec ses diverses phases qu'on a appelées période palatine, période danoise, période suédoise d'après l'intervention des princes et des armées des divers pays; et enfin période française (1635-1648) quand intervint la France dirigée par Richelieu, lequel

secourut les protestants pour abaisser la maison d'Autriche. Le traité de Westphalie qui termina cette guerre fixa l'état politique et religieux de l'Europe pour une longue série d'années.

## 1619

*Vincent est nommé aumônier général des galères. — Il est choisi par saint François de Sales et Mme de Chantal pour supérieur de la Visitation. — Retraite de Soissons.*

Le changement apporté à la condition des prisons où étaient détenus les malheureux condamnés aux galères fit beaucoup d'honneur à Vincent. M. de Gondî, aussi surpris qu'édifié du bel ordre qu'il avait établi parmi tant de gens qui n'en avait jamais connu, forma le dessein de l'introduire dans toutes les galères de France. Il en parla au roi. Après lui avoir donné une juste idée de la capacité et du zèle de Vincent de Paul, il l'assura que, pourvu que la cour voulût l'autoriser, il ferait sûrement partout ailleurs, le même bien qu'il avait déjà fait à Paris. Louis XIII, qui avait beaucoup de piété, consentit volontiers à cette proposition; et, par un brevet du 8 février 1619, il établit Vincent aumônier général de toutes les galères du royaume.

Ce nouvel emploi, qui marquait l'estime que le roi faisait de Vincent, fut, peu de temps après, suivi d'un autre qui faisait bien connaître le jugement qu'en portait saint François de Sales. Ce grand évêque connut Vincent, lorsque, après son retour de Bresse, il rentra dans la maison de Gondî. Une tendre charité les unit bientôt et François de Sales publiait que Vincent était un des plus saints prêtres qu'il eût jamais connus.

Ces motifs le déterminèrent à jeter les yeux sur lui pour en faire le premier supérieur des religieuses de



*B Vincentius à Sancto Francisco Salesio*  
*Monasterio Visitationis profectus*

la Visitation, nouvellement établies dans la rue Saint-Antoine. Ce choix, fait par un prélat qui avait pour maxime qu'un particulier même doit « choisir son di-

recteur entre dix mille », indique l'estime qu'il faisait du mérite de Vincent de Paul.

Cette même année, Vincent fit avec beaucoup de ferveur les exercices spirituels à Soissons. C'est alors qu'il prit pour sa conduite extérieure une résolution dont il se souvint toute sa vie. Son air naturellement grave avait quelque chose d'austère, surtout par rapport aux personnes de condition et son penchant qui le portait à la solitude rendait son commerce moins aisé. Les pauvres, avec lesquels il était dans son élément, ne s'en apercevaient pas; mais le grand monde, qui veut des formes jusque dans la vertu, s'en apercevait quelquefois; et la comtesse de Joigny, qui craignant beaucoup de le perdre, craignait aussi qu'il n'eût quelque mécontentement chez elle, lui en témoignait sa peine de temps en temps. L'homme de Dieu, pendant la retraite qu'il fit à Soissons, s'examina sérieusement sur cet article, et il en connut mieux l'importance qu'il n'avait fait jusqu'alors. Il eut recours à la prière, et il y joignit une si exacte vigilance, qu'on a dit de lui ce qu'il disait lui-même de saint François de Sales : qu'il était difficile de trouver un homme dont la vertu s'annonçât sous des traits plus aimables, plus capables de gagner à Dieu tous les cœurs.

CETTE ANNÉE-LA eut lieu la réforme des chanoines réguliers de Lorraine par le P. Fourrier qui a été depuis placé par l'Église sur les autels.

La Compagnie des Indes, fondée en 1602, devint une puissance, et les Hollandais donnèrent une capitale à ce nouvel empire en fondant Batavia en 1619. La domination des Portugais s'amoindrissait; elle avait du moins servi à introduire le christianisme dans l'Inde.

## 1620

*Établissement de nouvelles confréries de charité.  
Confréries d'hommes.*

Vincent organisa en peu d'années des confréries dans plus de trente villages relevant de la seigneurie de M. de Gondi. A Folleville, cette charitable association fut établie avec approbation de l'évêque d'Amiens qui permettait à Mme de Gondi de la faire publier par M. Vincent de Paul son aumônier. L'approbation est du 6 octobre 1620. En conséquence, le dimanche suivant, 11 octobre, Vincent procéda à l'établissement de l'association, et Mme de Gondi s'inscrivit en tête de la liste des servantes des pauvres.

Quelques jours après, le 23 de ce même mois d'octobre 1620, l'évêque d'Amiens approuvait un autre règlement de charité destiné aux hommes, que Vincent, pour la première fois, assemblait aussi en confrérie. A eux le soin des pauvres valides, le soin des malades demeurant réservé aux femmes. Les deux associations, quoique séparées, devaient marcher de concert et embrasser toutes les misères.

« Folleville où avaient commencé les Missions vit donc aussi la première confrérie d'hommes, véritable origine de la Société de Saint-Vincent-de-Paul qui n'eut qu'à retrouver les règlements donnés par son saint patron à l'association de Folleville pour se reconnaître. » — Arthur LOTH, *Saint Vincent de Paul et sa mission sociale*, in-4, Paris, Dumoulin, 1880; p. 112.

CETTE ANNÉE-LA, Louis XIII se rendit dans le Béarn et soumit les protestants qui s'opposaient à l'exécution des édits rendus en faveur des catholiques. Il remit ceux-ci en possession de l'église principale de

Pau; l'évêque y dit la messe en sa présence, près de soixante ans après que Jeanne d'Albret l'y avait interdite.

Dans l'ouest de la France, les seigneurs créaient aussi au gouvernement royal des difficultés. La reine mère s'était mise de leur côté. Il fallut leur livrer combat; alors, la reine mère fit demander par Richelieu la confirmation du premier traité de paix.

La guerre de Trente ans en était à la période palatine. Le 8 novembre 1620, l'empereur Ferdinand II et les forces catholiques remportèrent, sous la conduite de Tilly, une grande victoire à la Montagne Blanche, près de Prague, sur Frédéric V, l'électeur palatin et sur le parti protestant.

## 1621

### *Vincent de Paul est associé à l'ordre des Minimes*

De bonne heure, Vincent commença à faire du bien aux religieux et à leur témoigner son estime. Dès 1621, François de Maïda, supérieur général des Minimes, depuis évêque de Lavello, lui accorda des lettres d'association portant en substance qu'en considération de son insigne piété et des services qu'il a rendus aux enfants de François de Paule, il le fait participant des prières, des sacrifices, des jeûnes, des indulgences, et de toutes les bonnes œuvres qui se font ou se feront à jamais dans toute l'étendue de son ordre; et cela, dit-il, pour unir de plus en plus par la communion des mêmes grâces, ceux que la divine charité a déjà si étroitement unis.

DURANT CETTE ANNÉE, survint la mort du pape Paul V (28 janvier). Le cardinal Ludovisi lui succéda le jour



même que les cardinaux entrèrent au conclave, le 9 février; il prit le nom de Grégoire XV.

Bellarmin, jésuite, devenu cardinal, mourut le 17 septembre 1621. Il a écrit de nombreux ouvrages. Par son livre des Controverses (*Disputationes de Controversiis fidei, contra haereticos*) il s'est placé au premier rang des théologiens qui ont écrit depuis le concile de Trente.

En France, éclata un soulèvement d'ordre politique et religieux. En 1611, à l'assemblée de Saumur, les protestants s'étaient donné une véritable organisation avec des représentants pour traiter avec la cour. En 1621, une *assemblée générale* des protestants tenue à La Rochelle publia une déclaration d'indépendance, leva des troupes et en offrit le commandement au duc de Rohan. Montauban était un autre foyer de rébellion. Le roi alla mettre le siège devant Montauban occupé par les protestants; l'expédition, cette fois-là, fut sans succès.

## 1622

### *Vincent visite les galères de Marseille*

Quelque occupé que fut alors Vincent du travail des missions, se souvenant de son titre d'aumônier des galères, il entreprit, dès que cela fut possible, le voyage de Marseille. Son dessein était de voir s'il pourrait faire en cette ville, où séjournaient habituellement les galères, ce qu'il avait fait à Paris. Il s'y appliqua avec tout son zèle. Le saint allait avec bonté de rang en rang parmi les galériens. Il écoutait leurs plaintes avec patience; il joignait, autant qu'il lui était possible, l'aumône et les adoucissements aux exhortations. Il parla aussi aux officiers et aux gardiens, et il leur inspira des sentiments plus humains. L'esprit de paix commença dès lors à régner, les murmures s'apaisèrent,

les aumôniers ordinaires purent parler de Dieu avec plus de fruits, et on comprit enfin que les forçats étaient susceptibles de vertu.

C'est à cette année-là qu'est placé communément



L'HÔPITAL DES FORÇATS A MARSEILLE

Partie d'un plan de cette ville conservée à la Bibliothèque nationale à Paris (XVII<sup>e</sup> siècle).

par les biographes le récit de la captivité volontaire de Vincent se substituant charitablement à l'un des forçats qu'il était venu visiter. La bulle de canonisa-

tion rapporte cela comme un « on dit », *narrant*. Il faut convenir que l'exécution paraît se heurter à bien des difficultés, on pourrait dire des impossibilités. M. de Boulogne, dans son admirable panégyrique de saint Vincent de Paul, composé en 1789, s'exprime en ces termes : « Nous ne dirons point ici que Vincent ait porté les chaînes d'un forçat qu'il voulait rendre à sa famille. Pourquoi des faits douteux dans un discours où l'orateur succombe sous le poids des merveilles authentiques, et où, pour être éloquent, il n'a besoin que d'être vrai? »

CETTE ANNÉE-LA fut instituée à Rome la Congrégation *De propaganda fide*. Cette congrégation de la Propagande devait acquérir bientôt une grande importance pour la direction des Missions dans les pays infidèles.

Le 28 décembre, mourut à Lyon saint François de Sales.

Le roi Louis XIII reparut dans le Languedoc à la tête d'une nombreuse armée pour contenir les protestants. Le 7 octobre 1622, on convint de la paix ; Montauban et La Rochelle furent assignés aux protestants comme lieux de sûreté.

Paris, qui n'était jusqu'alors qu'évêché, fut érigé en archevêché le 20 octobre et séparé de la métropole de Sens dont il dépendait jusque-là. Au nouvel archevêché de Paris, on donna pour suffragants les évêchés d'Orléans, de Meaux et de Chartres; on y a ajouté les évêchés de Blois et de Versailles qui ont été créés ensuite.

## 1623

*Vincent de Paul établit la confrérie de la charité à Mâcon. — Il donne une mission sur les galères à Bordeaux. — Il visite sa famille.*

Vincent de Paul retournait de Marseille à Paris quand une affaire de charité l'arrêta à Mâcon. En passant dans cette ville, il constata que les mendiants y étaient en très grand nombre et on lui raconta que ces gens ignorants et vicieux troublaient la ville. Il pensa qu'on pourrait arrêter ce désordre. Ceux qui entendirent parler de ce projet le regardèrent comme une chimère, mais on ne fut pas longtemps à se détromper sur la justesse de ses vues.

Avec l'agrément de l'évêque et du lieutenant général de la ville, il régla que les pauvres seraient divisés en deux catégories, les mendiants et les pauvres honteux. Aux premiers, aux nombre de trois cents, dont la liste fut dressée, il fut réglé qu'on ferait l'aumône à jour fixe et la mendicité fut interdite; aux pauvres honteux, on promettait aliments en santé et remèdes en maladie comme dans tous les lieux où est établie une confrérie de la charité. Aux pauvres valides, afin de ne pas fomenter la paresse, on ne devait donner que le supplément nécessaire si leur gain était insuffisant. Afin de pourvoir au fonctionnement de cette organisation, Vincent créa deux confréries l'une de femmes, l'autre d'hommes : l'évêque, le doyen de la cathédrale, le lieutenant général se mirent à la tête de cette dernière. En moins de trois semaines, l'œuvre fonctionnait à merveille, l'ordre de la ville n'était plus menacé et quand Vincent partit, il dut le faire en cachette, n'avertissant que les Oratoriens chez qui il était descendu, pour



*B. Vincentius à Ludovico XIII Primarius Sacrorum Minister  
in Gallia Trevembus constituitur*

éviter les démonstrations d'honneur et de reconnaissance dont on voulait l'entourer.

En 1623, Vincent reprit le dessein qu'il avait conçu

précédemment à Marseille et il entreprit une grande mission sur les galères. Il partit donc pour Bordeaux où, l'année précédente, M. de Gondi avait amené dix des galères de Marseille. L'archevêque de Bordeaux, François de Sourdis, s'empessa de seconder ses pieux desseins et il lui accorda, à son choix, vingt religieux, pris parmi les différents ordres, alors si nombreux à Bordeaux. Vincent distribua ces ouvriers deux à deux sur chaque galère. Pour lui, tout en gardant la direction générale, il se multiplia, allant sans cesse ici et là, partout où il était plus nécessaire d'effrayer les pécheurs, de consoler les affligés et d'instruire les infidèles. Du reste, animés par son exemple et soutenus dans leurs fatigues par ses encouragements, ses collaborateurs firent, de leur côté, merveille, et la mission porta d'admirables fruits.

Après la mission de Bordeaux, Vincent, se trouvant à la porte de sa famille, se détermina par le conseil de deux de ses amis à lui faire une visite. En cela, il cédait moins au besoin de son cœur, charmé pourtant de revoir les siens, qu'au désir de les affermir dans la vertu. Il prit son logement chez Dominique Dussin, curé de Pouy, son parent et son ami ; il l'édifia beaucoup, aussi bien que le reste de sa famille, par sa piété, sa tempérance, sa mortification ; il renouvela dans l'église paroissiale les promesses de son baptême ; il se consacra de nouveau au Seigneur dans ce lieu où il avait reçu les prémices de l'esprit apostolique. Ses frères, ses sœurs, ses autres parents, riches et pauvres, et presque tous les habitants du lieu, assistèrent à cette pieuse cérémonie.

Le jour du départ, il célébra une messe solennelle dans la chapelle de Buglose, donna ensuite un repas frugal à tous ses parens ; les bénit, et leur dit adieu pour toujours, en les conjurant de ne jamais sortir de

la simplicité dans laquelle Dieu les avait fait naître. Il a raconté lui-même, que l'amour naturel des siens avait fait naître alors en lui la pensée d'améliorer leur condition, malgré qu'au fond il ne le souhaitât pas pour eux : cette pensée le suivait malgré lui. Enfin, la prière et le temps firent cesser cette importune préoccupation : il retrouva la paix et la tranquillité de son cœur pour vaquer aux grandes œuvres auxquelles la Providence le destinait.

CETTE ANNÉE-LA, le pape Grégoire XV mourut le 8 juillet ; il eut pour successeur Urbain VIII (6 août 1623-29 juillet 1644).

En France, le cardinal de La Rochefoucault, aidé d'un conseil à cette fin, commença à travailler à l'œuvre de la réforme des ordres religieux ; c'était en exécution d'un bref du pape du 8 avril de l'année précédente et de lettres patentes du roi en date du 15 juillet suivant.

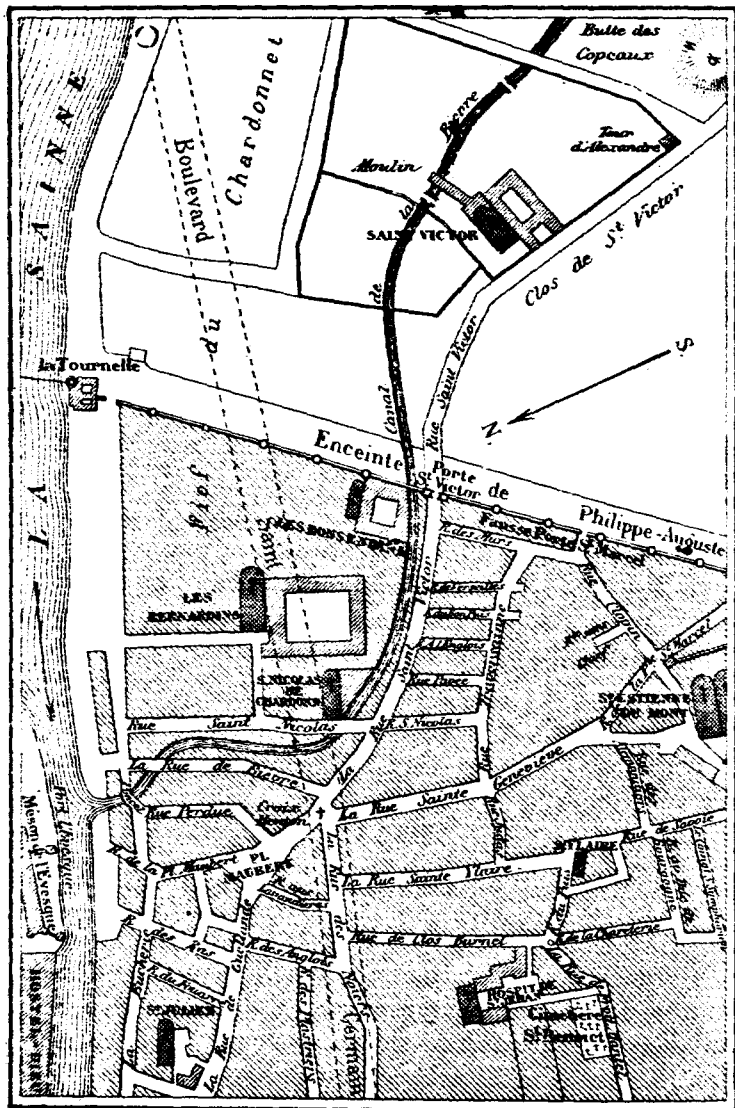
Le 19 juin, naissance de Pascal, dont le nom devait devenir célèbre dans les lettres et dans les controverses religieuses.

## 1624

*Vincent est nommé principal du collège des Bons-Enfants à Paris.*

Vincent était en relations continuelles avec des docteurs et des ecclésiastiques vertueux de Paris qui travaillaient avec lui aux missions de la campagne. Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, frère du général des galères, se fit un devoir de seconder le zèle du saint prêtre : il lui offrit une maison dont il pouvait disposer.

Il y avait alors, près la porte Saint-Victor, un vieux collège, nommé collège des Bons-Enfants, dont la



**LE COLLÈGE DES BONS-ENFANTS**

Avec le quartier le Bourg Saint-Victor au *xiv<sup>e</sup>* siècle.

(D'après le plan d'Albert Lenoir, annexé à l'ouvrage *Paris sous Philippe le Bel*, par Géraud.) — Comme ligne de repère, nous avons ajouté le boulevard actuel de Saint-Germain.



fondation remontait au milieu du treizième siècle, à l'année 1248, et la reconstruction à l'année 1257.

En 1624, le collège était vacant en vertu de la démission donnée par son principal Louis de Tuyard entre les mains de Jean-François de Gondi. Le 1<sup>er</sup> mars de cette année, la principalité fut donnée par l'archevêque à Vincent, qui en prit possession le 6 du même mois par procureur, dans les formes ordinaires. Ne pouvant y résider lui-même, puisqu'il demeurait toujours dans la maison de Gondi, il se substitua Antoine Portail, son premier disciple. La procuration était datée du 2 mars. Cette maison allait devenir le berceau de la Congrégation de la Mission fondée par saint Vincent de Paul.

CETTE ANNÉE-LA, commença le second ministère Richelieu qui devait durer jusqu'à la fin de la vie de ce grand homme en 1642. Il avait été fait cardinal en 1622. C'est le 29 avril 1624 qu'il entra au conseil du roi, où il ne tarda pas à prendre une place prépondérante. Il a expliqué lui-même tout le plan de sa politique. « Lorsque Votre Majesté, disait-il à Louis XIII, se résolut de me donner en même temps entrée à ses conseils et grande part en sa confiance, je puis dire en vérité que les huguenots partageoient l'État avec elle, que les grands se conduisoient comme s'ils n'eussent pas été ses sujets, et les plus puissants gouverneurs des provinces comme s'ils eussent été souverains en leurs charges. Je puis dire encore que les alliances étrangères étoient méprisées... Je promis à Votre Majesté d'employer toute mon industrie et toute l'autorité qu'il lui plaisoit me donner pour ruiner le parti huguenot, rabaisser l'orgueil des grands, et relever son nom dans les nations étrangères au point où il devoit être. » Richelieu y réussit.



## DEUXIÈME PARTIE

# LA CONGRÉGATION DE LA MISSION

Dans les pages qui précèdent, nous avons, année par année, constaté les origines de l'œuvre de saint Vincent de Paul, dont nous essayons d'établir les Annales. Nous avons, avec la naissance du saint, rappelé les circonstances providentielles de sa formation au rôle de fondateur d'une congrégation dont le but est la vie apostolique.

Nous citerons avec soin les documents historiques se rapportant à la Congrégation fondée par saint Vincent de Paul, afin que ce recueil mette en quelque sorte entre les mains du lecteur les archives qui constituent la véritable histoire; si nous ne pouvons transcrire entièrement ces pièces, nous indiquerons du moins où elles se trouvent. D'une manière générale, nous constaterons dès maintenant qu'en outre des archives de la maison-mère des Missionnaires à Paris, le dépôt le plus important de documents qui concernent la Congrégation est aux Archives nationales à Paris (1).

Chaque généralat formera un livre : c'est une division naturelle.

(1) Les *Actes de fondations de la Congrégation de la Mission* ont été transcrits au dix-huitième siècle en cinq registres in-folio d'une très belle écriture. Ils sont classés aux Archives nationales sous les cotes : MM. 534 (1625-1683); MM. 536 (1644-1685); MM. 537 (1668-1680); MM. 538 (1681-1707); MM. 539 (1706-1787). Le registre MM. 535 est un *Sommaire des fondations* de 1625 à 1787. Ces cinq registres sont comme le Cartulaire de la Congrégation de la Mission, de 1625 à 1789.



SAINT VINCENT DE PAUL

## LIVRE PREMIER

### SAINT VINCENT DE PAUL

INSTITUTEUR ET PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL (1625-1660)

1625

*Vincent de Paul fonde la Congrégation de la Mission. — Il assiste Mme de Gondi à la mort. — Il se retire au collège des Bons-Enfants. — Ses premiers compagnons et ses premiers travaux. — Ses premiers rapports avec l'abbé de Saint-Cyran.*

Les éléments de la future Congrégation de la Mission étaient réunis, puisque Mme de Gondi avait déjà établi dans son testament un don de 16 000 livres pour l'entretien de prêtres qui évangéliseraient les pauvres gens des champs; Vincent de Paul avait exercé déjà ce mode d'apostolat avec un succès visible et s'était, suivant le besoin des circonstances, trouvé des collaborateurs passagers, quelques-uns fort distingués du clergé de Paris; un centre venait d'être donné à l'œuvre par l'attribution à Vincent de la maison des Bons-Enfants : il ne restait donc plus qu'à donner la stabilité à ces essais et à procurer à ces germes le moyen de se développer. C'est à quoi Vincent pensait; nous savons même par une lettre qu'il écrivit à un de ses Missionnaires à Rome, le 1<sup>er</sup> avril 1642, que pendant les années qui précédèrent la fondation de la Mission, il en était continuellement préoccupé, au point qu'il crut devoir demander à Dieu de lui ôter de l'esprit le plaisir et l'empressement qu'il avait à cette affaire.

Dieu l'exauça ; et, d'ailleurs, le saint ne prévoyait point, comme il l'assura plus tard, l'extension que prendrait la nouvelle création.

La stabilité de l'œuvre fut assurée par M. et Mme de



PHILIPPE-EMMANUEL DE GONDI  
GÉNÉRAL DES GALÈRES

Gondi, comte et comtesse de Joigny, dans le contrat de fondation qu'ils passèrent le 17 avril 1625. Ce jour-là fut fondée la Mission.

Il y était stipulé que « Dieu ayant donné auxdits seigneur et dame depuis quelques années en çà, le dé-

sir de le faire honorer, tant en leurs terres que autres lieux, ils auraient considéré qu'ayant plu à sa divine bonté pourvoir par sa miséricorde infinie aux nécessités spirituelles de ceux qui habitent dans les villes de ce



MME DE GONDY  
COMTESSE DE JOIGNY

royaume, par quantité de docteurs et religieux qui les prêchent, catéchisent, excitent et conservent en l'esprit de dévotion, il ne reste que le pauvre peuple de la campagne, qui seul demeure comme abandonné; à quoi il leur aurait semblé qu'on pourrait aucunement

remédier par la pieuse association de quelques prêtres de doctrine, piété et capacité connues, qui voulussent bien renoncer tant aux conditions desdites villes qu'à tous bénéfices, charges et dignités de l'Église, pour, sous le bon plaisir des prélats, chacun en l'étendue de son diocèse, s'appliquer entièrement et purement au salut du pauvre peuple, allant de village en village, aux dépens de la bourse commune, prêcher, instruire, exhorter et catéchiser ces pauvres gens, les porter à faire tous une bonne confession générale de toute leur vie passée, sans en prendre aucune rétribution, en quelque sorte ou manière que ce soit, afin de distribuer gratuitement les dons qu'ils auront gratuitement reçus de la main libérale de Dieu. Et pour y parvenir, lesdits seigneur et dame, en reconnaissance des biens et grâces qu'ils ont reçus et reçoivent journellement de la majesté divine ; pour contribuer à l'ardent désir qu'elle a du salut des pauvres âmes, honorer le mystère de l'incarnation, la vie et la mort de Jésus-Christ ; pour l'amour de sa très sainte Mère, et encore pour essayer d'obtenir la grâce de si bien vivre le reste de leurs jours, qu'ils puissent espérer avec leur famille parvenir à la gloire éternelle ; ont délibéré se constituer patrons et fondateurs de cette bonne œuvre, et à cette fin, ont lesdits seigneur et dame donné et aumôné, donnent et aumônent ensemblement par ces présentes la somme de quarante-cinq mille livres ;

« Que lesdits seigneur et dame ont remis et remettent au pouvoir dudit sieur de Paul d'élire et choisir entre ci et un an prochainement six personnes ecclésiastiques ou tel nombre que le revenu de la présente fondation se pourra porter, dont la doctrine, piété et bonnes mœurs et intégrité de vie lui soient connues, pour travailler auxdites œuvres sous sa direction, sa vie durant ; ce que lesdits seigneur et dame entendent



et veulent expressément, tant pour la confiance qu'ils ont en sa conduite que pour l'expérience qu'il s'est acquise au fait desdites missions; en général, Dieu lui a donné grande bénédiction jusqu'ici. Nonobstant laquelle direction toutefois, lesdits seigneur et dame entendent que ledit sieur de Paul fasse sa résidence continuelle et actuelle en leur maison, pour continuer à eux et à leur dite famille l'assistance spirituelle qu'il leur a rendue depuis longues années en ça;

« Que ladite somme de quarante-cinq mille livres sera par ledit sieur de Paul, de l'avis desdits seigneur et dame, employée en fonds de terre ou rente constituée, dont le profit et revenu en provenant servira à leur entretien, nourriture, vêtements et autres nécessités, lequel fonds et revenu sera par eux géré, gouverné et administré comme chose propre; que pour perpétuer ladite œuvre à la plus grande gloire de Dieu, édification et salut du prochain, arrivant le décès dudit sieur de Paul, ceux qui auront été admis à ladite œuvre, et y auront persévéré jusqu'alors, éliront à la pluralité des voix tel d'entre eux qu'ils aviseront bon être pour leur supérieur en la place dudit sieur de Paul, et en useront ainsi successivement de trois ans en trois ans, et pour tel autre temps qu'ils aviseront pour le mieux, ledit cas de mort arrivant;

« Que lesdits seigneur et dame demeureront conjointement fondateurs dudit œuvre, et comme tels, eux, leurs héritiers et successeurs, descendants de leur famille, jouiront à perpétuité des droits et prérogatives concédés et accordés aux patrons par les saints canons, excepté du droit de nommer aux charges auquel ils ont renoncé;

« Que lesdits ecclésiastiques et autres qui désireront, à présent ou à l'avenir, s'adonner à ce saint œuvre, s'appliqueront au soin entièrement dudit pauvre

peuple de la campagne; et à cet effet, s'obligeront de ne prêcher, ni administrer aucun sacrement ès villes dans lesquelles il y aura archevêché, évêché ou présidial, sinon au cas de notable nécessité seulement;

« Que lesdits ecclésiastiques vivront en commun sous l'obéissance dudit sieur de Paul en la manière susdite, et de leurs supérieurs à l'avenir après son décès, sous le nom de compagnie, congrégation ou confrérie des pères ou prêtres de la Mission; que ceux qui y seront en après admis audit œuvre seront obligés d'avoir intention de servir Dieu en la manière susdite, et d'observer le règlement qui sera sur ce entre eux dressé; qu'ils seront tenus d'aller, de cinq ans en cinq ans, par toutes les terres desdits seigneur et dame, pour y prêcher, confesser, catéchiser et faire toutes les bonnes œuvres susdites; et que pour le regard du reste de leur temps, ils l'emploieront à leur volonté, le plus utilement qu'ils pourront, et en tels lieux qu'ils estimeront le plus convenable à la gloire de Dieu, conversion et édification du prochain; et à assister spirituellement les pauvres forçats, afin qu'ils profitent de leurs peines corporelles, et qu'en ceci ledit seigneur général satisfasse à ce en quoi il se sent aucunement obligé par le devoir de sa charge; charité qu'il entend être continuée à perpétuité à l'avenir auxdits forçats par lesdits ecclésiastiques, pour des bonnes et justes considérations;

« Qu'ils travailleront auxdites missions depuis le commencement d'octobre jusqu'au mois de juin, de manière qu'après avoir servi un mois ou environ en ladite Compagnie, ils se retireront pour quinze jours en leur maison commune ou tel autre lieu qui leur sera assigné par le supérieur selon l'exigence des cas, en l'un desquels lieux ils emploieront les trois ou quatre premiers jours des quinze susdits en récollection ou

retraite spirituelle, et le reste à disposer les matières qu'ils auront à traiter à la mission prochaine, à laquelle ils retourneront aussitôt; et que les mois de juin, juillet, août et septembre, qui ne sont pas propres à la mission, à cause que les gens des champs sont lors trop fortement occupés au travail corporel, lesdits pères s'emploieront à catéchiser par les villages, les fêtes et dimanches, et à assister les curés qui les réclameront, et à étudier pour se rendre d'autant plus capables d'assister le prochain de là en avant pour la gloire de Dieu (1). »

Ce contrat fut fait et passé en l'hôtel de Gondi, rue Pavée, paroisse Saint-Sauveur, l'an 1625, le 17<sup>e</sup> jour d'avril.

On peut remarquer comment il est admirablement empreint de la piété générale du temps, et de la piété désintéressée des illustres fondateurs. Aucune charge aucune obligation, en dehors de leurs travaux apostoliques et de leur propre sanctification, n'est imposée aux Missionnaires, pas même de messes et de prières applicables aux fondateurs vivants ou morts. Sur ce point, M. et Mme de Gondi se contentaient de la part qui leur reviendrait nécessairement dans les mérites de la Compagnie; et du reste, ils s'en reposaient sur la reconnaissance, à eux bien connue, de Vincent, reconnaissance qu'il ne manquerait pas de communiquer

(1) L'original de ce contrat est aux Archives nationales. M. 17. Il se trouve reproduit *in extenso* dans les *Actes du gouvernement français concernant la Congrégation de la Mission* (Paris 1902), p. 1. La minute de ce contrat portant les signatures de « P. E. de Gondi », de « Françoise-Marguerite de Silly » et de « Vincent Depaul », est conservée dans l'étude de M<sup>e</sup> de Meaux, successeur actuel de Nicolas le Boucher, notaire au Châtelet, qui rédigea cet acte. — La rue Pavée de la paroisse Saint-Sauveur, où demeura souvent saint Vincent, pendant son séjour de douze ans dans la famille de Gondi, est actuellement la partie de la rue Tiquetonne, comprise entre la rue Montorgueil et la rue Dus-sous (II<sup>e</sup> arrondissement).

à ses enfants et de transmettre à ses successeurs, comme la portion à la fois la plus obligatoire et la plus douce de leur héritage.

En second lieu, ce contrat est remarquable, en ce qu'il est non seulement l'acte de naissance de la Mission, mais déjà presque la forme définitive que Vincent lui donnera après de longues années de réflexion, d'expérience et de prière. C'est que, bien qu'il dût attendre si longtemps avant de lui tracer des règles, il l'avait déjà profondément méditée devant Dieu. Tout est là, en effet, prévu et ordonné quant à l'esprit et aux moyens propres à assurer la fin de l'œuvre. M. et Mme de Gondi ont évidemment pris son inspiration, et les notaires du Châtelet écrit sous sa dictée.

— MAYNARD.

Cet acte avait été comme le couronnement de la vie charitable de Mme de Gondi. En effet, deux mois à peine s'étaient écoulés que sa santé déjà chancelante déclina tout à fait. Vincent de Paul qu'elle avait si souvent prié d'être son ange consolateur à son dernier passage, l'assista à ses derniers moments et, le 23 juin 1625, mourut doucement et paisiblement, dans la quarante-deuxième année de son âge, haute et puissante dame Françoise-Marguerite de Silly, comtesse de Joigny, marquise des Iles-d'Or, générale des galères de France, etc., moins illustre par ses titres et dignités que par ses vertus.

Elle fut enterrée, suivant son désir, dans l'église des Carmélites de la rue Chapon, à Paris.

Après cela, Vincent dut s'acquitter de la douloureuse mission d'aller annoncer ce deuil au général des galères. M. de Gondi était alors à Marseille, où l'avaient appelé les devoirs de sa charge, à l'occasion d'une nouvelle entreprise des protestants conduite par le duc de

Soubise. On comprend la douleur de M. de Gondi. Celui-ci conjura Vincent de rester dans sa famille. Mais le rôle de l'homme de Dieu était achevé dans la maison de Gondi : une autre famille l'attendait, celle que Dieu allait former autour de lui, sa Compagnie naissante. Il exposa ces raisons au général des galères qui avait des sentiments trop religieux pour ne pas les comprendre.

M. de Gondi, lui-même, en effet, aspirait à la solitude. Il ne prit guère qu'un an pour régler ses affaires, aviser à ce qui concernait ses enfants; puis renonçant au monde, il entra dans la congrégation de l'Oratoire où, pendant plus de trente-cinq ans, il vécut saintement. Il mourut à Joigny le 29 juin 1662, deux ans à peine après Vincent de Paul.

Celui-ci se retira au collège des Bons-Enfants. Tout cela se passait en l'année 1625.

Vers cette année-là aussi, a-t-on dit, commencèrent les relations de Vincent avec l'abbé de Saint-Cyran. Duvergier de Hauranne né à Bayonne, en 1581, étudia à Paris puis à Louvain. A Paris, il avait rencontré le célèbre Corneille Jansen, plus connu sous le nom latin de Jansenius, et il adopta ses idées. Vers 1620, il obtint l'abbaye de Saint-Cyran, aujourd'hui au diocèse de Bourges, d'où lui vint son nom historique. Il était allé dans le midi de la France; il revint à Paris où, avant de s'installer à Port-Royal, il essaya de s'ouvrir une voie dans diverses communautés religieuses : c'est à l'Oratoire et par l'intermédiaire de Bérulle que, vers 1625, Vincent aurait fait la connaissance de l'abbé de Saint-Cyran. Nous aurons à mentionner les rapports qui existèrent entre eux.

CETTE ANNÉE-LA, les religieuses de Port-Royal quittent la maison des Champs pour venir s'établir à Paris.

En Angleterre, Charles I<sup>er</sup>, fils de Jacques I<sup>er</sup>, monta sur le trône d'Angleterre; il avait épousé Henriette de France, fille de Henri IV, et eut pour fils Charles II et Jacques II. Après un règne fort agité, il devait être condamné par le Parlement et exécuté en 1649.

*Vincent passe acte d'association avec ses premiers compagnons. — Ses premiers rapports avec Mlle Le Gras*

Mgr l'archevêque de Paris, qui se faisait un vrai plaisir de donner à Vincent de Paul des marques de son estime, confirma son Institut le 24 avril de l'année suivante (1626), et il approuva authentiquement toutes les clauses et les conditions portées par le contrat de fondation. Quelques mois après, MM. François du Coudray et Jean de la Salle, tous deux originaires de Picardie, vinrent s'offrir au serviteur de Dieu, pour vivre et pour travailler sous sa conduite. Il reçut avec joie ces deux excellents prêtres; et, pour s'engager envers eux, comme ils s'engageaient avec lui, il se les associa ainsi que M. Portail qui, était déjà aux Bons-Enfants, par un acte passé le 4 septembre, par-devant deux notaires du Châtelet.

Un si petit nombre de ministres évangéliques était bien peu proportionné à l'étendue des besoins spirituels des peuples de la campagne. La Providence, qui avait fait naître la Congrégation, se chargea de la multiplier. Quatre nouveaux prêtres s'offrirent à Vincent, cette même année ou l'année suivante, pour partager avec lui les travaux. Leurs noms étaient Jean Bécu, du village de Brache, au diocèse d'Amiens; Antoine Lucas, de la ville de Paris; Jean Brunet, de Riom, en Auvergne, au diocèse de Clermont; et Jean d'Horgny, du village d'Estrée, au diocèse de Noyon. Ces sept prêtres étaient presque tous docteurs en théologie, ou élèves de l'école de Sorbonne. — COLLET, I, 129.





C'est en 1626 que vint s'établir dans la rue Saint-Victor, sur la paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, non loin du collège des Bons-Enfants, une jeune veuve qui devait être associée à l'une des plus grandes œuvres de Vincent, Mlle le Gras. — Louise de Marillac naquit à Paris de Louis de Marillac, sieur de Ferrières, et de Marguerite Le Camus, le 12 août 1591. Elle perdit sa mère en bas âge et son père lui fit donner une éducation très soignée, n'oubliant rien de ce qui pouvait la perfectionner dans les exercices du corps et de l'esprit. Elle fut mariée, en 1613, à Antoine Le Gras, secrétaire de la reine Marie de Médicis; de là, le nom sous lequel elle est connue de Mademoiselle Le Gras, la dénomination de « Madame » n'était alors donnée qu'aux femmes de la plus haute noblesse. Elle eut alors la douleur de perdre son mari, homme vertueux, en 1625; il lui laissait un fils. Déjà, en 1624, Mlle Le Gras avait ouvert sa conscience à Vincent de Paul, qui demeurait encore chez les Gondi. Elle aurait pu, devenue veuve, aspirer à une nouvelle et honorable alliance, puisqu'elle appartenait à cette famille des Marillac, qui était alors au faite de la faveur. L'un de ses oncles, Michel de Marillac, surintendant des finances, en 1624, venait d'être nommé, en 1626, garde des sceaux, et l'autre, Jean-Louis de Marillac, maréchal de camp, pouvait aspirer aux premières dignités dans l'armée. Mlle Le Gras se tourna vers Dieu et, quittant le quartier aristocratique du Marais où elle habitait précédemment, elle vint s'établir au quartier des Écoles, près du collège des Bons-Enfants, où logeait Vincent de Paul.

« Là, rapporte le premier biographe de la sainte femme, sitôt qu'elle envisagea de plus près les actions de cet homme apostolique qui s'occupait incessamment avec sa compagnie naissante, dans tous les

exercices de la charité, elle se sentit encore plus fortement animée par ses exemples, et elle conçut le dessein de consacrer sa vie au service des pauvres, et de coopérer à ses saintes entreprises selon toute l'étendue de son pouvoir. Mais lui ayant communiqué ce dessein, il ne jugea pas à propos de donner à ses désirs une satisfaction si prompte. Il en voulut faire l'épreuve auparavant pendant quelques années. — *Vie*, par Gobillon, chap. IV. — Nous avons cru qu'il y avait lieu de faire connaître ici cette femme charitable dont les saintes œuvres allaient bientôt se mêler si intimement aux œuvres de saint Vincent de Paul.

CETTE ANNÉE-là, on vit Richelieu affermir son pouvoir de premier ministre. Il supprime la charge de connétable et crée le ministère des Affaires étrangères; avant d'entamer la guerre définitive contre les protestants insoumis, il négocie avec eux; malgré ses succès sur Rohan et Soubise, qui avaient pris l'offensive, il traite avec eux (paix de La Rochelle en 1626), ce qui le fit appeler par ceux qui, par tempérament, ne voulaient entendre à aucun accommodement « le patriarche des hérétiques ».

C'est encore en 1626 que naissait Mme de Sévigné qui devait écrire avec tant de grâce, et que mourait, en Angleterre, Bacon, lord de Verulam, dont on a dit qu'il ouvrit l'ère de la philosophie moderne.

*La Congrégation de la Mission est approuvée par l'autorité ecclésiastique et par l'autorité civile. — Le collège des Bons-Enfants est uni à la Mission. — Premiers travaux.*

Déjà approuvé par l'autorité ecclésiastique, l'acte de fondation fut revêtu, l'année suivante, du sceau de l'autorité royale. A la requête du général des galères, le roi Louis XIII accorda, en mai 1627, ses lettres patentes pour l'érection de la Mission. « N'ayant rien tant en considération que les œuvres de semblable piété et charité, et dûment informé des grands fruits que ces ecclésiastiques ont déjà faits en tous les lieux où ils ont été en mission, tant au diocèse de Paris qu'ailleurs », il agréa l'acte de fondation, permit aux Missionnaires de se former en congrégation pour vivre en commun et vaquer, du consentement des prélats, aux œuvres de charité, « à la charge, ajoute le pieux monarque, qu'ils prieront Dieu pour nous et pour nos successeurs, ensemble pour la paix et la tranquillité de l'Église et de cet État ». Enfin, le roi les autorise à recevoir tous legs, aumônes et autres dons qui leur pourront être faits, « afin, dit-il, que par le moyen d'iceux, ils vaquent d'autant plus facilement à l'instruction gratuite de nos pauvres sujets (1) ».

La vie commune ainsi établie, Vincent ne pouvait plus garder en propre la principalité du collège des Bons-Enfants, qui devait être uni à la Mission. Un

(1) Archives nationales, original et copie. M. 167; et *Actes du gouvernement français concernant la Congrégation de la Mission*. In-4, Paris, 1902, p. 5.

premier décret d'union avait été rendu, le 20 juillet 1626, par Jean-François de Gondi, mais il n'eut pas de suite. L'année suivante, Vincent se démit de son titre de principal du collège entre les mains du collateur l'archevêque de Paris, le priant de l'unir à sa congrégation. Après visite des lieux, témoignages de la désuétude et de l'antique cessation des classes dans le collège, de la caducité et de la ruine imminente des bâtiments, l'archevêque de Paris, — considérant que cette annexion est instante et conforme au droit, qu'elle tournera à la plus grande gloire de Dieu, et au plus grand avantage de toute l'Église et de son diocèse; attendu encore les singuliers accroissements de la Mission et les fruits salutaires produits par ses membres; vu les grands travaux entrepris par eux pour le soulagement et la consolation de toute la république chrétienne, leurs fréquentes missions dans les villages et bourgs du diocèse de Paris et des diverses provinces du royaume, tant pour catéchiser et instruire les ignorants que pour soulager par l'aumône spirituelle les âmes du pauvre peuple, — opère l'union proposée, à la charge d'acquitter les obligations de la fondation du collège, notamment les deux bourses portées dans le testament de Jean Pluyette, et de payer une pension viagère et annuelle de deux cents livres tournois à Louis de Tuyart, docteur en théologie, protonotaire apostolique, principal démissionnaire (8 juin 1627) (1).

En vertu de ce décret d'union, Vincent de Paul, assisté de François Du Coudrai, Jean de La Salle, Jean Bécu et Antoine Lucas, prit possession du collège, le 15 juillet suivant, dans les formes accoutumées, non

(1) Archives nationales, M. 95 pour l'original, et MM. 534, fol. 14, pour la copie. — Voir *Actes du gouvernement*, etc., p. 6.

plus en son nom, mais au nom de la Compagnie (1). Décret d'union, prise de possession, tout fut approuvé par lettres patentes du 15 septembre 1627, à la condition que le collège, comme tous les autres, continuerait à dépendre du recteur de l'Université de Paris, et que toutes les charges seraient fidèlement acquittées (2).

L'enregistrement de ces lettres patentes n'ayant pas été assez promptement poursuivi par les Missionnaires, le Parlement souleva plus tard des difficultés qui seront reprises au dix-huitième siècle par les administrateurs du collège Louis-le-Grand, et, le 11 février 1630, le roi dut accorder de nouvelles lettres patentes, adressées à ses gens du Parlement, pour leur ordonner d'enregistrer les premières.

Vincent de Paul organisa le travail des Missions entre ses premiers compagnons et sans tarder on se mit à l'œuvre. C'est dans la province de Lyon que pour sa part il alla travailler cette année-là, comme on l'apprend d'une lettre de Mme de Chantal.

Tout se passait apostoliquement et pauvrement : « En partant, disait plus tard saint Vincent, nous remettons la clef de la maison à un voisin », et l'on se dévouait à l'évangélisation. On peut juger du succès de ces travaux par une lettre qu'un abbé fort célèbre, dit Abelly, écrivait à Vincent au cours de l'année suivante : « Je suis de retour d'un grand voyage que j'ai fait en quatre provinces, au mois de décembre 1627; je vous ai déjà mandé la bonne odeur que répand dans les provinces où j'ai été l'institution de votre sainte Compagnie, qui travaille pour l'instruction et l'édification des pauvres de la campagne. En vérité je ne crois pas qu'il y ait rien en l'Église de Dieu de plus édifiant, ni de

(1) *Actes du gouvernement*, etc., p. 8.

(2) Archives nationales, M. 95; et *Actes du gouvernement*, etc., p. 9.

plus digne de ceux qui portent le caractère et l'ordre de Jésus-Christ. Il faut prier Dieu qu'il donne l'infusion de son esprit de persévérance à un dessein si avantageux pour le bien des âmes, à quoi bien peu de ceux qui sont dédiés au service de Dieu s'appliquent comme il faut. »

**HISTOIRE GÉNÉRALE.** Les catholiques profitant des victoires de l'année précédente étendirent leur action dans l'Allemagne; la Silésie, la Saxe, le Mecklembourg, la Poméranie, le Holstein furent subjugués par les efforts réunis de Tilly et de Wallenstein.

Urbain VIII à Rome bâtit le collège de la Propagande; il remania aussi, cette année-là la célèbre bulle *In cœna Domini*.

En France, naissance à Dijon de Jacques-Benigne Bossuet, le futur évêque de Meaux.

A Paris, la Mère Angélique obtient un bref qui tire le monastère de Port-Royal de la juridiction de l'ordre de Cîteaux pour le soumettre à celle de l'archevêque de Paris.

*Vincent établit les exercices des Ordinands.  
Première retraite à Beauvais.*

Par l'évangélisation des campagnes au moyen surtout des Missions, les conditions de la vie morale et religieuse du peuple s'amélioraient. Mais Vincent se disait que les populations retomberaient bientôt dans l'état déplorable d'où on les relevait de temps à autre si les prêtres des campagnes n'étaient rendus plus aptes et plus capables : ces prêtres, en effet, laissaient beaucoup à désirer. Les clercs qui en avaient le moyen venaient étudier aux universités dans les grandes villes ; les autres, c'est-à-dire le très grand nombre, en ces temps où il n'y avait encore ni séminaire, ni rien qui en approchât, arrivaient au sacerdoce à peu près sans aucune préparation. Ce souci préoccupait Vincent de Paul, le zélé M. Bourdoise et divers prélats comme Mgr Augustin Potier de Gèvres, évêque de Beauvais.

Au mois de juillet 1628, un jour que Vincent de Paul voyageait avec l'évêque de Beauvais dans la voiture du prélat, à un moment le prélat parut assoupi. Mais bientôt se relevant : « Je ne dors pas, dit-il ; je réfléchissais au meilleur moyen de préparer les jeunes ecclésiastiques aux saints ordres. Pour le moment, je ne puis rien faire de mieux que de les recevoir chez moi, de les y retenir quelques jours, et de les faire instruire pendant ce temps, au moyen de conférences réglées, des choses qu'ils doivent savoir et des vertus qu'ils doivent pratiquer. — Oh ! Monseigneur, interrompit Vincent dans un saint transport et en élevant la voix bien au-dessus du ton ordinaire de sa modestie, voilà une pensée

qui est de Dieu ; voilà un excellent moyen pour remettre petit à petit tout le clergé de votre diocèse en bon ordre. » La conversation ne fut que la continuation d'entretiens précédents de Vincent avec le prélat.

« Monseigneur, ajouta Vincent, allons droit à la source. Impossible de redresser les ecclésiastiques endurcis dans le désordre, car un mauvais prêtre ne se convertit presque jamais. C'est donc dans les aspirants au sacerdoce, et non dans ceux qui en sont déjà revêtus, qu'il vous faut chercher le principe de la rénovation du clergé. N'admettez aux ordres que ceux en qui vous verrez la science requise et toutes les marques d'une véritable vocation ; et ceux-là mêmes, préparez-les le plus longtemps possible, pour les rendre de plus en plus capables des fonctions du saint ministère. »

L'évêque ayant alors acquiescé à ce dessein : « A vous, Monsieur Vincent, de m'aider à l'exécuter, dit enfin Potier quand ils se séparèrent. Moi, je vais tout préparer ; vous, mettez par écrit l'ordre des exercices à suivre pendant cette retraite et le projet des matières qu'il convient d'y traiter. Puis, rendez-vous à Beauvais quinze ou vingt jours avant l'ordination prochaine. — J'obéirai, Monseigneur, répondit Vincent, étant plus assuré que Dieu me demande ce service, l'ayant appris de la bouche d'un évêque, que s'il m'avait été révélé par un ange. »

Au mois de septembre suivant, Vincent était, en effet, à Beauvais avec Duchesne et Messier, docteurs de la Faculté de Paris. Après avoir examiné les ordonnands, l'évêque fit lui-même l'ouverture des exercices ; Vincent et les docteurs donnèrent les entretiens, qu'ils poursuivirent jusqu'au jour de l'ordination. Entretiens et exercices, tout se fit suivant l'ordre et le programme tracés par Vincent. Le succès fut complet.



